Mgr Wilfrid Lebon, p.d.

Histoire
DU COLLÈGE
DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le second demi-siècle

1877 - 1927

CHARRIER & DUGAL, LTÉE
IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES
QUÉBEC

1949



Bibliothèque Nationale du Québec

Histoire
DU COLLÈGE
DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Mgr Wilfrid Lebon, p.d.

Histoire
DU COLLÈGE
DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le second demi-siècle

1877 - 1927

CHARRIER & DUGAL, LTÉE
IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES
QUÉBEC

1949

Nihil obstat :

MARIUS PARÉ, ptre,
censeur délégué.

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
15 août 1949.

Imprimatur :

† MAURICE,
archevêque de Québec.

Québec, 15 août 1949.

LE
3
L15L42
1948
n.2

À la mémoire
DU FONDATEUR,
DES PREMIERS DIRECTEURS
ET DE TOUS LES PRÊTRES
qui ont peiné
à l'œuvre aujourd'hui florissante
du Collège de Sainte-Anne.

TÉMOIGNAGES

DELEGATIO APOSTOLICA

Ottawa, le 24 mars 1948.

RÉVÉRENDISSIME MONSEIGNEUR,

JE reçois le volume que vous venez de publier sur l'histoire du premier demi-siècle du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

En vous remerciant vivement de votre hommage, je suis heureux de vous offrir mes félicitations pour le travail accompli, ajoutant les meilleurs vœux pour la suite de cet intéressant ouvrage destiné à faire mieux connaître et apprécier les grands mérites d'un collège fondé et dirigé avec tant de zèle et de dévouement par le clergé de Québec.

Il m'est agréable de saisir cette occasion pour vous offrir mes souhaits de joyeuses Pâques.

Votre bien dévoué en N.-S.

† ILDEBRANDO ANTONIUTTI,
délégué apostolique du Canada.

★

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Le 30 mars 1948.

MONSEIGNEUR,

JE vous remercie bien cordialement de m'avoir fait hommage du premier volume de votre *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. Mais je vous dois plus de

gratitude encore pour la bonne et belle œuvre que vous avez accomplie en écrivant ce livre.

Avec un grand souci de vérité, vous avez raconté les humbles débuts, la pénible croissance et le premier essor de la maison d'éducation fondée par l'abbé Painchaud. Vous avez glané avec beaucoup d'à propos les humbles faits, souvent imprévus et amusants, qui témoignent à leur manière de sa vitalité. Vous faites revivre sous nos yeux les prêtres admirables et divers qui s'y sont succédés ; les uns bienveillants jusqu'à la faiblesse, les autres sévères jusqu'à l'austérité, opposés parfois par les contrastes de leurs caractères, mais tous semblables par la générosité avec laquelle ils avaient consacré leur vie à l'éducation de la jeunesse. Ceux qui regardent aujourd'hui, face au fleuve et à la montagne, la grande maison qui a formé tant d'âmes d'élite, ne se doutent pas toujours des épreuves qu'elle a subies et des sacrifices qu'elle a coûtés. Il est heureux que vous nous les ayez fait connaître. Nous n'en estimerons que mieux cette belle institution, désormais paisible et féconde et si bien en harmonie avec le vaste et majestueux paysage dans lequel son fondateur l'a placée.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes vifs remerciements, l'expression de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur,

† Maurice Roy,
archevêque de Québec.

À l'Illme et Révme
Monseigneur Wilfrid Lebon, p.d.,
Collège de Sainte-Anne,
Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
Kamouraska, P. Q.

★

Ottawa, le 17 juin 1948.

Cher monseigneur Lebon,

RECEVEZ l'expression de ma vive gratitude pour l'*Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* que vous avez eu la bienveillance de me faire parvenir.

Je tiens à vous féliciter sincèrement de votre initiative et de votre magnifique travail. Il était opportun de publier l'histoire de cette institution qui joue un rôle de premier plan et dont s'enorgueillit à bon droit la province de Québec.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher Monseigneur Lebon, mes vœux de succès pour l'œuvre qui vous est si chère, et l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† Alexandre Vachon,
archevêque d'Ottawa.

★

Valleyfield, 13 avril 1948.

Cher Monseigneur,

VOUS m'avez fait un bien grand plaisir en m'adressant un exemplaire de votre Ier volume de l'*Histoire du Collège de Sainte-Anne.*

Comme je le disais l'autre jour, à Québec, à votre distingué supérieur, je lis comme l'histoire de ma propre *Alma Mater* tout ce que vous nous dites d'une maison dont le nom, le personnel, les travaux, les joies et les épreuves se sont mêlés aux souvenirs et aux impressions de mon enfance, de ma jeunesse et de toute ma vie.

Plusieurs de mes meilleurs amis, et vous en connaissez quelques-uns, ont été de Sainte-Anne . . .

Je puis dire qu'à peu près tous les noms que vous rappelez dans le corps ou dans les appendices de votre livre, ceux des prêtres surtout, me sont familiers, grâce aux relations qu'il m'a été donné d'avoir avec quelques-uns de vos anciens, comme M. F. Chabot, M. L.-N. Lessard, hôtes enchanteurs du presbytère de Sainte-Claire.

De nombreux confrères du grand-séminaire, comme vous fidèles dépositaires des dons reçus du ciel par le canal de la Pocatière, ont contribué à entretenir chez moi un véritable culte d'admiration, de sympathie et d'amitié pour l'institution dont vous venez de résumer, au moins pour la moitié, la belle, émouvante et parfois tragique existence.

J'ai hâte de voir apparaître le second tome qu'on dit déjà avancé, et qui nous rappellera, à nous, les jeunes ! des choses contemporaines, puisqu'il datera de l'année de notre naissance ou environ.

Pour moi, je n'oublierai jamais, pas plus là-haut qu'ici-bas, les « fêtes du Centenaire » auxquelles on avait bien voulu m'inviter . . . et bien d'autres visites qui m'ont été un tonique et un vrai régal. C'est dire, cher monseigneur, combien je vous suis reconnaissant pour l'envoi de votre ouvrage et pour votre fraternel souvenir . . .

Croyez toujours, vous-même, à mon sincère attachement en N.-S.,

† J.-Alfred Langlois,
évêque de Valleyfield.

★

ÉVÊCHÉ DE NICOLET

Le 5 avril 1948.

Monseigneur,

DEPUIS deux jours, je n'ai pu m'arracher à votre *Histoire du Collège de Sainte-Anne*. Si, devant Dieu et les hommes, vous portez la responsabilité de m'avoir soustrait à des tâches urgentes, vous aurez au moins, comme excuse, le mérite de m'avoir appris un tas de choses intéressantes. Dans le Livre de vie, le Maître doit marquer quelques bons points en faveur de celui qui a travaillé avec succès à l'instruction d'un évêque !

Imaginez d'abord ma surprise et mon intérêt, à la constatation que de nombreux prêtres d'ici ont pris une part active à la fondation et au développement de votre œuvre. Si possible, ce fait grandit encore la fierté du Nicolétain que je suis devenu par la grâce de Dieu.

Mais, à mes yeux, votre ouvrage a bien d'autres mérites. C'est, je pense, Pline le jeune qui a dit : « L'histoire plaît, de quelque façon qu'elle soit présentée. » Il faut convenir, tout de même, que quand l'historien joint le courage de cher-

cher la vérité et de la dire sans ménagement au talent de la présenter sous des formes attrayantes, le plaisir est double. C'est votre cas. Je vous en fais mes compliments.

D'aucuns se scandaliseront peut-être des petites misères qui ont marqué la vie de votre maison. Ceux-là oublieront que les desseins du bon Dieu sont parfois insondables, mais toujours adorables. Les autres — ce sera la très très grande majorité — n'auront qu'un cœur et qu'une âme pour louer le désintéressement, l'abnégation, la charité et le savoir d'hommes qui, tout en restant hommes, ont bâti l'œuvre magnifique qu'est le collège de Sainte-Anne. Et ils n'auront qu'une voix pour remercier celui qui a fait connaître au grand public les mérites de ces apôtres de l'éducation.

En fermant votre livre, on se demande tout naturellement : « Que serait notre province et que serions-nous sans nos collèges bâtis par des prêtres, mais visiblement protégés par le bon Dieu ? »

Mes hommages, mes félicitations et mes remerciements.

† ALBINI LAFORTUNE,
évêque de Nicolet.

★

ÉVÊCHÉ D'EDMUNDSTON, N.-B.

Le 5 avril 1948.

MONSEIGNEUR,

VOUS aurez pleinement raison si vous supposez que j'ai parcouru avidement la magnifique *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, dont vous m'avez fait parvenir un exemplaire. Il est saisissant de constater que les institutions n'échappent pas à la loi commune de l'épreuve et qu'à elles, comme aux âmes d'élite, s'applique la parole de Notre-Seigneur : « Votre tristesse se changera en joie ! »

Dans ces 550 pages d'un texte chargé de noms glorieux, de dates évocatrices et de faits providentiellement enchaînés, vous faites passer un souffle de probité historique et de piété

filiale qui atteste et la droiture de votre esprit et la délicatesse de votre cœur.

Les « anciens », comme on est convenu de les appeler, malgré leur fidélité à garder une reconnaissance toujours nouvelle à leur *Alma Mater*, vous considéreront comme un *bienfaisant* au collège de Sainte-Anne et un *bienfaiteur* de tous ceux qui y ont fait leur plein de convictions et de formation totale. Ils vous sauront gré d'avoir évoqué des souvenirs qui menaçaient moins de disparaître que de s'affadir. Et moi, qui ai toujours entretenu à l'égard de votre maison une admiration qui, ne pouvant pas être filiale, voulait au moins s'affirmer fraternelle, je vous dis toute ma gratitude pour votre délicatesse qui me fait partager vos largesses, et mes félicitations pour avoir si bien réussi une entreprise si difficile.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en N.-S.,

† MARIE-ANTOINE ROY, O.F.M.,
évêque d'Edmundston.

★

ÉVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE

2 avril 1948.

CHER MONSEIGNEUR,

JE viens de parcourir en diagonale, et même plus, votre très intéressante *Histoire du Collège Sainte-Anne* ; je vous félicite de votre bonne action qui fera sûrement aimer davantage l'*Alma Mater* et la cause de l'éducation en général.

Je suis fier de constater l'aide que Saint-Hyacinthe a pu donner à votre collège dès l'origine.

Je tiens à vous dire aussi mon contentement de la toilette soignée et digne de votre ouvrage.

Continuez en si bonne voie et donnez-nous le second volume bientôt.

Recevez, cher Monseigneur, l'expression de mes sentiments dévoués en N.-S.,

† Arthur Douville,
évêque de Saint-Hyacinthe.

★

18 avril 1948.

Cher monseigneur,

L'*Histoire du Collège de Sainte-Anne* est bien attachante ; c'est en parcourant les détails de cette croissance merveilleuse qu'est l'*Alma* de Sainte-Anne que je suis fier de mon titre : « Ancien élève honoraire ».

Monseigneur, vous savez bien « fouiller », bien ramasser, bien présenter et bien écrire. Aussi votre ouvrage est-il attachant, précieux et de haute valeur. Le second tome suivra-t-il bientôt ? J'ai hâte.

Salutations, cher Monseigneur, et vive gratitude. Bénédiction.

† Georges-Léon Pelletier,
évêque des Trois-Rivières.

★

11 Gordon (3) Sherbrooke.

12 août 1948.

Mon vénérable Seigneur et ami,

TROIS qualités distinguent à mon sens, votre Histoire. Vous avez mis en plein relief les embarras financiers qui furent de tout temps « la grande pitié » de nos collèges. Vous n'avez pas caché non plus les différences de tempérament et de caractère qui opposaient les uns aux autres, jusqu'à l'expulsion des uns par les autres, des hommes aussi saints les uns que les autres. Sur ce fleuve agité, surnage la rayonnante vision d'un dévouement et d'un désintéressement qui furent sans bornes. . .

Tout cela ressort des faits. . .

Permettez que je vous en exprime ma sincère admiration, en vous priant de croire plus que jamais à ma vieille et toujours fidèle amitié.

L'ancien vice-recteur de Montréal,
ÉMILE CHARTIER, *ptre.*

★

COUVENT DES DOMINICAINES
5375, AVENUE NOTRE-DAME DE GRÂCE

Montréal, 18 avril 1948.

Monseigneur Wilfrid Lebon, p.d.,
Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
Cté de Kamouraska.

MONSEIGNEUR,

J'AI parcouru votre travail avec le plus vif intérêt, ce qui me permet aujourd'hui de venir vous féliciter avec connaissance de cause. Ce ne sont pas seulement les anciens de votre maison qui jouiront de la lecture de vos pages ; mais encore les curieux d'histoire, et en particulier de cette histoire religieuse du XIX^e^ siècle canadien. Les petits drames que vous avez reconstitués et les personnages que vous avez peints, avec une si courageuse franchise, tout cela rend votre récit extrêmement captivant. Je crois bien que vous avez triomphé de la difficulté de coordonner l'abondante matière que vous aviez sous la main. La belle toilette et la correction typographique ajoutent encore à l'attrait de votre livre.

Bref, j'applaudis à votre succès. Je vous remercie de nouveau et vous fais mes meilleurs vœux pour votre prochain volume.

Bien à vous en N.-S.,

THOMAS CHARLAND, O.P.

★

ÉVÊCHÉ DE GRAVELBOURG

Le 9 avril 1948.

Monseigneur Wilfrid Lebon, p.d.,
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
Comté de Kamouraska, P. Q.

CHER MONSEIGNEUR,

C'EST avec beaucoup de plaisir et d'émotion que j'ai parcouru les belles pages de l'*Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* que vous venez de publier.

Ce livre longtemps attendu fera naître chez tous les anciens un sentiment de fierté pour leur *Alma Mater* en leur révélant d'une façon bien vivante l'héroïsme de ses débuts et de son prodigieux développement. Vous aurez contribué ainsi à accroître davantage et l'attachement et l'affection que gardent à leur collège les anciens de Sainte-Anne. Il faut vous en remercier et souhaiter que le second volume paraisse bientôt pour faire revivre sous nos yeux une autre époque de l'histoire du collège qui ne manque pas, elle non plus, d'intérêt.

Croyez, cher Monseigneur, à mon religieux attachement en N.-S.,

† M.-J. LEMIEUX, O.P.,
évêque de Gravelbourg.

★

EXTRAIT D'UN ARTICLE DE M. LE CHANOINE LIONEL GROULX

publié dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*

LEBON (Mgr Wilfrid, p.d.), *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. Le premier demi-siècle 1827-1877. Québec 1948. Avant-propos de l'honorable Onésime Gagnon. Préface de l'auteur. 575 pages.

L'AUTEUR se défend d'avoir voulu faire œuvre de « science historique », il lui suffirait, a-t-il écrit, de faire acte de « piété filiale ». Formule de modestie. L'indication des sources, les nombreuses pièces justificatives, les appendices, les index onomastique et analytique, le style serein, grave, tout nous indique un monographiste qui tient compte des règles du métier. Et je me suis rappelé nos jours anciens à l'université de Fribourg. C'était le temps où, côte à côte, nous suivions, en amateurs et en marge de nos études, mais avec une attention passionnée, les cours du grand médiéviste qu'était le Père Mandonnet, o.p., sans me douter, quant à moi, que je prenais là mes premières leçons de méthode historique, sans se douter, lui, qu'il deviendrait un jour l'historien de son collège.

L'*Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* ressemble, par ses traits généraux, à l'histoire de tous nos collèges du Canada français : œuvre de prêtre, née dans la pauvreté, sinon dans la misère, lent départ, construction de fourmis, essor consolant, crises intérieures, financières et autres, avec tremblement de l'œuvre sur ses bases — quand ce n'est pas, l'obligatoire incendie ; enfin, stabilité, « consolidation » achetées de haute lutte, par un demi-siècle de sacrifices héroïques. . .

L'histoire de Sainte-Anne, en dépit de ressemblance à ses pareilles, s'en distingue pourtant par des aspects, des traits originaux. Nulle institution collégiale n'aura compté, peut-être, parmi ses fondateurs et chefs, autant de personnalités

vigoureuses et pittoresques, nulle, non plus, n'aura été aussi largement mêlée à l'histoire générale, et, par exemple, à quelques-unes des grandes controverses d'idées en notre pays. Histoire où, décidément, il y a de la vie, même si cette vie s'alimente à de retentissantes querelles : querelles de braves gens qui excellent, comme l'on sait, dans l'art de la chicane pour l'amour de la vérité et de la paix. Ce furent, en effet, de maîtres hommes que les abbés Painchaud, Pilote, les deux Pelletier, André et surtout Alexis. Figures de prêtres taillées dans le bois franc, personnages remuants, mais de tête et de cœur solides. M. Painchaud, le bâtisseur qui met la main à la hache, au pic, poète de l'action, qui se bat héroïquement toute sa vie contre les dettes . . . et bien autre chose, tout en gardant jusqu'à la fin, sauf en de rares éclipses, son enthousiasme de jeune homme. François Pilote, bâtisseur, lui aussi, hardi jusqu'à la témérité, prêtre qui avait singulièrement de l'avenir dans l'esprit, fondateur d'une école d'agriculture, fondateur d'un journal, en butte, comme Painchaud, au fléau des dettes, à toutes sortes d'oppositions, qui y succombe à la fin, mais pour obtenir la revanche de la postérité. Les deux Pelletier, l'oncle et le neveu ; l'oncle André, éducateur à l'ancienne manière, sévère, austère, chevalier de la férule, âme sacerdotale, pourtant, qui, sur une génération d'écoliers, laissera sa forte empreinte ; le neveu, l'abbé Alexis, le champion du gaumisme. Homme aux cent brochures et à presque autant de pseudonymes, bretteur, comme il ne s'en est point vu dans le clergé canadien, esprit brillant, incapable de repos, homme sincère néanmoins, passionné d'idées et d'abord des siennes, et qui fera parler de Sainte-Anne comme pas un. Et je ne parle point de l'abbé Étienne Chartier, curé insurrectionnel de Saint-Benoît, en 1837, qui ne fit que passer à Sainte-Anne, mais dont le bref séjour a laissé là de vivaces souvenirs par ses idées aventureuses en éducation et, surtout, par son audacieux discours de 1829 qui fit sursauter tout le monde officiel de l'époque.

M^gr^ Lebon ne trace pas toujours, de ces hommes, des portraits en pied. Ils se dessinent, se peignent eux-mêmes, ce qui vaut mieux, par leurs faits et gestes, au fil de l'histoire. Jamais ni l'un ni l'autre de ces personnages ne se substitue à

l'histoire de l'institution. Ils se confondent avec elle ; ils en soutiennent la trame, les courbes ; ils y vivent ; ils font du relief ; ils n'estompent, n'absorbent rien. C'est l'art du narrateur de garder ces proportions ou perspectives. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, la vie de l'institution se déroule d'un mouvement continu, d'une démarche vacillante souvent, d'une progression régulière néanmoins où l'esprit de tradition n'empêche jamais la poussée du progrès. On sent, dans tout cela, un esprit concret, réalisateur, qu'on se transmet, comme un héritage, esprit qu'oriente et soutient un même idéal : servir la jeunesse, et, par elle, servir l'Église et le petit peuple qui attend des guides. C'est aussi l'art du monographiste d'avoir abordé tant de questions litigieuses sans y desservir ni la vérité, ni l'impartialité du métier. Il sait contourner les coins auguleux, les fondrières, avec une virtuosité qu'on voudrait même moins parfaite. . .

Ce premier tome de l'*Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* fera attendre le second avec hâte. Mais d'ores et déjà, l'auteur semble bien avoir écrit l'une des meilleures monographies, sinon la meilleure, que nous possédions sur nos collèges d'enseignement secondaire.

LIONEL GROULX, *ptre.*

(Juin 1948. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, pp. 115-117.)

AVANT-PROPOS

UN de nos supérieurs, monsieur Charles Trudelle, écrivait jadis : « En commençant ce travail des *Annales* du Collège de Sainte-Anne, notre principal but est de réunir des matériaux pour l'histoire du premier demi-siècle de son existence. Quand et par qui sera écrite cette histoire ? »

C'est le docteur N.-E. Dionne qui en a écrit les premières pages dans sa *Vie de M. Charles-François Painchaud*, publiée en 1894, véritable monument élevé à la gloire du fondateur. Le sort nous réservait d'écrire la suite de cette histoire du premier demi-siècle (1827-1877), de là notre premier volume publié en 1948.

Celui qu'aujourd'hui nous offrons aux anciens, et au public qui voudra s'y intéresser, présente l'histoire du second demi-siècle (1877-1927).

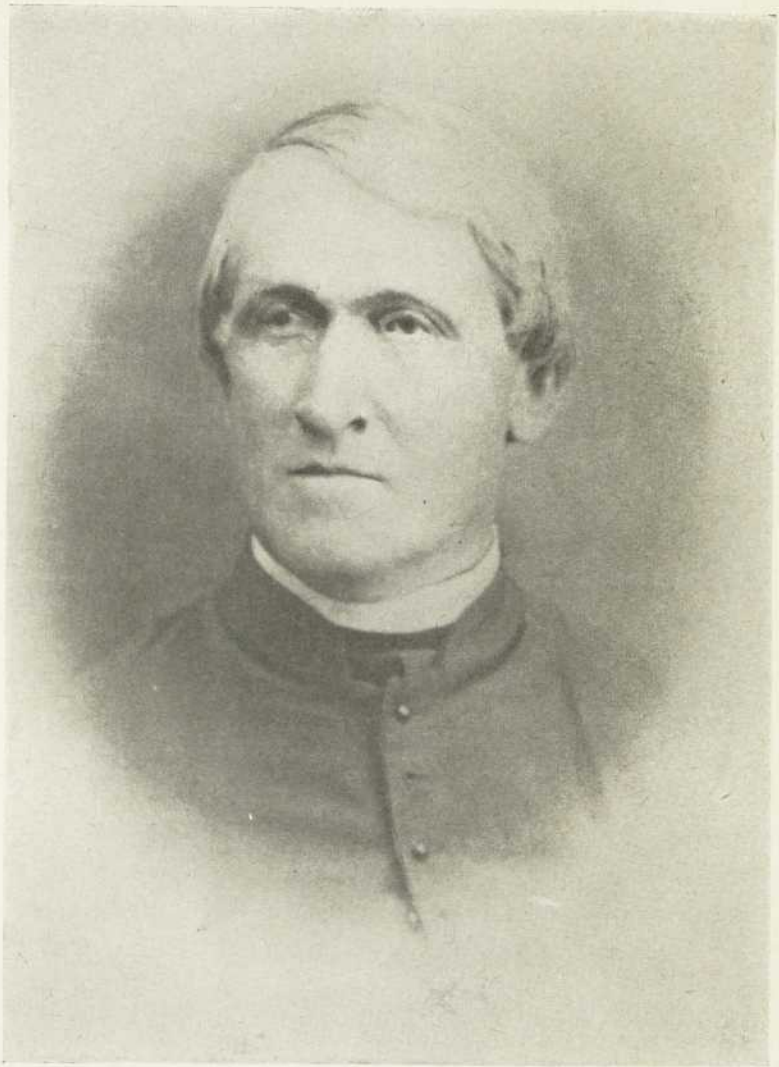
Cette époque, nous l'avons vécue personnellement presque tout entière. Au collège depuis bientôt soixante ans, comme élève ou professeur, il nous a été facile d'en suivre les différentes phases. Presque tous les personnages dont il sera question, nous les avons connus. Le bonheur de ces longues années nous empêchera-t-il d'apprécier à leur juste valeur les hommes et les choses ? Nous ne le croyons pas. La piété filiale, l'amitié fraternelle ne nuisent pas nécessairement à l'objectivité : on a bien voulu le reconnaître à la lecture de notre premier volume et nous en rendre le témoignage. Nous continuerons donc à laisser parler les documents.

Du présent travail historique, nous n'ignorons pas les lacunes ; mais encore moins ignorons-nous l'indulgence de ceux qui daigneront en prendre connaissance.

Les heures que nous y avons consacrées compteront parmi nos plus belles de prêtre-éducateur. Que les anciens (qui furent nos condisciples ou nos élèves) agréent ce nouveau volume comme un témoignage d'affection de toute une vie pour eux ou avec eux ! Beaucoup de notre âme et de notre cœur se trouve dans ces pages que nous leur présentons. C'est comme le recueil du passé que nous avons vécu ensemble. Ce qui se dégagera de cette histoire du second demi-siècle du Collège de Sainte-Anne, c'est son âme, son esprit de famille, et, comme dans tous les collèges, son esprit catholique et français. C'est de là, je crois, que sortira aussi sa leçon pratique : celle d'une ferme confiance en la divine Providence qui ne trompe jamais ceux qui se confient en elle. Toute l'histoire du Collège de Sainte-Anne en est une preuve.

W. L., *ptre.*

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
1er mai 1949.



M. Charles TRUDELLE, v.-g. (*1822-1904*),
9e supérieur (*1878-1886*).

CHAPITRE PREMIER

LE SUPÉRIORAT DE M. CHARLES TRUDELLE, V.-G.

(1878-1886)

NOUVEAUX PROGRÈS

I

1878-1881

Origines de M. Trudelle. — Ses différentes cures. — Ses goûts historiques. — Son entrée au Collège de Sainte-Anne. — Il est élu supérieur. — Félicitations reçues. — Améliorations de la vie collégiale. — Décès de l'abbé Zéphirin Caron. — Progrès dans les études. — Prix Poiré et Prix Painchaud. — Prix Dufour-Demers. — On craint l'ouverture d'un cours classique à Lévis. — Suppression du comité financier de 1870. — Réception au marquis de Lorne et à la princesse Louise. — Médaille du gouverneur. — Les exercices militaires.

Visite de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. — M. Trudelle nommé vicaire-général honoraire. — M. Charles Bacon de nouveau préfet des études. — L'abbé Édouard Leclerc lui succède. — Comment le grand vicaire Poiré a connu le collège de Sainte-Anne.

Le petit âne *Roussin* et le service d'eau. — Construction des toits français et du dôme collégial. — Générosité de M. Poiré. — Bonne situation financière.

LE second demi-siècle commence. On se souvient que, dans le premier, au milieu de belles journées de soleil, le ciel de Sainte-Anne s'est trop souvent chargé de nuages sombres qui ont éclaté en violents orages. Heureusement, ces jours sont passés. C'est maintenant le calme, la sérénité. Et « la vie, disions-nous dans la *Préface* de notre premier

N. B. — Comme dans le premier volume, la parenthèse A suivie d'un numéro (A^1), (A^2) renvoie toujours à l'Appendice numéroté.

volume, ressemble à un beau fleuve dont la surface peut parfois se rider, mais dont les eaux coulent généralement tranquilles entre les rives auxquelles elles portent richesses et fécondité. »

*
* *

L'abbé Trudelle, qui ouvre ce second demi-siècle, occupe une place de choix dans la galerie des supérieurs de Sainte-Anne.

Il arrivait au collège avec la réputation d'un homme de lettres, d'un curé modèle, d'un véritable éducateur. Son prestige ne tardera pas à rejaillir sur la maison qui l'accueille avec la plus grande joie. Quel ineffaçable souvenir il laissera dans l'âme de ses collègues et de ses jeunes disciples !

« Son esprit de travail, d'économie, sa régularité parfaite, sa dignité extérieure, écrit un de ses anciens élèves (Mgr Miville) en firent un supérieur des plus distingués. Comme nous l'aimions, nous, écoliers de ce temps-là ! Comme nous étions fiers de notre supérieur, alors que, dans nos fêtes, nous le voyions dominer, de toute sa belle tête blanche, les réunions nombreuses de prêtres qui l'entouraient ! Et cette affection que nous lui prodiguions n'était qu'un retour bien juste pour tout le dévouement et l'amour qu'il donnait à plein cœur au Collège de Sainte-Anne et à ses élèves. Il suffit de lire les *Annales* rédigées par lui pendant ces huit années pour être profondément convaincus que M. Trudelle nous aimait sincèrement. »

Et pour faire du bien, il faut aimer.

*
* *

L'abbé Charles Trudelle naquit à Charlesbourg, près de Québec, le 28 janvier 1822, de Jean Trudelle et de Marie-

Geneviève Jobin. Après 18 mois passés à l'école presbytérale du curé Bédard avec quelques autres enfants, *v.g.* le futur évêque de Sherbrooke, M^gr^ Antoine Racine, il entre au séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 24 mars 1845, il consacre les cinq premières années de son sacerdoce à l'enseignement, en compagnie des grands éducateurs que furent les Demers, les Casault, les Holmes, les Aubry, les Gingras et les Taschereau. En 1850, il devient le premier curé de Saint-Calixte (Plessisville) en même temps que desservant de Sainte-Julie de Somerset.

C'est dire que, tout jeune prêtre, il aura à s'occuper d'éducation et de colonisation. Avec quelle émotion ne parle-t-il pas des Bois-Francs, dans *Le Foyer canadien* de 1863, dont il a l'honneur d'écrire le premier article du premier numéro ! En 1856, on le voit curé de la Baie-Saint-Paul ; en 1864, curé de Saint-François-du-Sud ; en 1876, curé de Saint-Michel de Bellechasse. Sa plume nous laissera, plus tard, d'intéressants souvenirs sur l'histoire de la paroisse de Charlesbourg et celle de la Baie-Saint-Paul. Ces goûts historiques, contractés de bonne heure, feront de lui, à Sainte-Anne, un excellent professeur d'histoire du Canada et un annaliste précieux pour l'histoire du collège. Ce n'est pas en vain qu'il a vécu à l'époque de Garneau, d'Étienne Parent, des abbés Ferland, Casgrain, et qu'il a pris son humble part au même mouvement historique et littéraire.

*
* *

Mais comment l'abbé Trudelle vint-il au Collège de Sainte-Anne ? Rappelons qu'il s'agissait de trouver un successeur au regretté M. Buteau. Trois noms, nous l'avons dit, avaient la faveur populaire : M. Martineau, curé de Saint-Charles ; M. André Pelletier, ancien supérieur du collège, curé de Saint-Jean de l'île d'Orléans, et M. Charles Trudelle,

curé de Saint-Michel. Ce dernier fut choisi. Le 25 janvier 1878, Mgr Taschereau lui écrit : « La mort de M. Buteau laisse, dans le Collège de Sainte-Anne, un grand vide qui ne saurait être rempli que par un grand homme (*allusion à la haute stature de M. Trudelle*). La *vox populi*, au collège et ici, vous désigne pour cette mission. *Quid tibi videtur ?* »

Et M. Trudelle de répondre : « Monseigneur, le poids des années commence à peser sur moi ; mon énergie s'en va avec la santé ; et comment, après plus de vingt-sept années passées dans l'exercice du ministère, pourrais-je me faire à la vie de collège ? Comment devenir professeur, si la chose était nécessaire ? Mais enfin, si les Messieurs du collège me désirent, et si Votre Grandeur persiste à croire que je pourrai y être utile, malgré ma répugnance à m'éloigner de Québec, je ferai le sacrifice d'une position que j'aime, où je rêvais de terminer ma vie, et je me rendrai à son désir. » Qui n'admirerait ces sentiments de soumission ? N'y reconnaît-on pas le prêtre par excellence ? *Erat enim sacerdos.*

Mais un grand combat ne tarde pas à se livrer dans l'âme de M. Trudelle. Presque effrayé des conséquences de son acceptation, et touché des regrets que lui expriment ses paroissiens, il croit devoir aller, avec eux, faire changer la décision de l'archevêque. Tout fut inutile, et alors il prépara généreusement son départ. Des lettres de félicitations et d'encouragement lui vinrent d'amis dévoués, comme MM. Th.-Ét. Hamel, supérieur du séminaire de Québec, Dominique Racine, vicaire forain et plus tard évêque de Chicoutimi, Mgr Antoine Racine (de Sherbrooke), l'ami d'enfance de M. Trudelle. Elles lui seront d'un grand réconfort.

M. Trudelle arriva à Sainte-Anne le dernier jour de février. Il voulait, dit-il, commencer son règne avec le mois de saint Joseph. Le 1er mars, il célébrait la messe en présence de la communauté, que le directeur des élèves, M. Frenette, lui avait présentée la veille. Le 10 février, avant même son

départ de Saint-Michel, il avait reçu copie de son acte d'agrégation et avis de sa nomination comme assistant-supérieur du collège, remplaçant dans cette fonction le regretté M. Buteau. L'abbé Poiré, qui tenait à son autorité, n'admettait pas que M. Trudelle fût vice-supérieur : de là, le titre d'assistant. Le personnel s'ingénia à lui rendre le séjour agréable dans cette maison où tout lui était étranger, si bien qu'aujourd'hui, écrit M. Trudelle dans les *Annales* de 1884, « il me serait aussi pénible de quitter le collège qu'il m'en a coûté pour me décider à y venir. »

*

* *

Et aussitôt, c'est la vie scolaire qui commence. Pour répondre au désir du supérieur, M. Trudelle devra, tout en enseignant la théologie, s'initier aux affaires de la procure. Un de ses premiers soins sera de placer, dans la chapelle, un marbre (que l'on voit encore aujourd'hui) à la mémoire de M. Painchaud. Jamais, pense-t-il, l'on ne pourra trop rappeler aux générations montantes le souvenir des fondateurs de nos collèges, eux qui ont sauvé notre nationalité et nous ont faits ce que nous sommes.

Il ne négligera pas, non plus, les détails de la vie quotidienne. Ainsi, pour rendre plus agréable la vie des séminaristes enseignants, il s'occupera de leurs récréations : il fera ériger un jeu de balle, en partie payé par M. Poiré. Quant aux élèves de l'École d'agriculture, qui, jusque-là, avaient pris leurs repas dans le réfectoire des écoliers, mais après eux, il leur donnera un réfectoire spécial. Toutes ces attentions lui attacheront de plus en plus les étudiants.

En arrivant à Sainte-Anne, l'abbé Poiré s'était opposé, comme curé et comme supérieur, aux séances publiques du collège, prétextant certains inconvénients qui peuvent en résulter. Depuis lors, il n'y avait d'autres séances ouvertes

à la population que celle de la distribution des prix. Le personnel en gémissait, car ces séances préparent les élèves à la parole et à la vie sociale. Elles donnent du prestige à une maison et lui font, pour le recrutement, une réclame de bon aloi. M. Trudelle est donc heureux de faire rétablir, par la Corporation, ces séances qui se donnent aujourd'hui à la fête du supérieur, à celle du directeur, et en toutes les circonstances où, sans nuire aux études, elles peuvent avoir leur utilité.

Ajoutons qu'il sut créer et conserver des sympathies nécessaires à la maison. C'est ainsi qu'il fera accorder à la fanfare du collège la permission d'aller, pendant les vacances, aux noces d'or de M. le curé Delâge, grand ami de Sainte-Anne. Ce digne pasteur avait rendu de tels services au collège depuis sa fondation qu'on ne pouvait jamais lui en témoigner une trop grande reconnaissance[1].

*
* *

Un deuil vint assombrir les premiers mois du séjour de l'abbé Trudelle à Sainte-Anne. La maison perdait, dans la personne de M. Zéphirin Caron, professeur de sciences, un jeune prêtre plein de talents et de bonne volonté. C'est à ce dernier que l'on doit le collège-miniature, placé aujourd'hui dans un corridor du quatrième étage, et dont il se servait pour faire, devant les élèves, des expériences relatives à l'électricité. L'abbé Caron fut inhumé, le 4 juin, à Saint-Jean-Port-Joli, sa paroisse natale.

[1] Une fois ou l'autre dans la suite, ces fêtes de vacances se répéteront. Sur les instances de M. l'abbé Israël Dumont[A26], bienfaiteur du collège, la fanfare ira, le 26 juin 1896 et le 24 juin 1899, aux fêtes de Saint-François de Madawaska. En juillet 1895, les élèves avaient donné, à Saint-Joseph de Beauce, la séance dramatique et musicale de la fête du supérieur à Sainte-Anne.

L'année suivante, 1879, la maladie forcera les écoliers à sortir le 27 décembre, pour ne revenir que quinze jours plus tard, le 12 janvier. Ces épidémies sont souvent le cauchemar des directeurs. Elles n'arrivent pas toujours à l'époque des fêtes, mais souvent en pleine année scolaire. Et, alors, quel dérangement dans la discipline et les études !

*
* *

Nommé à Sainte-Anne, M. Trudelle devait remplacer M. Buteau comme assistant-supérieur, mais, d'après l'opinion commune, il ne tardera pas à remplir la fonction de supérieur : *Hoc erat in votis !* En effet, les élections du 13 juillet donnent comme résultat : supérieur, M. Trudelle ; 1er assistant-supérieur et directeur des élèves, M. Eugène Frenette ; 2e assistant-supérieur et procureur, M. Rémi Desjardins ; directeur des ecclésiastiques, M. Édouard Leclerc.

Parce que l'abbé Trudelle habite au collège, on le choisit comme supérieur, de préférence à l'abbé Poiré. On n'ose pas offrir à ce dernier la fonction d'assistant-supérieur, de crainte de l'humilier. Mais, bien au contraire, il sera plutôt humilié de ne pas même être choisi pour cette charge seconde. On voulait par là, pensait-il, le détacher du collège ; heureusement, cette regrettable impression ne dura pas.

Par son élection au supériorat, la situation de M. Trudelle devenait meilleure. Il pouvait maintenant décider une foule de détails d'administration, sans avoir recours à l'abbé Poiré, qui, d'ailleurs, il faut le dire, n'était pas toujours de son avis. Ils étaient l'un et l'autre venus à Sainte-Anne par deux chemins différents : M. Poiré avait passé sa jeunesse ecclésiastique dans les missions et M. Trudelle dans une maison d'éducation. De là, mentalité divergente.

Quelques jours après cette élection, l'abbé Th.-Ét. Hamel, supérieur du séminaire de Québec, alors en vacances à la maison du Petit-Cap (Saint-Joachim) s'empresse de lui écrire : « Je viens d'apprendre que vous avez été élu supérieur du Collège de Sainte-Anne. Permettez-moi de vous en féliciter. Dans toute autre circonstance, je mettrais à mes félicitations quelques restrictions, sous forme de condoléances, car je sais par expérience ce que pèse ce fardeau. Mais comme vous aviez déjà toute la charge, avec quelque chose de plus désagréable, je vous félicite du fond du cœur, purement et simplement, d'un titre qui ne peut qu'améliorer votre position.

« Mes confrères de Saint-Joachim se joignent à moi pour vous présenter leurs hommages. Maintenant que vous pouvez avoir des vacances, il faudrait venir revoir à Saint-Joachim l'ancien théâtre de vos exploits[2]. Veuillez croire que vous nous feriez un sensible plaisir. »

Les premiers mois avaient ennuyé M. Trudelle, mais, peu à peu, la sujétion devint moins lourde et l'attachement de plus en plus prononcé.

« Comment ne pas aimer, écrit-il, une maison où la paix et l'union règnent habituellement, où l'on vit en frères ; une communauté d'élèves soumis, bien disposés et pieux ; un établissement donnant les espérances d'une prospérité toujours croissante, et qui fait disparaître toute crainte de voir encore quelque crise financière ; une solitude des plus agréables et des plus propres à donner à ceux qui l'habitent les meilleurs moyens de chasser les noirs ennuis et les soucis importuns ? » (*Annales.*)

*
* *

[2] L'abbé Hamel fait ici allusion aux récits décrits par M. Trudelle dans son volume : *Les trois souvenirs.*

Le nouveau supérieur a tout une bonne équipe sous sa direction. C'est un plaisir de diriger ces jeunes professeurs : physique : Louis Lessard, eccl. ; mathématiques : Louis Tremblay, eccl. ; petites sciences : Adolphe Michaud, eccl. ; philosophie : Charles Richard, ptre ; rhétorique : Herménégilde Dubé ; belles-lettres : Jean Gosselin ; versification : Louis Saint-Pierre ; méthode : Alphonse Têtu, eccl. ; anglais : John Connolly ; piano : Émile Dionne ; quatrième commerciale : Isidore Deblois, laïc ; École d'agriculture : Narcisse Proulx, ptre.

Comme toujours, on tient beaucoup au progrès dans les études. Aussi M. Trudelle est-il heureux de remercier M. Poiré, qui, à la suggestion de M. Charles Richard, préfet, fonde un prix de $20.00 pour l'étude de la philosophie. Ce prix excite encore actuellement l'émulation des jeunes disciples d'Aristote et de saint Thomas. Dès l'année suivante, M. Poiré renouvellera cette générosité en fondant un autre prix de $20.00, pour la composition littéraire en rhétorique. Le premier portera le nom de Prix Poiré, et le second de Prix Painchaud, deux prix encore très en vedette.

Plus tard (1881), M. Édouard Dufour, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies et Édouard Demers, curé de Saint-Philippe-de-Néri, s'uniront pour fonder un prix de grec, donnant à cet effet, chacun $100.00 dont la rente à 6%, soit : $12.00, sera attribuée, chaque année, à l'élève qui aura le mieux réussi dans trois compositions grecques. Cette langue, quoiqu'on en dise, n'aura-t-elle pas toujours son utilité formatrice ? Elle semble inséparable des vraies humanités. Rome et Athènes : deux phares pour l'étudiant.

Malgré un certain progrès, le nombre des élèves n'était pas encore satisfaisant, et M. Trudelle prit peur, quand le Collège de Lévis décida d'établir un cours classique. Fondé en 1852, pour l'enseignement de matières commerciales, voilà qu'en 1878, Lévis ouvre ses portes aux élèves de l'enseignement

secondaire. On parle même d'y faire le cours classique en 4 ans, ce qui raréfierait considérablement les élèves à Sainte-Anne. Mais heureusement, Lévis établira un cours de six ans, et les craintes que M. Trudelle et sa Corporation avaient manifestées à l'archevêque lui-même, finirent par disparaître. Que les temps sont changés ! De nos jours, ne faut-il pas multiplier les collèges et les externats classiques . . . ? C'est d'abord Saint-Georges de Beauce ; c'est ensuite la Rivière-du-Loup. Et voilà qu'on commence à parler d'autres centres. On ouvre aussi des écoles presbytérales . . . Pourvu que ça dure !

*
* *

Est-il besoin de rappeler que, pendant la crise financière de 1870, M^gr^ Taschereau avait nommé un comité pour surveiller l'administration et voir au paiement de la lourde dette ? Le succès en fut complet, si bien que, en 1878, sa raison d'être disparaissait.

Le 23 août, M^gr^ Taschereau avait écrit :

« Il importe beaucoup au bien du collège que le Comité de la souscription soit, encore cette année, mis au courant de son état financier. Il faudra, par conséquent, que les comptes soient apportés avec un petit résumé dont je puisse donner connaissance, tant au Comité qu'au clergé réuni en retraite. Si c'est possible, le Comité rendra son rapport final et se dissoudra, puis nous fixerons un jour pour chanter le *Te Deum*. Il va sans dire que vous succédez à M. Buteau comme membre du Comité, en vertu de la présente. »

Conformément à la suggestion de l'archevêque et à la proposition de M. Trudelle, la dernière réunion eut lieu à l'archevêché, la retraite pastorale finie ; après quoi, le Comité fut dissous. Dans une circulaire du 7 novembre 1878, M^gr^

Taschereau se sent heureux d'écrire, en terminant le compte-rendu des opérations financières :

« Avant de se dissoudre, le Comité a cru devoir rendre témoignage au zèle et à la générosité vraiment admirables avec lesquels les souscripteurs se sont portés en faveur de cette œuvre importante pour la sauver du naufrage. Ce zèle et cette générosité sont d'autant plus louables que la crise monétaire, qui afflige ce pays tout entier, a rendu plus difficile, et, en certains cas, vraiment héroïque la ponctualité avec laquelle les souscripteurs ont effectué leurs paiements.

« Tout en m'associant de grand cœur à ce beau témoignage rendu aux souscripteurs, je croirais manquer à un devoir important, si je n'exprimais ici ma reconnaissance à Messieurs les membres de ce Comité, pour le zèle, la bonne volonté et le soin avec lesquels ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour mener à bonne fin une entreprise aussi difficile. J'invite spécialement le clergé à rendre grâces à Notre-Seigneur qui a donné sa bénédiction à nos efforts. »

Le 5 septembre, M. Trudelle informait la Corporation de la dissolution du Comité, et le collège recouvrait la liberté qu'il avait perdue en 1871.

*
* *

Dans l'automne de 1878, le marquis de Lorne arrivait au Canada, accompagné de son épouse, la princesse Louise, fille de la reine Victoria. Sa renommée le précédait. Né en 1845, il a étudié au *Trinity College*, de Cambridge, et siégé douze ans aux Communes, pour devenir, en 1875, membre du Conseil privé. Le 7 septembre, on le nomme gouverneur-général du Canada, à la succession du comte Dufferin.

Le 27 septembre, après la traversée de l'océan, il monte, à Halifax, à bord d'un convoi spécial pour Ottawa. Dans un

geste de grande amabilité, il veut bien consentir à faire arrêter le convoi vice-royal à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour y recevoir les hommages du collège et de la paroisse.

C'est donc grande fête à Sainte-Anne. On a dressé un arc de verdure décoré de multiples drapeaux. Les élèves du collège, ceux de l'École d'agriculture et plus de mille citoyens sont à la gare. À l'arrivée du train, vers 3 heures de l'après-midi la fanfare fait retentir le *God save the Queen*. Son Altesse Royale, la princesse Louise et Son Excellence le marquis de Lorne descendent et, au milieu des acclamations, prennent place sur l'estrade qu'on leur a préparée. Ils sont accompagnés de sir John Macdonald, premier ministre du Canada.

Le supérieur, M. Trudelle, leur présente une adresse dont nous citons quelques lignes, qui font bien voir le loyalisme de l'époque : « Excellence, dit-il, nous sommes heureux de votre nomination, parce qu'il va nous être donné d'apprécier à notre profit les hautes qualités d'un grand de cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais, qualités éminentes qui l'ont fait juger digne de monter sur les marches du trône pour y donner la main à une noble princesse, désormais la digne compagne de sa vie.

« Nous sommes heureux encore, Milord, parce que nous aurons ainsi la gloire et le bonheur de posséder au milieu de nous une Altesse Royale dont l'éloge est dans toutes les bouches, et à laquelle le peuple du Canada sera heureux de pouvoir exprimer les mêmes sentiments d'amour et de loyauté qu'il conserve pour Sa Gracieuse et Bien-Aimée souveraine.

« Soyez donc le bienvenu parmi nous, Milord, et veuillez accepter les vœux que nous formons pour le bonheur de Votre Excellence et de Son Altesse Royale pendant leur séjour dans notre cher Canada. Et que Dieu sauve la Reine ! »

Le couple royal fut naturellement très flatté des sentiments de loyauté exprimés par le supérieur du collège.

« Rien ne nous fait plus plaisir, répond le nouveau gouverneur, que de voir le sincère patriotisme qui existe parmi vous, et d'en entendre l'expression dans la loyauté de votre adresse qui nous vient de la part des représentants de deux générations de Canadiens.

« Je suis persuadé qu'ils sont parfaitement sentis, les bienfaits de la monarchie sous laquelle nous vivons, et dont l'appréciation est si clairement démontrée par les paroles des précepteurs de ce collège. Cette appréciation, j'en suis convaincu, trouvera son écho dans la loyauté à la Souveraine de la jeunesse confiée à leur tutelle.

« J'ose espérer que les enfants de ce peuple français du Canada transmettront à la postérité cette loyauté et ce contentement qui ont causé le bonheur et la prospérité du pays. »

Après l'échange des adresses, avec beaucoup d'affabilité, le gouverneur général tend la main au supérieur et lui présente Son Altesse Royale. Il demande ensuite que tous les directeurs du collège lui soient présentés.

La princesse Louise voulut bien dire que la tenue des élèves et la sincérité de la démonstration l'avaient charmée. Des hourrahs enthousiastes retentirent, quand les hôtes royaux reprirent la route de Montréal, et la fanfare fit entendre *Vive la Canadienne*.

Le train royal devait s'arrêter aussi à Montmagny, où les paroissiens, avec M. le député Philippe Landry en tête[A11], firent à ces hôtes distingués une démonstration civile et militaire.

L'archevêque de Québec fut enchanté d'apprendre la réception offerte par Sainte-Anne au gouverneur. Le 1er décembre, il écrivait à M. Trudelle : « Vous avez eu une excellente idée en présentant une adresse au nouveau gouverneur général. La réponse a paru dans le *Chronicle* le lendemain matin, et je l'ai trouvée charmante. Il menace de faire oublier son illustre prédécesseur. »

Cette démonstration, avec adresse et réponse, était bien dans le style de l'époque, longtemps avant le statut de Westminster. On songeait peu, alors, à l'indépendance qui, aujourd'hui, s'en vient, et que même certains malins prétendent déjà arrivée. Que d'orateurs et de journaux politiques en parlent à l'heure actuelle ! La République que Tardivel rêvait jadis pour les bords du Saint-Laurent pourrait bien finir par s'étendre au Canada tout entier. Et, peut-être plus tôt qu'on le pense. Le Canada sera-t-il continuellement inférieur à l'Irlande, et les Canadiens aux Hindous ? Tel est le refrain du jour.

Dans la suite, comme témoignage de bienveillance envers le collège, le marquis de Lorne enverra, à chaque distribution de prix, une médaille frappée à son effigie, pour encourager le succès dans les études. Cet exemple fut longtemps suivi par ses successeurs.

Le marquis de Lorne devait passer cinq ans au Canada[3]. Il y établira, en 1882, la Société royale pour l'avancement des lettres et des sciences, société dont quelques-uns des membres fonderont, à leur tour, en janvier 1945, l'Académie canadienne-française.

*

* *

---

[3] Le 25 juillet 1879, un peu à contre cœur, il avait démis officiellement de ses fonctions le lieutenant-gouverneur de Québec, l'honorable Letellier de Saint-Just. C'est pendant le terme d'office du marquis de Lorne que le Conseil privé impérial décréta en 1880, l'annexion au Dominion de tous les terrains adjacents au Canada ; que l'on entreprit la construction du chemin de fer le Pacifique canadien ; que l'on érigea en districts provisoires l'Assiniboine, la Saskatchewan, l'Alberta, l'Athabaska, au mois de mai 1882.

Le marquis de Lorne quitta le Canada le 27 octobre 1883. Il est décédé le 2 mai 1914.

Est-il nécessaire que le Canada ou l'Empire soit en guerre pour que les jeunes de nos collèges songent aux exercices militaires ? La *Gazette des Campagnes* rapporte qu'à la fin de février 1850, quarante des élèves du cours latin se livrent, avec la régularité d'un soldat, aux exercices militaires qui leur sont enseignés par M. Chs Howard Hevret, sergent du bataillon « B » de Québec.

Plusieurs autres élèves auraient désiré faire partie de la compagnie, mais le nombre limité d'uniformes et de fusils ne permettait pas d'en admettre davantage.

M. le supérieur avait posé ses conditions aux élèves : « Que pas une heure ne soit prise sur le temps des études, mais que tout se fasse durant les heures de récréation. » Les exercices gymnastiques auxquels on astreint ces jeunes militaires sont un peu fatigants, mais c'est pour eux une véritable récréation hygiénique.

« Si, dit la *Gazette*, les exercices se continuent ainsi . . . avec une précision et une régularité vraiment militaires, nous croyons qu'il y aura plusieurs gradués. Si, dans tous les collèges, les élèves y mettent autant de bonne volonté, l'honorable M. Masson, ministre de la milice, aura raison d'être fier d'y avoir introduit l'enseignement militaire, sans que les autres branches aient à en souffrir. Les élèves ont à se priver de récréation pendant une heure par jour, et font avec plaisir ce sacrifice. »

On montra, pour les exercices, beaucoup de zèle pendant la première année. L'élève Cantillon, qui devint plus tard vicaire à la cathédrale de Toronto, avait été nommé capitaine. Mais hélas ! dès la seconde année, ce zèle diminua sensiblement, et la compagnie finit par se licencier. Le dieu Mars perdait son empire[4].

---

[4] Dans l'automne de 1891, il y aura des exercices militaires libres sous la direction du capitaine Alfred Potvin. Le major Taschereau présidera, le printemps suivant, une revue militaire préparée par le sergent Raimbault.

Avouons que les jeunes, alors comme aujourd'hui, aimaient encore mieux feuilleter le dictionnaire, et même manier la plume que le fusil. *Si vis pacem, para pacem !*

*
* *

De nature enthousiaste, les élèves apprécient hautement les réceptions faites aux hommes d'État, mais ils ne se réjouissent pas moins de fêter les personnages d'Église. Nos maisons ne sont-elles pas, pour la plupart, des collèges-séminaires ?

Dans une lettre datée du 7 septembre 1880, Mgr Taschereau écrivait à l'abbé Trudelle :

« Mgr Antoine Racine, de Sherbrooke, est parti ce matin pour l'Islet, d'où il doit se rendre avec M. Delâge jusque chez vous. »

Le lendemain, il y avait donc fête au collège. Plusieurs prêtres du voisinage s'étaient rendus saluer l'auguste visiteur. Le supérieur le présente à la communauté. Et Mgr Racine de dire sa joie de voir le collège fondé par M. Painchaud, et d'offrir ses meilleurs vœux au supérieur actuel, qui fut son ami d'enfance et son confrère de classe. Il annonce alors à l'assemblée qu'il nomme M. Trudelle vicaire-général de son diocèse, et il lui présente en même temps ses lettres honorifiques, datées du 31 août. Inutile de dire la joie des prêtres et des élèves. La fête se termine par l'octroi d'un grand congé, ce qui met le comble au bonheur de la gent écolière. *Deus nobis hæc otia fecit*[5].

*
* *

Comme tous ses prédécesseurs, le supérieur Trudelle devait connaître les embarras causés par les démissions ou les départs.

[5] M. Trudelle dut donc à Mgr Racine, de Sherbrooke, le titre honorable de vicaire-général, mais, dans son excessive humilité, il ne voulut jamais le porter.

Monsieur Charles Richard avait renoncé à la préfecture, il fallait lui trouver un remplaçant pour cette charge importante. « Tout le monde sent la nécessité d'une préfecture des études, écrit Mgr Dupanloup. Ce n'est pas seulement pour la réglementation de certains détails matériels, pour une certaine marche extérieure des classes dans une maison, qu'un préfet des études est nécessaire, c'est surtout pour donner une impulsion véritable et une forte direction à toutes les études ; pour souffler à tous, professeurs et élèves, la flamme de l'émulation ; pour stimuler efficacement et sans cesse le travail ; pour régler, surveiller tous les enseignements ; pour fortifier le gouvernement de toutes les classes ; pour empêcher et prévenir les négligences, les divergences ; en un mot, pour exercer de haut, sur l'ensemble des humanités, une action sans laquelle chacun faisant de son côté et à sa mode, tout irait à l'aventure, et on ne saurait jamais où en sont les études d'une maison[6]. »

On songea à l'ancien préfet, M. Charles Bacon, devenu curé de Notre-Dame-de-Laterrière, au Saguenay. Mgr Taschereau, après une certaine hésitation (il n'avait pas oublié « l'appelant » de 1870), approuva ce choix, mais il fallait le consentement de Mgr Dominique Racine, de Chicoutimi, dont M. Bacon était le sujet. Mgr Racine, parent de M. Trudelle, se rappela, avec la meilleure grâce du monde, que ce dernier avait été son professeur de belles-lettres à Québec, et il se rendit à sa demande, mais non sans en souligner la principale raison. « Si vous n'étiez pas à la tête du collège, soyez assuré que je ne consentirais pas. » (16 juillet 1878.)

M. Bacon quitte donc le Saguenay, où il est remplacé par l'abbé Jos. Lizotte, assistant-procureur à Sainte-Anne[7]. Les

---

[6] *De l'éducation*, tome III, p. 204.

[7] Né à Saint-Roch-des-Aulnaies en 1849. Ordonné à Québec par Mgr Persico, en 1875 ; professeur et assistant-procureur au Collège de Sainte-Anne (1875-1878) ; curé de Roberval (1878-1900) et de Saint-Jean-Deschaillons (1900-1920) ; retiré ensuite à Roberval où il décède le 21 juin 1934.

espérances que l'on a fondées sur le nouveau préfet ne se réaliseront pas complètement. L'intérêt qu'il déployait jadis pour les études s'est amoindri. On dirait qu'il n'a consenti à revenir à Sainte-Anne que pour s'évader du Saguenay. C'est dans ce sens que l'on interpréta la démission qu'il donna quelques mois seulement après son retour au collège. La vie du ministère paroissial l'avait séduit, et il ne désirait rien tant que d'y retourner, mais dans le diocèse de Québec. Dès la fin de l'année scolaire, en juillet 1879, il était nommé curé de Berthier, pour devenir, deux ans plus tard, curé de l'Islet, où il est décédé le 21 septembre 1905. M. Édouard Leclerc devait lui succéder à la préfecture.

De son côté, le procureur, l'abbé Rémi Desjardins, était à la tâche depuis cinq ans. Fatigué de ce genre de travail, il jugea le temps venu de prendre un peu de repos en changeant de fonction. Et, dans l'automne 1879, M^gr^ l'archevêque le nommait à Sainte-Louise pour remplacer M. George Beaulieu, qui acceptait le cure de Saint-Onésime.

Heureusement, bien qu'il ne soit plus le supérieur, M^gr^ Poiré continue, après un instant d'hésitation, à s'intéresser beaucoup au collège. Il donne de son argent et souvent de son temps. Ainsi le voit-on prendre part aux différentes fêtes du collège.

À la distribution des prix, en juin 1880, après le discours d'adieu des finissants, prononcé par Adolphe Dionne, M. le supérieur invite le grand-vicaire Poiré à prendre la parole. Celui-ci adresse d'abord aux élèves quelques mots d'encouragement, puis il dit que le discours qu'il vient d'entendre lui rappelle de précieux souvenirs. Ne finissait-il pas lui-même, il y a 50 ans, ses études au petit-séminaire de Québec ? Il y avait pour confrères de classe : MM. Zéphirin Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace, Louis Parent, curé de Saint-Jean-Port-Joli, Simon Moreau, curé de Saint-Simon, l'honorable J.-E. Turcotte, un des fondateurs du séminaire des Trois-Rivières,

le docteur Zéphirin Nault, l'avocat G. Baillargé, le docteur Louis Labrecque, de Lambton. « Tous sont morts, dit-il, à l'exception de deux d'entre eux. À cette époque de mes études, Messire Painchaud venait de fonder le Collège de Sainte-Anne, et quelques mois après, trois de mes confrères, MM. Z. Sirois, Louis Parent et J.-E. Turcotte, qui avaient la soutane, y furent appelés comme professeurs. De ce moment, je m'intéressai vivement à cette nouvelle institution que j'ai toujours aimé à voir progresser[8]. » Pour les élèves, ces paroles ne manquaient pas d'un certain intérêt historique. L'affection de M. Poiré pour Sainte-Anne datait donc de loin.

*
* *

Dans une maison d'éducation, il n'y a pas que des questions d'études et de personnel à régler. Ne faut-il pas pourvoir aussi à l'hygiène, à l'alimentation, à l'entretien des édifices et aux améliorations de toutes sortes ? C'est la partie prosaïque.

Le service d'eau, voilà l'une des toutes premières nécessités. Depuis la fondation du collège, on charroyait à la tonne l'eau nécessaire à la maison et à la ferme. *Roussin*, le petit âne de M. Painchaud, était depuis longtemps chargé de ce transport. Une fois rendue au collège, l'eau se portait à la chaudière, dans les chambres et aux dortoirs. Cette corvée occupait un serviteur pendant une bonne demi-journée.

Le 20 avril 1879, la Corporation décide d'établir un petit aqueduc qui, de la fontaine située dans le jardin de la ferme, conduira l'eau jusqu'au collège. Sans doute, il en coûtera quelque chose, mais moins, cependant, que le service en usage jusque-là. Au prix de $400.00, M. Picard, ferblantier de

[8] *Gazette des Campagnes*, 15 juillet 1880.

Québec, introduira l'eau au moyen d'une pompe aspirante et foulante actionnée par un manège. Quel écolier d'autrefois ne se rappelle le fameux « Ancline », et son bœuf légendaire, préposé à ce service nouveau ?

En 1880, le Collège vend à M. Geo. Pelletier, au prix de $300.00 avec rente annuelle de $12.00 pour le terrain, une tannerie située entre la maison Grondin et le chemin public du nord. Cette boutique rapportait plus de tracas que de profits[9].

Au mois d'octobre de la même année, la Corporation décide de faire bâtir une grange pour remplacer celle de la ferme qui menace ruine. Le procureur, M. Narcisse Proulx, successeur de M. Desjardins, se met à l'œuvre ; il fait couper et descendre à la ferme, puis au moulin, le bois nécessaire. Mais dès le commencement de l'hiver, il est question de placer sur le collège des toits français, et les travaux de M. Proulx sont alors suspendus. Le 20 novembre, l'archevêque écrivait à M. Trudelle : « Vous faites bien de réparer peu à peu ce qui menace ruine, et d'agrandir vos dortoirs. Pour ces derniers, prenez bien les précautions afin que ce soit chaud en hiver, et avisez aux moyens de ventiler. »

*
* *

Mais comment tous ces différents projets d'amélioration, d'agrandissement ou de construction, ne susciteraient-ils pas des craintes ? La pénible impression des difficultés financières

[9] Le 27 avril 1886, M. Trudelle vendra à M. François Richard, père des quatre abbés Richard, l'ancienne maison Grondin au prix de $300.00 et passera un bail pour l'emplacement de cette maison ($25.00 par année) située dans l'ancien jardin d'en bas. La famille Richard habitait autrefois dans le haut de Sainte-Anne, une maison de pierre, sur les confins de Saint-Roch-des-Aulnaies.

de 1870 n'était pas complètement disparue. « La peur d'être de nouveau appelé à *boursiller*, écrit M. Trudelle dans les *Annales*, faisait prêter l'oreille à ce qu'on entendait dire et répéter de temps en temps : que le Collège s'en allait de nouveau à la banqueroute ». Quelques paroles imprudentes de M. Poiré avaient même un peu accrédité ces cancans. Mais pourquoi craindre ?

Qu'on lise ce que, le 7 septembre 1880, M^gr^ Taschereau écrit à M. Trudelle : « Je suis très heureux de voir que les affaires sont en si bon état. L'année prochaine, à la retraite, il sera utile de donner un petit aperçu général des opérations, pour faire cesser la crainte et tout bavardage. »

Et, le 25 novembre : « Je vous félicite sur le bon aspect que présentent les finances. J'espère qu'avec la grâce de Dieu et le secours de saint Joseph, toutes mes espérances se réaliseront. »

De son côté, M. Pilote, demeuré plus que jamais l'ami fidèle du collège, écrit, le 9 septembre : « Je vous remercie beaucoup des bonnes nouvelles que vous me donnez sur l'état du collège. C'est une belle réponse à faire à ceux qui crient à la banqueroute. Ces messieurs ont le mal de la banqueroute, mais ils l'ont dans la tête. Laissez-les dire. La Providence veille toujours ; j'ai passé par là, c'est-à-dire, par la voie des insinuations malveillantes, de la calomnie, enfin par tous les coups de langue de *falsis fratibus*. Ne soyez pas surpris d'en trouver encore sur votre passage. »

Ces lignes de M. Pilote nous disent suffisamment sa conviction : avec le temps, et sa confiance en la Providence, il aurait pu sauver lui-même le collège, si on lui en eût laissé la direction. Oui ! mais quel succès aurait couronné ses efforts ? Dieu seul le sait.

En 1881, on se met donc à l'ouvrage pour faire au collège les toits français mansards. Le 10 janvier, la Corporation

accepte les plans et devis de l'architecte David Ouellet, ancien élève.

Il n'avait d'abord été question que de l'aile du cours latin bâtie par M. Painchaud, et qui était à recouvrir. On songea qu'un toit français lui donnerait meilleure apparence, et, surtout, offrirait un dortoir plus haut, plus hygiénique, mieux ventilé. Mais pourquoi pas un toit français aussi sur l'aile Mailloux ? M. Poiré aidera peut-être à en défrayer le coût. On décide donc la construction de deux toits français. L'architecte s'offre, moyennant $375.00, pour conduire les travaux à l'entière satisfaction du surveillant nommé par la Corporation. Cette dernière accepta.

Monsieur D. Ouellet commence donc par faire équarrir et charroyer, pendant l'hiver de 1881, le bois de charpente. Mais quelle apparence aura l'ancien dôme au milieu de cette restauration ? Peut-être vaut-il mieux le renouveler lui aussi, en l'harmonisant avec les toits français à construire. Ainsi pense-t-on, à l'intérieur et à l'extérieur du collège. Les dépenses seront considérables, mais M. Poiré est encore là. On le persuade d'en faire son œuvre du moment, et l'ensemble des travaux se trouve décidé. Les deux dortoirs et la plus grande partie du dôme devaient être faits dans les vacances, qui commencèrent le 23 juin. Il fallait enlever 250 pieds de couverture, élever de quatre pieds les ailes Painchaud et Mailloux, et d'un étage complet les murs de l'avant-corps destinés à recevoir le nouveau dôme ; élever la chapente, couvrir le toit de tôle galvanisée, et faire la menuiserie intérieure. Deux mois pour tout ce travail, c'était bien court !

Cependant l'architecte Ouellet et le contre-maître Dessylva conduisirent si bien l'ouvrage que tout fut prêt, du moins ce qui était nécessaire, pour la rentrée des classes, le 6 septembre.

Quelle ne fut pas la satisfaction de M. Trudelle ! Mais aussi quelles vacances ! Procureur depuis le départ de l'abbé Narcisse Proulx, le 11 février, il devait voir à tout : surveiller

un chantier d'environ 50 ouvriers, aviser au moyen de rencontrer les dépenses et agir en même temps comme supérieur.

Il fallait déménager l'ameublement de la partie en construction, le transporter dans l'aile Pilote, et le replacer ensuite, avant le retour des élèves. Et quand la pluie tombait en orages, quels dégâts ! La partie centrale ne fut complètement à l'abri que longtemps après la rentrée des classes. Le 8 octobre 1881, la croix est placée sur le dôme, et le 15, les clochers des ailes Painchaud et Mailloux sont terminés. Les couvreurs en tôle complètent leur ouvrage le 21 avril 1882.

On ne finira le dôme que dans l'été. Le soir de la fête du supérieur, on en fit l'inauguration par une superbe illumination. Du haut de la galerie qui entourait le nouveau dôme, la fanfare donna ses plus joyeux morceaux.

« Les travaux ont coûté $17,000.00, écrit M. Trudelle dans les *Annales*, c'est-à-dire environ $5,000.00 de plus que l'estimé de l'architecte. Il ne faut pas en être trop surpris : « Qui bâtit, ment », dit le proverbe. Dépense énorme pour une maison qui venait d'échapper à la banqueroute ; cette dépense pouvait justifier jusqu'à un certain point les cancans dont on a parlé. Mais enfin, cela est fait qui devait se faire tôt ou tard, et cela est payé, sans avoir nui au crédit du collège. Et ce dôme, que tout le monde trouve magnifique, donne à notre institution une apparence de prospérité dont elle avait besoin, car « il vaut mieux faire envie que pitié[10] ». »

M. Poiré donna $4,000.00. Le paiement des $13.000.00 qui restait à rencontrer fut facilité par les dons généreux suivants faits dans la même année, savoir : $4,000.00 par M. Édouard Demers, curé de Mont-Carmel, avec charge de lui payer une rente de 6% jusqu'à sa mort ; $3,200.00 par M. Walstan Blais, alors chapelain du Bon-Pasteur, à 6% pendant

[10] Dans la salle académique actuelle, on voit, sur la toile de la scène, le collège Trudelle, auquel s'est ajoutée à droite l'aile Saint-Antoine, en 1902.

25 ans ; $2,000.00 par M. Antoine Martel, curé de Saint-Joseph de Beauce, à 6%, et une bourse pour les élèves, après sa mort. Ces Messieurs sont regardés comme bienfaiteurs particuliers du collège, et, dans les circonstances spéciales où se trouvait la maison, leurs dons généreux ont rendu un très grand service.

Monsieur Doucet, curé de Sainte-Hélène, retiré à Sainte-Anne chez son beau-frère, le docteur Arthur Desjardins, avait aussi fondé une bourse de $1,000.00 en 1880.

Tout comme la situation intellectuelle et disciplinaire, la situation financière était donc jugée satisfaisante, et nul ne s'y intéressait plus que M. Trudelle. « Dans l'éducation comme dans la guerre, écrit Mgr Dupanloup, on ne dédaigne pas impunément ce qui est le nerf de la guerre, l'argent. Les choses matérielles sont beaucoup plus liées qu'on ne le pense aux choses d'ordre supérieur[11]. »

[11] DUPANLOUP, *De l'éducation*, vol. 3, p. 232.

II

(1881-1884)

Le « terrible quotidien ». — Le supérieur Trudelle est aussi procureur. — Le fonds d'Hébertville. — Local de la bibliothèque. — Bâtisse sur la ferme. — La succession de Madame Wexler et l'éducation. — Départ de MM. Eugène Frenette, directeur et Édouard Leclerc, préfet. — Entrée de MM. Émile Dionne, Adolphe Michaud et Alphonse Têtu. — Encore la question des vacances.

Noces d'or du grand-vicaire Poiré, supérieur. — Visite de Mgr F.-X. Bossé, préfet apostolique du golfe Saint-Laurent. — Ses missions. — Études théologiques et nouveau règlement des séminaristes. — Les élèves vont saluer à son passage Mgr Taschereau en route pour Rome. — La question universitaire. — La fête du supérieur. — Prêtres et journalistes de Sainte-Anne. — Les événements historiques qui intéressent les élèves.

LE « terrible quotidien » sera toujours une des grandes difficultés de nos maisons d'enseignement. Le prêtre s'y voit harcelé de tous côtés. C'est souvent un « homme mangé » par les occupations.

Rappelons que, depuis le 11 février 1881, M. Trudelle était procureur en même temps que supérieur.

Il devait, comme tel, s'occuper non seulement de l'administration temporelle *intra muros*, mais aussi des affaires *extra muros*. Afin de lui faciliter cette besogne, l'abbé Bruno Leclerc, ancien procureur[1], curé d'Hébertville, est nommé agent de la Corporation du collège pour la gestion des affaires au Saguenay, connues sous le nom de « fonds d'Hébertville ».

Par ces mots, on entend les sommes dues au collège en vertu d'obligations et de billets donnés par certains citoyens du comté de Chicoutimi, et les revenus de deux terres que la Corporation possédait dans le canton Caron. Le curé Delâge,

[1] Voir Appendice 32 du tome 1er, p. 530.

de l'Islet, s'était beaucoup intéressé jadis à la colonisation de MM. Hébert et Pilote. Il possédait les $^{3}/_{11}$ du « fonds d'Hébertville ». Le 3 octobre 1881, il vend ses droits pour la somme de $1,000.00, de sorte que le Collège devient le seul propriétaire de ces fonds provenant de l'ancienne Société de colonisation du Saguenay : une valeur d'à peu près $5,000.00.

À l'heure actuelle, le Collège de Sainte-Anne n'a plus de propriétés au Saguenay, mais combien il s'estime heureux de suivre les développements de cette région fondée par plusieurs de ses amis et de ses anciens élèves ! Ne dit-on pas aujourd'hui : « Le royaume du Saguenay » ? Avec quel bonheur le Collège de Sainte-Anne prendra part, plus tard, aux fêtes du monument Hébert dévoilé à Hébertville. Ce sera le prélude des fêtes du monument Pilote à Sainte-Anne.

*
* *

Aux affaires financières, l'abbé Trudelle préférait naturellement les livres. L'histoire nationale et la littérature eurent ses préférences. Toute sa vie, symbole touchant, il conserva son *Cours de rhétorique*, et ce n'est qu'en 1896, cinquante-huit ans après avoir fini sa classe, qu'il s'en départit en faveur du Collège de Sainte-Anne, non sans lui avoir fait de sincères adieux qu'il inscrivit à la première page du précieux volume.

C'est donc avec plaisir qu'il s'occupera de la bibliothèque du collège. Dans une maison d'enseignement, on l'estime toujours, après la chapelle, la pièce la plus intéressante. Qu'y a-t-il de comparable aux jouissances intellectuelles que nous procurent « nos amis, les livres » ?

Avant la construction du dôme, la bibliothèque était placée au second étage de l'avant-corps, à l'endroit même qui servait jadis de chapelle. Pendant les travaux de l'été 1881, on dut en transporter les volumes un peu partout dans la maison

Il s'agissait maintenant de les remettre en place. M. Trudelle avait déjà commencé à préparer cette réinstallation, quand on décida de placer cette bibliothèque dans la pièce supérieure, au 3e étage. Elle pourra y être plus facilement agrandie, et l'ancien endroit, avantageusement utilisé. L'étage sous le dôme lui servira alors de galerie. Que ne peut-on espérer dans une ère de progrès !

Les travaux de cette pièce nouvelle allèrent plutôt lentement. Les échafauds utilisés par les plâtriers ne disparurent qu'au mois de mai suivant, alors que les ouvriers terminèrent la menuiserie. Le supérieur Trudelle installe lui-même les volumes sur les rayons. Et, dans les *Annales*, il écrit avec une joie visible : « Lorsque cet appartement sera terminé, ce sera le plus beau de la maison. » Il y place les nombreuses brochures d'histoire canadienne et de polémique qu'il a soigneusement collectionnées et fait relier, en plusieurs volumes, sous le titre significatif de *Musée national.*

C'est là qu'on voyait : les livres par milliers, les différents articles du musée général, le fameux plan-relief de Sainte-Anne ; là qu'on apercevait toutes sortes de souvenirs transmis par l'antiquité, souvenirs surtout du fondateur : *v.g.* sa barette, son rabat, son fusil de chasse, le petit navire d'ivoire[2], etc. . . L'écolier nouveau qui arrivait au collège prenait plaisir à contempler ces « reliques parlantes ». Elles manquent aux écoliers d'aujourd'hui qui vont visiter le musée. Oh ! les incendies . . . !

Le 7 mars 1882, M. Trudelle donne sa démission comme procureur. Il ne s'entend pas très bien avec M. Poiré au sujet d'une construction importante à faire sur la ferme du collège. M. Poiré veut réparer, tandis que M. Trudelle juge qu'il faut du neuf. À chacun son tempérament, et chacun y tient.

---

[2] De ce petit navire, qui se voit encore au musée actuel, on pourra lire l'histoire dans la *Vie de C.-F. Painchaud*, par N.-E. DIONNE, p. 312.

L'abbé Adolphe Michaud, vicaire à Saint-Pacôme, lui succède ; et, au printemps de 1883, la Corporation fait construire cette bâtisse de la ferme que l'on réclame comme nécessaire. C'était une grande dépense, mais, devant servir plus de trente ans aux nécessités agricoles (on y logera cheptel et moisson), cette bâtisse s'imposait.

La succession de Madame Wexler, décédée à Québec, le 4 mai 1882, viendra heureusement aider la situation financière. La rente que, depuis 50 ans, le Collège paie à cette bienfaitrice se trouve à disparaître, et de plus, par son testament, Madame Wexler lègue à Sainte-Anne ses biens, évalués à $3,000.00, à condition de pourvoir à ses funérailles, et (pendant 25 ans) de pensionner gratuitement deux élèves de Charlesbourg. Les docteurs Joseph Pageau et David Paradis ainsi que le Père Ernest Paradis (des Pères Blancs), alors écoliers, seront les principaux bénéficiaires de cette bourse.

*
* *

À la fin de chaque année scolaire, la question du personnel revient automatiquement. C'est toujours l'inquiétude du supérieur d'avoir à le renouveler, du moins partiellement. Les vides ne sont pas toujours faciles à combler.

M. Édouard Leclerc[3], préfet des études depuis quatre ans, ne ménageait ni ses forces, ni son dévouement ; mais de ca-

[3] Né à Saint-Jean-Port-Joli, en 1845, de F.-X. Leclerc-Francœur et de Marie-Anne Cloutier. L'abbé Éd. Leclerc fit ses études à Sainte-Anne où il fut ordonné le 16 octobre 1870. Assistant-procureur (1870-72) ; en repos (1872-73) ; directeur des ecclésisatiques et professeur de théologie (1873-79) ; préfet des études et professeur de philosophie (1872-1882) ; vicaire à Saint-Pacôme (1882) ; assistant à Saint-Lambert de Lévis (1882) ; vicaire à Saint-Charles de Bellechasse (1882-83) ; curé de Saint-François, I. O. (1883-1905), où il est décédé le 2 janvier 1905.

ractère plutôt difficile, il n'allait pas à tous. Aussi, M^gr^ Taschereau crut-il à propos de l'appeler au ministère paroissial.

À la satisfaction de ses confrères, l'abbé Eugène Frenette remplissait, depuis 1874, la fonction de directeur des élèves. On admirait sa bonté, son tact, son dévouement. Même ses distractions le rendaient aimable. Mais il était fatigué ; il donna sa démission, en faisant aussi valoir des raisons de famille (27 juin 1882). Quel embarras et quel regret pour M. Trudelle, qui lui écrit : « Je vous redirai de nouveau ce que je vous ai dit souvent de vive voix, que ce départ est regrettable pour la Maison qui a grand besoin de sujets, et en particulier d'un directeur des écoliers, bon, prudent et capable de diriger une communauté à la satisfaction des parents et des élèves. Mais je comprends que vous avez de bonnes raisons de donner votre démission, et qu'on ne peut pas exiger plus longtemps de vous les sacrifices que vous avez bien voulu faire pour le Collège de Sainte-Anne, au nom duquel je vous remercie sincèrement. »

Les directeurs précédents étaient M. Wilbrod Tremblay (1872-73), M. Herménégilde Dubé (1873-74). Une seule année avait suffi à épuiser les forces de l'un et de l'autre.

Pour remplacer ces démissionnaires, on songe à l'abbé Placide Beaudet, un ancien de Nicolet, aumônier de l'archevêché de Québec, et à M. André-Albert Blais, ancien élève de Sainte-Anne, aumônier du Bon-Pasteur, futur évêque de Rimouski. Ni l'un ni l'autre n'acceptent.

C'est alors que l'évêque accorde l'abbé Alphonse Têtu, vicaire à Sainte-Claire. C'était une précieuse acquisition. On le nomme professeur de rhétorique. Ses élèves en conserveront un ineffaçable souvenir. Avec lui, point de jours gris et monotones ; son enseignement, toujours efficace, pétille d'esprit.

L'abbé Charles Richard rêvait, à son tour, de partir. Sur les instances du supérieur, il finit par accepter le directorat des élèves et la préfecture des études.

Toutes ces nominations avaient causé bien des soucis à M. Trudelle, mais l'archevêque vint à son secours. Aussi, après avoir obtenu M. Têtu et M. Michaud, le supérieur est-il heureux d'écrire dans les *Annales* : « Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici la facilité avec laquelle l'archevêque Taschereau a toujours accordé, à la demande du Collège, les prêtres qui ont été demandés, et qui ont bien voulu consentir à venir y demeurer. Quelle différence avec les premiers temps de cette Maison ! » En effet, on se le rappelle, M. Painchaud et M. Mailloux avaient éprouvé bien des échecs auprès des évêques de Québec à ce sujet.

*
* *

Comme toujours (qu'on nous permette d'y revenir), la question des vacances du jour de l'an se débattait alors dans les différents collèges. En cette année 1882, les élèves obtinrent congé, du 30 décembre au 3 janvier. Et M. Trudelle d'écrire dans les *Annales* : « Il est probable que ces vacances continueront à l'avenir, parce que, pour ce Collège au moins, les avantages l'emportent de beaucoup sur les inconvénients. D'un côté, plus de maladies feintes, dites « maladies du jour de l'an », plus de demandes importunes, plus de plaintes de la part des parents ; et, de l'autre côté, jusqu'au jour du départ, bonnes dispositions et bon esprit chez les élèves, qui continuent leur travail sans préoccupation, parce qu'ils savent qu'ils seront libres de partir et d'être avec leurs parents au jour de l'An.

« Autrefois, on n'aurait pas eu la pensée d'aller à Québec ou dans les paroisses éloignées, à cette époque de l'année ;

mais avec la facilité que donnent les chemins de fer, ce n'est plus la même chose, et il devenait de plus en plus difficile de lutter contre les désirs des élèves et des parents. » Malheureusement, de nos jours, ces désirs deviennent de plus en plus impérieux. Qui donc pourra y résister quand arrivera ... la force atomique ?

*
* *

Les noces d'or sacerdotales sont aujourd'hui fréquentes. Jadis, les prêtres étaient moins nombreux et vivaient moins longtemps. La médecine, et surtout la chirurgie, n'opéraient pas les miracles actuels.

À Sainte-Anne, les 21 et 22 février 1883, on célèbre le jubilé d'or sacerdotal du grand-vicaire Poiré.

Les fêtes commencèrent au couvent des Sœurs de la Charité. Fondé par l'abbé Alexis Bourret, agrandi et transfiguré par l'abbé Odilon Paradis, ce couvent bénéficia de la protection généreuse de M. Poiré.

Dans l'adresse qu'on lui présente, on a délicatement rappelé son travail apostolique et ses difficiles missions de la Rivière-Rouge. En réponse, M. Poiré fait part de quelques-uns de ses souvenirs, et, tout ému, il parle, entre autres choses, de ses catéchismes au Manitoba et de son séjour au Témiscamingue.

« À mon arrivée à la Rivière-Rouge en 1832, dit-il, il n'y avait qu'une école pour les filles. Aucun garçon ne savait lire pour apprendre le catéchisme. M^gr^ Provencher me proposa d'établir, près de l'église, une école pour les garçons. Je réunis 24 de ces petits, et je commençai l'enseignement au mois de juillet 1832. Au mois de juin suivant, tous pouvaient lire le français et le latin ; neuf pouvaient écrire et savaient les quatre premières règles de l'arithmétique. En même

temps, ils avaient étudié leur catéchisme et, en retour, ils m'avaient appris bien des mots sauvages et même des phrases.

« Aussitôt après, en juin 1833, j'accompagnai la caravane des chasseurs de bisons, ce que j'ai fait onze fois pendant mon séjour à la Rivière-Rouge. Revenu au Canada en 1838, je continuai, en 1839, l'œuvre des missions au Témiscamingue et ailleurs. Si j'ai pu faire du bien, comme vous le dites, vous devez l'attribuer aux âmes dévouées qui forment partie de l'Association de la Propagation de la Foi. » Quel bien, en effet cette société ne fait-elle pas, un peu partout dans l'univers ! Elle s'avère plus nécessaire que jamais pour le milliard de païens à convertir.

Et la fête se continue au collège.

Les murs de la salle sont couverts de joyeux festons, de tentures et d'inscriptions magnifiques. On y voit le portrait du fondateur et des bienfaiteurs, parmi lesquels se détache celui de M. Poiré, avec les inscriptions : « Il passe en faisant le bien. » — « Longue vie à notre bienfaiteur. » — « Prix Painchaud. » — « Prix Poiré. » — « En 1875, il nous apporta la joie et l'espérance. » L'adresse, présentée par l'étudiant Georges Têtu, disait :

« Non content d'avoir sauvé, au prix des plus généreux sacrifices, l'œuvre sainte et patriotique de l'illustre Painchaud, vous avez voulu rester auprès de nous, comme un ange tutélaire. Nos jeux multipliés, nos salles, nos classes, tout notre cher collège embelli par vos soins, tout ce qui nous entoure, enfin, parle bien haut à nos cœurs pour les remplir de vénération et de gratitude. »

À sept heures du soir, séance littéraire, dramatique et musicale. On y joue les *Jeunes Captifs*, et M. Thomas Chapais, avocat, ancien élève sorti du collège depuis huit ans, prononce un magnifique discours sur l'importance de l'éducation chrétienne que l'on reçoit dans nos maisons d'éducation.

Le lendemain, à l'église paroissiale, messe solennelle. M. Émile Dionne tient l'orgue et M. L.-N. Lessard dirige le chœur des élèves. M^gr^ l'archevêque Taschereau fait le sermon de circonstance.

Après la messe, présentation d'une adresse au nom des paroissiens de Sainte-Anne : une autre, au nom des paroissiens de Saint-Joseph de Lévis. Les adresses de Deschambault et de Saint-Alban devaient parvenir au destinataire deux jours plus tard.

Les principaux personnages présents à la fête y prirent la parole. On y voyait : M^gr^ Taschereau, M. le grand-vicaire Edmond Langevin, de Rimouski, M. E. Méthot, recteur de l'université Laval, le chanoine Langis, supérieur de Rimouski, les Pères Taché et Resther, s.j., MM. les curés Delâge, N.-T. Hébert, P. Lagacé, principal de l'École normale, Geo. Potvin, Nap.-Jos. Sirois, Achille Vallée, Chs Bacon, Ant. Gauvreau, C.-A. Marois, Paul Bruchési, futur archevêque de Montréal.

Un grand nombre de personnes étaient venues de l'extérieur se prévalant du privilège octroyé par M. A.-R. MacDonald, surintendant de l'Intercolonial, lequel avait accordé des billets d'aller et retour au prix d'un billet simple. La brochure des Noces d'or reste aujourd'hui comme souvenir de ces grands jours.

*
* *

Autre belle fête au collège, le 26 septembre 1883. C'est la visite d'un ancien élève, enfant de la paroisse de Sainte-Anne : M^gr^ F.-X. Bossé, préfet apostolique du golfe Saint-Laurent[A7]. Reçu par le supérieur Trudelle aux accents de la fanfare, il rappelle d'abord aux jeunes ses souvenirs d'enfance à Sainte-Anne.

« C'est ici que je suis né, que j'ai été baptisé, que j'ai fait ma première communion, que j'ai été confirmé ; ici même, j'ai passé les neuf ans de mon cours collégial, les quatre années de mon grand-séminaire ; ici j'ai été fait prêtre et dit ma première messe, il y a 20 ans ; mon père et grand nombre de mes parents reposent dans le cimetière de cette paroisse. Que de fois ces souvenirs ont ranimé mes forces, relevé mon courage ! Je m'excitais à être digne de cette maison, de mes supérieurs et de mes confrères.

« Aujourd'hui, je reviens avec émotion et bonheur à mon cher Sainte-Anne et je lui dis : *Leva in circutu oculos tuos et vide.* Déjà, tant de tes fils occupent des postes d'honneur en différents endroits du pays. Une nouvelle colonie a été transplantée sur les rives du grand-nord, et dans la personne de leur chef, ton enfant lui aussi, ils viennent aujourd'hui se réchauffer au foyer du zèle apostolique. »

M^gr^ Bossé dit que sa préfecture de la Côte nord s'étend depuis la rivière Portneuf, au Blanc-Sablon, jusqu'à la baie d'Hudson, et qu'elle couvre 600 lieues de superficie. Ces 600 lieues sont habitées par 700 familles de blancs, dont 100 familles protestantes et 700 familles sauvages appartenant aux trois nations des Montagnais, des Nascapis et des Esquimaux, encore infidèles en partie. L'année précédente, pour défricher ce champ, à part les deux Pères Oblats missionnaires des Sauvages, sur quatre prêtres séculiers, « nous étions trois venant du collège de Sainte-Anne ».

L'arrivée du préfet apostolique à la Pointe-aux-Esquimaux, en octobre 1882, fut une ovation délirante. « La fusillade dura toute la soirée. »

Les écoles manquent. Il n'y en a que deux à la Pointe-aux-Esquimaux, et les commissaires ont dû passer un règlement par lequel chaque famille ne peut envoyer que deux enfants à l'école. Les enfants sont chagrinés de n'y pas aller.

Mgr Bossé a parcouru toute l'étendue de sa préfecture par des étapes pénibles, le plus souvent à pieds et quelquefois en canot. Il demande des prières pour son grand « pays de mission ». Le lendemain de sa conférence aux élèves, Mgr Bossé célébrait la messe de communauté. Le dimanche précédent, il avait chanté la messe à l'église paroissiale et fait le sermon en faveur de la Propagation de la Foi.

*
* *

Les mois qui suivirent les fêtes de M. Poiré furent des plus tranquilles et des plus heureux. Aussi Mgr Taschereau écrit-il, pour répondre aux souhaits du 1er de l'an de M. Trudelle (1884) : « Je suis profondément touché des sentiments de respect, d'amour et de reconnaissance que renferme votre lettre. Plus que jamais, j'ai besoin de secours particuliers pour porter le fardeau que les années rendent plus lourd, en diminuant les forces et en multipliant les difficultés.

« J'apprends avec la joie la plus vive que la paix et l'union règnent dans la maison, grâce à la sage direction que vous savez lui donner, et que les élèves sont animés d'un bon esprit. »

La question des études théologiques était plus que jamais à l'ordre du jour. Sainte-Anne n'a-t-il pas son grand-séminaire ? Le 18 avril, l'archevêque écrit à M. Trudelle :

« Afin de pourvoir aussi bien que possible à ce que les ecclésiastiques de l'archidiocèse fassent un bon cours de théologie, j'ai réglé ce qui suit :

« 1. Tous les élèves de première année viendront au grand-séminaire, sans qu'il soit permis d'en employer un seul pour les classes ou les salles. . .

« 2. La *Théologie* de Könings remplacera celle de Gury, comme texte du grand-séminaire et de votre collège . . .

« 3. La *Somme de saint Thomas* sera le texte mis entre les mains des élèves du grand-séminaire, dès l'année scolaire prochaine (1885). »

Quelques jours plus tard, M^gr^ l'Archevêque partait pour Rome. Ce voyage causait une surprise, mais on comprit aussitôt que les phases nouvelles dans lesquelles venait d'entrer la question de l'Université Laval déterminaient ce départ précipité.

La communauté se fait un devoir d'aller saluer, à son passage à Sainte-Anne, l'archevêque en route pour Halifax. Le supérieur, M. Trudelle, présente les hommages et les vœux du personnel et des élèves. C'était le 7^e^ voyage de M^gr^ Taschereau à Rome : un premier en 1836 : au cours du ce voyage, Dom Guéranger voulut le faire entrer chez les Bénédictins de Solesmes ; un deuxième en 1854 : le futur archevêque allait conquérir ses degrés en droit canonique. Il fit les autres voyages en 1862 et en 1865 dans les intérêts de l'Université Laval ; en 1870, c'était pour accompagner M^gr^ Baillargeon[A1] au Concile du Vatican ; enfin, en 1873, pour les intérêts du diocèse et, encore, de l'Université Laval.

La fanfare collégiale se fait entendre à l'arrivée et au départ du convoi de l'Intercolonial. L'archevêque se montre très sensible à cette démonstration qui, dans les circonstances, ne manquera pas d'être appréciée en haut lieu, comme l'écrit à M. Trudelle le vicaire-général administrateur, M. Cyrille Légaré.

Ce voyage venait à la suite de la mission de M^gr^ Smeulders[4], faisant enquête au mois d'octobre précédent, en 1883, sur l'université Laval et sa succursale de Montréal.

---

[4] Né à Moll, province d'Anvers, en Belgique (1826) ; enseigne la philosophie au monastère Saint-Bernard-aux-Thermes à Rome, procureur général des Cisterciens à Rome (1870-80) ; consulteur de la Propagande (1880-82) ; commissaire apostolique au Canada en 1883 ; décédé à Rome en 1891.

Le 4 juin suivant, c'était la fête du supérieur. Comme aujourd'hui, il y eut une adresse lue par un finissant. Trente prêtres présents. Le soir, séance académique avec le drame : *Saint Herménégilde*. Et le lendemain, grand congé.

Suivant l'usage (quand le temps est beau), on alla prendre la collation « sous les pins » *sub tegmine fagi*, puis on revint triomphalement pour le souper, avec drapeaux et musique en tête. Après avoir salué, par une note de fanfare et trois hourrahs, les principaux citoyens qui avaient pavoisé leurs demeures, on alla sérénader M. le curé Poiré, puis, revenant au collège, on trouva réunis la plupart des prêtres avec M. le supérieur. Alors, force hourrahs pour chacun de ces Messieurs.

*
* *

Pour M. Trudelle, l'augmentation des vocations fut une grande joie. Cinq élèves sont ordonnés prêtres le 7 juin à Québec. MM. Jos Richard, Alfred Dionne, Luc Lévesque, Auguste Ouellet et Charles Gagné. C'était la plus nombreuse ordination depuis la fondation du collège (*Annales*).

Dans 55 ans d'existence, le collège avait donné 203 prêtres, dont un préfet apostolique. Pour apprécier ce chiffre, il faut se rappeler que les élèves d'alors ne formaient guère plus que le quart de ceux d'aujourd'hui En 1884, il y avait 180 élèves. Sainte-Anne comptait, au collège et au grand-séminaire, 28 ecclésiastiques ; trois autres finissaient leurs études théologiques à Rome. À la société civile, le collège avait donné jusqu'alors : 1 lieutenant-gouverneur (Letellier de Saint-Just), 5 sénateurs, 4 ou 5 conseillers législatifs, une quinzaine de ministres, tant fédéraux que provinciaux, 5 juges et une vingtaine de députés.

Le 13 mars 1884, la *Gazette des Campagnes* salue l'entrée de M. Thomas Chapais comme rédacteur en chef du *Courrier du Canada*, et énumère les anciens de Sainte-Anne livrés au journalisme[5].

*
* *

Notons que les élèves ne recevaient pas les grands journaux quotidiens ; mais, quand même, par l'humble *Gazette des Campagnes* et par le récit des professeurs, ils suivaient sommairement, avec intérêt, les événements historiques des différents pays, surtout de la France et du Canada.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils voient disparaître en fait le bonapartisme par la mort de Napoléon III et celle de son fils, le prince impérial ; le légitimisme, par le décès du comte de Chambord à Frohsdorf et celui de son principal défenseur Louis Veuillot à Paris. C'est un grand deuil pour Sainte-Anne où Veuillot est depuis longtemps connu et apprécié. La République française, qui enlève le crucifix dans ses écoles, ne peut que soulever la réprobation des écoliers. La mort de Gambetta, en plein anticléricalisme, est saluée par eux comme une délivrance. Ils pleurent celle de Garcia Moreno,

---

[5] « MM. Pamphile Vallée, Guillaume Amyot, le docteur N.-E. Dionne ; F.-M. Derome, rédacteur du *Canadien* et de plusieurs revues littéraires ; l'abbé Raymond Casgrain, qui a si largement contribué à la fondation des *Soirées canadiennes* et du *Foyer canadien*, actuellement collaborateur de plusieurs publications littéraires ; John Costigan, ministre de l'Intérieur, correspondant de plusieurs journaux dans le Nouveau-Brunswick ; John Gleason, rédacteur du *National* ; l'abbé Nazaire Leclerc, rédacteur à la *Gazette des Campagnes* et de la *Gazette des Familles* ; P. Hudon, assistant-rédacteur à la *Minerve* et au *Courrier du Canada* ; Chs-E. Rouleau, assistant-rédacteur à la *Minerve* et au *Canadien* ; J.-C. Chapais, rédacteur du *Journal d'Agriculture* illustré ; Auguste Béchard, rédacteur du *Saguenay* ; L. Pelletier, attaché à la rédaction du *Telegraph*, de Québec ; Émile Dumais, rédacteur de l'*Industrial*, etc. . . ; Jean Amyot, rédacteur de l'*Organe de la Milice* ; James Smith, rédacteur de plusieurs journaux ; les MM. Demers, propriétaires du *Canadien* et de l'*Événement*.

assassiné après avoir consacré au Sacré-Cœur la République de l'Équateur.

Quelle n'est pas leur admiration pour cet héroïque zouave, le général de Charette, qui a déployé à Loigny le drapeau du Sacré-Cœur ! Son voyage au Canada les intéressera souverainement. Ils sont fiers de sa présence au grand Congrès catholique de Québec en 1880. C'est alors que l'on chanta, pour la première fois, *Ô Canada !* composé par Calixa Lavallée, sur les paroles du juge A.-B. Routhier. Le patriotisme des écoliers en recevra, par la suite, une certaine impulsion. Ils discutent aussi de l'émigration des Canadiens aux États-Unis, question alors très débattue. Ils sympathisent avec l'archevêque de Toronto, M^gr^ Lynch, grand ami de Sainte-Anne, qui, dans une lettre célèbre, réclame pour l'Irlande un gouvernement responsable, comme celui du Canada.

Toutes ces questions animaient de temps à autre leurs conversations et leurs discussions.

L'historien qu'était M. Trudelle ne pouvait que s'en réjouir.



Le Collège de Sainte-Anne,
4e étape (1881-1901).

III

1884-1886

Élections collégiales. — L'abbé C.-A. Collet, directeur des élèves. — M. Pilote, délégué de la Chambre d'agriculture, visite l'École et la ferme. — Décès de Prudent Parent.

M. Antoine Gauvreau prêche la retraite. — La fête du directeur. — Création du musée par M. Trudelle. — Le capot d'écolier. — La troisième madone. — Visite du lieutenant-gouverneur Masson.

La picote. — Décès de MM. Pierre Bouchy, Georges Potvin et Pierre Lagacé. — Départ de M. Trudelle. — Son attachement à Sainte-Anne. — M. Trudelle apprécié par l'abbé H.-R. Casgrain. — Il reviendra fêter ses noces d'or. — Sa maladie. — Sa mort. — Son éloge funèbre par M. Miville.

L'ABBÉ Trudelle est supérieur depuis six ans. Le calme et la prospérité règnent au collège. On organise la prochaine année scolaire.

Le 9 juillet 1884, la Corporation agrège les abbés C.-A. Collet, jusque-là secrétaire de l'archevêché de Québec, et l'abbé Émile Dionne, professeur au collège.

On procède ensuite aux élections : M. Trudelle est élu supérieur pour un troisième terme ; M. Poiré, 1er assistant ; M. Herménégilde Dubé, directeur des séminaristes, M. Adolphe Michaud, procureur et M. C.-A. Collet, directeur des élèves.

*
* *

Les collégiens sont en vacances, mais à l'École d'agriculture, dont M. Trudelle est aussi le supérieur, les cours continuent. Le travail de la ferme occupe encore les élèves : la fenaison s'en vient.

Les représentants de la Chambre d'agriculture se rendent à Sainte-Anne visiter l'École et la ferme-modèle. Ce sont M. l'abbé François Pilote, MM. Blackwood, Ouimet, Gauthier et Casgrain. « Ils ont paru très satisfaits, dit l'annaliste, et ils ont particulièrement admiré la nouvelle bâtisse de la ferme. »

C'est pendant ces vacances de 1884, le 23 juillet, que meurt, à l'âge de 82 ans, un fidèle serviteur et bienfaiteur du collège, le père Prudent Parent. Il occupait depuis longtemps la petite chambre voisine de la salle de récréation des prêtres. Il avait été serviteur de M. Brodeur[1], curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, et travaillait au collège depuis les premières années de la fondation. Il avait donc vu plusieurs générations d'écoliers se succéder dans cette maison, à laquelle il était entièrement dévoué. Il lui laisse au delà de trois mille dollars. Le père Prudent Parent et le père Bruno Deschènes, tous deux si connus des anciens élèves, étaient les seuls vieux serviteurs du temps de M. Painchaud.

Qui n'admirerait ces humbles employés de nos collèges ? À leur façon, ils soutiennent l'œuvre qu'accomplissent les éducateurs. Ils s'y attachent, comme jadis, le légendaire père José à la maison des *Anciens canadiens* du seigneur de Gaspé.

*
* *

La rentrée des élèves eut lieu le 4 septembre, par un temps magnifique. Combien ces jeunes sont heureux de voir les améliorations apportées à leur vie d'écoliers, entre autres la salle du cours commercial terminée, et de bonnes chaises

[1] Né à Varennes en 1776, il étudia au collège de Montréal ; ordonné prêtre en 1811 ; aumônier de l'Hôpital-Général de Québec (1811-12) avec desserte de Sainte-Foy ; curé de Memramcook (1812-18), de Saint-Roch-des-Aulnaies (1818-39) où il décéda subitement le 26 avril 1839.

remplaçant les vieux bancs aux salles d'étude ! Il y aura 100 pensionnaires, et le nombre total de 200 élèves dépassera celui des années précédentes.

Suivant l'usage des dernières années, M. le supérieur Trudelle célèbre la messe d'ouverture, précédée du *Veni Creator* ; et, le lendemain, c'est au tour du nouveau directeur, M. Collet, de dire solennellement la messe de communauté. M. Collet commence sa carrière d'éducateur. Son séjour à Sainte-Anne portera les meilleurs fruits. Bien qu'un peu lambin et tâtillon, il fera fleurir la discipline, la piété, la distinction chez les élèves ; les anciens s'accordent tous à le reconnaître. « Le choix d'un directeur (ou préfet de discipline) est capital pour une maison, car, d'une part, si la discipline est mal dirigée, ce n'est pas telle ou telle chose qui souffre, c'est tout sans exception. Toute l'action des autres maîtres est entravée, paralysée. Il est infiniment plus facile de trouver un bon professeur, pour quelque classe que ce soit, qu'un bon directeur[2]. »

La retraite s'ouvre dès le commencement de l'année : l'abbé Antoine Gauvreau en est l'éloquent prédicateur. Dans la suite, il la prêchera à plusieurs reprises, et toujours avec grand succès[(A 13)].

En l'absence de M^gr^ Taschereau, alors à Rome, M^gr^ Racine, de Chicoutimi, vient faire les ordinations.

La fête du nouveau directeur, M. l'abbé Chs-Allyre Collet aura lieu le 6 novembre. « Peu de prêtres présents, nous dit l'annaliste, à raison d'une tempête de nord-est avec neige, comme on ne se rappelle pas en avoir vu une semblable à cette saison peu avancée de l'automne. Des bancs de neige comme dans les plus fortes bordées de l'hiver, l'eau du fleuve a monté douze ou quinze pieds plus haut que dans les plus fortes marées, et a causé partout de bien grands dommages. Le

[2] DUPANLOUP, *De l'Éducation*, tome III, p. 222.

Collège, pour sa part, subit une perte de plusieurs cents piastres : l'aboiteau brisé, les clôtures emportées, le matériel de la pêche en partie perdu. » Cela n'empêche pas la gaîté de la fête. On l'attendait avec impatience. Dans l'esprit des élèves, cette fête commence quelques jours à l'avance. Le bonheur entrevu, c'est, a-t-on dit, la moitié du bonheur possédé.

Le 6 décembre, décédait à Québec, à l'âge de 54 ans, le principal de l'École normale, M. Pierre Lagacé, ancien supérieur de Sainte-Anne. Il n'avait pas complètement oublié la crise de 1862. Par son testament, il léguait ses biens au Séminaire de Québec, qui devait, en retour, payer une rente viagère à ses parents. Il fut inhumé dans la crypte du séminaire.

*
* *

Comme plusieurs autres collèges de la province, le Collège de Sainte-Anne possède aujourd'hui un spendide musée qui représente bien du travail et de l'initiative. C'est une attraction pour les visiteurs. Les élèves ne manquent pas d'y conduire leurs parents quand ils vont au parloir. Le musée de 1881 était dû surtout à M. Trudelle.

Dès son arrivée au collège, il s'y était intéressé. À Québec, on lui avait donné plusieurs médailles et pièces de monnaie. Peu à peu, il en augmenta la collection et en tous genres.

Mais son intérêt se porta surtout sur l'organisation de la grande bibliothèque du collège. Aussi, après y avoir travaillé avec ardeur, formule-t-il le vœu qu'après lui se trouve toujours un numismate et un bibliothécaire qui aient pour ambition de tenir à jour musée et bibliothèque, deux pièces qui aident à juger du niveau culturel d'un collège[3].

---

[3] MM. René Tanguay et Charles Bourque réaliseront les vœux de M. Trudelle, le premier pour le musée, le second pour la bibliothèque.

*
* *

Le 11 mai, la Corporation décide que tous les élèves du cours classique, sans exception pour les nouveaux, devront porter le capot d'écolier.

« Cette mesure, écrit M. Trudelle, a été prise dans le but de paralyser la tendance malheureuse des élèves à ne plus vouloir le costume, si beau et si aimé du public, qu'ont porté avec bonheur les hommes les plus marquants du pays. *Tempora mutantur.* Autrefois, on portait le capot partout, pendant l'année comme pendant les vacances ; c'était l'habit d'ordonnance, l'habit aimé, et on n'aurait pas voulu paraître le dimanche à l'église, ou faire une promenade sans l'habit d'écolier. Aujourd'hui, au contraire, on dirait qu'on a honte de son costume, c'est bien regrettable . . . »

Ceci est commun à tous les collèges. Est-ce progrès ? Et l'histoire nous dit que M. Trudelle refusa de recevoir les finissants venus à sa chambre en civil lui faire leurs adieux avant de quitter définitivement le collège[4]. Le *blazer* ne fera son apparition qu'au milieu du siècle suivant.

« La Madone » joue un grand rôle au collège de Sainte-Anne : C'est l'endroit par excellence du souvenir. Mais à différentes époques, la statue, détériorée par l'intempérie des saisons, a besoin d'être renouvelée.

À la fête du supérieur, le 27 mai, on installait une nouvelle Madone, donnée par M. Lagueux, curé de Saint-Jean-Port-

---

[4] Sir Georges-Étienne Cartier resta attaché à son *Alma Mater* (collège de Montréal). « Il le lui prouva de bien des manières. On rapporte que, au cours d'une de ses visites, il avait revêtu la redingote d'usage et la casquette d'écolier. À son grand désappointement, il n'avait pu retrouver son ceinturon bleu. » (Mgr Olivier MAURAULT : *Le petit-séminaire de Montréal*, p. 167.) « Socrate n'eût pas fait mieux », redirait Béranger à « son vieil habit. »

Joli. C'était la troisième. Placée d'abord sur un autel provisoire au jeu de balle du cours commercial, on l'orne de verdure et de drapeaux, et, après un morceau de fanfare, M. Poiré en fait la bénédiction. On entonne ensuite l'*Ave Maris Stella!* et la première strophe chantée, les écoliers, bannière en tête, ouvrent la procession, suivis des prêtres et de la Madone portée par quatre étudiants ; on se rend au pied de l'escalier du flanc de la montagne. Pendant qu'on place la statue sur le piédestal en briques blanches qui lui a été préparé, la fanfare joue un air religieux. M. Antoine Gauvreau, ancien élève, curé de Lévis, prononce le sermon, prenant pour texte ces paroles du *Cantique des cantiques :* « *Posuerunt me custodem.* Ils m'ont établi leur gardienne. » Après une prière récitée ensuite par la communauté, on entonne le *Magnificat* suivi d'un air de fanfare. Belle petite fête par un temps splendide.

À la séance du soir, on joue *Thomas Morus.* Le lendemain, grand congé avec promenade sous « les Pins ».

*
* *

C'est en vain que M. Trudelle a renoncé à la gestion des affaires. Par l'élection du 24 juin 1885, continuant sa fonction de supérieur, il est nommé en même temps procureur. L'abbé Adolphe Michaud, qui occupait ce poste depuis 1882, ne s'attendait pas au changement. Il donne alors sa démission comme membre de la Corporation, et, finalement, quitte le collège le 27 juillet, après avoir fait approuver, par la Corporation et l'archevêque, ses comptes qui sont en ordre parfait.

Pendant ces vacances d'été, M. Trudelle se fera un devoir d'assister, avec M. le directeur C.-A. Collet, aux noces d'or sacerdotales de l'abbé Pilote, à Saint-Augustin.

Quel beau jour ! De toutes parts arrivent félicitations et cadeaux au jubilaire, spécialement du collège de Sainte-Anne. L'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, donne le sermon. Une des grandes joies de M. Pilote sera de voir à ses fêtes des anciens collègues de Sainte-Anne qui, oubliant les différends d'autrefois, accourent — bel exemple de fraternité sacerdotale — lui offrir leurs hommages et leurs vœux : MM. André Pelletier, curé de Saint-Jean, île d'Orléans ; Walstan Blais, de Saint-Laurent, île d'Orléans ; Charles Bacon, de l'Islet ; François Paradis, de Saint-Raphaël ; Jos.-Napoléon Sirois, du Cap-Saint-Ignace, qui, tous, avaient pris part aux escarmouches de 1862 ou de 1870. La division dans les idées n'avait pas, autant qu'on l'eût cru, engendré la division des cœurs.

Le 29 septembre 1885, Sainte-Anne se verra encore honorée par la visite de l'abbé Pilote. Ce sera pour lui la dernière. Il vient, comme membre du Conseil d'agriculture, visiter l'école qu'il a fondée, et la ferme-modèle pour laquelle il s'est tant dévoué. Voir le collège et l'école en voie de prospérité lui fait du bien au cœur. Il est heureux du patronage que Son Excellence le lieutenant-gouverneur Masson accorde à l'École d'agriculture en y metttant son fils aux études agricoles. « C'est, dit-il, un exemple qui part de haut et qui, je l'espère, sera suivi par ceux qui ont véritablement à cœur le progrès agricole de notre pays. » Cet exemple avait d'abord été donné par le docteur J.-E. Landry, professeur à l'Université Laval, dont le fils Philippe, devint, ses études classiques terminées, un des plus brillants élèves de l'École de Sainte-Anne. On sait qu'après avoir, un certain temps, exploité une magnifique ferme à Saint-Pierre-du-Sud, M. Philippe Landry fut député de Montmagny, et plus tard président du sénat. Ses dernières années seront consacrées à la défense des Écoles catholiques et françaises d'Ontario.

À la visite de l'abbé Pilote devait succéder, le lendemain, 30 septembre, celle de l'honorable Rodrigue Masson, lieutenant-gouverneur de Québec, accompagné de l'honorable M. Robertson, trésorier de la province et du député-ministre de l'agriculture, M. Lesage.

Son Honneur voulut voir les élèves de l'École au travail. Il les félicite du rendement donné et exprime aux autorités sa satisfaction des résultats obtenus par l'École et la ferme-modèle. Sur l'invitation du supérieur, M. Trudelle, Son Honneur se rend au collège. À l'adresse qu'on lui présente, il répond en faisant l'éloge des généreux fondateurs qui, à Sainte-Anne comme à Saint-Hyacinthe (son *Alma Mater*), à Sainte-Thérèse comme à Nicolet, trouvent moyen de laisser derrière eux, ces merveilleux monuments que sont nos maisons d'éducation.

Le lieutenant-gouverneur accorde ensuite gracieusement le congé demandé par un jeune élève, et la réception se termine par le *God save the Queen* joué par la fanfare. Le *Ô Canada !* bien que connu et aimé, était réservé à l'avenir. Souhaitons qu'il devienne officiellement notre hymne national !

Dans ce même automne, on projetait une grande réunion des anciens élèves pour l'inauguration d'un nouvel orgue sorti des ateliers Mitchell. On avait vendu le vieil orgue à la fabrique de Saint-Agapit ($150.00) Le premier en usage au collège avait été, on se le rappelle, le petit orgue à cylindre donné par sir John Caldwell. L'instrument nouveau, le 148e fabriqué par Mitchell coûtait $537.00. Il sera touché pour la première fois, le 19 novembre, par M. Émile Dionne. On ne pourra en faire l'inauguration à la date espérée ; une grave épidémie menace la maison.

*

* *

Vers la Toussaint, voilà qu'une personne venant de Montréal apporte le microbe de la picote dans la famille d'une servante du collège. Celle-ci est aussitôt remerciée de ses services, et on voit établir un bureau de santé. Mais la famille déjà contaminée reçoit la visite d'un jeune Lallemand. Ce dernier est alors atteint, au point d'en mourir le 6 décembre. Pendant sa maladie, on s'abstient de parler de picote, et on va le visiter. Presque tous ces visiteurs tombent malades. Le jour de l'Immaculée-Conception, 15 maisons sont signalées comme dangereuses. Cette nouvelle jette partout l'alarme, et les parents commencent à retirer leurs enfants du collège.

Trois médecins conseillent alors de fermer la maison. Le 10 décembre, tous les élèves, à l'exception de dix, quittent l'*Alma Mater*. Les employés de la ferme et les serviteurs tombent malades à leur tour. On a de la difficulté à les remplacer. Grande tristesse en cette fête de Noël ! Les séminaristes furent seuls à chanter la messe de minuit et les vêpres du jour. Il y avait alors 10 personnes décédées, sur 76 atteintes dans 28 maisons.

Que de temps perdu pour les élèves ! À quoi s'occuperont-ils loin des études ? Quels événements retiendront leur attention ? C'est pendant ces vacances forcées qu'ils connurent, dans leurs paroisses, la réaction causée par l'affaire Riel, dont ils suivaient eux-mêmes les phases depuis quelques mois au collège.

On se rappelle que, dans le mois de mars 1885, voulant défendre les Métis dont les terres sur les bords de la Saskatchewan étaient menacées par les arpenteurs du gouvernement, Riel avait constitué un gouvernement provisoire. Vinrent ensuite les rencontres du lac au Canard, du lac aux Grenouilles, mais, surtout, la défaite de Batoche, la capture de Riel et le procès de Régina devant le magistrat Richardson.

C'est en vain que ses avocats, François-Xavier Lemieux et Charles Fitzpatrick, plaidèrent l'incompétence du tribunal et la folie de l'inculpé. Condamné sous l'accusation de haute trahison, Riel dut, le 16 novembre 1885, monter sur l'échafaud.

Émotion générale, non seulement dans les villes, mais aussi dans les plus humbles paroisses de la province ! On voyait là une victoire du fanatisme orangiste. Et alors, pendant ces vacances d'hiver, les élèves assisteront à une levée de boucliers contre les responsables de cette pendaison. Dans plusieurs paroisses, on ne se contentera pas de faire dire des messes pour le repos de l'âme de Riel, on ira jusqu'à brûler Sir John Macdonald en effigie. Plus d'un écolier fut témoin de ce lugubre spectacle. Qui pourrait l'oublier ?

*
* *

L'épidémie disparue, la rentrée eut lieu le 20 janvier 1886. Les externes demeurèrent pensionnaires jusqu'au 1er mars.

Pendant ce temps-là, décède de mort subite, à Buckland, le curé Geo. Potvin, ancien procureur. Le médecin accorde aux élèves la permission d'assister à ses funérailles dans l'église de Sainte-Anne, sa paroisse natale[5].

On aura aussi à déplorer la mort de M. Pilote, survenue le 3 juillet 1886. Son service eut lieu à Saint-Augustin.

Le supérieur de Sainte-Anne, M. Charles Trudelle fit la levée du corps. L'abbé Thomas Hamel, recteur de l'université Laval chanta le service, assisté de M. Claude Guy, curé du Sacré-Cœur de Jésus (Beauce) et de M. Adolphe Michaud, vicaire à Saint-Roch de Québec. Son Éminence le

[5] Mgr Chs Gay dans ses *Chroniques de Rimouski*, fait connaître l'œuvre de l'abbé G. Potvin à Rimouski.

cardinal Taschereau prononça l'oraison funèbre et fit l'absoute.

Le 26 juillet, un autre service était célébré pour M. Pilote dans la chapelle du collège de Sainte-Anne par M^gr^ Bossé, préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, heureux de témoigner ainsi sa reconnaissance pour son ancien directeur et bienfaiteur.

Vers la fin de juillet 1886, le *Courrier du Canada* recevait la lettre suivante : « Les familles Bouchy, Cheray et Aubert ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de l'abbé Pierre Bouchy, leur parent, décédé le samedi 13 juillet 1886, à l'âge de 68 ans, muni des sacrements de l'Église. Priez pour lui. »

Et le journal ajoutait : « M. Bouchy était un esprit d'élite, un talent brillant. Il arriva à Québec en 1842, enseigna la rhétorique où il eut comme élèves, entre autres : M. l'abbé Méthot, recteur de l'université Laval, sir Hector Langevin M. L.-J.-C. Fiset, M. Lacasse, etc. Littérateur, orateur, musicien, critique distingué, il a laissé une trace lumineuse dans l'enseignement canadien. Enthousiaste de Lacordaire, son admiration se traduisait visiblement dans son cours de rhétorique, et l'on y sentait passer quelque chose du souffle romantique du grand dominicain. M. Bouchy comptait au Canada beaucoup d'amis et d'anciens élèves qui garderont longtemps sa mémoire. » (*Annales.*)

En cette année de 1886, la fête du supérieur sera célébrée le 26 mai. On y donne avec un remarquable succès le grand opéra : *Christophe Colomb*, de Félicien David, ce qui fait écrire à M. Trudelle : « On a bien admiré le chant et, de fait, sous la direction de M. Louis-N. Lessard, il semble que la musique vocale à Sainte-Anne a presque atteint la perfection. »

Les élèves sortent le 23 juin, et, immédiatement, on procède aux élections. M. Herménégilde Dubé[A^10^] ayant décidé de prendre un repos (qui devait se prolonger à peu près le

reste de ses jours), M. Collet sera directeur des élèves et des séminaristes.

On nomme ensuite M. Dominique Pelletier assistant-directeur des séminaristes et professeur de théologie, et M. Émile Dionne, secrétaire de la Corporation.

*
* *

Venit summa dies. M. Trudelle se dévouait au collège depuis huit longues années. Il les sentait peser sur ses épaules. Un peu de repos et, ensuite, un travail moins absorbant lui devenaient nécessaires.

Dès les premiers jours de juillet 1886, il écrit à Son Éminence le cardinal Taschereau. « Plus je pense au peu de courage et d'énergie que me laissent l'âge et le mauvais état de ma santé, plus je reste convaincu qu'il est temps et nécessaire que je quitte mon poste. Je le ferai à regret cependant, parce que je vois que cette démarche semble contrarier Votre Éminence, et aussi, parce que j'aime à travailler à l'œuvre du Collège de Sainte-Anne, qui aura toujours mes sympathies ; mais enfin ! c'est une nécessité, et j'espère que Votre Éminence consentira volontiers à ce que je prenne le repos dont j'ai besoin. »

L'agrégation n'existait pas à Sainte-Anne, et les prêtres vieillissant songeaient naturellement à quitter la maison.

Avec la permission de Son Éminence, l'abbé Trudelle abandonnait le collège le 30 du mois d'août, mais non sans regrets. Ces sentiments, on les lit dans ces lignes écrites par lui-même. « Il lui en coûtait de laisser une maison qu'il avait fortement contribué à embellir, dans l'intérêt de laquelle il avait aimé à travailler depuis huit ans et demi, et à laquelle il était attaché ; une communauté composée de jeunes prêtres

au caractère joyeux, unis entre eux par les liens de la charité et toujours pleins d'égards pour lui, de séminaristes pieux et dociles, d'écoliers bons et respectueux, d'une communauté, enfin, telle qu'il serait difficile d'en trouver une meilleure.

Il lui en coûtait même de laisser les serviteurs et les servantes qui lui témoignaient le regret de le voir partir. Il lui en coûtait, enfin, de laisser un bon nombre d'amis qu'il avait su se faire dans la paroisse. Lorsqu'on a demeuré longtemps dans un lieu, quelqu'il soit, on y laisse toujours une partie de son cœur. » (*Annales.*)

En quittant le collège, M. Trudelle va passer le mois de septembre chez son neveu, le docteur Verge, au Coteau-de-Lourdes, à Saint-Michel, cette belle et bonne paroisse dont il était le curé lorsqu'il vint demeurer au collège, et à laquelle il est toujours resté attaché.

Le 1er octobre, il prenait possession de sa chambre à l'Hôpital-Général de Québec, « charmante solitude, écrit-il, sur les bords de la rivière Saint-Charles, en regard de la belle campagne de Charlesbourg, ma paroisse natale ».

Il y passe quelques mois de repos. C'est là qu'il écrit l'*Histoire de Charlesbourg.* On se rappelle qu'il est l'auteur de *Trois Souvenirs,* de *Frère Louis*[6], et de la *Baie-Saint-Paul,* publiés plusieurs années auparavant.

En 1885, il avait témoigné au procès de la vénérable Marie de l'Incarnation. En 1887, il est nommé aumônier de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

L'histoire du Canada continuera à l'intéresser. Il écrira plusieurs articles dans le *Bulletin des recherches historiques.* Avec quel plaisir n'aurait-il pas appris, s'il eût vécu, la fon-

---

[6] Le Frère Louis, qui sauva le drapeau de Carillon lors de l'incendie de l'église des Récollets en 1796, avait pour compagnon en religion le Frère Marc. Celui-ci fut vers 1803-1807, quatre ans maître d'école à Sainte-Anne, avant d'aller enseigner à Montmagny, où il mourut en 1849, à l'âge de 83 ans. M. Trudelle avait connu le Frère Louis.

dation de la Société historique de Kamouraska, avec siège social au Collège de Sainte-Anne ! *Exempla trahunt.*

*
* *

Il est, au sujet de M. Trudelle, une page de l'abbé H.-Raymond Casgrain, qui ne manque pas d'intérêt. Qu'on nous permette de la donner ici en entier. Elle complète, nous semble-t-il, le portrait de M. Trudelle. Après avoir parlé de l'historien Garneau, M. Casgrain ajoute, aux pages 83, 85, tome II de ses *Souvenances canadiennes :*

« Je me ferais un reproche de ne pas mentionner ici un opuscule bien modeste, mais très canadien de fond et de forme que j'ai lu alors (au Collège de Sainte-Anne), avec un singulier plaisir, et qui a contribué, plus que sa valeur réelle peut être, à augmenter la passion dont je m'étais pris pour notre histoire. Cet opuscule, dû à la plume de mon vieil ami, l'abbé Trudelle, a pour titre *les Bois-Francs.* C'est l'histoire de la colonisation des Cantons de l'Est, cette partie si importante et si riche de la province de Québec qui avait été accaparée par nos conquérants pour en faire un territoire anglais, et qui, grâce à l'habileté et à l'énergie des Canadiens, est devenue un des boulevards de la race française du côté de la frontière qui nous sépare des États-Unis. L'abbé Trudelle fut un des premiers missionnaires de cette région. Après en avoir été le pionnier, il s'en est fait l'historien.

« *L'Histoire des Bois-Francs* fut publiée d'abord en une série d'articles dans les colonnes de l'*Abeille*, petit journal rédigé et imprimé par les élèves du séminaire de Québec.

« J'étais abonné à cette feuille, et j'ai encore présente à la mémoire l'impression avec laquelle je l'ouvrais pour lire le travail de l'abbé Trudelle. Aujourd'hui qu'il se fait tant de

publications de toutes sortes en notre pays, on réalise difficilement l'état d'esprit où nous vivions, la curiosité qu'excitait un écrit canadien tant soit peu remarquable. Ces fleurs hâtives de notre littérature font penser aux perce-neige qui annoncent le printemps. Ceux qui, comme moi, les ont vues naître, qui les ont admirées et en ont respiré le parfum, leur gardent une place qui ne leur sera pas ôtée.

« À l'heure où j'écris ces lignes (septembre 1900), le vénérable abbé Trudelle achève sa sainte et utile carrière au monastère du Sacré-Cœur à Québec. C'est un vieillard octogénaire, devenu aveugle à la suite d'une maladie d'yeux dont il serait mort, s'il n'avait été, pour me servir d'une expression canadienne, une de ces constructions bâties à chaux et à sable, qui résistent à toutes les tempêtes. Grand, plus de six pieds de taille, osseux, tout en muscles, avec une crinière abondante, blanche comme neige, il y a du lion dans sa tête et dans son mâle visage, comme dans son caractère que n'arrête aucun obstacle. Il est un des derniers demeurants de ces Canadiens, vieux genre, taillés tout d'une pièce, d'une originalité antique, comme on n'en voit plus. Missionnaire pendant sa jeunesse, puis curé en diverses paroisses, il a été appelé au Collège de Sainte-Anne où il a eu la haute main durant quelques années. Enfin, après avoir été aumônier à l'Hôpital du Sacré-Cœur, il s'y prépare maintenant dans la retraite et la prière aux années sans déclin.

« Son intelligence est aussi vive, sa mémoire aussi sûre, sa parole aussi nette, son humeur aussi gaie qu'au meilleur temps de sa vie. Il a seulement l'ouïe lente, ce qui nuit peu à sa conversation qui ne tarit pas.

« C'est une fête que de l'entendre ressusciter le vieux temps, où il vit plus que dans le présent. Il ne dément pas le proverbe : *laudator temporis acti*. C'est aussi une fête pour ceux qui aiment vraiment notre pays que de lire ses opuscules.

« Le bagage littéraire de l'abbé Trudelle est assez léger ; mais il est à lui, à lui tout entier. De combien d'auteurs canadiens pourrait-on en dire autant ? Son style est vieillot : c'est un charme de plus pour les esprits délicats. Il les fait mieux vivre au temps dont il parle. Ce style est contemporain de ses personnages.

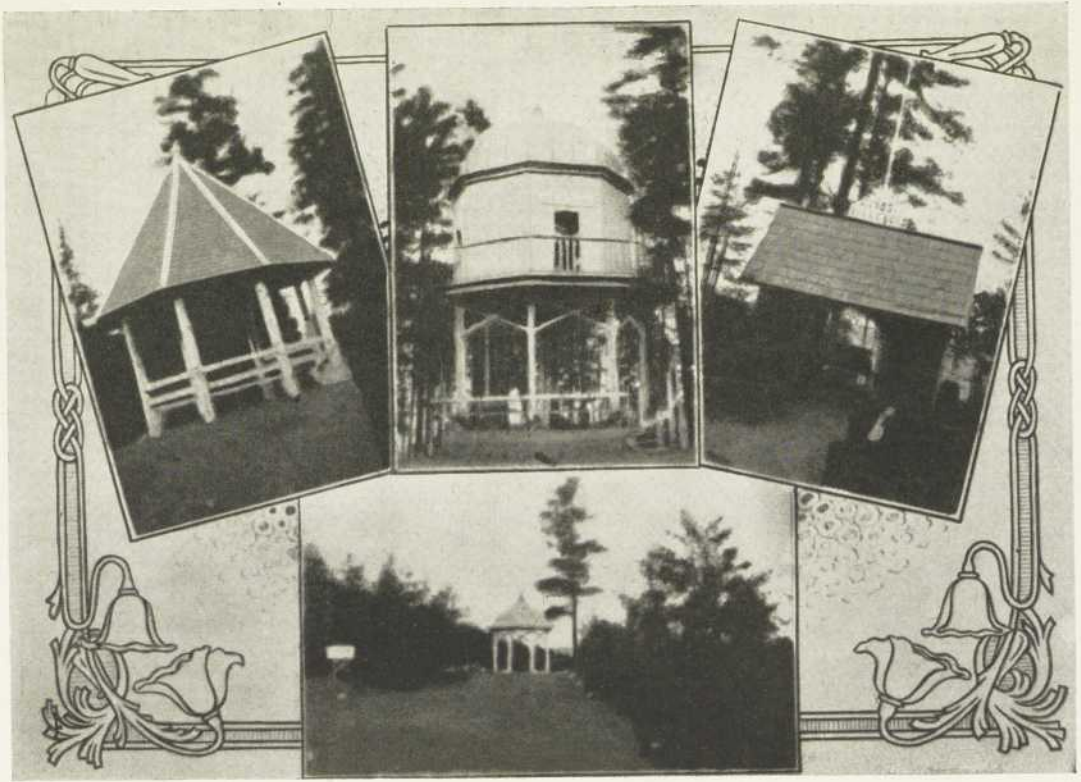
« L'abbé Trudelle était formé à l'art d'écrire avant l'époque où l'influence du romantisme s'est fait sentir au Canada. On n'en trouve aucune trace chez lui. Il appartient à l'école dont l'abbé Delille était l'oracle au commencement de ce siècle. »

*
* *

Une des dernières joies de l'abbé Trudelle sera sa visite au collège de Sainte-Anne, le 23 avril 1895, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Toute la communauté, fanfare en tête, va le recevoir à la gare, la salle d'entrée est décorée de verdure et de drapeaux. Plusieurs prêtres, contemporains de M. Trudelle, sont présents : MM. les abbés L.-Ant. Martel, Joseph Villeneuve, Charles Galarneau, Georges Beaulieu, Chs-Eug. Frenette, Adolphe Michaud, Magloire Moreau, Alphonse Têtu, Charles Richard, Ferdinand Garneau, Auguste Ouellet. Le soir, à la salle commerciale, M. Arthur Lambert, finissant, présente une adresse, rappelant délicatement les nombreux services rendus au collège par M. Trudelle. Outre son temps, son dévouement, n'a-t-il pas donné à la maison une partie de ses très modestes épargnes ? M. Trudelle, en réponse, dit comment il a commencé à aimer le collège de Sainte-Anne, alors qu'il était jeune étudiant au séminaire de Québec ; comment il a trouvé ici des élèves, des professeurs, des confrères aimables et dévoués. Il fait l'éloge de MM. Painchaud, Mailloux et Buteau. Le lendemain, M. Trudelle célèbre la messe de communauté où se fait entendre

la Sainte-Cécile. Et en l'honneur du jubilaire, c'est congé toute la journée.

En 1896, la cécité obligea M. Trudelle à démissionner, après avoir depuis longtemps enduré d'atroces douleurs. Il deviendra alors l'un des infirmes de cet hôpital pour lequel il a dépensé le reste de ses forces, et décédera le 14 juillet 1904. L'abbé Geo. Miville prononcera l'oraison funèbre.



1. Du Plateau — 2. Châteauguay — 3. Villebois — 4. Pilote

CHAPITRE DEUXIÈME

LE SECOND SUPÉRIORAT DE Mgr CHS-ÉDOUARD POIRÉ

1886-1896

UN INSIGNE BIENFAITEUR

I

1886-1889

M. Antoine Gauvreau refuse le supériorat. — Élection de M. Poiré, bienfaiteur. — Entrée de M. Jos.-Octave Soucy. L'Œuvre de Saint-François-de-Sales et le recrutement sacerdotal. — Départ du préfet Charles Richard pour Rome. — Remplacé par son frère Joseph.

Le service domestique. — On songe vainement aux « Frères des Bonnes-Œuvres ». — Un Vatel trop complaisant. — Une grève d'écoliers.

Le cardinalat de Mgr Taschereau fêté à Sainte-Anne. — Jubilé de Léon XIII. — Les prélatures à Québec. — Fête de Mgr Poiré, nommé camérier d'honneur. — Discours de Son Éminence aux jeunes académiciens. — Ordinations. — Service pour les bienfaiteurs. — Décès de MM. Delâge et Hébert. — Les fêtes de Saint-Jean-Berchmans. — Les retraites de vocation.

Le Cercle Saint-Isidore et la Société Saint-Jean-Baptiste. — Les clubs neutres. — Les adversaires de l'École d'agriculture. — Enrichissement de la bibliothèque, du musée, du cabinet de physique. — Toujours les vacances. — Le départ de M. Soucy.

LORSQUE l'abbé Trudelle quitta le collège, en 1886, il manquait une année au troisième terme de son supériorat. Pour cause de santé, il avait cru bon de ne pas le compléter.

Mais qui remplacera ce bon M. Trudelle ?

*
* *

On songea d'abord à l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis. Ancien élève de Sainte-Anne, il aimait plus que tout autre l'*Alma Mater*, et ne manquait aucune occasion de lui prouver son attachement et sa reconnaissance[1]. L'archevêque se montrait disposé à lui accorder ce qu'il demandait pour aller à Sainte-Anne : l'union de la cure au collège, advenant une vacance ; une rente viagère pour l'une de ses tantes. Mais Monseigneur ne pouvait, pour le moment du moins, faire changer en externat le pensionnat de l'Islet, comme le voulait un peu outrancièrement l'abbé Gauvreau, dans le but d'éviter une concurrence qui rendait difficile la vie du Collège de Sainte-Anne.

Et Monsieur Gauvreau demeura curé de Lévis. C'est en vain que les abbés Henri Têtu, C.-A. Collet et Charles Richard s'évertuèrent à le faire revenir sur sa décision.

Il ne restait donc d'autres ressources, pour compléter le personnel du collège, que d'accepter M. Jos.-Octave Soucy, curé de Saint-Éphrem, qui avait offert ses services en 1878, et n'avait pas changé de dispositions depuis lors.

Le 2 septembre, on procédait aux élections. Et l'annaliste, M. Dumais, écrit : « Il arriva ce qui devait arriver : M. Poiré fut élu supérieur ; M. Soucy, 1er assistant, avec le titre de vice-supérieur et procureur ; M. Collet, 2e assistant. La *Gazette des Campagnes* du 9 septembre, annonçant les changements survenus, disait que le vénérable curé de Sainte-Anne, considéré avec droit comme un bienfaiteur insigne du collège, voulait bien, à part ses grande libéralités, employer les dernières années de sa vie à le diriger comme supérieur.

[1] À la fête du supérieur, 1885, M. Trudelle écrit dans les *Annales* : « M. Gauvreau semble vouloir devenir un des grands bienfaiteurs du collège. »

« C'était bien cette direction venant du presbytère, quoiqu'à un autre titre[2], qui avait pesé à M. Trudelle ; c'était la direction contre laquelle M. Mailloux avait autrefois regimbé avec succès, cause d'un profond chagrin pour le sensible M. Painchaud. Les circonstances, les bienfaits passés, et espérés peut-être, furent pour M. Poiré. »

*
* *

Hier, comme aujourd'hui, le recrutement sacerdotal a toujours préoccupé les éducateurs. Dans le bureau du 23 septembre 1886, M. le directeur C.-A. Collet expose son projet de demander à Son Éminence le cardinal Taschereau l'établissement de « l'Œuvre de Saint-François-de-Sales » pour favoriser les vocations ecclésiastiques. Chaque famille devait donner douze sous par année. Environ un tiers des revenus de cette association serait offert au cardinal pour les œuvres diocésaines ; le reste serait employé à la fondation de bourses pour les élèves de Sainte-Anne : « ces bourses, nous en avons grand besoin, ajoute le rapport de la délibération, vu la position difficile dans laquelle se trouve la maison. »

Nouvelle dans le diocèse, cette œuvre ne l'était pas ailleurs. Fondée en 1857 par M^gr^ de Ségur, elle avait son siège principal à Paris. Mais M. Collet, toujours lent d'exécution malgré sa bonne volonté, ne l'établit que dans une couple de paroisses.

On comprend, dès lors, avec quel avantage pour le collège cette œuvre sera remplacée, en 1933, par « l'Œuvre Saint-Charles », fondation des frères Charles[(A 31)] et Alfred Dupont. Et pour le diocèse, « l'Œuvre du Recrutement sacerdotal », établie en 1943 par Son Éminence le cardinal Villeneuve, aura, avec le temps, une tout autre efficacité, pourvu que curés et

[2] M. Poiré n'était pas alors supérieur mais bienfaiteur.

professeurs lui donnent l'encouragement voulu. Devant la pénurie des vocations en son pays, Mgr Bougaud faisait entendre jadis une plainte retentissante : « le grand péril de l'Église de France ». Puisse un pareil cri d'alarme n'être jamais nécessaire au Canada ! N'est-il pas grand temps d'y voir, et de fléchir le ciel par nos prières et notre travail ? « Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations, disait Joseph de Maistre, je pourrais prédire de grandes choses. »

*
* *

Depuis quelque temps, déjà, le préfet des études, M. Charles Richard[A17], parlait de quitter le collège. Plus d'une fois, il avait offert sa démission ; M. Trudelle lui-même l'avait supplié de continuer ses services à l'*Alma Mater*. « Les personnes qui ont, comme vous, les véritables qualités de l'éducateur, ne sont pas nombreuses. Il ne faut pas qu'elles s'éloignent. » Mais M. Richard se montrait irréductible dans son projet : il voulait d'abord aller parfaire ses études à Rome ; un parent s'offrait à en payer les frais.

Touchants furent ses adieux à la communauté. Quand il reviendra, le 8 mars 1889, docteur en théologie et en droit canon, la Corporation du collège fera l'impossible pour qu'il vienne reprendre son enseignement. Peine perdue. Après quelques semaines de vicariat à Sainte-Louise, il sera nommé curé de Notre-Dame de la Garde, pour aller, plus tard, à la cure de Saint-Gervais, puis à celle de Saint-Romuald.

Son frère, l'abbé Joseph Richard lui succédera à la préfecture, et l'abbé Alphonse Pouliot remplacera ce dernier en belles-lettres.

*
* *

Mais comment la question des études à Sainte-Anne pourrait-elle rester indépendante de la question du service domestique ? L'idée de recourir à une communauté ne date pas d'hier. Dès 1886, on s'adressait aux Religieuses de la Providence, à Montréal, afin d'en obtenir des sœurs auxiliaires qui auraient charge de la cuisine, des réfectoires, des dortoirs, de l'infirmerie, etc . . . Les démarches furent vaines.

Un peu plus tard, sur proposition de M. Soucy, on avait recours aux « Frères des Bonnes-Œuvres », établis en Belgique. Mais leur supérieur, l'abbé Verneur, venu à Sainte-Anne, en 1887, pour étudier la question, répond que ses Frères ne peuvent se charger du service de la maison. Ils accepteraient une œuvre où on fait de l'enseignement, ou encore, un orphelinat dont les enfants pourraient travailler jusqu'à l'âge de 18 ans sur la ferme du collège. À défaut de Frères, peut-être l'abbé pourra-t-il obtenir des Sœurs belges qui s'occuperaient de la cuisine et des dortoirs. Tout ne fut qu'un beau projet.

On dut, pour les domestiques, se contenter d'un personnel d'occasion. Cela n'allait pas sans inconvénients. Parmi les serviteurs restés célèbres, apparaît, vers 1886-87, le nom d'un M. Lec, célèbre Vatel à la cuisine, comme jadis le Père Bruno, mais trop complaisant pour les finissants, qui achetaient ses faveurs au garde-manger. L'annaliste Dumais écrit avec humour :

« Quand les finissants avaient travaillé aux réparations de la glissoire, jusqu'à une heure avancée de la soirée, pour assurer l'amusement du lendemain, un goûter nocturne, hautement apprécié, restaurait leur ardeur et intéressait leur prochain dévouement. Le pas lourd de l'économe Ferdinand Bégin[3] signalait d'assez loin un danger ; les mâchoires alors

[3] Né à Saint-Joseph de Lévis en 1846, M. Bégin fut ordonné prêtre à Québec en 1883 ; vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1883-87) ; assistant-procureur au collège (1887-89) ; curé de Saint-Éleuthère (1889-93) ; de Saint-Germain de Kamouraska (1893-1912) où il décède le 3 juillet 1912.

s'arrêtaient, et la nuit reprenait son empire jusqu'à ce que le dernier craquement du parquet, s'éteignant au fond de la cuisine, eût fait disparaître toute inquiétude. Et nos finissant s'endormaient du sommeil du juste, la conscience pure de ces vulgaires brigandages heureusement sortis aujourd'hui des mœurs écolières.

« C'est au retour de l'une de ces veillées exceptionnellement prolongées que, après entente avec le surveillant, un farceur d'occasion éveilla un bon vieux servant de messe pour l'envoyer en toute hâte à la chapelle. Notre dormeur, les paupières encore lourdes, ne prit pas le temps de se rendre compte de l'heure, résuma sa toilette et descendit quatre à quatre l'escalier du dortoir, au pied duquel l'attendait une bascule qui le ramena à la réalité. L'incident, pour le moins intempestif, n'a pas empêché M. Joseph Rouleau de devenir plus tard l'actif et zélé curé de Saint-Gédéon de Beauce. »

*
* *

Les grèves n'existent pas seulement à Paris, à la place de Grève, d'où elles tirent leur nom. Les élèves de la fanfare voulurent, un jour, en organiser une à l'occasion de la fête du supérieur, parce qu'une promenade de gala, plus ou moins traditionnelle, leur était refusée. Le succès fut éphémère. Les autorités profitèrent de la circonstance pour exclure de la fanfare un fanfaron nommé Eugène, qui n'était rien moins qu'un musicien. C'est à ce E. B. que M. Tremblay, directeur de la fanfare, joua un tour de sa façon. Un jour qu'on devait figurer dans la grande procession du Saint-Sacrement à travers le village, le malin abbé introduisit une cheville discrète dans l'embouchure de l'instrument destiné à l'emcombrant Eugène qui, pendant tout le parcours, souffla dans le cuivre à s'en rompre les artères, prenant pour siennes les notes dont l'assour-

dissaient ses voisins. On s'imagine les distractions des confrères ! Eugène avait oublié le vieux conseil : *Ne sutor ultra crepidam.*

*
* *

Dans la grisaille des jours, jeunes et vieux soupirent après le rayon de soleil qui mettra les cœurs en joie. Quel bonheur pour le Collège de Sainte-Anne quand l'archevêque de Québec, M^gr^ Elzéar-Alexandre Taschereau, fut créé cardinal ! Cet insigne bienfaiteur recevait la récompense de ses mérites.

Aussi bien, le collège fut-il heureux de le fêter lorsque, le 10 septembre 1886, il vint, à l'occasion de la clôture de la retraite des élèves, faire les ordinations d'usage. C'était sa première visite depuis son élévation au cardinalat ; il devait même se rendre bientôt à Rome pour recevoir le chapeau.

Grande réception à la gare de Sainte-Anne d'abord et ensuite à l'église. Tout le parcours est décoré d'arbres et de drapeaux. On est avide de recevoir la bénédiction du nouveau prince de l'église.

Le lendemain, après avoir présidé aux ordinations dans la chapelle du collège, et répondu à l'adresse présentée, Son Éminence assiste à la grand'messe paroissale. La communauté des élèves s'y trouve au complet, et le chœur, dirigé par l'abbé L.-N. Lessard fait entendre ses meilleurs chants, accompagnés par M. Émile Dionne, organiste.

Après avoir prêché à l'église, le cardinal fait encore une touchante et paternelle allocution en réponse à l'adresse présentée, au presbytère, par le docteur Arthur Desjardins.

Il assure les paroissiens et les élèves de Sainte-Anne qu'il ne les oubliera pas dans ses prières au pied des saints autels, dans

la basilique du Prince des apôtres. Le soir, dans le village, grande illumination, où les citoyens rivalisent de zèle.

Le collège, le couvent, le presbytère, l'École d'agriculture, les résidences de MM. Jos. Desjardins, Ls-A. Paquet, Dame veuve Bernier, Eugène Caron, C. Lévesque, T. Simard, l'établissement de la *Gazette des Campagnes*, etc., étaient brillamment éclairés. Les feux d'artifice fournirent un spécial attrait à cette réjouissance populaire. Un magnifique ballon, lancé par M. Eugène Garon, portait au loin l'écho de la profonde gratitude et du filial attachement de Sainte-Anne à Son Éminence. Le cardinal, accompagné de M. le grand-vicaire Poiré, du Révérend Père Fielen et des prêtres du collège rehaussait par sa présence l'éclat de cette fête du soir[4].

*
* *

En l'année jubilaire de l'ordination sacerdotale de S. S. Léon XIII (23 décembre) 1886, il y a grande fête à Rome.

À cette occasion, grâce à la générosité du supérieur Poiré, le Collège de Sainte-Anne offrira une généreuse contribution au monument de saint Thomas d'Aquin qu'à la demande du cardinal Parocchi, les séminaires du monde catholique vont ériger dans la Ville éternelle.

Son Éminence le cardinal Taschereau s'y rend pour recevoir le chapeau : cérémonie où il sera assisté par les cardinaux Bonaparte et Zigliara. Il prendra, deux jours après, possession de son église titulaire, Sainte-Marie-de-la-Victoire.

---

[4] Son Éminence aura bientôt des liens de famille à Sainte-Anne. Il bénira à l'église paroissiale, le mariage de ses deux neveux, Édouard et Alexandre Taschereau, unis, le premier, à M^lle^ Amélie Dionne le 31 mai 1887, et le second, à M^lle^ Adine Dionne, le 26 mai 1891, toutes deux filles de l'honorable Élisée Dionne, bienfaiteur du Collège, et petites filles de l'honorable Amable Dionne, bienfaiteur et ami du fondateur Chs-François Painchaud.

Après la bénédiction de la pierre angulaire du Collège canadien, il reviendra à Québec pour la Semaine sainte, apportant des prélatures à MM. les abbés Hamel, Lagacé, Méthot, Bolduc, Marois et Têtu, qui allaient former sa cour d'honneur.

Le Collège de Sainte-Anne se trouvait ainsi honoré dans la personne de M^gr^ Têtu[A16], ancien élève de la maison, dont il sera toujours l'ami et le bienfaiteur.

*
* *

M. le grand-vicaire Poiré ne devait pas tarder à recevoir une récompense pour son dévouement et ses mérites ; la prélature romaine l'attendait. Son Éminence lui remettrait elle-même dans une démonstration collégiale solennelle, à la clôture de la retraite des élèves, la lettre romaine officielle l'élevant à la dignité de Camérier d'honneur *extra urbem*. Et Son Éminence, jouissant d'avance de la surprise causée à tous, voulait que le secret fût bien gardé.

Mais, parti de Québec le vendredi matin (30 septembre 1887), le cardinal apprend, à Montmagny, que le feu est à l'évêché. Il ne peut donc se rendre à Sainte-Anne, et par la poste, envoie au collège le document officiel.

La fête perdait ainsi une partie de sa splendeur. Elle eut lieu quand même.

Sous prétexte de donner aux élèves le grand congé que le cardinal leur accorde, chaque année, à la clôture de la retraite, le grand-vicaire Poiré fut invité à présider cette séance. Quand il eut pris place sur un trône dressé pour la circonstance, un jeune élève du cours commercial, M. Adjutor Demers, s'avance et lui présente un magnifique bouquet. Au milieu des fleurs, on a placé le document officiel venu de Rome. On

peut difficilement se faire une idée de la surprise de cet excellent curé, lorsqu'en lui offrant ce bouquet, le jeune élève le salue par ces mots : « À Mgr C.-Éd. Poiré, camérier d'honneur de Sa Sainteté. »

Aussitôt après, M. Elzéar Dionne, élève du cours classique, présente au nouveau dignitaire une magnifique adresse. M. Soucy se déclare ensuite autorisé par Son Éminence à offrir de sa part au nouveau prélat ses plus sincères félicitations, et à lui exprimer tout le regret qu'Elle éprouve de ne pouvoir assister autrement qu'en esprit à cette belle fête.

Mgr Poiré, répond en quelques mots, dans lesquels se traduit une vive émotion. Entre autres excellentes choses, il fait une lointaine allusion aux bienfaits qu'il sait distribuer avec une si délicate profusion sur le collège de Sainte-Anne. « Abondance de biens ne nuit jamais, dit-il, pourvu qu'on en fasse un bon usage[5]. » Ces paroles, comme on le pense bien, furent couvertes d'applaudissements prolongés. Après cette séance publique, Mgr Poiré se rend au salon de MM. les prêtres visiteurs, et, là, les curés du voisinage ainsi que les prêtres du collège, présentent leurs félicitations et leurs hommages au digne prélat.

---

[5] Mgr Chs-Édouard Poiré avait des biens de famille, ayant hérité de son père, propriétaire de traversiers entre Québec et Lévis.

« Ce fut Charles Poiré, cultivateur de la Pointe-Lévy qui, le premier, construisit un bateau du genre *horse-boat*. La tradition rapporte que Poiré, en faisant un jour moudre son grain au moulin seigneurial de Beauport, vit un mécanisme qui l'intéressa. Il l'adapta à son bateau.

« L'invention du *horse-boat* écrit Jos.-Edmond Roy, était des plus primitives. Que l'on imagine une barge flanquée de deux roues à aubes. Dans les flancs de la barge, deux, trois ou quatre chevaux bâtés faisaient mouvoir une roue d'engrenage qui mettait à son tour toute la machine en marche. Dans les mauvais temps ou les forts courants, les passagers aidaient. En 1829, il existait trois de ces *horse-boats*. On y payait six sous de passage. Ce n'est que vers 1843, que les *horse-boats*, dont l'un s'appelait Charles-Édouard, disparurent et furent remplacés par les bateaux à vapeur. » (Pierre-Geo. Roy : *À travers les mémoires de P.-A. de Gaspé*, p. 283.)

Le 20 décembre 1887, Son Éminence reprenait sa visite manquée. Comme démonstration publique en l'honneur de Mgr Poiré, on organisa une séance dramatique, littéraire et musicale, dont le cardinal fut heureux d'accepter la présidence.

Sept élèves du cours classique jouent une pièce en trois actes : *Départ pour la Californie*. La Société Sainte-Cécile, sous la direction de l'abbé L.-N. Lessard interprète ensuite *Le chœur des Buveurs* et la pastorale intitulée *Le Soir*, par L. DeRillé. On ne manque pas d'applaudir *Tout pour la patrie*, cantate en l'honneur des illustrations bagneraises, avec paroles et musique de A.-Th. Rolland. Le corps de musique, dirigé par M. l'abbé Louis Tremblay, exécute les divers morceaux inscrits au programme.

L'Académie Saint-Thomas-d'Aquin profita de la circonstance pour donner un compte-rendu de ses travaux depuis le commencement de l'année scolaire. Elle comptait 18 académiciens, 2 candidats, 12 aspirants.

Le président rappelle les noces d'or de Mgr Poiré, sa prélature, remercie Son Éminence d'honorer de sa présence cette fête collégiale.

Après lecture de quelques devoirs des académiciens, courte et touchante allocution de Son Éminence le cardinal Taschereau.

Il félicite les académiciens, qui sont reconnaissants des efforts apportés par les professeurs, directeurs, et surtout par le vénéré supérieur, pour leur avancement dans les études. Son Éminence tire un heureux parti de la cantate *Tout pour la patrie*, rappelant à tous qu'il y a pour le chrétien plusieurs patries, celle de la famille, celle de l'école ou du collège où l'on se prépare à entrer dans la 3e patrie : la société. Au collège, le premier devoir de l'écolier est de remplir fidèlement ses exercices de piété, car la piété est utile à tout. Au collège, on doit se préparer à correspondre à la volonté de Dieu, et à

se montrer fidèle aux desseins de la Providence, en embrassant la vocation assignée à chacun. Dans la société, les devoirs à remplir peuvent se résumer par ces mots : « Tout pour la patrie. » Mais il y a encore une autre patrie : la patrie du ciel. En remplissant fidèlement les devoirs d'un bon chrétien, soit dans la famille, soit dans le collège, ou dans le monde, l'homme s'assure l'entrée de cette dernière patrie, qui est la seule véritablement belle et heureuse.

Dans le *Courrier du Canada*, le docteur N.-E. Dionne écrit :

« Son Éminence le cardinal, en terminant son discours, a touché son auditoire par ces paroles, bien flatteuses pour les élèves actuels du Collège de Sainte-Anne et appréciées par les anciens élèves : « Vous ne devez pas douter, mes chers « enfants, que je vous aime de tout mon cœur, et que je ferais « volontiers le sacrifice de ma vie pour que vous soyez heu- « reux. » Ces paroles, sorties des lèvres d'un prince de l'Église, ont prouvé une fois de plus combien Son Éminence tient en estime cette vénérable institution qui, de tout temps, a joui de la protection efficace de ses illustres prédécesseurs sur le trône archiépiscopal de Québec. Son Éminence était entourée d'un clergé nombreux. »

« L'allocution du cardinal fit sensation : des témoins, après plus de 20 ans, en parlent encore avec éloge, d'autant qu'elle fut prononcée avec un feu, une chaleur de parole qui prit tout le monde par surprise. C'est le cardinal qui décora les nouveaux gradués de l'Académie, et il y eut un solennel et religieux silence, lorsque, à tous les membres agenouillés devant lui sur l'estrade, il donna sa bénédiction. »

*
* *

Heureuses les paroisses qui fournissent en grand nombre des ouvriers à la moisson évangélique, et les pasteurs qui encouragent les vocations[6] !

Au mois de mai 1887, furent ordonnés prêtres ; MM. Georges Miville, Louis Bacon, Georges Têtu, Joseph Dumais, Siméon Hudon dit Beaulieu. Ce dernier, le 19 mai, jour de l'Ascension, chantait la grand'messe à l'église paroissiale de Sainte-Anne. M. Soucy, alors assistant-supérieur, fit le sermon de circonstance sur la dignité du sacerdoce.

Il félicita la paroisse d'avoir fourni à la milice sacrée 41 prêtres. Il encouragea les paroissiens de Sainte-Anne à se montrer reconnaissants à l'égard du collège qu'ils ont le bonheur de posséder, et tout particulièrement à l'égard de leur vénérable curé, M. le grand-vicaire Poiré, qui, par ses conseils et sa grande générosité, contribue avec tant de succès à recruter dans cette paroisse de si nombreux ouvriers travaillant à la vigne du Seigneur.

*
* *

Depuis 1887, chaque année, généralement pendant le mois de novembre, le Collège chante un service pour ses bienfaiteurs. Que seraient devenues nos maisons d'éducation sans la charité des prêtres qui les ont soutenues ? Les élèves se rappellent-ils suffisamment les sacrifices des anciens pour fonder les bourses qui permettent à plusieurs d'entre eux de faire leurs études presque gratuitement ? Puissent les jeunes d'aujourd'hui ne jamais l'oublier, et faire, pour ceux qui leur succéderont au collège, les mêmes sacrifices, les mêmes dons que les anciens ont faits pour eux ! Ces dons n'étaient-ils

[6] On trouvera, dans le volume du *Premier Congrès de l'œuvre diocésaine du recrutement sacerdotal*, le nombre de prêtres et de religieux fournis par chaque paroisse du diocèse ce Québec, depuis 1870.

pas le *do ut des*, ou plutôt ce qu'on appelle maintenant des « prêts d'honneur » ?

C'est aux vacances, le 12 du mois d'août 1887, que s'éteignait à l'Islet le vénérable M. Delâge[7], à l'âge de 82 ans, après 59 ans de prêtrise. Son Éminence le cardinal Taschereau présida aux obsèques et prononça l'oraison funèbre. Les deux évêques Racine et plus de soixante prêtres étaient présents.

« On peut associer, dit l'annaliste, le nom de M. Delâge à ceux de MM. Hébert et Pilote pour le dévouement à la cause de la colonisation du Lac-Saint-Jean. M. Delâge était un ami du collège, un ami des premiers jours. »

Le 17 janvier 1888, la mort frappait à son tour le curé Hébert, de Kamouraska, le grand apôtre de la colonisation du Lac-Saint-Jean. Il était de toutes les fêtes de Sainte-Anne. On le voyait avec plaisir assister aux soirées intimes qui avaient lieu autrefois chez les écoliers, et dont la chanson, la danse carrée, et l'histoire pour rire faisaient tous les frais. M^gr^ Poiré supérieur, l'assistant-supérieur et l'abbé Dominique Pelletier se rendirent à ses funérailles, à Kamouraska.

Ce sera plus tard le décès de MM. Jos. Lagueux, curé de Saint-Jean-Port-Joli, Édouard Dufour, ancien curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, Odilon Paradis, ancien curé de Sainte-Anne, Thomas-Aubert de Gaspé[(A^s^)], fils de l'auteur des *Anciens canadiens*, retiré à Lévis, tous anciens élèves ou amis de Sainte-Anne ; de M^gr^ Bolduc, de l'archevêché de Québec, qui fit tant pour le collège en 1870.

*
* *

[7] Né au Cap-Santé en 1805, fit ses études à Québec et à Nicolet. Ordonné prêtre en 1828. Vicaire à Kamouraska (1828-32) ; vicaire à l'Islet, (1832-33) ; curé (1833-81) ; décédé à l'Islet en 1887.

Le 1er novembre 1887, Rome avait canonisé les bienheureux Alphonse de Rodriguez, Pierre Claver et Jean Berchmans. Les Jésuites de Québec fêtèrent ces nouveaux saints par un *Triduum* solennel.

Le 23 septembre 1888, jour spécialement consacré à saint Jean Berchmans, le collège de Sainte-Anne, comme le séminaire de Québec et le collège de Lévis, envoie, pour honorer le jeune saint, une députation, composée ici d'un élève de chaque classe, déterminé par le sort parmi les congréganistes de la Sainte-Vierge et des Saints-Anges. Elle est sous la conduite de MM. Collet, directeur des élèves et Magloire Destroimaisons, préfet de la Congrégation. Une fois les cérémonies religieuses terminées, les élèves font la visite des principaux sanctuaires, de l'université Laval, du Parlement. L'accueil de Son Éminence le cardinal Taschereau fut particulièrement bienveillant. « À ces jeunes, dit l'annaliste, il fait voir les insignes de sa dignité, et ajuste même le chapeau rouge sur la tête du plus petit d'entre eux. »

Saint Jean Berchmans ne sera pas oublié au collège. Le 1er novembre 1888, la messe est dite pour la première fois dans l'oratoire à lui dédié. Cette pièce était jadis appelée « la chambre du secrétaire » de l'évêque. Dans ses visites au collège, Mgr l'Archevêque occupait la pièce voisine, qui devint, en 1896, la « chambre du supérieur ». Depuis la construction de 1918, on l'appelle la « chambre du cardinal ».

*
* *

Pour remplacer les prêtres qui disparaissent, il faudra la relève, et qui peut mieux la préparer que les retraites de vocation ? Elles commencent, alors, à s'introduire dans nos collèges.

La première qui se donna à Sainte-Anne, fut prêchée par Mgr Hamel, en 1888. Suivie par les finissants, les philosophes (1re année), et les rhétoriciens, elle commença le 14 février pour se terminer le surlendemain, le 16, à une heure de l'après-midi. Le 15 au soir, Mgr Hamel donnait à toute la communauté un sermon sur la vocation.

L'idée initiatrice de cette retraite est due au directeur des écoliers, M. Collet.

Mgr Hamel viendra plus d'une fois prêcher la vocation. Il aura un digne émule dans la personne de Mgr Gauvreau qui, disent les *Annales*, « captive, éclaire, émeut quelquefois et pousse à la pratique parfaite des devoirs de l'écolier chrétien ».

*
* *

Mgr Poiré ne s'intéressait pas seulement au collège, mais aussi à l'École d'agriculture. On le voit assister à chacune des séances du cercle agricole Saint-Isidore, inauguré le 1er avril 1888.

Ce cercle comptait parmi ses membres honoraires le député-ministre de l'agriculture (le futur Mgr Labelle), l'honorable sénateur A.-P. Pelletier, l'honorable secrétaire provincial, Ernest Gagnon. C'est dans l'une des réunions du cercle Saint-Isidore, qu'au mois de juin les citoyens présents se forment en assemblée et décident en principe la création d'une société Saint-Jean-Baptiste dans la paroisse de Sainte-Anne[8] ; et les officiers en sont nommés séance tenante. Mais ce projet, tardivement conçu, ne reçut cette année qu'une exécution partielle, qui se réduisit à la conférence du Cercle en présence d'une nombreuses assistance dans la grande salle du

[8] La Société Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1864, avait depuis longtemps disparu.

collège, après annonce au prône de la messe paroissiale. Le conférencier, M. J.-B.-D. Schmouth[A19], avait pris pour sujet : *De l'influence de l'agriculture dans la prospérité des peuples.* Il affirme sa confiance dans l'avenir des Canadiens français, confiance, dit-il, qui repose sur deux puissances qui n'ont jamais fait défaut aux peuples qui ont su se les attacher. L'une est dans l'ordre divin : c'est la bonne et douce Providence si chère au cœur véritablement canadien ; l'autre est d'ordre matériel : c'est l'agriculture. Que le peuple canadien-français reste indissolublement attaché à sa religion et à la culture de la terre, et il lui sera impossible de disparaître des nationalités[9].

L'École d'agriculture, comme toujours depuis sa fondation en 1859, ne manquait pas d'adversaires. Heureusement, ses défenseurs furent toujours plus nombreux ou plus puissants.

Le 18 mars 1889, les honorables Ernest Gagnon, Louis-Philippe Pelletier, MM. Faucher de Saint-Maurice, Gilbert-Miville Deschènes, anciens élèves, et G.-H. Deschènes, député de Témiscouata, soutiendront éloquemment sa cause devant le parlement de Québec, contre ceux qui ne croient pas à l'utilité de l'École.

Les représentants du gouvernement qui, plus tard, y firent une visite : le colonel Rhodes, l'abbé (M^gr^) Labelle, M. Barnard se déclareront satisfaits de ce qu'ils auront vu à l'École et sur la ferme.

---

[9] À n'en pas douter, la survie de notre peuple dépend des institutions catholiques et françaises. Y pense-t-on suffisamment ? La Société Saint-Jean-Baptiste a longtemps végétée dans la province de Québec. Pourquoi lui préférer les *Elks*, les *Rotary*, les *Lions*, tous ces clubs neutres qui croient à la simple philantropie plutôt qu'au patriotisme et à la religion ? Heureusement, notre société nationale sort actuellement de sa léthargie et son œuvre est complétée au loin par celle de La Survivance française. Ce regain de vigueur nous promet encore de beaux jours.

*
* *

Voulons-nous que fleurissent les études dans nos collèges, enrichissons, autant que possible, bibliothèques, musées et laboratoires.

Dans l'annuaire de 1887-88, l'abbé Dominique Pelletier fait remarquer que la bibliothèque générale qui compte déjà plus de 12,000 volumes, à part la bibliothèque des séminaristes et celle des élèves, s'est augmentée cette année-là de plusieurs ouvrages dûs surtout à la générosité de MM. les abbés Charles Bacon, Georges Beaulieu, Chs Galarneau et C.-A. Collet. Il ajoute que le bibliothécaire s'occupe de refaire et de compléter le catalogue. Il adressera, à plusieurs amis des études et des livres, une liste des doubles à vendre ou à échanger.

Quant au musée numismatique, fondé il y a quelques années à peine par l'abbé Chs Trudelle, il compte déjà 449 pièces de monnaie de divers pays, 581 d'Amérique et du Canada, 55 autres et 250 pièces en double. M^gr^ F.-X. Bossé et l'abbé Adolphe Michaud se sont distingués en enrichissant la collection par des dons considérables.

On remarque alors, au Cabinet de physique, 500 minéraux, 300 fossilles, 11 reptiles (dont 2 ophidiens), 6 lézards, 2 annélides, 1 batracien, 300 insectes, 3 araignées, 1 mycriopode, 2 crustacés, 10 mollusques, 111 préparations microscopiques, 13 oiseaux empaillés, 1 côte de baleine, etc., etc. . .

Si nous nous reportons à 60 ans en arrière, nous constatons donc que, malgré la situation financière, peu florissante, il y avait déjà grand désir de progrès. Tout comme aujourd'hui, les anciens savaient aussi faire leur part.

*
* *

Les vacances ! Mot toujours magique, mais chose souvent redoutable.

L'ouverture de l'année 1888, avait été signalée, au collège, par l'arrivée en retard d'une quarantaine d'écoliers, après le jour de l'an. Il fallait sévir, d'autant plus qu'il y avait eu murmures à propos de ces vacances que l'on trouvait trop courtes, du 31 décembre au 4 janvier. Mais chaque retardataire s'était prévalu d'une raison plus ou moins plausible. Un d'entre eux allait être remis à ses parents, quand il sut habilement rappeler les paroles que M. Soucy lui avait dites au départ. « En effet, dit l'annaliste, M. Soucy, dans sa paternité imprudente, a laissé entendre que s'il est trop difficile de revenir au jour fixé, on pourra revenir plus tard. Et alors . . . on dut garder l'élève. Mais on comprend que cette divergence d'idée chez les directeurs ne pouvait être agréable à ceux qui étaient immédiatement chargés de maintenir l'ordre et la discipline, d'autant plus que cette divergence se renouvela encore dans la suite.

« M. Soucy songeait-il que la direction d'une communauté, pour être efficace, doit être une ? Les élèves en faute devant le directeur commencèrent à en appeler au tribunal du vice-supérieur. M. Soucy, employé depuis longtemps au ministère, avait oublié que la discipline d'une communauté exige que l'autorité s'y exerce d'une autre façon que dans la famille ou la paroisse ; qu'il n'était ni seul, ni immédiatement chargé de pourvoir à l'interprétation et à l'exécution de la règle, et qu'il y a danger à mettre le doigt trop souvent entre le marteau et l'enclume du voisin, surtout quand cela se fait sans discrétion. Cette divergence de vue amena pratiquement son départ. Sa santé souffrant aussi du régime de la vie du collège, il fut bien loin de trouver ici le bonheur qu'il avait dû rêver en offrant ses services, d'autant qu'il était très sensible par tempérament. » (*Annales*, DUMAIS, p. 46.)

Il sera remplacé par l'abbé Adolphe Michaud, vicaire à Saint-Roch de Québec, qui aura, comme économe, M. Ferdinand Chabot, vicaire de Saint-Casimir.

Le procureur, M. Soucy, s'en ira curé à Saint-Roch-des-Aulnaies[10], et son économe, M. Ferdinand Bégin, prendra la cure de Saint-Éleuthère.

Comme réaction contre les abus de l'année précédente, il n'y aura pas de vacances du jour de l'an 1889-90. Les élèves dont les parents résident dans les paroisses de Sainte-Anne, Saint-Onésime, Saint-Roch, Sainte-Louise, Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, Saint-Denis et Saint-Philippe pourront partir après les vêpres du 1er janvier, et devront revenir pour six heures le lendemain soir. Le voyage se fera en voiture, et non par le chemin de fer. Le 31 décembre, le directeur présente la communauté à Mgr le supérieur, qui la bénit.

Pendant ces vacances de courte durée, les amusements ne manqueront pas ; grands et petits glisseront avec enthousiasme et se rendront au fleuve pour patiner. *Faucibus ingentem fumum, mirabile dictu evomit* (VIRGILE). Le soir répétition du drame *Départ pour la Californie*. Le comique chasse bien des idées tristes.

[10] Né à Saint-André de Kamouraska en 1841, M. Soucy fit ses études à Sainte-Anne, où il fut ordonné prêtre en 1868. Professeur au collège (1868-69) ; vicaire à Saint-Roch de Québec (1869-70) ; curé de Sainte-Anne-des-Monts (1870-78) ; de Saint-Éphrem-de-Tring (1878-87) ; assistant-supérieur et procureur du collège de Sainte-Anne (1887-88) ; curé de Saint-Roch-des-Aulnaies (1888-92) où il décède le 12 janvier 1892.

II

(1889-1892)

Une grande fête s'annonce. — Changement dans le personnel. — Décès de l'abbé Louis-Éd. Bois, de M. Jean-Bte Dupuis, de l'abbé William Tremblay. — Visite d'Arthur Buies. — Réception à l'honorable premier-ministre Honoré Mercier, à M^gr^ Labelle, à l'honorable Ernest Gagnon, secrétaire-provincial. — Fêtes de M^gr^ André Albert Blais, ancien élève, nommé évêque coadjuteur de Rimouski.

Question relative au baccalauréat. — Prix du prince de Galles. — Les événements historiques. — Fondation de l'amicale par M. Chs-A. Collet. — Mémoire relatif à l'École d'agriculture. — Restauration de la chapelle et de l'église paroissiale. — Les tableaux. — Bénédiction d'une cloche.

Translation de l'Île-aux-Grues à Sainte-Anne des restes mortels du fondateur Chs-Frs Painchaud. — Troisième centenaire de saint Louis de Gonzague, patron du collège. — Cinquantenaire de la Congrégation de la Sainte-Vierge. — Les fêtes Painchaud au collège et à l'église paroissiale. — La chapelle funéraire. — Le souvenir du fondateur.

C'EST une époque de progrès qui s'annonce. Elle sera couronnée par le retour au collège de Sainte-Anne, après 53 ans d'absence, de la dépouille mortelle de son fondateur, M. Painchaud. Comment en remercier la divine Providence ? Quelle plus grande faveur pouvait-on désirer ? Le mois de juin verra quelques-unes des « grandes heures » du collège.

Signalons certains changements au commencement de la nouvelle année scolaire. M^gr^ Poiré aura comme premier assistant, l'abbé C.-A. Collet, directeur des élèves ; et, comme second assistant, l'abbé Adolphe Michaud, à la fois procureur et préfet des études. M. Dominique Pelletier sera directeur des séminaristes. Enfin, il y aura réunion du grand-conseil, c'est-à-dire de tous les prêtres, même de ceux qui ne font pas partie de la Corporation, réunion omise depuis plusieurs années.

*

* *

Puisqu'il faut, avec raison, mentionner la disparition des amis, disons que, pendant les vacances, décède le 10 juillet 1889, l'abbé Louis-Éd. Bois[A5], curé de Maskinongé, élève de Sainte-Anne dès la fondation, en 1829. Que de renseignements n'a-t-il pas donnés sur les premiers temps de la maison ! Sainte-Anne espérait hériter de ses précieux manuscrits. Ils sont allés au séminaire de Nicolet. *Le Canadien* et, surtout le *Journal de Québec* ont fait l'éloge du défunt.

Et, le 13 août, à Saint-Roch-des-Aulnaies, meurt M. J.-Bte Dupuis, ancien marchand et député de l'Islet. En bien des circonstances, il a aidé autrefois le collège, *v.g.* en organisant et dirigeant des corvées de Saint-Roch, lors de la construction de l'aile Mailloux en 1841. On rappelle son souvenir dans la *Gazette des Campagnes* du 22 août.

Le 27 août, décès de M. Jean Naud qui a donné $17,000.00 à Sainte-Anne. Le premier volume de l'*Histoire du Collège* contient la notice biographique de ce grand bienfaiteur.

Quelques mois plus tard, le 13 février 1890, on apprend la mort de l'abbé William Tremblay, arrivée à la suite d'une maladie d'un mois.

Né aux Éboulements, le 29 janvier 1843, il fit à Sainte-Anne ses études classiques qu'il termina en 1864. Séminariste et prêtre, il enseigne tour à tour ou simultanément les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la physique et la chimie. Les volumineux cahiers de notes qu'il a laissés au collège sur ces différentes sciences, témoignent de son travail, de ses connaissances, de son zèle pour ses élèves. « Ses talents étaient remarquables », dit l'annaliste. Il fut directeur de l'École d'agriculture de 1870 à 1872, et directeur des élèves du collège en 1872-73.

Fatigué de l'enseignement, il quitte Sainte-Anne à l'automne de 1874, et s'en va vicaire à Saint-Roch-des-Aulnaies. Desservant à la mort de M. Têtu, en avril 1875, il sera, cette même

année, nommé curé de Saint-Fidèle (Charlevoix), poste qu'il occupera jusqu'en 1889. Au mois de septembre 1889, on le voit transféré aux Éboulements, où il meurt quelques mois après.

*
* *

Cent quatre-vingt-treize élèves répondent à l'appel de septembre 1889. L'abbé Geo. Goudreau, vicaire à Saint-Victor-de-Tring, viendra enseigner en troisième. Par contre, M. Jos. Richard, malade, quitte le collège.

La salle élémentaire, les deux salles d'études et la salle des visiteurs ont été restaurées ou achevées avec goût. Que d'autres améliorations à l'extérieur !

Les anciens trouvent que, peu à peu, le progrès se fait sentir. C'est l'impression d'Arthur Buies qui, le 10 septembre 1889, visite son *Alma Mater* qu'il n'a pas vue depuis longtemps. Buies était entré au collège en 1848, à l'âge de 8 ans. Il en sort en belles-lettres, à 13 ans, pour aller un an au séminaire de Nicolet[1], et entreprendre, un peu plus tard, presque orphelin, sa carrière aventureuse qui lui fait dire : « J'ai été lancé dans la vie comme une feuille arrachée au palmier du désert, et que le vent emporte, sans jamais lui laisser un coin de terre où se trouve l'abri ou le repos. »

« Le 14 septembre 1848, écrit son biographe, on vit entrer en classe (à Sainte-Anne) un enfant blond, aux yeux vifs, les mains chargées de livres, et qui semblait dépaysé entre les murs de ce collège. Il considérait avec stupéfaction toutes ces figures étrangères qui se tournaient vers lui et le regardaient

[1] Charles Ab-der-Halden écrit : « Il serait curieux qu'un chercheur canadien étudiât cette scolarité en détail. » (*Nouvelles études de littérature canadienne-française*, p. 58.) Buies est décédé à Québec le 21 janvier 1901.

curieusement, comme s'il eût été un prodige. Il en fut d'abord effaré. Que de fois, durant les premiers jours, il songea à la solitude qui commençait à peser sur lui ! Il était indiscipliné, mais, mieux que les élèves plus studieux, il réussissait dans les matières qui lui plaisaient. Il avait de la facilité, une mémoire heureuse, rarement labile. Mais ces qualités inquiétaient d'autant plus ses maîtres qu'ils ne réussissaient pas à plier cette intelligence précoce à la discipline d'usage.

« Un prêtre, pourtant, s'intéressa à lui. Le préfet des études, à cette époque, était cet admirable abbé Bouchy, Lorrain expatrié, homme de science et de vertus, qui aimait la jeunesse tout autant que la France, sa patrie. Il s'ingéniait à faire trouver aux élèves de cette institution, où l'on manquait souvent du nécessaire, le confortable et l'aisance de la maison paternelle. Il régnait en maître sur les autres professeurs qui, devant son prestige, s'éclipsaient d'eux-mêmes. Plus érudit qu'eux, l'esprit plus ouvert aux méthodes modernes d'enseignement pratiquées à Paris, principalement au collège Stanislas où il avait enseigné, il s'imposa tout de suite à son entourage. Il introduisit au collège les nouveaux ouvrages de Chateaubriand, de Joseph de Maistre et de Louis de Bonald. Ce fut une révélation. Les professeurs apprenaient par cœur le *Génie du Christianisme*, dissertaient sur les opinions de Joseph de Maistre.

« Madame Casault (tante et protectrice de Buies) alla voir l'abbé Bouchy avec son protégé. Le préfet parla à l'enfant d'une façon si tendre et si affectueuse que la bonne veuve se sentit rassurée ; son neveu avait enfin trouvé un père.

« Le préfet s'attache le jeune Buies et lui inculque le goût de la culture française. Il forme sa jeune imagination et lui ouvre des horizons nouveaux. »

— C'est sans doute tous ces jours de jadis que Buies se remémore quarante ans plus tard, en remettant au collège,

ses pas dans les pas d'autrefois. Il communique ses impresions à l'annaliste qui les résume en écrivant laconiquement :

« Il se rappelle avec joie les souvenirs d'antan. »

« Quel ancien élève du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, continue le biographe, ne se rappelle avec émotion la nature sauvage verdoyante qui s'étend au pied de la montagne ? L'abbé Bouchy y amena souvent son protégé. Cette région pittoresque lui rappelait les paysages des Alpes qu'il aimait à évoquer à haute voix. L'enfant recueillait ses envolées poétiques et s'émerveillait de tant de beaux pays qu'il rêvait de connaître un jour.

« Buies devait garder toute sa vie le souvenir de cet homme qui avait été pour lui si paternel[2]. »

*
* *

Journée de soleil. Le 30 septembre 1889, le premier ministre de la province, l'honorable Honoré Mercier, M^gr^ Labelle, sous-ministre de la colonisation, et l'honorable Ernest Gagnon, secrétaire provincial, honorent le collège de leur visite. Dans la grande salle élémentaire, le supérieur M^gr^ Poiré leur présente une adresse. Mercier est dans toute sa gloire. M^gr^ Labelle étend son prestige jusqu'en Europe.

Dans sa réponse, l'honorable Mercier fait l'éloge du fondateur, M. Painchaud, du clergé canadien qui a sauvé notre nationalité, et qui, aujourd'hui, la fait grandir par l'éducation. Mercier ! quel exemple enthousiasmant pour la jeunesse ! On écoute avec ravissement celui qui incarne alors la race canadienne-française, celui qui a été assez puissant pour régler la vieille question des biens des Jésuites. Aujourd'hui au Capitole, il connaîtra demain la Roche tarpéienne, mais

[2] Raymond DOUVILLE : *La vie aventureuse d'Arthur Buies*, pp. 26-28.

« courage, ô Mercier ! » diront les jeunes. « La postérité saura bien, un jour, te replacer au Capitole ! »

En terminant, le premier ministre accorde, pour la prochaine distribution des prix, une médaille d'or à l'élève qui se sera le plus distingué par sa conduite, son application et ses succès. Elle sera remportée par M. Euclide Bélanger, élève de quatrième, aujourd'hui curé aux États-Unis. L'honorable Mercier gratifie aussi les élèves d'un grand congé modèle : « sans pensums ni retenue ».

Mgr Labelle sait ensuite charmer l'auditoire des jeunes par sa bonhomie. Il ne manque pas de saluer en Mgr Poiré le second fondateur du collège.

Quant à l'honorable M. Gagnon, visiblement ému, il se déclare heureux de venir pour la première fois en visite officielle à son *Alma Mater*. Il laisse entendre que l'exemple de son succès dans la vie, si humble soit-il, doit être un encouragement au travail pour les élèves qui veulent réussir dans la carrière. Il promet un prix de $25.00 à l'écolier le plus laborieux.

À ces hôtes distingués, un vin d'honneur est ensuite offert dans la salle des visiteurs. Plusieurs amis de la maison assistaient à cette fête.

Elle venait à la suite d'une réception à l'École d'agriculture. Une adresse spéciale y fut présentée à Mgr Labelle, sous-ministre de l'agriculture, par Colbert Martineau. « Nous connaissons, dit ce dernier, les grands travaux que vous avez entrepris et menés à bonne fin dans l'intérêt de la patrie canadienne. Les œuvres accomplies, depuis les premiers établissements canadiens-français que vous avez dirigés dans les *townships* d'Arundel, de Montcalm et de Salaberry, depuis la fondation des paroisses de Saint-Faustin et de Saint-Jovite jusqu'aux nombreux établissements et fondations de l'heure actuelle, redisent éloquemment votre patriotisme. Et c'est pour reconnaître les grands services rendus à la patrie

et à la religion que Sa Sainteté Léon XIII vous a conféré la dignité de Protonotaire apostolique *ad instar*. Votre visite à Sainte-Anne nous est doublement agréable, puisqu'elle nous vaut l'honneur de posséder au milieu de nous l'honorable premier ministre et notre vaillant ami, l'honorable secrétaire provincial. Nous saluons en eux les protecteurs et les défenseurs de l'institution dont nous sommes heureux de profiter ».

M^gr répond longuement et d'une manière très heureuse à cette adresse, faisant l'éloge de la profession agricole, de l'École de Sainte-Anne, de son habile et zélé directeur, l'abbé Louis Tremblay. Ses paroles sont vivement applaudies quand il rappelle les sacrifices que le clergé, en particulier les prêtres du collège, se sont généreusement imposés pour la fondation et la prospérité de cette utile institution. M^gr Labelle fait aussi un bel éloge de M. Pilote et prend sur lui d'assurer le maintien de l'École d'agriculture.

Parlant ensuite, l'honorable premier ministre affirme que son grand désir, depuis bien des années, était d'encourager beaucoup l'enseignement de l'agriculture. « Un bon cultivateur dans une paroisse, comme vous pourrez l'être plus tard, est un livre toujours ouvert dont les agriculteurs sauront facilement profiter. »

L'honorable secrétaire provincial, M. E. Gagnon, parle à son tour et réclame avec bonheur le titre de protecteur et de défenseur de l'École d'agriculture, et, par quelques paroles bien appropriées, encourage beaucoup les élèves aux travaux intellectuels et manuels. (*Gazette des Campagnes*, 3 octobre 1889.)

Le dimanche précédent, M^gr Labelle, avait officié pontificalement dans l'église de la Rivière-Ouelle, paroisse natale de l'honorable Ernest Gagnon.

Le premier ministre Honoré Mercier assiste au bas-chœur en costume de chevalier grand'croix de l'ordre de Saint-Gré-

goire-le-Grand. L'orgue est tenue par M. Georges Hébert, organiste du faubourg Saint-Jean, et le chant est sous la direction de l'artiste québécois, M. Joseph Lamontagne. La fanfare des Hussards de Québec se fera entendre au cours de la journée. Le soir, feu d'artifice, et 2,000 personnes présentes. Le lendemain avant-midi, réception au couvent de la Rivière-Ouelle.

C'est de là que ces hôtes distingués étaient venus à Sainte-Anne.

*
* *

Que rendre au Seigneur ? Cette année 1889 fut belle et fructueuse, non seulement par la visite de l'honorable premier ministre, Honoré Mercier, et de sa suite, mais aussi grâce aux bienfaits de toutes sortes accordés par la Providence.

« L'année qui finit ce soir, écrit l'annaliste, a été généralement très heureuse. La charité, l'union ont régné entre les prêtres et autres professeurs. On a remarqué un bon esprit dans la communauté. Les élèves ont été nombreux et pleins de santé. La Providence nous a envoyé des secours particuliers, entre autres, la succession Dufour, les dons de M. Lagueux, la succession Sirois. Nous avons perdu par l'affaire de Terreneuve[3] et l'incendie de la boutique. Malgré ces pertes et beaucoup d'améliorations[4], les recettes ordinaires ont égalé les dépenses.

---

[3] Mgr Howley, préfet apostolique de la baie Saint-Georges (Terreneuve), réclama une partie de la succession de l'abbé Alexis Bélanger ($441.00), ancien élève mort curé à Terreneuve, laquelle partie semblait destinée au collège de Sainte-Anne.

[4] Le 17 octobre 1889 (outre certaines améliorations), l'abbé Adolphe Michaud, procureur, fait installer à ses frais, entre le collège et la gare, un téléphone (système du docteur Garneau de Québec, perfectionnant le système Bell).

C'est le 60e anniversaire de l'ouverture du collège, et comme souvenir de cette année mémorable, on a le sacre du premier évêque, élève de Sainte-Anne.

En effet, le 18 mai suivant, dans la basilique de Québec, Son Éminence le cardinal Taschereau conférait la plénitude du sacerdoce à M. l'abbé André-Albert Blais[A12].

C'est un grand jour que celui de la consécration d'un évêque, grand pour tous, mais surtout pour l'*Alma Mater*. On n'avait jamais vu, paraît-il, autant de prêtres à pareille cérémonie. Parmi les évêques, on remarquait NN. SS. Fabre, Duhamel, Langevin, Laflèche, Racine, Moreau, Lorrain, Bégin et Clut, et parmi les prélats, Messeigneurs Marquis, Guay, Paquet, Méthot, Têtu et Tanguay.

NN. SS. Lorrain, de Pontiac, et Bégin, de Chicoutimi, assistaient le cardinal Taschereau, l'évêque consécrateur. Mgr Marois, v.-g., remplissait les fonctions d'archiprêtre et MM. les abbés Langis et Rainville, celles de diacre et de sous-diacre d'honneur. Le sermon fut prononcé par Mgr Langevin. 190 prêtres prenaient part au banquet donné par le séminaire de Québec, qui avait compté Mgr Blais parmi les professeurs de l'université Laval.

« Samedi, la veille de son sacre, dit la *Gazette des Campagnes* (29 mai), Mgr Blais, recevait au salon de l'archevêché une députation nombreuse des anciens élèves de Sainte-Anne, qui venaient lui offrir, avec leurs félicitations, les cadeaux suivants : une crosse de $325.00, un ciboire de $65.00, un aube de $18.50, un cordon de soie de $6.00 et un amict brodé de $10.00. »

— Dimanche après-midi, Mgr Blais inaugurait son ministère épiscopal en donnant la confirmation dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

Lundi, Monseigneur disait la messe au petit-séminaire de Québec ; mardi, sa paroisse natale, Saint-Vallier, avait la gloire de le voir officier dans son église, et mercredi après-midi, il arri-

vait au collège de Sainte-Anne, son *Alma Mater*, accompagné de 80 prêtres, la plupart anciens élèves de cette maison. Il serait difficile de décrire la joie et l'enthousiasme qui éclataient partout sur le passage de Sa Grandeur. Le collège avait pris ses airs de fête : le dôme couvert de drapeaux flottant au vent, un arc de triomphe dressé à la porte centrale que surmontaient les armes du nouvel évêque, et à l'intérieur du collège, des inscriptions entourées de guirlandes de feuillage, souhaitant la bienvenue à Monseigneur et à sa suite.

Et le lendemain, le 21 mai, se déroule la grandiose fête. Dans la salle de réception, la grande salle du cours classique les inscriptions parlent éloquemment, autour du portrait du Pontife : « Honneur à M^gr^ Blais. » — « *Ad multos annos.* » — « *Ponit animam pro ovibus.* » — « *Filii tui de longe venient.* » Une centaine de prêtres ou de séminaristes assistaient au banquet. À la santé proposée par le supérieur M^gr^ Poiré, l'évêque coadjuteur de Rimouski répond avec beaucoup d'émotion rappelant les souvenirs d'autrefois et le dévouement de ses anciens supérieurs et maîtres. Le soir, séance dramatique et musicale avec adresse présentée au nouvel évêque par un finissant, Allyre Roy. M^gr^ Blais répond par d'excellents conseils aux élèves, en commentant cette parole de Jérémie *Bibite et inebriamini*. À la séance, on joue : *Le retour des croisés*, et la Saint-Cécile se fait entendre. Il y a aussi feu d'artifice. Le lendemain Monseigneur célèbre une messe solennelle, assité par MM. Eusèbe Beaulieu et Antoine Gauvreau.

Ce fut ensuite le départ pour Rimouski.

*
* *

Après les fêtes, la vie ordinaire reprend son cours. Les élèves ont des examens à préparer. Ils doivent donc y penser. Si, au jour le jour, la leçon est négligée, les compositions de la semaine s'en ressentent. La mémoire compte dans les études. C'est la colonne dont parle Jacques d'Arnoux. On la surestimait peut-être autrefois ; aujourd'hui, n'est-elle pas trop dépréciée ? « La mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de l'esprit, » dit Pascal.

Qui ne se rappelle qu'à l'examen universitaire, elle contribuait beaucoup au grade de bachelier[5] ? Mais trop d'élèves se reposaient sur elle. C'est pourquoi, il se fit une campagne pour en diminuer l'importance. Dans une grande réunion des professeurs à l'université Laval, l'abbé A. Nantel, du séminaire de Sainte-Thérèse, proposa, que les matières dites de mémoire ne fussent plus considérées pour le baccalauréat. Seuls les devoirs écrits, comme les thèmes, les versions, les narrations, les discours de rhétorique, et la philosophie, les mathématiques, la physique chez les finissants devaient être regardées comme matières universitaires et entrées dans le résultat du baccalauréat. Cette proposition fut écartée ; elle ne devait avoir gain de cause qu'en l'année 1918.

Comme les étudiants des autres maisons, les élèves de Sainte-Anne ont connu des succès aux examens universitaires. L'honorable Gilbert Miville-Deschènes avait remporté, en l'an 1877, le prix du prince de Galles en rhétorique. MM. Herman Pelletier, en 1890 et Émile Langlais, en 1892, le remportèrent en physique. Dans la suite, ces succès se renou-

---

[5] Statistiques intéressantes relatives aux collèges classiques de la province de Québec pour l'année 1888-89. Nos 17 collèges sont fréquentés par 3,400 élèves, dont 1,274 au cours commercial et 2,186 au cours classique. Sur 203 finissants, 5 étudieront le génie civil, 7 le notariat, 24 le droit, 41 la médecine, 110 la théologie. Dix de nos collèges, sur 17, donnent un cours commercial et un cours classique : Sainte-Anne, Joliette, Saint-Laurent, Trois-Rivières, Rimouski et Sainte-Marie-de-Monnoir, Sherbrooke, Lévis et Nicolet. (*Gazette des Campagnes*, 12 juin 1890.)

velleront assez souvent. Qu'il suffise de nommer MM. Joseph Pageau, Euclide Bélanger, Adélard Gilbert, Adjutor Boulianne, Paul Bernier, Alphonse Pelletier, Gérard Paré, Raphaël Couture, Charles-Alfred Martin, Fernand Côté en physique ; et MM. Adélard Gilbert, Thomas Albert, Christian Lapointe, Gabriel Béland et François Routhier en rhétorique.

*
* *

L'histoire du Canada, de l'avis de tous, doit compter comme une des matières les plus importantes de l'enseignement[6]. On l'étudie surtout en rhétorique et, à Sainte-Anne du moins, il en a toujours été ainsi. Mais en 1889, tout comme aujourd'hui, on en commençait l'étude en Éléments. Le véritable patriotisme peut-il se cultiver trop tôt ? Qu'on n'aille pas croire, cependant, que cette culture dégénérait, comme quelques-uns l'ont prétendu, en mépris de la langue anglaise. Les élèves se voyaient même autorisés à recevoir les journaux anglais.

On ne manquait pas, non plus, de s'intéresser aux principales questions historiques de l'époque, questions françaises, anglaises et canadiennes.

Quel retentissement, par exemple, n'avait pas alors en France et au Canada le fameux *Toast* d'Alger par le cardinal Lavigerie, et le Ralliement des catholiques français à la république avec le comte Albert de Mun ! Trois autres événements s'imposaient aussi à l'attention : le scandale de Panama sous Ferdinand de Lesseps, l'agitation anarchiste qui aboutira à l'assassinat du président Carnot et le commencement de

[6] D'après la *Gazette* et le *Canadien* en août 1831, le collège de Sainte-Anne fait subir en rhétorique un examen sur la Constitution britannique considérée dans la métropole et dans les colonies, en particulier au Canada. » (Abbé Arthur Maheux : *Mémoires de la Société royale*, mai 1948, p. 31.)

l'affaire Dreyfus, dans laquelle on entendra plus tard le fameux : *J'accuse* d'Émile Zola. Le centenaire de la mort de Louis XVI « le roi martyr » de la Révolution ne devait pas non plus passer inaperçu.

En Angleterre, c'était l'ajournement du *Home Rule* de Gladstone, à cause du séparatisme irlandais et de la résistance de l'Ulster.

Par sympathie catholique et française, comment n'aurait-on pas appris avec plaisir la chute de Bismarck en Allemagne, et la fin du *Kulturkampf* provoquée par l'énergie du Centre catholique sous la direction de Windthorst ?

Quant au Canada, les écoliers, nous l'avons dit, avaient suivi avec passion les développements de l'affaire Riel ; on comprend dès lors la joie qu'ils éprouvèrent, le 23 septembre 1890, de la visite de M^gr^ Grandin, évêque de Saint-Albert, celui-là même dont ils avaient entendu parler pendant la guerre des Métis. N'était-il pas parti un jour de l'Ouest vers Ottawa afin d'intercéder pour Riel ? Avec quel bonheur ils écoutèrent sa conférence sur les missions dans les nouveaux territoires et les affaires générales du Nord-Ouest !

*
* *

Tout comme les individus, les institutions ont besoin de sympathie et d'amitié. Aussi les Amicales représentent-elles, à l'heure actuelle, une grande force dans et autour de nos collèges ! Quelle maison d'enseignement n'a pas son Amicale ?

On raconte qu'en France, à Nîmes, dans un banquet donné en 1849 au collège de l'Assomption, le Père d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes, avait fait placer au milieu de la table un arbre symbolique dont les rameaux portaient autant de nids qu'il y avait en ce moment de jeunes gens prêts à quitter

le collège. « L'arbre était l'Assomption, les nids, la place occupée par les élèves. Mais à la différence des oiseaux, ceux-ci devaient se souvenir du nid et revenir en grand nombre chaque année sur l'arbre où leur intelligence et leur cœur avaient appris à battre et à prendre leur premier essor[7]. »

Au Canada, une des premières amicales en date, sinon la première, est née au Collège de Sainte-Anne.

Le 23 juin 1890, M. l'abbé C.-A. Collet, directeur des élèves, proposait aux huit finissants qui s'étaient réunis à sa chambre de faire de leur affection mutuelle une chose vivante dont l'aimable charité serait l'âme. S'inspirant du *Colligite fragmenta* de l'Évangile, ils jetèrent les bases d'une Association qui, toute modeste qu'elle parût longtemps, a pour elle le premier respect du temps, une croissance qui lui assure la durée et donne les meilleures promesses d'un plein épanouissement. Ces huit finissants étaient MM. Armand Proulx, Mazenod Pelletier, Ernest Vézina, Émile Hamelin, Joseph Rouleau, Émile Martin, Herman Pelletier et Allyre Roy.

Le but : perpétuer les relations amicales formées au collège ; venir en aide aux anciens condisciples, dans la personne de leurs fils incapables, faute d'assistance, d'entreprendre, de continuer ou de terminer leurs études, soit commerciales, soit classiques, dans leur *Alma Mater*.

Les conditions : être ancien élève de Sainte-Anne et verser pendant 25 ans, dans la caisse de l'Association une cotisation annuelle d'une piastre.

Cette association a déjà produit d'encourageants résultats. Elle contribue d'abord à assurer le recrutement des élèves. « Là ou le père a passé, passera bien l'enfant. » Grâce aux secours qu'elle distribue, plusieurs fils d'anciens ont pu faire

[7] *Vie du Père Emmanuel D'Alzon*, par S. VAILHE, tome II, p. 151. Ce symbolisme est à l'heure actuelle partout et de mieux en mieux compris dans les maisons d'éducation.

leurs études pour parvenir, soit à la prêtrise, soit à l'une ou l'autre des carrières commerciales, agricoles, techniques ou libérales. Elle publie un bulletin qui, quatre ou cinq fois l'année, fait connaître les principales nouvelles de l'*Alma Mater*. Sous son patronage se tiennent, à Sainte-Anne, à Québec ou ailleurs, les grandes réunions de la famille collégiale.

Qui en dira le charme ? Est-il plus réconfortant pèlerinage que celui de l'ancien élève à son collège, aux endroits où il fut jeune ? « Notre enfance, dit Chateaubriand, laisse quelque chose d'elle-même aux lieux embellis par elle, comme une fleur communique son parfum aux objets qu'elle a touchés. »

L'amitié entre prêtres et laïcs se trouve grandement renforcie par les amicales. L'Église obtient ainsi, auprès de l'État, une influence qu'elle n'exercerait pas, si prêtres et laïcs recevaient une éducation séparée. Plusieurs de ces derniers paraissent même prendre à leur compte ces paroles que René Bazin disait, en 1909, à la réunion des anciens du collège Mongazon, à Angers.

« Je me sens honoré d'avoir gardé la sympathie de mes condisciples qui furent choisis pour le sacerdoce, et je me prépare à m'en recommander. Eh oui ! à l'entrée du paradis, il me semble que je pourrai dire : « Seigneur ! de mes trente-« deux condisciples, dix-sept se sont faits prêtres, et je suis « demeuré leur ami ; laissez-moi donc passer à leur ombre « afin que la classe soit au complet. »

Ajoutons qu'avec les années, ces amicales deviendront, non seulement un principe d'union, mais un principe de défense. La lutte, chez nous, comme dans tous les pays, se fera surtout autour de l'école. Nos amicales auront donc aussi pour mission de protéger notre système scolaire. « Leur rôle pourrait consister notamment à voir au maintien de la Loi de l'instruction publique. Une surveillance étroite et

constante est devenue de nos jours encore plus nécessaire[8]. »

*
* *

Le recrutement des élèves, à l'École d'agriculture, fut longtemps difficile. En septembre 1890, il n'y en avait plus que six, au lieu d'au moins dix que demandait le règlement du Conseil d'agriculture passé en 1875. Et alors, les ministres menaçaient de retrancher l'octroi. Le 23 octobre, les représentants du Conseil d'agriculture font à Sainte-Anne leur visite habituelle. Et la rumeur veut que l'École soit sur le point de fermer ses portes.

C'est alors que le procureur (l'abbé Adolphe Michaud) et le directeur de l'École (l'abbé Louis Tremblay) présentent un mémoire exposant l'œuvre de l'École et sa nécessité. Ils sont soutenus à l'Assemblée législative par les députés Charles Fitzpatrick et Louis-Ph. Pelletier, qui défendent éloquemment la cause de l'enseignement agricole. Le député Gilbert Miville-Deschênes se montre moins favorable, convaincu que la mentalité de l'École est opposée au parti libéral. On accuse un des professeurs, M. Schmouth, d'avoir, dans la nuit du 17 juin 1890, contribué à la séquestration du sénateur A.-P. Pelletier venu à Sainte-Anne pour travailler à l'élection de M. Martin, n.p., contre M. Alfred Desjardins, lequel fut élu député. M. Schmouth est alors remplacé par M. Lippens.

Grâce au mémoire des abbés Michaud et Tremblay, grâce aussi au nombre des élèves qui a doublé en 1891, le Conseil d'agriculture se montre plus favorable à l'École.

---

[8] Paroles de M. Ulric Laurencelle au congrès de la Confédération des anciens élèves des Frères de l'Instruction chrétienne. (*Le Devoir*, 11 octobre 1948.)

Quant à la *Gazette des Campagnes*(A[18]), elle a porté au loin l'enseignement de l'École et fait connaître les principaux événements qui se déroulent au collège. Mais la vie lui est devenue trop dure. Le nerf de la guerre manque. On parle de transporter ce journal à Montmagny ou à Québec. M. Charles Chapais, qui s'occupe d'agronomie, voudrait (3 octobre 1889) en devenir propriétaire. On rapporte, par ailleurs, que l'*Électeur* fait aussi des tentatives. Craignant que la *Gazette* ne quitte Sainte-Anne pour devenir un journal politique, le Collège offre d'en prendre la rédaction. Les conditions de M. Hector Proulx sont jugées trop onéreuses. La *Gazette* qui, en 1871, avait suspendu sa publication pour évincer l'abbé Alexis Pelletier (rédacteur de la *Revue de la semaine*[9], même après son départ du collège) meurt d'inanition en 1895. Elle ressuscitera en 1941, entre les mains vigoureuses de son directeur-propriétaire actuel, M. Ls-de-G. Fortin.

*
* *

De grandes fêtes s'annonçaient au collège. On parlait de la translation des restes de M. Painchaud inhumé à l'Île-aux-Grues. Pour cet important événement, la chapelle demandait des réparations. Elles furent confiées à M. Arsène Cloutier, de l'Islet. Les travaux, commencés en avril, se terminèrent à la fin de mai. De généreux amis couvrirent par leurs dons une partie des frais. Le tout avait coûté $765.99 (*Annales* du 17 mai)[10].

---

[9] Cette *Revue de la semaine* dans la *Gazette des Campagnes* fut rédigée vers 1889 par M. Dominique Pelletier et ensuite par M. Alphonse Têtu.

[10] M[gr] Poiré, supérieur du collège, et aussi curé de la paroisse, profita de la présence de M. Cloutier pour faire réparer son église. Les travaux s'élevèrent à $2,400.00.

Cette vieille chapelle, disparue aujourd'hui, ne s'oublie pas, avec ses deux petites sacristies, son autel, ses peintures[11].

Les offices de la chapelle, comme les principales heures collégiales, sont toujours annoncés par la cloche du campanile. On ne se résigne pas à ne plus l'entendre.

Alors, le lendemain de la fête du supérieur (1890), M^gr^ Têtu bénissait une nouvelle cloche donnée par M. Ant. Gauvreau pour remplacer celle de M. Painchaud, devenue hors d'usage. M^gr^ Poiré avait refusé de présider cette bénédiction, disant qu'on n'avait pas le droit de faire des onctions à cette nouvelle cloche. Appuyé sur la permission de M^gr^ Marois, on passe outre. Après la récitation des psaumes indiqués au *Rituel*, prêtres et élèves vont sonner tour à tour. M^gr^ Gauvreau donne le sermon, commentant ces paroles : *Vox Domini super aquas.* La cloche s'appelle : Léon, Alexandre, Charles-François, Antoine ! Le pape, l'évêque, le fondateur, le donateur. Elle sort de la fonderie Havard (Villedieu, en France). On récita ensuite l'*Angelus :* c'était comme une consécration de la cloche à la sainte Vierge.

À 4 heures, collation aux Pins et lancement d'un ballon, le soir.

*

* *

[11] C'était *saint Louis de Gonzague* ravi en extase devant le Sacré-Cœur, peint par Théophile Hamel en 1884 ; *les Anges* assistant à la mort de sainte Madeleine ; *les Anges* transportant le corps de sainte Catherine. Ces deux tableaux étaient des copies d'originaux qui se trouvent dans l'église de Nicolet, et donnés au collège par l'abbé Jos. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec ; *Saint Jean-Baptiste* offrant des oiseaux à l'Enfant-Jésus, copie du tableau de Raphaël appelé la *Sainte-Famille* de Lorenzo Nasi et conservé à Florence, don de l'abbé Desjardins, *saint Jérôme, saint Augustin, saint Pierre, la Cène,* le *saint vieillard Siméon recevant dans ses bras l'Enfant-Jésus, saint Bonaventure* (*Annuaire* 1889-90, p. 12).

Le 1er octobre 1889 avait marqué par un congé d'étude le 60e anniversaire de l'ouverture des classes. L'annaliste D. Pelletier écrit :

« Cet anniversaire passe presque inaperçu, à cause du commencement de l'année, à cause, aussi, d'un conventum des anciens élèves congréganistes fixé au mois de juin ; on projette, en outre, une réunion prochaine au tombeau de M. Painchaud, à l'Île-aux-Grues, M. le curé de l'Île devant faire transporter les restes du fondateur de l'ancienne à la nouvelle église de la dite paroisse. Nous avons demandé à Son Éminence de permettre la translation des restes de M. Painchaud à Sainte-Anne. Le cardinal n'a pas paru favorable à ce projet. Plusieurs anciens élèves ont alors résolu de voir à l'érection d'un monument dans le cimetière même où se trouve actuellement le tombeau de M. Painchaud. »

Mais qui sait, peut être finira-t-on par obtenir la translation demandée ! Quand la cause est bonne . . .

Le 18 décembre, à la fête de M. le directeur Collet, grande réunion de tous les anciens élèves présents (41 prêtres) pour discuter le projet, On forme immédiatement un comité. Sont élus : M. Ed. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, *président ;* M. Gauvreau, de Notre-Dame de Lévis, *secrétaire.* On rédige une requête au cardinal. Tous signent. Mgr Poiré le fait à regret, prétextant la volonté formelle de M. Painchaud de reposer à l'Île-aux-Grues. Auprès de Son Éminence le cardinal Taschereau, les anciens font valoir d'abord des raisons de piété filiale et de reconnaissance envers le fondateur. Ils alléguent aussi que, par suite de la construction d'une nouvelle église, ses restes se trouvent, non plus dans l'église, comme il l'avait désiré, mais dans le cimetière ; que ses dernières volontés ont été mises à exécution pendant plus d'un demi-siècle. D'ailleurs les fondateurs de nos maisons d'éducation ne sont-ils pas du domaine de l'histoire ? Leur dé-

pouille mortelle n'appartient-elle pas tout naturellement à la maison qu'ils ont fondée ?

D'abord peu favorable, le cardinal, devant cette requête, accorde volontiers l'autorisation, à condition que l'on obtienne, pour l'exhumation, la permission d'un juge de la cour supérieure. Le juge Cyrias Pelletier la donne facilement. Mais que diront la famille Painchaud et les paroissiens de l'île ? On avait un peu trop présumé. Pour défendre et garder la tombe du fondateur, les parents confient leur cause à l'avocat Ph. Choquette, de Montmagny. Un article de la *Justice* fait valoir leur réclamation. D'autres journaux y répondent. Le curé Vézina, de Trois-Pistoles, natif de l'île, et l'abbé Clovis Arsenault, ancien vicaire, s'entremettent, à la demande du collège, pour gagner les opposants.

Le docteur Painchaud, de Varennes, conseille de partager les restes de son oncle : une partie demeurera à la paroisse de l'île, l'autre partie sera transportée au Collège de Sainte-Anne. M. H.-B. Plamondon, ancien curé de l'Île, donne le même conseil. Le collège ne trouva pas très sage ce jugement de Salomon. D'ailleurs, une visite faite à domicile, par MM. Collet et Michaud, prouva que la majorité des insulaires était en définitive favorable à la translation.

*
* *

Tout finit par s'arranger, moyennant certains avantages que le collège assurait aux parents et à la paroisse. M. Gauvreau y contribua beaucoup.

Le 29 avril 1891, le Comité de la translation avait adressé une circulaire aux anciens, faisant appel à leur générosité pour l'érection d'une chapelle mortuaire où reposera le fondateur. Le site en fut déterminé par le délégué de Son Éminence, l'abbé Ed. Fafard. Où pourrait-on mieux placer ce monu-

ment[AC] qu'au pied de la montagne, près des cours de récréation des élèves, où plane toujours le souvenir de M. Painchaud.

Le 13 juin, on procède à l'exhumation en présence de Mgr Têtu, procureur de l'archevêché de Québec[A16], des abbés Godin, curé de l'Île-aux-Grues, Rémi Desjardins, Ad. Michaud, F.-X. Laplante, de MM. Charles Painchaud, Georges Painchaud, N. Lachaîne, parents du fondateur, et de plusieurs autres paroissiens de l'île. On laissera comme souvenir trois os du défunt, avec une épitaphe rappelant sa mémoire.

Lundi, service solennel chanté par Mgr Têtu, assisté de MM. C.-A. Collet, et Adolphe Michaud. Les huit élèves finissants[12], arrivés la veille, chantent la messe de *requiem*, accompagnés à l'orgue par l'abbé Émile Dionne. Mgr Têtu fait l'éloge funèbre.

On se met ensuite en marche vers l'embarcation. Les finissants portent le cercueil, suivis des paroissiens qui, presque tous, franchissent à pied les deux milles qui les séparent du bateau. Quelle ne fut pas l'émotion de ces derniers quand ils virent les restes vénérables du fondateur disparaître pour toujours de leur rive !

À Saint-Thomas de Montmagny, au milieu d'une nombreuse assistance, *libera* dans l'église toute tendue de noir. Touchante coïncidence : le notaire Stanislas Vallée, patriote de 1837, qui s'était porté, 53 ans auparavant, à la rencontre du convoi funèbre de M. Painchaud à l'anse à Gilles, en face de l'île aux Grues, était encore présent à cette cérémonie funèbre de Saint-Thomas.

Une députation de Sainte-Anne-de-la-Pocatière s'était rendue à Montmagny. Mais la démonstration la plus imposante devait naturellement se faire à Sainte-Anne.

---

[12] MM. Auguste Boulet, Alphonse Langlais, Émile Lebon, Isaac Thériault, Édouard Martin, Joseph Chamberland, Pantaléon Lévesque. Sept de ces huit finissants sont devenus prêtres.

*
* *

Quel jour sera plus grand, plus solennel pour le Collège de Sainte-Anne que celui du retour de M. Painchaud, après 53 ans d'absence ? C'est le père qui revient au milieu de ses enfants.

Le 15 juin, à 4 heures p.m., toute la communauté, fanfare en tête, se rend à la gare. Partout rayonnent la joie et l'allégresse. On vient des paroisses voisines prendre part au retour triomphal du fondateur : Sainte-Anne, Saint-Onésime, la Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme surtout sont largement représentées.

À 5 heures, le train entre en gare. La fanfare se fait entendre. Moment solennel : le cercueil descend sur un brancard tout enguirlandé. Le maire de Sainte-Anne, M. Eugène Garon et trois autres citoyens se disputent l'honneur de le porter solennellement sur leurs épaules.

On se met en route vers l'église paroissiale. La foule suit à pieds. Au moins 150 voitures forment le cortège. Les cloches sonnent à toute volée. M^gr^ Poiré chante le *libera*, assisté par les abbés Ferdinand Garneau et Rémi Desjardins.

Et c'est ensuite la rentrée du fondateur dans son collège, porté sur les épaules des finissants. Cette porte du cours classique où il est apparu si souvent à ses chers élèves, il la franchit de nouveau, et au milieu de l'émotion de ses enfants, il parcourt les trois étages de son vieux collège pour arriver enfin à la chapelle, décorée comme aux plus beaux jours.

Après une commune prière, autour du cercueil placé dans le chœur, plusieurs tiennent à contempler la dépouille mortelle du fondateur. Les ossements sont au complet, à l'exception de deux os du bras et d'un petit os de la jambe donnés à la paroisse de l'Île-aux-Grues.

Le 16 juin, service solennel chanté à la chapelle. Les fêtes Painchaud ne devaient, en somme, commencer que le 30 juin, pour durer trois jours.

En attendant, on dépose le cercueil dans la salle de récréation du cours classique, transformée en chapelle ardente. Les paroissiens viennent en foule y prier et faire toucher au défunt des chapelets, des médailles, des objets de piété de toutes sortes. La confiance du peuple est sans bornes.

*
* *

La journée du dimanche, 21 juin, sera consacrée à célébrer le troisième centenaire de saint Louis de Gonzague, modèle de la jeunesse étudiante et patron du Collège de Sainte-Anne. Le matin, communion générale. À la réunion de l'Archiconfrérie de la Sainte-Vierge[13], panégyrique du jeune saint par M^gr^ Henri Têtu, qui rappelle sa dévotion envers l'Eucharistie, la sainte Vierge et les saints Anges. Après une consécration dialoguée des élèves au Sacré-Cœur, on procède à la bénédiction du saint Sacrement, avec chants du grand chœur.

Après souper, les membres de la Société Saint-Louis-de-Gonzague (cours commercial) donnent à l'auditoire nombreux des anciens une séance solennelle qui s'ouvre par le traditionnel chant académique : *Non ce n'est plus un rêve.* Vient ensuite la pièce dramatique.

Le lendemain, lundi, le collège célèbre le cinquantenaire de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

---

[13] En 1891, à la demande de M. Collet, S. Ém. le cardinal Taschereau approuve les règlements ici en usage pour l'Archiconfrérie. M. Collet obtient ensuite, en mai 1892, notre affiliation à l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Nous avons donc maintenant part aux prières et privilèges de tous les membres des archiconfréries affiliées. » (*Annales* du 22 janvier 1893.)

À la foule des anciens réunis devant la grande porte centrale, M. Auguste Boulet, finissant, présente une adresse de bienvenue dans laquelle il parle de la fondation de la Congrégation, sous M. Alexis Mailloux, et du diplôme d'affiliation à la *Prima primaria* de Rome, obtenu par M. Pilote. Du 9 mars 1838 au 21 juin 1891, 966 élèves congréganistes, dont 221 sont devenus prêtres. L'abbé Frenette, au nom des anciens, rappelle la protection de la sainte Vierge sur les élèves de Sainte-Anne.

On se rend ensuite à la chapelle. Sur les galeries se détachent les inscriptions : « Louis, aimable et doux modèle. » — « Ô Jésus, gardez notre cœur ». — « *Ave Maria gratia plena* ».

L'abbé Charles Richard, curé de Notre-Dame de la Garde, dans un éloquent sermon, commente le texte *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*, montrant quelle fraternité . . . doit exister entre les membres d'une même famille dont Marie est la mère.

Après la bénédiction du saint Sacrement, présidée par l'abbé Jos. Pelletier, curé de Saint-Louis de Richibouctou, qu'assistaient M. Herménégilde Dubé, chapelain de l'hôpital de la Rivière-du-Loup, et M. le chanoine Majorique Bolduc, curé de Cacouna, eurent lieu la vénération de la relique de saint Louis de Gonzague et la bénédiction d'un tableau de saint Jean Berchmans, don de M. Ludger Blais, curé de la Rivière-du-Loup.

Quelques instants plus tard, quatre écoliers entraient déposer respectueusement dans le chœur le cercueil du fondateur. Une dernière fois, les élèves vont, tour à tour, jeter un regard avec une prière sur les ossements de celui qui fut leur père à tous.

*
* *

On avait réservé la dernière journée du *triduum* spécialement pour honorer la mémoire de M. Painchaud.

C'est à l'église paroissiale que l'attendent les derniers honneurs.

À 7.30 heures mardi matin, porté sur les épaules de quatre anciens élèves : MM. Ls-P. Sirois, notaire de Québec, C.-E. Rouleau, zouave pontifical, Jean-Chs Chapais, économiste, J.-N. Castonguay, arpenteur, le fondateur est conduit au temple où il a été si longtemps curé. Les élèves du collège forment la tête du cortège. À la suite des porteurs viennent les membres de la famille Painchaud : les Lachaîne, les Painchaud, les Landry ; les anciens élèves et les paroissiens de Sainte-Anne ferment le cortège.

Le grand chœur du collège chante la *Messe de requiem* célébrée par le grand-vicaire Bruno Leclerc, curé de la Malbaie, assisté par MM. Achille Vallée et Narcisse Proulx. L'abbé Émile Dionne est à la console de l'orgue. De la voûte de l'église, magnifiquement décorée, descendent des tentures violettes et blanches qui se déploient au-dessus du catafalque où repose le fondateur dans un foyer de lumière. Autour des jubés, d'éloquentes inscriptions : « Je me susciterai un prêtre fidèle » — « Bienheureux l'homme qui a craint le Seigneur ; toutes ses œuvres auront été un heureux succès » — « Le Seigneur gardera les os des justes ; pas un seul ne pourra être brisé » — « Heureux ceux qui en ont instruit plusieurs, ils brilleront comme des étoiles dans l'éternité. »

Il appartenait au curé de Lévis, l'abbé Antoine Gauvreau, de prononcer le panégyrique du fondateur. Qui a fait plus que lui pour le retour du père au milieu de ses enfants ?

Aussi s'en acquitte-t-il avec grand succès. « Une belle page d'éloquence sacrée, dit le docteur Dionne. Quel souffle, quel mouvement, quelle chaleur communicative ? Ce magnifique panégyrique a transporté d'admiration l'auditoire d'élite que se pressait dans l'église de Sainte-Anne[14]. »

---

[14] *Vie de C.-F. Painchaud*, p. 75.

« M. Painchaud fut : 1° un missionnaire d'un zèle ardent ; 2° un curé modèle ; 3° un grand bienfaiteur de son peuple. L'abbé Gauvreau termine son développement par ces paroles : Vénéré fondateur du Collège de Sainte-Anne, toi l'ami de la jeunesse, bienfaiteur de notre pays, viens dormir en paix au pied de cette montagne, au milieu de tes enfants, près de ton cher collège. Dors en paix jusqu'au grand réveil de la fin des temps, dans cette chapelle funéraire, monument de la piété filiale. Nous le croyons digne de toi et de notre reconnaissance. Il redira aux générations futures ce que tu as été pour Sainte-Anne et ses enfants, et ce que nous avons voulu faire pour toi. Couvre de ton ombre et de ta protection ton collège et cette chère jeunesse qui vient ici demander aux continuateurs de ton œuvre vertu et science. Du haut du ciel, tu dois tressaillir d'allégresse en voyant ton œuvre bénie de Dieu et aimée des hommes, et tes enfants tous réunis pour célébrer ta gloire et te redire amour et reconnaissance. »

C'est ensuite la translation des restes mortels portés par quatre prêtres du collège au cimetière Painchaud. La foule suit, recueillie : M^gr^ Henri Têtu prononce les dernières prières avant que le fondateur descende reposer dans la crypte de la chapelle que lui a élevée la reconnaissance des anciens.

*
* *

Après cet office liturgique, un grand banquet réunit, dans la salle du cours commercial, les élèves anciens et actuels. Sur les murs couverts de tentures et de drapeaux, on lit :

« Naissance, Îles-aux-Grues, 1782 » — « Baie des Chaleurs 1906 » — « Sainte-Anne 1815 » — « Collège 1827 ». Autour du portrait du fondateur prennent place ceux de : Mailloux, Gauvreau, Pilote, Lagacé, Pelletier, Buteau, Poiré, Trudelle. Des banderolles de couleur font lire : « Plessis, protecteur de

M. Painchaud » — « Panet donne autorisation à fonder le collège » — « Signay, Turgeon, Baillargeon, Taschereau, bienfaiteurs ».

Dignitaires ecclésiastiques présents : M^gr^ Blais, M^gr^ Tanguay, M^gr^ Bossé, M^gr^ Têtu, M^gr^ Guay. Au milieu des convives, à la table d'honneur, on voit trois anciens élèves de MM. Painchaud et Chartier en 1829 : MM. J.-Bte Ouellet, Pierre Ouellet et Étienne Bois, citoyens de Sainte-Anne.

Prennent la parole : l'honorable Ernest Gagnon, l'abbé Édouard Fafard, M^gr^ Poiré et M^gr^ Têtu qui communique à la réunion un télégramme de Son Éminence le cardinal Taschereau.

« Je bénis de tout cœur tous les prêtres et tous les élèves de Sainte-Anne. Je m'unis à leur allégresse en ce jour de la translation de leur illustre et bien-aimé fondateur. Honneur à ses restes ! Honneur à sa mémoire ! »

Les fêtes devaient se terminer par la distribution des prix, présidée par le supérieur, M^gr^ Poiré. Après M. Thomas Chapais[A 20], M. Louis-Ph. Pelletier, jeune avocat qui jouera plus tard un rôle considérable comme ministre à Québec et à Ottawa avant d'être nommé juge, prononce un discours resté longtemps célèbre dans la mémoire de la jeunesse étudiante. « Un jour comme celui-ci, dit-il, n'est pas un jour de tristesse, c'est une fête ; c'est la fête de la religion et des souvenirs, c'est la fête de l'*Alma Mater* et de l'éducation, c'est la fête de la patrie. »

La distribution des prix se termine par le discours d'adieu des finissants prononcé par M. Isaac Thériault, plus tard curé aux Îles de la Madeleine.

On chante ensuite, à la chapelle, le dernier cantique de l'année scolaire :

« *Jours heureux ! Jours de vrai plaisir,*
Faut-il vous voir sitôt finir. »

Soixante ans près ont passé depuis ces grands jours et les anciens qui survivent parlent encore avec émotion des fêtes Painchaud.

III

(1892-96)

Troisième terme de Mgr Poiré — Noces d'or du cardinal Taschereau à Québec et à Sainte-Anne. — Noces de diamant de Mgr Poiré, nommé Pronotaire apostolique.

Les professeurs d'anglais. — Visite et conférence de Mgr Cyprien Tanguay. — Publication de la *Vie du Fondateur Chs-Frs Painchaud,* par le docteur N.-E. Dionne. — Les polémiques Chapman-Fréchette et Chapman-Routhier. — Anciens de Sainte-Anne au Congrès agricole de Québec. — Il est question de louer la ferme au gouvernement. — Installation de l'aqueduc collégial. — Le village en bénéficie. — Décès d'un riche et d'un pauvre.

Démission de Mgr Poiré. — Sa maladie. — Sa mort. — Ses funérailles. — Visite de Mgr Langevin de Saint-Boniface. — Sa conférence sur les écoles du Manitoba. — Le souvenir de Mgr Poiré ne s'éteindra pas.

LES fêtes Painchaud étaient terminées. Le succès avait dépassé toutes les espérances. Des réunions d'anciens, il n'y en avait pas eu depuis les fêtes de la chapelle, en 1869. Et pourtant, quelle n'est pas leur importance ! Elles renforcent les liens entre anciens élèves, elles créent autour de l'*Alma Mater* une atmosphère de sympathie qui lui donne une vigueur nouvelle. Est-il une seule maison qui n'en ait fait l'expérience ?

Mgr Poiré complétera, le 4 août 1892, sa 82e année. Sa santé est encore excellente, et il se résigne facilement au 3e terme de supériorat qu'autorise Son Éminence le cardinal Taschereau. Son Éminence et Mgr Poiré, voilà à cette heure les deux grandes figures au collège. Comment ne pas souligner leurs bienfaits, quand le premier se prépare à célébrer le 50e, et le second, le 60e de son sacerdoce ?

*

* *

Le 22 août 1892, brillante fête à Québec pour la Saint-Jean-Baptiste et les noces d'or sacerdotales du cardinal Taschereau. Plusieurs prêtres du collège y prennent part. Quelques anciens de Sainte-Anne y adressent la parole : MM. Thomas Chapais, Ls-Ph. Pelletier, Guillaume Amyot et Pamphile Vallée.

À la fin de septembre, c'est au tour du Collège de Sainte-Anne et de la paroisse à fêter le cardinal.

Son Éminence passe deux jours au milieu du personnel collégial. Les élèves sont heureux d'assister dans leur chapelle aux cérémonies de confirmation ou d'ordination. Une séance solennelle est donnée en l'honneur de notre prince de l'Église. M. Jos. Pageau, finissant, lui présente une adresse, et un tout jeune du cours commercial, Eugène Taschereau, demande un congé. Son Éminence, selon son habitude, en accorde trois : le premier, à prendre dès le lendemain, et les deux autres réservés pour son prochain jubilé d'or, c'est-à-dire dans 50 ans. Ces cinquante ans ont vite passé. Les deux congés promis ont-ils jamais été pris ? L'histoire n'en dit rien.

*
* *

Le Collège tenait à souligner, d'une façon toute particulière, le 60e de prêtrise de son supérieur. On obtient pour lui, à cette occasion, le titre de Protonotaire apostolique. Un procureur fait en son nom, à Rome, la profession de foi requise.

Le 8 février 1893, qui marque l'anniversaire du sacerdoce de Mgr Poiré, grand jour au collège. Les salles de récréation sont toutes décorées. Des inscriptions nombreuses rappellent le 60e, les paroisses desservies jadis par le jubilaire, et disent la bienvenue à ses hôtes. La salle du cours latin est préparée pour un banquet de 150 convives. À l'église, le docteur Des-

jardins et l'arpenteur Sirois ont vu aux décorations. Au dessus du maître autel, on lit : *Corona dignitatis senectus.*

À deux heures, M^gr^ Poiré reçoit, au couvent, les souhaits des enfants et des religieuses.

À 7 heures, banquet au collège. 110 prêtres étrangers, les professeurs de la maison et un certain nombre de laïcs y assistent. La fanfare exécute ses plus jolis morceaux.

M^gr^ Poiré préside le banquet, ayant à sa droite M^gr^ Blais, évêque de Rimouski, et à sa gauche, M^gr^ Henri Têtu, représentant de Son Éminence le cardinal. À la table d'honneur, on voit les supérieurs des collèges et plusieurs chanoines. Adressent la parole : M^gr^ Blais, M^gr^ Hamel et M^gr^ Poiré.

Les élèves donnent ensuite une séance dramatique et musicale qui s'ouvre par une adresse que présente M. Jos. Gignac, de Philosophie I. Le grand chœur chante *Une sérénade au Kremlin.* Suit une tragédie en 5 actes, du Père Poré, s.j. : *Saint Herménégilde, martyr.*

Le lendemain, 9 février, le jubilaire, assisté de ses neveux MM. Philippe Beaulieu et Georges Fraser, chantait, à l'église, une grand'messe solennelle, mître en tête et portant tunicelles blanches offertes par le collège, ainsi qu'un anneau, don de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis. M^gr^ Blais assistait dans une stalle, entouré de MM. Antoine Gauvreau et Majorique Bolduc. À l'Évangile, éloquent sermon de l'abbé Charles Richard, curé de Notre-Dame-de-la-Garde.

Après la messe, présentation d'adresses par MM. Eugène Garon, maire de Sainte-Anne, M. Montambeault, maire de Deschambault, et l'abbé Éd. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis. M^gr^ Poiré, malgré ses 84 ans, répond avec beaucoup d'assurance et d'à-propos.

Le succès de cette fête au collège était dû surtout à MM. C.-A. Collet, Alphonse Têtu, Ludger Dumais, Elzéar Dionne, Louis-N. Lessard, Ferdinand Chabot et Louis Tremblay.

*
* *

Les élèves sont plus nombreux que jamais. La rentrée de septembre 1892, s'était faite avec 150 pensionnaires, chiffre inconnu depuis 1869, c'est-à-dire depuis la grande crise collégiale. On célèbre par un congé, à la Rivière-Ouelle ou au petit lac Bourgelas, le prix du prince de Galles qu'a remporté M. Émile Langlais, aujourd'hui dominicain Ce sera au tour de M. Jos. Pageau, l'année suivante.

L'abbé Goudreau[1] avait étudié l'anglais au collège Saint-Michel, de Toronto. M. Dominique Pelletier ira, lui aussi, pendant les vacances de 1893, pratiquer cette langue à l'Île du Prince-Édouard. On aura de plus un autre professeur d'anglais dans la personne d'un jeune Galvin, d'Ontario.

À cette époque, c'était encore congé à la fête de saint Patrice, quoique, en fait, il n'y eût plus d'étudiants irlandais, alors que, vers 1870, on en comptait une trentaine.

*
* *

Rien ne plaît davantage aux élèves que des conférences, surtout si elles sont intéressantes et données par les anciens. En 1893, on a le bonheur d'entendre M^gr^ Cyprien Tanguay (filleul de l'abbé Étienne Chartier), élève du premiers cours à Sainte-Anne. Un des ses compagnons de la première heure l'accompagne, M. Ouellet. C'est à n'y pas croire : dire qu'ils étaient tous deux élèves de M. Painchaud ! Pour les

[1] Né aux Grondines en 1859, l'abbé Georges Goudreau étudie à Sainte-Anne, où il est ordonné prêtre en 1885. Vicaire à Saint-David de Lévis (1885-86) ; à Sillery (1886-87) ; à Saint-Victor-de-Tring (1887-89) ; professeur au collège de Sainte-Anne (1889-96) ; curé de Mont-Carmel (1896-98) ; de Saint-Gilles (1898-99) ; de Saint Alphonse de Thetford (1899-1917) où il décède le 19 avril 1917.

jeunes, c'était presque l'Ancien Testament. Monseigneur parle du jubilé sacerdotal de Léon XIII, de ses visites à Carpinetto, et ensuite de l'Espagne où il a voyagé, et du jeune Alphonse XIII qu'il a rencontré.

À cette époque on ne savait pas grand'chose de l'histoire du collège. Il était réservé au docteur N.-E. Dionne[A32] d'en faire connaître les origines, par sa biographie du fondateur, M. Painchaud.

En juin 1893, il passe plusieurs jours au collège pour étudier les documents, prenant ses repas au milieu des prêtres. Après une quinzaine, il retourne à Québec avec plus de 300 pages de notes qu'il a recueillies à Sainte-Anne et à Nicolet. Il reviendra en octobre lire aux professeurs une partie de son manuscrit, qui compte plus de 400 pages.

Le volume paraîtra au printemps de 1894. « Cet ouvrage est pour nous un monument, » écrit l'annaliste. Et à l'automne de cette même année, le docteur Dionne donne une conférence sur « les écoliers du moyen âge ».

Les élèves ne manquaient pas de s'intéresser aux écrits des anciens et aux critiques qui en étaient faites. C'est ainsi qu'ils suivaient avec grand intérêt la polémique entre Fréchette, ancien élève, et Chapman, deux poètes en vedette. Ce dernier accusait Fréchette de plagiat. Il portera les mêmes accusations contre le juge A.-B. Routhier. Les jours de congé, M. le directeur Louis-N. Lessard apportait à la « retenue des lettres », le *Courrier du Canada*. Avec quel plaisir les étudiants lisaient la défense *pro domo* écrite par le juge lui-même, ancien député de Kamouraska, grand ami de Sainte-Anne ! Sans parti pris de chauvinisme, les procédés de Chapman leur paraissaient injustifiables.

*

* *

En 1892, M. l'abbé Louis Tremblay[2] avait été nommé membre du Conseil d'agriculture, où ne siégeait plus aucun prêtre depuis la mort de M. Pilote.

L'année suivante, un grand congrès agricole se tient à Québec. Sainte-Anne y est représenté par plusieurs de ses anciens élèves. M. l'abbé Théophile Montminy, curé de Saint-Georges de Beauce, préside le Congrès. M. Bernard, Bernier y prend part comme directeur du Syndicat des cultivateurs (section de Québec). MM. les abbés Gustave-Ad. Girard, Jos. Lizotte, et d'autres curés du Lac-Saint-Jean, y conduisent plus de 150 agriculteurs de leurs paroisses. L'abbé Louis Tremblay en profite pour donner une conférence sur les écoles d'agriculture et faire connaître ce qu'a fait l'École de Sainte-Anne.

En l'année 1893, il fut question de louer la ferme au gouvernement pour 5 ans, moyennant $2,500.00 par année. L'école serait demeurée, comme auparavant, sous la direction d'un prêtre nommé par le Collège. Les pourparlers n'aboutirent pas. En novembre 1893, M. Lippens quitte l'École d'agriculture où l'abbé L. Tremblay le remplace comme professeur. Et l'année suivante, M. Schmouth revenait prêter son concours.

*
* *

Depuis longtemps, déjà, on songeait à établir un véritable aqueduc. La fontaine du jardin de la ferme ne suffisait plus aux nécessités du collège. Le manège de 1879 ne tournait

[2] Né à Saint-Roch-des-Aulnaies en 1855, l'abbé L. Tremblay étudie à Sainte-Anne et est ordonné prêtre à Québec le 22 mai 1880. À l'École d'agriculture, il est assistant-directeur (1880-81) ; directeur (1881-96) ; il enseigne aussi au collège ; vicaire à Saint-Jean-Port-Joli (1896-97) ; curé de Saint-Philippe de Néri (1897-1904) ; président de l'Association des missionnaires agricoles (1901-1904) ; décédé à Montmagny, le 31 octobre 1904.

pas assez rapidement pour alimenter les différentes parties de la ferme et de la maison.

Inquiet, M. Rémi Desjardins, qui venait de remplacer M, Ad. Michaud[3] comme procureur, se demandait où trouver l'eau requise par les besoins de l'institution, lorsqu'il découvrit sur la côte, au bas de Saint-Onésime, dans le deuxième rang, des sources qui paraissaient assez abondantes. Il les achète peu après du propriétaire, Monsieur Louis Dubé ($100. payables lorsque l'eau sera rendue au collège). On pourra facilement relier ces sources entre elles. Situées à 27 arpents du bord de la côte, leur niveau se trouve plus élevé que la croix du dôme collégial On parle aussi d'un aqueduc dans la paroisse. Mais les premières démarches ayant été faites par le collège, on abandonne le projet. Le notaire Bérubé propose même de vendre pour $600.00 au procureur Desjardins son aqueduc embryonnaire qui, dit-il, lui a coûté $1,500.00.

On était au mois de juin 1894. C'était une grande entreprise que celle des travaux projetés. Où trouver l'argent nécessaire ?

Heureusement, M^gr^ Poiré prêtera quelques milliers de piastres à des conditions faciles. On pourra trouver ensuite des bonnes volontés. M. de la Vallée-Poussin, ingénieur civil, de Montréal, dirigera les travaux.

Le 31 août, douze manœuvres commencent à creuser le canal de cet aqueduc. Pour le présent, on se contentera de

---

[3] Né à Saint-Philippe de Néri, en 1857, de Adolphe Michaud et de Virginie Dumais, l'abbé Adolphe Michaud fut ordonné à Québec le 17 mars 1881. Vicaire à Saint-Pacôme (1881-82) ; procureur au Collège de Sainte-Anne (1882-85) ; vicaire à Saint-Roch de Québec (1885-88) ; encore procureur à Sainte-Anne (1888-92) ; curé de Saint-Eugène de l'Islet (1892-95) ; curé de la Rivière-Ouelle (1895-1902) ; aumônier du monastère Mérici à Québec (1902-1904) ; curé de Saint-Raphaël de Bellechasse (1904-1907) ; de Saint-Alexandre de Kamouraska (1907-1914) ; missionnaire agricole (1914-1916) ; curé de Saint-Roch-des-Aulnaies (1916-1918) ; aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec (1918-1924) ; chapelain à Mastaï quelques mois. Retiré ensuite au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague. Décédé à l'Hôpital Laval le 14 juillet 1933. Inhumé au Collège de Sainte-Anne.

puiser l'eau dans les sources placées au bord du coteau. Quinze jours plus tard, on installera les premiers tuyaux de six pouces de diamètre, achetés chez Armstrong, à Montréal. Le nombre de manœuvres augmentera de jour en jour, de sorte qu'à la fin de septembre, un canal de 5 pieds de profondeur sera ouvert jusqu'à la ligne du chemin de fer. Sur la butte du collège, il faudra creuser jusqu'à 15 pieds.

M. de la Vallée-Poussin ne pouvant venir très souvent à Sainte-Anne, l'abbé Louis Tremblay avait la charge de surveiller les travaux, en attendant un remplaçant de Montréal, M. Thomas, autrefois ingénieur à l'isthme de Panama.

À la fin d'octobre, commence la pose des tuyaux dans le village. Sur le coteau, on installe un réservoir de 12 × 12 pieds × 6 pieds de profondeur. Les villageois paieront en moyenne $7.20 par année ; l'eau sera aussi fournie aux convois du chemin de fer. Le gouvernement ne donne d'abord que $300.00 par année ; plus tard, l'honorable ministre Ls-P. Pelletier se montrera plus généreux que son prédécesseur.

Le 14 novembre 1894, l'eau arrivait au collège. « Un vœu de 40 ans réalisé. Notre aqueduc est installé sur une longueur de deux milles, depuis les sources situées sur la côte, près du chemin de Saint-Onésime, jusqu'à la gare du chemin de fer et au collège. » (*Annuaire 1894-95.*)

Les écoliers ne tardent pas à en ressentir les bienfaits. Dès janvier 1895, M. Pelletier organise une patinoire au cours classique. C'était la première au collège. On allait, les années précédentes, patiner sur le petit étang près de la gare, ou encore parfois, au bord du fleuve. « Le 23 janvier 1900, disent les *Annales*, 8 patineurs vont jusqu'à l'église de la Rivière-Ouelle en 18 minutes. On répète cet exploit le 25 janvier : promenade en patins qui se faisait souvent autrefois. »

Dans l'automne de 1895, on établit, comme nouveau réservoir, une écluse de 30 × 30 pieds. Cette abondance d'eau

permit au cours commercial d'avoir à son tour une belle patinoire en décembre.

*
* *

Dans l'histoire d'un collège, peut-on passer sous silence la disparition des personnages qui l'ont aidé, dût ce mélancolique refrain souvent revenir ? Mentionnons d'abord le décès (22 août 1892) de l'honorable Élisée Dionne, conseiller législatif, seigneur de Sainte-Anne, ancien élève, ami et bienfaiteur de la maison. Depuis plusieurs années, ses forces diminuaient peu à peu ; quelques jours seulement de maladie ont précédé sa mort. Il était le père de l'abbé Émile Dionne, professeur au collège, et de l'abbé Alfred Dionne[A27], desservant de la Congrégation de Saint-Roch de Québec, lequel deviendra un des grands bienfaiteurs de son *Alma mater*.

Plusieurs fois, M. Élisée Dionne a aidé le collège en cautionnant pour lui, surtout de 1871 à 1878, années très critiques. Il se montrait ainsi le digne fils du seigneur Amable Dionne.

Sainte-Anne n'honore pas seulement les riches, mais aussi les humbles et les pauvres. Le 23 avril 1893, décède, à l'âge de 83 ans, le père Bruno Deschênes, après une maladie de quelques semaines. En 1837, M. Painchaud l'avait engagé alors qu'il demeurait chez le curé Brodeur de Saint-Roch-des-Aulnaies. Trois mois avant sa mort, Bruno travaillait encore à la cuisine. Le collège, qu'il a servi avec fidélité pour un humble salaire, l'a aidé dans sa vieillesse. Que de fois les prêtres l'ont visité pendant sa maladie ! À son service, toute la communauté assistait.

*
* *

À cause de son grand âge, M^gr^ Poiré ne devait pas tarder à recevoir les secours d'un assistant-curé dans la personne de son neveu, M. l'abbé Georges Fraser, curé de Shenly. Celui-ci arriva à Sainte-Anne en janvier 1894. Au mois de novembre suivant, M^gr^ Poiré sera curé-honoraire. C'est alors qu'il parle de prendre sa résidence au collège ; mais en définitive, il ne quittera pas son presbytère.

Sa santé est satisfaisante. Il a près de 85 ans et célèbre encore la messe tous les jours. Il n'a manqué que deux retraites pastorales depuis leur inauguration dans le diocèse.

Malgré sa vieillesse, il va de temps en temps faire « l'examen particulier » avec les prêtres de la maison. On aimait à voir cet imposant vieillard, passer devant le collège au milieu des écoliers. Quand, au printemps, il y avait de la glace sous ses pas, avec quel bonheur l'un ou l'autre des jeunes lui offrait le secours de son bras, qu'il acceptait avec la meilleure grâce. C'était, nous oserions dire, un spectacle digne de l'artiste qui a peint le célèbre tableau : *Le vieillard et l'enfant.*

La situation du collège dont M^gr^ Poiré est encore supérieur n'est pas en souffrance, puisque l'annaliste D. Pelletier écrit :

« Les conditions matérielles s'améliorent de plus en plus. Nos finances sont en bon état. Notre vénérable supérieur est toujours bien disposé à l'égard du collège. L'esprit qui règne dans la maison est excellent. Les élèves sont généralement pieux, obéissants, laborieux. Que Dieu nous ait en sa sainte garde ! »

Et, le 1^er^ janvier 1896 : « M^gr^ Poiré commence l'année avec le désir de vivre encore quinze ans. Sa santé est bonne, mais sa vue diminue beaucoup. »

Sa vue trop faible, voilà ce qui maintenant l'empêche de dire la messe depuis l'été dernier. Au mois de février, on célèbre à l'église ses 86 ans, L'abbé Édouard Richard donne le sermon. À la fin de mai, ce sera pour le vieux prélat sa dernière fête de supérieur.

*
* *

Le 9 juillet 1896, le collège reçoit un télégramme de l'archevêque, annonçant l'envoie d'une lettre que Mgr Poiré doit communiquer au conseil. C'est la nouvelle de sa démission. Le grand âge, les infirmités du vénérable vieillard, l'utilité d'un supérieur résidant dans la maison ont forcé Mgr l'administrateur L.-N. Bégin à faire un changement.

Cette intervention fut pénible à Mgr Poiré. *Humiliatus sum*, dit-il. Ne lit-on pas dans la vie du Père Le Doré[4] que ce supérieur général des Eudistes, après 47 ans de règne, cherchait encore, dans le bref romain acceptant sa démission, une incidente, un mot qui lui permît de garder le supériorat, malgré ses 83 ans ? « Cette démission, écrit M. D. Pelletier, est un gros sacrifice pour notre vénérable octogénaire. Son second supériorat a duré depuis l'été de 1886, et son premier, de 1875 à 1878. Entre tous les bienfaiteurs du collège, un des plus éminents est sans contredit Mgr Poiré. Ses dons qui se montent maintenant à $28,000.00 font un bel éloge de sa générosité. » Mgr Poiré portera le titre de supérieur honoraire.

Ses jours sont maintenant comptés.

Il s'était rendu pour la dernière fois au collège le 26 novembre. Un peu plus tard, déjà malade, il faisait, dans son presbytère, une chute qui aggrava rapidement la hernie dont il souffrait. On dut lui administrer les derniers sacrements. Il prit ensuite un peu de mieux, ce qui fit croire à un prolongement de vie. Son neveu M. Fraser, l'entourait des soins les plus dévoués. Des prêtres du collège passaient la nuit à son chevet.

Mais c'est en vain, la maladie suit son cours. Au prédicateur de la retraite de vocation, l'abbé Ant. Gauvreau, le

[4] ROVOLT : *Vie du Père Ange Le Doré*, p. 352.

pieux vieillard dit : « Je suis prêt ; que Dieu m'appelle quand il lui plaira ! » À M. Dominique Pelletier qui lui demande une parole à transmettre aux professeurs et aux élèves : « J'ai fait, répond-il, mon possible pour le collège. Faites prier pour moi. La justice de Dieu est grande. »

Le 15 décembre, l'agonie s'en vient. M. Pelletier apporte au mourant le saint Viatique. Quelques minutes plus tard, on récite les prières des agonisants, et à onze heures du matin, sans secousse, sans plainte, M^gr^ Poiré remet doucement son âme à Dieu. Il comptait 86 ans et 4 mois. Étaient présents : les abbés G. Fraser, D. Pelletier, Geo. Pelletier, Sylvio Chenard, Ludger Dumais, Elzéar Dionne et quelques autres personnes.

À ce moment, les élèves de physique et de rhétorique suivaient au collège la retraite de vocation. Quelques instants plus tard, on alla frapper à la porte de la chapelle pour annoncer au prédicateur la mort de M^gr^ Poiré. Et M. Gauvreau de dire ces paroles que les retraitants n'ont jamais oubliées : « M^gr^ Poiré vient de rendre compte à Dieu de ses 63 ans de sacerdoce. Quelles grâces reçues ! mais aussi quelles responsabilités ! Priez pour le repos de son âme, et préparez la vôtre à la mission que le Bon Dieu vous a tracée[A4]. »

Pendant deux jours, les élèves se remplacent au presbytère pour réciter des prières auprès du défunt. Ils transportent ensuite ses restes mortels à la chapelle du collège, où un service funèbre sera chanté par M. l'abbé Fraser, assisté par M. Ferdinand Bégin, curé de Saint-Germain de Kamouraska et de M. Geo. Goudreau, curé de Mont-Carmel. Sur les murs, se détachent les textes sacrés *Generatio rectorum benedicetur*, — *Dispersit, dedit pauperibus.* Sa Grandeur M^gr^ A. Blais, de Rimouski, assiste au trône et, avant de faire l'absoute, prononce un bref mais magnifique éloge du défunt.

Le soir même, on conduisait la dépouille mortelle à l'église, où d'autres textes sacrés racontaient la carrière du défunt :

Evangelizare pauperibus misit me. — *Eleemosynas illius enarrabit ecclesia sanctorum.* — *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.* — *Justitia ejus manet in sæculum sæculi.* — *Beati qui in Domino moriuntur.* Monseigneur l'évêque de Rimouski préside la levée du corps et la récitation de l'*Office des morts*.

Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, coadjuteur de Québec, à peine arrivé d'un long voyage à Rome, tient à aller immédiatement rendre un dernier hommage d'estime et d'affection à Mgr Poiré, en chantant, le lendemain, le service funèbre, avec Mgr Laflamme, recteur de l'université Laval, comme archiprêtre, M. Ant. Gauvreau comme diacre et M. C.-A. Collet, comme sous-diacre. Le supérieur du collège prononce l'oraison funèbre, montrant ce que fut Mgr Poiré comme prêtre, missionnaire, pasteur et supérieur.

Mgr Laflèche, ancien missionnaire de l'Ouest, et Mgr Labrecque, ancien paroissien de Mgr Poiré à Saint-Anselme, avaient été invités aux funérailles, mais ils ne purent s'y rendre. Quelles ne furent pas la surprise et la joie du personnel du collège quand il vit arriver Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Malheureusement, le service funèbre venait de finir. L'archevêque, désolé de sa méprise sur le jour des funérailles, était tout de même heureux de témoigner sa bonne volonté pour honorer la mémoire d'un ancien missionnaire du Manitoba, et de pouvoir faire connaissance avec le personnel de la maison.

Inutile de dire qu'il parla de la question qui lui tenait tant à cœur, celle des écoles de l'Ouest. Jamais les écoliers d'alors n'oublièrent sa conférence donnée à la chapelle sur la situation que créait aux catholiques du Manitoba le réglement Laurier-Greenway. Avait-on jamais entendu parole aussi éloquente et aussi patriotique ? « Le grand blessé de l'Ouest », les jeunes le voyait de leurs yeux, ils entendaient de leurs oreilles les cris que lui arrachait sa conscience révoltée contre ce qu'il considérait comme une trahison des nôtres.

Le souvenir de M^gr^ Poiré ne s'éteindra pas de sitôt au collège de Sainte-Anne Son nom sera inscrit sur une épitaphe à la chapelle, sur un marbre au parloir, mais surtout dans le cœur des professeurs et des élèves. *In memoria æterna erit . . .*[5].

[5] Après l'incendie de l'église (1948) où elle a d'abord été inhumée, la dépouille mortelle de M^gr^ Poiré sera transportée au cimetière collégial.



L'abbé Dominique PELLETIER (*1859-1940*).
10e supérieur (*1896-1902*).

CHAPITRE TROISIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. DOMINIQUE PELLETIER

(1896-1902)

L'HORIZON S'AGRANDIT

I

1896-1899

Les hésitations du nouveau supérieur. — *Curriculum vitæ*. — Modifications du réglement. — Un cimetière historique. — Cinquantième anniversaire de la consécration de l'église paroissiale. — La bibliothèque générale. — La bibliothèque Saint-Antoine. — Attributions de l'économe. — Les amusements. — Encouragements à l'étude. — Les séances publiques ne seront plus gratuites. — Publication de l'*Annuaire*. — Travaux. — M. Pelletier se fait « perce-montagne ». — L'avenue Painchaud. — Les « questions actuelles ». — Mgr Merry del Val au Canada. — Mgr Gauvreau et les pèlerinages à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. — Décès du cardinal Taschereau et de quelques autres bienfaiteurs. — Leur souvenir.

DÈS le commencement de juillet 1896, il s'agissait de choisir un successeur à Mgr Poiré. Qui sera l'élu ? Question un peu complexe. Il importe d'abord que le nouveau supérieur ne soit pas trop âgé, qu'il réside dans la maison et non à l'extérieur[1]. De plus, le temps semble arrivé de nommer, comme dans les autres collèges, un ancien de l'*Alma Mater*.

[1] Le régime du curé-supérieur a disparu dans nos collèges. Le curé y nuit trop au supérieur, même le mieux disposé, comme jadis M. Mailloux. Son temps est aujourd'hui réclamé tout entier par le ministère pastoral.

Le choix tomba sur l'abbé Dominique Pelletier, professeur de théologie. Acceptera-t-il la charge que lui mettent sur les épaules les directeurs de la maison réunis en Conseil le 11 juillet : MM. Rémi Desjardins, Émile Dionne, Louis Tremblay, L.-N. Lessard et Georges Miville ?

Le nouvel élu avait, le matin, quitté Sainte-Anne pour Saint-Éleuthère. L'abbé Collet s'y rend immédiatement lui porter la nouvelle, mais l'abbé Pelletier prétend qu'il est trop jeune pour accepter pareil fardeau. Il va aussitôt rencontrer Sa Grandeur M^gr^ Bégin, archevêque de Québec, en visite à Saint-Odilon de Cranbourne, et lui expose ses raisons. Mais l'archevêque ne se laisse pas fléchir, et l'abbé Pelletier s'en revient supérieur du collège.

Il a 36 ans et 8 mois, alors que M^gr^ Poiré en avait 85.

*
* *

Né à la Rivière-du-Loup, le 4 septembre 1859, de Georges Pelletier, marchand, « Monsieur Dominique » étudie à Sainte-Anne de 1871 à 1880. Après un an d'enseignement en Éléments latins, il passe quatre ans au Séminaire français de Rome. Ordonné prêtre en 1883, par le cardinal Monaco de Lavaletta, il reviendra de Rome, en 1885, enseigner la théologie à Sainte-Anne. Il sera préfet des études classiques, de 1890 à 1892, et reprendra ensuite l'enseignement de la théologie. On aura même recours à son obligeance, dans les années difficiles, pour l'enseignement de la philosophie morale, de l'apologétique, de l'histoire ou de l'anglais. Quel professeur saura plus que lui intéresser les élèves et leur inspirer l'amour du travail ? La théologie qu'il enseigne rend très fructueuses ses leçons de catéchisme. Les voyages et le séjour à Rome donnent à ses cours d'histoire une tournure

captivante. Prédicateur des mieux écoutés, il sait atteindre au plus profond des âmes.

Sa nomination de supérieur apporte donc une grande joie aux élèves. Il jouit chez eux d'un remarquable prestige, tout comme chez ses collègues dans l'enseignement.

*
* *

M. Buteau habitait jadis, au 2e étage de l'aile Pilote, la grande chambre de l'est, peu favorisée des rayons du soleil. L'abbé Pelletier juge préférable la chambre du nord-est où pénètrent plus abondamment la lumière et le soleil de l'après-midi du printemps. Ce choix sera ratifié par ses successeurs, qui l'ont toujours occupée jusqu'à l'époque des constructions Boulet.

Un nouveau supérieur apporte assez souvent des changements dans une communauté, soit pour les récréations, soit pour les études.

Jusque-là, pas de récréation le matin. Imaginez-vous, jeunes écoliers d'aujourd'hui, qu'immédiatement après le déjeuner qui suit une étude d'une heure, précédée elle-même de la prière et de la méditation, vous allez assister à la messe, pour vous rendre ensuite à une classe de deux heures ? C'était pourtant le régime que suivaient vos aînés.

M. Dominique Pelletier y introduit quelques modifications. La messe de communauté sera dite à 6 h. 30. Après le déjeuner, il y aura, de 7 h. 25 à 8 heures, une récréation suivie d'une demi-heure d'étude avant la classe. Cette demi-heure de récréation, comme les élèves d'alors l'ont appréciée ! Elle leur remplissait les poumons d'air frais pour tout l'avant-midi. Dans un chapitre suivant, il sera question du règlement de cette époque. Il a duré à peu près intégralement (exception faite de la variante de 1903) depuis le directorat de

M. Pilote jusqu'en 1940. Seules les classes de catéchisme, le dimanche, ont disparu vers 1900. Il y eut quelques changements dans les congés, mais ils demeurent substantiellement les mêmes, du moins quant à la longueur. À l'heure actuelle l'étude du dimanche est sensiblement diminuée.

*
* *

Vive la bonne entente . . . Le collège a toujours pris part aux fêtes paroissiales de Sainte-Anne. Ne ménageant jamais son concours, M. Pelletier tient aux relations cordiales entre le personnel collégial et la paroisse elle-même.

Au commencement de septembre 1896, on voit la communauté présente à la bénédiction de la Croix, monument élevé par les soins de M. le curé Fraser, dans le premier cimetière de Sainte-Anne[2], non loin du cap Martin. Là reposent un très grand nombre de paroissiens « du temps des Français ». Plu-

[2] Sur la base de la croix, on lit l'inscription suivante :

C'est ici
le
premier cimetière
de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
où reposent les corps
de quatorze cent cinquante-six défunts
inhumés
durant la période de quatre-vingt-quatre ans
et neuf mois.

Leurs descendants reconnaissants
ont érigé ce monument à leur mémoire,
le 17 septembre 1896.

sieurs d'entre eux ont fait la guerre de 1759[3], d'autres celle de 1775. Ce cimetière date de 1715.

C'est donc un endroit historique en même temps que religieux. Il mériterait, semble-t-il, un pèlerinage annuel de la part de la population de Sainte-Anne, excellent moyen pour raviver les souvenirs héroïques du passé et cheviller dans l'âme des jeunes la résolution de demeurer catholiques et français. *Sta, viator ! heroem calcas.*

Ce jour-là, la messe fut chantée en plein air, par M. l'abbé Émile Dionne, assisté par MM. Joseph Richard et Elzéar Dionne, trois fils de la paroisse. M. le supérieur D. Pelletier bénit la croix, et le curé de Saint-Gervais, l'abbé Charles Richard, donna le sermon, rappelant avec éloquence les leçons de foi, de courage et d'attachement à l'Église léguées par nos ancêtres.

Une foule de plus de 2,000 personnes entouraient l'autel. La fanfare des élèves du collège accompagnait le chant de la messe. Le dîner des prêtres présents à cette cérémonie se prit au collège.

Le 11 octobre 1896, autre grande fête dans la paroisse à l'occasion du 50e anniversaire de la consécration de l'église.

Mgr Blais, évêque de Rimouski, dont la visite à l'*Alma Mater* est toujours désirée, célèbre la messe pontificale ; l'abbé Auguste Boulet, petit neveu de Mgr Blanchet qui consacra l'église en 1845, sert diacre. Le chanoine Blanchet, curé de Sainte-Luce, rappelle, dans son instruction, l'origine de la consécration des

---

[3] À propos de la région de Sainte-Anne ravagée pendant l'été de 1759 par le capitaine Goreham et ses *Rangers* venus de la rive opposée, F. Derome écrit : « De Sainte-Anne-de-la-Pocatière à la Rivière-du-Loup, rayon embrassant au moins 40 milles, que d'aventures singulières, inopinées, tragiques ; que de scènes émouvantes nées de l'invasion de 1759, il serait possible de relater et de localiser même avec certitude dans les endroits qui en ont été le théâtre ! »

(Cf. *Album du touriste*, par M.-M. LEMOINE, p. 322.)

églises, les honneurs dûs aux églises consacrées, et, enfin, les circonstances de la consécration de l'église de Sainte-Anne.

Vêpres pontificales le soir, et, le lendemain, grand congé pour les élèves, après la messe de communauté célébrée par S.-G. M^gr^ Blais.

*
* *

Outre son enseignement, l'abbé Dominique Pelletier voyait à beaucoup de choses dans le collège. La grande bibliothèque occupait une partie de ses journées. C'est un travail considérable de classer et de cataloguer livres et revues. M. Pelletier tenait à enrichir de plus en plus le domaine intellectuel. Chaque année, soit par achats, soit par testaments des anciens, le nombre des volumes augmentait. Le catalogue qu'en donne l'annuaire de 1899-1900 ne manque pas d'intérêt. M. Pelletier y fait aussi le relevé des principaux instruments de physique. Cette seule énumération couvre 14 pages de l'annuaire.

Le supérieur voit encore au développement de la bibliothèque Saint-Antoine qui contient les livres classiques fournis gratuitement aux élèves. Cette œuvre fut commencée par M. l'abbé C.-A. Collet, au mois de septembre 1887. Les recettes proviennent des souscriptions versées par les prêtres du diocèse de Québec et quelques laïques. L'usage des livres est tout à fait gratuit. Les élèves peu fortunés ont reçu et reçoivent encore de cette œuvre si utile un secours précieux.

Recette de la bibliothèque par souscription depuis le mois de septembre 1887 jusqu'au mois de juin 1900 : $400.00 ; nombre des volumes de la bibliothèque : 752 ; nombre des volumes prêtés durant l'année scolaire 1899-1900 : 715 ; nombre des élèves aidés durant la même année : 135.

À l'heure actuelle, la bibliothèque Saint-Antoine compte 5,000 volumes fournis gratuitement à 450 élèves.

*
* *

Le supérieur et son Conseil doivent parfois régler des question d'économie, préciser les attributions qui relèvent du procureur et celles qui appartiennent à l'économe. Le 29 juillet 1895, on décide que « l'économe s'occupera de toute l'économie de la maison, du choix et de l'engagement des serviteurs, de la surveillance de la cuisine, de l'achat des provisions, et il aura toute autorité dans son département. » L'abbé Elzéar Dionne est nommé à l'économat.

Ne faut-il pas voir aussi aux amusements ? Le 5 novembre, on achète de M. A. Gauvreau, pour $60.00, le billard du Cercle catholique de Québec. Destiné d'abord à la salle des prêtres, il est mis ensuite à la salle des élèves du cours classique, où d'autres billards iront plus tard le rejoindre.

On délibère sur l'opportunité d'un magasin de bonbons. Heureusement, on s'y montre défavorable. Les friandises ont-elles jamais formé le caractère ?

À l'extérieur, les cours sont mieux entretenues et les jardins plus attrayants. M. Pelletier y plante des érables le long des allées et place des inscriptions sur les promenoirs ou les kiosques : *Sainte-Foy, Carillon, Châteauguay, Mon-Repos.* L'abbé Antoine Gauvreau donne $100.00 au procureur pour un chemin autour du bocage ; projet que l'avenir réalisera. À cette époque, on voit encore beaucoup d'arbres dans les cours, et les écureuils iront souvent sauter de branche en branche, mais à leur risque et péril. Pauvres petites bêtes ! Savent-elles que la jeunesse est sans pitié ?

*
* *

Comment encourager de plus en plus le travail des élèves ?

En 1897, le Conseil décide d'attribuer un prix à celui qui obtient quatre accessits. On songe aussi à faire donner des conférences. Une des plus remarquables sera celle de l'abbé Ludger Dumais qui parle (1898) avec brio de la guerre hispano-américaine. À l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin (1897), le président Elzéar Baillargeon avait prononcé un bel éloge de Louis Veuillot. Les élèves prenaient goût à des travaux personnels.

On peut regretter qu'à partir de 1898, la séance académique habituelle ne fasse plus partie de la fête du directeur ou du supérieur. C'était une joie et un honneur pour les étudiants de se voir décorer par le curé ou le vicaire de leurs paroisses. Quel puissant encouragement ! Ces instants font époque dans la vie de l'écolier.

Le public était toujours admis gratuitement aux séances dramatiques rétablies par Monsieur Trudelle. M^gr^ Poiré y tenait beaucoup pour favoriser ses paroissiens. Il alla même jusqu'à donner quelquefois une trentaine de piastres de son argent afin de dédommager le collège des frais encourus. Dans l'automne de 1897, ces séances deviennent payantes, comme dans toutes les autres institutions.

Publicité de bon aloi ne nuit jamais. M. Pelletier tient à mettre parents et amis au courant des faits et gestes du collège. Dès 1887, les anciens avaient déploré que les succès des élèves, les principaux événements de la maison ne fussent pas portés à la connaissance du public par un bulletin annuel. On a si souvent besoin de connaître ou de se rappeler un fait, une date, un nom. Le programme lui-même des études présente tant d'intérêt pour ceux qui ont fréquenté les classes. Pour se rendre à ce désir, M. Pelletier avait, dès cette année-là, commencé la publication de l'annuaire. Et depuis lors, chaque année, il s'y montre fidèle et l'enrichit de plus en plus. Tout y intéresse les anciens. C'est pour eux un mémorial de famille où les noms et gestes des élèves et du personnel

enseignant sont enregistrés comme dans un livre d'or. D'ailleurs, l'histoire collégiale s'écrit jour par jour dans la « chronique ». Les premières pages lues sont souvent les Éphémérides.

*
* *

De première importance aujourd'hui, la question des loisirs ne se posait pas autrefois. L'abbé Pelletier l'eût vite résolue. Il ne perd jamais une minute de ses récréations, il sait les occuper au travail manuel avec ses élèves. Plein d'ardeur, il entreprendra même — qui le croirait ? — de reculer la montagne qui barre l'horizon.

Celui que l'on aperçoit aujourd'hui, de l'intérieur du collège, ne s'est pas toujours déroulé aussi vaste. De la grande salle d'entrée, on peut contempler les Laurentides au nord et les Alléghanys au sud, sans que rien n'en vienne intercepter le spectacle. Il n'en fut pas toujours ainsi.

Si le collège eût été bâti sur la butte, comme le voulait M. Painchaud, rien n'aurait borné l'horizon. Mais l'entêtement d'un propriétaire obligea le fondateur à placer sa maison au pied d'une colline de tuf, et la plaine du sud s'en trouva dérobée par un épais rideau de pierre. Cet ennui se fit plus sensible quand, en 1860, le Grand-Tronc traça son chemin au pied des montagnes du sud. Non seulement, on ne pouvait en apercevoir les convois, mais, pour s'y rendre, il fallait un trop long détour.

L'abbé Pelletier résolut de vaincre l'obstacle. Il semblait vouloir réaliser ces paroles de l'Évangile : « Si quelqu'un dit à cette montagne : ‹ Ôte-toi de là, et qu'il ne doute pas dans son cœur, mais qu'il croie que ce qu'il dit arrivera, il le verra s'accomplir[4]. › »

[4] MARC, XI, 22.

Et alors, cette colline qui cache l'horizon, l'abbé Pelletier la fera disparaître. Il n'a pas les puissants engins d'aujourd'hui, il l'attaquera à coup de pics. Chaque jour, elle cédera. Sans doute, il faudra des années et des années pour déchirer l'épais rideau de pierre, qu'importe ? Le gros de l'ouvrage se fera par d'humbles moyens, en attendant le jour, où, en 1941, sous un successeur de M. Pelletier, la pelle mécanique terminera rapidement le travail commencé. M. Pelletier aura été le « perce-montagne » par excellence.

Pour réaliser cette œuvre colossale, il s'agit donc de commencer par entamer le rocher. Celui-ci ne laisse qu'un étroit chemin de voiture devant l'aile de l'ouest (aile Mailloux) et une place trop restreinte devant le corps central bâti en 1841.

L'*Annuaire* décrit ainsi les commencements : « Le huit septembre dernier (1887), des élèves aux bras nerveux attaquaient avec le pic le rocher de tuf qui masque la façade du collège. Ils ont le projet, audacieux peut-être, de pratiquer une avenue qui conduira de l'aile du centre à la route du chemin de fer (aujourd'hui rue Poiré). Tout l'automne, on a entendu les pics retomber en cadence ; on a vu les bœufs au pas lent transporter ces débris sur les terrasses des jeux et les promenoirs. La cour fut ainsi agrandie, et le terrain nivelé de manière à permettre d'y placer plus tard des patinoires, quand l'aqueduc aura été établi. »

Tout cela doubla le plaisir des récréations. Avant 1895, quand les écoliers n'allaient pas à la glissoire, ils devaient faire la promenade dans le village, jusqu'au Calvaire, c'est-à-dire jusqu'au cimetière actuel, souvent dans la neige à mi-jambe. « N'avons-nous pas comme mission, disaient les malins, d'ouvrir les chemins et de servir de rouleaux compresseurs pour la neige ? »

Les élèves travaillaient non seulement pendant les récréations du jour, mais aussi le soir, à la lumière des fanaux

qu'avait installés M. Pelletier à ses propres frais. Et ce travail, ils l'accomplissaient d'autant plus volontiers qu'il leur permettait de respirer l'air pur de la colline ; car, à cette époque, et depuis la fondation du collège, la récréation qui suit le souper se prenait toujours à l'intérieur. C'est seulement en 1892 que, grâce encore à la générosité de M. Pelletier, les élèves obtiendront l'éclairage nécessaire pour se promener, le soir, devant le collège.

Il n'y avait pas que les « classiques » pour se livrer au travail du tuf. Les jeunes du cours commercial tenaient, eux aussi, à dégager l'aile Mailloux où ils habitaient. Ils s'y montraient d'autant plus vaillants qu'une collation sucrée venait, les jours de congé, récompenser leur labeur. Quel plaisir pour les élèves de faire tomber les épinettes dont l'ombre obscurcissait la façade du collège ! C'est à qui tirerait plus fort sur les câbles. En une seule journée, on en abattit une trentaine[5]. À la fin d'octobre 1889, on pouvait apercevoir déjà, de la ligne de l'Intercolonial[6], le 4e étage du collège et la moitié du 3e.

Mais il faut avouer que le seul travail des pics faisait avancer l'ouvrage trop lentement. Pour suppléer aussi à l'ardeur des élèves qui diminuait, M. Pelletier, en avril 1889, engage deux manœuvres. MM. Nazaire Thiboutot et J.-B. Beaulieu, qui commencent à dynamiter le banc de tuf. Ils y allument quatre ou cinq mèches par jour. Malgré la clochette d'alarme, les détonations ne manquent pas d'énerver quelquefois les écoliers. Les dégâts sont généralement minimes ; mais on vit un jour, une mine faire voler en éclats

[5] Le 31 décembre 1895, une tempête de vent abattra, dans la montagne du collège, un nombre infini d'épinettes et de sapins. De ce désastre, on se dédommagera en retirant 250 cordes de bois de chauffage.

[6] Par un acte du Parlement, en 1919, l'Intercolonial est rattaché, en perdant son nom au *Canadien national* (*Dictionnaire* du Père LEJEUNE, O.M.I., au mot *Intercolonial*).

jusqu'à trois douzaines de vitres du collège. C'était M. Pelletier lui-même qui, de son argent personnel, payait les matériaux, les outils, les ouvriers et probablement aussi les pots cassés.

Mais ce tuf désagrégé par le pic ou la mine, et dont la quantité augmentait de jour en jour, il fallait le charroyer. C'est alors que M. Pelletier fait construire un petit « chemin de fer » à lisses de bois, où circulera un wagonnet transportant le tuf du sud au nord du collège, pour y établir des terrassements. À eux seuls, les écoliers chargeaient généralement 4 wagonnets par jour. Quel plaisir de conduire ainsi ces trains de tuf !

Le 28 avril 1890, M. Pelletier faisait ajouter, au bout du chemin de lisses, un pont haut de 20 pieds et long de 20, et, à côté, un autre pont long de 8 pieds et haut de 10. Le wagonnet circulant sur ces ponts jettera le tuf à l'extrémité, dans les pentes, de manière à hausser de plusieurs pieds les terrassements à établir au nord du collège.

Mais ces travaux ne rencontraient pas l'approbation de tous. Quelques-uns auraient voulu que la Corporation les suspendît. La détonation des mines, les vitres cassées, la colline ainsi éventrée, le tuyau de l'aqueduc mis presque à découvert, tout cela inquiétait. M^gr^ Poiré lui-même craignait que les ouvriers ne fissent disparaître les arbres en face de l'église, où les paroissiens, le dimanche, abritaient leurs chevaux contre la pluie ou les ardeurs du soleil.

L'abbé Pelletier, à la tenacité proverbiale, ne se laissait pas arrêter. Ces travaux n'avaient-ils pas été autorisés par qui de droit ?

Dès le commencement de mai 1893, il y avait 41 pieds libres devant l'aile Mailloux, et, à la fin de ce mois, D. P. écrivait dans les *Annales* : « Lorsque les travaux de nivellement seront terminés devant le collège, dans un mois, il y aura, entre la porte du parloir et le rocher, un espace de 67 pieds, et, devant

la porte du cours commercial, 72 pieds. Il y a une quinzaine d'années, on n'avait devant l'aile Mailloux qu'un espace libre d'une quinzaine de pieds. »

Les deux manœuvres auront à eux seuls, depuis le commencement des travaux, transporté, du sud au nord du collège, à peu près 1,680 tombereaux ou wagonnets de tuf.

À la fin de l'automne de 1893, les élèves enlevaient à regret — *habent sua fata* — les lisses de bois, qui ne servaient plus depuis l'année précédente. Ce petit « chemin de fer » faisait circuler la vie à la devanture du collège. Trois élèves surtout se distinguèrent dans les travaux du tuf : MM. Salluste Bélanger, Stanislas Roy[7], et David Paradis. L'abbé Pelletier les stimulait parfois outre mesure. « Votre pic est-il brisé ? » leur demandait-il, s'il les voyait se reposer trop longtemps, les jours de congé.

Lui-même donnait l'exemple. La soutane retroussée, la figure en sueurs, il besognait du commencement à la fin de la récréation. Il n'abandonnait l'ouvrage que pour aller préparer son cours de théologie.

Les travaux continuaient, mais aussi les critiques. On craignait qu'un jour ces travaux ne fussent abandonnés par M. Pelletier, et que la devanture du collège ne demeurât gâchée. M. Pelletier parut même devant la Corporation pour défendre sa cause. Il promit « de faire un bon chemin devant le collège » et de terminer son œuvre.

*
* *

Continuons les détails de cette entreprise. Les travaux d'embellissement devant le collège ont coûté trop de temps

[7] M. le chanoine Stanislas Roy a continué ce genre de travail autour de l'église de Saint-Fabien (Rimouski) dont il est devenu le curé.

et trop d'argent pour que les élèves actuels les ignorent. Il est bon qu'ils apprennent à apprécier ces sacrifices qui apportent aujourd'hui dans leur vie plus de clarté et plus de gaîté.

En 1895, M. Pelletier recouvrait de gazon le rocher à l'ouest du collège et plaçait un lattis sur le rocher du sud, qu'il couronnait par une magnifique galerie où les finissants aimeront se promener, tout à côté de leur jeu de croquet.

On peut dire qu'après douze ans de travaux devant le collège, M. Pelletier a enlevé des rochers considérables devant l'aile centrale et celle du cours commercial sur une longueur de 151 pieds par 60. L'avenue Painchaud mesure 264 pieds, à partir du lattis devant la porte du centre jusqu'au coin de la grange-ferme. La largeur de l'avenue Painchaud est de 46 pieds au nord, de 30 au milieu, et de 36 à l'extrémité sud. Le fond est à 5 ou 6 pieds au-dessus de la porte centrale. En face du collège, il a fait disparaître des bancs de tuf hauts de 20 pieds, et hauts d'une quinzaine de pieds dans l'avenue Painchaud.

Il aurait voulu diriger l'avenue Painchaud en droite ligne, à travers le grand jardin de la ferme. La Corporation y voit de l'extravagance ; l'utile ne doit-il pas l'emporter sur l'agréable ? Alors on détourne l'extrémité de l'avenue de façon qu'elle aboutisse au pied de la côte sud de l'église, faisant, pour cela, transporter plus loin la maison qui s'y trouve.

Avant de quitter le collège, M. Pelletier a pu voir la réalisation de son plan, bien qu'un peu modifié. Il restait à niveler tout le terrain jusqu'à la clôture devant l'église, et à diriger la pente vers le sud, de manière à faciliter de ce côté l'écoulement des eaux. Ce projet favorisé (en 1908) par M^gr^ Gauvreau[8], le constructeur du Transcontinental, M. Orlando l'estimait à plus de $20,000.00.

Il est aujourd'hui réalisé et sur une bien plus grande échelle.

---

[8] L'abbé A. Gauvreau fut nommé prélat domestique en 1906.

Après son départ, les travaux de M. Pelletier furent donc continués, et, peu à peu, la colline qui masquait l'horizon a fini par disparaître. Dès 1938, 15 mars, on avait pratiqué une brèche assez profonde pour permettre de voir passer les convois du Canadien national. Le fameux rideau de pierre était déchiré. En 1941, l'horizon s'agrandissait encore : la pelle mécanique Verrochio enlevait le tuf dans une moyenne de 700 à 800 verges cubes par jour. Le chemin qui conduit à Saint-Roch-des-Aulnaies bénéficiait graduellement de cet apport, quand ce n'était pas la falaise de 70 pieds qui borde, au nord, la cours de récréation des jeunes élèves.

Au mois d'août 1942, le boulevard Painchaud, qui s'étend du collège au grand chemin national du sud, en passant par l'École d'agriculture, recevait son tapis d'asphalte sur une longueur de plus de 1,000 pieds. Et c'est aujourd'hui, vers le collège, une montée vraiment royale.

On pourra désormais vanter « le spectacle féérique qui se déroule à l'horizon ».

*
* *

Mais trève à la question des travaux matériels du collège ! Parlons un peu des « questions actuelles » de l'époque. Serait-il hors de propos de mentionner brièvement les événements historiques qui défrayaient alors la conversation des élèves ? On ne s'entretenait pas toujours de futilités, si on y succombait parfois.

Disons d'abord que, parmi les faits européens, la fumisterie de Léo Taxil[9] et la peur du « grand coup », c'est-à-dire la fin

[9] Pendant plus de dix ans, la France catholique fut submergée de publications mensongères par ce sinistre personnage (Léo Taxil) qui se présentait comme un franc-maçon converti, désireux de racheter les ignominies de sa vie et de sa plume en mettant au service de l'Église tout son zèle de néophyte. C'est par une *Histoire du diable au XIX^e siècle* que ce faux

du monde, prédite par l'abbé Combe ne retinrent pas très longtemps l'attention des écoliers. La jeunesse n'est pas peureuse. Mais, pour ce qui regarde le Canada, avec quel intérêt palpitant ne suit-elle pas *v.g.* la « question des écoles du Manitoba ». On discute le principe de la Loi remédiatrice et les articles de Tardivel dans *la Vérité* ; on tient à savoir ce que dit tel ou tel évêque sur la question, surtout Mgr Laflèche, des Trois-Rivières, et Mgr Émard, de Valleyfield. Comment interpréter le mandement collectif des évêques ? Quel sera, à ce propos, le résultat des voyages de Mgr Bégin et du sénateur Philippe Landry à Rome ?

Et quand Mgr Merry del Val, le délégué romain, arrrive au pays, son attitude, ses paroles, ses moindres gestes éveillent l'attention. De partout, prêtres et laïcs vont lui exposer leurs sentiments, leurs manières de voir, surtout ceux qui occupent des postes importants, comme les supérieurs de collège. M. D. Pelletier n'y manque pas. Dans les chaires de vérité, on entend chaque dimanche des sermons sur l'Église. Quand paraîtra l'encyclique *Affari Vos* sur la question des écoles, ce sera l'apaisement, du moins relatif.

Les affaires d'Angleterre intéressent moins les écoliers, mais, cependant, ils ne se montrent pas indifférents à l'avènement d'Édouard VII, qui, à 59 ans, monte sur le trône pour succéder à la reine Victoria. C'est aussi qu'un grand congé marque

---

frère s'était imposé à l'attention publique. Sous prétexte de révéler les secrets de la franc-maconnerie et de démasquer les ennemis de Dieu, il racontait les inepties les plus insensées qui aient jamais été inventées par une imagination délirante et dont la plupart étaient mises au compte d'une héroïne imaginaire répondant au nom de Diana Vaughan. Il y avait heureusement des catholiques et des prêtres qui refusaient toute créance aux inventions de l'imposteur. Leur clairvoyance mit fin à la déplorable mystification qui avait fait trop de dupes, mais dans laquelle sombra complètement le mystificateur lui-même.

Ce sont, dit Gaston Mery, les francs-maçons qui ont payé Léo Taxil pour tromper les catholiques. (J. BRUGERETTE, *Le prêtre français et la société contemporaine*, vol. 2, pp. 445-446.)

cette journée historique. Et à Sainte-Anne, dans la glissoire, toute décorée de drapeaux, on fait à l'envi « les trois sauts triomphants ».

Les élèves seront gratifiés d'un autre grand congé à l'occasion du voyage du duc d'York au Canada. N'est-il pas le prochain roi, Georges V ? À cette époque, la question impérialiste commence à peine à soulever l'attention des jeunes dans nos collèges. On en discutera beaucoup plus dans la suite, quand les Bourrassa et les Groulx en auront souvent parlé, et surtout, quand il sera question de « république canadienne ».

Mais l'événement important de l'époque, c'est le grand jubilé de l'ouverture du siècle. Les professeurs vont le prêcher dans plusieurs paroisses environnantes. On le célèbre aussi au collège. Les écoliers suivent de loin ce qui se passe à Rome. Ils étudient la vie de Léon XIII qui s'étend d'un siècle à l'autre. Chaque jour leur fait admirer de plus en plus ce *Lumen in cælo*[10].

Dans le petit patelin de Sainte-Anne, les plus humbles événements religieux locaux sont suivis avec intérêt, *v.g.* le pèlerinage annuel, pendant les vacances, de la paroisse de Saint-Roch-de-Québec au sanctuaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Plusieurs écoliers y prendront part. M. Gauvreau aime la bonne Sainte-Anne et veut la faire honorer. De là, pendant 4 années consécutives, visite à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le pèlerinage comptera de 700 à 800 personnes. La garde Champlain, avec sa fanfare, sera toujours en tête. Il y aura grand'messe à l'église paroissiale, procession à la Madone dans l'après-midi, avec sermon du curé de Saint-Roch. Les repas se prendront au collège et les récréations, dans le bocage.

---

[10] Les Anciens se rappellent qu'en 1896-97 tous les finissants avaient en mains l'encyclique *Rerum novarum*, le chef d'œuvre de Léon XIII.

*
* *

Que seraient devenus nos collèges sans leurs bienfaiteurs ? À cette question des plus opportunes, la réponse vient spontanément : d'abord, ils n'auraient pas été fondés, ou bien ils auraient continuellement vécu ensuite dans une « misère imméritée ».

Rappelons qu'un des grands bienfaiteurs de Sainte-Anne, le plus grand peut-être, fut Son Éminence le cardinal Taschereau[A1]. Il commence par donner, en 1870, et sous l'anonymat, tout son avoir. « Un inconnu, dit Mgr H. Têtu, donna alors pour le Collège de Sainte-Anne $800.00 ; c'était tout ce qu'il possédait sur la terre. Prêtre du Séminaire de Québec, pendant toute sa vie, il n'avait pu, avec vingt piastres de salaire par année, amasser une grande fortune. Il donnait ce qu'il avait, mais c'était de bon cœur. Cet inconnu était Mgr l'archevêque Taschereau (*Annuaire 1898-99*, p. 64). » Que de bienfaits il suscita ensuite de la part des prêtres du diocèse qu'il convainquit, par ses 14 circulaires, de la nécessité de sauver le Collège de Sainte-Anne en détresse !

Aussi la mort du cardinal Taschereau, en 1898, fut-elle vivement regrettée. Le collège ne manqua pas de prendre part au deuil de la province. Le supérieur et d'autres prêtres du collège assistèrent aux funérailles, et, le soir même, M. Pelletier donnait aux élèves une édifiante conférence, où il retraçait la carrière du cardinal et rappelait tout ce que le collège lui doit. Son nom restera gravé dans le cœur des fils de Sainte-Anne, comme il resta gravé — en attendant mieux — à l'entrée du bocage où Son Éminence allait réciter son bréviaire, quand elle venait faire les ordinations.

Pour que le souvenir des bienfaiteurs ne se perde pas, la Corporation fera ajouter, sur le marbre placé au parloir depuis nombre d'années, les noms de Son Éminence le car-

dinal Taschereau, de M^gr^ Poiré, de M^me^ François Boulet, de MM. Jean Naud et Antoine Langevin. À la mémoire de M^gr^ Poiré, on placera de plus, une épitaphe spéciale à la chapelle.

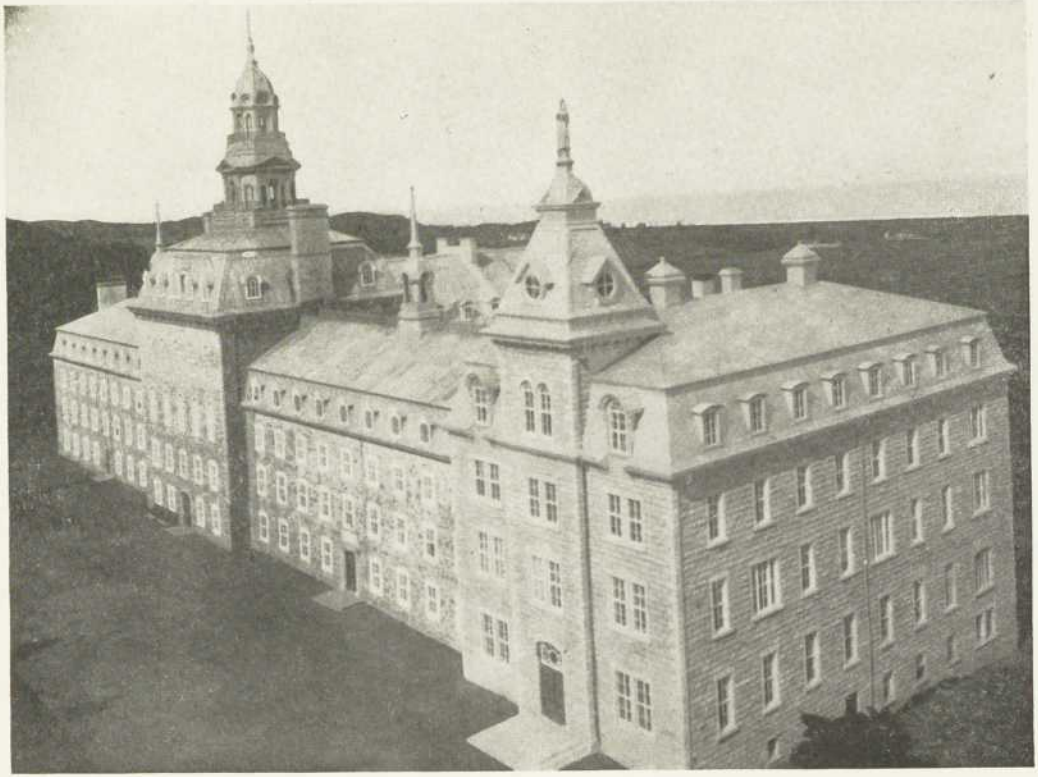
En 1897, grâce aux fondations généreuses de différents donateurs, on avait fait aux écoliers pauvres une remise de $1,600.00.

Pendant le règne de M. Pelletier, on compta aussi comme bienfaiteur, l'abbé A. Bernier, de Lotbinière, qui fonda une bourse pour les élèves, et le curé Brochu, de Saint-Denis, qui donna $12,000.00, moyennant le paiement de rentes viagères à ses sœurs.

Le curé Hyacinthe Gagnon, de Saint-Édouard de Lotbinière, fera cadeau d'une bibliothèque de 600 volumes.

À ces bienfaiteurs, s'ajouteront les noms de MM. les abbés F.-Xavier Casgrain, Geo. Beaulieu, Charles Bacon, Isidore Deblois, et de l'abbé François McDonald, qui fut professeur d'anglais de 1842 à 1846.

Tant de générosités restent inscrites en lettres d'or dans l'histoire collégiale de Sainte-Anne.



Le collège de Sainte-Anne,
5e étape (1901-1913).

II

1899-1902

Le siècle s'achève. — M. Louis-N. Lessard, directeur des élèves. — M. Édouard Richard à Rome. — Deux autres directeurs : MM. Georges Miville et Auguste Boulet. — À la procure, M. Elzéar Dionne remplace M. Rémi Desjardins. — Les professeurs d'anglais : MM. Jos. Chamberland, James Hanrahan, Hector Fillion. — Manuels publiés par le collège. — Discussion à la société Painchaud. — Les modifications du baccalauréat. — Notes historiques sur l'École d'agriculture. — Difficultés de sa survivance. — On songe à agrandir le collège. — Commencement des travaux. — Personnalité de M. Pelletier : son enseignement, sa prédication, son ascétisme, ses infirmités. — Il est nommé curé de Bienville.

NOUS sommes en 1899. Un siècle s'achève, siècle qui, pour le Canada, marque progrès.

Par certains côtés, c'est le siècle de nos collèges classiques qui, à l'exception du séminaire de Québec et du collège de Montréal, furent presque tous fondés au cours de ces cent dernières années. Ce sont leurs anciens élèves qui dirigent les événements. Il n'est donc pas, pour Sainte-Anne, ni pour les autres maisons, « le stupide XIX^e^ siècle » qu'a décrit Léon Daudet.

Les temps difficiles sont passés. Et le supérieur D. Pelletier, jetant un regard sur les années écoulées, écrit dans les *Annales :* « Il semble qu'il y a progrès sous tous les rapports : pour la piété, le travail et les conditions matérielles ». À l'aurore de la nouvelle année, le 1^er^ janvier 1901, il envisage l'avenir avec confiance. Le siècle qui commence, il le consacre à Dieu et à la sainte Vierge. *Regi sæculorum immortali omnis honor et gloria* ». À Dieu le Père, à Jésus Notre-Seigneur, au Saint-Esprit sanctificateur, tout le bien qui se fera sur ce coin de terre pendant ce siècle qui commence ! Que

la Vierge sainte et sa très douce mère, patronne de cette paroisse bénissent, protègent et sauvent tous les enfants de Sainte-Anne. »

*
* *

M. Pelletier en est au deuxième terme de son supériorat. Sous son règne, on voit se succéder les directeurs des écoliers.

Après l'abbé C.-A. Collet, dont la direction avait duré 10 ans, la Corporation avait nommé M. l'abbé L.-Nazaire Lessard, en avril 1895. Comment apprécier tout le travail accompli par ce dernier ? Il « fait de l'ouvrage comme quatre », répète-t-on à son sujet. En même temps que directeur des élèves, il est professeur d'histoire naturelle, de physique et de chimie. Il enseigne la musique vocale au grand chœur et à la société Sainte-Cécile. C'est le type achevé de la force physique et de l'équilibre moral. Rien ne vient à bout de sa patience et de son dévouement. Si le jour ne suffit pas à l'accomplissement de tout son travail, il y emploiera une partie de ses nuits. Il se distingue autant par sa piété que par son labeur.

Rappelons que M. Lessard avait un don spécial pour inspirer l'amour des offices religieux, toujours grandioses par les beaux chants d'église. De sa voix riche et puissante, il savait diriger et entraîner. Il avait placé, à la salle de récréation, une petite bibliothèque musicale où se trouvaient les principaux morceaux de chant. Et quand la température ne leur permettait pas de sortir, plusieurs élèves faisaient cercle, s'exerçant à chanter à première vue. Ainsi apprenaient-ils plusieurs chants religieux ou patriotiques. Leurs promenades en retentissaient habituellement.

Mais à quarante ans, M. Lessard considère son œuvre collégiale terminée, et, en 1897, il s'en va au ministère paroissial, laissant au cœur de ses confrères et de ses élèves le meilleur

des souvenirs. Quand ils ont dit, en parlant de lui : « le père Lessard », ils ont tout dit. Sorti du collège pour devenir curé de Saint-Aubert de l'Islet, il publiera un *Manuel de chants sacrés*. Il n'oubliera pas Sainte-Anne. Il passera même une partie de ses loisirs à faire, pour ainsi dire, de l'histoire en images, en collectionnant les photos collégiales parues à différentes époques. C'était sa manière à lui de vivre encore au milieu des écoliers.

L'abbé Édouard Richard lui succède comme directeur, pendant deux ans. Ce n'est pas par attrait, mais par pur dévouement qu'il accepte cette charge que sa sensibilité lui rendra difficile. Il regrette son enseignement de la philosophie où il a connu des succès merveilleux. Fut-il jamais, à Sainte-Anne, professeur plus clair, plus persuasif, plus éducateur ? Ses classes sont pour les élèves des heures incomparables de jouissance. Aussi M. Richard se trouve-t-il des plus heureux, quand il apprend que M^gr^ l'archevêque L.-N. Bégin accorde une bourse d'études à Rome, et qu'il en est l'heureux bénéficiaire.

Le prochain directeur, de 1899 à 1900, sera l'abbé Georges Miville. D'apparence plutôt frêle, il en imposera par son regard pénétrant. Le règlement ne sera jamais plus intégralement appliqué. La méthode d'autorité prévalait sur la méthode de liberté. Les écoliers n'en étaient pas plus malheureux. C'est que l'affection du directeur pour la jeunesse s'avérait indiscutable.

Il sera remplacé par l'abbé Auguste Boulet, que ses qualités remarquables feront tour à tour choisir pour les différentes charges. Il deviendra la pierre d'angle de la maison, *caput anguli*.

Des changements, on en verra même à la procure. En 1899, l'abbé Elzéar Dionne y succède à M. Rémi Desjardins[1].

[1] Né à Saint-Denis en 1839, l'abbé Rémi Desjardins étudie à Sainte-Anne. Ordonné à Québec en 1868 ; directeur de l'École d'agriculture (1868-70) ; vicaire à Saint-Georges de Beauce (1870-71) ; curé de Saint-Côme (1871-

Ce dernier a vécu plusieurs années au collège, dans le temps où on avait encore à « ménager » beaucoup pour assurer l'avenir. Parmi ses entreprises matérielles, l'établissement de l'aqueduc comptera comme une des plus nécessaires et des plus utiles. Sous des dehors sévères, M. Desjardins cachait un cœur de père. Mais il ne faisait pas bon, pour l'écolier en fugue, de le rencontrer, surtout aux abords de la cuisine et des garde-manger. Ce procureur n'aimait pas les moineaux voleurs, et savait les faire prestement disparaître. Il fut l'administrateur fidèle et minutieux dont parle l'Évangile.

*
* *

Comme le Canada est un pays bilingue, M. le supérieur Pelletier favorise beaucoup l'étude de l'anglais, et il tient à la compétence des professeurs.

L'abbé Hector Fillion, jeune séminariste, ira étudier à Halifax, à Antigonish et, ensuite, à Kingston. Une grande partie de sa carrière se passera dans l'enseignement de la langue anglaise. Comme il était fier de dire plus tard : « J'ai fait les *phrases* pendant 22 ans. » ! Et ses confrères ne manqueront pas de lui rappeler ce temps glorieux.

Un des plus célèbres professeurs d'anglais et de matières commerciales sera M. James Hanrahan qui, à l'âge de 18 ans, entre comme professeur de quatrième, à l'automne de 1899. La pierre d'achoppement de tous les professeurs laïcs fut toujours l'autorité à exercer. La jeunesse est espiègle, et la moindre singularité chez le maître la met en gaîté. Comment la discipline ne s'en ressentirait-elle pas ? M. Hanrahan

74) ; procureur au Collège de Sainte-Anne (1874-79) ; curé de Sainte-Louise (1879-1894) ; encore procureur au Collège de Sainte-Anne (1894-99), retiré à Saint-Denis (1899-1901) ; aumônier de l'asile de Beauport (1901-1905) ; retiré à Saint-Denis où il décède le 12 août 1911.

enseignera cinq années à Sainte-Anne, et toujours il méritera le respect, l'admiration, l'affection de ses élèves et de ses collègues dans l'enseignement. Aussi M. Miville saura-t-il lui donner, à son départ de Sainte-Anne, le meilleur des certificats.

Un autre professeur des plus efficaces sera l'abbé Jos. Chamberland, qui enseignera de 1893 à 1904. Il composa même une *Grammaire anglaise* qui, publiée en 1901, fut adoptée dans presque tous les collèges de la province.

L'opportunité de cette grammaire, on la trouve signalée dans la préface : « The reason which decided us to prepare this new grammar, was the absence of an English-text book completely based on French language. We teach Frenchmen ; let us show the resemblance existing between the two languages, and so, we will take away a great many difficulties. Moreover, by obliging our scholars to study and recite in English, we will make them insensibly take the habit of speaking this language ; we will rid them of this timidity, this fear of speaking which is so prejudicial to a great number of our own people . . . »

De ce manuel, le *True Witness* fit un bel éloge, tout comme l'abbé Lindsay, un spécialiste en la matière[2].

---

[2] La grammaire Chamberland sera remplacée, en 1947, par celle de l'abbé Adrien Bernier, laquelle marque encore un progrès.

— Depuis la fondation du collège, une douzaine de manuels avaient déjà été publiés sur différentes matières, à l'usage des élèves de Sainte-Anne. Nous en donnons la liste :

1. — *Version interlinéaire*, de Du Marsais, à l'usage des élèves du Collège de Sainte-Anne. Vol. in-8°, de 40 pages, éditée vers 1829.
2. — *Abrégé de grammaire française raisonnée*, à l'usage des élèves du Collège de Sainte-Anne. Vol. in-12°, de 44 pages, publié chez T. Cary, Québec, 1829.
3. — *Petit traité de grammaire anglaise*, à l'usage des écoles primaires, par Charles Gosselin, Québec, Aug. Côté, 1847. 79 p. in-18°. (Monsieur Gosselin était professeur ici à l'inauguration du cours commercial anglais, en 1842-43).

*
* *

L'ennui naquit un jour de l'uniformité. Aussi les visites et les conférences mettent-elles un rayon de soleil dans la vie de l'écolier.

En 1901, M^gr^ Têtu parle de son voyage en Europe, mais surtout de la Passion d'Oberammergau. On ne se lassait pas

---

4. — *Petit traité sur l'analyse logique, l'architecture, la perspective et l'emploi du subjonctif.* Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Firmin-H. Proulx, éditeur, 1864, 48 pages, in-12°.
5. — *Petit traité théorique et pratique de l'art du dessin linéaire,* à l'usage des élèves du cours commercial au Collège de Sainte-Anne. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, F.-H. Proulx, éditeur, 1870. 28 pages, in-12°.
6. — *A Manual of Book-Keeping,* containing a thorough Course of Single and Double entry, to which is added a Short Treatise on Commercial Law. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Firmin-H. Proulx, 1871, 156 pages, in-12°.
7. — *Grandes périodes littéraires* (tableau synoptique).
8. — *A Theoretical and Practical System of Book-Keeping by Single and Double entry,* with a short Compendium of Commercial Law and a Vocabulary of Mercantile Terms, by Rev. I.-G. Deblois, Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Printed by Firmin-H. Proulx. 1887, 224 pages, in-8°.
9. — *Cours de physique,* rédigé d'après Ganot et les meilleurs auteurs, par l'abbé L.-N. Lessard, professeur. (Copié au miméographe.) 350 pages in-4°, 1892.
10. — *Petit Traité sur l'architecture, l'analyse logique et la perspective.* 2^e^ édition. Typographie de A. & L. Pelletier, Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. 1900. 42 pages, petit in-12°.
11. — *An appendix to the Institute of English Grammar,* by Goold Brown. Printed by A & L. Pelletier. Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. 1901. 38 pages, petit in-12°.
12. — *The French Canadian Scholar's Companion.* An English Grammar, based on French Grammar, comprising the substance of the best English Grammars. Compiled by J.-E. Chamberland, Teacher of English, in the College of Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Imprimerie Darveau, Québec. 1901. 325 pages in-12°.

— Au point de vue spirituel, notons qu'en 1889, l'abbé Alphonse Têtu, professeur de rhétorique, publia la traduction française de *L'amour de Jésus ou Visites au saint Sacrement,* écrit en anglais par le Rev. D. Gilbert.

de l'entendre. Très observateur, il avait, comme tous les frères Têtu, une façon originale de dire ce qu'il pensait. Quoi de plus personnel que ses appréciations des hommes et des choses !

En avril 1900, c'est l'honorable Thomas Chapais qui parle de Déroulède, Jules Lemaître, François Coppée et Brunetière. Quel beau commentaire de la célèbre page : *Le fleuve*, de François Coppée !

À la société Painchaud, les discussions continuent un peu comme dans les autres collèges. On compare Alexandre et Napoléon, Montalembert et Louis Veuillot, Garcia Moreno et O'Connell, de Sonis et Lamoricière, etc., etc. . . . La Société prend même, sous le préfet Émile Dionne, la forme de parlement modèle. Mais le régime parlementaire n'est pas le fort des écoliers. Il dégénère trop facilement en anarchie. Et alors, après un certain temps de suspension, il faut revenir au régime traditionnel de la société : déclamation et discussions. On n'oublie pas les thèmes canadiens : Montcalm et Lévis, Pierre Bédard et Auguste-Norbert Morin, Fréchette et Crémazie, etc. . . .

*
* *

Pendant le deuxième terme de M. Pelletier, le plan des études subit quelques modifications. Ce n'était pas sans nécessité. Voyons, par exemple ce qui, pour le baccalauréat, se faisait jusque-là. Ici, nous laissons la plume à un spécialiste. La clarté de l'exposition fera oublier la longueur de la citation.

« En 1890, dit l'abbé Camille Roy, le gouvernement provincial voulut bien donner une sanction officielle aux diplômes de la Faculté des arts, et il fait statuer qu'à l'avenir les porteurs du titre de bachelier seraient admis, sans autre examen,

à l'étude du droit et de la médecine. Jusque-là les diplômes de bachelier ne rapportaient que de la gloire à ceux qui pouvaient les conquérir. La loi Hall, qui attacha à ces diplômes une valeur pratique, fut donc un grand événement dans l'histoire de la Faculté. On se rappelle sans doute les luttes héroïques qu'on livra autour de cette loi, et avec quelle ardeur des amis même de l'Université crurent devoir combattre un projet qui allait, dit-on, encombrer les professions libérales, et donner une valeur égale aux diplômes accordés par l'Université Laval et par les universités anglaises de la province. Ce n'est certes pas la reconnaissance des diplômes de bachelier qui pouvait favoriser l'entrée de sujets incapables dans les carrières du droit et de la médecine, puisqu'il est bien constaté que les examens du baccalauréat exigent une préparation plus longue et plus studieuse, et sont plus sérieux et autrement difficiles à passer que le simple brevet d'admission. Quoiqu'il en soit des raisons apportées de part et d'autre pour combattre ou pour appuyer la loi Hall, les directeurs de l'Université se montrèrent, dès l'origine, favorables à cette loi. On allait enfin donner à leurs bacheliers les mêmes droits que l'on reconnaît partout en Europe aux porteurs de ce titre : il ne pouvait leur déplaire de voir l'État reconnaître les diplômes et relever d'autant le prestige de la Faculté des arts.

« D'ailleurs, cette disposition particulière de notre législation encourageait les élèves de l'enseignement secondaire à terminer leur cours classique avant de se présenter à l'étude du droit et de la médecine ; elle les faisait rechercher avec plus de diligence le grade de bachelier ; et, du même coup, elle fournissait à nos collèges et à nos petits séminaires une raison nouvelle de s'affilier à l'université Laval.

« Déjà, au congrès de 1880, les supérieurs et les professeurs de nos maisons d'éducation s'étaient réunis à l'université pour reviser le programme du baccalauréat et pour discuter les méthodes d'enseignement que chaque maison croit sage

de pratiquer. En 1890 et en 1891, il y eut à Québec deux nouveaux congrès des professeurs de l'enseignement secondaire, présidés par le recteur de l'université. On y discuta une foule de questions pédagogiques et l'on modifia surtout assez profondément le système d'examen du baccalauréat. C'est à partir de cette date que nous eûmes la double série d'épreuves collégiales et d'épreuves universitaires, système qui a été maintenu jusqu'à aujourd'hui. Les épreuves collégiales sont subies par les élèves, dans leur propre collège et sous le seul contrôle des directeurs de chaque collège, sur la plupart des matières de mémoire, au fur et à mesure que ces matières ont été suffisamment étudiées ; les épreuves universitaires, pour lesquelles le recteur lui-même tire au sort les questions qui y seront traitées, portent surtout sur les thèmes, les versions, les compositions littéraires et philosophiques et sur les sciences mathématiques et physiques. Ces épreuves universitaires sont renvoyées à la fin de la rhétorique ou à la fin de la deuxième année de philosophie. Cette réforme eut surtout pour effet de débarrasser la rhétorique et la deuxième année de philosophie d'une foule de matières qui chargeaient démesurément la mémoire des candidats sans qu'il y eut un profit réel et suffisant pour leur esprit[3]. »

— En effet, les générations d'écoliers de 1880 n'oublièrent pas facilement la surcharge de leurs examens. Pour le baccalauréat de physique, ces étudiants, dans l'espace de trois jours, devaient subir les épreuves non seulement de philosophie, de mathématiques, de physique comme aujourd'hui, mais aussi d'astronomie, de chimie, de botanique, de zoologie et de géologie. Quelle fatigue pour la mémoire !

Quant aux rhétoriciens, force leur était d'ajouter la géographie et l'histoire universelle aux matières d'aujourd'hui.

---

[3] Abbé Camille ROY : *l'Université Laval et les fêtes du Cinquantenaire*, pp. 113-115.

Ils devaient donc, dans l'espace de quelques mois, rafraîchir la mémoire de plusieurs manuels fermés depuis quatre ou cinq ans. Aussi voyait-on à cette époque plusieurs élèves commencer dès les derniers jours de mars à faire les cent pas sur la neige fondante des cours de récréation pour préparer le baccalauréat de juin.

En 1901, nouveau congrès à Québec de tous les collèges affiliés. Sous la présidence du recteur de l'université Laval, les supérieurs et les professeurs des collèges classiques se réunissent à l'occasion du concours décennal établi depuis 1880. On y réaffirme la nécessité de l'enseignement classique à base de latin et de grec, mais on introduit une autre modification importante dans l'examen du baccalauréat. Jusque-là les copies étaient corrigées dans les collèges par leurs professeurs respectifs. On décide alors que, pour assurer l'uniformité de la correction, qui est la plus sûre garantie de la justice, cette correction des matières universitaires se fera désormais à l'université.

Chaque collège enverra ses délégués. Avec les années, le nombre s'élèvera de trente à cinquante, et plus. Ces réunions de six à huit jours constituaient, pour ainsi dire, les assises annuelles de l'enseignement classique. Les cours pédagogiques ne devaient s'établir que plus tard. L'affiliation d'un certain nombre de collèges à l'université de Montréal ne se réalisera qu'en 1922.

*
* *

Comment les élèves actuels ne tiendraient-ils pas au grade de bachelier ? Depuis 1890, il leur ouvre toutes grandes les portes de l'université. Et ce grade n'est pas nécessaire seulement pour l'étude du droit ou de la médecine, mais pour toutes les professions, comme l'architecture,

l'agronomie, l'art décoratif, et aussi pour entrer au grand-séminaire.

À Sainte-Anne, avant 1892, le baccalauréat se passait à la salle des prêtres. Les élèves devenant plus nombreux, on adopta celle des *pas-perdus*, au-dessus de la salle d'étude classique. Quand l'aile Saint-Antoine fut construite, en 1902, on choisit pour le baccalauréat la pièce qui servait de théâtre. Aujourd'hui, à cause du nombre d'élèves encore plus grand, ces examens se passent dans les deux classes voisines de la première salle de récréation. Menus détails qu'aiment à connaître les anciens.

Entre les séances du baccalauréat, les élèves de physique et de rhétorique jouissent d'une liberté plus prononcée qu'à l'ordinaire. On les voit se répandre par groupes dans la montagne. Leurs chansons résonnent partout sur les sommets des rochers, comme celui de la *Roche à canon*.

Aujourd'hui, montant par l'escalier du *Trident* ou de la *Trinité*, ils visitent les grottes légendaires de la *cabane des Fées*, de l'*antre aux lièvres*. Ils ont même baptisé les grottes anonymes d'autrefois : c'est *l'Alverne*, c'est *Subiaco*. Avec quel plaisir ils se rendent au *Carmel*, traversent les *Champs-Élysées*, franchissent le *Tartare* et se reposent près de la *fontaine de Jouvence*.

Avant chaque séance, il y a prière et cantique à la Madone. « Notre chère montagne est incomparable pour vivre près de Dieu et penser aux grandes vérités. Les vieux moines avaient bien raison de chercher la grande et belle nature. » Ces lignes de l'abbé Portal, sur la montagne qui avoisine le lac du Bourget, en France, ne les dirait-on pas écrites à propos de la montagne du Collège de Sainte-Anne qui s'élève au-dessus du fleuve Saint-Laurent ?

*

* *

L'École d'agriculture a toujours connu des phases difficiles. Les espérances que sa fondation laissait entrevoir furent souvent déçues. Quel courage les directeurs ne durent-ils pas déployer pour la maintenir et la faire prospérer !

Les commencements en avaient été assez encourageants. Une ferme modèle de 145 arpents lui était annexée. On l'avait pourvue du matériel et des bâtiments nécessaires à une culture améliorée. Les cultivateurs pouvaient y trouver des leçons profitables. Comme les élèves étaient laissés à leurs propres frais, ils furent d'abord très peu nombreux. Mais le goût des études agricoles se développant peu à peu, l'École, en 1867, avait déjà reçu 81 élèves.

En 1863, le 13 décembre, la Chambre d'agriculture du Bas-Canada fonde 10 demi-bourses de $50.00 chacune pour l'École de Sainte-Anne. En septembre 1869, on les augmente de $10.00 chacune. Enfin, en 1892, elles sont portées au nombre de quinze.

Le programme des études fut considérablement développé en 1863. Il n'y avait alors que le cours d'agriculture proprement dit, des cours de botanique, de physique et de chimie agricole. On y ajoute un cours d'art vétérinaire donné par le docteur Arthur Desjardins, et un cours de droit rural par le notaire Florent Deguise, qui aura pour successeurs l'abbé Félix Buteau, le notaire M.-A. Gagnon, l'abbé Narcisse Proulx et le capitaine Alfred Potvin. La superficie de la ferme était de 358 arpents en 1868 et en 1896 ; elle compte aujourd'hui 500 arpents.

Mais en 1897, des jours difficiles s'annoncent encore. Il y a un nouveau gouvernement. Pour des raisons politiques, on réduit l'octroi de moitié. On parle de fermer les Écoles d'agriculture de Sainte-Anne et de l'Assomption. En attendant, on veut nommer le professeur d'agriculture. On veut même exiger que la nomination du directeur de l'École soit soumise au gouvernement. Le collège refuse. Ce que l'on

craint, ce ne sont pas tant les chaînes que les fils de soie à la Gulliver. M. D. Pelletier fait les démarches nécessaires pour obtenir l'appui de certains députés et conseillers législatifs. Il y a espérance. Sur les entrefaites, en 1898, le supérieur demande à la communauté des Frères de l'Instruction chrétienne deux de ses membres qui viendraient enseigner l'agriculture. Le provincial, le Frère Ulysse, répond que la communauté n'a pas les Frères demandés par Sainte-Anne.

Déjà, alors, il y avait un « Bureau de l'École d'agriculture », mais avec pouvoirs naturellement limités. « Lorsque nous confions aux directeurs du Bureau de l'École d'agriculture l'administration des affaires extraordinaires de l'École et de la ferme, nous n'entendons nullement violer les droits reconnus aux directeurs du collège par nos Constitutions (Délibérations du 5 novembre 1896).

*
* *

L'histoire de nos Écoles d'agriculture, quand elle sera écrite, ne manquera sûrement pas d'intérêt. Rares celles qui auront pu survivre. L'Assomption et Sainte-Anne sont deux écoles sœurs. Comme l'École de Sainte-Anne était plus ancienne, elle est parvenue à se maintenir. Quelles difficultés n'a-t-elle pas rencontrées ! Jugeons-en par celles de l'Assomption, ainsi exposées dans le volume de M^gr^ Forget :

« Fondée (en 1866) pendant l'administration Chauveau, l'École de l'Assomption ne manqua jamais de l'appui des conservateurs. Leur politique était de multiplier, à travers la province, ces fermes-écoles qui devaient former, non des agronomes diplômés, mais des cultivateurs compétents. La politique de Mercier et de Marchand sera plutôt de concentrer l'enseignement agricole dans une école unique qui, parfaitement organisée et outillée de laboratoires indispensables,

fera dans le Québec l'œuvre de l'École de Guelph, dans l'Ontario.

« Avec le gouvernement Taillon, Louis Beaubien devint ministre de l'agriculture. Sous son patronage, l'œuvre de l'École de l'Assomption reprend dans le calme et dans la sécurité. Les subsides sont augmentés et un contrat engage le ministère pour les années à venir. Au nom du gouvernement Flynn, en 1897, l'honorable Louis Beaubien signe un nouveau contrat avantageux pour l'École, et valable pour 50 ans.

« Ce contrat semble bien assurer l'avenir ; mais aux élections du 24 mai 1897, le ministère Flynn est renversé et les libéraux, guidés par Félix-Gabriel Marchand, sont portés au pourvoir. Une fois de plus, c'est la politique de l'École unique.

« Et le 14 juin 1898, le directeur de l'École de l'Assomption est informé officiellement « qu'il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par arrêté en conseil en date du 10 juin 1898, de révoquer le contrat passé le 13 février 1897 ». Le coup de mort n'est pourtant pas immédiat. Un nouveau contrat est proposé par le ministère de l'agriculture, mais il est si rempli d'obligations et si vide d'avantages qu'on se demande, au collège, quel parti prendre. En vain met-on en jeu des influences de premier ordre : sir Wilfrid Laurier, l'honorable Israël Tarte (tous deux anciens élèves de l'Assomption).

« De guerre lasse, et jugeant inacceptable le contrat que le ministère de l'agriculture lui demande de signer, sans une garantie pour l'avenir, les autorités du Collège de l'Assomption prennent le parti de fermer l'École. Le 15 décembre 1899, elles en informent l'honorable Miville-Dechênes, ministre de l'agriculture[4]. »

---

[4] Mgr FORGET, *Histoire du Collège de l'Assomption*, pp. 263-264.

— La crise qui amena la fermeture de l'École de l'Assomption faillit aussi amener la fermeture de l'École de Sainte-Anne.

En 1896, l'octroi était de $4,500.00, et le ministère Beaubien se montrait favorable. En décembre 1897, le collège, représenté par MM. Rémi Desjardins, procureur, et Jos. Richard, directeur de l'École, signe, pour 5 ans, un contrat avec le gouvernement qui donnera $5,500.00 d'octroi par année. Et l'annaliste, d'écrire : « Les honorables Ls-Ph. Pelletier et Thomas Chapais ont aidé de leur influence pour nous faire obtenir ces conditions. »

En 1897, comme pour l'Assomption, les circonstances ont changé. Et la rumeur, qui veut que le personnel de Sainte-Anne ait de fortes tendances conservatrices, ne favorise pas l'École. « On nous dit, écrit l'annaliste, que le gouvernement veut réduire notre octroi à $2,500.00 ou même fermer l'École. » (19 décembre 1897.)

Le supérieur D. Pelletier ira, à ce sujet, rencontrer l'honorable Marchand et l'honorable ministre de l'agriculture, Gilbert Dechênes (son condisciple de Sainte-Anne), qui se montreront très réticents. Ce dernier prétend même que le contrat passé en 1897 ne vaut pas, parce que non porté à la connaissance de la Chambre. L'École aura l'appui de MM. Némèse Garneau, Rodolphe Roy et A. Talbot.

Néanmoins, en juin 1898, l'allocation est réduite à $2,500.00 et le ministère de l'agriculture annonce la rupture du contrat. L'abbé Jos. Richard, se croyant une des causes de l'imbroglio, démissionne comme directeur de l'École d'agriculture, démission que la Corporation n'accepte pas.

Le gouvernement voudrait nommer professeur d'agriculture M. Arthur Thiboutot. Il veut même que la nomination du directeur de l'École soit soumise à l'approbation de l'exécutif.

Que faire alors ? Peut-être vaudrait-il mieux céder pour le moment et attendre des jours meilleurs. Il est quelquefois plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir.

Dans le bureau du 11 octobre 1898 : « Nous décidons de nous rendre aux désirs du Commissaire de l'agriculture qui veut casser notre contrat de 1896, et nous en donner un pour un an, jusqu'à juillet 1899, avec $2,500.00 d'octroi. M. le supérieur est autorisé à signer le contrat avec l'honorable Commissaire », ce qu'il fit le 28 octobre. Le professeur proposé par le gouvernement, M. A. Thiboutot, n'accepte pas de venir à Sainte-Anne et M. Richard enseignera à sa place. Un autre prêtre sera assistant-directeur.

Le 23 février 1899, le supérieur écrit au commissaire d'agriculture pour lui demander un contrat de 5 ans avec allocation de $4,500.00 par année. L'Assomption ayant décidé de fermer son École, et celle de Compton n'existant plus, le gouvernement ne crut pas bon de continuer une opposition trop forte à Sainte-Anne. Ses dispositions parurent un peu plus favorables. Le *statu quo* de l'École se maintint quelque temps. Des jours plus heureux devaient finir par arriver sous les successeurs de M. Miville Dechênes.

« L'École d'agriculture de l'Assomption, écrit Mgr Forget avait duré trente-trois ans. Son œuvre avait été féconde. Plus de quatre cents jeunes gens de nos campagnes y avaient puisé des connaissances précieuses et nécessaires à leur état. Devenus cultivateurs, ces anciens de l'École se firent tôt remarquer par leurs méthodes effectives. Comment n'en pas attribuer le mérite à l'enseignement de son École d'agriculture ? Comment, aussi, ne pas regretter la disparition de cette œuvre[5].

Ces lignes si justes nous font aujourd'hui apprécier la survivance de l'École de Sainte-Anne.

*
* *

[5] Mgr Forget, *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 265.

Dès 1893, on songeait à agrandir le collège. L'espace manquait graduellement. On dut d'abord commencer par le réfectoire logé au soubassement, en piquant le tuf sur une longueur de près de 100 pieds. Il aura désormais 28 pieds et demi de largeur et 7′ 10″ de hauteur (au lieu de 6′ 10″ pieds comme auparavant), avec, au milieu, seize jolies colonnes de bois dur. L'escalier du centre de cette pièce sera placé à l'extrémité sud-ouest. En 1895, on renouvellera le chauffage central du cours commercial, et les vespasiennes seront rebâties à deux étages.

En 1897, l'idée d'agrandissement se précise. Les amis du collège s'y intéressent. L'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, compte sur saint Antoine et fait placer au parloir, avec un tronc, la statue du saint, bénite par l'abbé D. Pelletier à l'archiconfrérie du 17 janvier. Et à la fête du supérieur, le 2 juin, M. Gauvreau demandera une souscription pour l'agrandissement projeté.

Il n'y a plus, alors, d'espace libre dans le collège. Les seize chambres des prêtres sont toutes occupées. La pièce qui, autrefois, a longtemps servi de chapelle, est devenue le plus beau de tous les dortoirs du collège par les travaux qu'on vient de finir. On l'appellera le dortoir Sainte-Anne. Les autres se nommeront :

Saint-Charles, grand dortoir du cours classique.
Saint-André, grand dortoir du cours commercial.
Saint-Alexis, petit dortoir du cours commercial.
Saint-François, petit dortoir du cours classique.
Saint-Joseph, dortoir de la Sibérie.

Plus tard, l'un ou l'autre d'entre eux s'appellera Painchaud, Mailloux, Buteau. En 1901, il y aura, sous le dôme, un nouveau dortoir appelé Saint-Célestin, en souvenir du grand-vicaire Gauvreau. Mais ces nombreux dortoirs ne suffisent plus, et plusieurs externes couchent chez eux, *pro tempore*.

Les élèves continuaient à augmenter en nombre. En attendant l'agrandissement projeté, on s'efforçait de multiplier les places en classes, à l'étude, au réfectoire et à la chapelle.

En 1898, la Corporation décide, après examen des plans de l'architecte David Ouellet, une allonge en bois ajoutée à l'aile Pilote (au nord), qui aura 35 × 57 pieds à 4 étages, outre le rez-de-chaussée, et reposera sur quatre piliers de pierre placés dans la côte. Les 3e et 4e étages serviront à l'agrandissement de la chapelle, que plusieurs anciens, entre autres M. Gauvreau, veulent à tout prix conserver. Les autres étages seront occupés par l'infirmerie et par les Sœurs auxiliaires qu'il est toujours question de faire venir.

Mais le procureur, M. Elzéar Dionne, n'aime pas ce plan d'allonge. Il prétend pouvoir obtenir des Sœurs grises converses, qui travailleront au collège pendant tout le jour, et se logeront, le soir venu, au couvent de la paroisse, avec leurs compagnes en religion. Il faudra donc attendre encore.

On place, en 1900, les classes de Rhétorique et de Versification au 3e étage de l'aile Painchaud. La Méthode est là depuis 1891. On agrandit la salle d'étude classique de tout le magasin des livres, qui s'aménage dans l'ancienne Rhétorique.

Au grand regret des anciens, la « salle élémentaire » disparaît, et ses tableaux sont en partie disséminés dans les corridors. Il suffit de les parcourir pour faire comme un pèlerinage historique. L'abbé Ludger Dumais y ajoutera plus tard nombre de photos qui complèteront pour ainsi dire l'histoire du collège. Elle est aujourd'hui tout entière sur les murs. C'est une étude que, souvent, les visiteurs, et surtout les anciens, aiment à faire.

L'année suivante, en modifiant la balustrade, on ajoutera 14 bancs dans la chapelle. Mais, de toute évidence, ce n'est qu'un accommodement temporaire.

Après différents plans, on arrête, en février 1901, le projet d'une aile à 3 étages, en pierre, au bout de l'aile Painchaud, avec, au rez-de-chaussée, les vespasiennes du cours classique, qui remplaceront les anciennes, placées jadis à l'extérieur et difficiles d'accès pendant l'hiver, surtout les nuits de tempête.

Ce sera l'aile Saint-Antoine, ainsi nommée en l'honneur du grand saint sous la protection duquel on a mis la construction nouvelle, et qui, peu à peu, fait entrer l'argent dans les coffres du procureur, M. Elzéar Dionne. L'abbé Gauvreau, qui tenait pour l'allongement de l'aile du nord, où se trouve la chapelle de son ordination, se rallie à ce nouveau plan, et donne plusieurs centaines de dollars afin d'en assurer la réalisation.

Ce plan a été dressé par l'architecte David Ouellet, et l'entreprise confiée à Monsieur Saint-Hilaire, de Saint-Romuald. Le coût de la bâtisse sera, d'après les prévisions, de $18,000.00, et celui du chauffage central, de $4,000.00. Le 19 juin, on commence l'excavation. La pierre commune sera prise dans la montagne du Royaume[6], et la pierre de rang, dans la carrière que possède le Collège, au sud de la ligne du chemin de fer. Comme cela ne suffira pas, le procureur achètera de M. Cazes, pour $100.00, la carrière voisine. Cet achat comprend les quelques arpents de terre où se trouve la carrière, et le droit de passage. Le 5 mars, les maçons Duval et Siméon Lallemand recommencent à tailler la pierre. Les travaux vont lentement. L'entrepreneur est en mauvaises affaires et va déclarer faillite. Le collège continue l'entreprise. Tout de même, au mois de septembre 1902, la construction nouvelle sera suffisamment prête pour l'ouverture des classes.

---

[6] Cette montagne du collège appartenait autrefois à un nommé Rhéaume. De là, par corruption, le mot *royaume*.

Quant aux élèves de l'École d'agriculture, on aura hâte au printemps pour leur bâtir un réfectoire en briques, aux portes même de la cuisine.

*
* *

Tout ce qui précède sur le supériorat de M. Pelletier ne montre que le côté extérieur de sa vie au collège. Que dire de son aspect directement spirituel ! « Monsieur Dominique » avait chez les élèves la réputation d'un ascète. Sa figure émaciée, sa tête penchée, prêchaient la mortification. « Il porte certainement un cilice », se disaient les étudiants entre eux. Une grande confiance les attirait à son confessional. Il était l'homme qui « décide les vocations ».

En classe, sa parole édifiait autant qu'elle instruisait. Qu'il enseignât l'histoire, l'anglais, la philosophie ou l'apologétique (il avait un cours chez les élèves comme chez les séminaristes), la note religieuse dominait toujours. Le tout était agrémenté des souvenirs de son voyage d'études en Europe.

Il aimait à rendre service : ce fut la caractéristique de sa vie quotidienne. L'élève avait-il besoin d'un renseignement ou d'un livre, « Monsieur Dominique » lui ouvrait le trésor de sa vaste érudition ou les rayons de la bibliothèque générale du collège, dont il avait la direction. Il allait jusqu'à composer lui-même, pour l'écolier hésitant, soit une lettre à un bienfaiteur, soit une adresse à son curé pour une fête paroissiale.

Sa prédication était des plus appréciées. À quelques minutes d'avis, il donnait de magnifiques sermons sur les sujets les plus variés. C'était pour tous un régal de le voir paraître en chaire, ou plutôt à l'autel, pour un sermon, *v.g.* de l'Immaculée Conception ou de l'Archiconfrérie de la Sainte-Vierge. Il n'était pas un orateur à la parole enflammée, mais il disait de si belles choses ! Sa science ascétique et théologique était

sans cesse mise à profit. On le réclamait partout, pour les cérémonies de vêture, pour les oraisons funèbres, pour les sermons de fêtes, pour les allocutions de circonstances. Les fidèles et les communautés de la région avaient, comme les élèves, une haute idée de sa piété et de sa science. Il était, aux yeux de tous, le prêtre *pie doctus et docte pius*, dont parle saint Grégoire de Nazianze.

Malheureusement, M. Pelletier songeait, depuis quelque temps déjà, à quitter le collège. Le 12 juin 1902, il écrivait à l'assistant-supérieur, M. Émile Dionne :

Mon cher confrère,

« Je vous prie de communiquer aux directeurs du collège la démission que je donne par la présente comme membre de la Corporation du Collège de Sainte-Anne. Hier, j'ai donné ma démission à M^gr^ l'archevêque, et, dans ma lettre, je disais : « Il y a déjà plusieurs années que le médecin me con-« seille de partir du collège. Le mal qui me fait souffrir ne « diminue pas, et, depuis quelques années, la surdité s'y ajou-« tant, l'enseignement devient pour moi très pénible. J'espère « que Votre Grandeur trouvera que ces seize années consa-« crées à l'enseignement sont suffisantes. »

« J'ose espérer que les Directeurs du collège le trouveront aussi, et qu'ils accepteront la démission que j'ai déjà donnée, il y a deux ans.

« Veuillez bien croire à la profonde estime et la sacerdotale affection de

« Votre humble confrère,

D. PELLETIER, *ptre, supérieur.* »

Au mois de juillet, il quittait définitivement Sainte-Anne, et, à ce propos, M. Miville écrit dans les *Annales* :

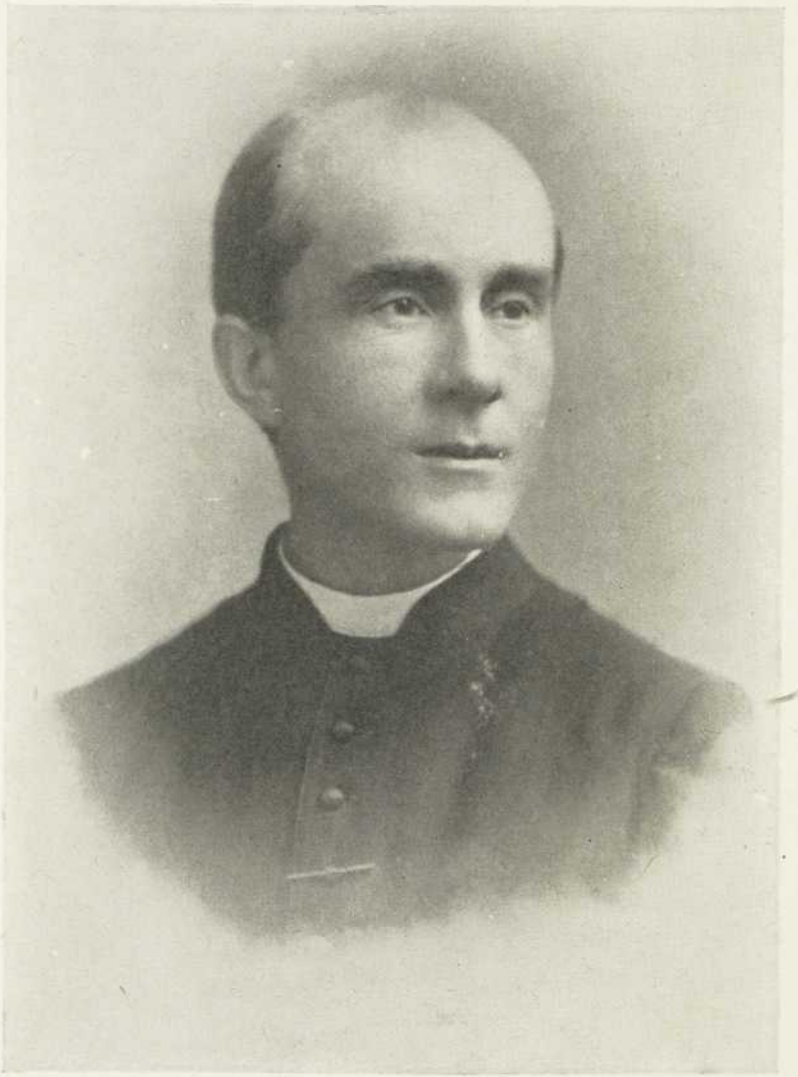
« M. Pelletier quitte aujourd'hui le collège. C'est un véritable chagrin pour tous les prêtres de la maison de voir

partir ce prêtre qui a donné la meilleure partie de sa vie à l'avancement et au progrès, sous toutes ses formes, d'une maison qui a bénéficié pendant 16 ans de sa science et de ses vertus. M. Pelletier a été successivement professeur de théologie et directeur des ecclésiastiques, préfet des études et supérieur. Il a aussi enseigné la philosophie et l'anglais. Partout, il a montré le même dévouement, le même zèle pour les écoliers ; partout, il a été un véritable modèle pour ses confrères, et son souvenir ne s'effacera pas de sitôt au Collège de Sainte-Anne. Il n'y a peut-être pas un endroit de la maison qu'il n'ait contribué à embellir, et c'est à lui que nous devons la transformation de nos cours et de nos jardins, qui sont admirés de tous. Ses travaux à la grande bibliothèque ont été considérables. Il a donné un soin tout particulier au musée des antiquités. M. Pelletier laisse le collège à l'heure où son prestige est plus grand que jamais, et sans critiquer sa détermination, tous ceux qui restent, et particulièrement celui qui est appelé à lui succéder, ne peuvent s'empêcher de regretter bien vivement, pour eux-mêmes et pour la maison, cet éloignement qui est déploré par tous les amis du Collège de Sainte-Anne.

« M. Pelletier part un peu malade. Nous lui souhaitons meilleure santé dans le ministère paroissial auquel il désire se livrer. Nous lui souhaitons ardemment tout le bonheur qu'il désire, bien persuadé qu'il ne se désintéressera jamais d'une œuvre qu'il a tant aimée et contribué à faire grandir. »

C'est avec regret que prêtres et étudiants, virent « Monsieur Dominique » quitter le collège, en 1902. Il s'était tellement identifié avec Sainte-Anne. Il aurait pu dire lui aussi : « Tout s'y souvient de moi, tout m'aime, mon œil trouve un ami dans tout cet horizon. »

Il sera nommé curé de Bienville qu'il dirigera avec un dévouement sans bornes pendant 30 ans.



Mgr le chanoine Georges MIVILLE (*1864-1940*),
11e supérieur (*1902-1908*).

CHAPITRE QUATRIÈME

SUPÉRIORAT DE Mgr GEORGES MIVILLE

(1902-1908)

VIE RAYONNANTE

I

1902-1905

Retour de l'abbé Miville. — Sa nomination. — Un ascète. — Son affection pour la jeunesse. — Les *Annales*. — MM. Magloire Destroimaisons et Ferdinand Chabot. — Nouveaux instruments de physique. — Bénédiction de l'aile Saint-Antoine par M. Miville. — Le 50e de l'abbé Édouard Fafard. — Les heures réglementaires. — Salaire des professeurs. — À quand l'agrégation ? — Les conférenciers : Chapais, Lortie, Rivard et autres. — Le mouvement des idées.

Construction d'un couvent. — Arrivée des Petites Sœurs de la Sainte-Famille. — Convention des Missionnaires agricoles. — Un problème d'économie sociale. — La « Milice du Pape ». — Décès de l'abbé H.-Raymond Casgrain. — Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. — Cinquantenaire du dogme de l'Immaculée Conception.

C'EST en 1900, après ses années de préfecture et de directorat, que l'abbé Georges Miville avait quitté le collège. On ne désespérait pas de le voir revenir à l'*Alma Mater* encore une fois, comme il était revenu en 1893, après quelque temps passé dans le ministère. Aumônier depuis 1900 à l'Hôpital-Général de Québec, il continuait de s'intéresser vivement au Collège de Sainte-Anne. Il avait là ses meilleurs amis.

Ceux-ci, quand le poste de supérieur devint libre par le départ de M. Pelletier, pensèrent donc aussitôt à l'abbé Miville. Son amour de la jeunesse, sa piété, sa dis-

tinction, son ensemble de qualités le désignaient tout spécialement.

Comme il passait quelques jours de vacances dans sa famille, à Saint-Roch-des-Aulnaies, MM. les abbés Jos. Richard et Auguste Boulet allèrent lui rendre visite, et finirent par le persuader que c'était pour lui un devoir de revenir à Sainte-Anne comme supérieur.

Et le bureau du 4 juillet 1902, réuni pour le choix des officiers, donnait le résultat suivant : supérieur, Georges Miville ; 1er assistant, Émile Dionne ; 2e assistant, Ferdinand Chabot ; procureur, Elzéar Dionne ; directeur des élèves, Auguste Boulet ; préfet des études, Émile Dionne ; professeur de théologie, François Blanchet.

*

* *

L'abbé Miville (plus tard Mgr le chanoine Miville) naquit à Saint-Roch-des-Aulnaies (L'Islet), le 29 mai 1864, de Georges Miville-Deschênes, cultivateur, et de Henriette Pelletier. Entré au Collège de Sainte-Anne, en 1875, il y termine ses études à l'âge de 18 ans. S'estimant trop jeune pour prendre immédiatement la soutane, il enseignera pendant un an à l'école primaire. On voit encore, près du village des Aulnaies, cette école où il fit ses débuts.

Ordonné prêtre en 1887, il opte pour l'œuvre de l'éducation.

La jeunesse de Sainte-Anne fut la première affection de sa vie. Il ne l'a jamais oubliée. Il voudra même, plus tard, que plusieurs jeunes de son École apostolique partagent, pendant quelques années, l'hospitalité et l'amitié du collège où il a fait ses études. Rappelons que M. Miville fut l'incarnation du règlement. N'est-ce pas affirmer que le collège lui doit, en partie, sa forte discipline et son esprit de piété ? L'austérité de sa personne et de sa vie donnait à l'abbé Miville une apparence parfois sévère et froide, et il en souffrait lui-

même ; mais les écoliers savaient que, sous un vêtement que quelques-uns disaient de glace, il portait une âme de feu, toute brûlante d'affection pour les jeunes.

En classe, toujours une réserve imposante. Son œil, qu'on trouvait trop vigilant et même un peu gênant, tenait l'élève dans le respect et l'attention. Sa voix était sonore et brève.

Il ne faisait pas bon d'arriver avec des devoirs à moitié faits et des explications quelquefois négligées. Toute sa vie, il eut horreur de l'à-peu-près. Il tempérait cependant le sérieux et la monotonie de certains travaux par la lecture de belles pages propres à stimuler et à enthousiasmer. C'était tantôt un extrait des plaidoyers de Cicéron, tantôt un commentaire des lettres de Lacordaire, comme celui, par exemple, du Père Babonneau, dominicain. Qui le croirait ? Il avait même le tour de faire aimer le discours de M^gr^ Freppel sur « l'utilité des vers latins ».

Comme directeur ou supérieur, il excellait dans ses allocutions aux élèves. Son affection et sa piété lui dictaient les paroles voulues. « Manquer son coup » une fois ou deux en chaire l'avait rendu un peu timide et défiant de lui-même. Mais ses fonctions l'obligeant à parler, il s'exécutait volontiers, et donnait des bijoux de discours, surtout aux fêtes du directeur ou du supérieur. Son éloquence sobre et mesurée charmait.

*
* *

Parce qu'il est supérieur, il appartiendra désormais à M. Miville de noter les événements grands ou petits qui intéressent la Maison. Aussi écrit-il : « L'annaliste des treize dernières années (D. Pelletier) vient de terminer son travail. Destiné à recueillir sa succession tout entière, j'entreprends aujourd'hui la rédaction de ces *Annales* commencées par M. le grand-vicaire Gauvreau, reprises avec tant d'ardeur par

M. Trudelle, et continuées avec un soin minutieux par M. Dominique Pelletier. »

L'abbé Miville note que la rentrée du 4 septembre 1902 est plus nombreuse que jamais : 115 élèves au cours classique, 227 au cours commercial. Le 13 septembre, il mentionne le retour d'Europe de l'abbé Magloire Destroimaisons, professeur de physique, parti le 19 juin, à bord du *Lac-Mégantic*, pour aller à Paris acheter des instruments de physique payés par la générosité des amis de la maison. Le collège recevra bientôt les douze caisses contenant ces instruments. L'abbé Destroimaisons a profité de son voyage pour visiter Lourdes, Nîmes, Cettes, Lyon, Dijon, Genève, une partie de la Bretagne et de la Normandie, ainsi que Londres, Liverpool, etc. . . . Malheureusement, il ne jouira pas longtemps du fruit de son voyage. La maladie l'obligera à quitter l'enseignement à la fin de juin, tout comme son ami, l'abbé Ferdinand Chabot. Après de nombreuses années de dévouement à l'œuvre du collège, tous deux iront au ministère paroissial. M. Destroimaisons sera d'abord curé de Saint-Narcisse et ensuite de Sainte-Croix de Lotbinière. M. Ferdinand Chabot fondera la paroisse de Honfleur et se retirera plus tard à Sainte-Claire.

*
* *

Dès septembre 1902, un local nouveau s'offre aux élèves. La construction de l'aile Saint-Antoine est suffisamment avancée pour donner cinq classes et un dortoir au cours classique. Au second étage logeront les classes de versification, de belles-lettres, de rhétorique, de mathématiques et de physique, outre les cabinets de physique et de chimie. La salle de récréation sera placée au premier étage, et, dans les séances publiques, elle servira de salle académique avec la classe de fanfare pour théâtre. Deux dortoirs occuperont le troi-

sième et le quatrième étage de la bâtisse. La salle d'étude de l'aile Painchaud se trouvera agrandie ; une chambre de professeur d'un côté, et la classe de méthode de l'autre, deviendront ses voisines. Au-dessus de la salle d'étude classique, on placera, au sud, deux classes et deux chambres de professeur ; et au nord, quatre petites chambres pour les visiteurs[1]. Au-dessous de cette même salle, au premier étage de l'aile Painchaud, il y aura un grand parloir et un corridor qui servira de promenoir pour les élèves du cours classique ; ils pourront (ceux qui en ont), y rencontrer, trois fois la semaine, leurs frères du cours commercial. Les relations entre écoliers sont amicales. Pas de souffre-douleurs. S'il a déjà existé dans nos collèges, *Le Petit Chose* d'Alphonse Daudet est maintenant disparu.

L'entrée de six nouveaux prêtres : MM. Auguste Lessard, Jos. Bourque, Alfred Dupont, Wilfrid Roy, Geo.-N. Pelletier, W. Lebon, demandait des chambres nouvelles. Alors, la salle des prêtres, en face de l'infirmerie, sera convertie en chambres pour les professeurs. Et la salle des visiteurs, dans l'aile Pilote, servira de salle de récréation aux prêtres.

À la fin de l'automne, les travaux de l'aile Saint-Antoine étaient à peu près terminés. En octobre, les élèves du cours classique prenaient possession de leur salle de récréation. Le 20 novembre, on installait, sur l'aile nouvelle, la statue de saint Antoine, pendant que les cloches de l'église paroissiale sonnaient à toute volée. Et en décembre, en présence de tout le personnel de la maison, M. le supérieur Miville procédait à la bénédiction de cette statue. La fanfare se fait d'abord entendre. L'abbé Miville explique comment l'intervention de saint Antoine a rendu possible la construction de l'aile qui portera son nom. Pendant que le supérieur, accompagné de deux ecclésiastiques, sort à l'extérieur bénir

[1] Ce sera le *Cotillon*, ainsi appelé à cause de la gaîté qui y régnait.

la statue, les élèves, qui ont d'abord chanté le *Magnificat*, font entendre l'hymne *Iste Confessor*. On entonne ensuite l'*Asperges me*, et le supérieur parcourt toutes les pièces du nouvel édifice en les aspergeant d'eau bénite. La cérémonie se termine par le salut du saint Sacrement à la chapelle.

*
* *

Une belle fête intime se déroule à l'automne de 1903. Le 5 octobre, M. le curé Édouard Fafard, qui a célébré ses noces d'or en septembre à Saint-Joseph de Lévis, arrive à 4 heures. Il est en route pour la Rivière-Ouelle, où il va prier sur la tombe de sa mère, et il en profite pour visiter son *Alma Mater*. M. Fafard a étudié à Sainte-Anne de 1842 à 1850. Comme ecclésiastique, il a fait la salle (1850-51) et enseigné l'anglais jusqu'en 1853. On est heureux de le recevoir. Il chante le salut du saint Sacrement à 6 heures. Au souper, M. le supérieur lui souhaite la bienvenue. Et M. Fafard de répondre avec beaucoup d'émotion, en rappelant le passé. Il souhaite prospérité à son *Alma Mater*. M. Fafard est le 9^{e} prêtre sorti de Sainte-Anne qui ait atteint la 50^{e} année de prêtrise. Avant lui, ont eu le même bonheur : M^{gr} Cyprien Tanguay, filleul de l'abbé Étienne Chartier ; M. Ls-Éd. Bois, mort à Maskinongé en 1889 ; M. Antoine Langlois, qui se fait dominicain à l'âge d'une cinquantaine d'années et meurt en Californie en 1892 ; M. J.-Bte Pelletier, curé de l'Île-aux-Coudres et vicaire-général dans le diocèse de Chicoutimi ; M. Julien Rioux, décédé aux Trois-Pistoles en 1890 ; M. Ls-Jos. Huot, ancien curé de Saint-Paul-l'Ermite, dans le diocèse de Montréal ; M. J.-B. Blanchet, curé de Sainte-Luce ; M. Joseph Pelletier, curé de Saint-Louis-des-Français, dans le diocèse de Chatham. L'abbé Éd. Fafard est donc le premier

élève de Sainte-Anne, curé dans le diocèse de Québec et résidant dans Québec, qui ait célébré ses noces d'or.

À 8 heures, les élèves des deux cours lui présentent leurs hommages dans une adresse lue par M. Louis Dupuis, finissant.

Le lendemain, M. Fafard célèbre la messe de communauté. La Sainte-Cécile s'y fait entendre. Comme souvenir de son passage, le jubilaire offrira au collège un magnifique portrait à l'huile du fondateur, l'abbé Chs-François Painchaud.

*
* *

En septembre 1896, nous l'avons dit, on avait ajouté au réglement une demi-heure de récréation après déjeuner. Tout en conservant cette demi-heure, on fera, le 22 septembre 1903, les changements suivants. La messe aura lieu à 6 h. 45, au lieu de 6 h. 30, ce qui donnera trois quarts d'heure d'étude. La classe commencera à 8 h. 15, et finira à 10 h. 15. Le dîner se prendra à 11 h. 30, et non plus à midi. Il y aura une heure d'étude avant la classe de 2 heures. Point d'autres changements dans l'après-midi. Autrefois, à partir de Pâques, le lever des élèves avait lieu à 5 heures. En mars 1904, on décide que ce lever matinal ne commencera qu'au premier mai.

À Sainte-Anne, depuis à peu près toujours, la presque totalité des élèves est pensionnaire. Les écoliers de la paroisse et ceux des paroisses avoisinantes peuvent seuls être quart-pensionnaires. Il n'y a donc pas d'externes au sens complet du mot. Quelques exceptions s'étaient tout de même glissées, et il y eut des abus. En juin 1904, on décide qu'il n'y aura plus d'externes.

Une année ou deux exceptées, il n'y avait jamais eu au collège de quatrième latine. Depuis l'ouverture du cours

commercial, on commençait le latin en méthode. En 1905, pour renforcer les études secondaires, on établit une quatrième latine, dont les élèves trouveront place à la salle du cours classique, du moins pour un an ou deux.

*
* *

Aux prêtres du collège, il faut assurer la sécurité des vieux jours. Un salaire de $100.00 ne suffit pas. M. Miville trouvera des bienfaiteurs, entre autres, les abbés Louis Garon, Léandre Hamelin, Georges Guy, Jos.-N. Sirois, M^gr^ M. Bolduc, pour constituer un fonds de $10,000.00. Alors les professeurs recevront annuellement $150.00 après huit ans d'enseignement, et $200.00 après quinze ans.

Cette légère hausse de salaire n'empêchera pas, cependant, la question d'agrégation de se poser en 1913. Elle ne sera résolue qu'en 1929. Par cette mesure, les prêtres peuvent être agrégés après 15 ans de service collégial, ce qui leur donnera droit à « vivre et couvert » dans la maison, leur vie durant. Ils recevront, en outre, aux conditions ordinaires, les secours de la Caisse ecclésiastique Saint-Joseph. Ce mode d'agrégation est aujourd'hui en vigueur dans plusieurs collèges ou séminaires, *v.g.* Sherbrooke, Valleyfield, Lévis, Rimouski, Chicoutimi, Saint-Victor et d'autres. Grâce à cette sécurité, les professeurs peuvent consacrer leur vie à l'œuvre de l'éducation. En est-il plus belle ? Former des chefs pour la société, surtout former de futurs prêtres, n'est-ce pas « l'œuvre des œuvres » ?

*
* *

Les conférences ne manqueront pas sous le supériorat de M. Miville, ni les cours pratiques. On s'en fatigue rarement.

C'est ainsi que M. Joseph Dumais, de Montréal, et surtout M. Adjutor Rivard, de Québec, sauront intéresser les élèves à la diction. L'honorable Thomas Chapais (juin 1905) parlera de Louis Veuillot, critique littéraire, et, plus tard, de quelqu'autre sujet semblable.

En février 1907, il se rencontrera au collège avec l'abbé Lortie, du séminaire de Québec, et M. Adjutor Rivard, pour une séance spéciale. C'est une tempête de neige, bloquant les trains de l'Intercolonial, qui vaut aux élèves cette délicieuse soirée.

M. le supérieur Miville présente ses illustres hôtes. M. Lortie fait connaître l'œuvre du Parler français. M. Rivard explique quelques principes de diction, qu'il illustre par de magnifiques exemples. C'est ensuite le tour de M. Chapais. Après avoir exprimé son bonheur de se trouver, d'une manière inopinée, au milieu de cette famille aimée du Collège de Sainte-Anne, il fait un éloge enthousiaste de MM. Lortie et Rivard, qu'il appelle les missionnaires, les apôtres de la bonne parole, puis, dit l'annaliste, « il adresse un chaleureux discours aux élèves pour les engager à travailler afin d'exceller plus tard par leur science et leur conduite. Il les adjure d'aimer l'Église, de lui être dévoués, de travailler et de souffrir pour elle et avec elle. Son discours produit grand effet sur tout l'auditoire. Soirée des plus agréables, et qui laissera, dans les esprits et les cœurs les meilleurs souvenirs ».

Peu de temps après, le personnel a l'avantage d'entendre le docteur Eutrope Dionne dans une conférence sur *l'Académie française et son dictionnaire.* Plus tard, ce sera le Père Guertin, o.m.i., qui parlera de Riel. Ses affirmations prêtent à une intéressante discussion parmi les élèves, et même le personnel du collège. Une conférence bien goûtée avait été celle de M. Étienne Chaplan, miraculé de Lourdes (21 février 1905). Il avait fait le pèlerinage de Jérusalem pour accomplir un

vœu émis lors de sa guérison. Ses paroles firent aimer la sainte Vierge. N'est-elle pas la mère de toutes grâces ?

M. Miville savait animer les conversations et y maintenir un certain niveau intellectuel. Il excellait à mettre sur le tapis les questions intéressantes traitées dans les *Études*, le *Correspondant* ou l'*Ami du Clergé*. Il encourageait aussi les professeurs à suivre la revue française l'*Enseignement chrétien*. Jamais, il ne manquait de faire ressortir le côté spirituel de toutes ces différentes questions.

Outre les problèmes pédagogiques, on s'efforçait, sous l'impulsion du supérieur, de suivre le mieux possible ce qu'on était convenu d'appeler les « questions actuelles ». Une revue française qui portait ce titre les traitait à merveille.

On s'intéressait donc aux différents mouvements religieux, intellectuels et historiques. Parmi les principaux de l'époque, notons le jubilé papal de Léon XIII (25 ans de souverain pontificat), l'élection de Pie X, le *Home Rule* et l'influence de Redmond, la guerre russo-japonaise, l'affaire Dreyfus et la panthéonisation de Zola. Attention est aussi portée aux conférences du Père Janvier, à Notre-Dame, aux discours et conférences de Brunetière, aux romans sociaux de René Bazin. On discute la *Vie de Montalembert*, par Lecanuet. Plusieurs se demandent quelle est la valeur du bill Balfour sur l'éducation en Angleterre ; on redoute pour le Canada la répercussion de « la Ligue de l'enseignement » en France. Le projet Leygues, ministre de l'éducation favorise l'enseignement secondaire moderne aux dépens de l'enseignement classique. Cette idée qui commence à se faire jour au Canada, est-elle un progrès ?

Et au Canada lui-même, se présente la fameuse question des écoles du Keewatin. Là, comme au Manitoba, les catholiques seront, en somme, sacrifiés.

*
* *

Malgré la construction récente de l'aile Saint-Antoine, on parle encore d'agrandissement. C'est la rançon du progrès. Nous l'avons déjà signalé, la chapelle est devenue trop petite. Comment résoudre ce problème et d'autres qui lui sont connexes ? Dans le Conseil du 18 mars 1904, M. le supérieur Miville propose qu'un nouveau bâtiment soit construit prochainement pour donner une chapelle plus grande, une infirmerie convenable, des chambres pour les séminaristes enseignants, etc. . . . Il montre le plan qu'il a dessiné. Ce bâtiment serait juxtaposé à l'aile du nord, aurait 80 pieds sur 50 et formerait par conséquent, sur la dite aile, une saillie d'une douzaine de pieds de chaque côté. Tous les membres de la Corporation semblent sympathiques à cette idée. Tout de même, le procureur aimerait mieux que l'on attende encore un peu.

Pour les services auxiliaires de nos collèges, il est une communauté religieuse qui se recommande tout particulièrement par sa formation, sa compétence et son dévouement, celle des Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

Cet institut fut fondé le 1er mai 1880 au Collège Saint-Joseph de Memramcook (N.-B.) par deux membres de la communauté de Sainte-Croix : le Père Camille Lefebvre et Mère Marie-Léonie. Le travail de ces religieuses est tout apostolique. Ne jouent-elles pas, auprès des prêtres, le rôle de Marie auprès de Jésus ?

« La fin spéciale de l'Institut est de se charger des travaux domestiques dans les collèges, les séminaires, les évêchés et les communautés religieuses de prêtres. Dans leurs fonctions, les Petites Sœurs s'occupent de la cuisine, du réfectoire, de la buanderie, de la couture et de la sacristie. » La maison-mère est maintenant à Sherbrooke.

Depuis quelques années déjà, on avait réclamé leurs services au Collège de Sainte-Anne, et la fondatrice, Mère Léonie, accompagnée de M. Marie-de-l'Assomption, s'était rendue à

deux reprises, en septembre 1897 et en février 1899, examiner la possibilité d'une fondation à Sainte-Anne.

À la date du 27 novembre 1902, nous lisons dans le *Cahier des délibérations* : « M. le directeur Auguste Boulet propose que l'on construise, à l'extérieur nord-ouest de l'aile Pilote, une maison où l'on pourrait recevoir des religieuses pour le service du collège. Là se trouveraient le réfectoire des prêtres, l'infirmerie et tous les appartements destinés aux Sœurs. M. le procureur s'oppose à cette construction, prétendant qu'il est impossible maintenant de débourser de nouveaux capitaux, juste au moment où on achève de construire une aile qui coûte à peu près $22,000.00. On représente alors le revenu que pourrait rapporter une buanderie sous la direction des religieuses, et tous les autres avantages qui s'en suivraient. M. le procureur consentirait plus facilement à loger les religieuses dans la maison actuellement occupée par Madame Germain Lévesque (la grande maison à l'est du collège). On réfléchira encore sur ce projet déjà tant de fois considéré les années précédentes. »

Deux ans plus tard, le 7 octobre 1904, le fondatrice des Sœurs de la Sainte-Famille, Mère Léonie, se rend à Sainte-Anne visiter cette maison qui lui est offerte temporairement. Elle en paraît satisfaite, et pourra donner des religieuses à l'automne de 1905.

Mais voici que, le 21 octobre, elle écrit que son Conseil de Sherbrooke ne peut accepter la maison Lévesque, car elle est un peu vieille et trop éloignée du collège. Le procureur se laisse alors gagner à l'idée d'une bâtisse nouvelle. Et, le 14 décembre, Mère Léonie envoie les plans que sa communauté suggère : une maison de 50 pieds par 40, à trois étages.

En conséquence, on commençait le 24 avril 1905 l'excavation du couvent, après avoir enlevé les petites bâtisses qui en couvraient le terrain. La nouvelle maison de 60 × 40 sera placée à 30 pieds du collège.

Le 23 août 1905, les Sœurs de la Sainte-Famille, au nombre de 9, arrivaient à Sainte-Anne et prenaient possession de leur maison à peu près terminée. La supérieure, Sœur Saint-Pierre, est très satisfaite de l'installation. Les religieuses seront chargées de la cuisine, de la buanderie et, plus tard, de la chapelle. Sous la direction de M^lle^ Desjardins, une vingtaine d'auxiliaires féminins très dévoués les suppléeront pour les autres services de la maison.

Le 2 septembre 1905, la messe est dite pour la première fois dans la maison des Sœurs par M. Auguste Lessard. L'abbé Miville sera leur aumônier[2]. Quelles bénédictions du ciel ces humbles religieuses n'apportent-elles pas au Collège de Sainte-Anne !

*
* *

Depuis un siècle près, l'histoire de l'École d'agriculture est intimement liée à celle du collège. Le 15 juillet 1902, s'était tenue au collège, comme l'année précédente, une convention des missionnaires agricoles. Quel grand avantage pour les élèves de l'École et pour les cultivateurs de la région, tous invités à assister aux séances ! Les conférenciers furent MM. J.-C. Chapais, Taché, Gigault, Grignon, Grisdale et l'abbé Louis Tremblay. L'honorable Adélard Turgeon, ministre provincial de l'agriculture et l'honorable Némèse Garneau, conseiller législatif, y adressèrent aussi la parole. « Le sol, c'est la patrie ; cultiver l'un, c'est améliorer l'autre. »

Deux ans plus tard, le 9 juillet 1904, la Convention des missionnaires agricoles se tiendra au séminaire de Sainte-Thérèse. Les supérieurs de Sainte-Thérèse, de Sherbrooke et de Sainte-Anne y seront présents.

---

[2] Cette communauté compte (1947) 1,100 religieuses et 53 maisons où il y a 1,300 prêtres, 435 séminaristes, 305 Frères, 8,060 élèves, soit un total de 10,985 personnes.

Dans sa brochure *Problème d'économie sociale*, Monsieur X. avait écrit que « les collèges de campagne regorgent de fils de cultivateurs, qui vont, là, chercher la science pour devenir, quelques-uns d'excellents prêtres ou des avocats célèbres, médecins et notaires d'avenir, mais la plupart pour être dérobés à l'agriculture. »

M. le supérieur du Collège de Sainte-Anne fait remarquer que, dans son collège, situé en une région absolument agricole à 75 milles de la première ville importante (Québec), il n'y a que le tiers des élèves qui soient fils de cultivateurs, mais enfants de la campagne. « Même proportion pour le séminaire de Sainte-Thérèse », dit l'abbé Jasmin, supérieur.

Monsieur X. allègue qu'il ne voulait pas absolument dire : fils de cultivateurs, mais enfants de la campagne. M. le supérieur de Sainte-Thérèse rétorque en demandant à M. X. : si les collèges peuvent être considérés comme dérobant à l'agriculture le fils du médecin, du notaire, du marchand, du boulanger, etc., qui sont pourtant des enfants de la campagne. M. X. répond qu'il n'a pas voulu parler des seuls collèges classiques, mais aussi des collèges commerciaux. Le supérieur de Sainte-Anne demande comment M. X. alors a pu dire que ces fils de cultivateurs deviennent des médecins, des avocats, etc. Les élèves des collèges commerciaux n'embrassent pas, d'ordinaire, ces carrières libérales.

M. Miville relève ensuite cet avancé que les écoles d'agriculture ne sont pas fréquentées, et que le peu d'élèves qui les fréquentent ne sont pas préparés, parce que les professeurs n'ont pas la compétence voulue. M. X. ne dit pas cela clairement, mais il est absolument impossible de comprendre autre chose. Or, le supérieur de Sainte-Anne prétend que, pour l'École d'agriculture de cette localité, il est faux que le professeur ne soit pas compétent. Il a de l'expérience, de l'étude, il sait parfaitement enseigner. La cause du petit

nombre des élèves qui fréquentent l'École d'agriculture, d'après lui, ne serait-elle pas plutôt l'indifférence à peu près complète des conférenciers qui n'engagent pas suffisamment les fils de cultivateurs, qui sont intelligents, à fréquenter les écoles ? MM. les conférenciers parcourent la province en tous sens, ils touchent le peuple, ils sont en rapport tous les jours avec lui, c'est donc à eux de faire du travail. MM. les conférenciers se défendent, en disant que dans telle ou telle circonstance, ils ont engagé les fils de cultivateurs à fréquenter les Écoles d'agriculture ; mais c'est un peu, et beaucoup peut-être, l'idée du gouvernement de n'avoir qu'une seule école d'agriculture. Et d'ici quelque temps, on doit parler peu des dites écoles. Alors, attendons !

*
* *

M. le supérieur Miville n'avait rien tant à cœur que le progrès spirituel de la communauté[3]. C'est ainsi qu'il établit au cours commercial, en octobre 1904, la « milice du Pape ». Cette société qui se composait de zélateurs, de chevaliers et de commandeurs avait pour but de développer la dévotion au Souverain Pontife, c'est-à-dire l'amour de l'Église. Ses moyens d'action : surtout la sainte Eucharistie (communion et adoration), et l'apostolat de l'exemple. Les membres s'engageaient de plus à ne jamais faire partie de sociétés secrètes.

Ne sont-ce pas ces sociétés secrètes qui, en Italie, férues de carbonarisme, ont fait la guerre au Pape et lui ont volé, sous prétexte de patriotisme italien, ses états pontificaux ? Le patriotisme a donc besoin d'être dirigé. Rien de plus

[3] Un petit carnet trouvé dans les papiers de Mgr Miville, après sa mort, fait connaître la ferveur de sa vie spirituelle. On y lit avec édification les résolutions de ses retraites annuelles et mensuelles de 1885 à 1905.

dangereux que les cellules patriotiques laissées à elles-mêmes. L'abbé Miville le savait.

Tout patriote a son drapeau. Le jour de la fête du supérieur, 1er mai 1903, on avait hissé, au collège, le Carillon-Sacré-Cœur, cadeau de M. l'abbé Adolphe Michaud, aumônier de Mérici. Il deviendra le drapeau collégial. Aujourd'hui, la province de Québec est heureuse, elle aussi, de posséder le sien : le Carillon fleurdelisé. C'est le résultat d'une longue campagne commencée au début du siècle. Et ce sont les élèves de nos collèges, sous l'inspiration patriotique de l'un ou de l'autre professeur, surtout du chanoine Groulx, qui ont soutenu cette campagne presque demi-séculaire. Comment nos jeunes d'aujourd'hui pourraient-ils oublier cette grande leçon ?

*
* *

Le 10 février 1904 mourait, au Bon-Pasteur de Québec, l'abbé Henri-Raymond Casgrain, un des principaux anciens du Collège de Sainte-Anne, où il fut élève et professeur. Qui ne se rappelle les belles pages qu'il a consacrées à son *Alma Mater* ?

M. le supérieur Miville sert diacre à son service chanté par M. le grand-vicaire C.-A. Marois. Mgr Mathieu, recteur de l'université Laval, prononce l'oraison funèbre. Parmi les assistants, on remarque le lieutenant-gouverneur Jetté, le consul français Kleckoski, sir Alp.-P. Pelletier, l'honorable juge A.-B. Routhier, l'honorable Thomas Chapais. L'abbé Casgrain aura aussi un service à Paris, où il compte beaucoup d'amis.

C'est au Collège de Sainte-Anne que l'abbé Casgrain a légué l'un des deux exemplaires de ses mémoires inédits, *Souvenances canadiennes*, en 5 volumes dactylographiés. L'autre exem-

plaire est donné à l'université Laval dont il fut professeur et demeure le bienfaiteur.

Qu'on nous permette de citer les dernières lignes qu'y écrit le regretté défunt : 16 décembre 1903.

« Anniversaire de ma naissance. J'entre dans ma 73e année. Je suspends aujourd'hui cette étude de mœurs canadiennes que j'avais entreprise par pur délassement pour charmer les loisirs de ma vieillesse. Je prévoyais bien que ce serait ma dernière production littéraire, mais je ne désespérais pas de la mener à bonne fin. La Providence en a décidé autrement, il faut y renoncer. Les infirmités toujours croissantes dont je souffre me forcent à déposer la plume. Ce n'est pas sans un soupir de regret que je quitte cette fidèle compagne de ma vie ; elle a été ma meilleure amie, la confidente de toutes mes joies et de toutes mes tristesses. Comme elle va me manquer ! Comme je vais sentir plus que jamais l'isolement au milieu de la solitude où me confine la cécité, cette suprême épreuve que Dieu vient de m'envoyer !

« Ma vie ressemble maintenant à l'un de ces parterres abandonnés que le souffle de l'hiver a dépouillé de toutes ses fleurs. Une dernière, plus vivace que les autres, restait debout et s'obstinait à fleurir, malgré les rigueurs de la saison. Un coup plus violent de l'aquilon vient de la jeter par terre. J'attends la fin de ce désert morne et désolé. Dieu seul me reste. Je crie vers lui en empruntant les paroles du psalmiste : *Ad te levavi oculos meos unde veniat auxilium mihi.* »

Qui ne reconnaîtrait, dans ces quelques lignes, l'écrivain romantique et le vrai prêtre que fut l'abbé Casgrain ?

*
* *

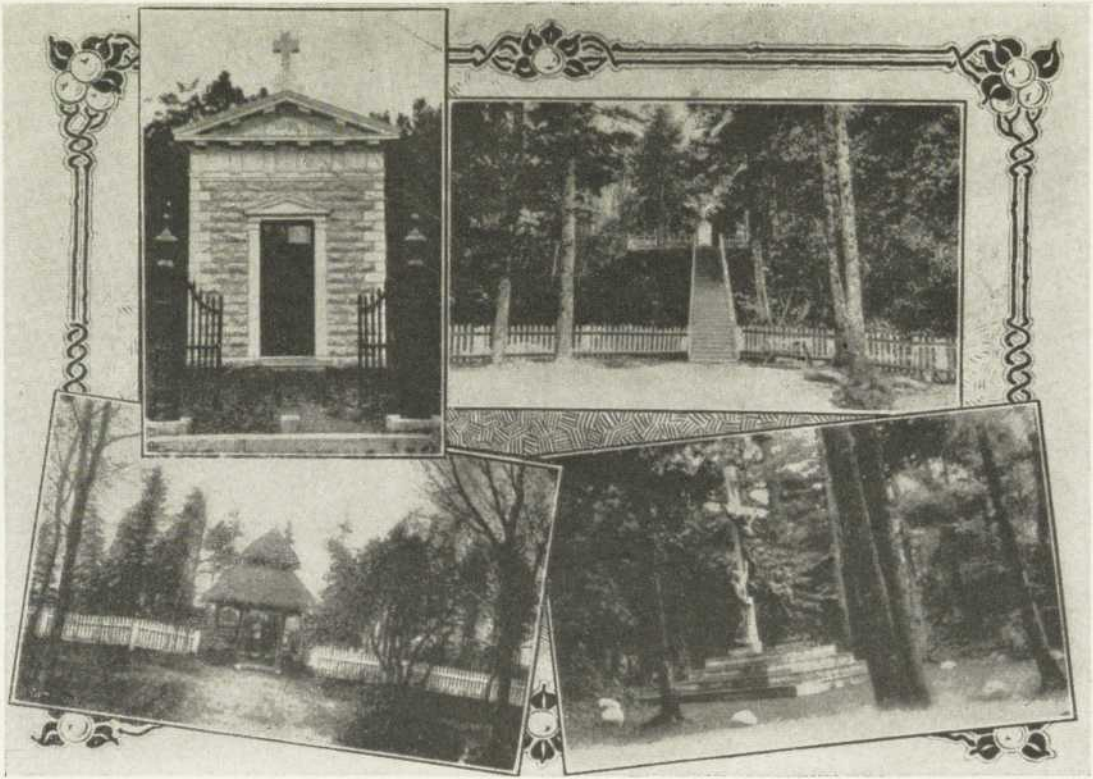
La dévotion à la sainte Vierge ne va-t-elle pas de concert avec la dévotion au Cœur de Jésus ?

Le 29 mai 1904, M. le supérieur Miville bénissait à la chapelle une jolie statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur, offerte par la famille d'un jeune élève voué à la mort, mais ramené à la santé, grâce à l'intercession de la sainte Vierge.

À la suite du sermon du supérieur, sur la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, les élèves transportent la statue en procession jusqu'au petit trône qui lui a été préparé, près de la chambre du directeur, où on la voit encore aujourd'hui. Cette procession défile par le corridor du 3e étage Painchaud, par la salle de récréation du cours classique, puis se déploie devant le collège, traverse ensuite la salle du cours commercial, et remonte au 2e étage, par l'escalier du parloir, en face de la chambre de M. le directeur. Pendant le parcours, chant des litanies de la sainte Vierge et de l'*Ave Maris stella*. Devant la statue enfin placée sur son trône, on entonne le *Salve Regina*. Le supérieur récite, pour terminer, le *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Le 8 décembre 1904, grande fête dans l'univers catholique. On célébrait le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Au Collège de Sainte-Anne, la communauté se prépara à cette joyeuse solennité par une neuvaine de prières. La chapelle était décorée comme aux plus grands jours. À l'Archiconfrérie, vingt-deux nouveaux congréganistes se consacraient à la sainte Vierge.

À la paroisse, M. le curé Fraser n'avait rien épargné pour donner à cette fête le plus grand cachet de solennité et de piété. L'abbé Jos. Richard prononce le sermon. Dans la soirée, féerique illumination du village, à laquelle assistent les élèves. Procession avec la statue de la sainte Vierge traînée par quatre chevaux. Le tout se termine par un joyeux feu d'artifice. Les anciens parlent encore de ce grand jour de la sainte Vierge au collège et à la paroisse.



1. Le monument Painchaud — 2. La Madone — 3. Le kiosque « Mon Repos » — 4. Le Calvaire

II

1905-1908

La santé du supérieur. — Son voyage en Europe. — Sa correspondance. — Les événements de l'époque : la persécution religieuse en France, l'hérésie moderniste, l'exode des communautés religieuses au Canada. — Fondation de l'Action sociale catholique. — Le mouvement nationaliste. — Les fêtes du 3e centenaire de Québec.

La vie intime du collège. — Son hospitalité. — Les travaux du bocage, les sentiers, les avenues, les jeux de balle, les kiosques, les catégories d'oiseaux. — Bénédiction de la Madone et du Calvaire. — Les processions du saint Sacrement. — Une histoire de voleurs. — Noyade d'Ovide Laforest. — Décès de l'abbé Richard. — Un nouveau supérieur. — Regrets que laisse le départ de M. Miville.

LA santé de l'abbé Miville laissait à désirer. Les soucis du supériorat ajoutés à certaines douleurs rhumatismales, l'obligeaient à une détente. Il lui fallait, pour quelques mois du moins, un climat plus doux. C'est alors qu'il décide un voyage en Europe. Ses études, ses lectures l'y ont, on ne peut mieux, préparé. Il reviendra plus reposé pour reprendre ses fonctions.

Le 1er février (1906), il célèbre la messe de communauté. On y chante le cantique traditionnel toujours cher aux anciens : *Vierge, étoile des mers*, suivi de *Je mets ma confiance*. Les élèves saluent le supérieur au départ, l'assurant de leurs plus ferventes prières. Les abbés Édouard Richard et Auguste Boulet l'accompagnent à la gare. Et le 6 février, il s'embarque à New-York à bord du *Deutschland*, en route pour Naples. Une quinzaine plus tard, il était à Rome.

*

* *

Ce qu'y fut son séjour, nous le savons par sa correspondance. Le 27 février, il écrivait à un de ses amis (W. Jacques) :

Rome, le 27 février 1906. — « Ta lettre m'arrive la première de Sainte-Anne. Je t'en remercie. C'est un éloquent témoignage de ton bon souvenir, et tu sais combien j'y suis sensible.

« Oui ! je suis à Rome, par la grâce de Dieu et par la vertu de vos bonnes prières ; je m'y suis rendu heureusement. Tu connais déjà, je n'en doute pas, le résultat de notre traversée que j'ai communiqué à Monsieur Richard. Comme on vous l'avait dit, au bout de huit jours et quelques heures nous jetions l'ancre en face de Naples, à 8 heures du matin, le 15 février. J'ai passé cinq jours et demi à Naples et dans les environs. J'y ai vu de bien belles choses, mais les Napolitains ne m'ont pas enchanté. Peut-être n'y suis-je pas resté assez longtemps pour les bien apprécier. Toujours est-il que j'étais heureux de m'en éloigner. De Naples à Rome, je n'ai fait qu'un arrêt à peu près à mi-chemin entre ces deux villes pour y visiter le Mont-Cassin, le plus vénérable, peut-être, des monastères de l'Europe. Il y a là 150 élèves, et c'est de bon ton de grimper sur les hauteurs de Mont-Cassin à 1,700 pieds au-dessus de la petite ville de Cassino, pour y faire ses études. Avis à ceux qui, chaque année, forment le projet de quitter Sainte-Anne pour un pensionnat plus *chic*. Alors, ils feront bien d'y apporter un petit poêle. Je n'ai jamais eu si froid dans une maison qu'au monastère des bons Bénédictins. Nous avons eu beau nous faire apporter dans notre chambre un « braisier », dans notre lit, une bouteille d'eau chaude, nous grelottions. Aussi, le lendemain matin, après avoir fait nos adieux au vieux et intéressant monastère, nous étions contents de faire la descente de la montagne. À une heure de l'après-midi du même jour, nous entrions dans Rome, et j'avais le cœur gai. Au Collège canadien, je suis absolument chez nous. J'y ai trouvé quarante compatriotes, dont une vingtaine d'étudiants et autant de professeurs (ou visiteurs). Nous avons trois évêques

avec nous. Et puis des Canadiens, nous en rencontrons partout dans la ville de Rome, il y en a dans toutes les communautés.

« La journée la plus intéressante de mon voyage, jusqu'à présent, a été celle de dimanche dernier ; j'ai eu le bonheur d'assister à la consécration de quatorze évêques français par le Pape Pie X à Saint-Pierre. Quelle belle et touchante démonstration ! et je n'entreprendrai pas de la décrire ; ce spectacle ne s'était pas encore vu, dit-on. C'est là qu'on a une idée de la grandeur de l'église catholique romaine. Avec quelle majesté le Saint-Père a rempli sa fonction de Pontife consécrateur ! Et puis, ces quatorze évêques, la mître sur la tête et la crosse à la main, traversant la foule pour la bénir ! Ce sont des choses qui ne se décrivent pas, et je remercie le bon Dieu de m'avoir accordé la faveur d'un tel spectacle.

« Tous les jours, je visite quelques monuments ou églises. J'ai eu le bonheur de dire la sainte messe déjà sur le tombeau de saint Stanislas de Kostka et à l'autel de Sainte-Marie-Majeure, où l'on conserve cinq planches de la crèche de l'Enfant Jésus. Il me reste encore bien des choses à voir, mais j'ai du temps et je ne me presse pas trop, car c'est un peu fatigant. La température est déjà bien agréable. Aujourd'hui, c'était un temps délicieux de notre mois de juin. Nous nous baignions dans le soleil. Les rues sont pleines de monde. Il y a des étrangers plein la ville, et ces 500,000 Italiens de Rome, il faut bien qu'ils trouvent aussi leur place. Puis c'est la fin du carnaval. Depuis huit jours, on se masque et on court les rues en costumes les plus bizarres.

« Mais au milieu de tout ce mouvement de masse et de ces distractions si nombreuses, je pense bien souvent au Collège de Sainte-Anne. »

Quelques semaines plus tard, M. Miville écrivait au même ami:

Rome, 4 avril 1906. — « Une autre faveur que j'apprécie beaucoup, c'est celle d'assister à la messe du Jeudi saint et de

communier de la main de Pie X. N'est-il pas vrai qu'alors, je pourrai quitter Rome ? et c'est mon intention de partir entre le 12 et le 16 avril.

« Je ne puis entreprendre, maintenant, de te décrire les personnes et les choses que j'ai vues durant les six semaines que j'ai passées à Rome. Grâce à une température favorable, surtout pendant les quatre premières semaines, j'ai visité beaucoup de monuments anciens et d'églises. J'ai passé des heures bien agréables au Forum, sur le mont Palatin, au milieu des ruines du palais des Césars, sur le Capitole. C'est avec bien de l'intérêt que j'ai parcouru les musées et la bibliothèque du Vatican, les jardins du Pape. Il faudrait des semaines et des mois pour étudier en détails les seuls musées du Vatican. Et combien d'autres ? Avec quel bonheur, j'ai vu et revu les monuments qu'on appelle Saint-Pierre, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs, etc. Plusieurs fois j'ai dit la messe à Sainte-Marie-de-la-Victoire (très riche) qui était l'église titulaire du cardinal Taschereau, et dans laquelle on conserve son portrait. Avec quelle joie, j'ai visité les chambres occupées par saint Louis de Gonzague, saint Stanislas et saint Jean Berchmans, saint Philippe de Néri, sainte Catherine de Sienne, saint Paul de la Croix, etc. Avec quel bonheur, j'ai prié aux tombeaux de tous ces saints et de bien d'autres : sainte Monique, saint Joseph Calasance, fondateur des écoles pies à Rome. »

Après avoir parlé, dans les lettres précédentes, de son séjour à Rome, M. Miville dit plus tard ce que fut son voyage en France et annonce son retour prochain au Canada.

Paris, Hôtel Louis-le-Grand,
(Près de l'Opéra),
1er mai 1908.

« C'est de Rome, je crois, que je t'ai adressé ma dernière lettre. Depuis ce temps, j'ai fait bien du chemin. Assise,

Lorette, Ancône, Bologne, Padoue, Venise, Milan, Gênes, Cannes, les îles Lérins, Marseille, Toulouse, Lourdes, Avignon, Lyon, Ars, Paray-le-Monial, et enfin Paris. Voilà toutes les villes et les villages que j'ai visités. Je suis très content, mon cher, de toutes ces visites, et de plusieurs, je garderai un éternel souvenir. Quelles douces et profondes émotions j'ai éprouvées à Lourdes, à Ars, à Paray-le-Monial ! Avec quel bonheur j'ai dit la messe aux tombeaux de mes trois saints patrons : saint Pierre, à Rome, saint Antoine, à Padoue, saint Georges, à Toulouse. Et Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, Notre-Dame-de-Fourvières à Lyon, Notre-Dame-des-Victoires à Paris. Quels beaux sanctuaires de la Vierge, et comme tout cela est beau en plein mois de mai, comme je l'avais espéré avant mon départ du Canada !

« Et puis, maintenant, je visiterai un peu Paris et, le 30, je prendrai le bateau en route pour New-York et le Canada, et Sainte-Anne. Je serai heureux de vous revoir tous. »

— Et le 12 juin, M. Miville était de retour au collège.

*
* *

Le voyage du supérieur à Rome et à Paris n'aura pas manqué d'attirer l'attention du personnel, et même des grands élèves, sur les problèmes qui s'y débattaient alors.

M. Miville parle de l'impression profonde créée par le sacre des 14 évêques français à Rome, à la suite de la rupture du concordat, et qui célèbrent ensemble la sainte messe sur un long autel érigé près de celui où le Pape consécrateur officiait lui-même. Ceci amena le personnel à connaître les faits et gestes des principaux parmi ces 14 évêques, *v.g.* M^gr^ Gibier, évêque de Versailles, M^gr^ Ligonnès, évêque de Rodez, M^gr^

Chesnelong, évêque de Valence, Mgr Dadolle, évêque de Dijon, Mgr Gauthey, évêque de Nevers, Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Même indépendamment du séjour du supérieur en Europe, comment la communauté ne serait-elle pas émue devant les événements qui, à cette époque, se déroulaient en France : la persécution organisée par Waldeck-Rousseau et Combes, la loi contre les congrégations religieuses, l'exode des communautés au Canada, les évêques chassés de leurs évêchés, le recrutement des missions arrêté par la disparition des noviciats, la loi des Associations cultuelles condamnées par Pie X. L'affaire des « cardinaux verts » elle-même attirait l'attention.

Et l'hérésie moderniste pouvait-elle laisser les professeurs indifférents aux efforts de l'Église pour la combattre ? Les vedettes de cette hérésie sont alors Loisy, Tyrrell, Dabry ; et en Italie, Murri, Fogazzaro. L'encyclique *Pascendi* ne tardera pas à faire voir les dangers qui, de l'intérieur, menacent l'Église. L'erreur américaniste avait été auparavant condamnée par Léon XIII. En Angleterre, il est des questions qui, à cette époque, intéressent beaucoup la jeunesse étudiante : le mouvement politique des suffragettes, le serment du roi Édouard VI, et, plus tard, le Congrès eucharistique de Londres.

Mais après les questions religieuses, quoi de plus attachant que les questions sociales et nationales ?

La fondation, à Québec, de l'Action sociale catholique et la publication du journal l'*Action sociale* aideront à comprendre les différents mouvements de pensée et d'action sociales qui se déroulent à l'étranger et se dessinent au Canada. C'est l'œuvre de l'abbé Stanislas Lortie (de l'université Laval) et de l'abbé Paul-Eugène Roy, futur auxiliaire de Québec, lequel, par l'aide de sa parole et de sa plume qu'il accordera au Collège de Sainte-Anne après l'incendie, deviendra un de ses insignes bienfaiteurs.

Un nationalisme nouveau entre dans les parlements canadiens avec MM. Bourassa, Lavergne et, plus tard, Lamarche. La jeunesse n'y reste pas indifférente. Les fêtes du 3e centenaire de Québec s'annoncent brillantes, et les étudiants de nos maisons en suivent avec intérêt la préparation. De quel beau et utile déploiement des forces canadiennes-françaises ne seront-ils pas témoins !

*
* *

Chez les professeurs, la vie se déroule dans le plus grand calme. La prière, l'étude et l'enseignement absorbent la journée presque entière. Deux à trois heures de récréation suffisent à la détente.

À l'intérieur de la maison, il n'y a pas la radio d'aujourd'hui qui apporte sur les ondes des concerts de premier choix. Seul un humble harmonium placé au fumoir invite les professeurs au chant et à la musique. Quelques chansons de folklore célèbrent parfois la fête patronale d'un confrère. Cette fête, comme certaines veillées intimes, est toujours, à cette époque, présidée par l'abbé François Têtu(A28), ancien préfet des études commerciales et professeur de mathématiques, qu'une longue infirmité réduit à garder la salle des prêtres, où il a sa petite chambre adjacente.

C'est lui qui, le plus souvent, reçoit les visiteurs, et leur tient compagnie. Il en a le temps et le vouloir, contribuant ainsi à rendre de plus en plus proverbiale l'hospitalité de Sainte-Anne, qui date de M. Painchaud lui-même, d'après ce qu'en dit l'abbé Trudelle[1]. Les professeurs de séminaires en

[1] « Depuis sa fondation, le Collège de Sainte-Anne est le rendez-vous des prêtres de la côte sud, surtout dans certaines circonstances particulières, *v.g.* les Conférences ecclésiastiques et la Semaine de la Quasimodo. Il est aussi le repos des prêtres voyageurs qu'il reçoit toujours avec plaisir

vacances, les prêtres qui font le tour de la Gaspésie sont toujours sûrs de trouver au collège le plus cordial accueil.

Avec le temps, cette salle des professeurs se fera trop exiguë : une équipe nouvelle en augmentera le nombre chaque année. En 1902, il n'y avait qu'une vingtaine de prêtres, aujourd'hui (1949) le personnel en compte plus de soixante. Par chance, une vaste salle a remplacé l'ancienne et les galeries extérieures se sont élargies et multipliées. Les soirs d'été passés là, en face du fleuve et des Laurentides au soleil couchant, font le charme des visiteurs.

*
* *

La vie du prêtre éducateur doit être ce que Dom Chautard appelle « une vie chantante ». Rien n'y contribue plus qu'un milieu ensoleillé, un large panorama, un bel horizon de montagne. À 72 ans, Dom Chautard, qui a écrit : *L'Âme de tout apostolat*, disait :

« L'homme de la plaine ne peut comprendre que pour reposer des fatigues, il n'y a rien de comparable à la contemplation d'un grand panorama, qui aide à vivre la présence de Dieu. Quelle joie de jouir un quart d'heure sous le regard du bon Dieu, de la vue des chaînes de montagnes ! »

C'est pendant le supériorat de l'abbé Miville que les jeunes prêtres du Collège commencent les travaux dans le bocage de la montagne. On nous pardonnera de les énumérer avec certains détails, que désirent les Anciens.

*
* *

---

et bonheur. C'est dans ces réunions que l'on goûte les douceurs de l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* » (*Annales*, 15 avril 1886.)

Jusque-là, il y avait de la beauté, mais au milieu d'une nature plus ou moins inculte. Aussi, quand les anciens reviendront, s'ils se reconnaissent dans les cours, malgré les légers changements qu'elles ont dû alors subir, le bocage sera pour eux tout une révélation. C'est qu'il a été complètement transformé par l'initiative des professeurs aidés de quelques écoliers. La nature sauvage s'est reculée jusqu'à l'orée des bois de la montagne proprement dite. Ce ne sont maintenant que chemins alignés, avenues ombreuses et kiosques élégants, soigneusement entretenus par l'abbé Hector Fillion, qui sait y mettre tout l'art d'un LeNôtre. Qu'il fera bon d'y contempler l'horizon !

L'avenue Gauvreau, ainsi nommée pour perpétuer le souvenir de l'oncle et du neveu, l'un supérieur (l'abbé Célestin) et l'autre bienfaiteur du collège (M^gr^ Antoine) a remplacé l'antique sentier Pilote. Large et proprette, elle s'avance majestueusement entre deux haies de bouleaux d'argent qui forment un rideau ajouré aux deux magnifiques statues de bronze données par M^gr^ Gauvreau : l'Ange-gardien et saint Louis de Gonzague. Elle est l'œuvre de MM. les abbés Jean-Bte Leclerc, Alfred Dupont, Arthur Beaudoin, Alfred Boulet, Joseph Lavoie et Hector Fillion. Un joli kiosque de fanfare la termine, ayant pour toit assez original les larges branches d'une épinette vigoureuse. Grâce à l'abbé René Tanguay, cet endroit deviendra plus tard un « refuge d'oiseaux[2] ».

[2] Dans le *Bulletin de la société Provancher*, nous lisons : « M. l'abbé René Tanguay, conservateur du musée du Collège de Sainte-Anne, a établi, à titre d'expérience dans la montagne, un grand nombre de stations d'alimentation pour nos oiseaux d'hiver : les pics, les mésanges, les sitelles, les gros-becs. Du suif en branche, du fromage, du pain, des criblures mélangées sont distribuées chaque semaine. C'est un véritable succès. Malgré les rigueurs du climat dans cette partie de la province, dix espèces d'oiseaux viennent journellement visiter ces stations. Les mésanges à tête noire, entre autres, deviennent des plus familières. Elles mangent dans les mains de leurs bienfaiteurs.

On dirait que les oiseaux de saint François d'Assise sont dans nos parages. Rien ne fait plus plaisir à nos écoliers raquetteurs que de faire

Tout près s'élève, coquettement habillée d'écorces de cèdre, la gloriette *Villebois*, ainsi nommée en l'honneur de Villebois Mareuil, célèbre général de la guerre des Boers (1899), pendant laquelle l'abbé Alphonse Langlais, professeur de mathématiques, l'a construite, aidé de M. l'abbé Auguste Boulet et de quelques élèves : Salluste Boulet, Georges Saint-Pierre, Stanislas Théberge, Omer Fortin, Léon et François Saint-Pierre. Couverte de lierres grimpants, et ombragée de petits sapins verts, elle est, pendant les chaleurs de l'été, un des lieux de réunion des professeurs. Au pied de *Villebois*, il y avait autrefois un tout petit sentier où allait dire son bréviaire, quand il venait au collège, Son Éminence le cardinal Taschereau, grand bienfaiteur de Sainte-Anne. Il a maintenant fait place à la voie *Cardinal-Taschereau*, qui rappelle le souvenir et du petit sentier et de son auguste visiteur. Ici taillée dans le rocher qu'elle descend, là tracée sur une collinette qu'elle monte, cette voie circulaire fait un large chemin de ceinture à la partie inférieure du bocage. La cédrière et la boulonnière[3] qu'elle traverse, les arbres fruitiers qu'elle contourne : poiriers, merisiers, cerisiers ; les plants qu'elle nourrit sur ses bords : fraisiers, framboisiers, mûriers en font comme l'allée interminable d'un immense jardin. Les différentes essences des arbres seront scientifiquement étiquettées plus tard par M. l'abbé Julien Verreault.

Le long de la voie *Taschereau* s'étale, plus haut, un magnifique *tennis* gazonné, dû à l'initiative des abbés Jos. Gignac et W. Lebon, secondés par les abbés Jos. Bourque, Auguste Lessard et W. Roy. C'est là qu'à la fin du printemps et au commencement de l'automne, les professeurs se livrent aux exercices d'un sport peu violent et très réparateur. En bas,

---

descendre, l'hiver, du haut des arbres dans leurs mains les mésanges avides de biscuits ou de fromage. Heureux enfants qui s'amusent ainsi avec les oiseaux ! » (*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1929-30, p. 131.)

[3] Là où il y a des bouleaux, expression de l'abbé F.-A. Savard.

sur l'antique « Plateau », bien connu des écoliers de jadis qui le longeaient pour aller au cap Martin, a émergé au-dessus des sapins, pendant quelques années, un joli kiosque à toit pointu, bâti en 1900 par l'abbé Magloire Destroimaisons. Les nécessités de la cour nouvelle l'ont fait depuis disparaître.

Un peu au nord du jeu de tennis se dresse la terrasse *Pilote*. C'est là qu'en 1905, les travailleurs de l'avenue Gauvreau ont concentré leurs efforts.

Il fallait abattre les collines et combler les vallons (au sens diminutif de ces mots) pour avoir cette belle promenade. Le seul mur de la terrasse, qui compte plusieurs pieds de hauteur à l'extrémité nord-ouest, a coûté bien des semaines de travail. Mais le résultat a amplement dédommagé les efforts héroïques. Aujourd'hui, une jolie statue de sainte Anne, don de M^gr^ Gauvreau, y domine du haut de son trône. Le kiosque *Pilote*, dû surtout au travail de l'abbé Alfred Dupont, brille comme un clocher d'argent dans la verdure du bocage ; la vasque fraîche qui l'avoisine sert d'abreuvoir aux petits oiseaux, et le rideau d'arbustes qui s'épaissit à vue d'œil met à l'abri des regards indiscrets les promeneurs de la terrasse Pilote. Est-il plus bel endroit pour admirer le fleuve et les Laurentides ?

*
* *

Quand, autrefois, les écoliers parlaient du *Calvaire*, il s'agissait toujours de cette croix surmontée d'un grand Christ de bois qui s'élevait là-bas, à l'extrémité du village, tout au bout du cimetière actuel[4]. C'est jusqu'à cet endroit, que,

[4] Le vieux Calvaire du chemin de l'anse, tombant de vétusté, avait été transporté, en 1866, sur le chemin du village. Refait à neuf, à l'exception du Christ, il fut bénit par l'abbé Charles Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, au milieu d'un immense concours de peuple. On comptait plus de 300

beau temps, mauvais temps, on allait, l'hiver, faire la traditionelle promenade du midi. Aujourd'hui, croix et promenade ont disparu ; mais il est un autre endroit plus élevé, plus pittoresque que les écoliers nomment encore le Calvaire, c'est l'antique *Prolica* de la montagne. Les anciens vont souvent le revoir.

Là, comme sur un promontoire, trois jeunes séminaristes avaient bâti un fortin de pierre, dont le nom rappelait par ses trois syllabes, le souvenir de ceux qui en avaient été les constructeurs ; MM. Narcisse Proulx, Joseph Lizotte et Zéphirin Caron.

Mais, dans l'automne de 1906, les travailleurs de l'avenue Gauvreau et de la terrasse Pilote voulurent continuer leur œuvre d'embellissement. Ils avaient reçu tant d'encouragements jusqu'à ce jour, qu'ils ne se crurent pas permis de s'arrêter en si bonne voie. Deux généreux souscripteurs : M. Alfred Dionne[A 27] et M^gr^ Gauvreau, s'offrirent à donner, l'un un grand Christ en bronze, l'autre deux magnifiques statues de la même qualité : la sainte Vierge et saint Jean. L'érection du Calvaire était donc décidée. On le placerait au *Prolica*. Il fallait une avenue pour le relier à la voie *Taschereau*. Elle fut ouverte en septembre, la veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le grand escalier, chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance, ne fut terminé qu'en mai 1907.

Enfin, à la mi-juin tout était prêt, et, le 12 au soir, on procédait à la bénédiction de la Madone, des statues du bocage et du Calvaire élevé au flanc de la montagne. M^gr^ Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec dit les prières du rituel et prononça le sermon.

Ces travaux ne suffisaient pas aux professeurs qui voulaient parfaire l'œuvre commencée. Ils se mirent en tête qu'une

---

voitures. Sermon par l'éloquent Quertier. Ce Calvaire disparut en 1891 pour faire place, plus tard, à celui que l'on voit dans le cimetière paroissial. (*Archives Alex. Martin.*)

voie reliant la Madone au Calvaire serait de la plus grande utilité. Mais il fallait reculer la forêt, renverser les rochers. Rien n'arrêta leur ambitieuse ardeur. Le pic et la hache commencèrent en septembre 1908 à frapper en cadences alternatives ; la dynamite vint au secours des marteaux démolisseurs, et, en juin 1909, la voie était terminée et réclamait un nom. Il n'y eut pas un instant d'hésitation. On l'appellerait : voie *Saint-Dominique*, en souvenir de celui qui fut, au Collège de Sainte-Anne, le plus grand artisan des embellissements : M. l'abbé Dominique Pelletier.

Avec pareilles améliorations, les processions dans la montagne s'imposaient. La Madone et le Calvaire serviraient de reposoirs, la nature ferait le reste. Les processions jusqu'à la Madone datent de 1890. À cette occasion, l'idée vint à M. l'abbé C.-A. Collet, alors directeur, de promettre au Sacré-Cœur que toute la communauté lui ferait, les circonstances le permettant, une procession annuelle, s'il ramenait les restes de M. Painchaud au collège.

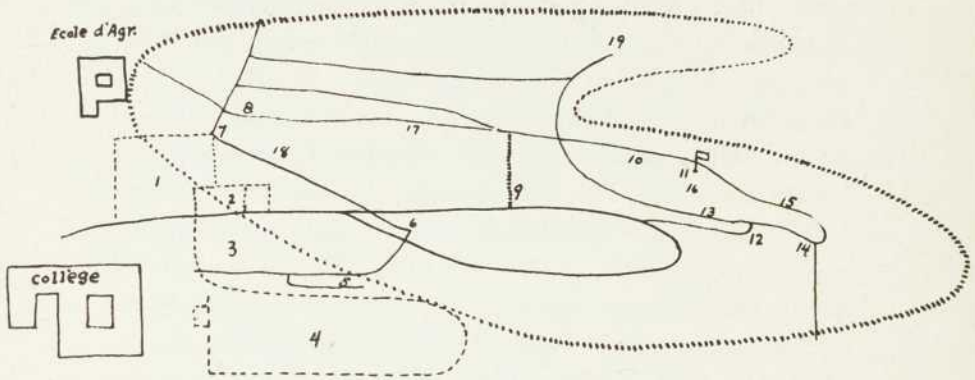
*
* *

Quelle paroisse, quelle institution n'a pas son histoire de voleurs ? Sainte-Anne n'échappe pas à la loi générale.

Voilà que, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1905, une vitre se casse à l'une des fenêtres de l'aile Painchaud, et que des voleurs s'y introduisent. D'où viennent-ils ? On ne l'a jamais su. Tout indique qu'ils connaissent les « airs » de la maison. La procure les attire, mais la porte est solide. On passsera donc par dehors. Après avoir vainement sondé, dans le parloir, le tronc Saint-Antoine, on ira casser deux autres vitres pour faire invasion dans la procure. Mais là encore, déception. C'est en vain que les voleurs ouvriront les tiroirs du comptoir : rien. Celui qui contient l'argent de la journée

MONTAGNE DU COLLÈGE

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska, Québec.



Longueur : 2,700 pieds. Largeur : 1,200 pieds. Hauteur : 400 pieds

1. Cour des grands
2. Cimetière Painchaud
3. Parterre, tennis, etc.
4. Cour des petits
5. Jet d'eau, Terrasse Pilote
6. Calvaire
7. Madone
8. Roche à canon
9. Escalier de la Trinité
10. Champs Élysées
    Parnasse, Olympe, Capitole
    Sion, Carmel, Thabor
    Fontaine de Jouvence
    Les Naïades, Fer à cheval
11. Petit-Royaume (plus haut sommet)
12. Tartare, Escalier du Trident
13. Antre aux écureuils
    Antre aux perdrix, Alverne
14. Grotte des Fées, Thermopyles
    Côte des raquetteurs, Subiaco
15. Antre aux lièvres
16. Roche Tarpéienne
    Roue d'Éole
    Éridan, Léthé
17. Charybde, Scylla
18. Calypso
19. Empyrée

(L'abbé Richard BEAUDOIN.)

est vidé chaque soir. Que faire alors ? On dirait que les copains sondent la porte du procureur, qui continue à dormir. Ils sortent de nouveau et vont examiner les fenêtres de sa chambre. Juchés sur le petit réfectoire d'au-dessous, ils étaient à tailler une première vitre lorsque, par malheur, elle se casse, et le bruit réveille le procureur. M. Elzéar Dionne, qui ne sursautait pourtant pas, d'ordinaire, prend son revolver et se transporte aussitôt à la porte de sa chambre. Qu'est-ce qu'il aperçoit ? Un ombre qui se dresse dans la fenêtre, examinant la vitre cassée. Vite, le procureur sans hésiter un instant, tire un coup de pistolet dans cette direction. Mais immédiatement, un autre coup répond du dehors, et la balle traverse deux vitres de la fenêtre dans une direction ascendante, ce qui indique qu'elle vient d'en bas. Elle tombe aux pieds du procureur. La balle tirée par ce dernier dut aboutir bien près du voleur puisque, le lendemain, on en voyait la trace dans le cadre de la fenêtre, à un pouce ou deux de la vitre cassée.

Dans leur préoccupation, les voleurs abandonnèrent, tout près de la porte du petit réfectoire de l'École d'agriculture, placé au-dessous de la chambre du procureur, l'outil qui avait servi à leur méfait, un pardessus imperméable qu'on reconnut pour celui d'un élève, Maurice Brasset, et un parapluie appartenant à un écolier. Le paletot d'Auguste Pelletier avait aussi été enlevé. Ces voleurs n'avaient évidemment pas la criminelle dextérité des voleurs de nos jours. L'histoire nous dit que l'événement mit fin au sommeil du procureur pour cette nuit-là.

*
* *

Au Collège de Sainte-Anne, les vacances avaient été assombries par un grand deuil écolier.

Le 22 juin, on apprenait avec stupeur la mort tragique d'un rhétoricien, Ovide Laforest, noyé avec son père et deux compagnons dont l'un, monsieur Didier Dion, employé civil. En revenant d'une excursion aux *Pèlerins* de Saint-André, leur embarcation chavira. Pour le jeune Laforest, ce fut une lutte de deux heures contre la mort. Appuyé sur l'extrémité d'une rame qui portait aussi un de ses compagnons, il fit des prodiges de force et d'endurance. Quel moment terrible que celui où il vit, tout près de lui, son père s'enfoncer définitivement dans l'abîme ! Conscient de la fin qui s'en venait, Ovide priait à voix haute, récitait des actes de contrition et offrait sa vie pour le salut de son père. À bout de forces, il finit par disparaître lui aussi, emporté par la vague, quelques minutes seulement avant qu'une chaloupe venue du rivage parvint à sauver son compagnon appuyé sur la même rame que lui. Ovide Laforest se plaçait le deuxième de sa classe au baccalauréat de rhétorique qu'il venait de subir. Pieux, avide de science, il était un modèle pour ses confrères et laissait entrevoir tous les signes de la plus haute vocation. « Nous pleurerons longtemps celui que nous avons sincèrement aimé », écrit le supérieur. Elles ne sont pas rares les vacances où l'on a à déplorer la disparition de l'un ou l'autre élève sur qui reposent les meilleures espérances.

Une des grandes peines du supériorat de M. Miville sera la mort de son ami intime, l'abbé Édouard Richard. Ils étaient depuis longtemps unis comme deux frères.

La maladie de M. Richard dura de longs mois. Retiré au couvent des Sœurs de la Sainte-Famille, il a vu venir la mort avec calme, piété et résignation. Il s'éteignait le 11 mars 1908. Dès le lendemain, les élèves finissants transportaient le cercueil à la chapelle du collège, où un premier service fut chanté par le frère du défunt, l'abbé Charles Richard, curé de Saint-Romuald, assisté par les abbés Ludger Dumais et Auguste

Boulet. Le surlendemain, un second service était célébré, *corpore præsente*, à l'église paroissiale par M^gr^ Têtu, de l'archevêché de Québec. Après le service, inhumation au cimetière Painchaud présidée par M. le supérieur Miville. Que de condoléances, de lettres de sympathies de la part des anciens élèves !

« Ce bon M. Richard est donc disparu, écrit un ancien. Nous avons puisé à son dévouement, nous avons entendu ses conseils. En nos cœurs, il a consolidé, par ses leçons sur la religion, l'amour et l'admiration que nous devons lui garder toute vibrante. À son cours de philosophie, nous avons compris la dignité et la beauté des choses de l'esprit. Il était précis, il était clair, il disait des choses qu'il nous semblait ne pas avoir entendues encore ; et, pendant qu'il parlait, nos yeux s'ouvraient, nous prenions connaissance de nous-mêmes, un coin du voile semblait se lever sur la vie, le monde. Le devoir, la vie morale, le rôle du chrétien nous étaient présentés dans leur beauté, sous le souffle de l'enthousiasme. Qui de nous n'en a gardé le souvenir ? »

M. Miville écrit à son tour : « Jamais nous n'oublierons les grandes leçons de travail et de dévouement qu'il nous a données. Du temps, il en avait pour tous ceux qui avaient besoin de conseils, de lumières, d'encouragement ; mais comme il en était avare, du moment qu'il s'agissait de le dépenser sans raison ! Si tous, petits et grands, avaient un accès facile chez lui pour exposer les difficultés qu'ils rencontraient dans leurs études, pour chercher lumière et force dans les combats à soutenir, il fermait sa porte inexorablement, une fois qu'il avait pu se convaincre que le visiteur ne cherchait pas autre chose qu'un vain amusement, une manière agréable de dépenser son temps. Il a aimé la jeunesse, mais il l'a aimée véritablement pour lui faire du bien, pour la former, pour la redresser, alors même qu'elle trouvait l'opération un peu douloureuse ; et non pas, comme c'est tant la

mode dans notre siècle, pour favoriser ses caprices, flatter sa vanité et la rendre intraitable. »

*
* *

Les six années du supériorat de l'abbé Miville étaient terminées. Il restera au collège pour le bien des jeunes gens dont il connaît le cœur et possède la confiance. Avec la connaissance des hommes et des choses, il a la droiture dans le raisonnement, la prudence dans le conseil, la franchise dans la parole et la fermeté dans l'exécution, et plus que tout cela, l'esprit sacerdotal.

Il sera chargé de la bibliothèque. Son goût, ses lectures l'y disposent, l'ouvrage ne lui manquera pas : une classification judicieuse et un catalogue à élaborer pour orienter les recherches. En peu de temps, il y fera beaucoup de besogne. Il sera aidé par M. Alexandre Martin, laïc de Sainte-Anne.

Mais hélas, la maladie de l'abbé Lucien Gauvreau change tous ces plans. Sa Grandeur M^gr^ Bégin nomme M. Miville pour le remplacer à la cure de Sainte-Anne. Et M. Dumais écrit dans les *Annales*, le 18 mars 1909 :

« Ce n'est pas un rêve, nous avons perdu M. Miville. Sa chambre est déserte, sa place est vide au réfectoire, en récréation. Il a passé ici 20 ans de sa vie cléricale, dont dix-sept de sacerdoce : de 1884 à 1890, de 1893 à 1900, de 1902 à 1909. Il est professeur de deuxième en 1884-85, de versification 1885-90, assistant professeur en rhétorique 1893-97, chargé en outre de la direction des ecclésiastiques de 1894 à 1896, préfet des études 1897 à 1899 ; directeur des écoliers 1899-1900, supérieur 1902-1908, bibliothécaire en 1908-1909, jusqu'au 18 mars. Il n'a pas voulu accepter que ses confrères et les élèves lui fissent collectivement leurs adieux, ne se sentant

pas capable de maîtriser l'émotion qu'il éprouve à se séparer d'une œuvre à laquelle l'avait attaché le meilleur dévouement. Il avait le secret de provoquer la confiance des élèves, qui se soumettaient à la franchise de sa parole, persuadés du bien qu'elle leur voulait.

« Il semble que quelque chose se brise, qu'un vide se fait dans notre existence. Au seuil qu'il allait franchir, mais sur lequel nous l'attendrons souvent, nous aurions voulu l'arrêter pour lui dire le mot de l'affection et de la reconnaissance, pour lui dire qu'au souvenir des exemples qu'il nous laisse, exemple d'énergie patiente et de dévouement obscur, nous sentons un peu de son cœur battre dans le nôtre. »

Cette page de l'annaliste n'honore-t-elle pas celui qui en est l'auteur autant que celui auquel elle s'adresse ?

M. Miville écrit, à son tour, dans les *Annales* :

Mars 18. — « Pour la quatrième fois, je quitte le Collège de Sainte-Anne. C'est la dernière. Je ne dis pas un adieu sans retour à mon *Alma Mater* et à mes chers confrères, mais je dis adieu à l'œuvre de l'éducation de cette chère jeunesse de nos collèges. Cette œuvre, je l'ai aimée fortement, sincèrement. J'y ai donné vingt années de ma vie, les meilleures, les plus ardentes, et je la quitte pour toujours ! C'est dire avec quel intérêt je continuerai de la suivre, avec quelle ardeur je m'intéresserai toujours à ce qui fera la gloire et la prospérité du Collège de Sainte-Anne. »

Comme nous sommes loin des années de crise 1862 et 1870 au collège ! C'est la paix, l'amitié des plus beaux jours. Là où les fondateurs ont semé dans les pleurs, leurs successeurs moissonnent dans l'allégresse.

Ces sentiments de l'abbé Miville indiquent un tel attachement, une telle affection pour la jeunesse que nous entre-

voyons déjà l'œuvre qui l'attend plus tard : la fondation de l'École apostolique[5].

M. l'abbé Ludger Dumais le remplacera comme supérieur de Sainte-Anne.

---

[5] En 1913, à *Cliff View Place* (Québec) M. Miville fonde l'École apostolique Notre-Dame, qu'il déménage sur la rue Saint-Louis en 1918, à Sillery en 1924, et à Lévis en 1929. Créé chanoine en 1915, il était nommé Prélat domestique le 13 mars 1933. Décédé le 18 juin 1940, il repose dans le cimetière de l'École apostolique.



M. le chanoine Ludger DUMAIS (*1866-1925*),
12e supérieur (*1908-1917*) – (*1923-1925*).

CHAPITRE CINQUIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. LE CHANOINE LUDGER DUMAIS

(1908-1917)

VIVE LABEUR ! LA GRANDE GUERRE

I

(1908-1911)

M. Dumais écolier. — Sa vocation d'éducateur. — Ce que doit être un supérieur, d'après Mgr Dupanloup. — M. Dumais continue son enseignement. — Collections historiques. — Le tricentenaire de Québec — Souhaits du supérieur aux « petits nouveaux ».

Visite du lieutenant-gouverneur sir A.-P. Pelletier. — Sentiments envers son *Alma Mater*. — Enthousiasme de Mgr A. Gauvreau. — Décès de l'abbé Georges Fraser, curé de Sainte-Anne. — Conseils de S.-E. Mgr Paul-Eugène Roy aux écoliers. — Les noces d'or sacerdotales d'un ancien : Mgr Jos.-Napoléon Sirois. — Visite de Mgr Grouard, O.M.I.

Le service d'eau. — Le procureur A. Boulet fait percer un long tunnel pour l'aqueduc. — Inauguration officielle du drapeau collégial : le Carillon-Sacré-Cœur. — Les prêtres du Collège au Congrès de tempérance à Québec et au Congrès eucharistique international de Montréal. — Le cardinal Vanutelli et Mgr Bruchési. — Le cardinal Bourne et Henri Bourassa. — Protestations contre Nathan, maire de Rome.

Fondation du Cercle Mailloux de l'A.C.J.C. — Funérailles du lieutenant-gouverneur sir A.-P. Pelletier. — Congrès de l'enseignement secondaire et Comité permanent. — *Bulletin de l'Enseignement secondaire au Canada*.

Le cinquantenaire de l'École d'agriculture. — Sir Lomer Gouin et l'honorable Jos.-Édouard Caron en promettent le développement. — Vers l'avenir !

L'ABBÉ Ludger Dumais naquit le 21 mars 1866, à Saint-Denis de Kamouraska, de Vincent Dumais, cultivateur et de Marie-Olive Hudon. Les leçons de la famille ne s'ou-

blient pas. Il ira souvent revoir la maison paternelle et le presbytère où, avec l'abbé Camille Roy, il apprit de son curé, M. Brochu, les éléments latins. Sa famille, sa paroisse, son église, il les aimera de toute son âme et pendant toute sa vie.

Dès son entrée au Collège de Sainte-Anne, à 15 ans, il occupe la première place en classe. La distribution des prix le mettra toujours à l'honneur. On aimait à l'entendre parler dans les séances publiques. Sa parole chaude et vibrante faisait déjà pressentir l'orateur de l'avenir.

En septembre 1887, il entre au grand-séminaire de Québec, et, le 23 mai 1891, Son Éminence le cardinal Taschereau l'ordonne prêtre. Le jeune abbé avait déjà commencé, en 1888, son enseignement au Collège de Sainte-Anne, carrière qu'il poursuivra pendant 35 ans. D'abord professeur de méthode, il enseigne ensuite les belles-lettres, de 1889 à 1891. C'est alors qu'on lui confie la chaire de rhétorique pour remplacer l'abbé Alphonse Têtu, qui fait un voyage en Europe. Il gardera cet enseignement jusqu'en 1917, c'est-à-dire, pendant vingt-six ans, cumulant parfois et longtemps les fonctions de professeur et de préfet des études ; et même après avoir été élu supérieur en 1908, il continuera d'occuper la chaire de littérature ou d'histoire du Canada dans sa classe de rhétorique. Aussi, jetant un regard sur le passé, pourra-t-il dire, lors de ses noces d'argent sacerdotales : « Je crois en ma vocation d'éducateur, et j'ai confiance de n'avoir pas perdu mes peines au champ que j'ai cultivé pendant vingt-cinq années. » (*Annales.*)

*

* *

Il est une page de M^gr^ Dupanloup qu'aucun supérieur ne peut ignorer :

« Dans toute éducation, et pour accomplir l'œuvre si complexe et si multiple qui s'y fait par le concours de tant d'agents

divers, il y a un homme nécessaire sur lequel tout repose, en qui l'œuvre se concentre tout entier et qui, réunissant les actions diverses de chacun, dirige au but commun les efforts de tous, c'est le supérieur.

« Le supérieur est l'âme, la vie de toute la maison ; ses fonctions en envahissent le gouvernement tout entier. C'est lui qui doit tout mettre en mouvement, et présider tout. C'est la cheville ouvrière, la clef de voûte.

« Il agit beaucoup, mais il agit moins encore qu'il ne fait agir ; son grand art consiste à faire faire, à mettre en œuvre tous ses instruments, à gouverner ses auxiliaires, à combiner et harmoniser toutes les forces qui sont au service de son œuvre[1]. »

Ces paroles, M. Dumais les a méditées puisqu'il aura à porter le poids du supériorat. Pratiquer aussi la justice distributive dans les charges, les occupations, voilà ce qui, entre bien d'autres ennuis, sera parfois son scrupule. N'est-ce pas, d'ailleurs, celui de tous les supérieurs ? Aussi écrit-il : « Grand embarras au début d'une année : peser la besogne de chacun au poids de Troie, équilibrer les fardeaux, et ne pas tailler d'étoffe sans prendre les mesures : *Versari diu quid ferre recusent, quid valeant humeri.* »

À la fin des vacances de cet été 1908, l'abbé Arthur Lapointe[2], qui a enseigné les belles-lettres (1906-1907) et l'anglais (1907-1908) sera nommé préfet des études, pour remplacer

---

[1] Mgr DUPANLOUP, *De l'Éducation*, tome III, p. 1.

[2] Né à Kamouraska en 1878, l'abbé Lapointe étudie à Sainte-Anne et est ordonné prêtre à Québec en 1906. Au collège de Sainte-Anne (1906-12) ; à Rome (1912-13) ; visiteur diocésain des couvents (1913-15) ; visiteur des écoles de Québec (1915-22) ; en même temps aumônier du pensionnat Saint-Jean-Berchmans au Bon-Pasteur ; aumônier des Ursulines (1923-25) ; de l'Hôtel-Dieu (1925-27) ; curé de Saint-Damien (1927-28) ; aumônier de Saint-Jean-Bosco (1928-32) ; chapelain de l'Académie commerciale de Québec (1932-45) ; aumônier du Couvent de Sillery, où il décède, le 31 juillet 1945.

M. Dumais. Ses talents promettent des succès. Quant à M. l'abbé Ludger Dumais, élu supérieur, il continue l'enseignement de la littérature en rhétorique. Dans ses loisirs, il s'occupera de recueillir certains documents qui peuvent intéresser l'histoire du collège. Il aime à étudier et à classer les différentes pièces archivistiques, surtout celles qui se rapportent au fondateur, aux abbés Mailloux, Bouchy, Pilote et Pelletier. Mais aucun des anciens de Sainte-Anne ne lui reste indifférent. En avril 1909, il enverra une circulaire aux anciens élèves, disant : « Je sollicite instamment votre concours pour constituer la galerie photographique de nos régents et professeurs, et de tous les prêtres et religieux qui ont été élèves ici depuis 1829. L'*Alma Mater* sera la gardienne du précieux mémorial. »

L'abbé Dominique Pelletier avait déjà beaucoup travaillé à mettre, dans les corridors ou les salles de récréations, ce que nous pouvons appeler l'histoire photographique du collège, *v.g.* les cadres des finissants de chaque année depuis 1877, les portraits des supérieurs et de plusieurs bienfaiteurs. M. Dumais complétera ce travail en y ajoutant les portraits de nos hommes publics, les photos des grandes réunions d'anciens, les portraits du personnel aux différentes étapes. C'est, pour les élèves et les visiteurs, une étude intéressante que de suivre le développement historique de la maison écrit sur les murs des corridors. « Ô notre histoire ! écrin de perles ignorées. »

*
* *

L'abbé Dumais est heureux d'inaugurer son supériorat en assistant, avec plusieurs de ses confrères du collège, aux fêtes du 3e centenaire de la fondation de Québec. Il sera présent à l'arrivée du prince de Galles (le futur Georges V), à l'appa-

rition, sur le fleuve, du *Don de Dieu* — fac-similé du navire de Champlain — présent aussi, aux représentations historiques des plaines d'Abraham. « Ce sont ces derniers spectacles, écrit-il, qui parlent le plus à l'âme canadienne-française. Quelles glorieuses leçons ! L'idée qui a inspiré cette partie du programme n'est certes pas impérialiste. » On avait craint, paraît-il, que l'impérialisme ne pénétrât subrepticement dans ces fêtes patriotiques.

Le 4 septembre 1908, s'ouvrait l'année scolaire. Ses sentiments, toujours un peu mélancoliques, le nouveau supérieur les déverse dans les *Annales*.

« C'est le commencement d'une étape. *Dominus sit nobiscum !* Belle journée, lumière douce, vers le soir ; la fumée des savanes de la Rivière-Ouelle met sur le ciel un peu de mélancolie, et voile, à l'extrémité du coteau, le long clocher de Saint-Denis. À 9 heures ce soir, 317 élèves nichent dans les dortoirs. Les nouveaux venus, les petits nouveaux vont-ils s'endormir tout de suite ? Que leur bon ange remplace la mère absente, veille à côté de leur lit, leur verse le sommeil dont ils ont besoin, et ne laisse voltiger autour d'eux que des rêves qui les fassent sourire, et les consolent de leurs petits chagrins ! Que tous ces jeunes gens trouvent dans les miséricordieuses caresses du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans leurs piété filiale à la sainte Vierge, dans une paix studieuse et des amitiés pures, le bonheur de cette année ; et qu'un jour, leur joie à tous soit de s'en souvenir ! En vous, Seigneur, se confient tous ceux qui portent auprès de ces enfants le poids d'une lourde responsabilité ! »

Comme ces lignes peignent bien M. Dumais ! Il n'est certainement pas de ceux dont on peut dire que « rien d'humain ne battait sous son épaisse armure ». Le scepticisme un peu railleur qu'il affiche parfois, ne sera jamais qu'apparent. Qui pourrait s'y tromper ?

*
* *

L'automne de 1908 est marquée par la visite, à son *Alma Mater*, du lieutenant-gouverneur, sir Alphonse Pelletier[A23]. Ancien député de Kamouraska et ex-président du sénat, il est le neveu du fondateur Chs-F. Painchaud. Le 15 octobre, par une délicieuse journée, au milieu de décorations triomphales flottant du dôme aux fenêtres, sir Alphonse Pelletier arrive au collège, accompagné de son aide-de-camp, le capitaine Victor Pelletier, et de son chapelain, l'abbé René Casgrain. Il est salué par d'enthousiastes applaudissements et par la joyeuse fanfare des élèves.

Son Honneur se rend à la grande salle du cours classique, où Mgr Têtu, Mgr Antoine Gauvreau et les curés voisins lui forment une couronne. M. le supérieur Ludger Dumais, au nom des directeurs et des prêtres du collège, et M. Onésime Gagnon, élève finissant, au nom de tous ses condisciples, lui souhaitent la bienvenue et lui offrent leurs hommages.

« Si, dit M. Dumais, la grande ombre de M. Painchaud plane sur cette maison qui naquit du plus pur sang de son cœur ; si son âme est restée sensible aux choses de la terre, il doit se réjouir de voir, pour la deuxième fois, un enfant de son collège monter au sommet de la hiérarchie civile, surtout quand ce fils affectionné est non seulement un membre de sa grande famille collégiale, mais un membre de sa famille selon la chair, qui fait rejaillir sur les deux foyers un éclat qui lui est propre. Nous savons vos hésitations, nous savons le grand sacrifice que vous avez fait de votre liberté, de votre repos en acceptant la charge, lourde autant qu'honorable, qui vous était offerte pour la troisième fois depuis dix ans. Pour l'honneur de vos concitoyens, pour l'honneur du collège où vous avez puisé l'instruction, en reconnaissance de ce qu'a fait l'oncle regretté et généreux, votre cœur sensible le déclare, vous avez pris ce

fardeau sur vos épaules chargées bientôt de 72 ans. Painchaud et Sainte-Anne vous remercient. »

Et sir Alphonse de répondre : « Je ne puis refouler au fond de mon cœur une bien vive émotion en me revoyant dans cette maison qui m'est chère à bien des titres. Après avoir été un tout petit élève en 1847, je regarde comme un rêve de me voir aujourd'hui ici en qualité de lieutenant-gouverneur. La leçon est grande, elle vous fait voir ce qu'avec du travail nous pouvons espérer de la Providence. »

Sir A.-P. Pelletier cite alors une partie du discours qu'il prononçait, au nom de ses confrères, comme adieu des finissants, le 15 juillet 1856. « Tout ce que je disais alors, continue-t-il, je le ressens encore aujourd'hui. Je suis resté fidèle à ces principes, et j'éprouve un véritable bonheur à me reporter à une époque déjà si reculée. C'est en essayant de suivre le chemin que je me proposais alors, que je suis arrivé aujourd'hui à la dernière étape de ma course. N'ai-je pas raison de dire que la Providence m'a comblé de faveurs ? N'ai-je pas raison d'être reconnaissant à mon oncle vénéré, Messire Charles-François Painchaud ? Sans les labeurs et les sacrifices qu'il s'est imposés pour construire ce beau collège, je ne serais probablement pas ce que je suis aujourd'hui. »

Et s'adressant spécialement aux élèves : « Si le succès et le triomphe d'un ami peuvent, chers étudiants, vous donner de l'émulation, je suis heureux d'être venu vous encourager. Heureux si je peux contribuer à vous faire aimer davantage votre *Alma Mater*, à vous rendre fiers d'appartenir à cette famille d'hommes illustres qui en sont sortis ! Mais quand vous aurez quitté cette maison, je vous souhaite de revenir comme moi, après 52 ans, offrir l'hommage respectueux de votre reconnaissance pour tous les bienfaits reçus.

« C'est un bien grand bonheur de revenir dans ces murs, de revoir ces bancs, ces classes, ce bocage, auxquels se rattachent pour moi tant de souvenirs. Je suis heureux de l'accueil

bienveillant que je reçois aujourd'hui. Oui, je me sens chez moi. Il me semble que cette réception est l'accueil que fait une mère heureuse du succès de son enfant de retour après un long voyage. »

À la suite du dîner pris avec le personnel du collège et les amis d'autrefois, le lieutenant-gouverneur se fait un plaisir de visiter les cours de récréation, la terrasse et les avenues taillées sous la ramure du bocage, le cimetière et la chapelle funéraire où il s'agenouille sur la tombe de son oncle fondateur. Il se rend ensuite à la chapelle du collège où le chant d'un vieux cantique, enlevé avec l'enthousiasme que savent y mettre les écoliers, lui rappelle les souvenirs et les émotions de sa jeunesse collégiale.

Après une belle réception au couvent des Sœurs de la Charité, et une visite à M. le curé Fraser gravement malade, il quitte Sainte-Anne pour la Rivière-Ouelle, sa paroisse natale, accompagné d'une foule de co-paroissiens venus à sa rencontre.

Au collège, il avait fait des heureux et accordait un beau grand congé, en attendant de donner prix et médailles pour la fin de l'année.

Électrisé par cette visite du lieutenant-gouverneur, M^gr^ Gauvreau écrit à M. le supérieur Dumais, sur un ton lyrique que lui seul peut se permettre : « Je ne sais ce qui m'a retenu cloué sur mon fauteuil pour m'empêcher de dire l'enthousiasme qui débordait de mon âme, à la suite de la lecture des splendides adresses présentées par vous et vos élèves au lieutenant-gouverneur sir A.-P. Pelletier, et de la réponse de Son Honneur. Pour vous et vos chers écoliers, j'aurais voulu démontrer que le fait du gouverneur de lire, en partie, son discours d'adieu comme finissant en 1856 était le plus bel éloge et du Collège de Sainte-Anne et de son élève. Il revient, après 52 ans, vous redire que les sentiments, les dispositions de son âme, au faîte des honneurs et après un demi siècle, sont

les mêmes qu'au sortir du collège. Ne sentons-nous pas la leçon pratique qui découle de ce fait ?

« Le collège a donc mis dans son âme des convictions, des principes solides qui l'ont soutenu dans les luttes tourmentées de la vie politique. Honneur au collège qui sait former de tels hommes ! Honneur à l'élève du collège Painchaud qui a su mettre à profit les conseils reçus et les traduire par son travail et sa conduite toujours correcte comme elle l'était au collège où je l'ai connu ! Puissent vos chers étudiants bien comprendre cette leçon et la mettre en pratique ! Puissent-ils tous pouvoir redire sans sourciller et sans rougir, après cinquante deux ans, les sentiments de leur sortie du collège. Il y a du grand et du sublime dans cette fête de Sainte-Anne, à l'occasion de la visite du gouverneur Pelletier, et j'aurais voulu que cette note n'échappe pas à l'attention de vos écoliers. *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* » On a, dans ces lignes, M^gr^ Gauvreau tout entier.

*
* *

Le curé de la paroisse de Sainte-Anne, l'abbé Georges Fraser, malade depuis quelques mois, s'était trouvé très honoré de la visite, en son presbytère, du lieutenant-gouverneur. Mais la mort l'attendait à brève échéance.

Il décédait, le premier vendredi de novembre 1908, à l'âge de 62 ans. Le collège ne fut pas insensible à cette disparition. Neveu de M^gr^ Poiré, M. Fraser était arrivé à Sainte-Anne en qualité de desservant, le 3 janvier 1894. Au mois de novembre suivant, l'Ordinaire le nommait curé d'office. M^gr^ Poiré devenait curé honoraire, titre qu'il abandonna en janvier 1896. L'annaliste, M. Dumais, écrit :

« La piété, la charité, le zèle étaient les vertus typiques de M. le curé Fraser : il attirait à l'église et avait grand souci de

la splendeur du culte. Mais il a abrégé sa vie en voulant trop être seul à porter le poids de son zèle. Sa parole chaude, abondante, facile, avait des originalités, et la rigoureuse raison théologique dut parfois avoir maille à partir avec le sentiment. L'orgue se réveillait sous ses doigts habiles de musicien et lui livrait toutes ses ressources. Les paroissiens l'aimaient et n'eussent pas voulu lui causer la moindre peine. Auprès des malades, surtout, il donnait sans compter le dévouement et la consolation. Il portait à la jeunesse un intérêt particulier. »

Sa grandeur Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, chante le service, assisté de Mgr Majorique Bolduc, de MM. les abbés Déziel, curé de Beauport, et Garneau, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies. Quatre-vingt-dix prêtres présents. Le grand-chœur du collège exécute la messe des morts harmonisée, qu'accompagne à l'orgue M. l'abbé Émile Dionne, curé de l'Islet. Oraison funèbre par Mgr Mathieu. La levée du corps avait été faite la veille par M. le supérieur Ludger Dumais. Deux jours plus tard, on chantait, pour le repos de l'âme de M. Fraser, un service funèbre dans la chapelle du collège.

Il sera remplacé, nous l'avons dit, par M. l'abbé Lucien Gauvreau, le premier curé de Sainte-Anne qui ait étudié en notre collège. Mais l'abbé Gauvreau, déjà malade, ne fera que passer, tout comme M. Miville, son successeur.

*
* *

Quelques mois plus tard, le 8 mai 1909, le Collège de Sainte-Anne était heureux de recevoir pour la deuxième fois, la visite du nouvel auxiliaire de Québec, Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Éleuthéropolis. On le surnomme « l'évêque des jeunes ». Aussi les jeunes lui témoignent-ils une particulière affection.

Dans la soirée, 17 élèves du collège et deux de l'École d'agriculture reçoivent le sacrement de Confirmation. À la messe basse du lendemain, dimanche, Sa Grandeur confère le sous-diaconat à M. Paul Lévasseur, et la prêtrise à M. Maximilien Gendron. Ces ordinations collégiales produisent toujours grande impression. Nombreux les écoliers qui doivent à ce touchant spectacle l'origine de leur vocation. Avec quelle piété et quel enthousiasme les élèves chanteront, à la première messe de demain, les vieux cantiques qui parlent toujours au cœur. *Quel spectacle nouveau ! Ô Cieux, abaissez-vous ! Aux chants de la reconnaissance !*

À l'Archiconfrérie du dimanche soir, M^gr^ Roy, dans un très éloquent sermon, prêche aux jeunes la dévotion à la sainte Vierge, qui est leur mère, leur modèle, leur force et qui sera leur victoire plus tard, dans la grande lutte de Tempérance.

Après souper, splendide réception à la salle des séances. Le supérieur, M. Dumais, présente la communauté à Sa Grandeur, et lui offre ses hommages à l'occasion du premier anniversaire de sa consécration épiscopale.

Et Monseigneur, qui prend la parole pour la quatrième fois dans la journée, recommande chaleureusement aux élèves, ses petits frères, d'aimer l'Église, d'en étudier l'histoire, la plus belle qui soit, et d'être les champions de ses œuvres.

Cette visite de M^gr^ Roy ravivait le souvenir et les leçons de sa première visite au collège, le 31 mai de l'année précédente. Les élèves étaient dans l'enthousiasme ; ils avaient vu et entendu encore une fois le fondateur, le grand champion de l'Action catholique en notre pays.

*
* *

Les cinquantenaires de vie sacerdotale, bien que plus fréquents qu'autrefois, ne sont pas encore des fêtes de tous les

jours. Aussi le collège est-il heureux de célébrer le jubilé d'or de Mgr Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace, jadis professeur à Sainte-Anne.

Le 10 novembre 1909, on fait écho aux grandes fêtes de la belle paroisse dont il est le pasteur depuis 41 ans. Les curés voisins sont présents. Au souper, félicitations au jubilaire par M. le supérieur Dumais. Le soir, dans la grande salle, les élèves des deux cours présentent leurs hommages par l'entremise d'un finissant, M. Joseph Jean (futur solliciteur-général dans le cabinet King) et, selon la tradition écolière, ils glissent humblement et candidement la requête d'un congé. Le lendemain, messe de communauté par le jubilaire à qui l'on chante les cantiques de jadis. C'est ensuite le congé désiré et accordé. Le distingué prélat, avant de partir, veut bien planter, à l'extrémité ouest de l'avenue Gauvreau, un jeune pin vigoureux et plein de promesses. Par ses rameaux toujours verts, il rappellera le souvenir de ce jubilé et les leçons qui s'en dégagent.

Cette visite fut suivie, quelques mois plus tard (18 février 1910) par celle de Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska. Sa Grandeur donnera une conférence sur ses courses de missionnaire dans l'Extrême-Ouest et dira aimablement que, lorsqu'il était étudiant à Québec, il visitait Sainte-Anne, le 4 juillet 1860, avec les élèves du séminaire de Québec. Une mémoire très fidèle lui fait reconnaître le supérieur d'alors dans le portrait de M. Pilote, et se souvient encore, après 50 ans, de l'allocution adressée par l'éloquent M. Quertier aux élèves réunis des deux institutions.

*
* *

Que de fois les écoliers sont allés en promenade au lac Bourgelas ! Ses bords ont vu passer de nombreuses générations :

ils ont retenti de leurs cris et de leurs chants. Mais le moment semble venu où l'utile doit supplanter l'agréable.

Aujourd'hui, ce lac devient nécessaire pour alimenter les institutions et tout le village de Sainte-Anne. On devra donc, par mesure d'hygiène, en préserver les abords. La promenade se fera désormais ailleurs.

L'aqueduc, établi en 1894, ne suffit plus. La population augmente et le personnel du collège a doublé. Et que réserve l'avenir ?

En septembre 1908, l'eau baisse au réservoir de l'aqueduc, et, le 19, Edmond Dubé, ingénieur, informe le collège qu'il n'y en a plus que huit pouces. C'est la communication avec le petit lac Bourgelas qui mettrait fin à ces inquiétudes trop fréquentes. Pour en avoir la propriété, et empêcher l'abaissement de son niveau par le creusement de la décharge auquel travaillent les propriétaires d'un moulin du côté de Sainte-Louise, il faudrait faire l'acquisition d'une lisière de terrain tout à l'extérieur.

Alors le procureur, M. Elzéar Dionne[3], achètera des propriétaires, entre autres M. Massé et Pascal Ouellet, les lisières nécessaires. Et, le 26 septembre 1908, on travaillera, sur le bord du lac Bourgelas, à l'installation d'une pompe à vapeur, aspirante et foulante, pour refouler l'eau jusqu'au sommet de la hauteur qui domine le lac, afin d'alimenter le réservoir de l'aqueduc qui crie famine, en attendant, sans doute, qu'on perce la colline à niveau, question qui s'imposera tôt ou tard. L'essai d'un siphon à cet endroit, il y a deux ans, ne fut pas heureux. Celui-ci le sera-t-il davantage ?

---

[3] Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1866, de Joseph Dionne et de Marie-Lucie Lagacé, l'abbé Elzéar Dionne fut ordonné prêtre à Québec, le 26 mai 1892, par M^gr^ André-Albert Blais. Économe ou assistant-procureur (1892-97) ; vicaire à Saint-Georges de Beauce (1897-98) ; de nouveau économe (1898-99) ; procureur du Collège de Sainte-Anne (1899-1909) ; curé de la Pointe-aux-Trembles (1909-1926) où il décède subitement le 24 avril 1926.

Comme on l'avait prévu, ce dernier essai fut infructueux. Alors, le nouveau procureur, M. Auguste Boulet, fait commencer en plein roc, le 9 mai 1910, un tunnel de 135 pieds de longueur, percé à jour le 20 octobre suivant. Le 11 novembre, par la voie souterraine qu'on lui a frayée, le lac Bourgelas se déverse abondamment dans le réservoir de l'aqueduc.

Et l'annaliste saura en remercier le ciel. En gros caractères, il écrit ces mots : *BENEDICITE, FONTES DOMINO ! SOURCES ! BÉNISSEZ LE SEIGNEUR !*

*
* *

Le 24 mai 1910, fête du supérieur, M. l'abbé Ludger Dumais. À ce professeur d'histoire du Canada, à cet éducateur religieux et patriote, il convenait d'offrir un hommage spécial. C'est alors qu'on lui présente comme drapeau officiel du Collège le Carillon-Sacré-Cœur. L'adresse est lue par M. Ernest Langlois ; elle développe l'idée que le collège est une petite patrie dans la grande et que, par conséquent, à lui aussi il faut un drapeau. Au beau milieu de l'adresse, voici qu'on déploie sur le théâtre, aux applaudissements frénétiques de l'assistance, un magnifique Carillon-Sacré-Cœur, en riche soie moirée, avec franges, hampe dorée, portant au verso les armes du collège, dont le travail délicat a été exécuté par la Révérende Mère Marie-de-l'Eucharistie, née Lefèbvre, petite nièce du fondateur, M. Painchaud. Dans sa réponse, avec ses remerciements, le supérieur rappelle les devoirs du citoyen des deux patries mentionnées. Aussitôt, la Sainte-Cécile entonne un chant composé pour la circonstance : *Salut au drapeau,* et accompagné par quelques instruments de fanfare. À la séance du soir, le drame en vers : *Pour l'honneur,* du Père Delaporte, s.j., continuera la leçon commencée à l'adresse, en rappelant les fruits nombreux d'une éducation chrétienne.

Le 5 juin suivant, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, bénédiction de ce fleurdelisé. Le sermon de circonstance dira le pourquoi du drapeau, avec, dans ses plis, l'image du Sacré-Cœur et le blason du Collège. Ce drapeau figurera surtout à la grande procession du saint Sacrement et aux adieux des finissants.

*
* *

Quel ancien ne se rappelle le grand Congrès eucharistique de Montréal, en septembre 1910 ?

Toute la population catholique du Canada et un grand nombre d'Américains et d'Européens sont là pour acclamer le Dieu de l'Eucharistie. Professeurs et élèves de nos séminaires et de nos collèges prennent part à cette semaine inoubliable.

À Québec, le Congrès de tempérance, présidé par S.-E. M^gr^ Paul-Eugène Roy, précède ces jours de triomphe. Il coïncide avec l'arrivée du légat, Son Éminence le cardinal Vincenzo Vanutelli. Les supérieurs du séminaire de Québec, de Sainte-Anne et de Lévis sont honorés de l'assister dans la cérémonie religieuse qui marque son entrée à la basilique, et de l'accompagner, le lendemain, dans son pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Après les fêtes de Montréal, M. Dumais écrira dans les *Annales :*

« La grande semaine eucharistique se termine aujourd'hui le 11 septembre, par un triomphe unique dans notre vie nationale. Le Dieu de l'Eucharistie est acclamé dans sa marche de bénédiction à travers Ville-Marie par des représentants de tous les peuples et par la race canadienne. Seize prêtres du collège ont assisté au congrès. »

Ces prêtres n'oublieront pas de sitôt le succès de ces grands jours eucharistiques dont l'éclat fut si puissamment rehaussé par la distinction et l'éloquence de Sa Grandeur M^gr^ Paul

Bruchési, archevêque de Montréal. Et qui n'a lu le vibrant plaidoyer de M. Henri Bourassa, répondant alors, dans l'église Notre-Dame, au cardinal Bourne qui venait de laisser entendre que la langue anglaise est le véhicule tout désigné de la foi au Canada. L'éloquence semble y avoir atteint le sommet. On en parlera longtemps dans les cercles collégiaux.

La visite du cardinal Vanutelli fut comme une marche triomphale du Souverain Pontife à travers le Canada. En la personne de son délégué, c'était le Pape lui-même que la population canadienne acclamait.

*
* *

Depuis bien des années les élèves chantent le touchant cantique : *Pitié, mon Dieu !*

Sauvez Rome et le monde,
Par votre Sacré-Cœur.

Or, voici qu'en cet automne de 1910, le 20 septembre, anniversaire de la prise de Rome par les Piémontais, Nathan, l'anticlérical maire romain, pousse sa haine farouche de l'Église jusqu'à proférer les plus violentes injures à l'endroit du Souverain Pontife, Sa Sainteté le Pape Pie X. Aussitôt, un cri de réprobation s'élève partout dans l'univers catholique. À Québec, une grande assemblée de protestation s'organise sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'archevêque de Québec, M^gr^ L.-N. Bégin, est présent. Le supérieur de Sainte-Anne lui envoie l'adhésion de tout le personnel, prêtres et élèves.

Une semaine plus tard, le 30 octobre, se tient une autre grande assemblée de protestation dans l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à laquelle assistent, avec les paroissiens,

professeurs et élèves du cours classique. Les orateurs sont MM. Ernest Sirois, Frs-X. Trépanier, le docteur Joseph Pageau, le notaire Louis Dupuis, le notaire Bérubé, l'arpenteur Richard, M. le curé Charles Gagné, et le supérieur du collège, l'abbé Ludger Dumais.

On adresse, en conclusion, une résolution qui sera transmise par lettre au cardinal-secrétaire d'État (M^gr^ Merry del Val). Finalement, il y a bénédiction du saint Sacrement ; les élèves chantent avec entrain le *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat,* la prière pour le Pape et l'archevêque, et le cantique *Nous voulons Dieu,* à la sortie. Cette réunion laisse une impression de satisfaction : c'est l'acte social catholique du groupe paroissial. Et chez les élèves, c'est la manifestation de leur « dévotion au Pape ». *Oratio fiebat sine intermissione ad Deum pro eo*[1].

*
* *

Revenons à l'humble vie du collège. M. Ludger Dumais continuera à encourager les études, comme au temps où il était préfet. N'est-ce pas lui qui a inauguré le tableau d'honneur, lequel marque pour chaque élève le succès de la semaine, le résultat des compositions, les notes de conduite et d'examens ? Les parents ne vont pas une seule fois au parloir sans y jeter un coup d'œil. Depuis plus de 50 ans, il est le miroir fidèle du travail et de la discipline au collège. Les élèves ont beau se renouveler, pas une seule génération d'écoliers ne reste indifférente devant ce véritable tableau d'honneur. Chaque jour, on voit l'un ou l'autre groupe d'élèves y lire et y admirer

[1] Le Collège de Sainte-Anne aura annuellement, plus tard, sa « fête du Pape », dont l'éclat sera rehaussé, le 1^er^ avril 1949, par la présence de Son Excellence M^gr^ Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, qui distribuera à tous un souvenir papal et gratifiera les élèves d'un « congé du Pape ».

les succès de leurs confrères. Ce que le bulletin mensuel fait connaître aux parents, le tableau le proclame publiquement devant tous les visiteurs du Collège. Quel magnifique stimulant !

On ne peut le nier : les cercles d'études sont un puissant ferment de vie intellectuelle et aussi, comme conséquence plus plus ou moins directe, de vie spirituelle. Dans nos maisons, les cercles de l'A.C.J.C. ont amplement prouvé leur efficacité à ce sujet.

Depuis longtemps la question s'agitait d'établir au collège un Cercle de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.). Dès 1904, un professeur de Sainte-Anne assistait à la fondation de cette Association dans la salle du Gésu, à Montréal, et, en juin 1909, au grand Congrès de l'A.C.J.F., à Paris, où on élisait comme président-général le jeune avocat Pierre Gerlier, déjà célèbre à Québec par les fêtes de 1908, et futur cardinal de Lyon. À la société Painchaud, dirigée par l'abbé Arthur Lapointe, les idées de l'A-C.J.C. s'étalaient avec brio : *Piété, Étude, Action.* Enfin, à la demande du préfet, M. le supérieur autorise, en octobre 1909, l'établissement d'un cercle ; il en suggère même le nom : cercle Mailloux, en souvenir du second supérieur du collège qui fit tant pour Sainte-Anne. L'abbé Maxime Fortin fut choisi pour organiser ce cercle, qu'il dirigera pendant la première année.

Comme les cercles de l'A.C.J.C. sont aussi des cercles d'études, le Corporation décide, le 17 juin 1910, « que le préfet sera officiellement directeur du cercle Mailloux comme des autres sociétés littéraires chez les élèves ».

Le cercle Mailloux a vécu plus d'un quart de siècle. On peut en regretter la disparition. L'A.C.J.C., qui continue encore son travail dans quelques collèges, paraît l'institution toute désignée pour diriger la pensée nationale des jeunes.

Elle voudrait essayer d'opérer dans le national les redressements de l'heure, qui s'imposent. L'essentiel dans ce domaine est de réaliser le rapprochement du national et du social. (*Chantiers*, juin 1948).

*
* *

Ils ne seront jamais trop nombreux les anciens qui font la gloire de leur *Alma Mater*. Nos maisons d'éducation se doivent donc d'honorer leur mémoire. Les jeunes y trouveront un stimulant à leurs légitimes ambitions.

Le 28 avril 1911, décédait, à Spencer Wood, le lieutenant-gouverneur sir A.-P. Pelletier, ancien élève, neveu du fondateur Chs-François Painchaud. On lui fera, à la basilique, le 3 mai, de solennelles funérailles d'état. Grand déploiement civil et militaire. Service chanté par M^gr^ l'archevêque L.-N. Bégin ; oraison funèbre par M^gr^ Bruchési. Le diacre d'honneur est le supérieur du Collège de Sainte-Anne, Ludger Dumais. Vers 3 h. 30 de l'après-midi, au passage du convoi spécial qui transporte à la Rivière-Ouelle les restes de sir Alphonse, tous les élèves de Sainte-Anne sont à la gare et font haie, tête découverte, de chaque côté du wagon funèbre ; la fanfare joue la *Marche* de Chopin.

Et le 4 mai, seize prêtres du Collège, plusieurs ecclésiastiques, les élèves du cours classique assistent aux funérailles et à la sépulture du gouverneur. Le train spécial de la veille retourne à Sainte-Anne pour les conduire jusqu'à la gare Letellier, et les ramène après le service. On chante la *Messe des morts* harmonisée, et un groupe alterne en plain-chant. La fanfare joue au bas de l'église, avant que commence la messe, et sur le défilé du cortège vers le cimetière (comme jadis aux funérailles de l'ex-lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, en 1885). En tête du cortège funèbre, des élèves portent

les tributs floraux. Un service funèbre aura lieu à la chapelle du collège, le 11 mai, pour le défunt gouverneur, neveu de M. Painchaud.

*
* *

À la fin de l'année scolaire 1910-11, se tient, à Québec, un grand congrès de l'enseignement secondaire. Quelques évêques y prennent part : M^gr^ Émard, de Valleyfield, M^gr^ Paul-Eugène Roy, auxiliaire de Québec, M^gr^ Brunet, de Mont-Laurier, M^gr^ Brunault, de Nicolet, ainsi que deux représentants de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne, de France : M. le chanoine Lahargou, président de l'Alliance et le chanoine Guillemant, vice-président de l'Alliance et vicaire-général d'Arras. On y forme quatre commissions : 1^re^ : la formation religieuse par l'enseignement ; 2^e^ l'enseiseignement littéraire dans nos classes ; 3^e^ : l'enseignement scientifique ; 4^e^ : l'esprit de travail et de discipline.

M. le supérieur Ludger Dumais est choisi comme président de la deuxième commission.

C'est à la suite de ce congrès que l'on établit le « Comité permanent des congrès de l'Enseignement secondaire » dont les premiers membres furent MM. les abbés Camille Roy, Québec, Pierre Sabourin, Valleyfield, Émile Chartier, Saint-Hyacinthe, Antonio Camirand, Nicolet, René Labelle, p.s.s., Montréal, Rév. Père M. Morin, c.s.v., Joliette, Wilfrid Lebon, Sainte-Anne.

Le Comité permanent, encore plus vivant que jamais, a pour fonction de préparer les congrès d'Enseignement secondaire ; de recevoir les suggestion pédagogiques et les projets de modification des programmes d'études et d'examens que l'on voudrait soumettre au Conseil de MM. les supérieurs ; de faire publier, tous les ans, les rapports des différents jurys de

correction du baccalauréat ; de publier le bulletin : *L'Enseignement secondaire au Canada.*

*
* *

L'existence de l'École d'agriculture, est-il besoin de le répéter, s'est trouvée plus d'une fois en danger. Les autorités du gouvernement s'y montraient souvent peu favorables, et malheureusement, les élèves manquaient dans les classes. On semblait, en hauts lieux, se désintéresser de plus en plus de l'enseignement agricole. Mais Sainte-Anne avait des amis dans la députation, surtout le docteur Pantaléon Pelletier, orateur de l'Assemblée législative, et le notaire Wenceslas Lévesque, député de Laval. Ce dernier fit au parlement, en 1908, l'éloge du Collège et de son École d'agriculture. Il suggéra même au supérieur d'inviter le premier-ministre, sir Lomer Gouin, à visiter les institutions de Sainte-Anne, visite qui aidera sûrement, disait-il, à mieux faire connaître l'œuvre collégiale.

Et au mois de novembre 1908, la nomination de M. Jos.-Éd. Caron, ancien élève, comme ministre de l'Agriculture, augmentait encore les espérances de survie pour l'École.

M. le supérieur Dumais invite alors sir Lomer Gouin et l'honorable Caron à venir rehausser de leur présence les fêtes du Cinquantenaire de l'École d'agriculture.

Ne s'agissait-il pas de lui donner un regain de vie ? Le Cinquantenaire de la fondation devait être l'époque favorable. Un convoi spécial amène donc sir Lomer Gouin, premier-ministre de la province, l'honorable Jos.-Édouard Caron, ministre de l'agriculture, accompagné d'un certain nombre de prêtres et de laïcs, parmi lesquels les honorables Thomas Chapais et Ernest Lapointe. Sa Grandeur M^gr^ Paul-Eugène Roy les avait précédés.

Après une visite à la vieille École d'agriculture, qui s'est ornée de son mieux, il y a banquet pour 70 convives dans le grand parloir du collège.

Le soir, grande séance à la salle académique, avec adresses aux principaux hôtes. M. l'abbé Narcisse Proulx[4], curé de Saint-Évariste, ancien directeur de l'École, fait l'historique de la fondation de l'École par le Collège de Sainte-Anne, rappelle le dévouement de certains personnages, comme l'abbé Pilote, l'abbé Louis Tremblay, le docteur Ludger Têtu, l'arpenteur Chs-Frs Roy, l'honorable Ernest Gagnon, M. Firmin-H. Proulx, sans oublier les Chapais, les Letellier, les Casgrain. Suit une intéressante discussion agricole du cercle Saint-Isidore de l'École d'agriculture sous la direction d'un étudiant, M. Joseph Pasquet, jeune Français qui deviendra plus tard un des principaux professeurs de l'établissement. Des airs canadiens, des chants appropriés redisent les souvenirs du pays, le bonheur de la vie rurale, et s'harmonisent, on ne peut mieux, dans cette séance tout à la gloire de l'agriculture.

« Le succès, écrit M. Dumais, annaliste, a dépassé tout ce qu'on pouvait espérer. M^gr^ Roy n'a pas manqué à ce qu'on attendait de lui : sir Lomer Gouin, déclarant que le gouvernement devait plus au collège que le collège ne devait au gouvernement, s'est engagé à des largesses capables de faire de l'École la première de la province, et le ministre de l'agriculture annonce que la réalité vaudra mieux que les promesses qu'il pourrait faire. *La Patrie, La Presse, Le Soleil, L'Action sociale* donneront des comptes rendus de cette séance, que nous tâcherons de recueillir, à moins qu'une brochure souvenir ne ramasse ces fragments *ne pereant.* »

---

[4] Né à Saint-Pierre de Montmagny en 1817, il étudie à Sainte-Anne. Ordonné prêtre en 1874, à Québec. Professeur au Collège de Sainte-Anne (1874-75) ; directeur de l'École d'agriculture (1875-1881) ; vicaire à Beauport (1881-84) ; à Saint-Frédéric (1884) ; curé de Saint-Évariste de Beauce (1884-1911) ; décédé le 18 avril 1911.

Le lendemain, messe pontificale chantée à l'église paroissiale par Sa Grandeur Mgr Roy, avec sermon par l'abbé Dominique Pelletier, ancien supérieur du collège et curé de Bienville. Il rappelle ce que l'Église a fait pour l'agriculture, parle du dévouement des prêtres canadiens, et en particulier de M. Pilote.

Après la messe, le premier-ministre, l'honorable J.-Éd. Caron, ainsi que quelques autres amis, vont faire une visite à l'École, et y renouvellent leurs encouragements et leurs promesses en faveur d'un nouvel édifice pour les étudiants en agronomie.

L'horizon s'était donc éclairci. Cette fête assura l'avenir de l'École d'agriculture, et prépara son affiliation à l'université Laval.

Les pourparlers officiels commencent alors entre les autorités du Collège et celles du gouvernement. Ce dernier aidera à la construction d'une nouvelle École, mais à quelles conditions financières et administratives ? De part et d'autre, il y a propositions et contre-propositions. Les professeurs de l'École seront-ils nommés par le gouvernement ? Pour être admis à l'étude de l'agriculture, les élèves devront-ils avoir l'approbation du ministre, qui fera ainsi la sélection voulue ? Après bien des pourparlers, ces différentes questions finissent par se régler. L'École conserve son autonomie, et les constructions sont décidées. Le discours du Trône de mars 1910 annonce les subsides voulus pour commencer la nouvelle bâtisse. Le 9 juin, le contrat entre le Collège de Sainte-Anne et le gouvernement était signé.

M. l'abbé Olivier Martin[5], curé de Mont-Carmel prendra la direction de la nouvelle école. On publie le compte-rendu

[5] Né à Saint-Denis le 29 janvier 1870. M. Martin est ordonné prêtre à Québec par Mgr Bégin, le 17 mai 1893. Vicaire à Saint-Georges de Beauce (1893-95) ; à Saint-Casimir (1895-97) ; fondateur et curé de Saint-Thuribe (1897-1905) ; curé de Mont-Carmel (1905-1910), directeur de l'École d'agriculture (1910-14) ; inspecteur des Écoles ménagères de la province (1914-23) ; décédé à Saint-Denis, le 3 août 1923.

des fêtes du Cinquantenaire. La convention agricole de Chicoutimi fait l'éloge de l'École d'agriculture. M. J.-Chs Chapais, grand ami de Sainte-Anne, écrit un long article sur la célébration du 50e. *L'Action sociale* y va de ses félicitations. Cela renforce l'opinion publique.

Et voici que l'honorable Ernest Lapointe travaille à obtenir d'Ottawa une ferme expérimentale, qui, d'après lui, devra être placée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, afin que ces deux institutions (la Ferme expérimentale et l'École d'agriculture qui a aussi sa ferme-modèle) puissent s'entr'aider.

Au mois d'octobre 1910, on commence les fondations de l'École. M. Jos. Saint-Hilaire, de Saint-Romuald, en sera l'entrepreneur.

L'époque des difficultés semble donc passée. On marche désormais avec assurance vers l'avenir.



Le Collège de Sainte-Anne,
6e étape (1913-1920).

II

(1911-1914)

Conventums de classes. — Sainte-Anne et Saint-Hyacinthe. — Les départs. — La question d'agrégation. — L'espace vital. — Projet d'une nouvelle chapelle. — Jubilé d'or de deux congréganistes. — Congrès de la langue française à Québec. — Ce qu'en dit Son Excellence M^gr^ Paul-Eugène Roy. — Au collège, centenaire de Veuillot et d'Ozanam. — Visite d'une ferme canadienne par M. Gustave Gautherot, de Paris. — Conférences de M^gr^ Têtu et du Commandeur Chs-E. Rouleau. — Cardinalat de Son Excellence M^gr^ Louis-N. Bégin. — Démolitions pour constructions.

Bâtisse nouvelle de l'École d'agriculture. — M. Joseph Richard, directeur, remplacé par M. Olivier Martin. — Nouveaux professeurs. — L'affiliation universitaire. — Inauguration de la nouvelle École. — Futurs développements.

LES vacances commencent généralement par la tenue des conventums de classe. À Sainte-Anne, c'est la coutume depuis toujours. Les « conventionnistes » ont ainsi tout le collège à leur disposition ; les professeurs, c'est-à-dire, leurs confrères ou leurs maîtres d'autrefois, sont encore présents à l'*Alma Mater*.

Journées de souvenirs et d'histoires ! Soirées de cantiques et de chansons ! La vieille chapelle, les cours de récréation, la montagne revoient les jeunes d'autrefois. Ils sont heureux d'exprimer à l'*Alma Mater* leurs sentiments de reconnaissance ! Ils se disent fiers des progrès qu'ils y constatent, des succès qu'on y remporte dans les concours, *v.g.*, pour le prix du prince de Galles.

M. le supérieur Dumais excelle à tirer les leçons qui se dégagent de ces réunions. Il y trouve un encouragement non seulement pour les conventionnistes, mais aussi pour ceux qui furent leurs maîtres, et même pour les jeunes professeurs qui prennent part aux agapes fraternelles. Ne sont-ils pas, eux aussi, les anneaux d'une chaîne bientôt séculaire ?

*
* *

M. Dumais inaugure le second terme de son supériorat en allant présenter les hommages du Collège de Sainte-Anne au Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui célèbre, à la fin de juin 1911, le centenaire de sa fondation. Entre frères, on aime à se visiter.

L'histoire d'un collège se confond, par bien des côtés, avec l'histoire d'un autre collège à peu près contemporain. Le Collège de Sainte-Anne n'a-t-il pas reçu de Saint-Hyacinthe un de ses premiers et plus brillants directeurs, M. Louis Proulx ? Et l'abbé Quertier, dont la prédication édifiait si souvent les élèves de Sainte-Anne, ne fut-il pas, lui aussi, professeur à Saint-Hyacinthe ? Et depuis lors, les relations entre les deux séminaires ont toujours été des plus amicales, comme plus tard, avec les abbés Émile Chartier, Jos. Laferrrière, Aldée Desmarais, pour n'en nommer que quelques-uns. Belle coutume en vérité que cette visite, aux grandes fêtes des différents collèges ! On y revoit des confrères d'universités européennes ou canadiennes, on constate les améliorations qui s'opèrent dans les différentes maisons d'enseignement, on discute les principaux problèmes d'éducation qui sont d'une importance vitale pour l'influence permanente des séminaires. C'est une bienfaisante émulation qui s'établit.

Des changements s'opèrent chaque année ; l'année nouvelle présente rarement un personnel tout à fait le même que l'année précédente. N'est-ce pas le sort commun des choses humaines ? Tout évolue. En juin 1911, c'est, à Sainte-Anne, le départ des professeurs : MM. Eugène Pelletier, Joseph Lavoie, Jean-Bte Leclerc ; l'année suivante, ce sera le départ de MM. Joseph Richard, François Blanchet, Arthur Lapointe, Maxime Fortin et de l'abbé Ferdinand Massé qui n'aura enseigné que quelques mois. C'est à lui que l'on a demandé les

premières leçons de latin prononcé à la romaine. À tous ces professeurs qui s'en vont, l'*Alma Mater* conserve une éternelle reconnaissance.

Ces changements, malheureusement trop fréquents, ne démontrent-ils pas la nécessité de l'agrégation dans nos collèges ?

*
* *

L'automne de 1911 augmente encore le nombre des élèves. Une avalanche qui prend par surprise. M. Dumais dit que ces étudiants sont aussi nombreux que les sables de la Grande-Anse, atteignant le chiffre sans précédent de 414 (dont 153 pour le cours classique et 261 pour le cours commercial), au lieu de 339 comme l'an dernier. Vite ! il faut trouver de l'espace. Par le tuf qu'on enlève, le réfectoire sera élargi de trois ou quatre pieds dans toute sa longueur de 100 pieds. En attendant la fin de ces travaux, le grand parloir servira de second réfectoire.

À la chapelle, on fermera l'escalier latéral qui descend au deuxième étage, pour ajouter des sièges à cet endroit, et l'on ne laissera libre pour les prêtres que les prie-Dieu de gauche. Pour la salle d'études commerciales, on fera tomber une cloison de la classe de 4e, laquelle s'en ira dans l'aile Painchaud. C'est donc que l'agrandissement intérieur atteint son maximum.

Alors, il n'y a qu'une voix : il faut construire, surtout une chapelle.

D'ailleurs, depuis longtemps il en est question ; Mgr Gauvreau en parle à chacune de ses visites. L'abbé Walstan Proulx le seconde. Une lettre parue dans *L'Action sociale*, en juillet 1910 et signée Paul de Saint-Joseph, démontre la nécessité d'un nouveau sanctuaire. Mais où prendre les ressources voulues ? L'abbé Alphonse Têtu connaît le secret :

il mettra en branle les zélateurs. On formera un comité d'anciens, et saint Joseph sera de la partie.

Le 30 mai 1911, à la fête du supérieur, M. Dumais annonce que M^gr^ Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace, veut faire à l'assemblée une communication importante ; c'est le projet d'une chapelle à bâtir par les anciens élèves. M. l'abbé Alphonse Têtu, qui s'est donné beaucoup de peine pour préparer l'heure qui sonne, propose alors un plan de souscription.

M. Garneau, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, seconde avec éloquence le projet lancé par M^gr^ Sirois. « J'approuve avec enthousiasme, dit-il, l'érection d'une chapelle pour notre *Alma Mater*, et je dirai à tous, anciens élèves et amis : « Si nous consultons nos moyens, nous pouvons faire beau ; si nous laissons parler notre générosité, nous ferons très beau, et si nous écoutons notre amour pour notre collège, nous ferons une merveille. Ah ! comme nous avons trouvé magnifique le geste des anciens élèves des séminaires de Nicolet, des Trois-Rivières, de Joliette qui ont bâti de riches chapelles à chacune de leurs maisons d'éducation ! Nous pouvons faire aussi bien qu'eux, faisons même encore mieux ! »

Un « Comité de la chapelle » est donc aussitôt formé, et les souscriptions vont leur train. Le soir même, l'abbé Têtu avait déjà recueilli plusieurs mille piastres, et il continuera son travail auprès des anciens, jusqu'à l'érection de la dite chapelle.

Mais où sera-t-elle placée ? À l'extérieur du collège ? Ça paraît très dispendieux et peu pratique. Conservera-t-on la vieille chapelle, que l'on agrandira par le nord ? Ce plan est de moins en moins populaire. Le sentiment, plus que le goût et l'utilité, l'a dicté. Alors pourquoi ne pas prendre le vote consultatif des prêtres de la maison, eux qui auront, plus que tous les autres, à jouir des avantages, ou à subir les inconvénients du plan adopté ? Le Comité des anciens élèves pourra ensuite décider.

C'est ce qui fut fait en janvier 1912, et le Comité officiel, du même avis que le personnel de la maison, s'arrête au plan qui combine l'érection de la chapelle avec d'autres agrandissements devenus nécessaires. L'aile future du cours commercial sera parallèle à l'aile Pilote, et s'y reliera par une construction couvrant l'emplacement du Couvent actuel des Sœurs de la Sainte-Famille, qui lui-même reculera vers l'ouest ; dans cette dernière partie sera la chapelle. On aura donc un carré dont les côtés seront l'aile Pilote, l'aile Mailloux, l'aile future du Cours commercial à l'ouest, et l'aile de la chapelle au nord. Cette construction, si le besoin s'en présente plus tard, pourra être reproduite du côté de l'est, et il y aura symétrie. Ainsi la façade du collège gardera sa simplicité et sa régularité. Et tous acceptèrent ce plan proposé. Mais la vieille chapelle rappellera toujours les plus doux souvenirs des grandes fêtes de l'année, souvenir des prières de l'Archiconfrérie, souvenir de la Congrégation de la Sainte-Vierge. Il faisait si bon d'y chanter l'*Ecce quam bonum.*

Le 8 décembre 1912, grande journée mariale. Spectacle inouï dans la chapelle : deux congréganistes de 1862, M^gr^ Majorique Bolduc, p.d., et M. l'abbé C.-A. Collet, ancien directeur, y célèbrent un jubilé dont l'impression est pieuse et profonde. Le soir, aux exercices de l'Archiconfrérie, agenouillés devant l'autel de la Vierge, ils renouvellent leur consécration à celle qu'ils ont prise, il y a 50 ans, pour Mère et Souveraine. Trente-trois nouveaux congréganistes font ensuite leur consécration à la sainte Vierge. Cette touchante cérémonie, qui réunit anciens et nouveaux congréganistes, se répétera souvent dans la suite, et même annuellement, à partir de 1930.

*

* *

Qui calculera tout le bien que les deux Congrès de la langue française ont fait à notre race ? Un examen de conscience nationale, tel est en somme le Congrès de juin 1912. Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire, et l'abbé Stanislas Lortie, du séminaire de Québec en seront les chevilles ouvrières. L'œuvre de Mgr Roy est bien connue du public, celle de l'abbé Lortie l'est moins. Le Canada français lui doit cependant beaucoup au point de vue religieux, intellectuel, économique et social. N'a-t-il pas été le cerveau qui a conçu l'organisation de l'Action catholique, l'établissement d'une Société d'économie politique, l'affiliation des couvents à l'université Laval, prévenant ainsi, en partie du moins, la mainmise de l'État sur l'éducation ? L'organisation du Congrès de la langue française lui coûtera même la vie, tant il s'est imposé de fatigues pour le préparer. Lors des assises du Congrès, il sera déjà aux portes du tombeau.

Ces deux apôtres firent le tour des paroisses et des maisons d'éducation. Le 20 mars, Sa Grandeur Mgr Roy expose aux élèves et aux paroissiens réunis dans la salle du Collège de Sainte-Anne, le but du Congrès. L'abbé Lortie leur explique comment ils peuvent en aider la tenue, et participer à ses fruits. Ce fut, dans toutes les classes, un élan pour la correction du langage, la lutte aux anglicismes, et la culture de la fierté française. Chaque semaine, pendant plusieurs années, les élèves recevront des listes officielles du Bon Parler français. Les expressions fautives y seront inscrites et corrigées ensuite au tableau noir.

Le Congrès du mois de juin 1912, qui dura huit jours, fut un grand succès. Chaque collège y présenta un travail. Le préfet de Sainte-Anne parla de l'enseignement des lettres au Canada. Cette fête patriotique, à laquelle l'Académie française avait délégué M. Étienne Lamy, réunit au vieux pays de Québec tous les principaux membres de la famille canadienne-française. C'était le commencement d'un mouve-

ment qui devait se répéter sous différentes formes dans la suite des années et assurer l'avenir de la race et du parler des ancêtres. Jamais la jeunesse n'oubliera les paroles de Son Excellence M^gr^ Paul-Eugène Roy prononcées comme conclusion à la fin du Congrès.

« Notre congrès, dit-il voulait être un geste de vie. Il fallait une réponse aux prophètes, petits et grands, qui annoncent la mort de la race française comme race distincte en Amérique. Cette réponse, vous venez de la donner au monde. Elle est écrite dans les 150 mémoires préparés pour le Congrès ; elle est venue vibrante et fière, sur les lèvres de tous ceux que vous avez entendus, prêtres et laïques, chefs de l'Église et chefs de l'État. Cette réponse, elle a retenti aujourd'hui dans nos rues, où défilait la vaillante jeunesse, elle a claironné au monument des Braves. Elle flotte dans l'air et dans nos âmes depuis huit jours. La race a pris, cette semaine, une attitude devant le monde entier et, dans cette attitude, rien ne révèle la crainte angoissante et les spasmes douloureux d'une race qui va mourir, mais tout fait éclater la joie sereine et la force confiante d'une race qui va vivre.

« Ô verbe de France et verbe de Dieu, que ma langue s'attache à mon palais si jamais elle t'oublie, ou cesse seulement de te propager et de te défendre ! C'est le serment de mes lèvres et de mon cœur ; c'est le vôtre, c'est celui du premier Congrès de la langue française au Canada. »

*
* *

Pour stimuler l'ardeur de la gent écolière, pour la préparer aux luttes de l'avenir, il est bon de faire passer en apothéose devant ses yeux, la vie des hommes illustres, des héros. Célébrer le centenaire de ces grands personnages, voilà qui rend leurs leçons efficaces.

C'est ainsi que, à Sainte-Anne, le 22 avril 1913, le cercle Mailloux de l'A.C.J.C. fête le centenaire d'Ozanam. Les élèves y apprennent ce que fut l'étudiant, le fondateur de la société Saint-Vincent de Paul. Le portrait d'un Ozanam canadien (le docteur Joseph Painchaud), neveu du fondateur du Collège de Sainte-Anne, fondateur lui-même de la Saint-Vincent de Paul de Québec, ne manque pas de les séduire. Ils apprennent aussi quelle grande charité anima les prêtres bienfaiteurs qui fondèrent des bourses d'études pour les élèves pauvres. Le tout est enchâssé de récits et de chants qui exaltent la grandeur et le mérite de la charité.

À l'automne suivant, le 29 octobre 1913, c'est le centenaire de Louis Veuillot. On célèbre l'homme, le lutteur, l'écrivain. On rappelle son discours aux zouaves canadiens de passage à Paris, M. le supérieur lit la magnifique lettre adressée récemment par Sa Grandeur M^gr^ Paul-Eugène Roy au directeur de l'A.C.J.C.[1] Peut-on rêver plus bel éloge de ce grand chrétien ? On ne manque pas, non plus, au milieu de chants et de déclamations, de redire aux élèves le testament spirituel de Louis Veuillot :

Placez à mes côtés ma plume,
Sur mon front, le Christ mon orgueil.

Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus, J'ai cru ! Je vois !

*
* *

Parmi les joies intellectuelles de l'époque, notons le passage au collège d'un professeur de l'Institut catholique de Paris,

[1] Voir : *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, tome I, p. 525.

M. Gustave Gautherot, et sa conférence en octobre 1911. Il est accompagné de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles, qui ne manque jamais de faire vibrer la corde patriotique. M. Gautherot combat la thèse qui prétend qu'avant 1789, la France n'était ni libre ni prospère.

En arrivant à Sainte-Anne, nos deux visiteurs, conduits par un cicerone, étaient montés à la *Roche-à-canon*, pour prendre une vue d'ensemble du comté de Kamouraska. Du haut de ce promontoire, on aperçoit facilement sept ou huit clochers.

On va ensuite visiter, au bout du village, une de ces fermes canadiennes dont on parle tant en France. Ça ne manquera pas d'intéresser M. Gautherot plus que tout autre, lui qui a écrit sur l'état des paysans avant la Révolution. Il retrouvera ici une image de la ferme française d'autrefois, nouvelle preuve que ce n'est pas 89 qui a apporté à la terre sa fécondité.

En mars 1914, M^gr^ Têtu, toujours intéressant, parlera de chant grégorien, et l'abbé D'Amours, de journalisme catholique. Le chevalier C.-E. Rouleau racontera, en 2 ou 3 conférences, l'épopée des Zouaves canadiens[A8]. *Aime Dieu et va ton chemin !* On s'efforce de rendre l'éducation la plus religieuse possible. Raphaël Gervais n'a-t-il pas écrit, dans la *Nouvelle-France* (5 décembre 1913), que l'éducation donnée par nos collèges classiques est pratiquement neutre ?

*
* *

Le mois de juin 1913 vit le départ de deux membres de la famille de Sainte-Anne, MM. Auguste Lessard et Joseph Gignac[A22]. M. Lessard, qui enseignait l'histoire d'une manière toute personnelle, savait mettre à profit les connaissances acquises par son voyage en Europe. M. l'abbé Jos. Gignac fut, pendant six ans, directeur des écoliers. Sa bonté, son amabilité et son dévouement lui assurèrent la reconnaissance des étu-

diants. À la tribune du directeur, sa voix grondait comme un tonnerre, mais, à sa chambre, son cœur proclamait aussitôt la miséricorde.

L'abbé Arthur Beaudoin, professeur de physique, remplacera M. Gignac au directorat. Dès la première fête du directeur, il affirme sa personnalité. Faisant allusion à la parole du chef d'Angleterre montant sur le trône royal, il dit : « Je maintiendrai », et Dieu sait si, pendant 18 ans, il a maintenu : piété, travail, discipline ; rien n'a été sacrifié.

*
* *

Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin s'était rendu à Sainte-Anne pour mettre sous les yeux des élèves, le 29 avril 1914, à l'église paroissiale, le spectacle toujours impressionnant d'une ordination sacerdotale dans la personne de trois professeurs du collège. Le lendemain, il quittait Sainte-Anne.

« Si nous avions su, écrit M. Dumais ! Mais non, c'eût été trop de plaisir à la fois. Mgr l'archevêque apprend en rentrant à Québec, que le deuxième cardinal canadien sera créé et proclamé au Consistoire du 25 mai prochain, que l'héritier de la pourpre de Son Éminence le cardinal Taschereau sera son successeur sur le siège métropolitain de Québec. Les journaux du soir nous annoncent l'événement, notre cœur y ajoute foi aussitôt. Un message de l'archevêché nous confirme officiellement l'heureuse nouvelle. Les clochers chantent leur allégresse, les drapeaux déploient leurs joyeuses couleurs à la brise. Dieu garde notre pape et notre cardinal ! »

Et le 23 juin, M. Dumais écrit encore : « Notre cardinal, dans la pourpre qu'a mise avec amour sur ses épaules l'auguste Pie X, rentre de Rome dans sa ville épiscopale. Vision inoubliable qui trempe de joie et de reconnaissance les cœurs et les yeux. » M. Dumais aura l'honneur de lui présenter l'adresse

au nom du clergé de Québec. Parmi les décorés nouveaux à l'occasion du cardinalat, l'*Alma Mater* compte un de ses plus illustres anciens élèves, l'honorable Thomas Chapais, nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

*
* *

Le collège subit une perpétuelle transformation. Le progrès impose des constructions qui ne semblent pas se limiter. Les chantiers sont en continuelles opérations.

Hésiterons-nous à en parler ? Les détails qui vont suivre n'arrêteront pas le regard d'un lecteur étranger ; mais quel est le fils qui reste indifférent aux développements de la maison paternelle ? Cicéron lui-même disait de sa maison d'Arpinum : « Vous voyez cette maison et ce qu'elle est aujourd'hui : elle a été ainsi agrandie par mon père. Je ne sais quel charme s'y trouve qui touche mon cœur et mes sens. » Ne lit-on pas aussi dans le *Livre de famille*, par Charles de Ribbes : « Il faut savoir comment la maison paternelle a été successivement bâtie, réparée et embellie, et les aménagements nouveaux qui ont permis à la famille de mieux s'y établir. Chacun de vous doit regarder ce toit avec respect. » Ces recommandations pourraient-elles ne pas trouver un écho dans le cœur des anciens de Sainte-Anne ?

Pour bâtir, il faut quelque fois commencer par défaire, sinon par détruire. C'est une série de travaux qui s'amorcent. Quand finiront-ils ?

Le 10 juin 1912, on démolit la grange-ferme pour la rebâtir plus au sud, et pour agrandir les cours de récréation. M. Saint-Hilaire, de Saint-Romuald, sera le directeur des travaux de construction, qui se feront, non à l'entreprise, mais à la journée, pour raison d'économie.

Le 1er avril de l'année suivante, en vue des agrandissements futurs, on démolira à son tour le jeu de balle des séminaristes construit en 1878. Après le déblaiement du terrain, ce sera le commencement des grands travaux.

Le couvent des Sœurs de la Sainte-Famille sera transporté plus à l'ouest. En attendant, les Sœurs habitent, pendant les vacances, une partie de l'aile Saint-Antoine. Au commencement de septembre, elles reprendront leur logis dans le couvent. On est à construire une usine qui fera une partie du travail nécessaire aux nouvelles bâtisses. Une cheminée de béton de 138 pieds les dominera bientôt.

Les travaux de nivellement et d'excavation commencent au printemps de 1913. Au mois d'octobre, sous la haute direction des architectes Ouellet[2] et Lévesque, on pose dans le béton les assises de l'aile de la future chapelle, et, en mai, la structure métallique dressera ses premières pièces. La carrière du collège, d'où l'on a extrait déjà l'aile Pilote, fournira toute la pierre nécessaire. Saint Joseph sera toujours le grand protecteur des travaux.

À la fin de l'automne 1913, inauguration du chauffage central dans l'aile Pilote, l'aile Painchaud et l'aile Mailloux. L'ère des poêles était passée.

*
* *

Les travaux de l'École d'agriculture précédèrent ceux du collège.

---

[2] Né à La-Malbaie en 1844, M. David Ouellet fit son cours commercial au Collège de Sainte-Anne et ses études d'architecture chez M. F.-X. Berlinguet. En 1902, il s'associait M. Pierre Lévesque. On lui doit, entre autres, l'église du Cap-Saint-Ignace, des Trois-Pistoles (pour l'extérieur), de Saint-Georges de Beauce, de Saint-Vallier, de Saint-Ludger et de Saint-François-Xavier-de-la-Rivière-du-Loup, et plusieurs travaux au Collège de Sainte-Anne. Décédé à Québec, le 14 juillet 1915.

Dès le 1er août 1910, les manœuvres commencent à préparer le nouveau terrain, à tailler dans le roc, sur le plateau à l'angle est de la montagne, les assises du futur bâtiment de l'École. Au mois d'octobre, on y coulait du béton. En septembre 1911, les ouvriers transportent plus au sud, de l'autre côté du chemin, les édicules antiques et les bâtiments champêtres voisins de la nouvelle École d'agriculture. Sans se lasser aucunement, M. le procureur Auguste Boulet se tient sur le chantier.

Le 27 février 1912, dans la bâtisse nouvelle, c'était la rentrée des élèves au nombre de 42, chiffre inouï. La vieille école, qui deviendra momentanément fabrique de conserves, ne pouvait en recevoir que 20 à 24, et n'enrégistrait, au premier jour, jamais plus d'une dizaine. « Œuvre de M. Pilote, écrit l'annaliste, la saison des orages est-elle passée pour toi ? »

Le 13 mai 1912, on célébrait la première messe à l'école neuve et tous les élèves faisaient la sainte communion.

L'abbé Jos. Richard, depuis onze ans directeur de l'École, s'en allait au ministère paroissial, regretté de ses élèves et de tous ceux qui s'intéressent à la cause agricole.

Au mois d'avril, l'abbé Honorius Bois arrive comme professeur, précédé de quelques semaines par ses collègues M. Jos. Pasquet, de France, et M. Robert Leboucq, de Belgique. L'abbé Amédée Létourneau sera maître de discipline et M. Aimé Boutet, chef de pratique. La culture des jardins est confiée à M. Louis Huguenin, d'Orléans. MM. Thomas Raymond et Edmond Dubé sont nommés chefs d'atelier. Ils seront remplacés plus tard par MM. Napoléon Bernier et Clovis Massé.

Au mois de janvier, le 13, Laval accorde à l'École d'agriculture l'affiliation universitaire. Les beaux jours s'en viennent.

Le 22 octobre, on célébrait l'inauguration de l'École d'agriculture.

Unies par les liens d'une étroite consanguinité, le Collège à l'École sont décorés à souhait. Ils se partagent les hon-

neurs de la présence de sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province, de Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, auxiliaire de Québec, de sir Lomer Gouin, premier ministre, de l'honorable Jos.-Éd. Caron, ministre de l'agriculture, du recteur de l'université Laval, du président du Conseil de l'agriculture et de plusieurs autres visiteurs. Dans le grand parloir collégial, transformé en salle de banquet, où dominent les couleurs pontificales et nationales, les inscriptions, les fleurs et les bouquets d'épis tiennent lieu pour le moment de l'éloquence des discours.

Après une heure de récréation dans le bocage, il y a réunion dans la grande salle du collège.

Avec son éloquence habituelle, M. le supérieur remercie le lieutenant gouverneur de sa présence aussi honorable que précieuse dans une pareille fête. Toujours affable, sir François Langelier remercie gracieusement et fait l'éloge de l'enseignement classique à base de grec et de latin dans nos collèges.

On se met ensuite en procession vers l'École d'agriculture au chant du *Veni Creator*, des psaumes *Nisi Dominus* et *Lætatus sum*. Mgr Paul-Eugène Roy est assisté du recteur de l'université Laval et du directeur de l'École. C'est d'abord la bénédiction solennelle de la nouvelle bâtisse et ensuite le salut du saint Sacrement dans la chapelle même de l'institution.

Enfin, l'École va parler en son propre nom. L'adresse à Mgr Roy et à sir Lomer Gouin est présentée par M. le directeur. Un élève de 2e année, M. Orens Garneau, se fait l'interprète de ses confrères auprès de l'honorable M. Caron. La foule écoute, massée en face du portique sur la place qui ressemble à un amphithéâtre. Une lumière douce éclaire la plaine. Sa Grandeur, d'une voix puissante qui s'entend au loin, se fait plus éloquente que jamais. Elle parle des traditions qui sont enracinées au sol et recommande aux cultivateurs de les garder intactes de toute impiété. Elle apporte le salut de l'archevêque Mgr L.-N. Bégin, à l'agriculture et à l'École, qu'elle

compare à une sentinelle au qui-vive qui attend son mot d'ordre : La terre canadienne !

De la façon la plus sympathique, sir Lomer Gouin parle ensuite, disant sa pleine et entière satisfaction de ce qu'il a vu et entendu et souhaite des jours de plus en plus beaux pour l'École.

Vient le tour de l'honorable Caron qui, habile et persuasif, fait aimer dans les travaux des champs la plus noble des professions, laquelle assure à l'homme l'indépendance et le véritable bonheur. Il ne manque pas de féliciter élèves et professeurs du développement qui s'annonce dans l'École d'agriculture.

Tous s'accordent à regarder cette journée comme prometteuse pour l'œuvre de M. Pilote, pour le sol et ses ouvriers.

*
* *

En décembre 1912, M. l'abbé Honorius Bois[3], qui fera un séjour d'études en Europe, et M. Leboucq, dont les vacances se passent chez lui, à Gand, iront tous deux en Allemagne acheter le matériel voulu pour un cabinet de chimie.

Au commencement de janvier 1913, l'École ouvrira la série de ses cours abrégés pour les cultivateurs.

Dès novembre 1914, il sera encore question d'agrandir l'École d'agriculture. La terre ne possède-t-elle pas des virtualités sans limites ?

D'École moyenne qu'elle fut pendant 50 ans, l'École d'agriculture de Sainte-Anne deviendra École supérieure. D'É-

[3] Né à Saint-Jean-Port-Joli en 1881, l'abbé Bois étudie à Sainte-Anne. Ordonné prêtre dans sa paroisse en 1909, vicaire à Saint-Romuald (1909-12), à Saint-Maurice-de-Thetford (1912). À l'École d'agriculture de Sainte-Anne, professeur après études agronomiques à Paris et à Angers (1913-26). Inspecteur des écoles ménagères (1926-30), directeur de l'École d'agriculture (1930-37), décédé le 1er mai 1938. Inhumé au cimetière Painchaud.

cole supérieure, elle deviendra Faculté d'agriculture de l'Université Laval. Sur cette École supérieure d'agriculture devenue Faculté agricole, viendra se greffer, par l'initiative de l'abbé F.-X. Jean, une École supérieure des pêcheries. De cette École des pêcheries surgira, avec la publication du journal *À pleines voiles*, l'organisation d'un Service social économique qui opérera dans la Gaspésie et sur la Côte nord. C'est pour ainsi dire le développement, la génération successive dont parle l'Évangile : *Aram genuit Aminadab ; Aminadab genuit Naasson, Naasson genuit Salmon ; Salmon autem genuit Booz de Rahab.* Et ce développement, cette germination, pouvons-nous dire qu'elle est à jamais terminée ? Booz ne laissa-t-il pas encore quelques épis à glaner ?

QUATRE DIRECTEURS DES ÉLÈVES



L'abbé Charles-Allyre COLLET
(*1884-1895*).



L'abbé Louis-Nazaire LESSARD
(*1895-1897*).



L'abbé Joseph GIGNAC
(*1907-1913*).



L'abbé Arthur BEAUDOIN
(*1913-1931*).

III

(1914-1917)

C'est la guerre. — Répercussion à Sainte-Anne. Décès de Pie X. — Le cardinal Bégin au couronnement de Benoît XV.

Rentrée des élèves. — Séances en faveur des écoles françaises d'Ontario. — Résurrection du chapitre de Québec. — M. le supérieur Dumais nommé chanoine. — Soirée en son honneur. — Une journée d'Action sociale au collège. — Construction des ailes nouvelles. — Le feu. — Nouvel agrandissement de l'École d'agriculture. — Visite du lieutenant-gouverneur P.-Évariste Leblanc. — Une amicale à l'École d'agriculture.

Les horreurs de la guerre. — Conférence de l'abbé Thellier de Poncheville. — La conscription Borden. — Nouveau cimetière paroissial. — L'abbé Auguste Boulet nommé supérieur.

AU mois d'août 1914, on n'entend partout qu'un cri : « L'Europe est en feu, c'est la guerre. »

Depuis longtemps, les conditions économiques et certaines ambitions impérialistes la préparent. Mais c'est le coup de pistolet d'un jeune homme de dix-sept ans, abattant l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, qui la déclenche. Deux groupes rivaux : la Triple entente (Angleterre, France, Russie) et deux des pays de la Triple alliance (Allemagne et Autriche-Hongrie) se jettent dans un conflit qui couvrira de ruines l'Europe entière. L'intervention de l'Autriche en Serbie a servi de prétexte à l'Allemagne pour entrer dans la tourmente. La France se trouve alors obligée de secourir la Russie. L'Allemagne n'hésite pas à violer la neutralité de la Belgique et accule l'Angleterre à une prise d'armes que celle-ci croit de son honneur et de son intérêt. Chaque nation met sur les épaules de sa voisine la responsabilité de l'effroyable guerre qui vient d'éclater.

À Ottawa, on déclare qu'il faut soutenir la cause de l'empire britannique. On vote un crédit de $50,000,000.00 pour l'orga-

nisation d'une armée canadienne. C'est la première goutte d'eau dans le torrent. Le ministre de la milice s'occupe activement de la défense des côtes, des postes de télégraphie, des ports, des ponts, des chemins de fer. etc. . .

*
* *

À Sainte-Anne, la guerre fait aussitôt sentir sa répercussion. Deux professeurs de l'École d'agriculture partent au milieu d'août pour aller combattre dans leur pays : MM. Pasquet et Huguenin. À la Rivière-Ouelle, un pauvre cheminot a reçu, le 9 août, un balle en plein cœur pour s'être obstiné à traverser le pont du chemin de fer. La consigne est des plus sévères.

Voilà que le 20 août, une nouvelle foudroyante nous arrive. « Pie X est mort, mort de douleur, pouvons-nous dire, en voyant les nations chrétiennes s'entre-déchirer, au grand détriment de leur bonheur spirituel et temporel, » écrit le cardinal Bégin à ses ouailles. Son Éminence partira ausitôt pour Rome afin d'assister à l'élection du nouveau Pape.

Et Benoît XV sera élu. Son Éminence le cardinal Bégin arrivera juste à temps pour le couronnement de celui qui fut son compagnon de cardinalat au récent consistoire.

Au Collège de Sainte-Anne, la rentrée se fait le 4 septembre avec 408 élèves, dont 95 nouveaux. Les parents ont bravé les craintes de la guerre et l'augmentation impérieuse du prix de la pension.

Pour saluer cette rentrée, à 6 heures, une salve d'artillerie se fait entendre, lancée par un mignon petit canon reçu en cadeau, et qu'on a surnommé *Alonzo*, du nom de son ancien propriétaire. Les élèves en sont fiers, ils savent que « la voix majestueuse du canon » retentissait jadis à la bénédiction

de la première pierre du collège, le 2 juillet 1827, et plus tard, du haut de la *Roche-à-canon*, dans toutes les circonstances solennelles, jusqu'à la bénédiction de la pierre angulaire de l'aile Pilote en 1851. Mais hélas ! que pourra *Alonzo* pour la défense de la maison ?

Dans l'automne, on voit passer en face de Sainte-Anne les navires de guerre transportant nos soldats sur les champs de bataille. De ces jeunes gens dans la fleur de l'âge, combien nous reviendront ?

*
* *

La guerre ne se fait pas seulement au chemin creux, mais autour de l'école. Pendant qu'on se bat au loin pour la démocratie, ici on l'étouffe. La lutte pour l'enseignement catholique et français dans les écoles séparées d'Ontario ne date pas d'aujourd'hui. Les principaux personnages de la race canadienne-française s'en sont faits les champions. Qu'il suffise de rappeler les noms des Genest, des Belcourt, des Landry, des Bourassa, des Jeanne Lajoie.

Le 25 janvier 1915, l'université Laval tenait, sous le patronage de Son Éminence le cardinal Bégin, une séance publique en faveur de ceux qu'on appelle « les blessés d'Ontario », à cause de la mutilation que par le règlement XVII[1] ils subissent dans leur langue et dans leurs droits. Trois professeurs du collège y représentaient Sainte-Anne.

---

[1] D'après l'acte de la Confédération, les minorités catholiques de l'Ontario avaient droit à des écoles séparées ou confessionnelles. Dans ces écoles, les familles canadiennes-françaises faisaient enseigner le français, tout en assurant l'étude de l'anglais. Les Orangistes s'émurent d'un tel enseignement et, par crainte de la *French Domination*, firent voter une loi connue sous le nom de Règlement XVII, destinée à restreindre l'usage de la langue française, même dans les classes de commençants. En 1927, le gouvernement Ferguson abolissait le Règlement XVII. (FARLEY et LAMARCHE : *Histoire du Canada*, p. 453.)

Il y avait alors beaucoup d'agitation autour de cette question, à Ottawa tout particulièrement. Pour aider les Ontariens à subvenir aux dépenses de la lutte, le collège organise une séance dramatique et musicale, où les droits de la race et de la langue française ne manquent pas de se faire valoir. Et le grand-chœur chante :

« Quand le vaillant Cartier et ses Bretons joyeux,
Virent se dérouler la plage canadienne,
Capitaine et marins, levant les yeux,
Redirent en français la prière chrétienne. »

Parmi les allocutions ou déclamations qui suivent, on retient surtout *La leçon des érables*, de l'abbé Groulx, qui prêche à tous un sain optimisme.

*
* *

On avait presque oublié l'existence du Chapitre de Québec, qui disparut à la Conquête.

Et voilà qu'en 1915, on annonce sa résurrection. Mgr Bégin en nomme les membres dès le mois d'avril. Au nombre des douze, à qui vont les honneurs et les charges du canonicat, se trouvent les abbés Charles Gagné, curé de Sainte-Anne, et Georges Miville, fondateur de l'École apostolique. L'abbé Ludger Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne, sera nommé, à la fin de juin, parmi les chanoines honoraires et, deux jours plus tard, à la distribution des prix, l'honorable ministre de l'agriculture, Jos.-Éd. Caron, lui présentera ses félicitations au nom des anciens élèves.

Quant aux élèves actuels, il est trop tard pour préparer une fête en l'honneur du nouveau chanoine. On se reprendra, par le cercle Mailloux de l'A.C.J.C., en octobre prochain. L'*Alma*

Mater : voilà le thème de la séance qui sera offerte au nouveau dignitaire. On y fait l'historique du collège. Une épigraphe, que le programme emprunte à l'abbé Casgrain, explique suffisamment les titres métaphoriques des discours prononcés : « Notre collège, au bord de la montagne, ressemble à un aigle géant ouvrant ses larges ailes pour prendre son vol. » Donc, les *ailes qui poussent*, rappellent la fondation du collège Painchaud : les *ailes qui battent*, l'essor du collège Mailloux ; les *ailes meurtries*, les difficultés du collège Pilote, les *ailes qui volent*, la renaissance du collège par les Buteau, les Poiré, les Trudelle.

Ces différentes étapes sont aussi rappelées par le chant de l'*Alma Mater*, composé pour la circonstance. Depuis plus de 30 ans, les élèves entonnent ce chant collégial dans plusieurs de leurs fêtes, et au retour de chaque promenade, les jours de congé. C'est désormais une tradition.

La Sainte-Cécile chante : *Mes souvenirs d'enfant*, qui redit les impressions d'un ancien en revoyant le collège, les cours, les balcons, la montagne et, surtout, la chapelle. Le programme se termine par une pensée de l'abbé Ponsard : « J'aime un collège placé dans un site agréable, près d'un cours d'eau, au milieu de vertes pelouses, de collines boisées et de larges horizons, où, du côté des maîtres, il y a confiance en l'élève ; du côté des élèves, le sens du devoir et de l'honneur ; entre les uns et les autres des rapports d'amitié. » Et le tout se clôt par le chant toujours ancien et toujours nouveau : *Ô Canada !*

En mai 1915, M. le supérieur était allé présenter les vœux du Collège de Sainte-Anne à Sa Grandeur M^gr^ Blais, évêque de Rimouski, à l'occasion de ses noces d'argent épiscopales.

En mai 1916, ce sont les noces d'argent sacerdotales de M. Dumais lui-même, que l'on fera coïncider avec la fête du supérieur. On en profite pour continuer ses générosités à

l'*Alma Mater* qui réclame une chapelle. L'abbé Alfred Dionne offre, au nom de ses confrères, une somme rondelette au jubilaire pour l'achat de vases sacrés et de vêtements sacerdotaux. 120 prêtres sont présents. On joue le *Roi des oubliettes*, drame qui soulève l'enthousiasme des élèves.

Les écoliers verront aussi la grisaille du printemps s'éclairer par une brillante journée sociale et par la visite d'intéressants personnages.

Il est urgent d'entraîner les jeunes, pour plus tard, aux œuvres d'Action sociale catholique. Sa Grandeur Mgr Roy y tient plus que jamais. Dans cette réunion du 11 mars 1915, à laquelle assistent aussi les paroissiens de Sainte-Anne, on entend Mgr l'Auxiliaire, le préfet des études, MM. Adjutor Rivard et Oscar Hamel, M. l'abbé J.-A. Damours, le docteur Pageau et l'honorable Thomas Chapais, qui traitent de : comités paroissiaux, bulletins d'information, organisation de la jeunesse catholique, presse, alcoolisme, écoles d'Ontario, tous sujets d'une palpitante actualité.

Un peu plus tard (9 septembre 1915), l'abbé Étienne Blanchard, p.s.s., parlera aux élèves de la langue française à préserver et des anglicismes à combattre. L'abbé Lionel Groulx les entretiendra (6 mai 1916) de la préparation aux affaires commerciales que ne doit pas négliger notre jeunese, si elle veut réussir sa vie.

*
* *

Depuis le printemps 1914, les travaux de construction avançaient rapidement. Les murs des ailes nouvelles s'élevaient comme par enchantement. Le boulonnement des pièces d'acier agaçait fortement les oreilles des élèves à l'étude ou en classe, mais enfin ça finirait par passer. Pendant l'hiver, on voyait avec plaisir arriver de la forêt les nombreuses équipes

de chevaux tirant les longs traîneaux chargés de billots pour la scierie[2]. C'était le progrès, la prospérité.

En septembre 1915, la cuisine dressait déjà une partie de sa charpente métallique. On avait fait disparaître le promenoir *Carillon*. De nouvelles vespasiennes remplaceront les anciennes du cours commercial. Le 20 novembre le petit dôme de l'aile de l'ouest était terminée. À l'intérieur, on éclairait à l'électricité les corridors et les chambres de l'aile Pilote. Ce devait être, quelques jours après, le tour de la salle de récréation du cours classique, de la chapelle, et, enfin, quelques mois plus tard, du presbytère lui-même. On changera, puisqu'il le faut, l'engin de l'usine afin d'avoir un meilleur rendement.

Tout annonce qu'on pourra, avant longtemps, procéder à l'inauguration des ailes nouvelles. L'abbé Auguste Boulet est l'animateur des travaux.

Mais, ô malheur ! voilà que, tout à coup, un incendie éclate. *AU FEU ! AU FEU !*

« Le feu est au collège. Le 2 août 1916, vers les 5 h. 30 du matin, on s'aperçoit qu'il s'est déclaré dans l'usine qui comprend, à l'étage d'en bas, scies et planeur, au deuxième étage la menuiserie, et à l'étage supérieur, la buanderie et la lingerie. Pour comble de malheur, le tuyau de l'aqueduc se rompt près de l'usine. Et quand on l'a réparé, il est trop tard pour éviter le désastre. On se hâte au déménagement du couvent des Sœurs de la Sainte-Famille. La foule accourt du village et des paroisses voisines prêter main forte. Des heures matinales jusqu'au midi, l'incendie jaillit de l'usine et développe des

---

[2] Le collège possédait autrefois, au Bras de Saint-Onésime, un moulin à scie qui avait été donné à M. Painchaud par le curé Brodeur, de Saint-Roch-des-Aulnaies. Ce vieux moulin disparut en 1882. Jusqu'en 1852, les élèves, et surtout les finissants, allaient y faire la promenade. Aujourd'hui le Bras voit surtout le campement des scouts du collège. (*Mémoires de l'abbé Geo. Beaulieu*, p. 12.)

vagues terrifiantes ; elles battent le collège neuf habillé d'échafaudage touffus et veulent s'engouffrer par les ouvertures béantes. Si leur fureur s'ouvre un chemin jusqu'aux poutres inflammables qui soutiennent les derniers plafonds, c'est la ruine d'une ossature encore sans revêtement protecteur. L'alarme a appelé jusque des paroisses voisines le secours charitable ; on s'organise comme à un mot d'ordre qui décuple les audaces et suscite les dévouements ; dans la confiance au Sacré-Cœur, dont l'image est attachée sur toutes les poitrines, on joue avec le danger. La lutte est héroïque, désespérée, pendant qu'à toute volée sonnent les clochers de l'église Quand, enfin, s'abaisse le rideau de flammes tendu sur le collège, que ses lambeaux ardents cessent de promener la menace sur le village entier, il ne reste que des ruines : murs croulants et fers tordus du couvent des Sœurs de la Sainte-Famille, de la buanderie, des ateliers de menuiserie, des usines qui donnaient le chauffage et l'éclairage, de l'outillage dispendieux nécessaire à la construction. L'ancien collège est intact ; le nouveau a cruellement souffert dans sa toiture attaquée par la hache et par le feu, et ses murs garderont les cicatrices du malheur. Des pompiers de la ville de Lévis, appelés à l'heure suprême du danger, remplacent heureusement les travailleurs qui tombent d'épuisement : ils noieront définitivement le brasier vaincu.

« L'École d'agriculture, privée de lumière, renvoie le soir même tous ses élèves dont les vacances devaient, au reste, commencer dans une couple de jours. À la vérité, ils ont aujourd'hui bravement gagné cette avance[3]. »

De toute part viennent aux Directeurs du collège des messages de sympathie, parmi lesquels ceux de Son Éminence le cardinal Bégin, de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, d'un grand nombre d'anciens élèves, de plusieurs journaux, et

[3] *Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1916-17 p. 70.

de M^gr^ Paul-Eug. Roy, créé récemment archevêque de Séleucie.

« Prenez courage et remettez-vous à l'œuvre avec grande confiance en la bonne Providence, écrit Son Éminence le cardinal Bégin. »

En effet, dès le 7 août on se mettait à déblayer pour la reconstruction. Sous le patronage de M. le curé Édouard Martin, les dames de Sainte-Anne préparaient, quelques jours plus tard, une soirée académique et musicale au profit du collège. Les anciens élèves de Québec et de Montréal donnèrent aussi un signe tangible de leur charité.

En septembre, on commence le briquetage des nouveaux murs de l'usine. La fumée qui s'échappe de la longue cheminée depuis le 2 août annonce que la vie renaît dans les squelettes de fer qui se redressent à ses pieds. Les petites Sœurs de la Sainte-Famille, logées en vacances dans l'aile Saint-Antoine, trouvent un cloître temporaire dans une partie des édifices nouveaux.

Les travaux dans les ailes nouvelles du collège reprirent quelques jours après le désastre du 2 août. En février 1917, les plâtriers commençaient les enduits de la grande voûte de la chapelle. Pour la dernière fois, la fête des Quarante-Heures se déroulait dans la chapelle de 1856.

Le 3 mars 1917, l'atelier de menuiserie recommencait son travail interrompu depuis l'incendie. Beaucoup de machines avaient été parfaitement réparées par M. Clovis Massé.

*
* *

À l'École d'agriculture, les travaux ont progressé en même temps que ceux du collège. Le 27 août 1914, commencent, tout près de la montagne, les fondations de l'aile de l'ouest et en octobre, on maçonne le rez-de-chaussée. Les assises de

béton commencées le 16 août se continuent pour l'aile de l'est.

Le 8 novembre 1914, l'École avait son bureau de direction : supérieur, M.-L. Dumais ; procureur, M. A. Boulet ; directeur, M. Noël Pelletier ; assistant-directeur et préfet des études, M. Honorius Bois.

En février 1915, les élèves suivent pour la première fois dans leur propre École les exercices de la retraite annuelle, qui, jusque-là, se faisait avec les élèves du collège.

Afin de rendre plus faciles les communications entre le collège et l'École d'agriculture, on décide, en avril 1915, de percer un tunnel partant, au collège, de la cour intérieure de l'ouest. Il passera sous l'aile Mailloux et la butte, pour atteindre l'École d'agriculture, à laquelle arrivera ainsi, du collège, le chauffage, ce qui sera plus économique. Ce tunnel ne fut jamais complètement terminé. Il abrite aujourd'hui les tuyaux de l'aqueduc.

En septembre 1915, s'achève le briquetage de l'École d'agriculture. Elle a triplé sa capacité et semble fière de sa solidité et de son élégance. Les études recommencent. Parmi les professeurs, on comptera bientôt l'abbé Geo. Côté et M. Geo. Bouchard revenus, le premier de Cornell, le second, de Louvain, après leurs études agricoles.

On avait taillé un grand verger au 3e rang, en juillet 1915. Le 23 septembre, l'École ouvre ses portes à l'exposition fruitière et horticole des comtés de Kamouraska et de l'Islet. La présence du lieutenant-gouverneur, l'honorable P.-E. Leblanc, réhausse l'éclat de cette démonstration.

En 1916, le 6 août, on fondera l'Union amicale de l'École d'agriculture. Tous les ans, elle aura sa réunion d'où sortiront les plus heureuses initiatives. Quant aux professeurs, ils feront aussi rayonner leur influence, non seulement par l'enseiement oral, mais par la *Page agricole* dont la publication dans *L'Action catholique* a commencé en 1915.

*
* *

La guerre bat son plein. Les sous-marins jettent la terreur sur quelques-unes de nos côtes, et la conscription commence à suspendre son épée de Damoclès au-dessus des têtes.

Les trônes sont en danger. Le temps travaillera contre eux. Au printemps de 1916, voilà que l'empereur Nicolas, le tsar de Russie, le monarque le plus absolu de l'Europe, abdique pour sauver sa tête. Avec sa famille, il tombera sous le poignard ou les balles des assassins. C'est la république qui s'établit.

Et les événements se précipitent. En France, Briand réorganise son cabinet en déroute par la démission du maréchal Lyautey, ministre de la guerre. L'Angleterre est aux prises avec la question du *Home Rule*, la Chine se sépare de l'Allemagne, les États-Unis sont menacés à chaque instant d'une grève générale des cheminots.

Au Canada, d'un ton qui ne souffre pas de réplique, on veut l'enrôlement de 50,000 hommes pour dégager la promesse inconsidérée d'un demi-million d'hommes à envoyer sur les champs de bataille.

La France nous intéresse toujours. Pour parler des sacrifices des soldats français en campagne, personne n'était mieux désigné que l'abbé Thellier de Poncheville, aumônier militaire, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal.

La soirée du 16 avril 1917 s'ouvre par l'hymne à Jeanne d'Arc. On chantera aussi : *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*. La salle déborde à craquer. Avec une maîtrise et une harmonie de langage et de diction si parfaite que cela paraît tout simple, l'orateur raconte des scènes religieuses de la vie du soldat français en campagne : scènes de départ de cantonnement, de tranchées et de batailles. Bonne fête pour les écoliers, pour l'esprit et le cœur. On peut remettre

au conférencier, par M. le supérieur, un chèque de $260.00 au profit des églises dévastées de France.

Le collège n'oublie pas de prier pour la paix. M. le directeur Beaudoin a établi les « Volontaires de Marie ». Tous les mercredis soirs du mois de mai, à la chapelle, on récite le rosaire.

Le 19 mai 1917, le premier ministre, sir Robert Borden, déclare aux Communes que l'enrôlement volontaire n'ayant pas eu le résultat qu'on désirait, un acte de conscription sera bientôt proposé. Aurait-on jamais cru qu'il y aurait conscription chez nous pour aller faire la guerre en Allemagne ? On oubliait que le vrai n'est pas toujours vraisemblable. Cette conscription, même sélective, aura une grande répercussion sur nos familles et nos étudiants. Depuis longtemps, déjà, cette participation aux guerres de l'Angleterre mijotait dans les cerveaux politiques anglais. Que nous réserve l'avenir ?

Dès le 11 juin, par la loi du Service militaire, sir Robert Borden mettait son projet à exécution. L'histoire canadienne aura peu connu d'heures plus graves.

Dans la procession du 3 juin, faite jusqu'à la Madone, sous la pluie qui la rend inoubliable, les élèves, conscients du danger qui les menace, ne manquent pas de prier avec ferveur pour implorer la protection du ciel.

On trouvera bon aussi de consacrer, par une séance solennelle, la société Painchaud au Sacré-Cœur. La parole n'est-elle pas un glaive à mettre au service des bonnes causes ?

*
* *

Mais dans la vie collégiale, il n'y a pas que les grands événements sensationnels qui comptent : les événements locaux, les petits faits de chaque jour ont eux aussi leur importance.

C'est ainsi qu'en 1916, le 3 octobre, les élèves s'intéressent à l'exhumation des ossements du vieux cimetière paroissial, le deuxième, inauguré en octobre 1799, et témoin, dit-on, de 5,000 sépultures[4]. Là furent inhumés d'anciens soldats des guerres de 1812. On y voyait aussi l'épitaphe du jeune Germain Desgagné, noyé pendant une promenade écolière à la Rivière-Ouelle, en 1836.

Il ne faut pas croire que, seuls, les grands élèves du cours classique doivent s'occuper de leur avenir, penser à leur vocation. Quelle orientation prendront les élèves de 3e ? Continueront-ils leur cours commercial ? Entreront-ils au cours latin ? En 1916, ils suivent à ce sujet une retraite d'orientation, courte, mais suffisante pour les éclairer.

L'heure mensuelle d'adoration se faisait jadis au moyen d'une lecture, et pendant la récréation. C'était demander l'héroïsme à la masse des élèves. On trouve plus sage, en décembre 1916, de prêcher cette heure et de la placer à la fin de l'étude du soir. Cette heureuse tradition dure encore.

En cette année 1916, la distribution des prix prend un caractère spécial. Au nom de l'Université Laval, M. le supérieur Dumais remet, au préfet des études à Sainte-Anne, le diplôme de maître ès arts, et à M. Jean-Chs Chapais, le doctorat en sciences agricoles. Dans sa réponse, celui-ci dit qu'il faut renvoyer l'honneur dont il est personnellement l'objet à l'œuvre qu'il a servie et qu'il a toujours voulu mettre au premier rang après le sacerdoce.

L'année scolaire était terminée, et le lendemain, 18 juin, l'annaliste nous dit :

« Sortie des élèves, sous une pluie qui rappelle les jours de Noé. On y va quand même. Quand les élèves reviendront, un nouveau règne sera commencé, celui de M. l'abbé Auguste Boulet, élu supérieur. »

[4] Le cimetière paroissial actuel (le troisième) fut béni le 22 novembre 1891 par M. l'abbé Émile Dionne, professeur au Collège de Sainte-Anne.



Mgr Auguste BOULET (*1868-*),
15e supérieur (1917-1923) – (1931-1934).

CHAPITRE SIXIÈME

LE SUPÉRIORAT DE Mgr AUGUSTE BOULET

(1917-1923)

ÆDIFICAVIT DOMUM

GUERRE ET PAIX

I

(1917-1920)

On salue le nouveau supérieur. — Prohibition de « l'autre alcool ». — Concert Paul Dufault. — Question des vocations au congrès de l'enseignement secondaire. — Étude de l'histoire du Canada. — Examen collégial et examen universitaire. — Incendie de l'église paroissiale. — On occupe graduellement les nouveaux bâtiments collégiaux.

Toujours la guerre. — Service militaire des écoliers. — Leur baccalauréat. — Prières publiques pour la paix. — Projet d'un oratoire sur la montagne. — Nos étudiants en Angleterre. — Héroïsme des soldats canadiens. — Élèves de Sainte-Anne morts à la guerre. — Visites de MM. Lionel Groulx, François Veuillot, Duthoit, Flory et Dobelle.

Les grandes fêtes de la nouvelle chapelle. — La grippe espagnole. — Élèves décédés. — Réception à sir Charles Fitzpatrick. — Congrès des missionnaires agricoles. — Translation des restes de M. Pilote, fondateur de l'École d'agriculture. — Son souvenir. — Prélature de M. Boulet.

PARLER des vivants semble toujours délicat, et, pourtant, l'histoire n'a-t-elle pas ses droits? S'il s'agissait de statufier le nouveau supérieur, on pourrait, avec raison, laisser au temps le soin d'accomplir son œuvre. Mais, ici, nous n'avons qu'à esquisser les grands traits de son supériorat. Au futur historien d'en préciser les traits particuliers.

*
* *

L'abbé Auguste Boulet est né à Saint-François de Montmagny, le 18 juin 1868, de Vilmer Boulet, cultivateur, et de Délima Blais. Élève de troisième commerciale en 1883, il terminait avec grand succès ses études classiques en 1891. À peine venait-il de prendre la soutane, que les directeurs du collège, connaissant son esprit de travail et son solide jugement, lui confièrent la classe de méthode. L'année suivante, il enseignait les belles-lettres, classe qu'il dirigea pendant cinq ans. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Sa Grandeur M^gr^ L.-N. Bégin, le 11 août 1895, il sera nommé directeur des élèves en 1900.

On salue, par une salve d'artillerie, l'élection de M. Boulet au supériorat. Mais, comme à la bénédiction de l'aile Pilote en 1856, voilà que le fameux petit canon (cette fois-ci, il s'appelle *Alonzo*), éclate dans l'expression retentissante de sa joie. Un intéressant billet paru dans *Le Devoir* transmit alors à la postérité gouailleuse le nom de l'artilleur. « On en parla longtemps sous le chaume. » Cet événement présageait-il des faits sensationnels pour le supériorat commençant[1] ?

Celui qui venait d'être nommé procureur, M. Dumais, voyait dans ce simple accident (histoire de badiner) le symbole de l'écroulement prochain de la procure entre ses mains. Dieu sait s'il en fut autrement ! Aujourd'hui, jetant un regard rétrospectif, non pas sur *Alonzo*, mais sur le tragique événement de cette époque qui menacera d'affecter les finances de la

[1] Grâce à l'initiative du docteur Alexis Déry, de Québec, et de quelques anciens élèves, le collège possède aujourd'hui, pour remplacer *Alonzo*, deux magnifiques canons de marine, en bronze fin, pesant 600 livres chacun, coulés en Angleterre vers l'an 1800. Ils ont fait les campagnes de 1812 et de 1837. (*Annuaire 1922-23*, pp. 68, 85.) Le docteur fera plus tard cadeau d'un autre canon, tout mignon, qui s'appellera : « Le petit Alexis ».

procure, on y voit plutôt un dessein bienveillant de la Providence. Ce qui paraissait présager la mort du collège amena une résurrection. *Tu cognovisti sessionem et resurrectionem.* Mais n'anticipons pas.

*
* *

Le 5 octobre 1917, à Québec, vote de la prohibition. Au Collège de Sainte-Anne, le 23 mars 1919, on ajoute, à la Société de la croix-noire, la prohibition de « l'autre alcool », c'est-à-dire des lectures, des paroles, des conversations déshonnêtes. C'est pour consolider et élargir les cadres de cette société de tempérance que, sur demande de M. le supérieur Boulet, Sa Grandeur M^gr^ Roy et l'honorable Thomas Chapais parleront de tempérance, et mettront les élèves en garde aussi contre le mauvais langage et les mauvaises lectures. Le 22 février 1920, Sa Grandeur M^gr^ Roy tiendra au collège une autre journée d'Action sociale catholique, assisté par M. l'abbé Salluste Bélanger et M. Onésime Gagnon, président du jeune barreau, futur trésorier provincial.

Le 10 avril 1919, les élèves auront le bonheur d'entendre le concert de Paul Dufault et, le 8 février 1920, la conférence de M. l'abbé Groulx : *Chez nos ancêtres.* La culture artistique et la culture patriotique ne font-elles pas, dans nos maisons, partie de la culture catholique ?

*
* *

Dès le commencement des vacances, les professeurs du collège assistent, à Québec, au Congrès de l'enseignement secondaire. À différentes époques, ces congrès reviennent stimuler l'ardeur des professeurs et relever, lentement parfois mais toujours efficacement, le niveau des études secondaires.

Celui de juin 1917, qui se tient au séminaire de Québec, réunit, pendant deux jours, plus de 130 congressistes. Un très grand nombre de professeurs de Sainte-Anne sont présents. Quatre commissions ordonneront la besogne du congrès : la 1re, la commission des vocations ; la 2e, commission de l'enseignement de la physique ; la 3e, commission de l'enseignement de l'histoire ; et, la 4e, commission de l'enseignement du français dans les classes de grammaire.

La commission des vocations occupe tout naturellement le premier plan. Déjà, à cette époque, tous constatent que les vocations ne sont pas assez nombreuses. On étudie donc les moyens de créer un milieu favorable, de développer l'estime du prêtre, du sacerdoce et de l'apostolat, tout en ayant soin de ne pas entraîner à la prêtrise les jeunes qui n'y sont pas appelés. L'étude de l'histoire du Canada attire aussi l'attention des membres de la 4e commission. On souhaite la publication d'un manuel *ad hoc*. Depuis lors, les élèves ont les manuels Desrosiers, Viator, Farley & Lamarche, excellents instruments. Rien n'y manque pour la culture du vrai patriotisme. Et on promet encore mieux, paraît-il.

Le Conseil des supérieurs décide les changements suivants pour le baccalauréat :

« À partir de juin 1918, les examens collégiaux restent obligatoires, mais ils ne sont plus considérés que comme une condition d'admissibilité à l'examen universitaire. Le chiffre de leurs résultats ne sera donc plus additionné comme auparavant avec le chiffre total de l'examen universitaire pour l'obtention du diplôme. Seul le chiffre de l'examen universitaire déterminera l'aptitude du candidat au grade de bachelier. On relève les minima de l'examen collégial et on baisse légèrement les minima de l'examen universitaire[2]. »

[2] *Bulletin de l'Enseignement secondaire au Canada*, vol. II, p. 40-41.

*
* *

Les journées d'angoisses ne manquent pas dans la vie d'une institution. Le nouveau supérieur l'expérimentera plus d'une fois.

Voilà que le 8 décembre 1917, jour de l'Immaculée Conception, qui se lève généralement comme une brillante aurore, annonce un grand désastre. On court, on se précipite, l'église paroissiale est en feu.[3]

Qu'adviendra-t-il du collège lui-même ? Pourra-t-on contrôler l'incendie, aperçu à cinq heures et demi du matin ? Il a originé dans le vestibule sud de la sacristie. C'est une lutte désespérée qui s'engage de la part des paroissiens, des prêtres et des élèves du collège, jusqu'à 7 heures, contre l'élément destructeur. À ce moment, la toiture de la sacristie et bientôt celle de l'église sont atteintes, et de la fumée noire sort par les fissures des fenêtres et de la couverture. Au collège, l'aile Saint-Antoine voit déjà les vitres de ses fenêtres devenir brûlantes. Le danger approche de plus en plus.

Le clocher est en feu : s'il tombe en dehors de l'église, ne portera-t-il pas plus loin le désastre ? Mais, tout à coup, voilà qu'il semble se replier sur sa base, et pencher vers l'intérieur. Il s'effondre enfin avec ses cloches au centre de l'église.[4] Un vent léger de l'ouest paraît mettre le collège à l'abri. Les paroissiens, aidés du personnel du collège, ont eu le temps de sauver à peu près tout l'ameublement de l'église

---

[3] L'incendie de l'église paroissiale de Sainte-Anne se répétera le 2 avril 1948.

[4] « Dans cette église de 1845 reposent les corps de 10 prêtres, d'un séminariste et de 75 laïques. Ces statistiques nous sont fournies par Sieur Alexis Martin, rentier de cette paroisse, qui consacre ses loisirs et son argent à faire revivre les souvenirs du passé de notre paroisse et à préparer des documents pour nos descendants. » (*Livre de prônes Fraser*, p. 320, oct. 30 1898.)

pour le placer dans nos salles. Peu à peu les flammes baissent, et le danger disparaît graduellement.

Mais, ce jour-là, c'est fête d'obligation, et les paroissiens sont sans église. Ils entendent alors la messe dans les chapelles du collège et de l'École d'agriculture. D'ailleurs, jusqu'à la reconstruction de leur église, où pourraient-ils aller ? Le collège est donc heureux de leur offrir pour temple une de ses grandes salles des constructions nouvelles, dans l'aile du Sacré-Cœur.

*
* *

L'année 1917 s'annonce prospère. Les élèves seront encore plus nombreux. Où loger dans la chapelle tous les élèves du cours classique ? Un seul moyen : agrandir le jubé. On pourra ainsi trouver quarante places nouvelles. Douze heures d'ouvrage ont suffi aux ouvriers. Et, le 7 septembre au soir, on compte 486 élèves, dont 368 pensionnaires et 145 nouveaux. À la jeunesse envahissante du cours commercial s'ouvre un dortoir dans la construction nouvelle.

Quant aux professeurs, dès décembre, on mettra à leur disposition sept chambres dans la partie nord-est des édifices nouveaux. Depuis trois ans, ils ont été privés des galeries extérieures. Elles seront bientôt prêtes, une à chaque étage, de 100 pieds de longueur par 10 pieds de largeur, en face de la plaine, du fleuve et des montagnes du nord.

En ce même mois de décembre (1917) les Sœurs de la Sainte-Famille quittent les pièces temporaires qu'elles occupent depuis le 1er septembre 1916 et vont prendre possession de quelques chambres d'une petite aile nord (annexe) de la construction nouvelle, où elles auront oratoire, parloir et chambres à coucher. Leur salle de travail sera au-dessus de la buanderie et de la pièce aux engins.

Dans le grand salon neuf, on installe trois autels, en attendant la nouvelle chapelle, dont les échafauds commencent à disparaître à la fin de décembre. Le 2 février 1918, la nouvelle salle de récréation du cours commercial est terminée. Elle servira momentanément de chapelle paroissiale. On y installe les bancs de l'église, sauvés de l'incendie. Il y aura place pour 850 personnes. Les paroissiens ne commenceront que le 15 septembre à entendre la messe dans le soubassement de leur église en construction. Les travaux continueront à la chapelle du collège et à l'amphithéâtre de l'École d'agriculture. La grande salle d'étude du cours commercial sera bientôt prête à recevoir les élèves.

Le 23 novembre, les Sœurs de la Sainte-Famille prennent possession de la nouvelle cuisine toute moderne ; et prêtres et élèves, de leurs nouveaux réfectoires. Le soubassement de l'aile Pilote logeait le réfectoire des prêtres depuis septembre 1876, et celui de l'aile Painchaud, le réfectoire des élèves depuis 1854. Ce dernier avait été agrandi et restauré en 1894.

Les travaux que nécessite la transformation de l'aile Mailloux (cours commercial) avancent rapidement et seront terminés en mars 1919. On mettra bientôt au rancart ou sous la hache du démolisseur les vieilles tables de la salle d'étude. Elles ont bien soixante ans d'âge, et portent les cicatrices de plusieurs générations d'écoliers. Que de souvenirs elles emportent avec elles !

Jusqu'à la vie des séminaristes qui se transforme. En septembre 1920, la 5e année, inaugurée en 1901, prend fin dans le collège. Après quatre années de grand séminaire, les ordonnés destinés au professorat suivront désormais le règlement des prêtres de la maison. Jamais décision ne fut plus religieusement acceptée.

*

* *

Le premier terme du supériorat de Mgr Boulet se passera presque entièrement sous le signe de la guerre et de la conscription. Toute la vie collégiale s'en ressent. Des restrictions partout. Que de voyages, par exemple, le préfet des études lui-même ne devra-t-il pas faire à Montréal pour l'achat des classiques, qui, autrefois, arrivaient directement de France. Et ce n'est là qu'un des moindres inconvénients.

Le 9 août 1917, le sénat rejette, par une forte majorité, la clause qui exempte du service obligatoire les étudiants en théologie (*divinity students*). Le sénateur Philippe Landry, que l'École d'agriculture de Sainte-Anne est heureuse de compter au nombre de ses anciens élèves, avait pourtant bien plaidé l'adoption de cette clause. Il ne reste plus d'espoir que dans l'interprétation du mot « clergé ». Qu'en diront les tribunaux d'exemption ?

Est-ce que la paix ne finira pas par s'imposer ? Au milieu d'août, Notre Saint-Père le pape Benoît XV, dans une lettre mémorable, supplie les puissances en guerre d'y songer pour le salut de l'humanité. Mais quand donc sa voix sera-t-elle écoutée ?

Le gouverneur général signe (28 août 1917) le bill de la conscription. On rassure la population en disant que les exemptions seront nombreuses. Oui, mais *War is business !* Dans une lettre ouverte, Son Excellence Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, demande l'exemption des étudiants de l'université Laval.

À Sainte-Anne, le 8 novembre, les élèves de 20 ans et plus subissent l'examen médical exigé par la loi militaire. Au parlement, on a formé un cabinet d'Union qui, le 17 décembre, remporte les élections par une majorité de plus de 50 voix. C'en est donc fait ! La conscription sera appliquée. Aussi, à Québec, on parlera d'émeute.

Et voilà que commence la chasse à l'homme. Plusieurs élèves de l'École d'agriculture et du collège, des séminaristes

même, comparaîtront devant les tribunaux d'exemption. Les évêques devront mettre en pratique le droit canonique pour sauver leurs sujets.

Quelques écoliers, susceptibles de conscription, quittent Sainte-Anne le 20 avril 1918, pour rentrer dans leurs familles. Plusieurs autres les suivront. C'est la tristesse qui commence. Elle a ses échos jusque dans les séances de la société Painchaud. Certains collèges ont déjà vu partir plusieurs de leurs élèves. Ceux de Sainte-Anne font valoir qu'avant d'aller à la caserne, ils aiment à passer quelques semaines au foyer paternel. Qui pourrait les en blâmer ?

M^gr^ le recteur adresse, le 24 avril 1918, le réglement de l'université Laval à tous les collèges affiliés, touchant le baccalauréat des élèves actuels de rhétorique et de physique qui, pour des raisons militaires, sont obligés de quitter avant les examens.

« Les élèves de physique auront droit au diplôme de Bachelier (B.A.) s'ils ont eu les deux tiers de leurs points en rhétorique, et B.S. s'ils n'ont pas eu ces deux-tiers.

« Les élèves de rhétorique qui ont conservé la moitié de leurs points sur les ordos réunis de versification, belles-lettres et rhétorique (1^er^ terme) seront considérés comme ayant passé avec succès (résultat de 60% sur l'ensemble des matières et de 25% sur chaque matière) le premier examen du baccalauréat. Les élèves qui n'ont conservé que le tiers des points sur les mêmes trois ordos réunis acquerront le droit à l'inscription (examen donnant 30% sur l'ensemble des matières et 15% sur chaque matière).

« Les élèves de rhétorique qui ne se trouvent pas dans les conditions mentionnées plus haut, subiront régulièrement les examens à l'époque fixée, les 10 et 11 juin.

« Pour ce printemps, chaque maison affiliée corrigera les épreuves de ses élèves, et on enverra à l'université les résultats et les copies. »

La lettre du recteur opéra le déclenchement. Et le 25 avril 1918, à Sainte-Anne, une quinzaine d'élèves partent à leur tour, non sans avoir fait de touchants adieux à leurs confrères, à leurs professeurs, à leur directeur, à leur chapelle où ils chantent un cantique à la sainte Vierge : « *Protège-nous dans les combats. Posuerunt me custodem* ». On parle d'ériger une petite chapelle au Sacré-Cœur sur la *Roche-à-canon*, pour rappeler le souvenir collégial des zouaves d'autrefois et des jeunes soldats d'aujourd'hui, dont quelques-uns, déjà, sont tombés sur les champs de bataille.

Dans les premiers jours de mai 1918, conformément à la circulaire de Sa Grandeur M^gr^ Bégin, commencent des prières publiques pour la paix.

Le 22 juin, c'est l'enregistrement national. Chacun doit décliner respectueusement devant le représentant de Sa Majesté son nom, son âge, son emploi et ses talents. Les élèves en vacances s'enregistrent dans leurs paroisses respectives. Les prêtres, les religieuses de la Sainte-Famille, les employés de la maison ainsi que leurs familles, s'enregistrent au collège. Le sentiment populaire redoute cette mesure qui peut amener, dit-on, une conscription du travail plus redoutable que la conscription militaire.

On voudra même que les écoliers signent leur « enrôlement agricole » pour aller travailler aux champs pendant les vacances. Vis-à-vis Sainte-Anne, on verra passer, le 21 juillet, le navire *Somali*, transportant les étudiants de Laval en Angleterre. Une vingtaine du collège sont parmi eux. Les professeurs, sur la galerie du nord, les paroissiens sur les rochers du village, envoient des signaux. Est-ce un adieu ou un au-revoir ?

Le 13 septembre, une flotte de 13 navires est en face de la Grande-Anse. Pauvre guerre ! Que de ruines et de sang partout en ton nom ! Presque tous les soirs, depuis le commencement des hostilités, M. le directeur Arthur Beaudoin

va à la salle d'étude donner aux élèves un résumé sommaire des principales phases de ce fléau mondial.

C'est d'abord, en 1914, la guerre de Belgique avec la chute d'Anvers, l'incendie de Louvain et le désastre de Charleroi. Viennent ensuite l'invasion de la France par les Allemands et la victoire miraculeuse de la Marne, puis la bataille de l'Aisne et de l'Yser. On redit partout l'héroïsme d'Albert I^er^, du cardinal Mercier, de Joffre, de Foch, de Galliéni. On pleure le martyre de la cathédrale de Reims. Dans les tranchées, on crie : « Debout les morts ». Guerre sur mer et dans les airs. Après les bombardements aériens, ce sont les gaz asphyxiants.

En 1915, l'Italie déclare la guerre à l'Autriche et remporte de grands succès. En 1916, c'est la résistance et la victoire de Verdun avec Castelnau et Pétain ; Pétain le héros qu'en 1946, on accusera de trahison ! Mais quels revers par l'effondrement de la Russie en 1917 ! Quelle barbarie dans l'assassinat de la famille impériale de Nicolas II !

Quant aux troupes canadiennes, elles ont combattu comme « une des unités » de la grande armée britannique. *Colonial* toujours !

En 1915, c'est la bataille d'Ypres où elles empêchent l'ennemi de passer, c'est la victoire de Festubert et de Govenchy. C'est ensuite la prise de Courcelette, près de la Somme.

Au début de 1917, sous les ordres du général Byng, nos troupes enlèvent la crête de Vimy. Un canadien, sir Arthur Currie, les dirige à la fameuse bataille de Passchendæle. Elles seront à la prise de Cambrai. On parlera longtemps de l'héroïsme de notre 22^e^.

Enfin ! les prières des pays alliés sont exaucées, et, en novembre 1918, c'est la défaite des Allemands, c'est l'armistice, c'est la paix !

Cent soixante deux élèves de Sainte-Anne, anciens ou actuels, ont pris part à cette grande guerre : un dans l'armée

anglaise, cent cinquante et un dans l'armée canadienne, et dix dans l'armée américaine. L'*Alma Mater* comptait quatre aumôniers, neuf médecins, un colonel, six capitaines, douze lieutenants, trois sergents et cent vingt-sept soldats.

Sont morts en service actif : le capitaine Antonio Beaubien, les lieutenants Maurice Grondin et Georges McLean ; les soldats Léonce Lagueux, Frédéric Côté, Gordon Porter, Armand Warren, De Gaspé Taschereau, Hospice Fortin, Valère Côté, David Thivierge, Hervé Blais, Charles Dionne, Gabriel Pelletier et Jules Gagnon (*Annuaire 1918-19*, p. 47).

*
* *

Au collège, parmi les conférenciers de cette époque, notons d'abord l'abbé Lionel Groulx, M. François Veuillot, MM. Duthoit, Dobelle et Flory.

L'abbé Groulx est l'ami des jeunes. Il en est, même jusqu'à un certain point, le directeur patriotique. Les adversaires de ses doctrines nationalistes ne manquent pas, mais elles finissent généralement par se faire accepter, quand l'intérêt politique ne parle pas trop fort. La jeunesse, elle, n'a pas de tendances impérialistes. L'abbé Groulx parle de la vie d'autrefois. Le passé est notre maître. C'est en tenant compte de ses leçons que nous préparerons l'avenir. *Nihil innovetur nisi quod traditum est.*

M. le supérieur avait invité MM. Duthoit, Flory et Dobelle en mission française au Canada, à venir visiter le Collège de Sainte-Anne. Comme ils savent faire vibrer les écoliers !

Le capitaine Eugène Duthoit, professeur à l'Institut catholique de Lille, qui deviendra plus tard président des Semaines sociales de France, parle de Jésus-Hostie chez le soldat français, du courage qu'Il donne à ceux qui le reçoivent, de l'héroïsme qu'Il développe en certaines âmes.

Le lieutenant Flory, président des étudiants de l'Institut catholique de Paris, futur président, lui aussi, des Semaines sociales de France, fait connaître l'Association de la jeunesse catholique française, dit ce qu'elle est pendant la guerre, et appuie sur les espérances qu'elle donne pour l'après-guerre.

Le sergent Dobelle égaie ensuite les écoliers par ses déclamations et ses chansons.

Jamais délégation française ne pourra remuer plus profondément les sentiments des élèves. Belle leçon de patriotisme et de catholicisme. Ces visiteurs sont émerveillés du paysage : la plaine à perte de vue, les montagnes, le grand fleuve couvert de glace, la lumière intense de notre ciel canadien. Pour faire plaisir aux écoliers, ils ne craignent pas de risquer avec eux une descente dans la glissoire.

M. François Veuillot porte un nom qui n'est pas inconnu à Sainte-Anne. Louis Veuillot n'y a-t-il pas toujours trouvé ses plus ardents défenseurs au Canada ?

Le conférencier parle de son oncle. Il dit comment Louis Veuillot s'est préparé à sa mission : 1° par l'amitié fraternelle : le souci de donner le bon exemple à son frère Eugène, à sa sœur Élise ; 2° par un amour intense du travail, dès sa jeunesse ; 3° par sa correspondance à la grâce. Il démontre, comment, à son exemple, le peuple canadien remplira sa mission française et catholique en Amérique : 1° par l'amitié fraternelle ; l'union des Canadiens entre eux ; 2° par l'amour du travail ; 3° par la correspondance à la grâce, en développant intensément les forces intérieures et la vie spirituelle, pour défendre la cause du pays et de l'Église.

M. François Veuillot visite les classes du cours classique. Il est étonné des connaissances que manifestent les élèves sur Louis Veuillot. Il assiste à une séance intime du cercle Mailloux de l'A.C.J.C., qui lui fait connaître son programme actuel d'études ; ce sont les œuvres de Louis Veuillot. Recommandant l'étude de la religion, de l'histoire de l'Église,

et, surtout, la vie intérieure, il cite comme exemple M. Charles Flory et l'un de ses fils à lui, qui deviendra prêtre, et qui, au front de la guerre, ne craint pas de faire de l'apostolat auprès de ses compagnons. Dans le cahier de rapports du cercle Mailloux, M. François Veuillot écrit :

(4 mars 1918).

« Je remercie très affectueusement les jeunes membres du cercle Mailloux du réconfort et de la joie qu'ils m'ont procurés par la réception qu'ils m'ont faite, et par ce qu'ils m'ont laissé découvrir de leurs âmes à travers la franchise de leurs regards et l'élan de leurs paroles.

« Plus que jamais, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, j'ai ressenti la douce et pénétrante émotion qui m'accompagne au cours de mon voyage en terre canadienne. En moi, en effet, ce n'est pas seulement le catholique et le Français qui se sont reconnus parmi des frères de foi et de race ; c'est encore le neveu de Louis Veuillot qui a éprouvé le bonheur de se retrouver en famille au milieu d'enfants spirituels de son oncle. »

François Veuillot.

Et quand Mgr Boulet, de passage à Paris, ira avec l'abbé Camille Mercier, rendre visite à M. François Veuillot, celui-ci dira le bon souvenir qu'il a conservé de son passage à Sainte-Anne, et ajoutera : « C'est par le cercle Mailloux que j'ai le mieux appris à connaître la jeunesse canadienne-française. »

*
* *

Les fêtes de la chapelle : voilà l'événement joyeux de cette triste année 1918. Pareille réunion des anciens élèves n'avait pas eu lieu depuis la translation des restes de M. Painchaud,

en 1891. Il s'agissait d'inaugurer les nouvelles constructions, et, surtout, la nouvelle chapelle. L'incendie de 1916 avait retardé d'un an cette réunion tant désirée.

Le 18 avril, M. le supérieur Boulet lançait dans les journaux du Canada et des États-Unis une première circulaire annonçant les fêtes prochaines. Le temps paraissait moins favorable que jamais. Chaque jour apportait la nouvelle de quelques défaites des Alliées, la conscription venait jusque dans nos collège prendre nos enfants. Mais la confiance dans le succès était chevillée au fond des cœurs. Et chaque soir, après le dur labeur de la journée, sous l'habile direction de M. l'abbé François Têtu[A28], les professeurs se réunissaient à la salle commune et devisaient sur les moyens à prendre pour assurer le succès de la grande réunion. Il fallait trouver les adresses de tous les élèves de Sainte-Anne. C'est alors que l'on constata l'utilité inappréciable du catalogue des anciens, publié en 1867, ainsi que du nouveau[5], qui sera publié à l'occasion du centenaire du collège.

Une seconde circulaire de M. le supérieur fixait les fêtes aux 12 et 13 juin. Les Beaucerons auront une réunion préalable à Sainte-Marie de la Beauce. Les Québécois, les Montréalais, de même que les anciens de l'Ouest et des États-Unis, se faisaient une fête d'aller à Sainte-Anne.

Le succès de la réunion était donc assuré. Pour le constater, il faudra en lire le rapport dans le volume *Fêtes et Souvenirs*.

Qu'on nous permette un bref résumé :

« Le 12 juin, jour de pluie torrentielle avec un fort vent d'est. Les anciens élèves arrivent quand même à la grande réunion attendue depuis longtemps, et la joie n'a pas besoin de soleil pour déborder de leurs âmes. À quatre heures, ils

[5] Ce nouveau catalogue, de 400 pages, contient les noms de tous les professeurs avec leur emploi depuis la fondation du collège, ainsi que les noms des élèves avec la date de leur entrée, de leur sortie, et leur profession.

remplissent la nef de la chapelle nouvelle et d'une voix émue, avec leurs jeunes confrères, chantent : *Temple témoin* ; *Magnificat*, pendant que Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski et ancien élève, accompagné de cinquante prêtres en surplis, bénit le nouveau temple. Puis le Dieu de l'Eucharistie, quittant la vieille chapelle (quelques anciens sont émus), fait son entrée solennelle dans sa nouvelle demeure aux accents de foi et d'amour de douze cents voix : *Ô l'auguste Sacrement . . . j'y crois présent Jésus-Christ . . .* Cette touchante cérémonie se termine par le salut du saint Sacrement. Mgr Bolduc, p.d., ancien élève, fait ensuite la bénédiction des deux ailes nouvelles. Le souper réunit au réfectoire plus de cinq cents convives. *Deo Gratias* en l'honneur des aimables visiteurs. À huit heures, tous se rendent dans la nouvelle salle de récréation du cours commercial. M. le supérieur y lit une adresse de bienvenue aux anciens. On a alors le plaisir d'entendre Sa Grandeur Mgr Blais, le très honorable sir Charles Fitzpatrick, juge-en-chef de la Cour suprême, l'honorable Thomas Chapais, conseiller législatif, l'honorable Jos.-Éd. Caron, ministre de l'agriculture de la province de Québec, M. l'abbé Alph. Têtu, secrétaire du Comité des anciens, et M. J.-W. Lévesque, député de Laval. Ces discours sont entremêlés de chansons du collège par tous les élèves, anciens et actuels.

Avant d'aller au repos, on se rend à la chapelle faire la prière en commun et chanter un cantique à la Vierge comme au beau temps jadis : *Nous t'oublier, non, non, jamais.* Le lendemain à neuf heures, grand'messe solennelle. Le célébrant est M. l'abbé Dominique Pelletier, ancien supérieur et curé de Bienville. Un orchestre fait ses débuts glorieux dans l'accompagnement d'une messe harmonisée et chantée par une centaine de voix. Le Révérend Père Émile Langlais, provincial des Dominicains, exprime dans un langage éloquent les sentiments de reconnaissance et de vénération envers l'*Alma*

Mater pour son œuvre accomplie en faveur de l'Église et du pays.

À midi, les six cents places du réfectoire sont prises. Agapes fraternelles. M. le supérieur propose la santé du Pape, du Roi et du Canada. L'honorable L.-P. Pelletier, de la Cour d'appel, exprime au nom de tous les anciens, les vœux de bonheur à l'*Alma Mater*. Réponse par M. le chanoine Dumais. Parlent ensuite, l'honorable G. Carroll[A29], juge de la Cour d'appel, et le Révérend P.-A. Letellier, supérieur des Pères du Saint-Sacrement, de Montréal.

Le banquet terminé, c'est l'heure de la sortie : Les élèves anciens et les élèves actuels font les adieux du départ, disant emporter un souvenir ému de tout ce qu'ils viennent de voir et d'entendre.

*
* *

Il n'y a pas que la guerre qui apporte ses calamités, il faut aussi compter avec les épidémies. La grippe espagnole a fait plus de victimes que la guerre mondiale de 1914.

En l'automne 1918, au Collège de Sainte-Anne, quelques semaines bien sombres : on voit disparaître 13 élèves emportés par ce fléau. Voici leurs noms : Théophile Boucher, Joseph Kirouac, Élie Morin, Edmond Damours, Wilfrid Martin, Mathieu Cloutier, Alexandre Dumont, Roland Charest, Paul Tremblay, Joseph Cloutier, Georges Bélanger, Marie-Louis Lavoie, tous élèves d'éléments ou des classes inférieures. Plusieurs d'entre eux espéraient monter un jour au saint autel. Les desseins de Dieu sont insondables. Tous ces élèves ont trouvé chez les prêtres du collège, non seulement des aumôniers, mais des infirmiers dévoués, veillant nuit et jour à leur chevet. Ces derniers étaient secondés par une excellente garde-malade et une vaillante mère de famille, qui comptait deux de ses enfants à l'agonie. L'un a succombé à la maladie

et repose au cimetière Painchaud, l'autre est devenu médecin haut gradé dans l'armée canadienne : le colonel Pierre Tremblay, d'Ottawa.

Cette grippe espagnole enleva aussi quelques anciens bien dévoués au collège : l'abbé Walstan Proulx, curé de Saint-Romuald, les jeunes vicaires Omer Coulombe et Conrad Raymond.

C'est encore pendant cette année scolaire 1918-19 qu'on a à déplorer la perte de Sa Grandeur M^gr^ Blais, évêque de Rimouski[A12], de l'abbé C.-A. Collet, ancien directeur du Collège de Sainte-Anne, des abbés Phydime Jobin, Philippe Dechênes, Jean-Bte Vallée, Samuel Garon, Alphonse Casgrain, J.-Bte Soulard, Joseph Lavoie, Joseph Chamberland, tous anciens de Sainte-Anne.

Dans l'automne 1917, le 17 septembre, le collège avait perdu un dévoué professeur de méthode, l'abbé Amédée Drouin, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son Éminence le cardinal Bégin chanta son service à Sainte-Anne. L'abbé Drouin repose au cimetière Painchaud, tout près de l'abbé Pantaléon Thiboutot, décédé au collège en septembre 1914.

Le 19 novembre 1918, on exhumait des caveaux de l'église incendiée les corps des grands-vicaires Antoine Langevin, Célestin Gauvreau et de l'abbé Félix Buteau pour les inhumer au cimetière Painchaud, agrandi le mois précédent. Le corps de l'abbé Ludger Têtu, qui reposait depuis quarante-deux ans à la Rivière-Ouelle, leur fut bientôt réuni, et, plus tard, celui de l'abbé Georges Potvin.

*
* *

À l'apparition de la grippe espagnole, le 19 octobre le Collège de Sainte-Anne avait fermé ses portes pour les rouvrir le 25 novembre. Ces vacances forcées supprimèrent natu-

rellement celles du jour de l'an. Pouvait-on perdre un mois d'étude dans l'automne, et encore quinze jours au commencement de l'hiver ? Les élèves firent d'ailleurs assez joyeusement leurs sacrifice.

Le 1er jour de l'année 1919 s'ouvre par la réunion des deux cours : latin et commercial, dans la salle commerciale où M. le supérieur donne sa bénédiction paternelle et ses bons conseils. Les élèves se souhaitent la bonne année. C'est une scène de belle fraternité, qui rappelle le temps jadis où les vacances du jour de l'an n'existaient pas. À la grand-messe, on entend le chant de Solesme inauguré en septembre, grâce au dévouement de M. l'abbé Charles Bourque. Le soir, les élèves de philosophie font les frais d'une intéressante séance dramatique et musicale.

Le jour des Rois, grande fête : on reçoit avec joie la visite du lieutenant-gouverneur, sir Charles Fitzpatrick qui vient, dit-il, dans sa lettre au supérieur, passer l'Épiphanie « avec ses jeunes amis, sous le toit du vieux collège à qui il doit ce qu'il est aujourd'hui ». Il est accompagné de vieux compagnons d'études : M. l'abbé Ferdinand Garneau, ancien curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, de M. le notaire Jos. Sirois, de Québec. MM. les abbés Adolphe Michaud et Alphonse Têtu se sont joints à eux.

Sir Charles a toujours été un fidèle congréganiste de la sainte Vierge depuis son entrée dans la Congrégation collégiale en 1868. Aussi est-il heureux de réciter, ce jour-là, son office avec les élèves, et de faire comme eux la sainte communion.

Dans l'après-midi, M. le supérieur Boulet présente la communauté à cet hôte distingué qui, pour la circonstance, a revêtu son plus brillant costume. Quelle chaleureuse ovation lui font les élèves ! Ils sont fiers d'entendre les bons conseils qu'il ne manque pas de leur adresser.

Afin de marquer sa gratitude envers le collège, sir Charles offrira une bourse Shaughnessey pour un séjour d'étude par

un professeur de Sainte-Anne à l'université de Dublin. M. l'abbé Émilien Rivard en sera l'heureux bénéficiaire.

*
* *

Le 60e anniversaire de la fondation de l'École d'agriculture approchait. Quel événement pouvait mieux en marquer le souvenir que la translation à Sainte-Anne des restes mortels de M. Pilote, qui fut la cheville ouvrière de la fondation de cette École, celui à qui la province est redevable en grande partie de son progrès agricole ? Mais une question se pose : les paroissiens de Saint-Augustin mettront-ils à cette translation la même opposition que ceux de l'Île-aux-Grues à la translation M. Painchaud ? M. le supérieur Boulet fait d'abord tenir aux paroissiens une demande par écrit, et, le 10 mai, il se rend à Saint-Augustin pour exposer verbalement les raisons de cette translation. M. le curé Poulin s'y montre favorable. Après la grand'messe, à laquelle M. Boulet donne le sermon, se tient l'assemblée de paroisse. M. le supérieur y lit une lettre de Son Éminence le cardinal Bégin et une autre du lieutenant-gouverneur, sir Charles Fitzpatrick, appuyant la demande du Collège.

Un ancien marguiller dit le regret qu'il aura de voir partir M. Pilote, à cause de tout le bien temporel et spirituel dont lui est redevable Saint-Augustin, mais il reconnaît qu'on ne doit pas priver M. Pilote de la gloire qui l'attend à Sainte-Anne. Un autre citoyen se prononce contre cette translation parce que, dit-il, « M. Pilote a fondé le couvent, restauré le cimetière, fait bien d'autres travaux. Par conséquent, il appartient autant à notre paroisse qu'au Collège de Sainte-Anne ». Sur demande de M. le curé, on prend le vote, et « le parti de la translation l'emporte ».

On avait fixé cette translation au 7 juillet, veille des noces de diamant de l'École d'agriculture et du 25e anniversaire de la fondation de l'Association des missionnaires agricoles.

Un service funèbre est d'abord chanté à Saint-Augustin par l'abbé Elzéar Dionne, curé de Neuville, ancien procureur du Collège de Sainte-Anne, assisté par l'abbé Hildevert Desroches et le Père Eugène Trudelle, o.m.i., natifs de la paroisse. Les abbés Auguste Boulet, supérieur, W. Lebon et Honorius Bois assistent ainsi que 6 élèves représentant l'École d'agriculture. M. le chanoine Dumais fait un éloquent éloge funèbre de M. Pilote, remerciant les paroissiens de le donner aujourd'hui à la province, au pays, à l'histoire, ajoutant même qu'ils gardent chez eux une partie de M. Pilote, puisqu'il leur reste son *dimidium animæ*, M. l'abbé Amable Blanchet, son ancien compagnon du Collège de Sainte-Anne.

Le convoi funèbre qui porte M. Pilote entre en gare de Sainte-Anne à 7 heures, par un beau soir ensoleillé. Quel moment solennel ! La foule est là. Un corbillard traîné par deux chevaux noirs, suivi de nombreuses voitures, transporte le cercueil à la nouvelle École d'agriculture, pendant que les cloches sonnent à toute volée. On chante un cantique suivi de la prière du soir.

Le lendemain, messe de *Requiem*, et les élèves vont déposer le cercueil dans la chapelle Painchaud, en attendant le service solennel de jeudi. On consacre les journées du 8 et du 9 juillet aux séances des Missionnaires agricoles. Le nom de M. Pilote est sur les lèvres de tous les conférenciers.

Le 8 juillet, grande soirée à la salle académique du collège. Son Éminence le cardinal Bégin, Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, l'honorable Édouard Caron, ministre de l'agriculture, sont présents et adressent la parole.

C'est alors que Son Éminence le cardinal annonce que, pour honorer le collège de Saine-Anne et le personnage lui-même,

Rome décerne les honneurs de la prélature romaine à M. Auguste Boulet, supérieur du collège. Honneur fut-il jamais plus mérité ?[6]

Poursuivant son allocution, Son Éminence ajoute : « Et pour récompenser les mérites d'un ancien directeur de l'École d'agriculture, tout comme pour honorer l'École elle-même, l'Université Laval, dont je suis le chancelier, nomme le curé de Saint-Aubert, M. Jos. Richard, docteur ès sciences agricoles[7]. »

Les séances du lendemain sont précédées d'une messe pontificale chantée au collège par Sa Grandeur Mgr Brunault. Le soir, les élèves de l'École d'agriculture transportent le cercueil de leur fondateur, de la chapelle Painchaud à la chapelle collégiale, passant par le grand parloir et l'aile Pilote, où flotte toujours le souvenir de celui qui l'a édifiée, et les congressistes viennent ensuite y faire une prière.

Le 10 juillet, service solennel pour M. Pilote chanté par le supérieur du collège, Mgr Boulet. Sur un trône, de chaque côté du chœur, assistent Son Éminence le cardinal Bégin et Sa Grandeur Mgr Brunault. Les prêtres remplissent le sanctuaire, et les paroissiens, la nef. Magnifique oraison funèbre par l'abbé Dominique Pelletier, ancien supérieur du collège[8].

C'est ensuite le cortège vers le cimetière Painchaud : la croix, les élèves de l'École d'agriculture, le clergé en surplis, le cercueil, les 9 paroissiens de Saint-Augustin, les prêtres, les fidèles. La fanfare, placée à l'entrée de l'avenue Gauvreau, joue une marche funèbre. Mgr Boulet prononce les

---

[6] Le 17 juillet suivant, on fêtera la prélature de Mgr Boulet à Saint-François de Montmagny, sa paroisse natale.

[7] Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1859, M. Richard fut ordonné prêtre le 7 juin 1884. Professeur au collège (1884-89) ; en repos (1889-90) ; curé de Sainte-Perpétue de l'Islet (1890-95) ; professeur ou directeur à l'École d'agriculture (1895-1912) ; curé de Saint-Aubert-de-l'Islet (1912-1924) où il décède le 31 décembre 1923.

[8] Voir *l'annuaire du Collège de Sainte-Anne 1919-20*, p. 86.

dernières prières sur la tombe de M. Pilote, et tout est fini.

Mais non, tout n'est pas fini ! *Non descendet in supulchrum gloria ejus.*

Tous les journaux de Québec chantent la gloire de ce « grand canadien, » comme l'appelle *L'Action catholique*. *L'Événement* donne un rapport brillant des fêtes et *Le Soleil* en publie les principales photos. *Post tenebras lucem. Noctem verterunt in diem.* Les paroissiens qui représentent Saint-Augustin nous disent à la clôture de ces fêtes : « Nous comprenons plus que jamais le droit que vous avez à Monsieur Pilote. Combien nous regretterions, sachant ce que nous savons maintenant, de ne pas vous l'avoir accordé. »

Les vieux prêtres de Sainte-Anne présents aux fêtes, anciens élèves de M. Pilote, sont au comble de l'enthousiasme *v.g.* le chanoine Charles Richard, l'abbé Bernard Bernier. Que de traits ils rapportent de M. Pilote, de son travail, de sa charité, de sa piété !

Comme tous ceux qui travaillent dans l'intérêt de la religion et de la patrie, Pilote a rencontré des contradictions. Aussi M. Globensky lui écrivait-il, le 13 mai 1868 : « Il faut que vous soyez animé d'un patriotisme bien sincère pour faire face à de semblables misères. Malheureusement, on ne le reconnaîtra que lorsque vous ne serez plus. »

M. Rameau de Saint-Père, qui avait connu M. Pilote pendant le séjour de ce dernier à Paris, écrivait de lui, dans son beau livre : *La France aux Colonies*, II[e] partie, chapitre XI, note 4 :

« Esprit aussi distingué que modeste et affable, possédant une grande expérience des hommes et des choses, il est certainement appelé à rendre de grands services à sa patrie. »

*

* *

Comment terminer ces pages sans rappeler les noces d'argent sacerdotales de Mgr le supérieur Auguste Boulet, célébrées le 19 mai 1920. Cent trente prêtres, et bon nombre de laïcs sont présents. Par l'entremise de M. Joseph Jean, jeune avocat de Montréal, futur soliciteur-général du Canada, l'Amicale présente ses hommages au supérieur. L'abbé Ludger Dumais offre les vœux des professeurs, et un finissant, ceux des élèves. Après sa réponse à l'adresse des élèves, Mgr Boulet fait connaître la nouvelle organisation de l'Union amicale, telle qu'élaborée dans le courant de l'après-midi par le Comité des anciens élèves, réunis à cet effet, et proclame au milieu des applaudissements, les noms des officiers et des membres du bureau de direction. À 8 heures, séance dramatique et musicale où *Le fils de Ganelon*, par Henri de Bornier, remporte un grand succès.

Le lendemain, messe solennelle chantée par le jubilaire, assisté de ses deux frères MM. Alfred et Salluste Boulet. La chorale, soutenue par l'orchestre, exécute avec puissance et harmonie la messe de Oscar V. Durme. M. l'abbé Georges Côté, ancien professeur du collège et de l'École d'agriculture, donne le sermon de circonstance.

La fin de juin devait amener la réélection de Mgr Boulet au supériorat.

II

(1920-23)

Que réserve au collège la nouvelle décade ? — Son Excellence Mgr Paul-Eugène Roy, nommé coadjuteur de Québec. — Bénédiction de la nouvelle église paroissiale. — Campagne de souscriptions en faveur de l'université Laval. — Voyage de Mgr Boulet en Europe.

Incendie du vieux collège. — Vœux de Benoît XV. — Réunions des anciens. — Retour du supérieur. — Organisation de l'Aide à Sainte-Anne. — Les zélateurs. — Logement temporaire des classes. — Démolition et reconstruction. — Bénédiction de la pierre angulaire. — Trois professeurs aux études en Europe. — Subsides de la législature.

Bénédiction du nouveau collège.

QUE réserve à Sainte-Anne la nouvelle décade qui commence ? Des événements heureux ou malheureux ? Peut-être les deux. Mais sachons attendre les desseins de la Providence.

*
* *

L'année scolaire 1920-21 s'annonce sous d'heureux auspices. Les vacances ont apporté de bonnes nouvelles.

Mgr Georges-Ét. Grandbois, procureur de l'archevêché de Régina, futur vicaire-général de Québec, reçoit les honneurs de la prélature romaine. L'*Alma Mater* s'en réjouit.

Notre archevêque, Son Éminence le cardinal Bégin, commençant à sentir le poids de la vieillesse, la Providence vient à son secours en lui faisant nommer coadjuteur, avec future succession Son Excellence Paul-Eugène Roy. Quel bien le diocèse ne doit-il pas à ce dernier pour l'établissement de l'Action sociale catholique ?

Pour la première fois, les professeurs ont le privilège de faire leur retraite au Collège de Sainte-Anne. Un spécialiste en éducation, le Révérend Père Gautier, eudiste, commencera, à la fin d'août, cette semaine de prédication aux prêtres éducateurs.

Le 1er septembre arrive, joyeux, malgré la température froide et humide, un contingent de 583 élèves, dont 145 nouveaux. Le nombre augmente graduellement chaque année.

Un des premiers événements sera la bénédiction, le 25 septembre, de la nouvelle église paroissiale et de son beau carillon de cloches, par Son Éminence le cardinal Bégin, avec sermon par M. le chanoine Ludger Dumais. Les murs de la vieille église ne sont pas tombés facilement sous les coups de la dynamite et de la pioche. Il en sera ainsi de l'église neuve, quand l'incendie de 1948 l'aura détruite.

Au collège, la ruche commence à bourdonner dès les premiers jours : c'est d'abord la retraite, et ensuite les classes reprennent le travail. Dès le commencement d'octobre, les élèves ont l'avantage d'entendre le Révérend Père d'Hassonville, s.j., aumônier militaire pendant la grande guerre, décoré d'une blessure, et chevalier de la légion d'honneur. Il passe en faisant mieux connaître et aimer la France.

Les professeurs ne resteront pas indifférents à la campagne qui s'organise en faveur de l'Aide à l'université Laval[1]. Le Comité publie le communiqué suivant :

« Comprenant toute l'importance de cette campagne et la répercussion que son succès ne pourra manquer d'apporter jusqu'à nos collèges classiques, le Collège de Sainte-Anne veut entrer activement dans l'organisation de la souscription pour l'Aide à Laval. Aussi les autorités de cette importante institution d'enseignement secondaire ont-elles promis leur plus entier concours afin d'en assurer le succès local. Le Col-

[1] Le même geste se répétera en octobre 1948.

lège veut bien se charger de l'organisation complète dans le comté de Kamouraska. Voilà un exemple qui ne peut manquer d'être suivi par nos autres institutions, si intimement liées à l'enseignement universitaire. Elles voudront faire leur large part et suivre les traces de cet important collège, émulation qui est large et généreuse. »

Et plus tard, le même Comité publie : « Des assemblées très fructueuses ont eu lieu dans tout le district de Kamouraska. Sept paroisses ont été particulièrement visitées : Kamouraska, Saint-André, Saint-Germain, Saint-Bruno, Saint-Pascal, Sainte-Hélène et Saint-Alexandre. Toutes ces paroisses, où les orateurs se sont adressés à des foules nombreuses, répondent avec enthousiasme à l'appel de l'Aide à Laval. Les professeurs du Collège de Sainte-Anne et ceux de l'École d'agriculture sont entièrement dévoués à l'organisation et compléteront la tournée commencée. Non contents de mettre sur pied le comté de Kamouraska, ces messieurs avancent déjà dans l'Islet, et promettent, dans cette région, un succès sans précédent. »

*
* *

Ceux qui ploient sous le poids des préoccupations et du travail méritent bien quelques mois de repos. Aussi le collège est-il heureux que son supérieur, M^gr^ Boulet, songe à un voyage en Europe. Les constructions du collège et de l'École d'agriculture ont exigé de lui une grande somme de dévouement et de fatigues.

Le 4 octobre 1920, il célèbre la messe de communauté et, sous la protection de la *Vierge, étoile des mers*, invoquée en sa faveur par professeurs et élèves, il s'embarque avec son frère, l'abbé Alfred Boulet, curé de Courville, à bord de l'*Empress of France*. Le 6 octobre au soir, ce navire, perçant de ses

lumières l'obscurité de la nuit, passe en face du collège tout illuminé, fenêtres et galeries. Les deux voyageurs descendront en Angleterre pour se diriger ensuite en France et en Italie.

La vie collégiale semble devoir continuer régulièrement. On aura les journées ternes de l'automne, mais aussi un rayon de soleil avec la fête du directeur, M. Arthur Beaudoin. On y jouera le drame *Farfadet.*

Les élèves jouiront d'une intéressante séance d'A.C.J.C. donnée par MM. Guy Vanier, de Montréal, Édouard Coulombe et Oscar Hamel, de Québec. Une journée splendide leur est réservée pour l'Immaculée Conception. La consécration à la sainte Vierge par les nouveaux congréganistes fait toujours époque. Mais sait-on ce qui attend la maison ?

Quelques jours plus tard, le 15 décembre, éclair lugubre à l'horizon. *Au feu ! Au feu !* Le Collège est en feu ! Est-ce possible ?

« Dès trois heures du matin, disent les *Annales*, le veilleur de nuit est mis sur le qui-vive par une odeur de fumée. Après bien des recherches inutiles, pendant lesquelles le feu continue son œuvre sournoise, on le découvre enfin qui perce le plancher du dortoir au 4e étage de l'aile Saint-Antoine. Les élèves se lèvent à la hâte et aident de leur mieux les travailleurs qui essaient d'arrêter l'incendie. Mais vains efforts, le feu est le maître ! On donne l'alarme générale, et les paroissiens accourent pour travailler au sauvetage. Malheureusement, le vent nord-est va rendre inutile toute tentative d'extinction. Le feu prend maintenant les proportions d'une immense conflagration, et il ne reste plus qu'à sauver du désastre le plus d'objets possible. Les braves paroissiens, les élèves, les prêtres arrachent à l'incendie une partie du mobilier, et ne reculent que pas à pas devant l'élément destructeur. Mais le feu fait rage, il attaque l'une après l'autre les ailes du vieux collège. Vers huit heures, le dôme, miné par sa base, s'effondre dans l'immense brasier, avec un craquement sinistre.

« Et le feu continue toujours sa marche que rien ne peut arrêter ! Par l'aile Mailloux, il s'introduit dans le dortoir du cours commercial, dans les constructions récentes. C'est alors que commence une lutte héroïque pour l'empêcher de pénétrer dans l'aile de la chapelle, séparée du dortoir incendié par une simple porte de bois. Au prix d'incroyables efforts, on parvient enfin à le tenir en respect, mais il menace constamment de se déclarer aux fenêtres et aux corniches des constructions de 1914. Aussi l'on croit bien faire de se mettre au déménagement total. La chapelle est aussitôt vidée de son ameublement. On sauve tout ce qui veut se laisser traîner ou arracher. Quelle désolation dans notre belle chapelle !

« Enfin, vers 11 h. 30, les pompiers de Lévis, appelés le matin, arrivent à notre secours. Grâce à leur travail, l'espoir renaît, et bientôt on a la certitude de sauver du désastre les constructions neuves.

« Les élèves se sont montrés admirables de dévouement et même de témérité pour sauver les choses appartenant au collège et aux prêtres, et, ce soir, la plupart s'en retournent dans leurs familles en se demandant si, jamais, ils reverront leur *Alma Mater* ! La nuit vient, et les flammes s'attardent encore aux ouvertures béantes qui percent les murs de lueurs lugubres *Igne nos examinasti !*[2]

— Le 16 décembre, les ruines se dressent tristes et désolées là où, deux jours, auparavant habitait la studieuse activité. On travaille toute la journée, et les jours suivants, à rapporter au collège les meubles et les objets échappés à la conflagation.

À la réunion des prêtres du Collège et de l'École d'agriculture, on avise aux meilleurs moyens de continuer sans interruption l'œuvre de Painchaud. Si l'œuvre est grande, les

[2] L'incendie du collège de Sainte-Anne en 1920 est en tout semblable à l'incendie du séminaire de Sainte-Thérèse, en 1881. On n'a qu'à lire l'émouvant récit qu'en fait l'abbé Émile Dubois pour constater la similitude des circonstances. (*Voir Petit-Séminaire de Sainte-Thérèse*, pp. 188-193.)

courages le sont davantage. Pour relever le collège de ses ruines, les directeurs comptent sur l'attachement des anciens et sur la générosité du public, dont la sympathie les entoure déjà d'une manière sensible.

La presse de la province parle en termes encourageants de l'œuvre du collège si cruellement éprouvé par le malheur. Tous les journaux s'entendent à garantir la sympathie du public et les secours de la charité.

Le 19 décembre, à la messe paroissiale, M. le curé parle éloquemment du malheur qui vient de frapper le collège. Sainte-Anne tient à se mettre en tête de la liste des sauveurs. La contribution de la paroisse atteindra $12,000.00.

*
* *

L'ambition de voir le collège renaître bientôt de ses cendres occasionne plusieurs assemblées des anciens élèves.

La première a lieu au Collège de Sainte-Anne le 28 décembre. Malgré la mauvaise température et le retard des trains, c'est une imposante réunion de prêtres et de laïcs, parmi lesquels sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province, et l'honorable Thomas Chapais, qui s'imposent immédiatement par leur prestige et leur exemple, comme chefs de la campagne de l'Aide à Sainte-Anne. Dès le premier soir, on souscrit $70,000.00 pour la reconstruction. L'enthousiasme ne devait pas tarder à se communiquer à tous les anciens et les amis. On écarte l'idée de confier la direction de cette campagne à une agence dont les représentants sont allés offrir leurs services. Les anciens veulent la diriger eux-mêmes. On décide d'établir, avec le consentement de l'archevêque, une organisation dans tout le diocèse, et alors le succès est assuré. Le lendemain, Sa Grandeur M^gr^ Roy apportait personnellement les encouragements de sa visite et de ses conseils.

Avant d'entreprendre une campagne de souscription, on décide une campagne de prières. Et les communautés du diocèse répondent avec ardeur à cet appel. Comment le ciel pourrait-il ensuite refuser le succès à la restauration de l'œuvre pour laquelle se dépense pareil dévouement ?

On organise, à Québec, un comité central chargé de pousser activement cette campagne de l'Aide à Sainte-Anne. Les directeurs choisis sont : président, sir Charles Fitzpatrick[A15] ; vice-présidents, le Commandeur P.-T. Légaré et l'honorable sénateur Thomas Chapais ; trésorier, l'honorable L.-P. Pelletier ; assistant-trésorier, M. le notaire Charles Baillargeon ; secrétaires : MM. les abbés Alphonse Têtu et Wilfrid Lebon. M. Édouard Coulombe, de Québec, est nommé administrateur général. Ces trois derniers établissent leur bureau à l'hôtel-de-ville de Québec, d'où ils dirigeront la campagne en question.

*
* *

M^gr^ le supérieur avait été prévenu de l'incendie du collège par un câblogramme adressé à M. l'abbé Camille Mercier, étudiant à l'Institut catholique de Paris.

De Rome, M^gr^ Boulet répond, le 20 décembre, à M. le chanoine Dumais :

« Mon cher ami,

« En arrivant ici (Collège canadien) samedi matin, on m'a remis un message arrivé depuis un quart d'heure, m'annonçant l'incendie du vieux collège. Quel désastre ! Quels moments vous avez passés ! Quels jours vous vivez encore ! Je n'en pouvais croire mes yeux : il me semblait que c'était un rêve ! Il faut bien accepter chrétiennement les épreuves que le bon Dieu nous envoie, mais Il ne nous défend pas de souffrir

et de pleurer. Comme vous l'avez appris par un message, je quitterai Rome, avec le curé de Courville, le 8 janvier, pour Naples et New-York. Je devrai arriver à Sainte-Anne vers le 25. J'ai demandé aujourd'hui une audience privée du Saint-Père (Benoît XV). J'espère l'obtenir cette semaine. Ce sera un dédommagement des longs jours que je suis forcé de passer ici. En attendant le retour, qui ne sera pas gai, je vous dis : « Courage ! et prions Dieu de toute notre âme de nous aider à supporter cette épreuve. » »

Quelques jours plus tard, ayant reçu de M. le chanoine Dumais certaines nouvelles plus encourageantes, M^gr^ le supérieur répond :

Rome, 26 décembre 1920.

« Mon cher ami,

« Je viens de recevoir ton message. Il me fait un peu de bien au cœur. Jeudi, nous avons eu notre audience privée du Saint-Père. Je lui ai bien demandé de bénir de toute son âme notre collège si éprouvé. Vendredi matin, j'ai dit la messe pour le collège sur le tombeau de saint Pierre, priant Dieu de nous accorder encore la confiance qu'il sut mettre en son apôtre, et de nous donner quelque chose de la foi et de l'espérance qui lui faisait crier, au milieu de la tempête : « Seigneur, sauvez-nous ! Nous périssons. »

Samedi matin, j'ai dit trois messes à l'autel de la Chaire de saint Pierre. Nous avons aussi assisté à une grand-messe chantée par le cardinal Merry del Val.

Rome est intéressante, mais je ne songe nullement à y prolonger mon séjour. Le télégramme m'annonçant, à mon arrivée à Rome, la destruction de notre vieux et cher collège a été pour moi le *Quo vadis* que je n'oublierai jamais, et qui m'ordonne trop impérieusement d'aller reprendre ma place. J'ai hâte d'aller partager vos labeurs et vos espérances.

Je réitère à tous mes meilleurs souhaits de bonne année, et demande à Dieu d'avoir pour agréables la résignation et

le courage avec lesquels vous acceptez la grande épreuve qu'Il nous a envoyée.

Tout à toi en Notre-Seigneur,

AUGUSTE BOULET, P.D.

Le 24 janvier 1921, M^gr^ Boulet débarquait à New-York, et, le lendemain, arrivait à Montréal, où de nombreux anciens élèves allèrent, chez les Pères du Saint-Sacrement, lui offrir leurs sympathies.

À Québec, magnifique réunion des anciens à l'hôtel-de-ville, en l'honneur de M^gr^ Boulet arrivé dans l'après-midi, en compagnie de l'abbé Hector Fillion, qui était allé au devant de lui à Montréal.

M. le juge Louis-Ph. Pelletier, l'honorable Thomas Chapais et Sa Grandeur M^gr^ Paul-Eugène Roy adressent tour à tour la parole, assurant M^gr^ le supérieur du dévouement des anciens et de toute la population. M^gr^ Boulet qui, malgré tout, ne paraît pas trop fatigué de son voyage, remercie l'auditoire de cette belle sympathie, et parle de son entretien avec le Souverain Pontife qui bénit le collège affligé, et qui, dans un écrit spécial, souhaite au plus tôt sa résurrection.

Le 27 janvier au soir, M^gr^ le supérieur arrivait enfin au collège de Sainte-Anne.

Joyeux applaudissements. La fanfare, qui a payé son tribut à l'incendie, fait éclater tout le plaisir qu'elle peut. M. le procureur présente au supérieur les hommages de la communauté, et M^gr^ Boulet répond en ouvrant son cœur plein des impressions du retour, mêlées aux souvenirs de Rome et du Souverain Pontife appelant, dans une audience privée, les bénédictions du Ciel sur les ruines du Collège.

Après la prière, *Te Deum* à la chapelle, sur autorisation spéciale, pour remercier le bon Dieu d'avoir soustrait à l'incendie le collège neuf ; d'avoir, dans le désastre du 15 décem-

bre, épargné tout accident aux personnes, et ramené sain et sauf le chef de la famille.

Dimanche, le 30 janvier, M^gr^ Boulet, par un privilège de Sa Sainteté Benoît XV, donnait la bénédiction papale, et les élèves chantaient le cantique :

Sauvez Rome et le monde par votre Sacré-Cœur.

*
* *

À l'hôtel-de-ville de Québec, une importante réunion d'anciens et d'amis se tient le 4 février sous la présidence du lieutenant-gouverneur sir Charles Fitzpatrick, ayant, à sa droite, M^gr^ Boulet et, à sa gauche, l'honorable Thomas Chapais, pour y discuter différents points de l'organisation en faveur de l'Aide à Sainte-Anne. Y adressent la parole : sir Charles Fitzpatrick, MM. Louis Létourneau, Alleyn Taschereau, Onésime Gagnon, Georges Parent. Des assemblées pour le même but, on en tiendra à Jacques-Cartier, à Saint-Sauveur, au Sacré-Cœur-de-Marie, à Montmagny, à Saint-Joseph de Beauce. La Rivière-du-Loup entendra l'appel fait par M. le curé Philéas Roy, M^gr^ Boulet, les honorables juges F.-X. Lemieux et Georges Carroll, MM. Adolphe Stein, Léo Bérubé et Jules Langlais.

L'honorable Thomas Chapais adressera la parole à l'un ou à l'autre endroit. Rien n'arrête son dévouement à notre cause. Pour favoriser l'Aide à Sainte-Anne, sir Charles Fitzpatrick donnera un dîner à Spencer Wood. Sa Grandeur M^gr^ Roy et l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, y promettent leur appui pour la résurrection du collège.

Malheureusement, un des principaux zélateurs était déjà disparu. L'honorable Ls-Ph. Pelletier décède le 8 février, après quelques jours seulement de maladie, dans les plus beaux sentiments de piété et de résignation chrétienne. « Il

est mort avec élan », disait son confrère de classe, l'honorable Thomas Chapais. Le service fut chanté à la basilique par M^gr^ Boulet, en présence de Son Éminence le cardinal Bégin, de M^gr^ le coadjuteur P.-E. Roy, du chapitre et du corps professoral universitaire.

Le dimanche, 30 janvier, on lisait dans toutes les églises du diocèse la magnifique lettre pastorale de Son Éminence le cardinal Bégin recommandant chaleureusement la souscription en faveur du collège de Sainte-Anne[3]. Le lieutenant-gouverneur, sir Charles Fitzpatrick avait aussi adressé une lettre ouverte aux anciens élèves en faveur de l'Aide à Sainte-Anne[4].

Avec les prières des communautés et les bénédictions du ciel, cette campagne de souscription devait remporter un grand succès.

Les professeurs du collège étaient allés visiter les anciens élèves curés en différentes paroisses du diocèse, pour s'assurer leur collaboration auprès de leurs confrères voisins et de leurs paroissiens.

Et la campagne battait son plein. Le Comité de l'hôtel-de-ville dirigeait les opérations. Chaque dimanche, une équipe de professeurs, désignée par l'abbé Alphonse Fortin, se rendait dans les différentes paroisses du diocèse pour y faire la prédication et la collecte à domicile. Les plus humbles familles tenaient à contribuer généreusement à la restauration du collège. Les institutrices en parlaient à l'école. Les enfants apportaient avec plaisir leur humble contribution, et souvent pour obtenir de Dieu la grâce de la vocation sacerdotale ou religieuse. Chaque prédicateur revenait au collège avec les plus touchantes anecdotes à ce sujet.

*
* *

[3] Voir appendice F.
[4] Voir appendice G.

Après l'incendie, il fallait trouver un local nouveau pour les classes, au retour des élèves. La première rentrée a lieu le 20 janvier. Alors, les deux classes de philosophie, la rhétorique et la syntaxe A sont installées à l'École d'agriculture ; les belles-lettres, la syntaxe B, la versification, les éléments B, les troisièmes A et B, au collège. Les éléments A vont au soubassement de l'église, la deuxième et la première, dans l'ancienne École d'agriculture. Les élèves de ces deux dernières classes, qui sont de la paroisse de Sainte-Anne, y ont repris leurs études depuis la veille.

Dans leur ironique candeur, les écoliers ont déjà surnommé les nouveaux locaux des classes. Pour eux, à l'heure actuelle, l'ancienne École d'agriculture s'appelle le « petit-collège », l'École nouvelle d'agriculture : la « Propagande » ; le soubassement de l'église : « le collège canadien ». Plusieurs jeunes laissent voir ainsi leurs prétentions universitaires. On ne sait jamais : tout chemin ne mène-t-il pas à Rome ?

Au collège, la classe de méthode occupe le salon, et la quatrième, la partie nord du fumoir des prêtres divisé en trois. La salle des prêtres est au milieu, et, tout à côté, le parloir. La porte d'entrée se trouve près du réfectoire actuel des professeurs. Le concierge loge au-dessus, dans le petit vestiaire.

Les finissants vont en classe dans l'amphithéâtre de la nouvelle École d'agriculture ; les rhétoriciens, au parloir, et les mathématiciens, à la salle de dessin.

La procure tenait bureau à l'extrémité est de l'infirmerie actuelle du collège, en face de laquelle le procureur avait sa chambre. Le directeur occupait l'extrémité ouest de l'infirmerie.

On avait placé le magasin des livres dans le corridor qui conduit de la salle d'étude commerciale à la chapelle. Les deux cours étaient réunis dans la même salle d'étude et la

même salle de récréation, c'est-à-dire dans l'aile neuve de l'ouest sauvée de l'incendie parce que construite en matériaux incombustibles, tout comme l'aile de la chapelle.

La plupart des professeurs logeaient, soit dans l'annexe, soit dans les chambrettes au-dessus de la nouvelle chapelle.

*
* *

Le collège ne devait pas tarder à sortir graduellement de ses cendres.

Le 25 février 1921, le Conseil de la Corporation adopte les plans de son architecte, M. Pierre Lévesque, inspirés par la grande expérience de M^gr^ Boulet qui, pour avoir été professeur, directeur et ensuite procureur, connaît bien les nécessités, les commodités d'une maison d'éducation. M. F.-X. Lambert dirigera les travaux.

Le collège nouveau s'élèvera sur les ruines de l'ancien. Il y aura modification dans la disposition des toits et la hauteur des étages. Les travaux commenceront d'abord dans l'aile Pilote, se continueront dans le corps central, et ensuite dans l'aile Mailloux, de façon à rendre une partie de ces ailes habitables au mois de septembre, et l'autre partie, à l'automne. Dès le 14 mars, on commence à scier les 10,000 billots descendus de nos terres à bois, et on ouvre à nouveau la vieille carrière de pierre d'où a été tiré l'ancien collège.

Le lendemain, les murs du corps central s'écroulent sous les coups de la dynamite, et les murs des autres ailes en ruines tombent les uns après les autres. On chante une grand'messe solennelle en l'honneur de saint Joseph, pour lui demander protection dans les travaux qui commencent. Comme au temps de Painchaud et de Pilote, les paroissiens de Sainte-Anne, formant des corvées pour la reconstruction, sont à l'œuvre avec chevaux et voitures.

Voici qu'en déblayant le mur de la façade, les ouvriers mettent à jour, au coin sud-est du corps central, la pierre angulaire du 8 juin 1841. C'est celle-là qui, rafraîchie, servira de fondement à l'édifice nouveau. On avait pratiqué dans cette pierre une cavité ayant la forme d'un cœur et recouverte d'une plaque de plomb avec l'inscription déjà mentionnée à la page 51 de *L'Histoire du Collège de Sainte-Anne*, tome 1er.

Le 23 mai 1921, commencent les fondations de la façade, et les tailleurs ont déjà préparé plusieurs mille pieds de pierre de rang. Pour le nord des ailes en construction, on utilisera les pierres de la démolition. Celles qui sont inutilisables comme telles entreront dans le béton. Le vieux collège fera ainsi l'armature du nouveau collège. On hausse d'un étage l'aile Pilote, dont les murs sont restés solides. Ainsi sera remplacé le toit où logeait la Sibérie, si célèbre chez les écoliers.

Dans l'après-midi de la Fête-Dieu, le 29 mai, se déroule la bénédiction de la pierre angulaire, bénite une première fois il y a 80 ans. Le sermon de M. le chanoine Dumais retrace éloquemment l'historique de l'aide à Sainte-Anne depuis le commencement de la reconstruction[5].

L'abbé Émile Dionne[6], curé de l'Islet, petit-fils de l'honorable Amable Dionne qui a tant fait pour le collège, bénit la pierre marquée d'une croix, qu'on transporte ensuite à l'angle sud-est de la façade du corps central, à l'endroit même où elle avait été placée en 1841. Les monnaies canadiennes et quelques objets de piété sont déposés dans cette pierre et recouverts d'une plaque de plomb avec l'inscription suivante :

---

[5] Voir l'*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1920-21, p. 103.

[6] Né à Sainte-Anne en 1855, il est ordonné prêtre dans sa paroisse natale en 1879 par Mgr Taschereau. Professeur et, ensuite, préfet des études (1879-1904) ; desservant à Beauceville (1904-1905) ; curé de l'Islet (1905-1921) ; où il décède le 30 novembre 1921.

D. O. M.
A. D. 1921, die 29ª Maii
S. Simo Dno Benedicto XV Papa
Illmo D. Dno Pietro di Maria Legato a S. Sede
Archiepiscopo Quebecensi Emo L. N. Card. Bégin
Coadjutore D. Dno P. E. Roy,
Georgio V, Angliæ rege
Quebec, Provinciam Comite Carole Fitzpatrick
Gubernante
A Sancta Anna Collegii Rectore
Dno Aug Boulet, P.D.
Hic
Angularis
Collegii A. D. 1827 conditi, adaucti, A. D. 1841, 1855, 1901
Diligenter reedificandi
Auspice beneficentia totius dioceseos
Ac Alumnorum ex quavis ætate
Lapis
est positus.

*
* *

On s'était proposé de fêter, en décembre 1920, le cinquantenaire de la société Painchaud. Mais l'incendie du collège fit remettre cette célébration à la fin de l'année scolaire. Donc, le 9 juin 1921, à la grande salle de récréation, on rappelle les origines de la société Painchaud, les discussions qui s'y sont tenues, les déclamations qui ont façonné nos orateurs en herbe.

Dans la partie musicale de cette séance, l'assistance applaudit la cantate dont paroles et musique sont dues à M. le professeur Ls-de-G. Fortin, et pour laquelle il a reçu les félicitations de M. Henri Gagnon, organiste de Québec. Cette pièce musicale, intitulée : *Ruines et espoirs*, a pour thème l'incendie du collège, les ruines qu'il amoncelle, et les espoirs qui, malgré tout, jaillissent de tous les cœurs.

Les alertes ne sont pourtant pas finies. Voilà que le 26 juin avant-midi, après les ordinations faites à la chapelle par Son Éminence le cardinal Bégin, on vient en toute hâte avertir que le feu est dans la montagne du collège. En un clin d'œil, extincteurs et chaudières sont à l'œuvre. Cinq ou six pieds de mousse et de bois secs avaient déjà pris feu. On en fut quitte pour la peur, mais si le vent eût soufflé comme les jours précédents, les flammes auraient devancé les ouvriers, et, alors, nouveau désastre. Et l'auteur de tout cela, un imbécile fumeur de cigarettes. C'est toujours le danger qui guette notre montagne. Sa beauté, les travaux intéressants qu'on y fait attirent trop de visiteurs inconscients. Il faudrait, comme écrit M. le chanoine Dumais, « des fauves pour leur en défendre l'accès ».

*
* *

Bâtir en édifices, c'est bien ; mais ne faut-il pas aussi bâtir en hommes ? Nos collèges, plus que jamais, veulent donner au pays et à l'Église de véritable compétences. C'est ainsi que, désormais, le système de jeunes séminaristes-professeurs, demandé jusque-là par la nécessité des temps et qui comportait certains avantages, est aboli en vertu d'une décision de la Congrégation romaine des universités. À partir de 1924, ils devront faire leur quatre années de théologie au grand-séminaire. Les collèges ne pourront que bénéficier de cette ex-

cellente formation théologique que recevront les futurs professeurs. Sainte-Anne, par la nécessité des temps, obtient, quand même un sursis jusqu'en 1933.

L'État fait aussi sa part pour le progrès. Voilà qu'au commencement de l'année 1921, on décide de verser annuellement, à chacun des collèges classiques de la province, la somme de $10,000.00 qui servira à la formation des professeurs et au meilleur équipement des laboratoires et des bibliothèques.

Le 20 septembre, trois professeurs de Sainte-Anne partaient pour l'Europe. M. Alphonse Fortin allait étudier la théologie à Rome. M. Alexandre Jean, les lettres à Paris et M. F.-X. Jean, l'agriculture à l'université d'Angers. L'abbé Camille Mercier était revenu de Paris le 13 juillet, avec sa licence ès lettres. Cette pratique d'un séjour d'études à l'étranger, déjà commencée avant aujourd'hui, est maintenant courante dans tous nos collèges.

*
* *

À la mi-juillet 1921, une magnifique corniche de pierre commençait à couronner l'aile Mailloux, qui, à la fin d'août tout comme une partie de l'aile Pilote, aura déjà reçu une toiture suffisante contre la pluie éventuelle. Il faudra quand même, pour donner aux élèves un logement plus convenable dans la nouvelle construction, retarder l'entrée d'une semaine.

Et on voit arriver, le 14 septembre, 570 écoliers, dont 230 au cours classique et 340 au cours commercial. Pendant quelques mois encore, certaines classes se feront en dehors du collège ; deux à l'ancienne École d'agriculture, deux dans le soubassement de la sacristie paroissiale et cinq à la nouvelle École d'agriculture.

Dès la fin d'octobre 1921, la toiture des constructions nouvelles est à peu près terminée. Grâce à la température

favorable et à la bonne volonté des ouvriers, on a relevé les murs du collège qui existait avant 1901, soit 350 pieds de façade, à quatre ou cinq étages.

Le jour anniversaire de l'incendie, 15 décembre, on célébrait la messe de communauté pour les bienfaiteurs de l'aide à Sainte-Anne, et les journaux publiaient une lettre ouverte de remerciements adressée au public par M^gr^ le supérieur Auguste Boulet.

La procure reprenait son ancienne place dans l'aile Pilote, à la mi-février 1922, et, deux mois plus tard, on inaugurait les nouveaux parloirs qui seront facilement inondés de soleil et de lumière. Les ouvriers posent, au commencement de l'automne, la couverture de l'aile Saint-Antoine destinée au cours classique et, en janvier suivant, on met quatre dortoirs à la disposition des élèves.

Le 15 février 1923, les « classiques » prennent, tout rayonnants, possession de leurs nouvelles salle d'étude et salle de récréation dans l'aile Saint-Antoine. Le lendemain on commencera à diviser l'aile Mailloux qui, pendant la reconstruction servait, au premier étage, de salle de récréation, et au second étage, de salle d'étude pour le cours latin.

Instruit par l'expérience, le collège veut se protéger contre l'incendie. On fait alors l'acquisition d'une puissante pompe à vapeur pouvant lancer 700 gallons d'eau à la minute. Toute la machinerie qui a servi aux travaux depuis deux ans sera ensuite transportée à Sainte-Anne-de-Beaupré pour la reconstruction du monastère et de la basilique. M. F.-X. Lambert en sera l'entrepreneur.

*
* *

Le 29 mai 1923, grand jour à Sainte-Anne ; on célèbre le couronnement des travaux entrepris depuis deux ans. La

bénédiction du nouveau collège coincïde avec la fête du supérieur, M^gr^ Boulet, l'âme de la reconstruction.

Après la lecture de l'adresse, les élèves, anciens et nouveaux, se rassemblent devant le corps central. M^gr^ Gabriel Cloutier[A14], protonotaire apostolique, vicaire-général de Saint-Boniface, paraît en habits sacerdotaux, accompagné du clergé en surplis, pendant que les élèves chantent le *Nisi Dominus ædificaverit domum*. On entonne ensuite le *Veni Creator* et, au chant de l'*Asperges me*, M^gr^ Cloutier asperge d'abord la façade du collège, puis, suivi de la foule, il pénètre à l'intérieur et bénit les principales pièces de la maison[7]. C'est ensuite, à la chapelle, la bénédiction de l'orgue nouveau, don du chevalier Drolet, de Québec. La cérémonie finit par le *Te Deum*.

Et le soir, splendide concert d'orgue donné par M. Henri Gagnon, organiste de la basilique de Québec.

Dans quelques jours, ce sera la sortie des élèves et l'élection des directeurs de la maison.

---

[7] Tout en matériaux incombustibles, le Collège de Sainte-Anne (1923) mesure 384 pieds de façade. Bâti sur un plan incliné, il compte 4 étages au sud et 7 étages au nord. Le corps central mesure 58 pieds de longueur par 66 de largeur ; l'aile Painchaud, 100×42 ; l'aile Mailloux, 100×42 ; l'aile Pilote, 100×47 ; l'aile Saint-Antoine 170×61 ; l'aile du Sacré-Cœur, 170×65 ; l'aile qui abrite la chapelle, 220×65 pieds. À cette dernière s'ajoute une annexe de 65×37, à 4 étages.

CHAPITRE SEPTIÈME

LE SECOND SUPÉRIORAT DE M. LE CHANOINE LUDGER DUMAIS

(1923-1925)

UNE LUMIÈRE S'ÉTEINT

Non recuso laborem. — Le Congrès eucharistique de Québec. — Le synode diocésain. — Visite de lord Byng, gouverneur général. — Culture physique. — La nouvelle salle académique. — Un nouveau préfet des études. — Bénédiction des cloches du collège et de l'École d'agriculture par Son Éminence le cardinal Bégin. — Son Excellence Mgr Alfred Langlois, auxiliaire de Québec. — Les événements de l'époque.

Maladie du supérieur. — L'inoubliable tremblement de terre. — Décès de M. le chanoine Dumais. — Mgr Boulet, vice-supérieur.

LA santé de M. le chanoine Dumais n'est pas florissante. Il se dévoue depuis plus de 35 ans à l'œuvre épuisante de l'éducation, et quand on ne prend pas le temps de se reposer, il faut, paraît-il, prendre le temps d'être malade. S'il accepte encore une fois la charge de supérieur, c'est afin de pouvoir se dire en toute sûreté de conscience : *Non recuso laborem.*

Mais ce labeur ne finira-t-il pas par user ses forces ? Et pourtant, on aurait tant besoin de ses services pendant de longues années encore !

*
* *

Le Congrès eucharistique de Québec ; voilà quel sera le grand événement de l'automne en notre diocèse. Dès le premier dimanche, à la demande de Son Éminence, une journée

eucharistique pour obtenir du ciel le succès du Congrès. Les prêtres de Sainte-Anne participeront, dans la mesure du possible, à ces inoubliables fêtes de Québec. La procession se termine dans la gloire du soleil couchant, sur les plaines d'Abraham. Ce fut une apothéose.

Le 10 octobre s'ouvre à Québec le synode diocésain. C'est le premier depuis l'an de grâce 1700. Il compte 109 synodaux, parmi lesquels M. le supérieur Ludger Dumais et M^gr^ Auguste Boulet.

Plusieurs autres diocèses, les uns après les autres auront aussi leurs synodes. L'exemple entraîne.

*
* *

On se souvient qu'en 1878, le personnel du collège était allé saluer à leur passage, sur l'Intercolonial, le gouverneur général, le marquis de Lorne, accompagné de la princesse Louise.

Au mois de septembre 1923 (le 17), c'est le gouverneur-général lui-même, lord Byng, accompagné de lady Byng, qui va saluer le personnel du collège.

La tradition britannique veut que le gouverneur connaisse bien le pays auquel il est préposé ; de ce qui peut servir à son influence, rien ne doit être négligé.

Lord Byng connaît la partie anglaise du Canada, il a même visité certaines régions de langue française. Il veut maintenant se renseigner sur la population et la campagne baslaurentienne. Rien n'échappe à son observation. La population se montre des plus affables.

L'excursion vice-royale entre à Sainte-Anne vers 10 heures du matin et reçoit d'abord les compliments de la municipalité. Au collège, le canon tonne. M. le supérieur Dumais souhaite la bienvenue au gouverneur et à lady Byng. On entendra fanfare et adresses. Après présentation de gerbes de fleurs,

les royaux personnages veulent serrer la main de chacun, même des plus petits élèves. C'est ensuite la visite des principales pièces de la maison : de la chapelle, des salles d'étude, des galeries extérieures d'où l'on admire le paysage enluminé de teintes douces. Et ce sera, avant le départ, le don d'un congé royal[1].

*
* *

Dans nos maisons d'éducation, il faut le redire : la préparation des professeurs devient le souci dominant.

Le mois d'octobre 1923 verra partir pour Paris MM. les abbés Arthur Ferland, qui étudiera la littérature, et Édouard Beaudoin, l'agronomie. M. l'abbé Alphonse Fortin est revenu de Rome en juillet, avec le bonnet de docteur en théologie.

Au collège, les élèves se sont remis activement à l'étude. Les années sont si courtes qu'il faut regagner par l'intensité de l'effort intellectuel ce que l'on perd par la brièveté de l'année scolaire. Il ne faudrait quand même pas arriver à mériter ce reproche qu'un député faisait un jour à une certaine université d'Italie : « Vos années sont de 8 mois, vos mois de 20 jours, vos jours de 4 heures, et vos heures de 40 minutes. »

Le 21 novembre 1923, on inaugure, pour la fête de M. le directeur Beaudoin, la nouvelle salle académique : un véritable auditorium. On joue *les Piastres rouges*. L'acoustique est excellente. Il y a place pour 1,100 personnes. Peut-on s'empêcher de songer au temps jadis, où il fallait abattre les

[1] Lord Byng est né le 11 septembre 1862, d'une famille noble d'Angleterre. Le titre de Vimy ajouté à son nom rappelle la victoire qu'à la tête des troupes canadiennes il remporta à la crête de Vimy, commune de 24,000 âmes, dans le Pas-de-Calais En 1921, il succédait comme gouverneur-général au duc de Devonshire. Après l'incident Byng, il quitta le Canada (1927) et fut remplacé par Lord Willingdon.

cloisons et charroyer les chaises, aux fêtes du supérieur et du directeur ? Quelle corvée !

Les séances académiques seront sous la direction de M. l'abbé Alexandre Jean, nommé préfet pour remplacer l'abbé W. Lebon qui, comme en 1906, s'en va à Rome pour études.

Pendant les récréations, les élèves pratiquent la culture physique, sous la direction du major-abbé Arthur Desjardins. Pour les jeux, on commence à trouver les cours trop étroites. Le temps n'est plus où la maison ne recevait que de 200 à 300 élèves. Il faut donc de l'espace pour 600. Différents plans sont proposés. On finira, après certaines divergences d'idée, par s'arrêter à celui d'une cour placée au nord, occupée par les « commerciaux »[2], et qui comptera 900 pieds de longueur par 300 de largeur. La cour sur la butte sera ainsi tout entière à la disposition des « classiques ».

On regrettera toujours la disparition du vieux kiosque du cours latin, *Châteauguay*, que le temps avait vermoulu. « C'est, écrit M. Dumais, un témoin du passé qui disparaît. » Ce balcon très joli remontait à 1832. Restauré en 1838 et en 1864, puis reconstruit en 1893, il gardait toujours le plan primitif. Les *Souvenances* de l'abbé Casgrain en font mention[3].

*
* *

Une des grandes joies de cet automne 1924, c'est la visite de Son Éminence le cardinal Bégin, qui prend quelques jours de repos à Sainte-Anne. Il bénira les cloches nouvelles du collège et de l'École d'agriculture, arrivées depuis le 5 juillet. Celle du collège (« Painchaud » est son nom) pèse 380 livres et donne la note *mi* bémol ; celle de l'École d'agriculture

[2] Cette cour sera inaugurée dans l'automne de 1927.

[3] W. LEBON : *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, tome I, p. 98.

(« Pilote ») pèse 270 livres et donne la note *sol* ; ce sont des sœurs accordées, paraît-il, au carillon de l'église paroissiale. M. l'abbé Alexandre Jean, prononce le sermon. La cloche collégiale précédente, disparue dans l'incendie de 1920, avait été bénite, on s'en souvient, le 10 juin 1890, par Mgr Têtu.

Les nouvelles cloches sonnent, la première fois, au départ du cardinal, pour le remercier des bonnes journées qu'il a procurées à Sainte-Anne.

Son Éminence est heureuse d'avoir un nouvel auxiliaire dans la personne de Mgr Alfred Langlois, consacré dans l'église de Saint-Sauveur, le 23 septembre 1924, par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria. Mgr Boulet et nombre de prêtres y représentent le Collège de Sainte-Anne. « Leur présence, écrit M. Dumais, dit l'attachement et la vénération de notre Maison pour Mgr l'auxiliaire. »

Sa Grandeur viendra dans quelques mois, y prêcher la retraite de vocation. Quel bonheur pour les élèves ? Peut-on, plus que lui, mériter l'affection des jeunes ?

*
* *

Dans leur temps libre, n'est-il pas tout naturel pour les écoliers de s'intéresser aux principaux événements qui se déroulent au Canada ou à l'étranger ?

Qu'il nous suffise de mentionner d'abord, en 1922, les fêtes, à Pont-Viau, du Séminaire des Missions-Étrangères, fondé par Nos Seigneurs les évêques. À l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire, plus d'un étudiant s'interroge sur l'appel de Dieu. Les missions, voilà « la grande question de l'heure ».

En 1923, en face de la basilique de Québec, la reconnaissance du diocèse élève un splendide monument de bronze à la mémoire de Son Éminence le cardinal Taschereau. Les jeunes de

Sainte-Anne aiment à se rappeler que Son Éminence fut le sauveur du collège dans la grande crise financière de 1870.

Ils s'intéressent, pour une raison spéciale, à la reconstruction de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. Qui d'entre eux n'y a pas fait jadis son pèlerinage ? L'incendie de cette église les a peinés comme celui, il y a quelques années, de l'église de la Pocatière. Ils n'oublient pas que les Pères Rédemptoristes, gardiens de ce sanctuaire, avaient fait preuve de bonne volonté pour la reconstruction du Collège de Sainte-Anne.

Le collège est affilié, depuis 1863, à l'université Laval. Tout ce qui contribue à son prestige fait le bonheur de nos maisons d'enseignement secondaire. Aussi est-on heureux d'applaudir en 1925, à l'élection de Mgr Camille Roy comme recteur magnifique de cette université. Ses ouvrages littéraires sont entre les mains des élèves. Sa renommée s'étend bien au delà du Canada.

La politique étrangère ne laisse pas les écoliers indifférents. Ils suivent, au moins dans les grandes lignes, les événements d'Espagne où, en 1923, Primo de Rivera s'empare du pouvoir. Sa puissance, hélas ! durera encore moins longtemps que la future dictature de Mussolini. L'État-libre d'Irlande attire aussi l'attention des élèves par l'élection de Cosgrave. Mais combien plus palpitante sera plus tard celle de De Valera ! On en discute en récréation, on en parle au cercle d'études.

*
* *

Cette année 1925 devait être la dernière pour le supérieur, M. le chanoine Dumais. Il sent en lui le *responsum mortis*.

Le 1er janvier, il écrit : « À qui, mieux qu'au divin Cœur de Jésus, dédier, dévouer cette nouvelle année avec ses péripéties, ses surprises, ses joies et ses deuils. Celui qui écrit les pre-

miers mots de ce volume (les *Annales*) n'en verra ni n'en lira les dernières lignes ; il peut dire avec saint Paul qu'il a entendu en lui-même une réponse de mort. Il demande à Dieu, qui vient chez lui tous les matins dans ses langes eucharistiques, la grâce du *fiat* de la résignation chrétienne. *Breves dies hominis sunt.* »

La maladie de M. Dumais s'aggravait de plus en plus. Pour lui permettre de dire la messe, au moins de temps à autre, M^gr^ Boulet avait fait préparer un autel dans une petite chambre, en face de celle du supérieur, et voisine de la chapelle. En donnant la permission demandée, Son Éminence le cardinal Bégin écrivait au bas de la supplique : « Accordée de tout cœur avec une bénédiction spéciale pour le cher malade. »

Un événement sensationnel va affecter rudement le vénéré supérieur. Le 28 février 1925, immense émoi au collège et dans toute la région : un tremblement de terre, comme jamais la présente génération canadienne n'en a vu. Tout le diocèse est violemment secoué. *Et erunt terræ motus*, dit l'écrivain sacré.

Les élèves étaient à peine au lit qu'ils sentent la terre trembler, et les murs comme osciller. En un instant, ils sont rendus à la salle de récréation, au premier étage. Les dégâts sont déjà visibles.

Dans les chambres des prêtres, la bibliothèque est renversée. À la chapelle, les chapiteaux tombent de la voûte. Les croix des autels gisent sur le parquet. La statue de la sainte Vierge est réduite en miettes. Tablettes et statues des classes ont le même sort. En plusieurs endroits de la maison, le plâtre dégringole des murs ou des plafonds. Certains murs sont eux mêmes lézardés. Un tuyau de chauffage se brise et inonde deux dortoirs. La plupart des élèves sont nerveux et passent la nuit dans le grand parloir, à la porte d'entrée. D'autres se tiennent à l'extérieur, ou font réunion à l'École d'agriculture.

Le lendemain, c'est dimanche. La peur n'a pas disparu. La terre tremble encore deux ou trois fois dans le courant de la journée. Crainte d'une panique, la grand'messe est supprimée. Les élèves entendent une ou plusieurs messes basses et vont, dans la journée, mais non sans appréhension, se reposer au dortoir.

M. le supérieur, gravement malade au lit, paraît fortement impressionné par ces violentes secousses.

Lundi, le 2 mars, on commence à réparer les dégâts causés à la chapelle et ailleurs. Une disette d'eau menace à plusieurs endroits, par la rupture d'un tuyau de l'aqueduc dans le verger de la ferme. On en fait aussitôt une prompte réparation, et la pression ordinaire reprend son cours. Dans les conversations, il n'est question que du tremblement de terre. Trois ou quatre fois par jour, on sent le sol frémir sous les pas. Les secousses de la nuit sont plus faibles, les nerfs sont tendus quand même. « Alors les liens sociaux se resserrent, disent les *Annales* : plusieurs familles se réunissent dans la même maison, et au collège, plusieurs confrères dans la même chambre Comment pourrait-on dire : *Impavidum ferient ruinæ !* »

Pour calmer les appréhensions, M. le directeur Beaudoin, ancien professeur de géologie, donne sur la configuration géologique de la terre une conférence aux élèves. On dirait que les explications de la science font renaître la confiance.

Le 4 mars, encore une secousse dans la nuit, et une plus forte le soir. Plus tard, de nouveau un autre tremblement de terre, et assez violent. À la Rivière-Ouelle, l'église est gravement endommagée.

À Sainte-Anne et dans les paroisses environnantes, on est dans la crainte. Outre certains dégâts dans les maisons, plusieurs fontaines et puits ont cessé de fournir l'eau potable ; d'autres sont complètement taris.

On aura encore de petites secousses sismiques dans le cours du printemps, mais on finira par s'y habituer : *Assueta vilescunt.*

Les Quarante-Heures, s'ouvrant le 8 mars, ont pour effet de ramener au collège l'assurance et la gaîté. La chapelle, malgré ses cicatrices, s'est faite encore belle et pieuse.

*
* *

Mais l'état de M. le supérieur empire de plus en plus. Le 9 mars, il reçoit le sacrement d'extrême-onction, reçu déjà une première fois le 6 février, en présence de plusieurs confrères. La communauté prie pour lui.

Deux infirmiers passent la nuit à son chevet. Le 11 mars, il est presqu'inconscient. Le surlendemain, la vie s'éteint en lui visiblement. À 9 heures p.m., les prêtres du collège se réunissent à sa chambre pour réciter les prières des agonisants. Il expire à 2 h. 30 de la nuit, paisiblement, entouré de plusieurs confrères agenouillés autour de son lit. On est au 14 mars. L'annaliste écrit : « Monsieur le supérieur n'est plus. La nouvelle, tristement attendue, endeuille la maison. Le collège perd un de ses meilleurs soutiens. Nous comprenons déjà le vide immense que cette mort va laisser. Les lettres de sympathie, les journaux de ce soir, disent à qui mieux mieux combien M. le chanoine Dumais comptait d'amis et d'admirateurs. Tous ceux qui furent ses confrères, ses élèves ou ses collaborateurs tiennent à nous exprimer leurs regrets. Sous leur plume vient tout naturellement l'éloge que le cher disparu a recherché moins que tout. Prêtre si bien doué, mais combien modeste, travailleur acharné, dévoué pendant trente-sept ans à la cause de l'éducation, il est mort, pour ainsi dire, à la peine. La cruelle maladie ne l'empêcha pas de donner jusqu'au bout l'exemple de la fidélité au devoir quotidien.

« Nous prierons pour ce serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a mis à la tête de sa famille. Qu'il entre dans la paix de son Dieu ! »

Autour de la dépouille mortelle, exposée en chapelle ardente dans le salon, monte la prière fervente des professeurs et des élèves.

Le 17 mars, la levée du corps est faite par Mgr Charlebois, vicaire apostolique au Keewatin. On récite l'office des morts. Tout respire la tristesse, les cœurs sont en deuil.

Le lendemain, Mgr Charlebois chante le service : Son Éminence le cardinal Bégin assiste au trône. La chapelle est remplie. Nombreux ceux qui sont présents. Combien d'autres sont de cœur à Sainte-Anne ! M. le chanoine G. Miville prononce l'oraison funèbre. On revoit alors l'élève modèle, l'éducateur zélé, le supérieur dévoué que fut Monsieur le chanoine Dumais.

La dépouille mortelle est ensuite dirigée vers sa dernière demeure, au cimetière collégial.

Dans la nécrologie qu'il lui consacre, l'abbé Alexandre Jean, préfet des études écrit : « Éducateur, M. Dumais l'était par vocation et par tempérament. Il réunissait, à un éminent degré, toutes les qualités qui font l'excellent professeur. Intelligence brillante et riche, jugement solide, heureuse facilité de parole, esprit vif et primesautier dont la malice, toujours charitable, prenait volontiers la forme d'une aimable taquinerie, il avait en lui tous les dons du professeur intéressant et « vivant ». À ces précieuses ressources, il unissait une vaste érudition, des connaissances variées et sérieuses, qui donnaient à ses leçons un charme et un attrait que ses élèves trouvaient toujours nouveaux. C'est que le professeur de rhétorique, heureusement doué par Dieu, était de plus un travailleur acharné. Il trouvait, dans l'étude, une véritable jouissance, et les livres, qu'il connaissait à merveille, étaient ses bons amis. Ceux qui ont vécu avec lui se rappellent, par exemple, la joie qu'il éprouvait, lorsqu'il avait réussi à dénicher quelque part un volume rare et précieux dont il voulait enrichir la bibliothèque collégiale. Bibliophile, chercheur infatigable de

documents et de vieux manuscrits, il comptait parmi les plus belles, les heures passées à la bibliothèque, à ranger et à ordonner, à chercher et à découvrir. Quand on a connu sa passion pour les livres bien classés et intelligemment ordonnés, on comprend le regret qu'il a si souvent exprimé pendant sa dernière maladie : « Je ne verrai pas la nouvelle bibliothèque ! » Il avait en effet rêvé de rendre à son collège ce dernier service, de lui laisser ce dernier témoignage de son esprit d'ordre[4]. »

— Dans l'oraison funèbre de M. Dumais,[5] le chanoine Miville, rappelant son attachement à sa famille et à sa paroisse, disait :

« La paroisse, c'est la famille encore, un peu moins intime, mais plus grande, plus solennelle, la paroisse c'est la petite patrie. Et qui, jamais, aima plus sa paroisse que M. le chanoine Dumais ? Il est vrai de dire que ce culte paroissial semble partagé par tous ceux qui sont nés sur ce coin de terre si intéressant. Mais je ne connais personne qui portât plus haut l'enthousiasme pour son église, pour tout ce qui touchait à l'histoire de sa paroisse et à la vie de ses coparoissiens. Aussi, dans la dernière visite que je lui fis, alors qu'il se sentait déjà bien frappé, il se plaignit à moi de n'avoir pu, depuis deux jours, à cause du brouillard, entrevoir le clocher de Saint-Denis. Sa famille, sa paroisse, son église, il les aima de toute son âme et ces amours sains et fortifiants embaumèrent son âme d'enfant, la rendirent forte, grande et vertueuse. »

M. le chanoine Miville parle ensuite de l'enseignement du regretté supérieur et de son amour de la vie traditionnelle et cachée.

---

[4] *Annuaire 1924-25*, p. 106.

[5] *Idem*, p. 114.

« Et vous, les anciens, vous souvenez-vous encore de ces après-midi du samedi, où vos compositions littéraires subissaient une dissection qui n'était peut être pas toujours glorieuse pour vous, mais qui vous laissait tout de même dans la disposition de faire mieux le prochain devoir ? Vous souvient-il de ces éloquentes leçons d'histoire du Canada dans lesquelles vous trouviez non seulement des connaissances utiles et agréables, mais où vous puisiez ce qui vaut mieux encore : un amour profond pour votre pays, un patriotisme ardent et bien compris ? »

« Homme de cabinet par tempérament, il préférait remuer une question dans le silence de sa chambre de travail que de l'exposer au grand public. Il n'en reste pas moins vrai que ceux qui savaient pénétrer sa pensée recevaient des lumières appréciables. Ennemi juré de tout ce qui pouvait avoir la moindre apparence de révolution, traditionaliste presque dans le fond de son âme, il n'admettait les réformes et les nouveautés qu'après les avoir éprouvées de sa verve un peu satirique ; mais aussi loyal que prudent, quand, une fois, on lui avait prouvé l'utilité d'une chose, il en devenait facilement l'admirateur sincère, le défenseur ardent. »

« Ai-je besoin de répéter que M. le chanoine Dumais aima de tout son cœur l'œuvre de l'éducation. Il lui voua sa vie entière. Et je ne connais pas d'éclipse dans le parcours de cet astre lumineux qui éclaira pendant plus de six lustres la marche toujours progressive de cette institution. Pas un congé de quelque importance, pas une absence de quelque durée. De la rentrée à la sortie, il était à son poste, et, pendant les vacances même, son bonheur était de travailler, de mettre de l'ordre partout, de préparer l'année suivante.

« Avec quel soin, par exemple, ne surveillait-il pas la composition de l'*Annuaire*, quelle perfection n'apportait-il pas à la rédaction de la chronique des événements de l'année, dont la lecture devenait un régal longtemps désiré à l'avance par les

anciens qui revivaient une heure agréable et fortifiante de la vie collégiale en parcourant ces pages toujours délicieuses, souvent émouvantes. »

Ces différents aspects de la vie de M. Dumais nous font comprendre ce que doit être la vie du prêtre éducateur.

*
* *

Nous lisons dans les *Annales* du 19 mars 1925 :

« D'après les constitutions du collège, les élections des officiers devront se faire à la fin de chaque année. Quand un poste devient vacant par départ ou par décès, on devra y pourvoir provisoirement en attendant la prochaine élection. Il est dit aussi que si le supérieur vient à mourir dans le cours de l'année, le premier assistant remplira ses fonctions avec le titre de vice-supérieur. Il est donc décidé aujourd'hui que M^gr^ Auguste Boulet sera vice-supérieur du Collège de Sainte-Anne d'ici à la fin de juin. »

— Le printemps s'écoulera dans le train-train des jours ordinaires. Ce sera, comme d'habitude, une séance de la société Saint-Louis-de-Gonzague en avril, une autre de la société Painchaud, pour célébrer le centenaire de Gérin Lajoie.

Le 27 mai aurait été le jour de la fête de M. le supérieur L. Dumais. Sa mort se fait sentir davantage. La communauté eût été si heureuse de lui présenter ses hommages et ses vœux. Elle ne croit pas tout de même manquer au deuil voulu en laissant s'exécuter la séance traditionnelle. Le programme, d'ailleurs, porte au sérieux et à la réflexion. *Mirage d'Afrique* donne une leçon de patriotisme religieux.

Le 25^e^ de sacerdoce de l'abbé Jos. Gosselin, directeur des séminaristes, qui se dévoue à leur service depuis nombre d'années, comme son prédécesseur M. l'abbé François Blan-

chet, apporte un chaud rayon de soleil. Il en est de même de la fête de Dollard qui entre peu à peu dans la tradition collégiale.

Au commencement de juin, à Québec ce sera le 60e anniversaire de sacerdoce de Son Éminence le cardinal Bégin. Le Collège de Sainte-Anne sera heureux de s'unir au clergé pour fêter celui dont la pourpre jette tant d'éclat et de bienfaits sur le diocèse de Québec.

L'année se termine par le choix d'un supérieur nouveau : l'abbé W. Lebon qui, vers la mi-juillet, reviendra de Rome où il a passé, aux études de l'*Angélique*, l'année du jubilé. *Miscuit utile dulci !*

CHAPITRE HUITIÈME

TRANCHES DE VIE COMMUNE

AVANT de terminer le récit des événements de ce second demi-siècle collégial, événements dont plusieurs anciens d'aujourd'hui furent les témoins, il nous paraît utile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur certains aspects de la vie intime du Collège, vie intellectuelle, vie récréative, vie spirituelle. N'est-ce pas le moyen par excellence d'en connaître le caractère, *le climat* ?

Les grands jours du collège, jours de joie et jours de deuil, nous les avons vus se dérouler les uns après les autres, mais la vie commune, la vie quotidienne, celle qui se répète chaque semaine, chaque mois, chaque année, et pendant toute une époque, qu'il nous soit permis d'en rappeler encore quelques souvenirs aux anciens.

À mesure que la vie avance, que les us et coutumes se transforment partout, hélas ! avec quelle rapidité ! on aime à revivre, ne fût-ce que quelques instants, la vie d'autrefois.

I

L'ENTRÉE AU COLLÈGE

Il y a un demi-siècle. — L'âge enclos. — Le petit nouveau. — Chez le directeur et le préfet. — L'ennui. — Les désertions. — Les souvenirs.

IL y a un demi-siècle, la vie au collège n'était pas tout à fait celle d'aujourd'hui. On y trouvait moins de liberté, moins de confort, mais non moins de bonheur.

Comme maintenant, on comptait des jours monotones, des jours gris. Mais malgré tout, dans cet « âge enclos », les élèves étaient heureux.

Cette appréciation du passé est affaire de tempérament, dira-t-on, sans doute ! mais une enquête parmi les anciens prouverait que, pour la majorité d'entre eux, la vie était belle, malgré ses ennuis passagers et ses petites misères. Depuis leur sortie du collège, plusieurs l'ont maintes fois répété.

De l'époque actuelle, M^gr^ Baunard n'a pas tort d'écrire : « En général, nous sommes mieux nourris que nos pères, mieux chauffés, mieux éclairés, mieux renseignés, mieux et plus rapidement transportés, mieux soignés dans nos maladies, mieux armés pour notre défense. C'est le bien-être, mais ce n'est pas plus le bonheur que la matière et le corps ne sont l'âme. »

*
* *

Reportons-nous, surtout, vers les années 1890-1910. Le « petit nouveau » d'alors pourra-t-il oublier sa première entrée au collège, ses impressions en apercevant de loin le dôme qui se dresse au flanc de la montagne ? C'est là, sous cette

coupole, qu'il passera huit, dix ans, qu'il préparera sa carrière. Suivons-le en ce premier jour de septembre.

La chambre du directeur est ouverte pour l'enregistrement général. L'enfant arrive souvent seul : le voyage de son père ou de sa mère, en surplus du sien, eût coûté trop cher à la famille. Le temps des autos est encore loin. À part la voiture, on ne connaît que les *chars*.

Après l'examen d'entrée chez le préfet des études, examen subi quelquefois avec crainte et tremblement, il se rend à l'étude, au dortoir, au réfectoire avec un compagnon dont il vient de faire la connaissance. Un maître de salle lui indique sa place de l'année.

Six heures du soir. La cloche sonne au clocher collégial. Il faudra encore des années pour que le son du canon annonce, comme jadis, l'ouverture scolaire officielle et la mise en force du règlement des écoliers. Et le petit nouveau de se dire, le cœur gros : « Ici pour dix mois ».

En effet, à cette époque, c'était pour tout une année que l'enfant quittait la maison paternelle ou du moins pour jusqu'au jour de l'an ; et, à l'hiver, il n'y retournait que pour cinq ou six jours. Ce peu suffisait à le griser de bonheur. Il ne pouvait être question de vacances de Pâques, encore moins de vacances de la Toussaint, ni de congé du mois, ni de *week-end*, comme le veulent certains pédagogues modernes.

Les petites maladies chroniques se passaient au collège. Les parents n'auraient pas supporté de voir leur enfant arriver à la maison au beau milieu d'un semestre, sous prétexte d'un repos prétendu nécessaire. Ce n'est pas dans la mollesse ou la vie aisée, pensaient-ils, que se forment le futur lévite, le futur médecin, le futur ingénieur ou agronome, sinon gare aux ouailles, gare à la clientèle de l'avenir. N'empêche que plus d'un élève s'ennuyait durant les premiers jours de l'année. On y parlait probablement trop de la patrie absente.

Chez les jeunes, la salle et la cour de récréation étaient partagées en ronds, curieusement appelés *coins* : coin du Madawaska, pour ceux qu'on nommait vulgairement les *Cayens* ; coin de la Beauce pour les *Jarrets noirs* ; coin de la Rivière-du-Loup, pour les *Loups* et ceux des environs. Ce coin était comme un petit patelin où l'on rappelait, en les gonflant, les souvenirs de la famille et des vacances. On y aurait volontiers modulé sur un ton larmoyant :

« *Rendez-moi ma patrie,*
Ou laissez-moi mourir ! »

Il arrivait même, tout comme aujourd'hui, que l'un ou l'autre désertait pour regagner son village, un peu comme les bergers-armaillis de la cour de Louis XVI désertaient, par nostalgie, le Trianon de Versailles pour regagner leurs hameaux dans les Alpes. Mais, pauvres écoliers, combien piteusement, ils revenaient, le lendemain, ramenés par leurs parents au foyer collégial ! Ces ennuis, et quelquefois ces désertions, l'élève avait à les raconter dans la lettre-narration que le professeur donnait à composer dès le samedi qui suivait la rentrée.

À l'écolier de jadis devenu plus ou moins vieux, il arrivera souvent de revivre par la pensée la « journée du collège » d'autrefois. Qu'était-elle cette journée ? À quoi l'occupait-on ? On nous permettra, à titre documentaire, d'en retracer les étapes. Les anciens seront peut-être heureux de s'y reconnaître.

II

LES ÉTAPES D'UNE JOURNÉE

Le réveil. — L'étude du matin. — Le déjeuner. — La messe. — Le chant des cantiques. — L'Office de la sainte Vierge. La classe de l'avant-midi. — Le *quart d'heure de Rabelais*. — L'examen particulier. — Le dîner. — La récréation. — Les jeux. — La visite au saint Sacrement. — La collation. — La lecture spirituelle. — La prière du soir. — Les trois-quarts d'heure. — Le coucher.

À 5 heures du matin en été, à 5 h. 25 en hiver, sonnait le réveil. Le maître, lui, était déjà debout, un serviteur (Servule) lui ayant soufflé à l'oreille, le *Benedicamus Domino*[1]. Pour la toilette de l'écolier, un quart d'heure devait suffire. Les retardataires du lit se contentaient de dix minutes. Seule l'eau sibérienne de la cuvette achevait de les éveiller. En ce temps-là, point question de douches ni d'eau courante[2]. Combien, pressés par le maître, devaient descendre du dortoir, col et ceinture sur le bras ! C'est encore la mode, dit-on. La nature change si peu !

Après la prière, une courte méditation, et l'étude commence : soixante belles minutes pour préparer ses leçons. Quelle heure propice à la mémoire ! L'histoire, la littérature, la philosophie parlent alors, semble-t-il, un langage plus clair, plus captivant. *L'Art poétique* d'Horace, *Les Églogues* de Virgile, ou les pages d'anthologie grecque s'impriment mieux dans le cerveau de l'élève. Et dire que le progrès moderne tend de plus en plus à faire disparaître de la mémoire nos belles

---

[1] « Le 18 mars 1890, Servule sonna, par erreur, le réveil à minuit et demi. Les élèves commençaient à se lever quand on s'aperçut de l'erreur. Gaîté générale . . . » (*Annales*.)

[2] Chacun des 9 dortoirs actuels compte une dizaine de douches.

pages classiques d'autrefois ! Mais alors, comment apprendre par cœur, plus tard, un discours ou un sermon ?

À 7 heures, déjeuner.

On réclame aujourd'hui : lait, céréales, beurre frais et rutilantes fèves au lard. L'écolier de jadis devait, lui, se contenter de café d'orge ou de café aux croûtes de pain. La beurrerie moderne lui était pratiquement inconnue. Il est vrai que les cretons du père Wright faisaient souvent ses délices, mais pas toujours. Il y avait rôti, et graisse de rôti, le dimanche, et jambon sans œufs au temps de Pâques. Ajoutons que la pension n'était que de $100.00, et que tous ne les payaient pas. Ceux d'aujourd'hui paient-ils tous les $300.00 demandés ?

*
* *

C'était ensuite la messe. Les 90 élèves du cours classique occupent les galeries latérales, et les 125 du cours commercial, la nef de la chapelle. C'est à l'arrière, sur les deux longs prie-Dieu, près de la porte d'entrée, que les prêtres font leurs actions de grâces. Faute d'espace, on devra reculer, et non sans bruit, les bancs des galeries, chaque fois que l'un d'eux revient au buffet déposer les vêtements sacerdotaux, après la messe qu'il a dite à l'autel Saint-Joseph ou à l'autel Sainte-Anne.

Le missel romain mis à la disposition de tous est presque une nouveauté de ces dernières années. L'élève bénéficie du mouvement liturgique, en s'associant plus intimement aux prières du saint sacrifice. On se contentait, jadis, de la récitation du chapelet, de la lecture d'une page pieuse ou de l'une ou l'autre prière d'un manuel de piété.

Mais heureusement, trois fois la semaine, on avait le chant des cantiques. C'est une tradition qui vient de se renouer

après quelques années d'oubli ou d'interprétation liturgique trop rigoureuse que l'encyclique *Mediator Dei* a récemment assagie. Mais les vieux cantiques, comme ils étaient aimés ! Ils n'avaient pas la technique musicale des cantiques actuels, mais avec quelle fine psychologie plusieurs d'entre eux savaient exprimer la profondeur des sentiments de l'étudiant. On en avait pour toutes les circonstances : cantiques populaires, faciles à chanter, qui sont restés imprimés dans le cœur des anciens.

Le décret de Pie X sur la communion fréquente ne devait paraître qu'en 1905. Les élèves les plus dévots se contentaient de la communion hebdomadaire. On les exhortait à la communion spirituelle de chaque jour par le chant du cantique *Mon âme vous désire*, dont M. Odilon Guimont fit le solo pendant une grande partie de ses études. C'était l'homme de confiance du directeur, M. L.-N. Lessard.

Heureux ceux que les professeurs choisissaient pour servants de messe ! Heureux, surtout, les servants de la chapelle Painchaud ! C'est là qu'ils jouissaient du parfum des fleurs et du chant des oiseaux. *Benedicite volucres cæli Domino et universa germinantia.* La belle nature n'inspirait-elle pas les prières de l'illustre François d'Assise ?

Le dimanche matin, comme aujourd'hui, récitation de l'Office de la Sainte-Vierge, toujours présidée par un ecclésiastique, préfet de la Congrégation. Les officiers se renouvelaient tous les trois mois. Il en était de même des sacristains : « Bonne politique ! » disaient quelques malins confrères.

La confession avait lieu le samedi soir, à 6 heures, et par ordre de classes. Elle devait être au moins mensuelle. Le système des grilles à ciel ouvert fut avantageusement remplacé par les confessionnaux, à l'érection de la nouvelle chapelle en 1918.

Mais revenons à la journée ordinaire.

*
* *

Après la messe, la classe du matin commençait immédiatement. Chaque professeur passait par la salle d'étude, et ses élèves le suivaient, manchettes aux bras et flanelle verte enveloppant leurs livres. N'allons pas croire que les classes recevaient toujours, par leurs étroites fenêtres, l'abondant soleil d'aujourd'hui. La Méthode, surtout, se tenait dans un coin obscur, tout près du vieux parloir aux deux colonnes vertes, et la lampe à pétrole, si odoriférante, y restait allumée une grande partie de la journée.

À 10 h. 15, un quart d'heure de récréation ; achat des articles de classe au magasin ou échange des livres de lecture à la bibliothèque générale. Malheureusement, c'était aussi pour quelques paresseux le *quart d'heure de Rabelais*. À leur courte honte, ils le passaient debout ou à genoux dans un coin de la salle de récréation, reprenant la leçon négligée à l'étude. Et le maître allait, le quart d'heure expiré, se rendre compte du succès de cette reprise.

Après l'étude d'une heure, qui précède le dîner, examen particulier de quelques minutes, comme dans les séminaires de France. Les élèves n'y apportaient peut-être pas toute l'attention des fils de M. Olier, mais ces courts instants les ramenaient presque nécessairement à la pensée de la présence de Dieu.

*
* *

Que dirons-nous du dîner ? Souvent frugal. On l'ouvrait par la lecture d'une page du Nouveau-Testament, et on le clôturait par deux ou trois versets de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Chaque élève lisait, à tour de rôle, quelques pages d'histoire du Canada, d'histoire universelle ou d'une vie

d'homme illustre. Savoir lire est si important ! C'était *Deo gratias* les jours de congé, et quand un premier de classe remportait la palme trois semaines de suite. Les deux cours, classique et commercial, prenaient les repas dans le même réfectoire, servis par de jeunes marmitons qu'on remplacera en 1896 par des écoliers. Chaque table de douze était présidée par un des professeurs. Il devait surveiller l'étiquette et orienter la conversation.

On s'imagine bien que le prix très modique de la pension ne permettait pas une nourriture digne de Lucullus. Le plat du lundi, composé du surplus des jours précédents, fut longtemps célèbre parmi les anciens, sous le nom de *répétition*. Heureusement qu'il y avait parfois les desserts de M^gr^ Gauvreau !

Pendant le carême, une table mieux garnie était mise à la disposition des jeûneurs. Mais après une quinzaine de jours, de fait, le jeûne avait cessé, et il arrivait que le privilège de mets spéciaux continuait encore un certain temps. Les Gandhis étaient rares.

Après le dîner, une heure de récréation. Elle se passait surtout au jeu de balle[3]. Là, entraient immédiatement en

[3] Le premier jeu de balle destiné à tous les élèves, dit l'annaliste, fut construit en 1834, sous le directorat de M. Louis Proulx. Il n'avait que deux façades. Le deuxième fut construit vers 1838 et restauré en 1883. C'était une construction à quatre façades rectangulaires couronnées par une gracieuse corniche. Les quatre angles, terminés chacun par deux grandes ailes, étaient surmontés de quatre petits *bambini*, qui avaient jadis, paraît-il, joué le rôle d'anges dans l'église de la Rivière-Ouelle. M^gr^ Plessis, ne leur trouvant pas l'air suffisamment liturgique, exigea leur disparition de l'église. Alors, on leur coupa les ailes, et ils prirent place sur les jeux de balle de Sainte-Anne. (*Bulletin des Recherches historiques.*) Bâti sur la ligne de séparation des deux cours de récréation, ce jeu avait deux façades, nord-ouest et nord-est, aile comprise, destinées au cours latin jusqu'en 1906. Les élèves du cours commercial n'eurent ensuite la jouissance que de la façade sud-ouest. En 1905-06, par l'initiative généreuse de M^gr^ Gauvreau, un autre jeu de balle, divisé en quatre parties avec une aile supplémentaire, et adossé à la montagne, à l'est de l'escalier de la Madone, fut construit pour le cours commercial. Mais le nombre des

lutte ceux qui avaient gagné (était-ce bien hygiénique ?) la course à faire devant le collège, en prenant la ligne, sur indication du premier maître de salle. C'était alors le vrai jeu de paume (dans le sens littéral du mot, avec la main) et non le jeu de palette d'aujourd'hui. Le nom des plus fameux joueurs se transmettait de génération en génération d'écoliers. Qui n'a entendu parler *v.g.* de Napoléon Lavoie, de l'Islet, plus tard, gérant-général de la Banque Nationale ? Il se rendait au collège chaque année, à la Toussaint, rencontrer ses jeunes rivaux. Et alors, nombreuse *galerie*.

Les autres élèves jouaient aux barres, au croquet, à la balle-au-camp, soit dans la cour, soit dans un champ de la ferme. Ils se dirigeaient parfois vers le quai de Sainte-Anne pour voir, après la marée, le résultat de la pêche aux marsouins. Quand il pleuvait, forcés de demeurer à l'intérieur, s'ils n'allaient pas au promenoir *Carillon*, ils avaient le trapèze, les jeux de cartes, de dominos, d'osselets ou encore un vieux billard ou la berne[4]. Dans l'automne, on recevait la visite des vendeurs de prunes ou de noisettes, et . . . (*horresco !*) même des montreurs d'ours des Pyrénées. Quel collège n'a pas autrefois connu ces derniers ?

Une heure d'étude précédait la classe de l'après-midi. Elle s'est heureusement muée plus tard en une demi-heure, car Morphée y régnait en maître.

*
* *

À 4 heures, courte visite au saint Sacrement. Moments en vérité peu favorables à la piété, parce que mal choisis. Ils

---

élèves augmentant, on dut mettre à la disposition des « commerciaux », au nord-ouest du collège, une nouvelle cour et un nouveau jeu de balle divisé en 10 sections. Alors, les jeux de balle de la cour supérieure furent tous affectés aux « classiques ». On dut même, plus tard, leur construire un nouveau jeu, à l'est de celui donné par Mgr Gauvreau.

[4] Voir appendice E.

empiétaient trop sur la demi-heure de récréation, nécessaire aux élèves qui devaient ensuite bûcher sur thème ou version pendant une longue heure et demie. La prière du soir, suivie d'un cantique, faite maintenant à la chapelle, remplace avantageusement cette visite de jadis. Faut-il rappeler que la collation se prenait au pain sec ? Chanceux les élèves à qui pouvait échoir un croûton. Le boulanger de jadis ne préparait pas de brioches, ni les Sœurs des tartines, ni l'économe des pommes. Les grands vergers d'aujourd'hui n'étaient qu'en puissance.

Après la longue étude du soir, à 6 heures, chapelet et lecture spirituelle.

Entrait ensuite à la salle d'étude, le lundi soir, MM. le directeur C.-A. Collet ou L.-N. Lessard, pour lire d'abord l'*ordo* de la semaine (terrible supplice pour les négligents), et finir par le *fervorino* destiné à souffler courage et piété. Les soirs ordinaires, un élève, monté à la tribune *ad hoc*, faisait la lecture spirituelle dans la vie d'un héros ou d'un saint *v.g.* le général de Sonis, le curé d'Ars, ou, dans le *Jeune homme chrétien*, d'Hervé Bazin. Estime-t-on suffisamment l'influence de ce quart d'heure dans la vie de l'écolier ? C'est une détente, après le travail, un temps de réflexion à la fin de la journée. Le calme extérieur de la nature, l'ombre du soir, favorisent les pensées sérieuses, même chez les moins romantiques.

Cette lecture, souvent parlée, se donne aussi aujourd'hui par le directeur spirituel.

*
* *

À 8 heures, prière du soir.

C'était à la salle de récréation, un peu dans la poussière soulevée par les pas des élèves, que se faisait autrefois cette prière. La cloche sonnait cinq minutes avant la fin de la

récréation. Les jeux cessaient. On devait alors s'asseoir, classe par classe, sur les bancs entourant la salle. Au milieu des régents, le directeur faisait les cent pas. Sa présence en imposait. Les conversations et surtout les discussions animées s'apaisaient. C'était le demi-silence obligatoire, préparant le sérieux de la prière à haute voix, que chaque élève faisait à son tour. Le tout se terminait par un cantique.

Ce cantique du soir, depuis 1899, se chante à la chapelle, à la suite de la prière. C'est un des beaux moments de la journée. Le soliste seul avait jadis l'unique exemplaire du *Choix des cantiques*, écrit à la main par l'abbé L.-N. Lessard. Pour que tous les élèves suivissent paroles et notes, le Collège fit imprimer, en 1925, un *Manuel de chants sacrés*. Préparé par les soins de M. l'abbé Charles Bourque, ce manuel contenait l'ordinaire de la messe et des vêpres, les motets les plus usuels des saluts, et un choix abondant de cantiques français. Ce choix représentait un progrès immense au point de vue liturgique et rythmique. En 1940, une édition améliorée, contenant aussi plusieurs cantiques nouveaux, fut publiée par les abbés Léon Destroimaisons et Louis-Ph. Morneau. « Cet intéressant recueil, écrit un spécialiste, M. Frédéric Pelletier, devrait rendre de grands services dans les collèges et les couvents. »

Comme aujourd'hui, les « trois quarts d'heure » suivaient la prière : temps pour l'explication des auteurs ou l'étude des leçons du lendemain. Mais, fatigués de la journée, quelques élèves trébuchaient parfois avant la fin. La tête enveloppée dans leur flanelle verte, ils se laissaient, sans vergogne, envahir par les douceurs d'une nuit anticipée, appliquant à contre-temps le *venit nox in quo nemo operatur*. Le cours commercial, lui, obtenait congé quand c'était la fête d'un professeur de *phrases* anglaises, lesquelles s'enseignaient pendant ces trois quarts d'heure.

À 9 heures, le dortoir.

Quelques minutes à peine écoulées, et déjà plusieurs étaient au lit, écoutant, quelquefois en somnolant, la prière du surveillant : « Mon Dieu ! je sais que je mourrai, peut être n'ai-je plus que quelques moments à vivre. » C'est sans doute après cette prière, que le Père Gratry eut, pendant une nuit, le fameux rêve raconté dans ses *Souvenirs de jeunesse.* Il s'y voit, ses études finies au collège Stanislas, décrochant le prix du baccalauréat (le prix du prince de Galles chez nous) ; reçu ensuite avocat, il fonde un foyer ; peu après, il perd son enfant ; un peu plus tard, son épouse ; et alors, il se dit au réveil : « Je serai prêtre, je serai religieux ! »

Au Collège de Sainte-Anne, plusieurs ont commencé le même rêve : succès à l'examen, choix d'une carrière libérale, mais contrairement au rêve de Gratry, plusieurs ne sont pas allés plus loin que la fondation du foyer.

III

FONCTIONS PARTICULIÈRES

Les réglementaires. — Les sacristains. — Les madoniers. — Les bedeaux. — Les finissants à la glissoire.

CHEZ les élèves, le réglementaire est un grand personnage, bien qu'on l'appelle familèrement *le bedeau.*

Qui n'a rêvé un jour d'être bedeau au collège, sinon « grand bedeau » pour sonner la cloche extérieure et les timbres intérieurs, du moins « petit bedeau » pour les services quotidiens de la maison ? Ces postes de confiance comportent des privilèges : celui, entre autres de pouvoir s'écarter de la communauté, sans permission à demander. Il est si agréable de vivre en marge de la vie commune !

C'est au réglementaire en chef (un pour chaque cours, classique et commercial) que revenait la charge, une fois réveillé par Servule, de sonner le réveil des élèves, la descente du dortoir, les heures d'étude, de récréation et de prière. À lui d'allumer les lampes, de chauffer les poêles des salles d'étude et de récréation,[1] d'aller, chaque semaine, à la gare prendre l'heure exacte de l'Intercolonial pour régler les mouvements de la communauté[2]. Il n'y avait alors au collège ni télégraphe, ni téléphone, encore moins de radio. Au réglementaire d'avertir les élèves demandés à la porte de l'étude par le directeur, le préfet ou l'un des professeurs. À lui le

[1] Deux ou trois serviteurs-brancardiers, Arthur Massé, Narcisse Emond, Dodé Lizotte montaient le bois de chauffage dans les dortoirs, les chambres des prêtres, les salles d'étude et de récréation.

[2] Pour utiliser plus longtemps, en automne, la lumière du jour, on avançait l'horloge de vingt minutes.

privilège du passe-partout (grosse clef fabriquée en série en Angleterre) qu'il introduisait dans toutes les serrures des portes principales, en semblant dire : « Sésame ! ouvre-toi ! » Que d'écoliers, dans leurs études, croyant que c'était la clef du paradis, ont cherché *per fas et nefas*, à se la procurer, au risque même d'être exclus !

Il y avait aussi, comme aujourd'hui, les sacristains, que les élèves appelaient « bedeaux de chapelle ».

À eux de voir à l'ornementation de l'autel, à la préparation des vêtements sacerdotaux pour les messes de chaque matin ; à eux d'allumer le poêle, les lampes et les cierges. Ils se faisaient aussi échansons.

Et comment oublier les *Madoniers* ? Chargés d'entretenir le parterre de la Madone du bocage, ils allaient, dès le commencement de mai, chercher dans la montagne la mousse destinée à l'ornementation du piédestal de la Vierge. Une inscription fleurie restait ensuite à placer. C'est assez souvent dans les litanies que les Madoniers trouvaient leur inspiration.

Mais il y avait aussi les « bedeaux des sports ». Disons, cependant, qu'ils sont nés quelque temps après leurs confrères en *bedeaucherie*, et à mesure que le développement des sports réclamait leurs services.

Bedeaux des *ronds* d'abord. Préparer les patinoires pour l'hiver, les entretenir, voir à la conservation des pelles et des grattes, telles étaient leurs principales attributions. Elles se sont élargies avec les années. Aujourd'hui, ces messieurs ne doivent pas seulement fixer les « bandes » de la patinoire à l'automne, utiliser les boyaux d'arrosage pendant l'hiver, ramasser, après chaque récréation, les instruments de travail pour les mettre à l'abri. Leur rôle se continue pour les jeux d'été : installation des tennis, réparation des filets, etc. . . .

Les privilèges qui s'en suivent ne sont pas toujours dédaignés. À ces bedeaux, la « cabane aux jeux » sert de lieu de réunion. Savez-vous qu'on y entend même la radio ? On

folâtre ensuite, à certains jours, dans la montagne. On devise sur la Roche-à-canon, on monte à l'Observatoire, on musarde près de différentes grottes, et le tout finit par la collation.

*
* *

Et la glissoire, n'a-t-elle pas aussi ses bedeaux, sinon quant au titre, du moins quant aux fonctions.

Ce sont MM. les Finissants. Cette glissoire se faisait jadis parfois dans une seule journée. Les quatre-vingts élèves du cours classique se mettaient de la partie. De partout dans les champs voisins, on charroyait la neige pour l'amonceler sur le passage d'un long moule qu'un massier y enfonçait à tour de bras. Ce moule, un finissant le tirait ensuite, pied par pied, sur une longueur de plusieurs arpents, de manière qu'il laissât, en forme de dalle, une profonde trace dans la neige, que les arrosoirs congelaient immédiatement. Une tonne d'eau traînée par le bœuf *Piram* suivait les arroseurs.

Si, à 4 h. 30 de l'après-midi, la piste glacée avaient atteint la troisième côte, le directeur des élèves donnait alors congé de l'heure et demie d'étude pour permettre de terminer la glissoire. C'est ainsi qu'en certaines années, on a pu glisser de bonne heure, dès les premiers jours de décembre. Les *Annales* donnent, comme date record, le 29 novembre, ce qui n'arriva qu'une fois, vers 1900.

Les finissants avaient ensuite pour mission d'entretenir la glissoire, c'est-à-dire la réparer, l'arroser et la *bousiller*. Avec l'aide de M. François Richard, elle avait été arpentée par eux dès l'automne précédent. On y avait placé des piquets pour qu'elle fût en ligne bien droite, et les ouvriers du collège avait confectionné les *traînes* en nombre suffisant. Chacune portait un nom caractéristique, l'*Aiglon* la *Grise*, la *Beauceronne* . . . C'est le directeur des élèves qui déterminait la vitesse de la

descente : pas moins de 30 secondes pour les huit arpents ; et afin que le saut de la troisième côte ne fût pas trop « triomphant », il ne manquait pas de faire surveiller la facture de la glissoire. C'était le moyen d'éviter le danger. Il arrivait bien à l'un ou à l'autre écolier de se râper parfois une jambe, mais il ne devait s'en prendre qu'à son imprudence.[3]

Malgré tout, en 1898, on eut à déplorer un accident mortel. Donatien Gagnon, élève de troisième, perdit la vie en allant s'assommer, un soir sans lune, sur le moule que, par irréflexion, de jeunes enfants du village avaient posé en travers de la glissoire abandonnée depuis une quinzaine de jours. À cette date du printemps, nul écolier n'était censé y aller encore glisser. C'est le seul accident dont l'histoire des traîneaux fasse mention.

[3] Dans les *Annales* du 12 décembre 1889, M. Dominique Pelletier écrit : « La glissoire qui est maintenant parfaitement droite passait autrefois (1869), en faisant une courbe, près de la petite grange située au pied de la « deuxième côte », à l'ouest. Elle commençait à peu près un demi arpent à l'ouest du collège. » En 1872, elle fut redressée par l'abbé Narcisse Proulx aidé des finissants, et prolongée par sa partie supérieure. La glissoire du cours commercial, vers 1888-1900 commençait aux pieds de la Madone et se terminait par un *haut-tournant* placé là où s'ouvre aujourd'hui l'avenue Gauvreau.

IV

LES ÉTUDES

Les examens. — La lecture des notes. — La retenue. — Les classes de chant. — La société Sainte-Cécile. — La bonne chanson. — La fanfare. — La société Painchaud. — Le cercle Mailloux de l'A.C.J.C. — Les drames.

POUR les études, comme pour les récréations, chaque époque a ses us et coutumes. *Ad rei memoriam*, il ne semble pas inutile de les noter.

Commençons par les examens ; ne résument-ils pas le semestre ?

Les examens semestriels se passaient oralement et non pas seulement par écrit. C'est depuis une vingtaine d'années que les questions orales (système encore en vigueur à l'université) ont commencé à disparaître graduellement, comme dans les autres collèges.

Devant la tribune de sa classe où se tenaient gravement trois examinateurs, l'élève venait répondre aux interrogations posées sur les différentes matières du semestre. Les mains appuyées sur le dos d'une chaise que la tradition plaçait là pour donner contenance, il devait subir en même temps, non pas le feu de la rampe, mais le feu de la classe qui braquait sur lui ses yeux inquisiteurs afin de saisir l'impression créée par les questions souvent embarrassantes. Le tableau noir, quelquefois, portait écrite cette sentence solennelle : *Venit summa dies et ineluctabile tempus.*

Sur chaque matière, les élèves étaient examinés pendant une dizaine de minutes, à tour de rôle, selon leur rang dans l'*ordo* semestriel. On commençait *v.g.* par la grammaire latine, la grammaire grecque ; venaient ensuite les thèmes oraux. C'est à livre ouvert que l'élève devait traduire le texte français

des 30 et 40 thèmes latins du semestre. Suivaient les explications des auteurs païens et des auteurs chrétiens[1], avec compte rendu des règles de grammaire et des notions historiques ou géographiques.

Ces examens oraux, qui duraient près de trois jours, habituaient l'écolier à vaincre sa timidité, à garder sa présence d'esprit pour répondre, sans se troubler, aux différentes objections. C'était l'apprentissage du *forum* usité de nos jours.

Toutes les classes, les philosophies exceptées, devaient subir cette épreuve orale. Les rhétoriciens se voyaient même examinés sur *l'Art poétique* d'Horace dont ils apprenaient les 476 vers par cœur. Quant aux classes inférieures, elles avaient aussi à réciter en anglais quelques parties de l'histoire des États-Unis : véritable cauchemar pour plus d'un écolier. La Versification apprenait une quinzaine de pages d'anthologie grecque.

À chaque matière, les examinateurs allouaient six points. On faisait ensuite la moyenne de l'ensemble des examens pour chaque élève et pour chaque classe. La meilleure moyenne était solennellement proclamée à la lecture des notes, ce qui ne manquait pas de stimuler professeurs et élèves. On inscrivait dans un gros cahier, appelé « cahier d'honneur » les meilleurs devoirs et compositions littéraires du semestre.

*
* *

[1] « Ému des dangers que faisait courir à la foi des jeunes gens la fréquentation exclusive des auteurs païens et le dédain marqué pour toutes les productions de la littérature chrétienne (saint) Jean Bosco entreprit une double publication : celle des auteurs païens revus et expurgés, et celle des auteurs chrétiens qui, par la solidité du fond et le charme de la forme viendraient combattre l'influence naturaliste des premiers. » (A. AUFFRAY : *Le bienheureux Don Bosco*, p. 166.)

La lecture des notes, qui se fait aujourd'hui dans la salle académique, avait autrefois pour théâtre la salle élémentaire, et, plus tard, la salle de récréation.

C'était un moment redoutable. Un par un, les directeurs de la maison et les professeurs arrivaient, avec le supérieur en tête, Mgr Poiré ou l'abbé Dominique Pelletier ou l'abbé Geo. Miville. Et le jugement commençait.

Placés sur une même rangée, les élèves de chaque classe, à tour de rôle, s'avançaient d'un pas, en entendant le préfet des études désigner leurs noms. Les notes de travail et de succès étaient proclamées au grand jour. Avec quel accent, M. Ludger Dumais ou M. Émile Dionne soulignaient le mérite de l'élève laborieux, et ne manquaient pas de gourmander les négligents ! Les échecs étaient parfois nombreux, même en préparatoire que, par euphémisme, les malins appelaient *la Sorbonne*.

Mgr Poiré faisait ensuite ses remarques, appréciant la valeur de chaque classe. Comme on aimait à entendre ses conseils toujours marqués au coin de la sagesse et de l'expérience du vieil âge ! Il les résumait parfois dans une formule. *Age quod agis*. Faites bien ce que vous faites et Dieu vous bénira. *Æmulamini in bono*.

Le lendemain des examens, c'était la fameuse, l'ennuyeuse retenue. Pendant que « les heureux » allaient glisser, ceux qui avaient subi des échecs, les « parias » devaient entrer en réclusion, au premier coup de cloche, de 9 heures à 11 heures de l'avant-midi, et de 2 heures à 4 heures, de l'après-midi. Alors, pour ces infortunés, pas de parloir, pendant ce temps, pas de sortie au village.

Même retenue à chaque mardi et jeudi après-midi, aussi longtemps que l'examen n'était pas repris.

« Quoiqu'en pense l'élève, la lecture des notes est une tradition importante. Quand ces notes sont bien faites, bien lues par le préfet des études, et bien commentées par le supérieur,

écrit Mgr Dupanloup, qui ne sent l'influence qu'elles doivent avoir ? C'est un grand et admirable moyen d'action qui se fait sentir à tous et à chaque instant : c'est la punition ou la récompense au plus haut degré, dans l'ordre le plus élevé, et sous la forme la plus noble et la plus efficace. L'effet réel et pratique est toujours considérable, prodigieux quelquefois : on pourrait presque dire qu'elles suffisent pour sanctionner tout le gouvernement moral d'une maison. » (*De l'Éducation*, III, pp. 514, 526.)

*
* *

Depuis MM. Bouchy et Lagacé, le chant a toujours occupé une place d'honneur au collège. Vers 1890, il y avait pour chaque cours, commercial et classique, différents groupes de chanteurs : « le grand-chant », dont faisaient partie les élèves connaissant déjà un peu la musique vocale et susceptibles de se perfectionner ; « le petit-chant », pour ceux qui ne dépassaient pas le *quod justum* ; « le plain-chant », ouvert à tous les élèves ; et, enfin, la « Sainte-Cécile » pour les chantres les mieux doués.

La classe du « grand-chant » se faisait le mardi et le jeudi pendant une demi-heure, avant le dîner. Le professeur avait soin de placer les élèves nouveaux près d'un ancien qui savait déjà assez bien la musique vocale. C'est ainsi qu'on apprenait à solfier presque à première vue les morceaux très faciles.

Que d'ennuis le « petit-chant » ne causait-il pas parfois au professeur ? Trop d'élèves s'y rencontraient incapables de monter la gamme, mais très habiles à troubler l'ordre : « Plus de langue que d'oreille », telle était leur maxime.

Quant à la classe de « plain-chant », elle se faisait à la salle d'étude pendant une demi-heure, le dimanche avant la grand'-messe, et une demi-heure avant l'heure d'étude qui précédait les vêpres : à 8 h. 30 a.m., et à 1 heure p.m.

Ce n'était pas le chant de Solesmes d'aujourd'hui, mais tous les élèves avaient en mains l'édition du paroissien noté préparée par l'abbé Bouchy, et la plupart apprenaient à chanter non pas seulement l'ordinaire de la messe, mais aussi l'introït, le graduel, l'offertoire et la communion. Et le chant du lutrin, qui ne s'en souvient ? À tour de rôle, les élèves des classes supérieures, à peu d'exception près, devaient y figurer. Quel supplice pour quelques-uns ! Certaines intonations sont restées à jamais célèbres.

On ne pourra jamais trop apprécier l'avantage de ces différents exercices, surtout pour les futurs prêtres qui auront plus tard à chanter messe et vêpres ! Tous n'ont pas une voix mélodieuse, mais tous devront se résigner à faire entendre celle que la Providence leur a donnée, et pour la préface et pour la levée des antiennes. Le plain-chant ne peut leur rester livre fermé. Et nos professionnels, pourquoi ne se rendraient-ils pas, eux aussi, capables d'entrer plus tard dans un chœur paroissial, et même, de le diriger ? Est-il moyen plus efficace de participer au culte de l'Église ?

*
* *

Fondée en 1881, la société Sainte-Cécile a rendu les plus grands services aux « as » de la musique collégiale[2].

[2] La société Sainte-Cécile doit son origine à quelques élèves, amis de la musique qui, désirant se perfectionner dans ce bel art, et donner plus d'éclat aux solennités religieuses et aux fêtes publiques du collège, voulurent sacifier quelques heures de leurs congés et récréations pour arriver à leur but.

M. F.-X. Fafard, élève de philosophie, eut, le premier, l'idée de cette fondation Il la communiqua à plusieurs confrères qui le secondèrent de tout cœur. Leur zèle, habilement dirigé par M. l'abbé Louis Lessard, diacre, triompha de tous les obstacles ; et, au mois de février 1881, les premiers membres de la société Sainte-Cécile se réunissaient pour la première fois pour choisir leurs officiers.

(Extrait des *Procès-verbaux* de la société.)

Heureux ceux qui en faisaient partie. Les exercices, cependant, leur imposaient le sacrifice d'une heure de congé, puisqu'ils avaient lieu de 3 à 4 heures p.m., le mardi et le jeudi, le temps de l'étude étant chose sacrée.

Les directeurs avaient noms : MM. Louis-Nazaire Lessard, François Têtu, Eugène Pelletier et, dans les années suivantes, les frères Bourque (Joseph, Charles, Albert). C'est aux grandes séances que cette société se faisait entendre et aussi aux fêtes religieuses *v.g.* le jour de la Sainte-Cécile. Qui ne se rappelle le chant traditionnel : *Gardien des célestes portiques . . .*, aujourd'hui avantageusement remplacé par *Ô saintes harmonies*, de l'abbé Destroimaisons.

La Sainte-Cécile n'a pas, au collège, l'éclat de la fête romaine. On ne possède ni le tombeau, ni l'église, ni les chants, ni le cardinal titulaire de Sainte-Cécile de Rome. Cette fête cécilienne a cependant un cachet de piété et de distinction, une atmosphère de joie chrétienne qu'il s'agit de conserver et de développer.

*
* *

La radio aide-t-elle à la diffusion de la bonne chanson ? Il est permis d'en douter.

C'est donc aux maisons d'enseignement que ce devoir incombe : enseignement primaire, secondaire ou supérieur. On ne louera jamais trop l'œuvre actuelle de l'abbé Gadbois. Un des pionniers de notre folklore musical fut l'abbé Laverdière, du séminaire de Québec, qui, en 1850, publia le chansonnier des collèges, ayant pour épigraphe : « Le chant, c'est le baume de l'âme ». En 1895, ce petit volume avait disparu de la circulation. Mais les élèves de Sainte-Anne en chantaient souvent les principaux chants : *Avant tout, je suis Canadien, — Combien j'ai douce souvenance, — Comme le dit un vieil adage,*

— *Ma cabane au bord de l'eau*, — *Silvio Pellico*, — *Ma Normandie*.

Les anciens n'ont pas oublié ceux que l'abbé Ls-N. Lessard enseignait : *Sous les arceaux de Notre-Dame*, — *Au bois du rossignolet*, — *Le gros major me l'a dit*, — *Montagnes, Pyrénées*, — *Que fais-tu là, pauvre poète ?* — *Stances à l'océan*, — *Sur Lévis et Beauport* (Abbé Gingras).

À la fin du siècle dernier, les chants de l'Alsace-Lorraine avaient la faveur des écoliers. Qui n'a chanté : *C'est un oiseau qui vient de France*, — *Le petit crucifié*, — *L'enfant chantant la « Marseillaise »*, — *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*.

Chaque élève avait, jadis, son petit cahier de chansons écrit à la main. Même devenu cardinal, Son Éminence le cardinal Villeneuve, quand il visitera Sainte-Anne, apportera avec lui son chansonnier manuscrit, et, à la salle des petits, il ne manquera pas de faire chanter chansonnettes et chansons d'autrefois *v.g.* : *Frère Jacques, dormez-vous ?* Ce petit cahier accompagnait le cardinal même dans ses voyages aux États-Unis, quand il allait dans les juvénats et les scolasticats de sa communauté. La réception d'honneur faite, il enlevait son manteau cardinalice, s'approchait du piano, et aux jeunes qui l'entouraient, il chantait et faisait chanter nos vieux chants canadiens. C'était pour lui une humble manifestation du « fait français en Amérique ».

Les écoliers de 1905-10 sauront plus tard mettre à la mode les chants de Botrel. *La Paimpolaise*, — *le petit Grégoire*, — *le Parson*, — *Par le petit doigt*, etc., . . . etc. . . .

Pour la grande réunion des anciens en 1918, le Collège de Sainte-Anne publiera, dans une petite plaquette, ses chants collégiaux : *Alma Mater*, — *Mes souvenirs d'enfant*, — *la Montagne*, — *Salut au drapeau*, — *Le petit écolier*, — *le Bocage*, — *Adieux des finissants*, — *Valete studia*.

On y lisait ce suggestif épigraphe : « L'écolier commence par chanter ce qu'il aime ; il finit par aimer ce qu'il chante. »

*
* *

Les instruments de fanfare donnés par l'abbé Brodeur, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies furent plus d'une fois remplacés.

Qui, plus que l'abbé Ferdinand Chabot, a contribué à l'amélioration du corps d'harmonie ? Il ne voulait pas que l'élan donné par M. McKernan vînt à faiblir. Grâce à la générosité de plusieurs anciens, il acheta chez Willy Royce, à Toronto, de nombreux instruments pour renouveler ceux qui se démodaient. Au cours commercial, l'abbé Jos. Chamberland donnait des leçons de piccolo ou de clarinette à plusieurs élèves qui se préparaient ainsi à entrer dans la fanfare.

Comme aujourd'hui, les exercices avaient lieu, de 10 h. 15 à 10 h. 30 de l'avant-midi, et de 7 h. 20 à 7 h. 50 du soir. Les écoliers se transmirent longtemps les noms des principales vedettes de cette époque : Georges Robichaud (plus tard jésuite) clarinette ; Joseph Chamberland (curé) et Georges Pelletier (franciscain) euphonium, Auguste Bolduc (avocat) trombone ; Hector Tanguay (professeur) cornet. La fanfare se faisait entendre à chacune des fêtes, aux processions du saint Sacrement et, quelquefois à la Butte, les soirs de congé ou de beau soleil. Les membres portaient un insigne spécial (une lyre d'argent) inauguré en 1895.

Dans la liste des professeurs depuis 1887, on relève les noms de MM. Louis Tremblay, Ferdinand Chabot, Joseph Bourque, Léon Destroimaisons, Albert Bourque, Albert Rousseau, Louis Philippe Morneau et Jean-Paul Roussel.

*
* *

« L'homme commença d'abord par chanter, il parla ensuite, » écrit Chateaubriand.

C'est pour cultiver l'art de la parole que fut établie la société Painchaud ; déclamations et discussions, voilà surtout les deux moyens à la disposition des élèves. Cette société, dont les quatre classes supérieures faisaient seules partie, avait son champ de bataille électoral. En vertu du système démocratique, chaque officier était élu directement par le vote populaire : le président en physique ; le vice-président en mathématiques ; le secrétaire en rhétorique ; l'assistant-secrétaire en belles-lettres.

Il arrivait parfois que l'électoralisme remplaçât le véritable sens politique. Dans l'élection, point n'était question de bleu ou de rouge, mais plutôt de candidat sympathique ou antipathique à tel ou tel groupe. Si, par exemple, les élèves d'une classe, *v.g.* de belles-lettres avaient un léger différend avec la classe *v.g.* de rhétorique, les premiers s'unissaient pour élever à la dignité de secrétaire le rhétoricien le moins populaire chez ses confrères, et quelquefois le moins capable de leur faire honneur dans l'accomplissement de ses fonctions.

Ce cas, bien qu'exceptionnel, nécessitait un changement dans la constitution de la société Painchaud ? Alors, depuis 1913, le vote est à deux degrés. Chaque classe choisit deux représentants pour l'élection des officiers, et ces deux représentants de chacune des quatre classes, choisissent eux-mêmes les quatre officiers qui sont élus en octobre et en février. On est sûr, alors, que chacune des charges sera remplie par des officiers compétents.

Est-il besoin de rappeler les noms de ceux qui, plus tard, ont fait honneur à la société Painchaud ? Qu'il suffise de dire que nombre de nos hommes publics : échevins ou maires, avocats ou députés, ministres provinciaux ou fédéraux, y ont fait l'apprentissage de la parole.

*
* *

L'A.C.J.C. ne sera fondée que plus tard, en 1909. Vivent les cercles d'étude pour stimuler la jeunesse !

Les réunions du cercle Mailloux de l'A.C.J.C. se tenaient à la chambre de l'aumônier. Précédées souvent d'un chant patriotique, elles commençaient par la lecture d'une page d'évangile, dont l'aumônier faisait l'application aux événements de la semaine, à la conduite à tenir, aux idées à promouvoir : piété, étude, action. Suivait ensuite, avec forum, un travail préparé par l'un ou l'autre des membres sur une question religieuse, sociale ou nationale.

À cette époque, on discutait beaucoup les idées de l'*Action française* et du *Sillon*. Leur condamnation par Rome ne surprit personne. Au collège, on avait fait une mise en garde.

Le cercle Mailloux a compté plus d'une campagne à son crédit : campagne de charité, campagnes patriotiques, *v.g.* pour la fête de Dollard, et aussi en faveur des « blessés d'Ontario » afin de subvenir aux besoins de nos frères dont les droits catholiques et français avaient été « blessés » par le fameux réglement XVII.

Les idées du cercle Mailloux gagnaient ensuite les membres de la société Painchaud. Que de bonnes causes cette société a défendues, que de mouvements elle a lancés, sans que l'on sût d'où partait la chiquenaude initiale !

Mais quelles étaient les lectures qui alimentaient l'idéal des acéjistes ?

Nommons, comme souvenir du « temps jadis » : *La Mission de la jeunesse contemporaine* et *Soyez des hommes* (Père VUILLERMET, o.p.) ; *Vers l'idéal* (Père CHARLES, s.j.) ; *Une croisade d'adolescents* (abbé Lionel GROULX) ; *Conseil aux jeunes gens* (Père OLIVAINT, s.j.) ; *La vie de Lacordaire* (CHOCARNE) ;

Essai sur l'amitié (ROUZIC) ; *Montalembert* (LECANUET) ; *Louis Veuillot* (Eugène VEUILLOT) ; *Lacordaire, apôtre et directeur des jeunes gens* (Père NOBLE, o.p.), etc. . . La liste s'en est ensuite allongée d'année en année.

*
* *

« Être dans le drame », voilà la légitime ambition de plus d'un écolier.

Les anciens se souviennent que vers 1891-92, à la fin des trois-quarts d'heure d'étude qui précèdent le coucher, on entendait frapper doucement à la porte de la salle. C'était l'abbé Louis Tremblay qui faisait demander les acteurs pour une heure d'exercice. Les années suivantes, ce sera l'abbé Ludger Dumais, mais pas avant l'extrême fin de l'étude. Chaque moment destiné aux leçons lui semblait intouchable.

À 9 heures du soir, ou pendant les récréations ou les jours de congé, les acteurs se rendaient à la chambre du préfet ou à la salle des prêtres, quand ces derniers étaient absents. Et là commençaient, pour la fête du directeur ou du supérieur, les exercices dramatiques de diction et de déclamation. Quelques *bouffées* dédommageaient parfois les acteurs des moments de récréation qu'ils estimaient perdus. Cette coutume des exercices du soir a heureusement disparu : l'écolier a besoin de toutes ses heures de sommeil.

Quels étaient les drames de l'époque ? Les programmes de fêtes mentionnaient tour à tour : *Le dernier des Fabius*, — *le Martyre de saint Herménégilde*, — *Édouard le Confesseur*, et, plus tard : *Le Gondolier de la mort*, — *Pour la couronne*, — *le Roi des oubliettes*, — *Le fils de Ganelon*, adaptation de la *Fille de Roland*, car, alors, les rôles de femmes n'étaient pas admis dans les collèges. On n'a pas oublié, non plus, les drames exercés par l'abbé Eugène Pelletier.

Faut-il rappeler le nom de l'abbé Émile Dionne, qui dirigea pendant quelques années le théâtre collégial ? C'est là qu'il obtint le meilleur succès. Musicien dans l'âme, il aimait surtout les opérettes, comme l'*Enfant prodigue*, le *Petit Poucet* ; les élèves n'oublieront pas son dévouement, ni même ses originalités dont les plus légendaires se transmettent encore de génération en génération d'écoliers.

Après lui, l'abbé Joseph Bourque, exerça chaque année, avec un résultat magnifique, le drame de *La Saint-Louis-de-Gonzague*. Les opérettes eurent aussi ses préférences. Avant d'enseigner la physique, il avait été, comme l'abbé Magloire Destroimaisons, organiste et professeur de piano.

Mais le plus grand succès dramatique sera, sans nul doute, celui de *Polyeucte*, exercé par M. Caplette, de Montréal, professeur de diction à Sainte-Anne. Ce drame classique n'obtint-il pas les honneurs d'une représentation au Palais-Montcalm, à Québec ?

Telle était, à Sainte-Anne, la vie commune d'autrefois. Il en reste encore certains usages, plusieurs même, si nous y regardons de près. Mais plusieurs aussi ont disparu avec le cours du temps. C'est le sort commun des coutumes. Où sont « les neiges d'antan » ? Faut-il toutes les regretter ? Ce serait peut-être se faire un peu trop *laudator temporis acti*. Et l'on pourrait répondre, non sans raisons, que l'époque actuelle vaut bien celle de jadis, que les neiges d'aujourd'hui sont aussi belles, aussi blanches que les neiges d'antan.

CHAPITRE NEUVIÈME

TRANCHES DE VIE SPIRITUELLE

I

LES RETRAITES ET LES FÊTES

La retraite annuelle. — La retraite de vocation. — Les récollections. — Les retraites fermées. Les fêtes religieuses : La Toussaint. — L'Immaculée Conception. — Noël. — La Semaine sainte. — Pâques. — La fin de l'année.

QU'ON relise les encycliques des souverains pontifes, et, par leurs directives, on verra quel rang la formation religieuse doit tenir dans l'éducation de la jeunesse. Pourra-t-on jamais y apporter trop d'attention ? Au collège, l'étudiant est sûr de sa foi. Mais plus tard, un jour ou l'autre, la tentation viendra sous la forme intellectuelle. Il sera désarmé s'il n'a pas pris la précaution d'étudier sérieusement la doctrine. La foi du charbonnier n'est plus possible. Un déséquilibre entre la culture profane et les connaissances religieuses finirait par mettre la foi de nos jeunes en danger. Ils ont donc besoin d'un enseignement approprié du catéchisme, de l'apologétique, de l'histoire de l'Église, de la doctrine religieuse en général. Cela ne suffit pas ; il faut en outre aux élèves une atmosphère de calme et de piété. Elle ne se crée pas seulement par les prières de chaque jour, mais aussi par les exercices de retraites, par la liturgie des dimanches et des fêtes dont l'encyclique *Mediator Dei* rappelle les lois. Toute la vie collégiale doit être imprégnée de l'esprit chrétien.

*

* *

La retraite avait lieu une quinzaine de jours après la rentrée, commençant le mercredi soir pour se terminer le dimanche matin. « Telle retraite, telle année », a-t-on coutume de dire. C'était la conviction que le prédicateur s'efforçait d'inculquer. Il ne négligeait pas la prédication des fins dernières, cette méditation nécessaire à l'élève au retour des vacances. Les écoliers attendaient aussi avec impatience le sermon sur la vocation.

Bien qu'il y eût déjà des retraites de vocation, cette question, malgré son importance, était traitée moins souvent qu'aujourd'hui. La semence divine semblait germer plus spontanément. C'est ainsi qu'on voyait des classes donner cinq, six ou sept vocations sacerdotales parmi huit ou dix élèves finissants. D'un cours de 25 à 30 élèves en méthode, on pouvait espérer parfois une quinzaine de soutanes au sortir de la physique.

Les retraites fermées, les récollections classe par classe ne se feront que plus tard, quand on aura un oratoire spécial et une trentaine de chambrettes autour de la grande chapelle. Ces exercices sont devenus nécessaires aux élèves pour échapper aux dangers qui les guettent de toutes parts. Les jeunes d'aujourd'hui doivent, beaucoup plus encore que leurs devanciers, cultiver les vertus de force et de prudence.

*
* *

Et les fêtes religieuses de jadis ! Elles étaient simples, mais belles. La vieille chapelle leur donnait, semble-t-il, un caractère spécial d'intimité et de piété.

Quel devait être le prédicateur de chacune de ces fêtes ? On avait toujours hâte de le savoir. Le sermon des dimanches ordinaires était réservé au directeur des élèves, M. Collet ou M. Lessard. La prédication d'un professeur, d'un curé ou

d'un missionnaire suscitait facilement l'enthousiasme. S'il était éloquent, les « classiques » pour le mieux entendre et mieux voir, approchaient leurs bancs auprès de la rampe de la galerie du cours latin ; sinon, les bancs gardaient le *statu quo*. C'était aussi pour tous une grande jouissance de voir, en ces fêtes, l'abbé Émile Dionne à la console de l'orgue. Ses morceaux n'étaient pas toujours classiques — les leçons des grands maîtres lui avaient manqué — mais avec quelle âme et quel brio il savait rendre les pièces musicales qu'il jouait par cœur !

À la Toussaint, les parents de quelques élèves de la ville assistaient aux offices religieux de la chapelle. À la messe ordinaire du dimanche, on ne voyait que l'un ou l'autre citoyen des paroisses voisines. Dans l'après-midi du 1er novembre, la communauté se faisait un devoir d'aller faire une prière au cimetière de Sainte-Anne et le lendemain, jour des morts, au cimetière Painchaud, sur les « tombes parlantes » du fondateur et des bienfaiteurs !

*
* *

Maintenant que Noël et Pâques sont fêtées par les élèves dans leurs familles, l'*Immaculée Conception* restera dans le souvenir de chacun d'eux comme le plus grand jour de l'année scolaire.

C'est d'abord la fête par excellence de la sainte Vierge, la fête qui enrôle les jeunes dans sa Congrégation. D'année en année, la cérémonie a pris de la solennité. Sous Mgr Poiré, supérieur, et M. Collet, directeur, elle était pieuse, mais sans splendeur. Après le cantique et le sermon de l'archiconfrérie[1],

[1] « En 1845, M. Pilote recevait bon nombre d'élèves membres de l'archiconfrérie qui était érigée à l'église paroissiale. En 1847, M. Aubry, directeur du séminaire de Québec, après avoir prêché la retraite à nos élèves, érigea l'archiconfrérie dans notre chapelle. En 1891, à la demande de M.

on descendait du jubé, par le classique escalier tournant, pour aller s'agenouiller à la balustrade. À peine le cierge traditionnel était-il allumé qu'un confrère prononçait, au nom de la classe, l'acte de consécration, répété en latin par le préfet, et déjà chaque approbaniste avait repris sa place dans les galeries de la chapelle. Ce moment avait tout de même suffi pour fixer dans les cœurs un grand souvenir marial.

Les temps modernes demandent plus de solennité. La chapelle revêt un tout autre éclat, et, sous la majesté de ses voûtes, les élèves chantent avec plus de brio : « *Oui, je le crois, Elle est Immaculée !* » C'est ensuite un dialogue entre le directeur de la Congrégation et les approbanistes, qui, placés dans le chœur, un cierge à la main, font leurs promesses à la sainte Vierge.

Et la formule de consécration est prononcée par tous, prêtres et élèves. Les jubilaires ont leur formule spéciale, eux qui reviennent après 50, 60 et même 75 ans, tel l'abbé Alphonse Têtu, se consacrer de nouveau à la sainte Vierge. Cette consécration se termine, comme jadis, par le cantique traditionnel :

« Ô ma reine, Ô Vierge Marie, je vous donne mon cœur,
Je vous consacre pour la vie, mes peines, mon bonheur. »

Puis c'est le chant des litanies de la sainte Vierge, c'est le salut du saint Sacrement, c'est enfin l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Les anciens qui assistent à cette cérémonie d'aujourd'hui retrouvent leurs souvenirs d'autrefois. Plus que jamais, ils constatent combien ils étaient heureux quand, écoliers, en un soir comme celui-ci, ils chantaient dans leur humble chapelle :

Collet, Son Éminence le cardinal Taschereau approuva nos règlements et M. Collet demanda notre affiliation à l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires de Paris, ce qui nous fut accordé en mai 1892. Nous avons donc maintenant part aux prières et aux privilèges de tous les membres des archiconfréries affiliées. » (*Annales du 22 janvier 1893.*)

« *Mère de Dieu ! quelle magnificence orne aujourd'hui ton aimable séjour !* »

*

* *

La fête de *Noël* au collège ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir.

Elle avait pourtant ses charmes. Même la vieille chapelle d'autrefois parlait doucement au cœur, avec son humble crèche et ses petits bergers. La veille de Noël, les *trois-quarts d'heure* d'étude du soir étaient supprimés, pour que les heures de repos ne fussent pas trop courtes.

À 11 h. 30, sonnait le réveil, et on entrait gaîment dans la chapelle tout illuminée. Les cantiques de Noël n'ont-ils pas une vertu spéciale qui met les cœurs en joie ? Ces cantiques nous furent apportés de France par nos pères. Ernest Myrand affirme qu'ils furent chantés à Stadacona par les soldats de Jacques Cartier. À la fin du siècle dernier, *Minuit chrétiens* était dans toute sa vogue. Chaque année, la plus humble église du village en retentissait.

Il est né le divin enfant ouvrait la messe de l'aurore. Au collège, on affectionnait particulièrement le *Suspendant leurs douces harmonies*. À l'office du jour, la messe de Perreault, qui s'apprenait d'autant plus facilement qu'elle reproduisait les cantiques populaires de Noël.

Après la messe de minuit, le réveillon. Ce n'était pas le somptueux banquet des hôtels d'aujourd'hui : un léger bouillon avec une couple de biscuits secs. Mais qu'importe ! on retournait tout heureux au dortoir. Hélas ! Il arrivait parfois que le calme de la nuit de Noël était troublé par la dissipation d'un ou de quelques loustics : c'était à leurs risques et périls.

Plusieurs ont payé leurs fredaines le jour même de la sortie. Pour eux, les vacances ne commençaient que le soir, alors

que les autres élèves étaient partis depuis le matin. On en a vu même qui ont dû attendre au lendemain, ou revenir une journée avant leurs compagnons, à l'expiration des vacances du jour de l'an. À cette époque, une quinzaine d'élèves passaient toutes les vacances d'hiver au collège, faute de moyens financiers, ou parce qu'ils demeuraient dans une paroisse trop éloignée *v.g.* en Gaspésie ou aux îles de la Madeleine.

Les amusements ne leur manquaient pas. Et alors qu'au retour, leurs condisciples passaient quelques jours à s'ennuyer, eux, ils se montraient gais comme pinsons et se relançaient immédiatement à l'ouvrage. Il est donc avec le ciel « des compensations » !

*
* *

La *Semaine sainte* avait la valeur d'une retraite. Avec quelle piété directeurs et professeurs y préparaient les élèves par leurs avis et leurs *fervorinos* ! Ils créaient ainsi l'atmosphère désirable. Ce n'était pas la Semaine sainte des monastères, où plusieurs anciens vont aujourd'hui chercher le calme et la solitude, mais la liturgie, quoique moins parfaite qu'à Solesme ou à Saint-Benoît-du-Lac, parlait à l'esprit et au cœur.

Le *Dimanche des rameaux*, chacun trouvait dans son banc la petite branchette que le règlementaire et les sacristains avaient coupée aux sapins de la montagne collégiale. Les distractions d'André ou de Pierre en faisaient parfois tomber les aiguillettes sur les épaules ou dans le paroissien noté des voisins Jacques ou Jean. Mais cette branchette, plusieurs la conservaient pour embaumer, même spirituellement, leur pupitre à l'étude et leur armoire au dortoir.

C'était un honneur pour les jeunes « commerciaux » de chanter, à la porte de la chapelle, le *Gloria laus* auquel répon-

daient, de l'extérieur, le chœur des professeurs. Qui d'entre eux ne se rappelle l'abbé Hector Fillion se tenant là, et surveillant le moment de rouvrir la porte à la procession qui retournait au sanctuaire ?

Quel beau spectacle que la communion des prêtres à la grand'messe du *Jeudi saint*. Nombre d'élèves attendaient généreusement cette heure tardive pour communier à leur suite.

Classe par classe, on allait, dans la journée, faire sa demi-heure d'adoration. En ces dernières années, il y avait l'heure réparatrice du soir, et les prêtres se relevaient la nuit pour la garde du saint Sacrement, comme pendant les Quarante-Heures[2].

Dans l'après-midi, deux heures de classe. Les mouvements n'étaient plus dirigés par la cloche, mais par la crécelle, ce moulinet de bois au son aigre, utilisé jadis à l'extérieur des églises pendant la Semaine sainte. C'est elle qui sonnait le réveil, et marquait les heures d'étude ou de récréation.

Vendredi saint, jour de pénitence ! Tout le rappelait, même le réfectoire. Point de saumon de la Gaspésie, point de beurre frais acheté chez les fermières. Mais les cérémonies de la chapelle aidaient à comprendre la nécessité du sacrifice. Quelle prédication éloquente que le chant de la Passion ! On voyait alors sortir, en aubes blanches, de la petite sacristie latérale, les trois prêtres qui allaient au milieu de l'humble sanctuaire, chanter le grand évangile de saint Jean. C'étaient alors MM. Ludger Dumais pour le *Récitatif*, François Têtu, pour le *Christ*, et Louis Tremblay pour la *Synagogue*. On entendra plus tard, MM. Eugène Pelletier et les frères Bourque, ou encore MM. Léon Destroimaisons, Alexandre

[2] Autrefois, vu le petit nombre de prêtres, la garde du saint Sacrement, pendant les Quarante-Heures, était confiée, la première nuit, aux finissants du collège et, la seconde nuit, aux élèves de l'École d'agriculture.

Jean et Ls-Ph. Morneau. En revenant de la messe, quelques écoliers rencontraient au parloir l'un ou l'autre marguillier de leurs paroisses venus pour rapporter du collège les « huiles » du Jeudi saint qu'un professeur de Sainte-Anne avait apportées de Québec pour toute la région environnante.

Autrefois, pas de communion le *Samedi saint*. L'office durait de 8 heures du matin à 10 heures. On avait en mains le *Manuel des prophéties*. Les séminaristes, plus tard remplacés par les écoliers, n'étaient pas tous doués pour les bien chanter. Certains *quod patrarat* sont restés célèbres.

Mais quel beau moment lorsque, les litanies et le *Kyrie* chantés, le célébrant entonnait le *Gloria in excelsis*, que les clochettes sonnaient et que l'orgue, muet depuis le *Gloria* du Jeudi saint, recommençait à gronder ! C'était un souffle de vie nouvelle qui passait dans la chapelle. Sous la longue baguette du sacristain, les voiles tombaient des statues et du tableau de la « Reconnaissance ». Avec quel enthousiasme les élèves continuaient, après le célébrant, le *Vespere autem sabbati* et l'*Alleluia* ! Le chant du *Magnificat* soulevait, semble-t-il, les voûtes de la chapelle.

François Coppée a écrit dans *La Bonne souffrance* : « Cloches de Pâques ! Cloches de Pâques ! que vous sonnez mélancoliquement dans le ciel d'avril ! » Au collège, à la fin de la Semaine sainte, tous ensemble, les jeunes auraient dit : « Cloches de Pâques, que vous sonnez clairement et joyeusement dans notre ciel d'avril ! »

La joie était dans les cœurs et s'exprimait comme elle pouvait. La fanfare même faisait entendre à la chapelle ses notes tonitruantes[3]. Messe en musique, sermon du meilleur

[3] C'était la coutume même dans les collèges de France. « À la chapelle du petit-séminaire de Langres, les accords mélodieux des voix alternaient avec les rythmes entraînants de la fanfare. » (*Vie de M^gr Parisis*, par Charles GUILLEMANT, tome I^er, p. 276.)

prédicateur, tout respirait la joie pascale. Les cantiques allaient désormais reprendre leur air triomphal et, à l'extérieur, le soleil se dégager de « l'enveloppe des nuages pour resplendir encore plus beau ». Quant aux autres fêtes de l'année, comme l'Ascension, la Pentecôte, elles conservent encore leur caractère d'autrefois.

Lorsque la Fête-Dieu ne tombait pas pendant les vacances, la communauté prenait part, après une messe basse au collège, à la procession de la paroisse. Le collège y allait de sa fanfare et de ses fleuristes ainsi que de ses galopins. Les « figures » exécutées par ces derniers se répétaient à la procession du Sacré-Cœur dans le bocage. Avec l'incendie de l'église en 1916, la cérémonie des jeunes fleuristes et galopins a disparu, tout comme les morceaux de fanfare, par le renouveau du mouvement liturgique.

II

LA VIE DES SÉMINARISTES

Régime des séminaristes. — La salle commune. —La vie d'enseignement. — Les vacances du jour de l'an. — Avantages de la régence. — La retraite d'ordination. — Les premières messes au collège. — Visite aux professeurs

---

EN ce temps-là, il y avait au collège quinze à vingt séminaristes, professeurs ou maîtres de salle. Après une année passée au grand-séminaire de Québec, ils revenaient au collège pour y enseigner et suivre en même temps les cours de théologie. C'était le régime de presque toutes nos maisons d'enseignement secondaire.

À Sainte-Anne, les ecclésiastiques (c'est ainsi qu'on les appelait) vivaient dans une salle commune, placée au 2e étage (côté ouest), là où se trouve aujourd'hui la bibliothèque. Ils n'avaient une chambrette qu'au dortoir soumis à leur surveillance. Leur salle servait aux études, à la récréation, à la lecture spirituelle et, en général, aux exercices de piété. Chacun y avait son bureau, et après le cours de théologie, travaillait en silence à la correction de ses devoirs, à la préparation de son enseignement en classe. C'était un peu la vie des Frères dans les différentes communautés. Les chambres mises à leur disposition dans les contructions de 1922, devaient améliorer considérablement leur situation.

N'empêche que, sous certains rapports, plusieurs regrettèrent la vie intime d'autrefois. Ils rappelaient, par exemple, le plaisir des vacances du jour de l'an passées ensemble à la salle commune. Les cours étaient alors suspendus. Pendant que deux séminaristes organisaient les jeux des élèves retenus au collège par l'éloignement de leurs familles, les autres, après

les prières en commun, s'occupaient au chant et à la musique, ou faisaient de la raquette dans la montagne et de la « traîne » dans la glissoire. En ce temps-là, qui donc connaissait le ski ?

Inutile de dire que plusieurs appréciaient alors le privilège de fumer, la règle ne le permettant pas en dehors des vacances, pas plus à Sainte-Anne qu'à Québec ou à Lévis.

*
* *

Consacrer ses années de grand séminaire à l'enseignement et à la surveillance dans un collège ne peut être un régime idéal, tous s'accordent à le reconnaître. Mais au milieu de multiples inconvénients, il comportait certains avantages, surtout pour l'épreuve des vocations.

La classe et la salle ne sont-elles pas un microcosme où l'on rencontre les ennuis, les difficultés, les obstacles qui, plus tard, attendent le prêtre dans la vie courante ? La diversité des caractères chez les élèves, l'apathie des uns, la susceptibilité des autres, réclament un traitement différent. Le jugement du jeune maître trouve ainsi mille occasions de s'exercer, et les autorités sont alors en mesure de constater si le séminariste a les qualités nécessaires pour conduire, dans l'avenir, une institution ou une paroisse. C'est la raison de la régence des Jésuites, qui, immédiatement après une couple d'années de noviciat, vont enseigner dans les collèges.

Pour le clergé séculier, l'étude de la théologie se trouvait ainsi forcément réduite aux traités fondamentaux du dogme et de la morale, mais le futur prêtre apprenait de bonne heure le maniement des hommes. Ce n'était pas un mince avantage d'avoir à enseigner le catéchisme, la grammaire, l'analyse, l'arthmétique, l'histoire ; de refaire, un peu, comme les Jésuites, ses études classiques avant de se lancer dans le mi-

nistère. On a tant besoin de savoir écrire le français, de tenir les comptes de fabrique, de parler en public. C'était un utile entraînement[1].

Quel beau souvenir le séminariste gardait de ses années d'enseignement, *v.g.* du catéchisme, de l'histoire du Canada, des premiers principes de la narration française ! Les livres de stylistique n'étaient pas en nombre comme aujourd'hui, mais les volumes d'Albalat, *v.g.* : *L'art d'écrire*, aidaient le jeune professeur. Il mettait tout en œuvre pour insuffler à ses élèves le goût de la lecture. À chaque classe, il lisait une page ou deux des principaux auteurs canadiens : Philippe Aubert de Gaspé, l'abbé H.-R. Casgrain. Dans leurs loisirs, les petits élèves dévoraient *François de Bienville, le Grand vaincu*. Qui d'entre eux n'a lu les ouvrages de Jules Verne, de Raoul Naverry, de Paul Féval ? Qui ne s'est grisé d'héroïsme dans *L'Ermite du mont des Oliviers* et le *Chevalier aux armes vertes* ? De temps à autre, comme récompense d'un bon travail, le maître donnait à ces jeunes l'étude du soir pour lire. Comme exercice d'analyse grammaticale, il leur dictait de courtes poésies, charmantes et faciles : *Ô Père qu'adore mon père, — Un ange au radieux visage*, un texte canadien ou, encore, l'un ou l'autre des cantiques chantés par les élèves à la chapelle.

*
* *

[1] « Le jeune jésuite, avant même sa théologie, sera éduqué par contact avec les hommes, il fera son éducation propre en éduquant les autres. Saint Ignace avait compris que l'éducation d'un homme ne doit pas seulement être une éducation cérébrale. Il ne voulait point un ordre de cerveaux, il voulait un ordre d'hommes. Le jeune religieux sera donc formé à cette discipline, discipline la plus difficile qui soit, puisque le contact de l'enfant à éduquer avec ses réactions dures, avec sa franchise, avec son indépendance, est autrement formateur que le contact de l'homme adulte. » (*Sermon sur la Compagnie de Jésus*, Vichy, 25 mai 1941, par le Père Victor DILLARD, s.j., p. 38.)

Les séminaristes faisaient jadis leur retraite en même temps que les élèves[2]. Fermer les yeux sur les distractions extérieures et les tenir ouverts pour la surveillance des jeunes, n'était pas toujours facile. Les ordonnés, eux, suivaient une retraite spéciale, et c'était devant toute la communauté qu'à la fin de la grande retraite scolaire, Son Éminence le cardinal Taschereau venait leur conférer la prêtrise ou les ordres majeurs du diaconat ou du sous-diaconat.

C'était aussi à la basilique de Québec que souvent, à la fin de mai, les séminaristes de nos collèges recevaient l'onction du sacerdoce, le même jour que leurs confrères du grand-séminaire. Pour que le recueillement de la retraite durât jusqu'à la fin, Son Éminence le cardinal exigeait que la première messe fût dite à Québec, dans l'une ou l'autre des communautés de la ville.

Le soir même, ces nouveaux ordonnés retournaient au collège. C'était une fête pour les élèves de les saluer, quand ils apparaissaient à la cour de récréation, avec le chapeau de soie haute forme, donnant la main et un bon mot à chacun. Avec quel plaisir, à la messe qu'ils célébraient le lendemain tous ensemble aux autels de la chapelle, les élèves chantaient leurs beaux cantiques de jadis relatifs à la prêtrise et à la première messe !

Sous le cardinal Bégin, les ordinations se feront souvent dans les différentes paroisses du diocèse, afin d'éveiller chez les jeunes le désir, et chez les parents le culte de la vocation. Le nouveau prêtre y célébrait sa première messe, mais, le lendemain, il devait réintégrer ses fonctions au collège. Et jusqu'à la fin de l'année scolaire, c'était encore pour lui le régime des séminaristes. L'ordination sacerdotale se faisait à la fin de la quatrième année de séminaire. Il fut un temps,

[2] À partir de 1899, cette retraite des séminaristes-professeurs, se fit pendant les vacances alternativement au Collège de Sainte-Anne et au Collège de Lévis.

nous l'avons vu, où le grand séminaire durait cinq ans. On revint plus tard au régime de quatre ans.

*
* *

La vie des prêtres du collège n'était pas, pour les écoliers, un livre ouvert : une légitime discrétion s'y opposait. Mais ce qu'ils en voyaient les édifiait.

Ils savaient que leurs professeurs menaient ensemble une intéressante et joyeuse vie commune ; que, comme les étudiants, ils avaient l'examen particulier, le chapelet, la lecture spirituelle, la prière du soir. La messe qu'ils leur voyaient célébrer pieusement, chaque matin, aux autels latéraux, tout comme le bréviaire récité par eux en se promenant devant le collège, valaient une prédication, et plus d'un écolier se disait : *Quod isti, cur non ego ?* Pourquoi pas moi, un jour ? Un bon mot de leur part les encourageait. Ces prêtres aimaient leurs disciples et en étaient aimés. « Ô affections des maîtres à élèves, sommes-nous tentés de dire avec Mgr Julien, évêque d'Arras, qui tenez à la fois de l'amour paternel et de la piété filiale, où fleurissez-vous mieux que dans les maisons ecclésiastiques ? Le prêtre qui a renoncé aux joies de la famille, a des réserves de tendresse paternelle, dont il peut au surplus renouveler la provision à la source divine du divin sacerdoce. Et quant à l'amitié qu'il reçoit en échange de ses soins, il ne la retient pas en égoïste ; il en profite pour élever l'âme du disciple bien aimé jusqu'à la hauteur du grand devoir.[3] »

De la part des prêtres, la participation éventuelle aux jeux stimulait les élèves. Ces derniers n'ont-ils pas toujours admiré, par exemple, les bons joueurs de balle *v.g.* les abbés L.-N. Lessard, François Têtu, Olivier Martin, Auguste Bou-

[3] Mgr Julien : Préface de l'*Âge enclos*, par Édouard Montier, 1908.

let, Auguste Lessard, Alfred Dupont, Noël Pelletier, pour ne nommer que ceux de l'autre génération ?

Le dimanche, après la grand'messe, c'était un privilège très apprécié de pouvoir visiter à sa chambre l'un ou l'autre professeur qu'on avait le bonheur de compter au nombre de ses parents ou de ses co-paroissiens.

Et le jeudi, quel plaisir pour les écoliers de voir arriver les unes après les autres, pour le dîner et la réunion habituelle de l'après-midi, les voitures ou les carrioles des curés d'alentour ! Ils s'appelaient alors M. Garneau, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies ; Georges Beaulieu, de Saint-Onésime ; Claude Guy, de Sainte-Hélène ; Georges Guy, de Sainte-Louise ; Galarneau, de Saint-Pacôme ; Guimont, de Saint-André ; Chs-E. Frenette, de Saint-Jean-Port-Joli.

L'un ou l'autre d'entre eux célébrait le lendemain la messe de communauté et ne manquait pas de voir au parloir ou au bocage les élèves de sa paroisse.

L'automobile a changé bien des traditions. On passe souvent au collège, mais on ne s'arrête guère pour longtemps. Les fêtes du directeur ou du supérieur attirent un clergé plus nombreux, mais la plupart des prêtres n'arrivent que pour la présentation de l'adresse et repartent immédiatement après la séance.

III

FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Caractère religieux. — Examens du baccalauréat. — La prise des rubans à la Madone. — La descente du bocage. — Anxiété des parents. — La distribution des prix. — Les adieux des finissants. — Le *Te Deum* de la sortie.

LA fin de l'année laisse chez les élèves les plus doux souvenirs. Pour plusieurs, elle était signalée par les examens du baccalauréat, la prise des rubans et pour tous, naturellement, par la distribution des prix et la sortie. On y sentira toujours un certain courant de vie spirituelle.

La veille au soir de la « grande épreuve », on montait l'escalier qui conduit aux pieds de la Vierge et là, selon l'usage antique et solennel :

« Finissants et rhétoriciens,
À la Madone tant aimée,
Recommandaient leurs examens. »

Dans la journée, avant chaque séance, ils adressaient une prière à la Vierge ; le soir, après un long jour bien rempli par les concours et les courses folles à travers la montagne, ils chantaient un dernier cantique à la Madone et descendaient en rangs serrés vers le collège. Dès que les écoliers voyaient poindre ce régiment au bord de l'avenue Painchaud, les applaudissements éclataient, pendant que finissants et rhétoriciens chantaient à pleins poumons :

« Ils moissonnent dans l'allégresse
Ce qu'ils ont semé dans les pleurs. »

Le dernier soir, surtout, marquait un moment solennel : la prise des rubans. Ces trois mots faisaient battre les cœurs. C'était la décision de toute une vie. Serait-ce le ruban blanc (sacerdoce), le rouge (médecine), le rose (génie) ou le vert (le droit) ? Personne autre que le sujet lui-même et son directeur ne le savait : c'était le grand secret. Alors, la boîte mystérieuse s'ouvrait, les yeux se fixaient, le ruban sortait. . . et, d'émotion, les larmes parfois coulaient.

À ces finissants, la Madone donnait un dernier sourire, eux lui répondaient par un dernier cantique : « *Nous t'oublier, non non, jamais !* » Les « soutanes » marchaient en avant avec le ruban blanc, puis venaient médecins, avocats, ingénieurs, décorés du ruban rouge, vert ou rose. Au tournant de la butte, ils commencaient à chanter, au lieu de *l'Alma Mater* d'aujourd'hui :

« *Tout pour la patrie,*
Honneur au fier soldat,
Écoute ! Dieu te crie,
Sauve le Canada ! »

La foule venue pour la distribution des prix les attendait, anxieuse, devant la porte du parloir. Pères et mères avaient le cœur serré.

« Notre fils, que sera-t-il ? Prêtre à l'autel ? Orateur ?. . . général ? . . . » comme dit la chanson. En apercevant sur les poitrines le ruban décisif, les applaudissements commençaient, les félicitations pleuvaient et les mères, souvent, pleuraient.

*
* *

À 8 h. 30 distribution des prix. La double séance : (prix ordinaires et prix spéciaux) ne sera inaugurée qu'en 1923.

Un finissant prononçait ensuite, au nom de ses confrères le discours d'adieu. Le chant des adieux des finissants date de 1910. Mgr Poiré, et plus tard l'abbé D. Pelletier, donnait ses conseils pour les vacances et pour la vie.

La foule se rendait à la chapelle pour le chant du *Te Deum* présidé par le supérieur et chanté avec enthousiasme par les élèves. Suivait le cantique si populaire :

« *Jours heureux, jours de vrai plaisir,*
Faut-il vous voir sitôt finir ? »

Les finissants faisaient ensuite leur dernière visite au supérieur et au directeur. Le lendemain, c'était la sortie.

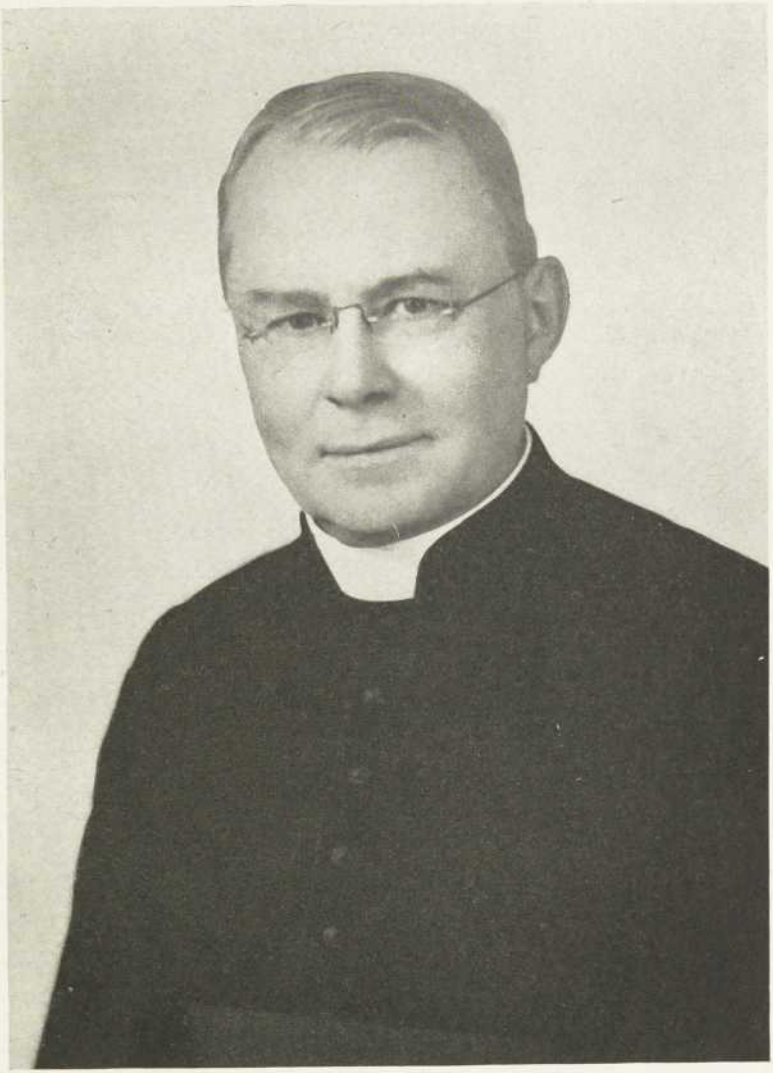
Debout, dès 4 heures du matin, on entendait la messe et, après le déjeuner, départ pour la gare. Pour la sortie du jour de l'an, les billets étaient achetés la veille par l'entremise du directeur.

À l'arrivée du train, c'était d'abord un tohu-bohu indescriptible. Mais vite ! chacun prenait place et les chants commençaient : chants canadiens, chants collégiaux ou chants des fêtes de l'année. Aux différentes gares, quand un groupe d'élèves quittait, on entendait : *Bonsoir, mes amis bonsoir, — Quand on est si bien ensemble, pourquoi donc se séparer ?* Les Beaucerons, eux, devaient attendre à Lévis le « Québec Central ». Ils n'arrivaient chez eux que le soir. Mais la gaîté se maintenait toute la journée, et dès que, par les fenêtres du train, ils voyaient poindre la terre beauceronne, ils entonnaient en chœur :

« *Amis, voici le sol natal,*
Chantons notre chant triomphal !
Voici les bois, et la prairie,
Et le village au pied des monts,
Salut ! beau ciel de la patrie,
Salut ! vous tous que nous aimons. »

La sortie a pris récemment un nouveau caractère. C'est par l'autobus que plusieurs retournent maintenant au foyer. Même aux vacances de Pâques, une dizaine d'autobus attendent devant le collège l'heure du départ. Il y en a pour toutes les directions : Québec, Rivière-du-Loup, Edmundston ; et de là, d'autres autobus conduisent les écoliers à la Beauce, à Thetford, à Saint-Pamphile, à Notre-Dame-du-Lac, ou à Saint-Éleuthère, car c'est de ces différentes régions que viennent un grand nombre.

Les professeurs assistent au départ. Pendant les vacances, encore plus que pendant l'année, ils auront pour les élèves une pensée, une prière à l'autel du Seigneur, demandant la protection de leur vie spirituelle plus encore que de leur vie temporelle. En somme, le prêtre éducateur, jadis comme aujourd'hui, n'aura vécu que pour ses élèves.



Mgr Wilfrid LEBON (*1877-*),
14e supérieur (1925-1931) – (1940-1946).

CHAPITRE DIXIÈME

LA FIN DU PREMIER SIÈCLE COLLÉGIAL

I

VERS LE CENTENAIRE

(1925-1927)

L'arrivée du nouveau supérieur. — Décès de Son Éminence le cardinal Bégin. — Mgr Paul-Eugène Roy devient archevêque de Québec.

Au collège : construction du couvent des Sœurs de la Sainte-Famille. — Encore le feu ! — La rentrée des écoliers. — Décès de Son Excellence Mgr Paul-Eugène Roy. — Professeurs aux études. — Le monument Quertier. — Fête des saints martyrs canadiens. — Visite de Son Excellence Mgr Alfred Langlois. — La croix remonte sur le Dôme. — Visites du nouvel archevêque de Québec, Son Excellence Mgr Raymond-Marie Rouleau, o.p., de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris.

L'aurore du Centenaire.

1925 ! La fin du premier siècle collégial approche. Encore quelques mois, et il faudra penser à la préparation prochaine du centenaire.

Le 10 juillet, le nouveau supérieur arrivait d'Europe en compagnie de l'abbé Adrien Bernier. C'est à Paris, par câblogramme, qu'il a appris sa nomination. Le jour de la solennité du Sacré-Cœur, il célébrait, aux intentions du Collège de Sainte-Anne, la messe dans la basilique de Montmartre, et quelques jours plus tard, à Notre-Dame-des-Victoires.

*

* *

À peine est-il de retour qu'un télégramme (18 juillet) annonce à Sainte-Anne la mort du supérieur majeur de notre institution, Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec, le chef de l'Église canadienne[A3].

À 5 heures p.m. le campanile du collège unit son glas funèbre à celui de l'église paroissiale pour demander à tous une prière en faveur du cardinal défunt.

Sa grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, gravement malade à l'Hôpital Saint-François-d'Assise, devient archevêque de Québec. Hélas ! pour combien peu de temps ! Notre église diocésaine est-elle assez éprouvée ! *Deus providebit.*

À Québec, les funérailles de Son Éminence seront présidées par Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique. Mgr Ross, évêque de Gaspé prononce l'oraison funèbre. Les professeurs du collège, les autorités en tête, se font un devoir d'aller rendre un dernier hommage à l'éminent défunt. Comment pourraient-ils oublier ce qu'il a fait pour Sainte-Anne ?

*
* *

L'année scolaire s'ouvrira bientôt, mais en attendant, que de travaux matériels à faire exécuter et de toutes sortes ! Mgr Boulet est toujours là.

Commencée au printemps de 1925, la construction du nouveau couvent des Sœurs de la Sainte-Famille avance rapidement. Au mois d'août, elle atteint déjà le 3e étage. Les Sœurs y auront 40 chambres et une longue galerie en face du fleuve. À la visite de leur supérieure générale, le 22 avril 1926, elles seront heureuses de lui montrer leur nouveau couvent : 150 pieds de longueur par 30 ou 40 de largeur, à 2 ou 4 étages, en matériaux incombustibles. Dix années de réclusion dans une étroite bâtisse leur auront valu cet appréciable

élargissement. Ce couvent sera béni par Mgr Boulet, le 12 juillet.

Ces travaux de construction eussent été terminés plus tôt. Mais, à Sainte-Anne, depuis quelque temps, il faut toujours compter avec le feu, toujours le feu ! Y aurait-il élu domicile ? Cette fois, c'est la ferme qui est affectée : le 8 juillet 1925, deux bâtiments de plus de 100 pieds de longueur par 50 de largeur sont incendiés. La pompe à vapeur qui lance 700 gallons d'eau à la minute a empêché une conflagation. Et les travaux ne languiront pas. Dès la fin d'août 1926, les premières charretées de foin sont engrangées dans les bâtiments nouveaux, incombustibles.

*
* *

Le 2 septembre 1925, c'était la rentrée des écoliers par une journée d'azur. Plusieurs sont en automobile. Où est-il le bon vieux temps où les étudiants arrivaient dans la traditionnelle charrette, assis sur un coffre de bois qui contenait leur maigre trousseau ? Dans les premières années du collège, ceux des îles de la Madeleine ou de la Côte nord abordaient en goélette au quai de Sainte-Anne.

Sur son lit d'hôpital, le nouveau chef du diocèse, Sa Grandeur Mgr Roy, songe à la jeunesse étudiante de nos collèges, et écrit dans son carnet ces paroles pleines de sollicitude, où se revèle sa grande âme : « Tous les élèves sont revenus, les maîtres ont repris leur rôle. La grande forge où se façonne les âmes a rallumé ses feux ; l'enclume est dressée. Quelles âmes va-t-on forger ? Quelle grande œuvre ! Quel chantier où s'élabore une race ! »

Dès le premier dimanche, M. le supérieur recommande de prier Marie dans les études et de se bien préparer à l'année jubilaire qui point à l'horizon. Son mot d'ordre sera donc : « Rome et la sainte Vierge ».

Le dénombrement est fait : 606 élèves inscrits, dont 492 pensionnaires. Les « classiques » s'élèvent à 340. Quelle armée pour le bien !

Le *Minnedosa* a ramené l'abbé Arthur Ferland, parti depuis deux ans pour un séjour d'études à l'Institut catholique de Paris, et M. l'abbé Léon Destroimaisons s'embarquera pour la France dans quelques jours, afin de se spécialiser en musique. L'abbé Édouard Beaudoin en revient, après ses études agronomiques.

À l'École normale de Québec, MM. Pascal Potvin et Clément Leclerc préparent leurs licences ès lettres. Plusieurs professeurs les imiteront dans les années qui viennent.

*
* *

Le onze octobre 1925, le canon tonne, sur les hauteurs de Saint-Denis, pour annoncer l'ouverture de la IV^e^ Croisade de tempérance, à l'occasion du dévoilement du monument Quertier. De son piédestal de granit, ce Lacordaire canadien prêche encore à la foule frémissante. Fête inoubliable à laquelle prennent part les professeurs du collège. N'ont-ils pas, chez eux, une société de la Croix-Noire ? M^gr^ Hallé, officie pontificalement, M^gr^ Camille Roy, recteur de l'université Laval, donne le sermon. Banquet à la salle publique. Dans l'après-midi, dévoilement du monument Quertier avec discours par l'honorable Thomas Chapais et M^gr^ Hallé. Les Dionysiens sont en liesse. Le lendemain, M^gr^ Hallé célèbre, au collège, la messe de communauté et parle aux élèves de ses missions dans l'Ontario-Nord. M^gr^ Auneau, vicaire apostolique du Shiré, quelques jours plus tard, leur fera connaître sa mission d'Afrique. Il sera à son tour suivi du Père Provost, qui dira tout ce que l'on peut attendre de la Fraternité sacerdotale qu'il a fondée. On n'entend pas seulement des

conférences. Le quatuor Talbot vient égayer la jeunesse de ses notes musicales.

À Québec, le 12 novembre 1925, ce sera la translation des glorieux restes des martyres canadiens. M^gr^ Boulet y représentera le collège.

*
* *

Au mois de novembre, le 25, à la fête de M. le directeur, se tient une réunion presque mystérieuse des anciens, convoquée à la salle des prêtres par M. l'abbé Georges Guy, curé de Kamouraska. Il s'agit, paraît-il d'une affaire importante. Mais laquelle ? Une circulaire, adressée le 19 janvier 1926 aux anciens élèves, nous l'apprend. La voici :

« Nous croyons savoir que le personnel du collège prépare de grandes fêtes pour le Centenaire. Ne convient-il pas que les anciens fassent aussi quelque chose ? Il est d'usage, dans nos maisons d'enseignement secondaire, que les anciens offrent à leur *Alma Mater* un monument commémoratif du centenaire : ceux de Sainte-Anne feraient-ils exception ? Nous ne le pensons pas. Et l'idée de ce monument-souvenir, nous la trouvons déjà exprimée dans la grande publication qu'est l'*Almanach de l'Action sociale catholique* de 1924 : ‹ Dans la sobriété presque austère de ses lignes, la puissance de ses murs de granit, le Collège de Sainte-Anne a vraiment grande allure. . . Seuls le fronton du grand portail et le dôme de lignes élégantes qui doit le couronner manquent encore. L'un et l'autre donneront à la maison le cachet de l'unité et en feront un tout aussi harmonieux qu'homogène. . . Et on se surprend à penser que la générosité coutumière des anciens de Sainte-Anne pourrait bien lancer le beau dôme dans les airs à l'occasion du centenaire de fondation de leur *Alma Mater.* › »

« Ce souhait, exprimé par un publiciste de *L'Action catholique*, plus d'un confrère l'a déjà fait sien, et il a été unanimement ratifié dans une assemblée nombreuses d'anciens élèves réunis au collège, le 25 novembre dernier, à l'occasion de la fête de M. le directeur.

« Nous avons été chargés de vous en faire part au nom du comité que l'on y a formé. Que l'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agit pas simplement d'une pure question d'ornementation, mais d'utilité sinon de nécessité collégiale, puisque, dans la base du dôme projeté, on placera bibliothèque et musée : deux pièces qui deviennent de plus en plus importantes dans chacune de nos maisons d'éducation. »

Donc, c'est entendu, on aura le dôme pour le Centenaire. Chez les anciens de Sainte-Anne, les bourses s'ouvrent aussi facilement que les cœurs. Leur attachement et leur générosité pour l'*Alma Mater* sont proverbiales. Qui pourrait leur en faire un reproche ?

*
* *

Mais hélas ! Sainte-Anne n'aura pas son archevêque pour présider les fêtes du Centenaire. Le 20 février, les cloches sonnent partout le glas funèbre. Sa Grandeur M^gr^ Roy, archevêque de Québec depuis quelques mois seulement, meurt à l'Hôpital Saint-François-d'Assise, où une cruelle maladie le retient depuis bientôt quatre ans. Un concert d'éloges et de regrets monte autour de sa tombe. Le peuple le pleure comme, jadis, Israël pleura Judas-Macchabée. Le Collège de Sainte-Anne a une raison toute spéciale de prendre part à ce deuil. S'il a pu renaître de ses cendres après le malheureux incendie de 1920, ne le doit-il pas surtout au vigoureux mandement écrit par M^gr^ Roy ?

Sa Grandeur a quatre grandes œuvres à son crédit, dont chacune suffirait à illustrer un règne : la tempérance, la

presse catholique, l'organisation ouvrière, et, auréolant le tout, l'exemple de la souffrance sanctifiée : œuvres grandes au point que l'histoire se demandera peut-être, si Laval, Briand et Plessis exceptés, il en est qui, chez nous, laissèrent de plus grandes œuvres.

À Québec, le 25 février, funérailles de l'archevêque défunt, auxquelles assistent plusieurs directeurs et professeurs du collège. L'oraison funèbre est prononcée par Sa Grandeur Mgr Gauthier, administrateur de Montréal.

À Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, le 15 mars, à l'occasion du service solennel pour Sa Grandeur Mgr Roy, le supérieur de Sainte-Anne fera ressortir, dans l'éloge funèbre, la grandeur de l'homme, du patriote et de l'évêque. Et, le 17 mars, il y aura en la chapelle du collège un service funèbre célébré par M. le directeur A. Beaudoin.

Dès le 12 juillet 1926, on pourra chanter *Habemus pontificem*. Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, o.p., sera nommé archevêque de Québec.

*
* *

Le 27 septembre 1926, revenant de la Rivière-Ouelle, où il a béni l'église nouvellement restaurée, Sa Grandeur Mgr Alfred Langlois s'arrête au collège pour confirmer quelques écoliers. M. le supérieur en profite pour présenter à Sa Grandeur, à l'occasion de son prochain départ pour Valleyfield, les remerciements et les vœux de la communauté. Elles sont toujours vraies les paroles que l'ancien supérieur, le regretté M. le chanoine Dumais, écrivait dans les *Annales* : « Peut être mieux que tout autre, Sa Grandeur Mgr Langlois a compris l'âme de Sainte-Anne ; il a communié à sa vie et s'est incorporé à sa grande famille. Il part en nous laissant un inoubliable souvenir. » Comme toujours, Sa Grandeur adresse des paroles aimables à ses amis les écoliers et leur

laisse en souvenir de sa visite, l'assurance d'un beau grand congé.

*
* *

Par une journée de soleil, le 14 octobre 1926, en une cérémonie touchante de simplicité et de grandeur, les élèves voient la croix remonter sur la coupole du collège, d'où l'incendie de 1920 l'a précipitée. C'est la même qui a été redorée et qui brille maintenant aux rayons d'octobre.

En une courte allocution, M. le supérieur dit aux élèves qu'elle dominera le collège pour bénir leurs études ; les cours, pour bénir les récréations ; les champs, pour bénir les travaux de l'École d'agriculture. Et cette croix que Mgr Boulet vient de bénir pour couronner son œuvre, prend là-haut sa place définitive pendant que les élèves chantent : *Ô Croix cher gage, — Nous voulons Dieu . . . pour que l'Église puisse enseigner la vérité.* Oui ! qu'elle continue, cette croix, à protéger et à former des chrétiens qui la fassent partout briller et resplendir : *Christus vincit ! Christus regnat ! Christus imperat !*

Le 31 octobre 1926, la fête du Christ-Roi sera célébrée pour la première fois dans le monde entier. Avec quel enthousiasme les élèves chanteront désormais : « Régnez sur nous qui proclamons ensemble vos droits divins et votre royauté ! »

*
* *

Au collège, le 12 mars 1927, jour inoubliable. Sa Grandeur Mgr Rouleau honore la communauté de sa visite. À la grand'-messe du dimanche, il prêche sur la vocation, en prenant occasion de l'Évangile de la Transfiguration. Le soir, à la salle académique, présentation d'adresse à Sa Grandeur, qui répond par les conseils d'un père à ses enfants. Dans sa

grande bonté, Monseigneur accorde la permission de garder le saint Sacrement dans l'oratoire de « l'Annexe » destinée aux prêtres âgés. M. le chanoine Charles Richard, retiré au collège depuis 1925, en est dans le ravissement.

Cette visite de l'archevêque de Québec sera suivie, le 4 mai, de celle de M^gr^ Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, venu à Québec représenter l'Académie française aux noces d'argent de la Société du parler français. Le personnel du collège, et surtout les anciens de l'Institut catholique, sont heureux de souhaiter la bienvenue au grand académicien et au futur cardinal.

Et avec l'année scolaire qui se termine, c'est le centenaire qui apparaît à l'horizon.

II

LES FÊTES DU CENTENAIRE

1927

par M. l'abbé Alphonse TÊTU

La préparation prochaine. — Lettre ouverte du supérieur aux anciens. — L'horloge du centenaire — Un nouveau chanoine. — Préludes à la paroisse.

LES FÊTES COLLÉGIALES.

Premier jour : Journée superbe. — Arrivée des anciens. — Salut du saint Sacrement. — Le souper.

À la salle académique : Souhaits de bienvenue par M. le supérieur. — Chant par le grand chœur. — Discours de l'honorable Thomas Chapais, de Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'université Laval, de M. Roméo Langlais, président de l'Amicale. — Allocution de Son Excellence Mgr Langlois, évêque de Valleyfield.

Deuxième jour : La messe. — Sermon du Rév. Père Rosaire Miville, o.p. — Le banquet. — Discours de Son Honneur N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur, de l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, de Mgr Boulet, procureur du Collège.

À la Madone : Allocution de M. le supérieur. — Discours de M. Elzéar Baillargeon, c.r., Georges Parent, m.p. — Allocution de Son Excellence Mgr Langlois, de Mgr Gabriel Cloutier.

Au cimetière Painchaud : Souvenir des défunts. — Clôture des fêtes.

L'auteur emprunte ici la plume de l'abbé Alphonse Têtu, car il ne lui appartient pas de décrire les fêtes du Centenaire qu'il a dû présider, à titre de supérieur du collège. Par ailleurs, en omettre le récit semblerait, à plusieurs, une véritable faute. Ces fêtes du centenaire ne couronnent-elles pas le premier siècle collégial ?

*
* *

La préparation prochaine. Le 18 avril, M. le supérieur avait adressé aux anciens élèves une circulaire les convoquant aux fêtes du Centenaire.

Les journaux français de toute la province et quelques-uns des États-Unis la publièrent en y joignant, souvent, des articles fort sympathiques.

Cependant, les préparatifs de la célébration se poursuivent : au Collège, la ruche bourdonne, *fervet opus.*

Pour sonner les heures du centenaire et celles du siècle qui va commencer, M. l'abbé L.-M. Destroimaisons, curé de Sainte-Croix de Lotbinière, généreux comme toujours, installe dans le dôme une grande horloge électrique à trois cadrans. On pourra y suivre l'heure, non seulement de la cour des élèves, mais du village même, puisqu'elle sonnera les heures et les quarts d'heure. Illuminée la nuit, elle servira comme de phare aux voyageurs.

Dans la chapelle, on voit maintenant une chaire artistique sortie des ateliers de M. Ludger Raymond ; elle complète le mobilier déjà si beau du temple.

Mgr R.-M. Rouleau, notre bienveillant archevêque, pour donner plus d'éclat à nos fêtes, honore celui qui doit les présider, en le nommant chanoine honoraire du chapitre de sa cathédrale. Le 14 juin, à la distribution des prix, Mgr Boulet donne lecture du document épiscopal qui confère à M. l'abbé Lebon sa nouvelle dignité.

Que manque-t-il à la préparation des solennités du centenaire ?

Ecce parata sunt omnia ; dicite invitatis ut veniant.

La fête paroissiale. Comme cela convenait éminemment, la paroisse de Sainte-Anne a eu les prémices de la célébration.

C'est, avant toute autre, son collège ; c'est son curé qui l'a fondé ; ce sont les ancêtres des paroissiens actuels qui ont vaillamment secondé leur pasteur, et ce sont les paroissiens d'aujourd'hui qui ont été les premiers à souscrire et à prêter leur concours pour la reconstruction de la maison incendiée.

Aussi, dimanche, le 19 juin, le personnel du collège se rend à l'église paroissiale, comme on le faisait autrefois, pour assister à la grand'messe et aux vêpres.

Les élèves font les frais du chant et de la musique. Avec accompagnement d'orgue et d'orchestre, ils exécutent le programme que nous entendrons le 21 juin.

Au prône de la messe paroissiale, M. le curé de Sainte-Anne, l'abbé Édouard Martin, rappelle les liens qui existent entre la paroisse et le collège. Le soir, à la sortie des vêpres, sur la place de l'église, quelques orateurs développeront ce thème, chacun y apportant une note particulière. Paroissiens et élèves sont heureux d'entendre M. l'abbé Arthur Beaudoin, directeur du collège, M. Joseph Pageau, m.d., Louis Dupuis, N.P., Georges Bouchard, m.p., Alfred Dion, avocat, l'abbé Siméon Hudon-Beaulieu, curé de Rockland (Ontario) et M. E. Martin, curé de Sainte-Anne. Les discours sont entremêlés de morceaux de fanfare et de chants patriotiques. *Ô Canada !* termine cette petite fête intime et imprévue.

LES FÊTES AU COLLÈGE

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 20 juin, température idéale. Le soleil inonde de sa lumière notre collège plus beau que jamais dans sa toilette de fête. Des drapeaux de toutes nuances flottent au vent sur le toit et aux fenêtres, des banderolles descendent gracieusement du dôme. Le dôme lui-même, sous sa couverture de cuivre, semble revêtu de vieil or, tant il brille là-haut dans la lumière.

Au-dessus de la porte principale, un grand cadre enguirlandé nous présente le Fondateur, plus grand que nature, assis au seuil de sa maison, comme un ancêtre qui atend sa nombreuse famille[1].

Les voilà qui arrivent de tous côtés, les Anciens, qui en chemin de fer, qui en automobile ; ils se pressent de plus en plus nombreux, à mesure que s'écoulent les heures.

À l'entrée, chacun est accueilli par un écolier qui vous sourit comme à une vieille connaissance. Vous ne savez pas son nom, mais à l'air de famille, vous reconnaissez en lui un jeune frère. Il épingle gentiment sur votre poitrine un insigne du centenaire, il vous conduit au Bureau de placement. Là, vous déclinez vos noms et prénoms et vos titres, si vous en avez, et l'on vous remet un billet de logement. Vous savez ainsi où vous dormirez la nuit prochaine (mais sans assurance contre les accidents), et si vous êtes prêtres, l'endroit, l'autel et l'heure où, demain, vous pourrez dire la messe. Rien n'a été oublié.

Vous entrez ensuite dans le courant : vous y rencontrerez bien des remous, mais pas d'écueils : bien plutôt des figures souriantes de vieux amis que vous n'avez pas vus depuis nombre d'années peut-être : tous n'ont pas échappé à l'irréparable outrage du temps, mais, à la vigoureuse poignée de main qu'ils vous donnent ou vous rendent, vous sentez que leur amitié n'a pas vieilli. Les conversations s'engagent : quel déluge de mots sur un désert — pardon, — sur une forêt de réminiscences ! — « Te souviens-tu » ? — Te rappelles-tu ? » Eh, oui ! on se souvient, on se rappelle, si bien qu'on a l'illusion de revivre les années de son adolescence et de sa jeunesse d'écolier.

---

[1] Ce tableau est un cadeau des Sœurs de la Charité du Couvent de Sainte-Anne, et a été peint par Sœur Marie-de-l'Eucharistie, arrière-nièce de M. Painchaud.

Mais aujourd'hui comme au temps jadis, il y a un règlement, et, comme alors aussi, *ordo ducit ad Deum.*

À 4 heures, la cloche nous convie à la chapelle. Il faut, avant tout, aller offrir nos adorations « au Dieu qui a réjoui notre jeunesse ». On chante le salut du très saint Sacrement, M. le chanoine Charles Gagné officie, assisté de M. l'abbé Louis Garon, aumônier de l'Hospice Saint-Charles, et de M. l'abbé Odilon Guimont, curé de Saint-Pamphile.

À l'orgue on entonne, comme prélude, le cantique à la sainte Vierge si connu des anciens : *Salut à toi, Vierge Marie !* Solo par M. Edmond Boucher. On chante ensuite, en grégorien : *Homo quidam fecit cœnam magnam, — Parce Domine, — Tantum ergo, — Laudate Dominum.*

À la sortie : solo par M. Edmond Boucher, et reprise par tous les assistants :

« Vive sainte Anne ! elle est notre patronne ;
Puissante au ciel, elle exauce nos vœux ;
Pour ses enfants, elle est toujours si bonne,
Invoquons-la ! nous la verrons aux cieux. »

À six heures, on est invité à descendre au vaste réfectoire, où un millier d'appétits, aiguisés par le voyage, vont trouver leur apaisement. Comme le disait si bien le prospectus de notre temps : « la nourriture est saine et abondante », mais si ma mémoire est fidèle, le menu de ce soir est encore plus soigné que celui d'il y a cinquante ans. Nous avons *Deo gratias*, la lecture est remplacée par un conversation qu'on peut qualifier d'animée. Elle est à peine interrompue par les grâces, et on va la continuer en récréation. Elle sera un peu plus longue que d'habitude, ce soir ; en considération des personnages de distinction qui honorent le collège de leur présence, nous avons congé des « trois quarts d'heure ».

Un nouveau coup de cloche nous appelle à la magnifique salle de théâtre. Là, se réunit la foule des invités. Quinze

cents auditeurs sont rassemblés, pour jouir des charmes de l'éloquence et de la musique qui doivent nous captiver pendant une couple d'heures. Tout ce qui chante, tout ce qui vibre est accordé au même diapason.

Aux premiers rangs on remarquait, à la droite de M. le chanoine Wilfrid Lebon, supérieur du collège, Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque de Valleyfield ; Mrg Cloutier, p.a., vicaire-général de Saint-Boniface ; Mgr Grandbois, de Régina ; puis, Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'université Laval ; Mgr François Pelletier, directeur de l'École normale supérieure ; Mgr Feuiltault, curé de Sainte-Marie, Beauce ; Mgr Célestin Lemieux, du collège de Lévis ; Mgr Côté, de N.-É. ; le R. P. Langlais, provincial des Dominicains ; M. le chanoine Bourgeois, supérieur du séminaire de Nicolet ; M. le chanoine Georges Miville, de l'École apostolique ; M. le chanoine Gagné ; le R. P. Bacon, o.p., l'honorable sénateur Thomas Chapais ; l'honorable sénateur Lavergne ; M. Roméo Langlais, avocat, président de l'Amicale.

M. le supérieur souhaite d'abord la bienvenue aux anciens.

(*On trouvera le texte des discours, des adresses et des articles de journaux dans le volume publié en 1927 à l'Action sociale catholique : « Fêtes du Centenaire ».*)

Un grand chœur à quatre voix mixtes rend ensuite *Alma Mater*, une pièce musicale de circonstance, composée (paroles et musique) par M. le professeur Ls-G. Fortin, et exécutée avec un bel ensemble par les élèves, sous la direction de M. l'abbé Charles Bourque.

C'est à sir Thomas Chapais que revenait l'honneur de répondre aux souhaits de bienvenue présentés aux anciens par monsieur le supérieur.

Après un coup d'œil jeté sur le siècle qui vient de s'écouler, sir Thomas dit comment le Collège de Sainte-Anne a rempli glorieusement sa mission « par l'alliance heureuse de l'esprit traditionnel et de l'esprit progressif ».

Mgr Amédée Gosselin, supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'université Laval, apporte ensuite au Collège de Sainte-Anne le salut de ces deux institutions dont il est le chef. N'est-ce pas du séminaire de Québec que sont sortis le fondateur et ses principaux collaborateurs aux premières années de notre collège ?

M. Roméo Langlais, c.r., avocat, syndic du barreau de Québec, est le président de l'Union amicale de Notre-Dame Auxiliatrice des élèves de Sainte-Anne. Il profite de l'occasion exceptionnelle qui lui est offerte pour rappeler à ses confrères la fondation de l'amicale, le but qu'elle poursuit, et il les engage à lui donner leur concours.

Monsieur le supérieur, qui avait présenté et remercié tour à tour les orateurs, invite Sa Grandeur J.-A. Langlois à clore la séance.

Monseigneur l'évêque de Valleyfield est un ami fidèle du collège : en maintes occasions, il lui a donné des marques de sa sympathie, et ce soir, il en donne une autre d'un grand prix en assistant à notre réunion et en consentant à nous adresser la parole. C'est une improvisation absolue ; malheureusement, il n'y avait pas parmi nous de sténographes pour la recueillir.

Monseigneur félicite Sainte-Anne et ses Anciens ; il rappelle les rapports agréables qu'il a eus avec un grand nombre d'élèves du collège pendant les vacances, aussi bien qu'au grand-séminaire de Québec et à l'université. Il conserve dans son cœur le souvenir ému des consolations qu'il a goûtées au cours des retraites qu'il a prêchées aux élèves.

Pour se trouver au milieu de nous ce soir, il a interrompu sa visite pastorale, et il est accouru des rives du lac Saint-François pour témoigner son admiration à l'institution centenaire de Sainte-Anne. Il veut mêler sa joie à celle qui s'exhale de tous les cœurs. Ses actions de grâces montent avec les nôtres vers le ciel, pour remercier le bon Dieu d'avoir pro-

tégé et béni, depuis cent ans, la fondation de M. Painchaud et de lui avoir fait produire un si grand nombre de prêtres et de citoyens distingués qui lui forment aujourd'hui une si belle couronne.

Ces paroles éloquentes, sorties toutes chaudes du cœur de Sa Grandeur, ajoutent un nouveau charme à la séance qui s'achève ; elles sont accueillies par des applaudissements prolongés.

On se rend ensuite à la chapelle, pour terminer la journée par la prière du soir et recevoir la bénédiction apostolique adressée de Rome au personnel enseignant et enseigné, aux élèves anciens et aux élèves actuels du collège.

DEUXIÈME JOURNÉE

La messe. — La journée du 21 juin s'annonce radieuse. Dans la blanche chapelle, le soleil verse à flots ses rayons que tamisent et colorent les verres des fenêtres. Les décorations sont sobres et de bon goût, consistant surtout en plantes vertes et fleurs naturelles. À 9 h. 30, la foule, plus nombreuse encore que le soir précédent, s'y réunit pous assister à la grand'messe solennelle.

M^gr^ Gabriel Cloutier, pronotaire apostolique et vicaire-général de Saint-Boniface, officie en habits pontificaux. Il est assité de MM. les abbés Alfred Dupont et J.-E. Castonguay, comme diacre et sous-diacre.

M^gr^ J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, est au trône, assisté de MM. Denis Garon et L.-A. Gagnon. Nombre de prélats, de chanoines, des représentants des collèges amis et une multitude d'abbés et de religieux remplissent le vaste chœur de la chapelle.

À l'orgue, les élèves actuels et quelques anciens exécutent avec accompagnement d'orchestre, la *Messe à 3 voix*, de G. Poix, avec *Credo* de la *1^re^ Messe* de Boyer. À l'offertoire,

M. Edmond Boucher chante le *Panis angelicus* de C. Franck, avec accompagnement de violon par M. L.-de-G. Fortin et l'abbé Albert Rousseau.

M. l'abbé Albert Bourque est à l'orgue et son frère, M. Charles Bourque, dirige les exécutants.

Après l'évangile, le révérend Père Rosaire Miville, o.p., monte en chaire et prononce le sermon de circonstance. C'est une thèse splendide sur le collège classique, qu'on écoute avec plaisir et profit.

Après le messe, l'assistance entière chante un retentissant *Te Deum.*

Le banquet. — En attendant le banquet, tous se réunissent devant le collège pour se faire photographier par M. A.-R. Roy, de Lévis. À leur groupe viennent se joindre Son Honneur M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, l'honorable J.-Éd. Caron, ministre de l'agriculture, l'honorable juge H.-G. Carroll, le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, a.d.c., qui arrivent justement de Québec.

Quelques minutes plus tard, on se rend dans l'immense réfectoire, où un somptueux banquet attend les convives. Cette vaste salle offre un ravissant coup d'œil : les nombreuses tables sont recouvertes de nappes d'une blancheur immaculée, des vases de fleurs sont disposés partout ; un menu alléchant est déployé devant chaque couvert ; les *waiters* improvisés sont à leur poste, tout est de nature à aiguiser, si possible, l'appétit des convives. Ils parcourent avec intérêt la carte du jour.

À l'œuvre donc ! Il n'y a pas que sur les champs de bataille que la vaillance puisse se manifester. Les vivres succulents disparaissent comme par enchantement, à la grande satisfaction de M. l'Économe et à la satisfaction encore plus prononcée de ses hôtes. Le service est parfait ; avec célérité

et une habileté consommée, les élèves, transformés en garçons de table, préviennent les désirs des convives, si bien, qu'après une heure de travail appliqué, ces derniers sont tout disposés à entendre les discours.

M. le supérieur préside la table d'honneur, entouré des sommités civiles et ecclésiastiques, et présente les orateurs.

Nous avons d'abord le discours de Son Honneur M. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il parle des personnages illustres sortis du Collège de Sainte-Anne et félicite l'institution de ses succès au baccalauréat et dans les concours intercollégiaux.

C'est ensuite le tour de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Nos collèges classiques sont un des facteurs, le plus grand peut-être, de notre survivance : telle est la thèse qu'il développa avec beaucoup d'humour, dût le prestige du grec en souffrir.

Comme procureur et constructeur des nouveaux agrandissements du collège, M^gr^ Boulet se devait de remercier les bienfaiteurs de l'aide à Sainte-Anne et le gouvernement de la Province, dont la générosité a fait l'admiration de tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de l'éducation.

Tous ces discours furent vivement applaudis. Pour marquer sa reconnaissance envers M^gr^ Boulet qui a fait le collège actuel, l'assemblée entonne avec enthousiasme : *Il a gagné ses épaulettes !* Et le supérieur, nouvellement décoré, d'ajouter, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements : « Il a gagné ses épaulettes, et il a gagné aussi celles des autres ».

Le lieutenant-gouverneur, se levant ensuite, déclare que les fêtes seraient incomplètes si l'on n'accordait pas aux étudiants un congé qui serait appelé « Congé du Centenaire », et qui serait donné au commencement de la prochaine année scolaire. Comme bien l'on pense, cette proposition de Son Honneur M. Pérodeau fut acceptée avec faveur, *nemine contradicente*.

On quitte alors la salle du festin, les groupes se reforment un peu partout, dans les salles, dans les corridors, dans la grande cour ; on cause, on apprécie les discours qu'on vient d'entendre, en un mot, on jouit d'une agréable récréation, en attendant le numéro suivant du programme de la journée.

À la Madone. — Vers quatre heures, les rangs se reforment ; ce sont maintenant des pèlerins qui gravissent la colline, et qui s'en vont offrir l'hommage de leur amour et de leur filiale reconnaissance à la Vierge qui les attend sur son piédestal, au flanc de la montagne.

Là, M. le supérieur du collège lit un télégramme de bons souhaits venant du surintendant de l'Instruction publique, une lettre de félicitations de M^gr^ L.-A. Pâquet, v.-g., du séminaire de Québec, et une autre de M^gr^ O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, qui, de son lit de malade, veut bien offrir à Sainte-Anne ses félicitations et sa précieuse bénédiction.

Puis, M. le supérieur fait alors, en peu de mots, l'historique de la Madone qui, depuis 1857, domine de son trône de verdure la cour de récréation. La statue actuelle, la quatrième, a été donnée en 1907, par M. Alfred Vandry, alors gérant de la maison Paquet et ancien élève du collège.

Depuis quinze ans, les finissants, à la fin de l'année scolaire, prennent un congé qu'ils vont passer au quai de la Rivière-Ouelle. Pendant la journée, ils choisissent la couleur du ruban qui indique la carrière à laquelle ils se destinent. Ces rubans seront préparés dans le plus grand secret par les bonnes Sœurs de la Charité, et la petite boîte qui les contient sera ouverte devant la Madone vénérée, au moment voulu. C'est là, avant la distribution des prix, que chacun vient épingler le ruban qui dévoile le secret de son avenir.

M. le supérieur présente alors M. Elzéar Baillargeon, bâtonnier du Barreau de Québec.

M. Baillargeon nous dit l'origine de la « prise des rubans de vocation » qui a cours aujourd'hui dans tous les collèges classiques, et qui a commencé d'abord à Sainte-Anne en 1898. Il ne manque pas de souligner les souvenirs que les anciens gardent des « doux instants passés à la Madone ».

M. Georges Parent, c.r., député de Québec-Ouest à Ottawa, adresse à son tour la parole pour faire ressortir l'excellence de la formation intellectuelle et morale que donnent à la jeunesse nos maisons d'enseignement secondaire, au premier rang desquelles il place le Collège de Sainte-Anne.

M^gr^ J.-Alfred Langlois fut alors invité à tirer les conclusions de l'histoire de la Madone, et, dans une improvisation éloquente, il nous parle de la vocation :

« Il me semble que la Madone qui a été élevée ici, et aux pieds de laquelle vous vous trouvez ce soir, a été choisie par les élèves comme la reine de la vocation. C'est à cela qu'il faut attribuer le grand nombre de vocations écloses dans ce berceau de Sainte-Anne d'où sortent tant de prêtres qui continuent les traditions laissées par ceux qui sont disparus déjà. Unissons donc nos voix pour remercier la Vierge gardienne de nos vocations. Vous voyez la Madone dans l'attitude de Notre-Dame de Grâce. La grâce des grâces, c'est la vocation ! »

M^gr^ Gabriel Cloutier, p.a., v.-g., de Saint-Boniface du Manitoba, dit ensuite quelques paroles. Il amuse fort l'assistance en rappelant que, de son temps, on ne confiait pas le secret de sa vocation, même aux religieuses. Le secret aurait bien pu leur échapper.

« Il ne faut pas que les hommes sortis de Sainte-Anne soient tels quels », dit M^gr^ Cloutier, « mais que ce soit des hommes vraiment supérieurs. »

Les assistants entonnent alors en chœur le beau cantique : « Nous t'oublier, non, jamais ! » et la foule descendant la montagne se dirigea vers le cimetière Painchaud où reposent, dans le calme et la paix, une trentaine de supérieurs, de direc-

teurs, de prêtres et d'anciens du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière[2]. C'est là qu'un *libera*, à la mémoire des anciens, fut chanté par Sa Grandeur M^gr^ J.-Alfred Langlois, accompagné de séminaristes. M. le curé Alfred Dupont, curé de Saint-Damien de Bellechasse, chanta les versets que la foule reprit en chœur.

Petit à petit, les chants s'éteignirent et, dans l'allée des grands érables, on pouvait voir les anciens revenir lentement en songeant aux jours d'autrefois.

Les fêtes du centenaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière s'étaient terminées par un souvenir aux chers disparus, et l'émotion de l'adieu suprême, rendue plus forte encore par le charme de l'endroit, avait gagné tous les cœurs.

Alphonse TÊTU, *ptre*.

[2] Voir appendice C.

ÉPILOGUE

L'HISTOIRE d'un siècle collégial enregistre bien des épreuves, mais aussi de nombreux bienfaits. Pour l'homme de foi, les épreuves elles-mêmes ne sont-elles pas des bénédictions de Dieu ? On se rappelle qu'elles n'ont jamais manqué au Collège de Sainte-Anne, mais, expérience faite, il y a toujours trouvé profit.

En compulsant les archives poudreuses du passé, il nous a semblé voir se dérouler un à un les jours du fondateur et des pionniers du collège, jours parfois ensoleillés, mais plus souvent encore chargés de nuages sombres et d'orages. L'ombre de ces apôtres, on dirait que, pour encourager leurs successeurs, elle habite toujours la maison où ils ont peiné et mérité. Sur cette œuvre des anciens directeurs, nous avons senti passer le souffle de Dieu.

N'est-ce pas Lui qui en a dirigé les événements, écartant tout ce qui aurait pu compromettre à jamais l'institution de Sainte-Anne ; permettant ce qui, par de violentes secousses, pouvait en éprouver la solidité ; voulant positivement tout ce qui devait la conduire à la réalisation de ses desseins providentiels ?

Avec quelle joie et quelle fierté Painchaud ne doit-il pas, du haut du ciel, contempler l'essor de son établissement !

Se doutait-il que l'humble semence qu'il jetait en terre, au milieu de la rafale, deviendrait à ce point le chêne majestueux que nous voyons aujourd'hui ?

Et Pilote, que dirait-il en apercevant, accrochée au flanc de la montagne, son École d'agriculture, devenue École supérieure, Faculté universitaire agricole, avec, pour annexe, une École des pêcheries ; abritant en outre un immense laboratoire des sols ; dirigeant un fructueux Service social-écono-

mique qui exerce son influence jusque sur la Côte nord et en Gaspésie ; comptant de ses élèves dans les plus hauts postes de la province ou du Canada : premier ministre, sous-ministres, députés, etc. . . . ?

Pilote a brisé les vieilles routines ; il a trouvé la formule d'aujourd'hui et de demain. Il a compris le *vetera novis augere*. Toute une région, pour ne pas dire une province, vit de son labeur et de ses peines, comme du labeur et des peines de Painchaud. Dans la personne de Pilote, Chs-François Painchaud a trouvé un continuateur admirable, un autre fondateur.

Cinquante ans après leur disparition de ce monde, tous deux ont vu leurs cendres, jusque-là séparées par une longue distance, se réunir en des fêtes grandioses à Sainte-Anne, pour que, tous deux, ils puissent encore inspirer les œuvres qu'ils ont fondées. Et à ces deux fondateurs se sont joints, dans la suite, plusieurs de leurs successeurs, tels les Gauvreau, les Buteau, les Poiré, les Pelletier. Ce retour des principaux chefs de jadis a remis heureusement devant les yeux de nos contemporains les origines du Collège de Sainte-Anne et de son École ; il a fait connaître à tous ce que leur doit non seulement la province de Québec, mais le Canada tout entier.

« L'histoire de Sainte-Anne, en dépit de ressemblances à ses pareilles, écrit le chanoine Groulx, s'en distingue pourtant par des aspects, par des traits originaux. Nulle institution collégiale n'aura compté peut-être, parmi ses fondateurs et chefs, autant de personnalités vigoureuses et pittoresques ; nulle, non plus, n'aura été si largement mêlé à l'histoire générale.

« Ce furent, en effet, de maîtres hommes que les abbés Painchaud et Pilote.

Figures de prêtres taillées dans le bois franc, personnages remuants, mais de tête et de cœur solides. M. Painchaud, le bâtisseur qui met la main à la hache, au pic, poète de l'action, qui se bat héroïquement toute sa vie contre les dettes

et bien autre chose, tout en gardant jusqu'à la fin, sauf en de rares éclipses, son enthousiasme de jeune homme.

« François Pilote, bâtisseur lui aussi, hardi jusqu'à la témérité, prêtre qui avait singulièrement de l'avenir dans l'esprit, fondateur d'une École d'agriculture, fondateur d'un journal, en butte comme Painchaud au fléau des dettes, à toutes sortes d'oppositions, qui y succombe à la fin, mais pour obtenir la revanche de la postérité. » (Témoignages, p. XIX.)

*
* *

Qui peut en douter ? En éducation, il y a des principes stables ; leur application seule varie. Ils doivent être adaptés au temps, mais non sacrifiés.

Dans sa belle vie du Père Lacordaire, Chocarne écrit (tome II, p. 277) que le collège de Sorèze donnait « une éducation appuyée à sa base sur le dogme catholique toujours immuable et toujours fécond, honorant et cultivant toutes les traditions classiques, faisant aux lettres et aux sciences leur juste part, mais non pas exclusive ; ouvrant à l'esprit de l'enfant des horizons plus larges que ceux du grec et du latin, jetant dans l'âme la divine semence de la vertu, apprenant au jeune homme à aimer son pays, son temps sans lui en dissimuler les plaies ; préparant à la famille des cœurs forts et honnêtes ; à la société des membres éclairés, à l'Église des enfants dociles et généreux ; faisant enfin des hommes complets et des chrétiens convaincus. »

Sans se faire illusion sur les déficiences de son action, voilà le but que le Collège de Sainte-Anne, comme les autres collèges du Canada, s'est efforcé d'atteindre.

Il a voulu, lui aussi, cultiver les traditions classiques. Aux auteurs de l'antiquité, il a joint les auteurs chrétiens. Par son cours commercial, fondé en 1842, il s'est adapté aux

besoins des temps. Au progrès de la population rurale, il s'est efforcé de pourvoir par son École d'agriculture et les filiales qui en sont issues. À la mission industrielle du Québec, il prépare aujourd'hui ses élèves par l'enseignement renouvelé des sciences. Sainte-Anne veut donc, comme les autres maisons, travailler sans compter, pour l'Église et la société.

À l'Église, elle a donné, pendant son premier siècle collégial, au delà de 600 prêtres. Le nombre s'en élève maintenant à plus de 800, parmi lesquels on compte des évêques, des prélats, des chanoines, des séculiers et des réguliers.

Nombreux ceux d'entre eux qui ont fondé des œuvres religieuses et sociales, qui ont bâti églises, collèges, couvents, hôpitaux ; qui ont établi ou encouragé des syndicats, des coopératives, surtout en ces dernières années.

Combien de missionnaires le collège compte aussi chez les Dominicains, les Jésuites, les Oblats, les Pères Blancs, les Capucins, etc., qui font leur œuvre évangélique en Afrique, en Chine, au Japon, aux Philippines ou dans l'Ouest canadien !

Combien de ses prêtres, réguliers, enseignent dans les collèges ou les universités, collaborant ainsi à l'œuvre des séculiers !

À la société civile, le collège a donné des lieutenants-gouverneurs, des ministres, des juges, des députés. Il y a parmi les anciens, une magnifique élite (quel collège n'a pas la sienne ?) dans le commerce, l'industrie, l'agriculture. On compte, en médecine et en droit, des spécialistes de haute renommée, des hommes d'affaires et de finance de belle réputation, de puissants ingénieurs, de brillants journalistes et des militaires haut gradés. Parmi eux tous, on trouve des chefs d'Action catholique, dont le nombre, grâce à l'éducation spéciale reçue de nos jours dans la J.E.C. augmentera sûrement d'année en année.

Pendant ce second demi-siècle, les anciens de Sainte-Anne ont joué et jouent encore un rôle de premier plan dans l'his-

toire de notre province. Avec les anciens sortis des autres collèges, ils dirigent les destinées de notre patrie.

Leurs confrères prêtres contribuent, comme ceux de jadis, au bien de notre diocèse comme à celui des diocèses étrangers. Sur les rives des vieux pays comme sur les nôtres, ils sèment le verbe et les œuvres de Dieu. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les 210 notices biographiques(A1) mentionnées dans l'appendice du présent volume.

Dans l'Église comme dans l'État, les anciens se montrent les dignes fils des Poiré et des Trudelle, des Pelletier et des Miville, des Dumais et des Boulet.

Faut-il regretter qu'un grand nombre de nos prêtres consacrent leurs efforts à l'éducation de la jeunesse ? Les paroisses peuvent paraître en souffrir, mais sans aucun doute, elles retrouvent ensuite par l'apport qui leur vient de nos collèges, ce qu'elles ont semblé perdre un moment.

« Une enquête faite dans plusieurs diocèses du midi de la France prouve que les mieux conservés étaient, non point ceux où l'on avait sacrifié l'enseignement aux paroisses, mais ceux où l'on avait sacrifié les paroisses à l'enseignement.[3] »

Le collège a aussi voulu former de véritables canadiens. Le Canada, voilà notre unique patrie, et le Canada tout entier doit nous reconnaître comme siens.

Mais pour que le Canada progresse, ne faut-il pas que chacun de son côté et dans la plus solide harmonie, le canadien-français et le canadien anglais travaille à la grandeur de sa race ? Il y a un siècle, on prophétisait la disparition de la race française en notre pays. Québec même semblait devoir s'anglifier : il suffit de lire les statistiques à ce sujet. Ce sont nos collèges classiques qui ont surtout sauvé la situation. Grâce aux anciens sortis de ces « forteresses nationales », selon l'expression d'Étienne Parent, il y eut évolution vers la cons-

[3] *Revue eucharistique du Clergé*, janvier 1949, p. 19.

titutionnalité et la liberté[4]. Il s'est trouvé des chefs pour prêcher les doctrines politiques, économiques et sociales qui nous ont sauvés au point de vue national et religieux.

Nous n'en voulons pour preuve que ce qu'écrivait récemment à l'auteur Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke :

« Nos collèges-séminaires ont fait une œuvre qui demeure : ils nous ont sauvés. Sans les collèges du genre de celui de Sainte-Anne, que serait notre Église canadienne et que seraient les Canadiens français ?

« Ils sont tous nés, ou presque tous, durant la première partie du XIXe siècle, l'heure où il fallait ou se laisser mourir, tués par le protestantisme et l'anglification, ou se ressaisir et décider de vivre. Il s'est trouvé des hommes, droits, simples, surnaturels, proches de la terre ; et ils ont vu, dirigés par Dieu comme Mgr Hubert en 1788, que l'avenir de l'Église au Canada était dans la race canadienne-française. Le peuple était fidèle ; il lui fallait des chefs ecclésiastiques et civils, pour le défendre, le conduire et le gouverner de l'avant. Ce besoin a donné la formule de nos collèges classiques. Mgr Hubert l'avait entrevue et lui avait préparé le chemin en fusionnant le collège des Jésuites et le petit-séminaire de Québec.

« Ce sont des curés, des curés de la campagne, des terriens, qui ont vu clair et loin. Les en a-t-on remerciés ?

« Ces curés ont vu loin, parce qu'ils connaissaient le passé, aimaient leurs frères de sang et préparaient l'avenir. Ils ont vécu pauvres, ils ont souffert, ils ont travaillé, ils se sont sacrifiés, ceux qui sont partis autant parfois que ceux qui sont restés. Tout n'a pas été parfait, sans défaut, mais leur œuvre demeure, et nous d'aujourd'hui, qui nous jugeons si évolués et compréhensifs, qu'est-ce que nous laisserons de comparable à ces collèges-séminaires, dispersés dans vingt endroits de la province comme des phares qui dirigent notre

[4] Abbé GROULX : *L'Enseignement français au Canada*, vol I, chap 6.

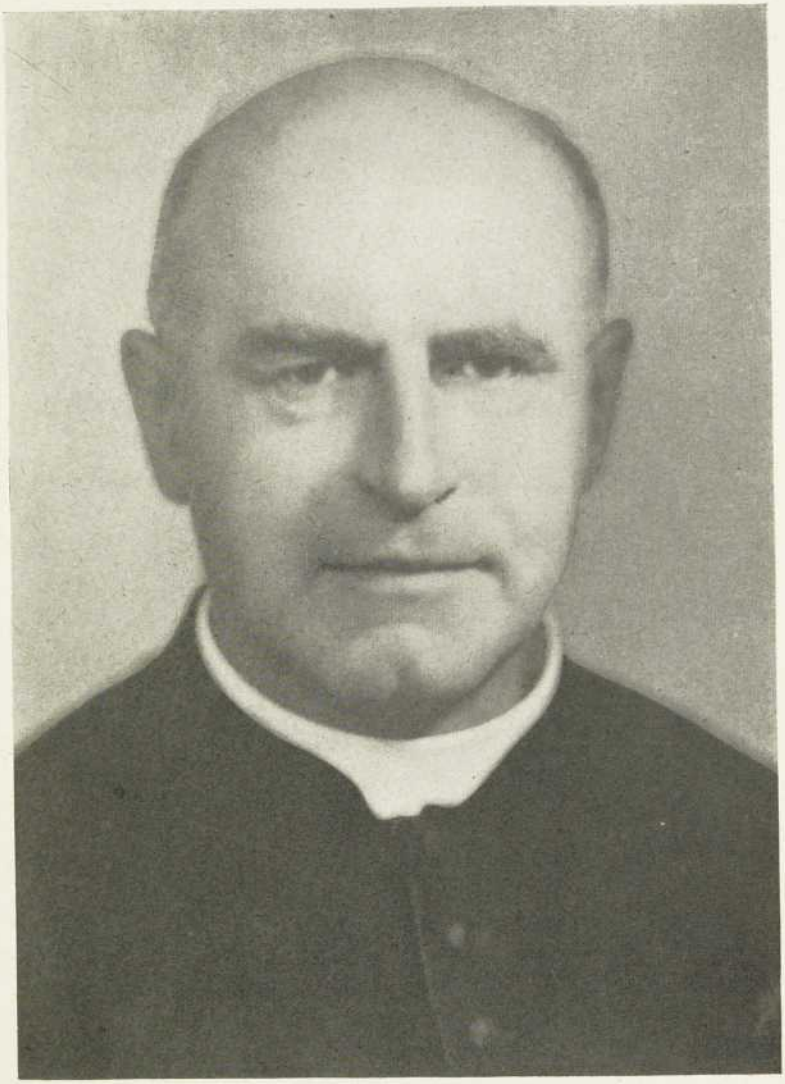
vaillante Église canadienne montant par la poussée que lui ont donnée les géants fondateurs, bâtisseurs et souteneurs de nos collèges[5] ? »

Puissent, donc, nos collèges rester avec la grâce de Dieu fidèles à leur mission. C'est le délégué apostolique lui-même, M^gr^ Antoniutti, qui nous y invite par ces paroles adressées à un assemblée de jeunes gens, et que nous sommes heureux de reproduire en terminant cette histoire de notre premier siècle collégial :

« Vous avez une double mission : premièrement, conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, transmettre cet héritage. J'ajoute que c'est non seulement votre droit de le garder, mais aussi de le répandre[6]. »

[5] Lettre du 13 avril 1948.

[6] *Le Devoir*, 22 novembre 1948.



Le chanoine Alphonse FORTIN (*1886-*),
15e supérieur (*1934-1940*) – (*1946-*).

LES APPENDICES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

APPENDICE « A »

ORIGINES DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, KAMOURASKA

Sainte-Anne-du-Sud, ainsi appelée pour la distinguer de Sainte-Anne-du-Nord, vieille paroisse de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, compte au nombre des belles cures du diocèse. Formant une anse de trois lieues d'étendue, ses terres se prolongent vers le sud jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne des Alléghanys, et sont arrosées au nord par les eaux du grand fleuve. Plusieurs petites montagnes très abruptes, que l'on dirait semées comme à plaisir pour rompre la monotonie de la plaine qui s'étend, de l'est à l'ouest, presque à perte de vue, reposent l'œil du touriste. Ces espèces de pics, taillés d'un seul bloc, ont leurs noms particuliers. Ici, c'est le mont Salomon, aux formes arrondies, aux flancs dénudés, et la montagne à l'Ours ; là, c'est la montagne à Boutot, et puis la montagne du *Royaume* ou du Collège, qui a vu passer tant de générations d'écoliers.

Le fief de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fut concédé le 29 octobre 1672, par l'intendant Talon, à demoiselle Marie-Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière, capitaine réformé au régiment de Carignan, et maréchal de logis. De ce mariage naquit une fille, qui épousa le célèbre Pierre LeMoyne d'Iberville, fondateur de la Nouvelle-Orléans. Devenue veuve en 1706, Marie-Thérèse de la Combe-Pocatière passa en France et y épousa le comte de Béthume, de la célèbre maison d'Artois, qui fournit Sully, ministre de Henri IV.

Ce fief de Sainte-Anne comprenait une lieue et demie de front, le long du fleuve, sur la même profondeur. Le titre comportait que la nouvelle concessionnaire tiendrait feu et lieu sur ses terres, et que, dans tout contrat avec ses tenanciers, ceux-ci s'obligeraient aussi à résider dans l'année sur leurs propriétés de fraîche acquisition.

La colonisation fut lente à s'y produire ; car en 1683, le fief n'était habité que par cinq familles. Il n'y avait qu'un seul missionnaire pour subvenir aux besoins religieux, depuis la rivière du Sud jusqu'à la Grande-Anse. Ce fut tout d'abord M. Thomas Morel, du séminaire des Missions-Étrangères de Québec ; il administrait les sacrements et rédigeait les actes de baptêmes, mariages et sépultures, pour les consigner ensuite aux régistres de Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle. M. Pierre Benoît alternait, de temps à autre, avec son confrère.

Marie-Anne Juchereau ajouta son nom de baptême au fief de la Pocatière, en supprimant le nom de famille de son mari. C'est ainsi que fut formé le titre du fief de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Quant à la paroisse même, on la désigna au début sous le nom de Sainte-Anne-de-la-Grande-Anse.

(*Vie de C.-F. Painchaud*, par N.-E. DIONNE, p. 69.)

APPENDICE « B »

BIENFAITEURS DU COLLÈGE

LE COLLÈGE PAINCHAUD 1827

L'offrande d'un grand nombre fut modeste, comme les moyens. C'était quelquefois l'obole que Dieu récompense à l'égal d'un sacrifice matériellement plus considérable, mais toujours offerte avec le zèle empressé qui en double la valeur. De ces taillables et corvéables volontaires, il y a 282 de Sainte-Anne, 134 de Saint-Roch, 26 de la Rivière-Ouelle, 2 de Kamouraska, 85 de Québec et autres lieux.

Sont les plus en évidence dans ce livre d'or de la charité : Mgr Panet, Messires Viau, v.-g., curé de la Rivière-Ouelle, Jean-Bte Potvin, curé de Sainte-Croix ; Duguay, curé de La-Malbaie ; Brodeur, curé de Saint-Roch ; Varin, curé de Kamouraska ; Boissonnault, curé de Saint-Jean-Port-Joli ; MM. Jos. Deslauriers, père ; Jos. Deslauriers, fils ; Aug. Martineau, François Miville, Jean-Bte Ouellet, John Smith, Vincent Dubé, Isaac Hudon, Moïse Hudon, Joseph Anctil, J.-Bte Sasseville, Mlles Charlotte, Antoinette, Lucie, Marie-

Anne Deslauriers, Anastasie Pelletier, de Sainte-Anne ; Amable Dionne, de Kamouraska ; Étienne Eschenback, Zacharie Dufour, de Saint-Roch ; le juge Taschereau, Elzéar Bédard, P. Donnelly, John Fraser, A.-R. Hamel, Paterson, Weer Co., de Québec.

(*Notes* Dumais, p. 2*a*.)

L'AILE MAILLOUX (1842)

Bénédiction, le 11 août 1842, du nouveau collège... Il a été payé 2,193 louis pour la construction de l'édifice que l'on inaugure, et pour l'ameublement scolaire de première nécessité. On a recueilli 1,359 louis des souscriptions, dont voici un compte rendu sommaire :

Le clergé du diocèse	485	louis.
Le comté de Kamouraska	245	»
Le comté de l'Islet	40	»
Le comté de Rimouski	29	»
Les citoyens de Québec et d'autres localités.	429	»
M^gr^ Signay et son coadjugeur M^gr^ Turgeon	100	»

Parmi les souscripteurs laïcs, on remarque : sir P. Thompson et sir Charles Bagot, les honorables juges sir James Stuart, Ph. Panet, Elzéar Bédard, les honorables Amable Dionne, Chs-Eusèbe Casgrain, G. Ogden, R.-E. Caron, Louis Panet, John Nelson, D. Daly ; MM. P. Casgrain, Chs-H. Têtu, de la Rivière-Ouelle ; Hilaire Michaud, de Saint-André ; Aug. Martineau, de Sainte-Anne ; S. Fraser, n.p., de Saint-Jean-Port-Joli ; Eugène Casgrain, de l'Islet ; A.-A. Parent, n.p., J.-J. Nesbitt, constructeur de vaisseaux ; P. Dorion, James Gibb et C. Gilmour, Allan & Co., Chs Langevin & Co., F.-X. Méthot, Ed. Glackmeyer, n.p., de Québec ; capt. Campbell, Geo. Desbarat, imprimeur de la Reine, de Montréal.

Les 5,942 charges de pierre, environ 300 toises, voiturées par corvées volontaires, n'ont coûté que la très modique somme de quatre louis et quelque schellings. Cela est dû à la libéralité avec laquelle un très grand nombre de paroissiens ont généreusement mis à la disposition de la Corporation toutes les digues de leurs champs, ainsi que les carrières de leurs montagnes. Celles qui ont fourni davantage sont la carrière de J.-B. Gagnon, à 63 arpents du collège : 1,000 voyages environ ; celles de Jos. Potvin et Germain Pelletier, à 40 arpents : 1,500 ; celle de Léandre Pelletier, à 14 arpents : 1,800. Les matériaux fournis et transportés par les paroissiens de Sainte-Anne, de la Rivière-Ouelle et de Saint-Roch peuvent s'estimer à 500 louis.

Les listes des corvées, dont plusieurs sont perdues par un accident très regrettable, renferment cent-cinquante noms

différents. Ce nombre est loin de comprendre tous ceux qui y ont pris part ; il est certain que bien peu d'habitants de Sainte-Anne se sont abstenus. Il est juste de mentionner, parmi ceux qui montrèrent le plus d'empressement, MM. Germain Pelletier, J.-B. Pelletier, Joseph Pelletier, Louis Pelletier, Léandre Pelletier, J.-M. Pelletier, de la Rivière-Ouelle ; Jean Cazes, Jos. Deslauriers, Éloi Ouellet, Aug. Martineau, Capt. Isaac Hudon, D. Marquis, père, Frs Roy, Germain Ouellet, Anselme Ouellet, J.-B. Ouellet, capt. Ouellet, Xavier Pelletier, Eudore Lévesque, Edmond Potvin, Urbain Hudon, Jos. Thiboutot, Louis Clermont, Charles Casgrain, Pierre Casgrain et Charles Têtu, de la Rivière-Ouelle ; Amable Morin, J.-Bte Dupuis et capt. Soulard, de Saint-Roch.

(*Notes* Dumais, p. 12.)

L'AILE PILOTE (1855)

La Législature accorde 1,765 louis (pour les années 1854, 1855, 1856) grâce surtout à l'influence de J.-C. Chapais, député de Kamouraska.

Les principaux bienfaiteurs sont MM. Antoine Langevin, v.-g., curé de Saint-Basile (Madawaska) ; Henri Dionne, curé de Sainte-Luce (Madawaska) ; J.-E. Cecil, curé du Cap-Saint-Ignace ; J. Naud, curé de Saint-Laurent (I. O.) ; Simon Fraser, n.p., de Saint-Jean-Port-Joli.

Les dons gratuits se montent à	£ 1,462	19	11½
Les dons à titre onéreux à	1,333	6	8
Les emprunts à	540	0	0
Le coût total est de	4,000	00	

L'édifice a 100 pieds sur 47, et 80 pieds de hauteur au sommet du fronton qui regarde le fleuve.

(*Mémoire* Pilote.)

APPENDICE « C »

(*Voir page 104*)

LA CHAPELLE DU CIMETIÈRE PAINCHAUD

Cette chapelle fut érigée par les anciens élèves, dont la générosité avait été sollicitée par un Comité composé de MM. les abbés Édouard Fafard, curé de Lauzon, Th.-Eug. Beaulieu,

aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec, Antoine Gauvreau, curé de Lévis, de l'honorable A.-P. Pelletier, sénateur, de l'honorable Thomas Chapais, conseiller législatif et rédacteur du *Courrier du Canada*, et de M. Ls-Ph. Sirois, notaire de Québec. La construction de la chapelle fut confiée à trois entrepreneurs de Lévis : M. Jean Turgeon, pour la maçonnerie ; M. Olivier Jacques, pour la taille de la pierre ; M. Olivier Michaud, pour la menuiserie. Elle mesure 18 pieds de longueur, 14 pieds de largeur et 16 de hauteur. De style dorique. Commencée le 25 mai 1891, terminée un mois plus tard, elle a coûté la somme minime de $3,000.00[1]. Exhumé de l'ancienne église de l'Île-aux-Grues, où il reposait depuis 1838, le fondateur fut déposé dans la chapelle Painchaud, le 23 juin 1891.

On y plaça le marbre funéraire que les anciens avaient fait installer à l'Île-aux-Grues et qui, traduit du latin en français, peut se lire comme suit :

D. O. M.

« Ici repose l'Illustre et Rév. Charles-François Painchaud, enfant de cette île, qui, après avoir été ordonné prêtre, se montra toujours, dans les différentes charges qui lui furent confiées, un vrai et fidèle serviteur de la patrie et de la religion. Rempli surtout d'un franc zèle pour l'éducation de la jeunesse, il réussit, après avoir vaincu de nombreuses difficultés, à jeter, le 2 juillet 1827, les fondations d'un collège dans la paroisse de Sainte-Anne qu'il dirigea pendant vingt-trois ans, puis il en ouvrit les portes à la jeunesse avide d'instruction, le 1er octobre 1829. Il a arrosé de ses sueurs cette institution naissante, il sacrifia pour son accroissement sa bourse et sa vie, jusqu'à ce qu'il fut rappelé à Dieu, le 9e jour de février 1838, dans la 56e année de son âge.

« Les anciens élèves ont érigé à la mémoire de ce Père vénéré, qui les protège sans cesse de son amour, ce pieux monument de leur reconnaissance (1872). »

Cette chapelle est un lieu de pèlerinage. De jolies plantations lui font un encadrement enchanteur. Une palissade en fer entoure le petit champ mortuaire. À l'intérieur, tout y est d'un beau fini : l'autel en noyer noir, sculpté, avec moulures dorées, est d'un goût exquis ; les murs sont recouverts d'un lambris en bois très riche. Tout enfin y porte au recueillement et à la piété.

---

[1] Le directeur des élèves, M. l'abbé C.-A. Collet, en fit la bénédiction le 3 septembre et l'abbé Antoine Gauvreau y dit la première messe le lendemain. Le cimetière Painchaud mesurait d'abord 50 pieds par 40, Mgr Aug. Boulet en a doublé la superficie en 1918.

Contigu au grand jardin d'érables où l'on a érigé un chemin de la Croix, le cimetière Painchaud s'est considérablement agrandi depuis lors. Plusieurs prêtres, anciens élèves, ayant manifesté le désir d'y être inhumés, les autorités du collège en ont doublé la grandeur de jadis.

Outre le fondateur, une quarantaine de prêtres, déjà, y reposent. Du côté nord, ce sont, par ordre de décès, MM. les abbés Georges Beaulieu (27 février 1900), Édouard Richard (11 mars 1908), Chs-S. Richard (29 janvier 1913), Pantaléon Thiboutot (29 septembre 1914), J.-Bte Thiboutot (17 mai 1915), Amédée Drouin (28 septembre 1917), Chs-Allyre Collet (21 octobre 1918), Antoine Langevin, v.-g. (translation : 19 novembre 1918), L.-Ph. Deschênes (20 mai 1919), Benoît Soulard (23 janvier 1920), Chs-Eug. Frenette (23 avril 1920), Georges Potvin (translation : novembre 1920), Auguste Ouellet (16 juin, 1921), Ls-Ét. Grondin (18 février 1922), Ferdinand Massé (27 août 1923), Jos.-Eug. Hudon (4 juin 1925), J.-Bte Gosselin (8 juillet 1925), Ls-Ph. Delisle (26 juin 1926) Lucien Leclerc (5 avril 1927), Herménégilde Dubé (22 novembre 1927), chanoine Charles Richard (30 janvier 1929), Wilfrid Gendron (28 février 1931), Adolphe Michaud (14 juillet 1933), Luc Lévesque (9 novembre 1933), Joseph Lallemand (1er août 1937), Georges-T. Pelletier (23 novembre 1937), Honorius Bois (1er mai 1938), Louis Garon (21 avril 1939), chanoine Auguste Caron (17 février 1940), Alexandre Jean (18 septembre 1940), Édouard Martin (21 mars 1941), Hector Fillion (16 avril 1941), Armand Proulx (13 janvier 1942), Arthur Lapointe (31 juillet 1945), chanoine Adélard Gagnon (21 septembre 1946), Eugène Pelletier (12 novembre 1948), Joseph Alexandre (13 mai 1949), Jos. Destroimaisons (13 août 1949).

Du côté sud du cimetière : MM. les abbés Célestin Gauvreau, v.-g. (translation : 19 novembre 1918), Félix Buteau (translation : 19 novembre 1918), François Pilote (translation : 10 juillet 1919), chanoine Ludger Dumais (décès : 14 mars 1925), Dominique Pelletier (décès : 12 mars 1940). Mgr Chs-Édouard Poiré (translation : 16 juin 1948).

Près de la chapelle Painchaud : M. l'abbé Ludger Têtu (translation : novembre 1918), Mgr Henri Têtu (décès : 15 juin 1915), M. l'abbé François Têtu (décès : 25 août 1926), l'abbé Alphonse Têtu (13 sept. 1949), les étudiants Jos.-Gust. Côté (9 décembre 1906), James Dunn, e.e.l. (5 juin 1915), Élie Morin (21 octobre 1918), Paul Tremblay (26 octobre 1918), Gérard Côté (18 mai 1929), Emilius Lambert (12 août 1931), Michel Campagna (2 avril 1944), Pierre Gagné (1er décembre 1948).

C'est une consolation pour les anciens de venir prier sur ces « tombes parlantes ». Aucun lieu ne se prête mieux à la

réflexion et à la prière. Le jardin ombreux qui l'avoisine ne ressemble-t-il pas, en réalité, à une cathédrale de verdure dont l'enclos solitaire de nos morts forme l'abside ? Et la chapelle Painchaud ne s'y dresse-t-elle pas comme un autel surmonté d'un élégant baldaquin ? Deux messes y sont célébrées chaque matin de la belle saison, de la mi-avril à la mi-novembre ; et très souvent les écoliers y assistent, classe par classe, apprenant ainsi à prier pour leurs bienfaiteurs. Pendant la retraite pastorale, les prêtres y viennent méditer, réciter leur chapelet ou leur bréviaire, ou chanter, à la fin des *Exercices spirituels*, le *Libera* pour les confrères défunts.

En pareil endroit, l'on ne peut dire, vraiment, que « l'oubli reprend le nom », mais bien plutôt « qu'une prière amie nous suit au delà de la tombe ». Aussi bien, en raison de cette union spirituelle avec nos morts, pourrait-on écrire à l'entrée de notre cimetière collégial : *Ecce quam bonum habitare fratres in unum*[2].

APPENDICE « D »

AU SERVICE DU COLLÈGE

LES EMPLOYÉS

On a souvent comparé le Collège de Sainte-Anne à une abbaye suspendue au flanc d'une montagne, et dominant de sa masse imposante les terres au-dessus desquelles elle est bâtie. Les maisons de ses employés lui font comme une ceinture, symbole de l'attachement que ce personnel porte à l'institution.

Outre les concierges, les fermiers, les boulangers, les menuisiers, on compte, pour les services auxiliaires, les peintres, les mécaniciens, les forestiers, les maçons et les mineurs.

Parlant des employés du séminaire de Québec, Joseph-Edmond Roy dit, dans ses *Souvenirs d'une classe* (p. 285) : « Ils étaient attachés à la maison comme le lierre s'attache au chêne. »

Ainsi en est-il des employés du Collège de Sainte-Anne.

1. — Les concierges. Le plus ancien s'appelle Dominique Lavoie. Entré au collège en 1901, il y fêtera, espérons-le, ses

[2] Le cimetière Painchaud mesure 85 × 65 pieds.

noces d'or de service collégial, comme il y a fêté ses noces d'argent. Modèle de travail, de dévouement, de discrétion, il a fait à Sainte-Anne œuvre d'apôtre. Il a relevé la profession. ennobli la conciergerie par son tact et sa dignité. L'éducation qu'il a reçue jadis au Collège de Montréal en a fait l'ami des prêtres. C'est aussi un plaisir pour les anciens, quand ils reviennent, d'aller le saluer dans sa loge, rappelant avec lui les jours d'autrefois.

Aujourd'hui, son travail est moins fatigant. L'ascenseur, le téléphone intérieur, les haut-parleurs qui se font entendre dans les salles, les cours et la montagne, lui épargnent bien des escaliers et bien des côtes. Comment ne pourrait-il pas, ainsi, conserver son immortelle jeunesse? Il a succédé au dévoué Charles Lagacé. Il est maintenant secondé par Léonard Dubé dont les services sont prometteurs.

2. — Les fermiers. La ferme du collège est exploitée, surtout depuis la fondation de l'École d'agriculture, par un régisseur expérimenté. À lui de diriger les employés et les élèves dans les différents départements de la ferme. Les principaux furent P. Maloney, Louis Bellay, le zouave Augustin Fortin, le professeur J.-D. Schmouth. Le record est tenu par Aimé Boutet qui, avec grand succès, régit la ferme depuis 1907, après avoir pris ses diplômes à l'École d'agriculture (*Cinquantenaire de l'École*, pp. 98-100). Il est aujourd'hui maire de la paroisse de Sainte-Anne.

3. — Les boulangers. Le vieux four canadien, que nous voyons le long des routes, a-t-il déjà été en usage au collège? Nous le supposons.

L'ancienne boulangerie, que nous avons vue, marquait déjà un progrès. C'est là que Michaud Lebel exerça 18 ans son métier, non sans travail et habileté.

Cette bâtisse, située sur la colline, près du grand jardin de la ferme, a été remplacée, en 1926, par une boulangerie mécanique très moderne, adossée aux jeux de balle de la grande cour du nord. Le boulanger Philippe Ouellet, au service du collège depuis 1924, y cuit 1,500 pains par semaine, à la croûte bien dorée, sans compter une infinité de brioches aux raisins pour la collation.

Où est-il le temps des « croûtons secs » ?

4. — Les menuisiers. Dans une institution (collège et école) qui compte près de mille personnes, il y a toujours, outre les constructions à faire aux époques de progrès, des bâtisses à entretenir, des réparations à effectuer : c'est le côté matériel de la vie collégiale.

Aussi le Collège de Sainte-Anne a-t-il depuis longtemps son équipe d'ouvriers qui se renouvelle généralement à chaque quart de siècle. Un bref dirige les autres employés, qui travaillent selon les besoins du moment ou de l'époque.

Le plus ancien menuisier que nous ayons connu s'appelait Damase Caron. Il habitait la maison occupée aujourd'hui par la famille Timmons. Un des premiers ouvrages auxquels il travailla fut le plan relief de Sainte-Anne exécuté avec les écoliers David Ouellet et Joseph Guimont, sous la direction de l'abbé Stanislas Vallée, lequel plan remporta un prix à l'exposition de Paris, en 1867[1].

Damase Caron n'avait pas, à sa disposition, la magnifique boutique d'aujourd'hui : pas d'engins, pas d'électricité ; quelques machines seulement, mues par la main ou le pied.

Devenu vieux, Damase Caron fut remplacé par les Raymond que l'on fit venir de Saint-Denis. Il nous souvient de les avoir vus reconstruire, dans notre cour, le beau kiosque Châteauguay, où nous nous abritions les jours de pluie. Que de bâtisses n'ont-ils pas élevées dans la suite ! On pouvait difficilement trouver plus habiles menuisiers que Thomas Raymond, le père, et, ensuite, le fils aîné Joseph Raymond, mais surtout Ludger Raymond. C'est à ce dernier que l'on doit presque tout l'ameublement du nouveau collège, fait avec le bois de nos forêts : pupitres, chaises et tables dans les salles, bibliothèques pour les élèves et les prêtres, et même la chaire de la chapelle.

Pour tous ces travaux, une scierie était absolument nécessaire. Le moulin d'Ixworth était hors d'usage depuis de très nombreuses années. On établit donc, au nord du collège, un nouveau moulin pour les constructions nouvelles. On y plaça une boutique avec tout l'outillage mécanique moderne, et même une fabrique de chaises.

Aux Raymond ont succédé les Bernier. Napoléon Bernier est aujourd'hui chef d'atelier au collège. C'est sur son habileté et son dévouement que repose la confiance des employés pour l'organisation et la direction des différents chantiers de travail. Son père et son frère ont occasionnellement travaillé avec lui.

5. — Les peintres. Aux menuisiers s'ajoutent les noms des peintres dont le travail est continuellement requis à Sainte-Anne, surtout depuis l'ère des grandes constructions au collège ou à l'école d'agriculture. Ils ont peinturé non seulement les bâtisses neuves, mais tout ce qui en a fait l'ameublement. Pas de jours où ils n'aient à exercer leur métier, soit dans les

[1] *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, tome I, p. 251.

salles, les classes, les chambres ou à l'atelier. Quand il n'y a pas du neuf à peinturer, il y a de l'ancien à rafraîchir. Les Théberge sont depuis longtemps à la tâche. Après le père Onésime, c'est aujourd'hui le fils Paul. Ils ont succédé à Laurent Lajoie. La Corporation collégiale s'est toujours montrée satisfaite de leur habile travail.

6. — Les mécaniciens. Placé loin des villes, le Collège de Sainte-Anne a dû pratiquer l'autarchie pour se suffire à lui-même. C'est ainsi qu'on établit à peu près tous les corps de métiers.

On trouve donc ici une forge, une ferblanterie, une usine générale avec les engins voulus. Le principal mécanicien au service du Collège, pendant de longues années, fut Edmond Dubé. C'est lui qui a organisé l'usine actuelle, qui a présidé au percement du tunnel pour l'aqueduc et à plusieurs autres travaux quotidiens.

Il fut remplacé par Clovis Massé. On aurait dit ce dernier un des meilleurs élèves des écoles techniques, tant son habileté naturelle était remarquable. Combien d'instruments aratoires n'a-t-il pas réparés, combien d'appareils électriques n'a-t-il pas renouvelés, surtout après l'incendie du collège? Il avait un habile compagnon dans la personne de Pio Ouellet.

7. — Les forestiers. Le Collège a dû vendre une partie de ses terres à bois léguées par M. Painchaud, et qu'on nommait « les 37 »[2].

La forêt actuelle, qui fournit pour les besoins de la maison, est exploitée, à l'ouest, par les Beaulieu. C'est pour eux comme un bien de famille à la garde duquel ils veillent avec soin. Le grand'père et le père du forestier actuel (Joseph Beaulieu) remplissaient ces mêmes fonctions. A l'est, l'exploitation de la forêt est sous les soins vigilants de François Lizotte et de Gédéon Bernier.

A ceux de l'est comme à ceux de l'ouest, de voir à l'exploitation intelligente de la forêt pour que, sans s'épuiser, elle donne son plein rendement. Le bois de chauffage et le bois de construction ne sont-ils pas d'une nécessité continuelle pour une institution destinée à toujours grandir?

8. — Les maçons. Depuis nombre d'années, le Collège possède une carrière de pierre à 2 milles dans les contreforts des Alléghanys. C'est de là, surtout, que le collège actuel a été tiré. On peut en dire autant de l'aile Pilote. Le fondateur et, plus tard, M. Mailloux, avaient bâti ou agrandi la maison avec la pierre des champs.

---

[2] *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, tome I, p. 249.

Les maçons au service du Collège, dans ce second demi-siècle, furent surtout les Lallemand et les Boucher ; les premiers depuis plus longtemps encore que les seconds, mais tous également experts et vaillants. Siméon et Arthur Lallemand ont attaché leurs noms aux travaux du collège. Nous pouvons dire de même des frères Boucher.

9. — Les mineurs. Là où il y a maçons, il y a mineurs. Le plus ancien, que ses charges retentissantes de dynamite rendirent célèbre chez les écoliers, fut Nazaire Thiboutot. Son plaisir était de créer de l'émotion, mais non des dégâts, ce qui lui arrivait pourtant, parfois. Il travailla longtemps aux canaux de l'aqueduc, au tunnel du lac Bourgelas et au percement de l'avenue Painchaud.

Il a pour successeur Dodé Lizotte dont la *Gazette des Campagnes* a donné un fidèle portrait. Fils de Jos. Lizotte, qui fut milicien de la guerre des Féniens et employé pendant un demi-siècle sur la ferme du collège, Dodé se consacre presque tout entier aux travaux de minage. Les murs de l'église incendiée ont fini par tomber avec fracas sous l'habileté de ses coups. L'expérience prise dans le minage au collège ne l'a pas desservi.

*
* *

Mais les *employées* n'ont-elles pas aussi leurs mérites ? Qu'il suffise d'en signaler une qui symbolise, pour ainsi dire, toutes les autres : Mademoiselle Éléonore Desjardins.

Les services rendus au Collège de Sainte-Anne pendant plus de cinquante ans lui ont valu l'éloge suivant que prononçait Son Éminence le cardinal Villeneuve en lui remettant, le 18 juin 1944, la médaille de bronze du mérite diocésain :

« Mademoiselle Éléonore Desjardins nous laissera dire son âge sans hésitation, car elle a passé la saison des vanités. Elle est parvenue, en effet, à la vénérabilité, ayant quatre-vingt-onze ans. Religieuse laïque, si on peut dire, au service du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière depuis cinquante ans, donnons-lui une médaille à l'occasion de pareil jubilé.

« Mais elle n'a pas que le mérite de l'âge et d'une vie exemplaire. Avant même l'arrivée au collège des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, en 1905, elle avait déjà et a conservé sous sa direction une vingtaine de servantes laïques qu'elle conduit avec une charité et un tact parfaits. Vraie Mère provinciale, on proclame son habileté et son dévouement dans les plus humbles travaux du ménage comme dans la con-

fection la plus artistique des vêtements sacerdotaux de l'institution.

« Pendant ses heures de repos depuis nombre d'années, et encore aujourd'hui, elle fait des travaux de filage et de tissage pour les centres de colonisation et pour les missions. De ses humbles épargnes, elle a aidé plusieurs écoliers, dont l'un ou l'autre sont parvenus jusqu'au sacerdoce. Rien ne lui fait plus plaisir que de « travailler pour les prêtres ». Aussi, tous la considèrent comme une providence au collège, et la saluent volontiers, en souriant mais avec une véritable affection, du titre de *vénérable mère*.

« Nous sommes donc heureux de reconnaître tant de mérites, d'autant plus que nous avons pu apprécier nous-même sa sollicitude lors de nos visites au Collège de Sainte-Anne. Ses délicieuses prévenances se multiplient. Dans l'appartement qui nous y est réservé, si de larges rideaux cramoisis ornent les fenêtres, si un riche tapis pourpre adoucit nos pas, Nous le devons à sa vigilance, à ses deniers et à ses labeurs. Que Dieu nous la conserve longtemps, avant d'en faire au Paradis une sainte Rita ! »[3]

À tous ces employés, masculins ou féminins, de l'intérieur ou de l'extérieur, à tous ces membres nombreux et dévoués de la grande famille collégiale, qu'ils soient nommés ou non dans le présent appendice, le Collège de Sainte-Anne garde une éternelle reconnaissance.

APPENDICE « E »

TROIS PERSONNAGES ROMANESQUES

Quelle maison d'éducation n'a pas vu passer certains personnages romanesques dont l'histoire fait ensuite drôlement partie des « souvenirs d'écoliers » ?

Parmi ces héros de légendes restés célèbres à Sainte-Anne, on peut mentionner un courrier, un portier, un « berné ».

---

[3] *Semaine religieuse de Québec* (21 septembre 1944). Mademoiselle Desjardins est décédée le 21 janvier 1948, à l'âge de 95 ans, après 54 ans de service au Collège de Sainte-Anne.

1. — Un courrier :

Voici ce que, dans les *Originaux*, Louis-Honoré Fréchette écrit du fameux courrier Chouinard qu'il a bien connu à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1857-59). Les Anciens aimeront à relire cette page humoristique.

« Chouinard passa toute sa vie à faire la navette entre Québec et Gaspé, se contentant de l'hospitalité qu'on lui offrait sur la route.

« Il s'était constitué courrier privé . . . et pour six sous, il portait à pied des lettres à Kamouraska, au Bic, à Matane. S'il avait dix, vingt, trente lettres, tant mieux !

« Chouinard ne pouvait manquer d'être un favori au Collège de Sainte-Anne, dont la masse des élèves avaient leurs parents dissiminés sur l'itinéraire habituel de l'extraordinaire courrier. Son arrivée était une fête.

« Après la distribution des lettres, les élèves ne tardaient pas à crier, selon la coutume : *La bascule ! la bascule !*

« Ce qu'on appelait la bascule au Collège de Sainte-Anne était une espèce d'ovation peu réjouissante à laquelle on soumettait les camarades qui, d'une façon ou d'une autre, avaient su provoquer quelque enthousiasme.

« La cérémonie était simple et primitive. Elle rappelait un peu le pavois des anciens Gaulois. Aussitôt qu'on avait lâché le mot, *bascule*, les plus rapprochés saisissaient le triomphateur, la victime, si vous aimez mieux, qui par un bras, qui par une jambe, qui par le collet, qui par la ceinture . . . Et puis *ho !*

« Un clan le hissait sur les têtes, où dix, vingt, trente poignets solides le maintenaient en équilibre, pendant qu'on lui faisait faire le tour de la salle en procession au milieu d'une tempête de rires, de chants et d'acclamations. Si vous aviez été longtemps absent, si vous aviez fait quelque action d'éclat, ou si c'était l'anniversaire de votre naissance, ça y était. La *bascule, ho !*

« On s'en tirait tant bien que mal, comme on pouvait. Un peu étourdi, un peu moulu, et surtout bien chiffonné, mais en général sans avaries sérieuses, au moins à la peau.

« Chouinard faisait bien quelques résistances d'abord, mais pour la forme seulement. Il était habitué.

« Avec son dîner à la cuisine, et le petit tour de chapeau qui se faisait entre nous, à son bénéfice, la bascule était de rigueur à chacune de ses visites.

« Il en prenait gaîment sa part et se laissait triompher de bonne grâce.

« Bande de scélérats ! disait-il seulement, en feignant de se fâcher. »

— Fréchette aimait à raconter ainsi ses souvenirs. Dans le même volume des *Originaux*, aux pages 141-163, il parle de la visite qu'il fit à Saint-Pascal, en compagnie de deux camarades de collège, à l'ermite de la Montagne à Cotton[1].

Quelle hilarante série nous aurait encore donnée Fréchette dans un second volume de ses *Originaux*, s'il eût plus tard connu Grichette, Criquette, Fanchette, Maringouin et Picoté, que les anciens de Sainte-Anne n'ont pas oubliés. Ti-Chille Fournier, dont Marius Barbeau a recueilli les contes, n'aurait pas, non plus, déparé les *Originaux* de Fréchette.

2. — Un portier :

Mais sur un plan plus élevé, il est un important personnage d'autrefois qui fut assez bien croqué par M. Ludger Dumais. C'est le portier Dignard. Donnons-en quelques traits.

« Régnait cette année-là, comme portier (1886), J.-Bte Guignard *vulgo* Dignard, dont la mémoire ne périra qu'avec les générations qui l'ont connu. Baptiste avait été tout jeune homme au service du collège. Il y reparut à l'occasion des noces d'or de Mgr Poiré, en février 1883, et fut portier ensuite pendant plusieurs années, jusqu'en 1897-98, à une année près d'exception. Il fut surtout célèbre par l'intendance des banquets et le service du réfectoire ; il savait 32 manières de plier la serviette. Dans l'exercice officiel de ces fonctions, il avait le sentiment de son importance, et le commandement était bref : ses aides, souvent âgés, s'inspirèrent de la disproportion de ses jambes avec le buste, et l'appelèrent « la Reine de Cuba ». Baptiste avait été maître-serviteur à bord des *steamboats* : À l'entendre, il y avait rencontré des princes dont il avait découvert l'incognito d'un seul coup d'œil ; cette connaissance des hommes et ce flair naturel de la noblesse du sang lui avaient valu des pourboires princiers. À Québec, dans un hôtel, il rencontra un évêque qui l'invita à passer la soirée avec lui ; c'était l'évêque de Jérusalem en route pour le concile du Vatican. Il était l'ami intime de sir George-Étienne Cartier, qui, dans un banquet, lui souffle à l'oreille ces paroles d'ami et de patriote : « Baptiste, défie-toi de sir John, il n'aime pas les Canadiens. » Dans l'affaire des écoles du Manitoba, Dignard fut pour la *réserve* selon la lettre de la Confédération. Portier, il prêchait aux parents, dans l'intérêt de leurs enfants, l'observance des règles du parloir et, pendant les classes, il ne consentait pas à aller avertir un élève que ses parents étaient arrivés et l'attendaient . . .

---

[1] Voir le commentaire de Marcel DUGAS : *Un romantique canadien, Louis Fréchette* (pp. 222-28.)

« Il refusa net, un jour, de faire voir les classes à des visiteurs, sous prétexte que la physique était trop forte, pas autant qu'autrefois pourtant, car alors il suffisait de passer près de la porte pour être picoté par des étincelles et même ressentir des chocs. L'enseignement de l'histoire du Canada dégénérait selon lui, car de son temps (il était essentiellement *laudator temporis acti*), on étudiait, non pas un petit manuel, mais la grosse histoire de Gaspé : c'était le souvenir qu'il avait gardé des *Anciens canadiens* dont on avait fait la lecture au réfectoire. Sa loge était littéralement tapissée de caricatures, de chromos, de calendriers et d'annonces commerciales auxquelles il attachait une valeur fabuleuse ; il en avait refusé gros prix. Il employait ses loisirs à tresser des lanières de chiffon pour en faire des tapis, à enchaîner des grains de chapelet, et à teindre des mousses dont il tenait toujours à orner la crèche de Noël. Telle fut la figure de Baptiste que la postérité regrettera de n'avoir pas connue. C'était, au reste, un serviteur fidèle, qui n'attendait guère pour récompense de l'intérêt qu'il portait à la maison, que d'être enseveli au monument Painchaud. »

L'important Dignard, portier pendant douze années consécutives (1886-98) à l'exception de l'année scolaire 1887-88 où il fut absent, quitta le collège pour la paroisse de Kamouraska.

3. — Un « berné » :

Qui n'a entendu parler de la berne ? Le Sancho Pança de Don Quichotte connut bien ce jeu célèbre. *Larousse* le définit : brimade qui consiste à faire sauter quelqu'un au dessus d'une couverture tendue aux quatre coins. De là l'expression « berner quelqu'un », le railler.

Les élèves de Sainte-Anne étendaient par terre la couverture du billard, soit à la salle, soit à la butte. On y plaçait le compagnon qui voulait sauter, même quelquefois, celui qui ne voulait pas. Une dizaine de fiers à bras prenaient la couverture par les autre coins et par les bords, en la raidissant d'un coup sec. La pauvre victime volait en l'air comme une balle, en retombant aussitôt au fond de la couverture. Et l'opération se répétait des cinq à six fois de suite.

Imaginez maintenant le plaisir des écoliers quand la victime se nommait *p'tit Jean Gagnon*, venu à la cour pour « ramasser des cents » et qui ramassait en même temps des « saute en l'air ».

Il finissait par avoir une peur bleue de cette brimade et retenait difficilement ses pittoresques jurons, menaçant les élèves de sa canne de fer pointue.

Mais cela ne l'empêchait pas de revenir souvent au collège où, moyennant quelques sous, il consentait à jouer du violon et de la guimbarde pour amuser les écoliers.

Sous prétexte de pêche, il aimait se rendre au quai de la Rivière-Ouelle, surtout pour la promenade traditionnelle des finissants. C'était pour lui un voyage intéressant et intéressé. Il n'en revenait jamais les mains vides.

Par les élèves du village, il fut même un jour de fête habillé en capot d'écolier. Ce fut son dernier exploit. Ses derniers jours se passèrent à Dufrost, près Québec, où il s'éteignit, en 1945, à l'âge respectable de 80 ans.

APPENDICE « F »

(Voir page 511)

LETTRE PASTORALE

de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

recommandant la souscription
en faveur du Collège de Sainte-Anne.

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Saint-Vital, par la grâce de Dieu et du siège apostolique, archevêque de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du diocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Notre diocèse vient d'être cruellement éprouvé dans l'une de ses institutions les plus méritantes et les plus nécessaires. Le mercredi, 15 décembre, notre cher Collège de Sainte-Anne a été partiellement détruit par le feu. Il a suffi de quelques heures à l'impitoyable incendie pour réduire en cendres l'œuvre édifiée par les patients efforts et les admirables sacrifices de tout un siècle.

Hier, le Collège abritait sous ses ailes vastes et accueillantes tout un peuple d'écoliers. Six cents jeunes gens s'y adon-

naient aux études classiques et commerciales. Sous la direction de maîtres compétents et dévoués, ils recevaient l'indispensable entraînement qui donne à la patrie ses meilleurs citoyens, à l'Église ses prêtres et ses chefs.

Aujourd'hui, cette joyeuse et confiante jeunesse est dispersée. Sa maison, son *Alma Mater* est en cendres. L'aile Painchaud, l'aile Mailloux, l'aile Pilote dressent vers le ciel, comme en un geste désespéré, leurs pierres calcinées et ruineuses, que les rafales d'hiver font gémir lamentablement. Le dôme, qui les soudait ensemble et les couvrait d'une certaine majesté s'est effondré, entraînant dans sa ruine toute la vieille et chère maison, avec les cinquante mille volumes de sa bibliothèque, avec ses musées et ses collections patiemment organisées, avec les mille choses qui constituent la physionomie et font le charme d'un collège et lui donnent comme une âme qui s'attache à notre âme.

Inutile de vous peindre la consternation des directeurs et professeurs de la maison quand ils virent ainsi sombrer dans la mer de feu les fruits de tant de labeurs, les témoins d'un passé si chargé d'épreuves et de mérites. Un instant ils eurent la vision douloureuse d'une catastrophe finale. L'œuvre d'un siècle leur parut s'abîmer dans le brasier gigantesque où agonisait leur vieux collège.

Mais non : il ne pouvait en être ainsi. Sur ces ruines matérielles plane toujours, bien vivante, l'âme du Collège. Elle vit, cette âme alimentée aux sources fécondes et intarissables du sacrifice. Elle vit, fortifiée dans l'épreuve par les sympathies qui lui viennent de partout. Elle vit dans les angoisses de ces prêtres dévoués, qui, à travers leurs larmes et du sein de tant de ruines, voient poindre l'aurore d'un jour nouveau.

Et cette âme, elle ne veut pas que l'on s'attarde aux gémissements stériles. Elle réclame un corps nouveau où elle puisse faire circuler la vie, dont elle garde la source, et qui demande à s'épancher. Les directeurs et les prêtres de la maison ont entendu ces appels pressants. Une fois dissipé le nuage troublant des premières impressions, ils se sont ressaisis ; leurs âmes sacerdotales, habituées à chercher dans les grandes douleurs les desseins de la grande miséricorde, ont bien vite compris et accepté l'effort héroïque par lequel Dieu leur demandait de se tenir debout sur ce calvaire, afin d'être à la hauteur de la tâche nouvelle. Sans hésiter, ils ont donc résolu de relever les ruines encore fumantes, et de reconstituer le patrimoine de gloire confié à leur garde.

Mais une pareille entreprise se complique d'un problème financier ; et ce problème se pose avec une déconcertante brutalité. Les pertes énormes causées par l'incendie ne per-

mettent pas d'assumer les dépenses d'une reconstruction nécessairement dispendieuse. Grâce à une administration adroite et clairvoyante, grâce aussi au nombre toujours grandissant des élèves, le collège jouit d'un crédit qui inspire la confiance et qui constitue pour l'œuvre un indispensable élément de succès. Seulement, ce crédit, il faut le garder intact. Et cela signifie que, pour réparer le désastre et remettre la maison en état de poursuivre sa tâche, il est nécessaire de compter sur la générosité du public.

Mais, cette générosité n'est-elle pas déjà sollicitée par des appels nombreux et pressants qui en ont tendu les ressorts à leur extrême limite ? Est-il raisonnable de lui demander ce nouvel effort ? Peut-on attendre d'elle un sacrifice qui soit égal aux besoins à satisfaire ? Telles sont les questions angoissantes que se posèrent, dès le début, les prêtres du collège. Mais les sympathies enthousiastes des anciens élèves et des nombreux amis de la maison eurent bien vite raison de leurs scrupules et de leurs craintes.

D'ailleurs, la charité chrétienne, telle que notre peuple la pratique, n'at-elle pas mérité qu'on mette en elle une entière confiance ? Ne sait-on pas qu'elle constitue un capital qui ne s'épuise jamais, qui s'accroît par ses merveilleux placements et s'alimente de ses propres sacrifices ? Douter de son pouvoir est lui faire injure ; la forcer à donner sa pleine valeur pour les œuvres de Dieu est la meilleure manière de la rendre stable et féconde. Le malheur actuel n'est-il pas de ceux qui remuent profondément les âmes et qui sont propres à mettre en activité tous les dévouements du cœur et toutes les puissances de la charité ? Pourquoi hésiter ?

Et l'on n'hésita plus. Il fut décidé que l'on ferait, cette fois encore, un appel confiant et chaleureux à la générosité des fidèles. De tout cœur Nous avons approuvé cette décision. Convaincu que le Collège de Sainte-Anne constitue dans notre organisation diocésaine un rouage indispensable et une force de toute première valeur, Nous voulons qu'il renaisse de ses cendres et reprenne bien vite sa place honorable et sa tâche bienfaisante. Voilà pourquoi, Nos très chers Frères, Nous venons, aujourd'hui, plaider auprès de vous sa cause que Nous faisons Nôtre. L'appel des directeurs du collège en passant par Notre cœur et par Nos lèvres vous fera mieux voir le prix que Nous attachons à leur œuvre et la nécessité des sacrifices qui vous sont demandés pour la maintenir.

Nous sentons, d'ailleurs, que l'appel sera favorablement accueilli, parce que la cause est déjà gagnée. Qui, donc, refuserait de faire sa large part pour aider une institution dont la vie, depuis près de cent ans, s'est si profondément mêlée au double courant de notre vie nationale et religieuse ? Par les

milliers de citoyens qu'il a rendus capables de servir utilement et honorablement leur patrie ; par le nombre d'hommes remarquables qu'il a préparés à remplir avec distinction les plus hautes fonctions sociales et politiques ; par les six cents prêtres qu'il a donnés à l'Église ; par le merveilleux élan qu'il a provoqué en faveur de la culture du sol, en établissant ici l'École d'agriculture, qui fut la première du genre, et qui reste l'une des plus utiles et des plus prospères ; par tous ces services publics qui lui assurent une place d'honneur dans l'histoire de notre pays et par tant d'autres services privés qui l'ont fait entrer dans les cœurs, le Collège de Sainte-Anne est devenu un créancier bienfaisant, avec qui nous avons contracté des dettes que l'honneur et la reconnaissance rendent sacrées.

L'heure est venue pour les débiteurs de payer au moins une partie de leurs dettes. C'est Notre ferme espoir que pas un d'eux ne songera à se soustraire à l'obligation qui lui incombe.

Nous ne croyons pas inutile de vous rappeler, en cette circonstance, que toutes nos maisons d'enseignement secondaire appartiennent à tout le diocèse, et que toutes, par conséquent, ont des titres incontestables à votre sympathie et à votre concours. Évidemment, dans le cas présent, les anciens élèves du Collège de Sainte-Anne se sentent plus directement atteints au cœur par le désastre de leur *Alma Mater*, et ils se portent à son secours d'un mouvement plus spontané et d'une volonté plus résolue. On peut être sûr qu'ils feront tout leur devoir. Déjà, il en est plusieurs qui ont fait de beaux gestes et donné de salutaires exemples.

Mais, ce serait une injustice, doublée d'une lâcheté, de laisser peser sur les seules épaules des anciens élèves le poids trop lourd d'une pareille entreprise. Au reste, l'effort, ainsi limité, serait tout à fait disproportionné au but qu'il faut viser. Il s'agit ici, Nous y insistons, d'une œuvre diocésaine, qui intéresse également tous les fidèles du diocèse, et qui attend de tous l'aide dont elle a besoin.

Un comité vient de se former à Québec, qui aura pour mission d'organiser une souscription générale pour la reconstruction du collège. Nous souhaitons que ce Comité réponde aux espérances que l'on met en lui et Nous l'appuyons de toute Notre sympathie et de toute notre autorité dans l'accomplissement de sa tâche si importante et si méritoire.

Nous exhortons vivement tous les curés du diocèse à se mettre à la disposition du Comité, pour organiser la souscription dans les paroisses. On choisira, dans chaque paroisse, tel mode qui paraîtra le mieux adapté à la situation locale. Ce qui importe et ce qui réussit, ce n'est pas le mode, mais bien la bonne volonté que l'on met à l'employer. Cette bonne vo-

lonté, Nous la sollicitons, et Nous aimons à croire qu'elle ne fera défaut nulle part.

Une expérience récente (de l'université Laval) a démontré, une fois de plus, que le succès de pareilles souscriptions dépend en très grande partie de l'esprit d'initiative et du zèle éclairé des curés. Cela fait leur éloge, mais établit aussi leur responsabilité. Nous connaissons assez Notre clergé pour pouvoir affirmer qu'il accepte cette responsabilité, comme il mérite cet éloge. Plus que tout autre, il est en mesure d'apprécier la valeur de notre enseignement secondaire. Il sait de quels héroïques dévouements son histoire est faite ; il sait quels hommes et quels sacrifices ont, pour ainsi dire, édifié pièce à pièce ce merveilleux instrument de formation intellectuelle et morale.

Or, c'est bien l'œuvre de notre enseignement secondaire qui a été mise en péril par l'incendie du Collège de Sainte-Anne. Voilà pourquoi le désastre a causé une émotion aussi intense et provoqué d'universelles sympathies. Il s'agit maintenant de réparer le désastre, et de maintenir dans son activité féconde l'une des forces essentielles de notre organisation sociale. C'est le temps, pour l'émotion, de se convertir en acte et pour les sympathies de donner un irrécusable témoignage de leur sincérité.

Qu'on veuille bien ne pas se faire d'illusion sur la gravité de la situation, et sur l'intensité de l'effort qu'il faut accomplir pour y parer. C'est un de ces cas urgents et exceptionnels où il est nécessaire que chacun aille jusqu'aux limites du possible, et où les moindres défections sont à redouter.

Nous croyons avoir suffisamment révélé le fond de Notre cœur et l'étendue de Nos désirs. Maintenant, Nos très chers Frères, Nous remettons entre vos mains, ou plutôt, Nous confions à votre générosité le salut d'une œuvre qui Nous est chère comme la prunelle de Notre œil. Que tous, prêtres et fidèles, entendent l'appel que leur jette Notre âme angoissée, et y répondent en donnant la pleine mesure de leur dévouement.

Nous prions Dieu de bénir avec effusion tous ceux qui vont prendre part à cette utile et glorieuse campagne. Puissent tant d'efforts combinés réaliser les espérances qu'ils font naître, puisse Sainte-Anne renaître de ses cendres et poursuivre, dans la sécurité et la force, la tâche apostolique qu'il accomplit depuis bientôt cent ans !

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée aux prônes de toutes les messes paroissiales ou principales églises et chapelles publiques du diocèse, et en chapitre dans les Communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse, le contreseing de Notre sous-secrétaire, le dixième jour de janvier mil neuf cent vingt et un.

† Louis-Nazaire card. BÉGIN,
archevêque de Québec.

Par mandement de Son Éminence :
Alphonse GAGNON, *ptre,*
sous-secrétaire.

APPENDICE « G »
(*Voir page 311*)

APPEL DE SIR CHARLES FITZPATRICK AUX ANCIENS ÉLÈVES ET À TOUS LES AMIS DE L'ÉDUCATION

MES CHERS AMIS,

Il y a moins de trois ans, des fêtes inoubliables nous réunissaient à Sainte-Anne. Dans une fraternelle unanimité, nous évoquions un passé presque centenaire et riche de vertus fécondes ; nous inaugurions, avec la nouvelle chapelle, le monument de notre reconnaissance ; nous caressions, pour notre *Alma Mater,* les plus beaux espoirs.

Et voilà qu'un effroyable désastre a fait s'écrouler notre vieux collège et nos rêves d'avenir.

« Le feu est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière » ! Ces paroles ont retenti dans nos cœurs comme un glas funèbre ; derrière les pans de murs noircis, c'était toute notre jeunesse qui disparaissait.

Notre douleur doit se traduire autrement que par des paroles. Respectueusement inclinés devant les décrets de la Providence, soyons à la hauteur du grand devoir qui nous incombe.

Les ruines de Sainte-Anne appellent une reconstruction ; nous devons en être les ouvriers. La reconnaissance l'exige comme les besoins du pays et ceux de l'Église. Tous les

collèges sont encombrés. Les six cents élèves de Sainte-Anne ne peuvent y trouver place. Ces jeunes gens sont nos successeurs et nos continuateurs ; il faut nous pencher vers eux et leur ouvrir et nos cœurs et nos bourses.

À Sainte-Anne, nous ne devons pas seulement les joies de notre enfance ou de notre adolescence, nous devons ces amitiés de collège qui résistent au temps, à l'éloignement, aux soucis, même au malheur. Tous, tant que nous sommes, et moi en particulier, d'où que nous soyons partis, où que nous soyons arrivés, nous devons à notre *Alma Mater*, avec le meilleur de nous-même, l'orientation, les succès et les mérites de notre vie.

La vie est chère, l'avenir incertain, les œuvres se multiplient, et avec elles les souscriptions ! Tout cela est vrai, mais une question domine tout : celle de savoir si nous voulons que Sainte-Anne revive, d'une vie plus vigoureuse et plus féconde que jamais.

À cette question, la réponse ne peut être douteuse. Ce n'est plus ici une question d'agrandissement, d'embellissement, c'est pour notre *Alma Mater* une question de vie ou de mort. Il ne s'agit plus seulement de sauver une œuvre qui nous est chère ; il s'agit de maintenir une institution devenue nécessaire à l'Église et au pays. C'est plus et mieux qu'un acte de reconnaissance, c'est un devoir de loyauté catholique et nationale.

La guerre, d'où nous sortons à peine, n'a pas seulement compromis les intérêts matériels, elle a jeté le trouble dans le monde moral ; et voici que, partout, les forces du mal se soulèvent, menaçant notre vieille civilisation chrétienne. Nous défendre contre les réalités vulgaires d'un âge trop matérialiste ; maintenir plus haut, toujours, l'idéalisme que nous tenons de l'ancienne France ; servir de citadelles avancées où se forme l'élite dont la race a besoin pour accomplir la mission que Dieu lui a confiée, n'est-ce pas là précisément la mission de nos collèges catholiques de langue française ?

Nous savons comment Sainte-Anne y a été fidèle pendant ses quatre-vingt-douze ans. Il dépend de nous que notre maison redevienne pour plus longtemps encore un ardent foyer de vie française, canadienne et catholique.

À l'œuvre donc ! Élevons nos cœurs à la hauteur du devoir présent. Répondons avec une noble ardeur au cri de détresse qui s'élève des vieux murs écroulés. Souscrivons et faisons souscrire pour la reconstruction de Sainte-Anne jusqu'à l'extrême limite des ressources possibles et, dépassant même cette limite, commettons et faisons commettre de généreux excès. Donnons à notre pays ce magnifique spectacle : une grande institution relevée de ses ruines par la reconnaissance et le

dévouement de ses anciens élèves, de leurs amis et de tous ceux qui sont dévoués à la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse.

Charles FITZPATRICK, *lieutenant-gouverneur, président du comité de l'« Aide à Sainte-Anne ».*

Québec, 18 janvier 1921.

APPENDICE « H »
(*Voir page 396*)

PERSONNEL DU COLLÈGE

ANNÉE DU CENTENAIRE

M. WILFRID LEBON, *supérieur, professeur de philosophie morale, chargé du cours de Droit social à l'université Laval.*

Mgr AUGUSTE BOULET, P.D., *1er assistant-supérieur, procureur.*

M. JOSEPH GOSSELIN, *en repos.*

M. JOSEPH BOURQUE, *2e assistant-supérieur, professeur de physique de chimie, d'histoire naturelle.*

M. HECTOR FILLION, *professeur d'anglais et de matières commerciales en quatrième, professeur d'anglais en rhétorique, secrétaire de l'Union amicale.*

M. ARTHUR BEAUDOIN, *directeur des élèves.*

M. SALLUSTE BOULET, *préfet des études commerciales, professeur d'arithmétique.*

M. NOËL PELLETIER, *directeur de l'École d'agriculture.*

M. CHARLES BOURQUE, *professeur d'histoire de musique vocale, de chant grégorien, de violon, bibliothécaire.*

M. ELZÉAR PARENT, *assistant-procureur, aumônier des Sœurs de la Sainte-famille.*

M. CAMILLE MERCIER, *professeur de rhétorique.*

M. ALPHONSE FORTIN, *directeur du du grand-séminaire, professeur de théologie.*

M. LÉON DESTROIMAISONS, *à Paris.*

M. EULOGE PELLETIER, *professeur d'anglais au cours classique.*

M. GEORGES GERVAIS, *professeur de belles-lettres.*

M. Alexandre Jean, *préfet des études au cours classique, professeur de philosophie intellectuelle (2e année).*

M. Arthur Ferland, *professeur de versification « A ».*

M. Numa Boulet, *économe de l'École d'agriculture et de la ferme.*

M. Joseph Lallemand, *professeur de syntaxe « A ».*

M. Antoine Levesque, *profeseur d'apologétique et de philosophie (1re année).*

M. Alphonse Pelletier, *professeur d'arithmétique, de calligraphie, de dessin, de dactylographie, secrétaire de « l'Aide à Sainte-Anne ».*

M. Adrien Bernier, *professeur d'éléments latins « B ».*

M. Édouard Beaudoin, *assistant-directeur et préfet des études à l'École d'agriculture.*

M. Léon Dumais, *professeur de mathématiques.*

M. François-Xavier Jean, *directeur de la ferme et professeur à l'École d'agriculture.*

M. Charles Frève, *professeur de mathématiques et d'apologétique (2e année), d'histoire en belles-lettres.*

M. Amédée Giasson, *professeur à l'École d'agriculture.*

M. Albert Bourque, *organiste, directeur de la fanfare, professeur de chant.*

M. Jean Lallemand, *professeur à l'École d'agriculture.*

M. Origène Boulanger, *économe, professeur de chant.*

M. Valère Jacques, *professeur de fançais en troisième « A ».*

M. Pascal Potvin, *professeur de versification « B ».*

M. Clément Leclerc, *à l'École normale supérieure de Québec.*

M. Chs-Eugène Raymond, *professeur de syntaxe « B ».*

M. Wilfrid Gendron, *professeur d'éléments latins « A ».*

M. Wilfrid Rodrigue, *professeur à l'École d'agriculture.*

M. Jean-Julien Verreault, *professeur de français en quatrième.*

M. Roméo Gamache, *professeur d'anglais en éléments latins, de chant.*

M. Wilfrid Latulippe, *professeur de français en première « A ».*

M. Auguste Tardif, *premier maître de salle au cours commercial.*

M. Paul Bernier, *étudiant à Rome.*

SÉMINARISTES

M. James Cantin, *maître de salle, professeur d'anglais en deuxième.*

M. Robert Côté, *professeur de piano, de solfège, d'anglais.*

M. Joseph Diament, *assistant en rhétorique.*

M. Gérard Hudon, *professeur de français en deuxième « A ».*

M. MARIUS PARÉ, *premier maître de salle au cours classique.*

M. CHARLES-EUGÈNE OUELLET, *professeur de français en troisième « B ».*

M. ROBERT ROUSSEAU, *assistant en belles-lettres.*

M. ANTONIO ARSENAULT, *professeur d'anglais en deuxième.*

M. HERVÉ FERLAND, *infirmier, professeur d'anglais.*

M. MAURICE PROULX, *maître de salle et professeur à l'École d'agriculture.*

M. LUDGER BIENVENUE, *maître de salle et professeur d'anglais jusqu'au 14 avril.*

M. LOUIS PELLETIER, *maître de salle et professeur d'histoire.*

M. THOMAS BÉLANGER, *infirmier et professeur d'arithmétique.*

M. WILFRID DUBÉ, *maître de salle.*

M. ALFRED THIBOUTOT, *professeur de première « B ».*

M. ARTHUR ROBERT, *professeur de français en deuxième.*

M. ALBERT PROULX, *maître de salle et professeur en deuxième.*

M. FERNAND VIEL, *professeur d'arithmétique et d'anglais.*

M. HENRI ARCAND, *maître de salle et professeur à l'École d'agriculture.*

M. RÉGIS LESSARD, *professeur de français en deuxième.*

M. JOSEPH SAINT-PIERRE, *maître de salle et professeur d'arithmétique.*

M. ARMAND DUBÉ, *maître de salle et professeur d'histoire.*

M. FERNAND BÉRUBÉ, *maître de salle et professeur d'anglais depuis le 14 avril.*

APPENDICE « I »

(*Voir page 413*)

INDEX[1] DE 210 NOTICES BIOGRAPHIQUES DE PRÊTRES CONGRÉGANISTES PUBLIÉES DANS L'*ANNUAIRE DU COLLÈGE*, L'ANNÉE MÊME DE LEUR DÉCÈS

ANNÉES	A	ANNÉES	B
1924-25	Albert, Thomas	1905-06	Bacon, Charles
1928-29	Arcand, Henri	1933-34	Bacon, Louis
1948-49	Alexandre, Joseph	1899-1900	Beaulieu, Georges

[1] Index dressé par l'abbé Alp. Têtu.

ANNÉES

1914-15 Beaulieu, Ths-Eugène (page 92)
1912-13 Bégin, Ferdinand
1948-49 Benoît, Arthur (Mgr)
1934-35 Benoît, Léonard
1910-11 Bernier, Augustin
1920-21 Bernier, Bernard
1920-21 Bérubé, Georges
1918-19 Blais, A.-André (Mgr)
1941-42 Blais, Jacques
1945-46 Blanchet, Odilon
1937-38 Bois, Honorius
1925-26 Bolduc, Majorique
1947-48 Boulet, Numa
1912-13 Bossé, Frs-Xavier
1918-19 Buteau, Félix (page 119) (translation)

C

1939-40 Caron, Auguste (chan.)
1942-43 Caron, Octave (Mgr)
1941-42 Castonguay, Esdras
1948-49 Castonguay, Luc (Mgr)
1915-16 Chabot, Ferdinand
1918-19 Chamberland, Joseph
1942-43 Chamberland, Michel (Mgr)
1941-42 Chapleau, Ernest
1935-36 Chenard, David
1929-30 Cloutier, Gabriel
1918-19 Collet, Allyre
1918-19 Coulombe, Omer
1938-39 Courcy, Irenée
1932-33 Couture, Frs-Xavier
1945-46 Cyr, Claude

D

1938-39 Daigle, Alphée
1920-21 Delagrave, Théodule
1925-26 Delisle, L.-Philippe
1888-89 Demers, Édouard
1925-26 Deschènes, Honorius
1918-19 Deschênes, Philippe
1942-43 Desgagné, Narcisse
1948-49 Desjardins, Arthur
1922-23 Desjardins, Hospice

ANNÉES

1911-12 Desjardins, Jos.-Rémi
1932-33 Destroimaisons, Magloire
1921-22 Dion, Pierre-A.
1917-19 Dionne, Alfred
1938-39 Dionne, Chs-Fr.
1925-26 Dionne, Elzéar
1920-21 Dionne, Émile
1921-22 Doyon, J.-A.
1917-18 Drouin, Amédée
1927-28 Dubé, Herménégilde
1888-89 Dufour, Édouard
1929-30 Dugal, L.-N. (Mgr)
1924-25 Dumais, Arthur
1929-30 Dumais, Jos.-Fabien
1924-25 Dumais, Ludger (chan.)
1933-34 Dumais, Salluste
1948-49 Dumas, Joseph
1933-34 Dumont, Israël
1933-34 Dupont, Charles
1938-39 Dupuis, Fernand (Mgr)
1948-49 Dupuis, Gilbert

F

1940-41 Fillion, Hector
1935-36 Fortin, Irénée
1937-38 Fortin, Omer
1919-20 Frénette, Chs-Eugène

G

1933-34 Gagné, Charles (chan.)
1922-23 Gagné, Lucien
1919-20 Garneau, Ferdinand
1938-39 Garon, Denis
1938-39 Garon, Louis
1918-19 Garon, Samuel
1910-11 Gauvreau, Antoine (Mgr)
1918-19 Gauvreau, Célestin, v.-g. (translation)
1941-42 Gauvreau, Lucien
1941-42 Gendron, Maximilien
1930-31 Gendron, Wilfrid
1939-40 Gervais, Georges
1917-18 Gervais, Jules (page 71)

ANNÉES	
1948-49	Gignac, Joseph
1929-30	Giroux, Cléophas
1925-26	Gosselin, Jean-Baptiste
1937-38	Gosselin, Onésime
1916-17	Goudreau, Georges
1922-23	Grondin, L.-Étienne
1942-43	Grondin, Pierre
1939-40	Guimont, Alphonse
1928-29	Guimont, Daniel
1910-11	Guy, Claude
1943-44	Guy, Georges
1933-34	Guy, Herménégilde

H

1948-49	Hébert, Léonidas
1935-36	Hudon, Alphonse
1910-11	Hudon, Arsène
1924-25	Hudon, Eugène
1889-90	Hudon, Joseph
1934-35	Hudon, Ludger
1933-34	Hudon, Siméon

J

1940-41	Jean, Alexandre
1924-25	Jean, Cyprien
1926-27	Jean, Zébédée
1918-19	Jobin, Phydime

L

1888-89	Lagueux, Joseph
1937-38	Lallemand, Joseph
1946-47	Lamonde, Onésime
1918-19	Langevin, Antoine, v.-g. (page 114) (translation)
1945-46	Langlais, Alphonse
1945-46	Lapointe, Arthur
1918-19	Lavoie, Joseph
1945-46	Lavoie, Joseph
1933-34	Lebon, Émile
1907-08	Leclerc, Bruno (v.-g.)
1926-27	Leclerc, Bruno
1918-19	Leclerc, Charles
1904-05	Leclerc, Édouard
1926-27	Leclerc, Lucien

ANNÉES	
1933-34	Legendre, Pamphile
1925-26	Lemieux, Alphonse
1922-23	Lessard, Jos.-A.
1911-12	Lessard, Louis-Naz.
1921-22	Letellier, Arthur
1927-28	Létourneau, F.-X.
1946-47	Levasseur, J.-E.B.
1940-41	Levasseur, Paul
1924-25	Lévesque, Clément
1943-44	Lévesque, Jean-Bte
1933-34	Lévesque, Luc.-A.
1934-35	Lizotte, Joseph-E.

M

1940-41	Martin, Édouard
1924-25	Martin, Éloi
1934-35	Martin, Fortunat
1947-48	Martin, J.-B.-Émile
1923-24	Martin, Olivier
1940-41	Maurais, Eugène
1940-41	Ménard, Zéphirin
1935-36	Mercier, Joseph (Justinien)
1938-39	Michaud, A. (Père Placide)
1934-35	Michaud, Adolphe
1930-31	Michaud, Eustache
1940-41	Miville, François
1940-41	Miville, Georges (M^{gr})
1943-44	Morneau, Albert
1940-41	Morneau, Auguste
1933-34	Morneau, Eugène

N

1889-90	Naud, Jean
1921-22	Normandin (Lajoie), Omer

O

1929-30	O'Leary, Peter
1929-30	Ouellet, Joseph
1920-21	Ouellet, Philippe-Auguste

P

1941-42	Paradis, Émile
1945-46	Paradis, Ernest

ANNÉES	
1936-37	Pelchat, Alphonse
1923-24	Pelletier, Alphonse
1910-11	Pelletier, Alphonse (sir)
1889-90	Pelletier, André
1945-46	Pelletier, Auguste (s.s.s.)
1925-26	Pelletier, Désiré
1939-40	Pelletier, Dominique
1941-42	Pelletier, Euloge
1937-38	Pelletier, Georges-T.
1945-46	Pelletier, Geo. (Eug.-Marie)
1933-34	Pelletier, Jean-Sévérin
1945-46	Philippon, Georges
1919-20	Pilote, François (translation)
1896-97	Poiré, Chs-Édouard (Mgr)
1920-21	Potvin, Georges (translation)
1943-44	Poulin, Pierre
1941-42	Proulx, Armand
1910-11	Proulx, Narcisse
1918-19	Proulx, Walstan

R

1918-19	Raymond, Conrad
1928-29	Richard, Charles (chan.)
1907-08	Richard, Édouard
1923-24	Richard, Joseph
1922-23	Richard, Salluste
1932-33	Robichaud, Georges, s.j.
1932-33	Rochette, Éleusippe
1948-49	Rousseau, Albert
1937-38	Roy, Wilfrid

ANNÉES	**S**
1934-35	Saindon, Émile
1922-23	Saindon, Joseph
1940-41	Sasseville, Robert
1926-27	Sirois, Félix
1911-12	Sirois, Nap.-Joseph (Mgr)
1919-20	Soulard, Jos.-Benoît
1943-44	St-Pierre, Alfred
1932-33	St-Pierre, Louis

T

1945-46	Talbot, Napoléon
1944-45	Taschereau, Auguste
1897-98	Taschereau, E.-A. (card.)
1926-27	Têtu, François
1914-15	Têtu, Henri (Mgr)
1918-19	Têtu, Ludger (page 122) (translation)
1939-40	Thériault, Isaac
1939-40	Thibault, Jean-Bte
1914-15	Thiboutot, Jean-Baptiste (page 89)
1914-15	Thiboutot, Pantaléon (page 73)
1921-22	Tremblay, Alfred
1904-05	Tremblay, Louis
1904-05	Trudelle, Charles

V

1909-10	Vallée, Achille
1941-42	Vézina, Léonce

NOTICES BIOGRAPHIQUES

APPENDICE I

(*Voir page 38*)

Mgr CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON
(1798-1870)

Il fut le seizième évêque, le troisième archevêque de Québec, et le premier dans l'élection épiscopale duquel le gouvernement n'intervint pas.

Ses ancêtres, arrivés au milieu du XVIIe siècle, étaient originaires de l'Angoumois. Charles-François naquit à l'île aux Grues le 26 avril 1798, de François Baillargeon et de Marie-Louise Langlois dit Saint-Jean. Il fut d'abord berger. Le curé du Cap-Saint-Ignace, dont dépendait l'île aux Grues, M. Viau, le place, en 1813, au Collège de Saint-Pierre de Montmagny[1] et, en 1814, au collège de Nicolet. Co-paroissien de Charles-François Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne, il en fut toujours le grand ami.

Tonsuré en 1818, par Mgr Plessis, l'abbé Baillargeon, tout en suivant les cours de théologie, fut professeur au petit collège de Saint-Roch de Québec pendant trois ans et occupa ensuite la chaire de rhétorique au séminaire. Après son ordination en 1822, il fut nommé chapelain de l'église de Saint-Roch, succursale de Notre-Dame. Transféré, pour cause de santé, à la cure de Saint-François (I.O.) en 1826, on le voit ensuite

[1] En 1806, il existait à Saint-Pierre, un collège latin, dirigé par M. Lavignon, français. Dans ce collège ont passé des hommes qui se sont distingués, entre autres le juge R.-Éd. Caron, l'archevêque C. Baillargeon, l'archevêque Blanchet, l'évêque Blanchet, le docteur Jean Blanchet, M. Jean Létourneau, notaire, docteur Louis Talbot, le juge Morin, sir E.-P. Taché, Lavergne, n.p., Rév. M. Cloutier, Rév. M. Chartier qui a joué un rôle pendant les troubles de 1837, le Rév. Édouard Faucher, mort curé de Lotbinière, le Rév. M. Picard des Troismaisons, longtemps curé de Rimouski, le notaire Fraser. (L'abbé CASAULT : *Saint-Thomas de Montmagny*, p. 408.)

curé de Château-Richer, avec desserte de l'Ange-Gardien (1827-31).

Par un acte héroïque d'obéissance, il accepte la cure de Québec, où il se dépensera pendant quatorze ans. Il fit venir les Frères des Écoles chrétiennes, encouragea la fondation, en 1846, de la première Conférence de Saint-Vincent-de-Paul par le jeune docteur Joseph-Louis Painchaud, neveu du fondateur du collège de Sainte-Anne, M. Chs-François Painchaud. Le curé Baillargeaon fut l'âme du comité de secours, quand l'incendie vint par deux fois ravager la ville de Québec. On lui doit aussi une belle traduction du Nouveau Testament.

En mai 1850, il se rend à Rome comme agent, procureur et grand-vicaire des évêques de la province ecclésiastique de Québec. Sans s'en douter, il allait vers l'épiscopat, dont il reçut le caractère sacré des mains de Monseigneur Franzoni, dans la ville Éternelle.

Mgr Turgeon l'avait demandé comme évêque coadjuteur de Québec. De retour au pays en 1851, il est nommé supérieur des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général. Il visitera les paroisses et donnera la confirmation.

La santé de Mgr Turgeon fléchissant de plus en plus, Mgr Baillargeon sera nommé, en 1855, administrateur du diocèse. Il établira le Denier de Saint-Pierre et s'intéressera aux œuvres d'éducation : université Laval, écoles normales, séminaire de Québec, collège de Sainte-Anne, de Rimouski, de Lévis, couvent de Sillery, écoles des Frères.

À la mort de Mgr Turgeon, en 1867, il devient archevêque de Québec. Nulle œuvre ne l'intéresse plus que celle des Zouaves pontificaux. Il présidera le 4e concile de la province en 1868, et se rendra, l'année suivante, au concile du Vatican. Il ne put en voir la fin. Revenu malade, il décédera le 13 octobre 1870, laissant à tous le souvenir d'une inépuisable bonté, d'une exemplaire piété et des œuvres nombreuses qui le classent parmi les grands évêques de Québec.

APPENDICE II

(*Voir page 146*)

SON ÉMINENCE LE CARDINAL ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU (1820-1898)

C'est à Sainte-Marie (Beauce) que naquit, le 17 février 1820, Son Éminence le cardinal Taschereau, sixième enfant du juge Jean-Thomas Taschereau et de Marie Panet, (fille de l'honorable Jean-Antoine Panet, premier président de la Chambre d'assemblée au Canada, et frère de Mgr Bernard-Claude Panet).

À 16 ans, le jeune Elzéar-Alexandre terminait ses études classiques au séminaire de Québec et suivait l'abbé Holmes à Rome où il reçut la tonsure des mains de Mgr Piatti, archevêque de Trébizonde. Il songea à entrer chez les bénédictins de Solesmes rétablis par Dom Guéranger, mais, revenu à Québec, il commença ses études théologiques. En même temps, selon la méthode d'alors, il enseigna successivement les classes de cinquième, de troisième et de rhétorique.

À 22 ans et demi, il était ordonné prêtre à Sainte-Marie par Mgr Turgeon, le 10 septembre 1842, et commençait ensuite son enseignement de la philosophie. En 1847, on le voit à la Grosse-Île, au chevet des Irlandais décimés par le choléra. Atteint lui-même, il dut passer trois semaines malade à l'Hôpital Général. De retour au séminaire, il remplit tour à tour, jusqu'à son élévation à l'épiscopat, les charges de directeur du petit-séminaire, de préfet des études, de directeur du grand-séminaire, de professeur de théologie et de supérieur.

En 1852, les membres de la Corporation du Séminaire de Québec fondaient l'université Laval. Ils se nommaient : MM. Louis-Jacques Casault, supérieur et recteur, Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Édouard-John Horan et Elzéar-Alexandre Taschereau.

Ce dernier fut le premier choisi pour aller, en 1854, étudier le droit canonique à Rome. En 1860, il était nommé supérieur du séminaire et recteur de l'Université Laval. Il entreprendra, dans la suite, plusieurs voyages à la ville Éternelle où il sera, en 1869, théologien de Mgr Baillargeon au concile du Vatican.

Mgr Taschereau, nommé archevêque de Québec, fut sacré, le 19 mars 1871, par Mgr Lynch, archevêque de Toronto. Qui dira son affection pour le séminaire de Québec, son dévouement pour le collège de Sainte-Anne qu'il sauva de la ruine ? Les collèges de Lévis et de Chicoutimi connurent aussi ses bienfaits.

Aux religieux qui travaillaient déjà dans le diocèse, il adjoignit les Pères Rédemptoristes, les Frères du Sacré-Cœur, les Clercs de Saint-Viateur, les Frères Saint-Vincent-de-Paul, ceux de la Charité et les Maristes. En 1873, il fondait l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Pour régler les difficultés entre Mgr Bourget et les Sulpiciens au sujet du démembrement de la paroisse de Notre-Dame, il fut délégué à Montréal par le Saint-Siège. Il devait lui-même recevoir plus tard la visite de Mgr Conroy et de Mgr Smeulders, venus à Québec pour étudier les différends qui s'élevaient autour de l'université Laval.

En 1878, il présida la translation des restes de Mgr de Laval, de la cathédrale à la chapelle du séminaire. En 1886, sa Sainteté le Pape Léon XIII lui conférait la pourpre cardinalice.

Comme les forces du cardinal diminuaient, Rome lui nomma, en 1891, un coadjuteur dans la personne de Mgr Ls-N. Bégin, évêque de Chicoutimi. Son Éminence fêta ses noces d'or sacerdotales en 1892. Il décédait le 12 avril 1898. Le monument que la postérité lui a élevé, en face de la basilique de Québec, redit bien haut le souvenir que conserve de lui, non seulement le diocèse de Québec, mais le Canada français tout entier.

APPENDICE III

(*Voir page 587*)

SON ÉMINENCE LE CARDINAL L.-N. BÉGIN

Son Éminence le cardinal Bégin naquit à Lévis, le 10 janvier 1840. Après ses études commerciales au Collège de Saint-Michel (Bellechasse), il entre, en 1857, au petit-séminaire de Québec où il est le premier à obtenir le prix du prince de Galles. Ordonné prêtre à Rome en 1866, il revient, deux ans après,

enseigner, à l'université Laval, la théologie dogmatique et l'histoire de l'Église. Il occupera alternativement la charge de préfet des études classiques, de directeur du petit et du grand-séminaire. Ses travaux historiques et théologiques l'ont fait connaître au grand public.

En 1888, après quatre années passées à l'École normale de Québec, comme principal, il est nommé évêque de Chicoutimi. Il sera choisi comme coadjuteur de Son Éminence le cardinal Taschereau en 1891, et deviendra archevêque de Québec en 1898, et cardinal en 1914.

Il soutint de toute son influence les Sociétés de secours mutuel, les Patronages, la Saint-Vincent-de-Paul, les Ligues contre l'alcoolisme et le travail du dimanche. Au point de vue patriotique, il parla ou écrivit fortement en faveur des œuvres de colonisation, de l'Association de la jeunesse canadienne-française, des unions ouvrières catholiques et nationales. En 1908, avec le concours très efficace de Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, il fonda l'Action sociale catholique.

Le Collège de Sainte-Anne ne pourra jamais oublier la bonté de Son Éminence dans ses visites annuelles pour les ordinations, ni ses dons qui encouragèrent l'étude des élèves, ni le secours que sa parole et sa plume apportèrent lors de l'incendie de 1920.

Son Éminence est décédée le 18 juillet 1925.

APPENDICE IV

(*Voir page 123*)

MONSEIGNEUR POIRÉ, MISSIONNAIRE

Les missions de la Rivière-Rouge ont été commencées en 1818 par Mgr Provencher. M. Poiré n'avait pas encore 22 ans accomplis lorsqu'il alla rejoindre les missionnaires. Embarqué à Montréal le 10 mai 1832, il n'arriva à la Rivière-Rouge qu'à la fin de juin. « D'après l'estimation des voyageurs, lisons-nous dans une de ses notes, on comptait à peu près 800 lieues, de Québec à la Rivière-Rouge. Le voyage se faisait d'abord par la diligence de Québec à Montréal, et ensuite par les canots de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. » Nous possédons en grande partie le journal dans lequel le jeune

missionnaire a mentionné les événements et les dangers de ce premier voyage.

En 1833, M. Poiré fut placé à la tête de la mission de la Prairie-du-Cheval-Blanc (Saint-François-Xavier), mais il fit onze fois le voyage de la Prairie avec les métis et les sauvages qui allaient à la chasse du buffalo. Il apprit surtout la langue des Sauteux. Dans l'automne de 1838, M. Poiré et M. Belcourt, son fidèle compagnon de missions, revinrent au Canada.

Comme la langue des sauvages du lac Abitibi était à peu près la même que celle des sauvages Sauteux, M. Poiré, curé de la Pointe-Lévis, fut choisi en 1839 pour remplacer M. de Bellefeuille dans les missions d'Abitibi, de Témiscaming, etc. Le 22 mai 1839, ayant le Révérend M. Hippolyte Moreau pour compagnon de voyage, il se mit en route. Après 15 jours de marche sur l'Ottawa, ils arrivèrent, le 6 juin au soir, au lac Témiscaming. Le 24 du même mois, après avoir passé 18 jours au milieu des sauvages, M. Poiré se rendit au lac Abitibi, situé à 50 lieues plus loin. Le 18 juillet, il partait pour se rendre au Grand-Lac et au lac à la Truite. Les missionnaires arrivaient enfin à Montréal le 10 septembre, ayant fait, sur un simple canot d'écorce, environ 800 lieues de chemin et passé par 180 rapides.

En 1840, M. Poiré partit de nouveau pour les missions avec MM. Moreau et Bourassa. Il était chargé de visiter aussi les sauvages de Moose sur la baie James, mais il ne trouva pas de guide pour se rendre jusque-là. Au milieu des épreuves, les consolations ne manquèrent pas au missionnaire.

« Pour donner, dit-il, une idée de la régularité de vie des sauvages lorsqu'une fois ils ont eu le bonheur d'embrasser la foi chrétienne, qu'il me suffise de citer le trait suivant. Un jour qu'après avoir fait plusieurs instructions sur le sacrement de pénitence, je recommandais aux néophytes de s'examiner pour se préparer à l'accusation des péchés commis depuis leur baptême, une femme vint me trouver pour me demander si elle devait aussi se confesser. « Oui, lui répondis-je, vous « devez vous confesser comme les autres. Mais je ne sais « que dire, ajouta-t-elle ; tu sais bien, j'ai été baptisé l'autre « été, tu m'as dit : prends garde, ne pèche pas : je ne me « souviens pas d'avoir péché. » Tel est l'éloignement où se tiennent du péché un bon nombre de ces fervents chrétiens. »

Le retour de cette mission ne fut pas sans dangers. « De Témiscaming au lac des Deux-Montagnes, raconte M. Poiré dans sa relation, je n'eus point de guide qui connût les endroits dangereux : aussi, lorsque nous arrivions à un rapide, mes hommes se consultaient-ils les uns les autres, et finissions-nous toujours par nous y engager sans autre aide que notre

confiance en la divine Providence. Au rapide Marabou, nous touchâmes à une roche qui faillit nous faire chavirer et qui creva notre canot, lequel en arrivant à terre, au bout de quelques minutes, était déjà plein d'eau. »

Au printemps de 1842, le 3 mai, le jeune curé de la Pointe-Lévis quittait encore ses paroissiens pour une troisième mission. Il était, cette fois, accompagné d'un jeune prêtre, M. Olscamps. Les missionnaires coururent bien des dangers dans les nombreux rapides qu'ils rencontrèrent le long de la route. Leur mission n'eut que peu de succès à cause des désordres causés par la vente des boissons.

En lisant ces édifiantes relations de nos anciens missionnaires, on comprend mieux pourquoi ces hommes généreux qui avaient tant de fois exposé leur vie, ont conservé un souvenir si vivace de leurs premiers travaux apostoliques.

En 1859, M. Poiré voulut aller, avec son ami, M. Belcourt, revoir les missions de la Rivière-Rouge. Les voyageurs passèrent cette fois par Saint-Paul du Minnesota. Partis le 5 septembre, ils arrivaient à Pembina le 25 du même mois. Avec quelle joie les missionnaires revoyaient ceux qu'ils avaient évangélisés ! L'amitié sacerdotale qui unissait M. Poiré à M. Belcourt porta le premier à entreprendre, dans un âge assez avancé, le voyage à l'île du Prince-Édouard pour aller visiter son ancien compagnon, alors curé de Rustico.

Le 8 septembre 1869, Sa Grandeur Mgr A. Taché, voulant reconnaître les services rendus aux missions de la Rivière-Rouge par Mgr Poiré, le nommait grand-vicaire du diocèse de Saint-Boniface, et, peu de temps après, il partait avec lui pour aller assister au concile du Vatican.

Nous allongerions trop ces notes si nous voulions énumérer les générosités de Mgr Poiré. Curé de Deschambault, il donne des sommes notables pour aider à l'érection de l'église de Saint-Alban ; à Saint-Anselme, il ne met aucune borne à la libéralité en faveur de son couvent ; à Sainte-Anne, il sauve le Collège de la ruine et assure aux enfants de ses paroissiens un secours efficace pour leur instruction, il est aussi le bienfaiteur de l'église et du couvent ; à Québec, il donne largement pour l'Hôpital du Sacré-Cœur ; le séminaire et la Congrégation des Sœurs de Jésus-Marie le comptent parmi leurs bienfaiteurs. Le patrimoine de ce prêtre généreux passe ainsi presque en entier aux œuvres de charité et d'éducation. Cette vie si bien employée, ces bonnes œuvres multipliées, sont un exemple qui reste et édifie.

(*Annuaire du Collège*, 1896-97.)

APPENDICE V
(*Voir page 86*)

L'ABBÉ LOUIS-ÉDOUARD BOIS
(1813-1889)

Il en est peu parmi les lecteurs constants du *Journal de Québec*, fondé en 1842, par l'honorable Jos. Cauchon, qui n'aient remarqué, sous forme de Notes, d'Études, de Biographies, etc., tout une série de récits historiques, des travaux littéraires qui, bien qu'anonymes, semblent tous accuser une commune origine.

Par leur exactitude minutieuse, leur saine inspiration, on croirait que l'antiquaire émérite, Jacques Viger, revit en ces pages, moins son âpre dogmatisme.

Le public associe le nom de l'abbé Bois à plusieurs excellents écrits qui se trouvent dans toutes les bibliothèques.

L'abbé Bois naquit à Québec, le 13 septembre 1813, de sieur Firmin Bois et de dame Anne-Marie Boissonneau.

La maison, où il est né, était située en la basse ville, à l'encoignure des rues Notre-Dame et sous-le-Fort, et touchait à l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

A l'âge de 6 ans, Louis-Édouard Bois étudiait l'anglais à l'école de feu M. Marsden, et, à 10 ans, il devint élève du séminaire de Québec. Mais au bout d'un certain temps, pour cause de santé, il alla continuer et terminer ses études au collège de Sainte-Anne. Il donnera plusieurs détails sur les commencements de ce collège.

Il refusa l'offre qui lui fut faite d'étudier la médecine sous feu M. le docteur Morin ou d'être clerc-notaire, à l'étude de M. A.-B. Sirois ; il reçut la prêtrise le 7 octobre 1837, et fut vicaire à Louiseville.

En 1840, le jeune abbé passa au vicariat de Saint-Jean-Port-Joli.

C'est là qu'il connut M. de Gaspé, l'auteur des *Mémoires* et des *Anciens Canadiens* ; c'est là aussi que, dans ses rapports avec l'aimable chroniqueur, il ne fit qu'accroître ses goûts pour les recherches historiques. Chaque fois qu'il venait à Québec, on le voyait s'enquérir aux archives provinciales. Celles de l'archevêché et des dames Ursulines ne lui étaient pas inconnues, ainsi que les voûtes de l'ancien palais de justice, incendié en 1873.

En 1843, Mgr Signay le nomma curé à Saint-François de la Beauce. Il travailla au progrès de l'éducation et de la colonisation avec toute son ardeur de patriote et d'apôtre. Il parvint à faire construire 5 maisons d'écoles par le système de la contribution volontaire, et à cette époque, le nombre de ceux qui voulaient contribuer était restreint. (On se rappelle la guerre des éteignoirs.)

Quant à la colonisation, M. Bois dirigea ses pas vers les cantons de Tring, Forsyth et Lambton. Il y a présidé à l'ouverture des routes et travaillé à la construction de plusieurs chapelles qui devaient être avant longtemps le centre de paroisses florissantes : Saint-Victor et Saint-Éphrem-de-Tring, Saint-Évariste de Forsyth et Saint-Vital-de-Lambton. Les archives de plusieurs de ces paroisses nous montrent que les premiers actes dans les régistres ont été signés par M. Ls-Éd. Bois, curé de Saint-François. Ses vicaires furent successivement MM. Nazaire Leclerc et Paul de Viller. Le 4 juillet 1948, on a rappelé à Lambton, par des fêtes mémorables, le centenaire de la première messe qui y fut célébrée par M. Ls-Éd. Bois.

En 1848, M. l'abbé Bois passa à la cure de Maskinongé, qui comprenait alors la desserte de Saint-Justin et de Saint-Didace.

C'est à M. l'abbé Bois que l'on doit, en plus grande partie, la réédition des *Relations des Jésuites*, à cause de la part importante qu'il y a prise.

Dès l'été de 1851, il portait M. Augustin Côté, l'éditeur, à faire cette réédition des quarante-deux *Relations* in-12°, publiées à Paris, au XVIIe siècle, par le libraire Sébastien Cramoisy ; cette réédition eut lieu en 1855.

La publication de la *Collection des anciens manuscrits*, que nous avons aujourd'hui en quatre magnifiques volumes, a été suggérée par lui au gouvernement Mousseau, par l'entremise de l'honorable M. J. Blanchet, secrétaire-provincial, qui s'en est occupé, comme l'on sait, d'une manière toute spéciale.

Une riche bibliothèque, un cabinet de numismatique, des autographes rares, des manuscrits précieux pour notre histoire, un dictionnaire démontrant l'origine des noms de la plupart de nos paroisses canadiennes, des notes additionnelles au catalogue raisonné des auteurs sur l'Amérique, compilé par M. Faribault, composent le riche butin qu'il a recueilli durant ses longs jours bien remplis.

S'il vécut toujours éloigné des grands centres, cela n'a jamais empêché que des compatriotes distingués, des savants étrangers, soient venus à lui, s'enquérir à son foyer. Aussi, n'a-t-on pas été surpris quand l'Académie royale canadienne l'a nommé un des ses membres et que l'université Laval lui a conféré le

titre de docteur ès lettres, comme des sociétés savantes de la province se l'étaient agrégé, notamment la Société littéraire et historique de Québec[1].

APPENDICE VI
(*Voir page 78*)

L'ABBÉ THOMAS AUBERT DE GASPÉ
(1820-1889)

C'est une satisfaction de mon vieil âge d'avoir connu l'abbé Thomas Aubert de Gaspé. J'ai lu dans les *Anciens Canadiens* et ailleurs des chapitres entiers où on tente de faire connaître notre ancienne noblesse canadienne. Aucun ne m'a donné autant de plaisir que mes rencontres avec ce prêtre né gentilhomme et qui le demeura jusqu'à son dernier souffle. Une conversation de quelques instants avec lui nous mettait en présence d'une peinture vivante de la politesse et des manières de l'ancien régime. Il n'y avait rien de guindé ni de solennel en lui, il était naturel et simple, mais quelle distinction et quelle bonté dans ses paroles comme dans toutes ses actions ! Il appartenait à un monde qui n'existe plus, hélas !

L'abbé Thomas Aubert de Gaspé était né à Québec, le 28 juillet 1820. Il était le deuxième fils de l'auteur renommé des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*. Il fut élevé à la prêtrise le 10 octobre 1847, et fut vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade, à Lotbinière, à Rimouski, à l'Isle-Verte, puis curé de Saint-Éloi, de Saint-Apollinaire, de Thurso.[2]

C'est en 1870, que M. de Gaspé, malade, abandonna le ministère. Qui le décida à se retirer à Lévis où il n'avait aucune attache de famille ? Probablement la proximité du collège de Lévis où il comptait plusieurs amis. M. de Gaspé

[1] À l'exception des paragraphes sur la Beauce, cette notice biographique de l'abbé Bois est tirée des *Monographies et esquisses* par J.-M. LEMOINE, publiées en 1885. L'abbé Bois est décédé à Maskinongé le 9 juillet 1889.

[2] L'abbé de Gaspé fit ses études au collège de Sainte-Anne (1831-38). Son père, l'auteur des *Anciens Canadiens*, était l'ami du fondateur Chs-François Painchaud.

avait acheté une belle et vaste maison bâtie par M. Ignace Gagnon, rue Fraser. C'est dans cette maison que l'abbé de Gaspé vécut jusqu'à sa mort, arrivée le 9 mars 1889.

M. de Gaspé était hospitalier. Attaché à ses sœurs, à ses beaux-frères et à tous ses neveux et nièces, il les recevait chaque été, chacun à son jour. J'ai vu là bien des fois ses beaux-frères : le juge Loranger, le juge Stuart, le comte de Beaujeu, M. Fraser, seigneur de la Rivière-du-Loup, etc., etc.

Les sœurs de l'abbé de Gaspé venaient aussi le visiter très souvent. Ces dames appartenaient à la haute société de Québec et de Montréal, mais elles étaient modestes dans leurs manières et simples dans leurs toilettes.

Sa messe dite et son bréviaire lu, chaque matin, l'abbé de Gaspé descendait chercher ses lettres et ses journaux à la basse-ville, par l'escalier Rouge. Le retour était plus long. Il revenait chez lui par la côte Labadie. Il connaissait à peu près tous ceux qu'il rencontrait et aimait les enfants. Chaque rencontre était pour lui l'occasion d'un arrêt. Il s'informait de la santé des uns et des autres, de leurs projets, de leurs espoirs. Cette course prenait à peu près toute sa matinée, et il arrivait chez lui juste pour se mettre à table. Il mangeait rarement seul. Des confrères, des amis, même des enfants lui tenaient compagnie. Sa vieille ménagère grondait un peu, mais le brave abbé avait vite fait de la remettre en train par un bon mot ou une répartie qui la désarmait.

L'abbé de Gaspé était charitable. Il suivait en cela une tradition familiale de près de deux siècles. Les seigneurs de Saint-Jean-Port-Joli étaient reconnus sur toute la rive sud pour leurs charités en faveur des pauvres.

C'est la jeunesse surtout qui avait les préférences de l'abbé de Gaspé dans ses libéralités. Il fit instruire plusieurs jeunes gens et alla même plus loin en les établissant. Je me rappelle les noms de deux des protégés de M. de Gaspé, Romuald Marcoux et « Coq » Carbonneau. M. Marcoux devint commis de banque et son protecteur lui donna une maison, rue Fraser. M. Marcoux était un violoniste de talent et il allait souvent régaler l'abbé de Gaspé de ses fugues enlevantes. Quant à « Coq » Carbonneau, dont j'ai oublié le vrai prénom, il mourut à Montréal.

Comme on le sait, la mère de M. l'abbé de Gaspé était la fille d'un officier de l'armée anglaise, le capitaine Allison. Suzanne Allison était catholique, mais tous ses parents, en Écosse, étaient protestants. Les Allison étaient riches et avaient de grandes propriétés en Écosse. L'un de ces Allison avait fait son testament en faveur de ses parents canadiens, les Aubert de Gaspé, tous catholiques. Mais la loi anglaise, à cette époque, ne permettait pas aux catholiques d'hériter

dans le Royaume-Uni. Plus tard, cette loi injuste fut abolie. M. de Gaspé passa en Angleterre et reçut sa part d'héritage. La somme, me dit-on, n'était pas considérable, mais elle permit toutefois au vieux prêtre de continuer ses dons et ses charités jusqu'à sa mort.

Pierre-Georges Roy

Profils lévisiens, p. 66-69.

APPENDICE VII

(*Voir page 35*)

MONSEIGNEUR FRANÇOIS-XAVIER BOSSÉ

préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent

(1838-1912)

Monseigneur Bossé avait été invité à la célébration du Cinquantenaire du couvent de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. C'était pour lui double fête de prendre part à la réjouissance de sa paroisse natale, et d'y trouver sa famille réunie de partout pour l'attendre ; dans quelle semaine de jeunesse il allait retremper ses soixante-quatorze ans ! La journée du dimanche avait été remplie ; il avait présidé les offices religieux, adressé trois ou quatre fois la parole à ses paroissiens ; il allait partir le lendemain de bonne heure. Pourtant il se trompait ; il partirait cette nuit même, à onze heures moins cinq minutes, au déclin de cette solennité de Sainte-Anne, la bonne sainte qu'il avait honorée et invoquée avec son peuple en ce pieux dimanche du 28 juillet ; il partirait pour le voyage sans retour. Après une demi-heure de souffrances, terrassé par une angine de poitrine, cet homme, robuste comme un géant, dont la vieillesse défiait encore la fatigue, rendait son âme à Dieu, muni de l'Extrême-Onction et d'une dernière absolution. Cette mort fut un coup de foudre pour ceux qui l'attendaient au rendez-vous de Sainte-Anne.

Nous n'avons malheureusement pas assez connu Monseigneur Bossé pour oser l'esquisse d'une carrière où, personne n'y contredit, l'humilité, la charité et le zèle ont la meilleure part ; pour nous, c'est un ancien de la famille, à qui fait honneur un état de services que Rome a récompensé en 1883. Une note prise de la *Vie de M. C.-F. Painchaud* rattache sa

mémoire à celle de notre fondateur. Nous croyons qu'un élève de Sainte-Anne la retrouvera ici avec plaisir. « M. Painchaud, dit le docteur Dionne, protégeait deux jeunes chez qui il rencontrait d'heureuses dispositions intellectuelles. C'est ainsi qu'il garda pendant trois ans à son presbytère, le jeune Maurice Bossé, auquel il enseigna le français et le latin ; il avait cru remarquer chez cet adolescent des signes de vocation ecclésiastique. Ses prévisions ayant failli, M. Painchaud le plaça comme instituteur près du moulin du seigneur Dionne. Au bout d'un an, les gens de l'endroit refusèrent de payer M. Bossé. M. Painchaud crut le consoler en lui disant : « Ne t'inquiète pas, tu retrouveras cela plus tard. » La parole de M. Painchaud fut réalisée, et l'un des enfants de M. Bossé fit ses études gratuitement au collège. Cet enfant est devenu un prêtre distingué. C'est Mgr Bossé, naguère préfet apostolique de la côte nord du Saint-Laurent, qui est aujourd'hui curé dans le diocèse de Rimouski. Coïncidence assez singulière, quand M. Painchaud prit possession de la cure de Sainte-Anne, la première personne qu'il baptisa fut plus tard la mère de Mgr Bossé, qui, en 1864 était nommé premier curé de Cascapédiac, dont M. Painchaud avait construit l'église, cinquante ans auparavant.

Monseigneur Bossé fut préfet apostolique du golfe Saint-Laurent de 1882 à 1892. « Qu'il était dur le ministère dans cette nature sauvage ! dit *Le Messager de Sainte-Anne* ; qu'elles étaient difficiles les communications ! Les traînes sauvages tirées par des chiens pendant l'hiver, le canot ou la chaloupe pendant l'été, et ce, pour des distances énormes. . . Un prêtre qui a bien connu le défunt nous racontait sa bonhomie et son grand dévouement pour les âmes. . . Il était tout à tous. Son travail ardu a certainement contribué à abréger une vie que tous considéraient comme devant se prolonger beaucoup. » *Le Messager de Saint-Antoine* apporte son témoignage : « Ce digne et saint prélat, dans une stature de colosse, possédait une âme d'enfant, tendre et compatissante, et un cœur doux et humble. Ami des pauvres, il ne trouvait pas indigne de lui de se recommander à leurs prières par l'entremise de l'œuvre de saint Antoine, puis il leur adressait de substantielles aumônes, comme expression de sa reconnaissance au thaumaturge, qui exauçait ses prières. C'est qu'il avait cette foi des humbles, cette foi à laquelle Dieu ne résiste pas. » Enfin *Le Progrès du Golfe* résume ainsi, trop brièvement, l'allocution de M. le chanoine Ross aux funérailles du vénéré curé de Saint-Pierre-du-Lac-Matapédiac : « M. le chanoine Ross rappela la qualité maîtresse de Mgr Bossé, sa bonté proverbiale, et, après avoir signalé certains traits fort touchants du dévouement de Mgr Bossé et de sa générosité envers tout

le monde, mais spécialement envers les personnes qui étaient appelées à la vie sacerdotale ou religieuse, le panégyriste rappela avec émotion l'espérance donnée aux cœurs bons et compatissants par le Christ qui a dit : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »

Monseigneur Bossé né à Sainte-Anne, le 6 septembre 1838, de Maurice Bossé, instituteur, et de Marie-Marguerite Ouellet, a fait au Collège de sa paroisse natale ses études classiques et son cours théologique. Jusqu'en 1882, il a été successivement, après une année de vicariat à Sainte-Croix, curé de Cascapédiac, de la Rivière-au-Renard avec desserte de cinq missions, de Percé avec desserte de l'île Bonaventure, de Douglastown, et depuis 1892, de Sainte-Charles-de-Caplan, de Sainte-Adélaïde-de-Pabos, de Saint-Pierre-du-Lac (Cedar Hall). Il a pris part en 1886, au septième concile provincial de Québec. Ordonné le 4 octobre 1863, il allait commencer bientôt la cinquantième année de son sacerdoce ; Dieu l'a convié aux Noces d'or éternelles, le 28 juillet 1912.

Ludger DUMAIS, *ptre.*

(*Annuaire 1912-13*, p. 75.)

APPENDICE VIII

(*Voir page 251*)

LE COLONEL CHARLES-EDMOND ROULEAU (1841-1926)

À Québec décède, le 24 décembre 1926, à l'âge de 85 ans, le colonel Charles-Edmond Rouleau, zouave pontifical, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

Il naquit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 18 septembre 1841, du mariage de Charles Rouleau et de Septice Lebrun. Après de solides études classiques terminées en 1866, il se destina d'abord à l'état ecclésiastique. C'est pendant son stage au grand-séminaire qu'il devint secrétaire particulier de Mgr Langevin, alors évêque de Rimouski. Mais la Providence avait assigné une autre vocation au jeune homme qui quitta la soutane pour revêtir l'uniforme de zouave de Pie IX. C'était en 1868. Le Saint-Père voyait ses états menacés. Répondant à l'appel des évêques, plusieurs Canadiens offrirent

leurs services pour défendre la papauté. Charles-Edmond Rouleau, qui avait déjà servi dans l'armée canadienne lors de l'invasion des Féniens, fut un des premiers à s'enrégimenter. Il partit pour Rome et servit aux côtés du général de Charette.

La guerre finie, les zouaves canadiens rentrèrent dans leurs foyers. Le jeune Rouleau choisit une carrière dans laquelle pouvait se dépenser librement sa fougue et son énergie. Il se fit journaliste. On le vit d'abord à l'ancienne *Minerve*, et, de là, il passa au *Bien public*, au *Canadien*, à *L'Événement*, au *Courrier du Canada* et, enfin, au *Soleil*. Pendant trente-trois ans, il collabora à nos journaux. Il fut un des premiers membres de la galerie de la Presse du parlement provincial. De cette tribune, il entendit et nota les plus palpitants débats de l'histoire politique. Il fut toujours rapporteur des débats au Conseil législatif. Entré dans le service civil, au ministère des douanes, il y a vingt-six ans, il aimait, jusqu'à ces derniers temps, à rappeler ses années de journalisme. Sa mémoire fidèle en faisait un causeur toujours intéressant.

La littérature canadienne doit aussi plusieurs ouvrages au regretté disparu. Citons : *Souvenir de voyage d'un soldat de Pie IX* (1881) ; *Le Guide du cultivateur* (1890) ; *Découverte des restes de trois missionnaires* (1893) ; *L'Émigration, ses principales causes* (1896) ; *Les légendes canadiennes* (1901) ; *La papauté et les Zouaves canadiens* (1905). Mais c'est comme Zouave de Pie IX et fondateur du régiment des Zouaves canadiens que le colonel est assuré de la survie dans le cœur de ses compatriotes. Marchant en avant de ses soldats, il apparaissait comme un personnage de légende.

Dans toutes nos démonstrations religieuses et patriotiques auxquelles les Zouaves prennent toujours une part prépondérante, celui que cherchaient tous les regards, c'était lui, le vieux commandant. Le colonel Rouleau était apparenté à Flambeau, aux *grognards* de la Grande-Armée, aux héros de tous les temps.

Il avait la démarche militaire. Même octogénaire, il marchait encore la tête haute, le pied ferme, devant ses soldats. Son régiment, c'était sa fierté, sa raison d'être. Ce sont les Zouaves qui ont gardé allumé le flambeau de la vie dans les mains de ce vieillard ; ce sont eux qui ont inspiré ses dernières pensées. Un de ses fils disait : « Jusqu'à la fin, mon père s'est occupé de ses zouaves : il murmurait leurs noms dans son agonie. »

D'où venait-il ce régiment ? Comment l'idée de le former était-elle venue au vieux zouave de Pie IX ? Après la guerre de 1868-70, les soldats du Pape avaient conservé un véritable culte pour la cause qu'ils étaient allés défendre outre-mer. Ils aimaient, ces braves, à se réunir, pour évoquer leurs veillées

de bivouac et les glorieux faits d'armes auxquels ils avaient participé. Une de ces plus belles réunions fut celle que présida Charette lui-même, de passage au Canada. Mais avec les années, les rangs des zouaves s'éclaircirent. Après avoir combattu pour le Pape, les vétérans de 1870 s'en allaient les uns après les autres, chercher leurs lauriers au ciel. Et ceux qui restaient se sentaient plus isolés ; ils avaient rêvé de l'immortalité pour un bataillon qui, bientôt, ne serait plus qu'un souvenir dans l'âme du peuple, une page jaunie d'histoire. Alors le colonel Rouleau . . . réunit ses anciens compagnons d'armes et une garde fut formée. Elle comprenait les vétérans de 1870. Mais la garde non plus n'était pas immortelle, et ces guerriers déjà vieux se demandaient s'ils auraient la force de répondre encore « présent », advenant un nouvel appel de Rome. Ils songèrent donc à s'adjoindre leurs fils. C'était le gage de la survie pour le bataillon. Le sergent Rouleau voulut encore en agrandir les cadres, et le régiment des Zouaves s'ouvrit à tous les fils de bonnes familles qui acceptaient de se consacrer à la même noble cause. Toute une jeunesse s'est levée et le régiment des Zouaves pontificaux a acquis son droit à l'immortalité. L'aumônier du régiment, M. l'abbé Antonio Huot, disait, le soir de Noël : « Le colonel Rouleau a renforcé dans l'âme de notre jeunesse le culte de la papauté. C'est son plus beau titre de gloire. » (*L'Événement.*)

Après la mort du colonel Rouleau, Monsieur Jules Dorion, qui lui succéda comme commandant des Zouaves, écrivait dans l'*Action catholique :* « La disparition du commandeur C.-E. Rouleau a été, non seulement pour Québec, mais pour toute la province, un événement plus considérable que celle de maints personnages qui avaient joué durant leur vie des rôles brillants, lesquels leur avaient attiré honneur et richesses . . . Il partit pour Rome dès que retentit l'appel du clairon pontifical. Il en revint l'homme d'une idée, l'idée pontificale, le champion du pouvoir temporel. Ceci explique son culte pour le vieil uniforme gris, la tenue presque monacale des Zouaves de Charette : ceci explique aussi le projet qui grandit en lui, et qu'il sut réaliser, d'assurer la survivance au Canada, du régiment qui représente, à la face du monde, la protestation jusqu'à l'effusion du sang, du droit contre la force.

« L'idée a grandi l'homme. L'homme n'est pas disparu avec le cercueil que six robustes Zouaves ont porté au cimetière : il survivra avec l'idée. »

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne,* 1926-1927, p. 114.)

APPENDICE IX

L'ABBÉ PETER O'LEARY
(1850-1929)

Le Révérend P.-M. O'Leary, lieutenant-colonel dans les armées de Sa Majesté, vétéran de la guerre du Transvaal et de la grande guerre, est mort le 22 décembre 1929 à Québec, à l'âge de 79 ans. Le « Père O'Leary », c'est ainsi que ses soldats l'avaient surnommé, était malade depuis plusieurs mois. Il demeurait à Québec, rue Scott.

Québec perd dans le « Père O'Leary » un de ses plus glorieux prêtres et un citoyen dont le dévouement et le courage firent l'admiration du Canada tout entier.

Le colonel Peter-Maurice O'Leary était né en notre ville, le 28 juin 1850, fils de Maurice O'Leary, cotiseur de la cité. Il fit ses études classiques au petit-séminaire de Québec, puis au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,[1] et sa théologie au grand-séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 7 juin 1879, en la basilique Notre-Dame, par Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, en même temps que Monsieur F.-X. Faguy, ancien curé de Québec, de regrettée mémoire. Il avait donc célébré ses noces d'or sacerdotales au mois de juin 1929.

Pendant vingt ans, l'abbé O'Leary fit du ministère et de l'enseignement. Professeur au séminaire, de 1879 à 1883, il fut vicaire à Saint-Romuald et à Saint-Joseph de Lévis, en 1883, vicaire à Sillery, en 1884, curé à Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, en 1884, curé de Sainte-Brigitte-de-Laval en 1887. Il passa encore trois années au séminaire comme professeur, de 1889 à 1892, et fut ensuite nommé curé de Sainte-Catherine-de-Portneuf.

En 1899, lorsque le gouvernement canadien décida d'envoyer un premier contingent de 1,000 hommes pour participer à la guerre des Anglais contre les Boers, le Révérend M. O'Leary offrit ses services comme aumônier catholique. On les accepta avec empressement, et il entra alors dans l'armée, où il devait être l'ami des plus grands officiers comme des plus humbles soldats, sans distinction de race ni de religion.

[1] Étudiant à Sainte-Anne, 1865-71, professeur à Sainte-Anne, 1872-76.

Nous nous souvenons du départ du premier contingent canadien pour le Transvaal. Les troupes partirent de Québec et, le jour même de l'embarquement, il y eut grande revue du contingent, sur l'Esplanade. Au nombre des 1,000 soldats qui répondaient à l'appel de leur souverain, nous admirions plusieurs de nos concitoyens. Mentionnons, parmi les officiers, le lieutenant-général sir Richard Turner, qui devait revenir avec la plus belle décoration qu'un militaire puisse ambitionner, la croix Victoria ; le colonel Oscar Pelletier, qui n'était que major à cette époque, père du lieutenant Pelletier, mort au champ d'honneur pendant la grande guerre ; le major-général sir Eugène Fiset, médecin-major du contingent de 1899 ; enfin, le capitaine-abbé P.-M. O'Leary.

Le « Père O'Leary » avait quarante-neuf ans, cette année là, mais il était aussi alerte que les plus jeunes soldats, parmi lesquels nous voulons évoquer le souvenir de Lucien Larue, qui ne devait plus revenir et dont le vaillant aumônier reçut le dernier soupir, au cours d'une mémorable bataille.

Au Transvaal, l'abbé O'Leary se lia d'amitié avec le *canon* Almond, de Montréal, aumônier protestant des troupes canadiennes. Tous deux firent des prodiges de valeur, et les survivants de cette fameuse guerre racontèrent les exploits du capitaine O'Leary, notamment aux batailles de Paaderberg et de Blœmfontein.

À son retour d'Afrique, le Révérend M. O'Leary fut l'objet de grandioses manifestations publiques, de la part de ses concitoyens.

En 1914, lorsque la grande guerre éclata, le Révérend M. O'Leary était aumônier du 8e Régiment de Québec, il avait 64 ans, et cependant, dès que le gouvernement d'Ottawa décida de lever un contingent de 20,000 hommes, il offrit de nouveau ses services. Il fut aumônier catholique à Valcartier, où il ne tarda pas à être encore l'idole de ses soldats. Il partit avec les premiers régiments et, vu son âge avancé, on ne lui permit pas, à son grand regret, de se rendre au front. Il fit quelques visites en France, mais passa toute la durée de la guerre en service en Angleterre comme aumônier de l'hôpital Lansgate et déploya un dévouement merveilleux auprès des blessés.

Le « Père O'Leary » était un chercheur et un artiste. Pendant son séjour en Grande-Bretagne, il découvrit le célèbre plan de la ville de Québec tracé par DuBerger. Il le restaura et, à son retour de la grande guerre, il fit admirer cette précieuse relique à l'Exposition provinciale de Québec en 1919. Il est l'auteur de plusieurs autres dessins qui font partie des archives fédérales, et fut même nommé assistant-archiviste fédéral, en récompense de ses beaux services.

Au cours de la grande guerre, le Révérend M. O'Leary fut promu au grade de lieutenant-colonel. Il devint l'ami intime du colonel le Révérend F.-G. Scott, c.m.g., d.s.o., aumônier protestant des troupes canadiennes, qui nous disait de son compagnon d'armes : « Le Père O'Leary était un aumônier très brave et très pieux, dévoué à tous les soldats. »

Depuis la fin de la guerre, l'abbé O'Leary vécut dans une demi-retraite. Il fut aumônier catholique du Régiment des *Royal Rifles*, membre de la commission de géographie de notre province. Il s'intéressait à tous les vétérans. Il habitait rue Scott, avec sa nièce, M^lle^ Marquis, qui l'a entouré de ses bons soins jusqu'à ses derniers moments.

Voilà en quelques mots la carrière du brave aumônier qui était devenu un personnage légendaire à Québec, un héros que tout le monde estimait et respectait et dont la disparition cause des regrets universels.

(*L'Événement*, par E. C., reproduit dans l'*Annuaire 1929-1930*.)

APPENDICE X

(*Voir page 55*)

L'ABBÉ HERMÉNÉGILDE DUBÉ
(1843-1927)

Le vingt-cinq novembre 1927, nous faisions, au collège, les funérailles de M. l'abbé Herménégilde Dubé. Il était décédé, l'avant-veille, à Saint-Aubert, à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans.

Avec lui disparaissait l'un des vétérans du diocèse de Québec et l'un des plus anciens élèves du collège de Sainte-Anne. Plusieurs ont appris son existence en même temps que son décès, car, depuis quarante ans, il vivait inconnu du plus grand nombre, mais non oublié par ceux qui, plus âgés, avaient été ses élèves au collège et au grand-séminaire de Sainte-Anne.

M. l'abbé Herménégilde Dubé naquit à Saint-Jean-Port-Joli, le 3 novembre 1843. En septembre 1857, il commençait ses études et les terminait le 14 juillet 1866. Entré au grand-séminaire de Sainte-Anne, il devint successivement maître de salle et professeur au cours commercial, jusqu'à son ordination à la prêtrise, le 11 juin 1870.

Professeur de versification (1870-72), des belles-lettres (1872-73), directeur des élèves (1873-74), et professeur de rhétorique (1874-79), il fut ensuite, pendant sept ans, de 1879 à 1886, directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie.

Grand, maigre, d'apparence sérieuse plutôt que sévère, il avait un grand air de dignité. Bon professeur de théologie, très érudit, prêtre modèle de régularité, il était, au grand-séminaire, dans la position qui lui convenait le mieux. Il avait l'estime et le respect de ses élèves, qui, tous, ont gardé de lui le meilleur souvenir.

Ils n'ont pas oublié non plus le côté original de sa physionomie. Comme tous les originaux, il avait, en effet, ce que nous pourrions appeler ses spécialités.

Féru de saint Alphonse de Liguori, il était équiprobabiliste convaincu, et jusqu'à la fin de sa longue carrière, il ne put comprendre, ni pardonner, que les probabilistes, depuis Gury jusqu'à Génicot, en passant par Lehmkühl et Noldin (il les connaissait tous), s'obstinassent à ranger le grand docteur parmi les adeptes de leur système de théologie morale. Sur ce sujet, il était intarissable ; il suffisait de l'évoquer pour qu'il sortît de son calme habituel et revendiquât avec chaleur, pour son Maître, son titre intangible d'équiprobabiliste.

S'exagérant, sans doute, l'état précaire de sa santé, il avait eu l'imprudence d'étudier la médecine. Aussi, il faut voir la quantité de symptômes qu'il crut découvrir dans son organisme, et le nombre de maladies qui, tour à tour, menacèrent son existence, mais qui, néanmoins, ne l'empêchèrent pas d'atteindre l'âge quasi patriarcal de quatre-vingt-quatre ans, dont cinquante-sept de sacerdoce. Cette dernière lubie lui fut funeste et l'empêcha de rendre tous les services qu'on pouvait attendre d'un prêtre aussi bien doué.

Ces originalités que j'ai l'indiscrétion de rappeler, mais que, vraiment, je ne pouvais passer sous silence, ne diminuent en rien l'estime et la reconnaissance que je conserve à mon ancien professeur et directeur.

Devenu prêtre du collège, à mon tour, j'ai vécu sept ans en sa compagnie, et je puis témoigner de sa charité, de sa bonté, et de son amabilité dans ses rapports avec ses confrères. Ses maux plus ou moins réels ne le rendaient pas morose ; il aimait à badiner et il prenait en souriant les petites taquineries que nous, les plus jeunes, nous nous permettions à propos de ses singularités.

En 1890, M. Dubé laissait le collège et devenait aumônier de l'hôpital de la Rivière-du-Loup. Un an plus tard, il allait vivre au presbytère de Saint-Jean-Port-Joli, où le très bon M. Frénette l'accueillait comme un frère. Entre autres services que M. Dubé put rendre à son bon ami, il faut men-

tionner le ministère d'aumônier qu'il exerça auprès des religieuses du couvent de la paroisse.

Quand, en 1908, M. Frénette se démit de sa cure, M. Dubé, de son côté, se retira à Saint-Aubert, dans la famille de l'un de ses neveux. C'est là qu'il a passé la dernière période de sa vie, dans une réclusion d'ermite, qui dut lui peser souvent et qui fut rendue plus pénible, dans ces dernières années, par la privation du Sacrifice de la messe, qu'il ne pouvait plus célébrer et auquel il était incapable d'assister. C'est là qu'il a terminé subitement sa carrière, le 22 novembre 1927.

Élève et professeur dévoué du Collège, il repose maintenant dans le cimetière Painchaud, au milieu de ses confrères qui l'avaient précédé dans la tombe.

Que notre souvenir et nos prières ne lui fassent pas défaut !

A. TÊTU, *ptre.*

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1927-1928, p. 90.)

APPENDICE XI

(*Voir page 15*)

L'HONORABLE PHILIPPE LANDRY
(1846-1919)

A la mort de l'honorable Philippe Landry, sénateur, le 20 décembre 1919, un prêtre écrivait dans l'*Annuaire du Collège de Sainte-Anne :* « La mort de ce digne émule de Lafontaine jette un deuil tout particulier dans notre région. Pouvons-nous oublier qu'il était l'arrière-neveu de notre fondateur, et qu'il fut l'un des plus brillants élèves de notre École d'agriculture ? Ceux qui continuent l'œuvre de Painchaud et de Pilote déposent donc avec respect leurs hommages et leurs prières sur la tombe de ce glorieux fils. Puisse la jeunesse de notre pays imiter ce grand canadien dans son ardeur à défendre notre langue et notre foi ! »

Les ascendants paternels du sénateur étaient acadiens d'origine. Sébastien Landry, père du docteur J.-E. Landry et aïeul de l'honorable Philippe Landry, avait épousé, à Carleton, Émérence Painchaud, sœur du curé de l'endroit, Chs-

François Painchaud. Quand celui-ci, devenu curé de Sainte-Anne, eut fondé son collège, il y plaça aux études son neveu Jean Landry. Ce dernier lui en conserva une éternelle reconnaissance. Alors qu'il était étudiant en médecine, il vint à pieds de Québec pour assister à la mort de son oncle.

Philippe, fils du docteur Jean Landry et de Caroline Lelièvre, naquit à Québec le 15 janvier 1846. Ses études classiques terminées au séminaire, il suivit avec grand succès les cours de l'École d'agriculture à Sainte-Anne, où les souvenirs de l'oncle l'attiraient.

Il composa plus tard un *Traité populaire d'agriculture théorique et pratique.*

À la tête d'une belle ferme à Saint-Pierre-du-Sud, il s'honora de cultiver la terre et fut nommé bientôt membre du Conseil agricole de la province, président de la Société d'agriculture de Montmorency, vice-président de l'Union agricole nationale, secrétaire de la Société de colonisation, membre de la Société entomologique.

De tempérament combatif, il aiguisa sa plume et publia une intéressante série d'opuscules : *Boissons alcooliques et leurs falsifications* (1867). *Où est la disgrâce?* (1867) et plusieurs autres brochurettes politiques, scientifiques et littéraires.

La politique l'attirait, avec ses succès et malgré ses déboires. Élu député provincial de Montmagny le 7 juillet 1875, il voit son élection invalidée, le 29 mai 1876. Il est ensuite député fédéral du même comté, du 17 septembre 1878 jusqu'au 15 janvier 1887. Défait alors par Philippe-Auguste Choquette, il sera nommé au sénat, le 23 février 1892.

Il lui faut de la bataille. « Enrôlé dans la milice, dit le Père Lejeune, il fut promu lieutenant-colonel et commandant du 61e régiment en 1895, et en février suivant, aide-de-camp honoraire de lord Aberdeen, puis colonel en 1907, et colonel honoraire en 1909. Il avait commandé la 15e brigade d'infanterie, fut décoré de la médaille pour ses longs services et s'était signalé lors de l'invasion des Féniens. »

Landry fut toujours patriote. Pour travailler au salut des siens, il alla jusqu'à résigner, le 2 juin 1916, la présidence du sénat qu'il détenait depuis le 29 octobre 1911. Habitué aux missions difficiles qu'il avait déjà remplies en Europe, et aux États-Unis, il n'hésita pas à accepter la présidence de l'Association canadienne-française de l'Ontario et combattit avec vigueur pour la revendication des droits scolaires de ses compatriotes, contre leurs persécuteurs orangistes de la minorité.

Pour tous ses services rendus à différentes bonnes causes, Rome lui décerna les titres de Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire et de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Marié en 1868 à Wilhelmine Couture de Saint-Gervais, il était le père de deux enfants : Joseph-Philippe, brigadier-général de la milice, décédé en 1926, et de Bernadette, épouse du docteur Arthur Rousseau de Québec.

En 1908, il épousait en secondes noces Marie-Claire, veuve de l'avocat Édouard Taschereau et fille de l'honorable Élisée Dionne, bienfaiteur du collège de Sainte-Anne. Il n'est donc pas étonnant que son souvenir soit resté vivace chez les anciens du collège.

Sa vie de patriote peut être offerte en exemple à tous les jeunes de nos maisons d'éducation.

APPENDICE XII

(*Voir page 93*)

MONSEIGNEUR ANDRÉ-ALBERT BLAIS

évêque de Rimouski

(1842-1919)

Ceux qui ont assisté, en juin 1918, à la grande réunion des anciens n'oublieront jamais l'impression profonde créée sur tous par la présence, à nos fêtes, de cet auguste vieillard. Par quel étonnant miracle parvenait-il encore à triompher de la maladie cruelle qui le poursuivait sans relâche depuis tant d'années ? C'était une âme faisant violence au corps, et l'obligeant, par la force de l'habitude peut-être, à obéir encore à sa volonté. À la séance de réception officielle, Sa Grandeur Mgr Blais, après avoir dit tout son amour pour le Collège de Sainte-Anne, faisait en termes touchants des adieux qu'ils pressentait être les derniers.

C'étaient les derniers en effet. Le 23 janvier, l'âme de Mgr Blais, chargée de mérites, retournait à Dieu. Par sa mort l'Église de Rimouski perdait un éminent pasteur, et le collège de Sainte-Anne, un ancien élève qui a fait sa gloire, un ami fidèle qui savait se souvenir.

Mgr Blais était né à Saint-Vallier de Bellechasse, le 26 août, 1842. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne, de 1856 à 1865, et son cours de théologie au séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1868, il fut successivement vicaire à Sillery (1868), professeur au collège de Lévis (1868-

69), au séminaire de Québec (1869-73), sous-directeur et directeur du pensionnat de l'université (1873-74). En 1874, il partit pour Rome, d'où il revint, en 1877, docteur en droit canonique. De 1877 à 1881, il enseigne à la Faculté de théologie. Puis, après un nouveau voyage en Europe, il est aumônier des Sœurs du Bon-Pasteur, à Québec. En 1889, ses mérites éminents le font désigner comme coadjuteur de Mgr Langevin, et, en 1891, il devient, par la démission de ce dernier, évêque de Rimouski.

Le cadre nécessairement restreint de cette biographie ne nous permet pas de rappeler par le détail l'œuvre immense accomplie par ce prélat, la transformation merveilleuse opérée dans son diocèse pendant son administration. Intelligence perspicace qui sait comprendre les situations, volonté fortement trempée, énergie surprenante qui s'alliait à une grande aménité de manières, talent d'organisation, et, qualité plus précieuse encore, persévérance à soutenir le travail commencé, zèle infatigable et esprit éminemment surnaturel, Mgr Blais était doué de toutes les qualités qui permettent à l'évêque d'accomplir une œuvre profonde et durable au sein de son diocèse.

Aussi les travaux fructueux de son épiscopat peuvent-ils difficilement se compter. Il a créé une trentaine de paroisses, favorisé l'œuvre de la colonisation et de l'agriculture, imprimé à son séminaire un mouvement de progrès remarquable, affermi les œuvres naissantes ; il en a fondé de nouvelles : oeuvres de charité, d'enseignement, d'hospitalité. Pour diriger et soutenir ces œuvres, il a appelé dans son diocèse plusieurs communautés d'hommes et de femmes : les Capucins, les Eudistes, les Frères de la Croix ; les Ursulines, les Sœurs de la Providence, les Filles de Jésus ; et, tout récemment, il a érigé une maison des Servantes de Jésus-Marie.

Il a restauré la cathédrale, construit un nouvel évêché, approuvé la construction de plus de trente églises ou chapelles.

L'administration d'un diocèse aussi vaste que celui de Rimouski suppose une foule de préoccupations, de travaux, qui ne parvenaient jamais cependant à décourager ni abattre ce travailleur. Ses prêtres trouvaient en lui le conseiller paternel, l'ami qui encourage, le causeur aimable qui ne se lassait jamais, qui les accueillait toujours avec la même bonté forte et communicative qui faisait le fond de son caractère.

Le collège de Sainte-Anne unit ses regrets à ceux du clergé et des diocésains de Rimouski. Toujours Sa Grandeur Mgr Blais a conservé pour son *Alma Mater* un attachement profond ; il a manifesté à l'œuvre du collège une sympathie véritable et encourageante. Peu de temps après sa consécration épiscopale, en 1890, il nous fit l'honneur de nous

apporter sa bénédiction ; le fils reconnaissant qu'il fut toujours venait remercier son *Alma Mater*. Il revint encore en quelques circonstances, lorsqu'il consentait, à de rares intervalles, à se dérober à la tâche quotidienne.

Et lorsque en 1918, il reçut l'invitation d'assister à la bénédiction de la chapelle, il écrivit une lettre où se lit tout son attachement à son collège : « Je ferai tout le possible, je ferai l'impossible pour me trouver avec vous le 12 juin. » Il était fidèle au rendez-vous. Dieu nous donna cette consolation d'accorder à l'élève de jadis, vieillard défaillant d'aujourd'hui, un regain de force qui lui permit de venir faire ses adieux. Le soir du 12 juin, il bénit solennellement la chapelle des anciens, et, le lendemain, il assistait à la messe solennelle.

Aussi le Collège de Sainte-Anne n'oubliera jamais dans sa reconnaissance le souvenir de cet ancien qui a fait sa gloire, de cet ami fidèle qui savait « se souvenir ».

(*Annuaire 1918-1919*, p. 82.)

APPENDICE XIII

(*Voir page 47*)

MONSEIGNEUR ANTOINE GAUVREAU, P.D. (1841-1911)

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque L.-N. Bégin a déposé, le 2 mars 1911, dans la paix de la tombe la dépouille mortelle de Monseigneur Antoine Gauvreau, prélat de la maison du Pape, successivement vicaire à la Rivière-au-Renard, aumônier de l'archevêché de Québec, curé de Saint-Nicolas, de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Saint-Romuald, de Notre-Dame de Lévis et de Saint-Roch de Québec. Depuis six mois, le bon soldat de Jésus-Christ avait commencé à mourir, mais nous le croyions cependant protégé dans sa retraite par le dévouement de la charité, par les prières des pauvres, par les vœux de l'affection et de la reconnaissance. En trois jours, une crise nouvelle a achevé de briser ce cœur trop à l'étroit dans sa poitrine.

Monsieur Gauvreau, né à Rimouski, le 22 septembre 1841, a fait ses études classiques à Sainte-Anne : entré au collège

le 6 octobre 1853, il terminait son cours le 10 juillet 1861. Il fut écolier studieux, camarade aimable par ses manières, sa franchise, sa gaieté, mais ce qui vaut encore mieux, un jeune homme de devoir, de vertu et d'action ; sa conduite est notée très bonne. Il n'attendit pas d'être au seuil de sa vie d'écolier pour consulter sur son avenir le bon plaisir de Dieu ; encore en belles-lettres, il enrôlait quelques amis dans une association intime qui avait pour but principal d'honorer la sainte Vierge et de lui demander la lumière qui décide de la vocation ; le statut de la petite société, tout entier de la main de l'écolier de 16 ans, avait été muni de l'approbation du supérieur du collège. Chose remarquable, ceux dont nous trouvons les noms dans ces groupes organisés avec une discrète persévérance, pendant quatre années consécutives, furent tous prêtres ou religieux.

M. Gauvreau fit ses deux premières années de théologie à Sainte-Anne, où il fut d'abord chargé de l'enseignement du catéchisme en méthode et en versification, de la classe anglaise du soir en première, de l'exercice des élèves aux cérémonies religieuses et d'une part de surveillance au cours classique ; il fut ensuite premier maître de salle au cours commercial ; labeurs obscurs aux yeux d'un certain nombre peut-être, mais qui demandent plus de dévouement et d'habileté que bien des postes supérieurs. À la fin de sa première année de séminaire, il perdit son oncle, le vénérable M. Célestin Gauvreau, v.-g., supérieur du collège pendant six ans, directeur des ecclésiastiques depuis 1855. Il écrit dans ses notes : « Quel vide a fait dans mon âme cette mort à laquelle je ne m'attendais nullement ! Je le ressentirai toujours. J'ai perdu un ami fidèle, un guide sage et éclairé, un bon et tendre père. Priez, cher et vénéré oncle, priez pour votre pauvre neveu, afin qu'il suive vos conseils, qu'il imite vos vertus. » Pourrait-on dire aujourd'hui qu'il ne fut pas exaucé ?

Après avoir complété à Québec ses études théologiques, M. Gauvreau venait se faire ordonner dans la chapelle du collège, en la solennité de la Saint-Michel, 2 octobre 1864, par Mgr Baillargeon, à qui il s'attacha comme un fils à son père.

S'il était possible de suivre ici dans son ministère le vicaire, l'aumônier et le curé, on trouverait partout le même zèle, la même charité, le même besoin de faire des heureux. À Lévis, il fonda l'Hôtel-Dieu et, à Québec, l'Hospice Saint-Antoine. On a parlé des pêcheurs, des pauvres, des malades, des jeunes gens, des écoles du soir, des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de la Garde Champlain ; on a oublié, croyons-nous, les zouaves pontificaux québécois. Chargé de les accompagner en 1869 jusqu'à Montréal, où le détachement avait rendez-vous, l'aumônier de l'archevêché de Québec obtient pour eux

des billets de passage à prix réduit, et sa cabine se transforme toute la soirée en sacristie. Il ne s'en sépara qu'à l'heure du départ, à la gare Bonaventure.

Comme saint François de Sales, Mgr Gauvreau pouvait dire : « J'ai l'affection fort tenante et presque immuable à l'endroit de ceux qui me donnent le bonheur de leur amitié. » Le Collège de Sainte-Anne peut aussi se réclamer de cette affection, solennellement affirmée dans une pièce où le bienfaiteur allègue, avec le séjour de dix-neuf ans que fit l'oncle vénéré dans une maison qu'il a embaumée de ses vertus, l'instruction qu'y reçurent ses frères bien-aimés Louis, Alexandre, Elzéar, Flavien et Narcisse. Sa chaude amitié pour l'*Alma Mater* était devenue proverbiale, et ses largesses quotidiennes n'en étaient que l'expression.

Il prêcha, et avec quelle ardeur ! la retraite annuelle de 1884, 1896, 1904, les retraites de vocation de 1893, 1898, 1901, et 1905, retraites fructueuses, disent nos *Annales*, d'où les auditeurs sortaient enchantés du travail du bon Dieu et du prédicateur. Quel témoin ne se rappelle l'inoubliable soir du 12 juin 1907 ?

Si son corps ne repose pas dans ce cimetière de la montagne qu'il a pour ainsi dire taillé de ses mains, s'il a livré son cœur à une institution qui y trouva sa source, nous avons l'illusion d'avoir gardé son âme. Que son souvenir reste impérissable chez tous les élèves de Sainte-Anne !

L. Dumais, *ptre.*

(*Annuaire 1910-11*, p. 73.)

APPENDICE XIV

(*Voir page 319*)

Mgr GABRIEL CLOUTIER
(1851-1930)

Dimanche le 27 avril 1930, décédait paisiblement dans son presbytère Mgr Gabriel Cloutier, curé de Saint-Norbert, protonotaire apostolique, archidiacre et vicaire-général du diocèse de Saint-Boniface. En lui disparaît un vétéran du sacerdoce manitobain, un prêtre à l'âme apostolique, un patriote de

bon aloi, un homme d'affaires remarquable et un travailleur infatigable. Il emporte avec lui le respect de la population de la province manitobaine qu'il habitait depuis cinquante-deux ans et où il avait lié, au cours de sa vie active, de nombreuses connaissances. La presse de langue anglaise de Winnipeg lui a rendu un beau tribut d'hommages.

Le regretté défunt était né à Saint-Pierre de Montmagny le 1er février 1851, de François-Noël-Gabriel Cloutier et de Marie-Martine Morin. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il commença ses études théologiques au grand-séminaire de Québec, où il fit la connaissance de feu Son Excellence Mgr Mathieu, le futur archevêque de Régina, dont il demeura toujours l'ami intime. Le 9 août 1878, répondant à l'appel de Mgr Taché, il arrivait à Saint-Boniface, en compagnie de Mgr A.-A. Cherrier, p.a., vicaire-général du diocèse de Winnipeg. Pendant plus d'un demi-siècle, ils ont été l'un et l'autre comme des lampes ardentes placées sur le chandelier pour éclairer les fidèles de la maison du Seigneur.

À son arrivée à la Rivière-Rouge, l'abbé Cloutier fut professeur au collège, où il continua ses études théologiques. Le 28 août 1881, Mgr Taché lui conférait l'onction sacerdotale. Le nouvel ordonné continua son professorat au collège et y fut préfet des études de 1881 à 1885. Il ne le quitta qu'une année après l'arrivée des Jésuites. En 1885-88, son nom figure parmi le personnel comme professeur de philosophie, de hautes mathématiques et de sciences naturelles.

Son enseignement au collège ne suffisait pas à absorber son activité. Le 1er février 1883, il fut nommé chapelain catholique du pénitencier du Manitoba, poste qu'il conserva jusqu'à sa nomination à la cure de Saint-Norbert. Déjà, Mgr Taché avait discerné son habileté à mener à bonne fin des entreprises difficiles. Aux jours sombres de novembre 1885, il lui confia la tâche de ramener secrètement de Régina à Saint-Boniface le corps de Louis Riel. Grâce à la bienveillance des autorités du *Pacifique Canadien*, qui favorisèrent sa mission, il transporta le corps de nuit et le fit descendre du train avant l'entrée en gare de Winnipeg, à un endroit désigné où l'attendaient les Métis. Ce ne fut pas une mince surprise, le lendemain, lorsque la nouvelle se répandit que le chef métis reposait dans sa famille à Saint-Vital. Sous bonne garde, le corps de Riel fut ensuite transporté à la cathédrale de Saint-Boniface, pour les funérailles, et inhumé dans le cimetière adjacent.

À l'été de 1886, Mgr Taché envoya l'abbé Cloutier dans la Saskatchewan pour recueillir des renseignements sur les événements de 1885. Il y passa plusieurs mois et accomplit fidè-

lement sa mission. À son retour, il remit à son archevêque les notes qu'il avait recueillies.

En 1889, MM. les abbés Cherrier et Cloutier, les deux futurs protonotaires apostoliques, furent nommés secrétaires généraux du premier concile provincial de l'Ouest, qui se tint, cette année-là, à Saint-Boniface.

M. l'abbé Cloutier accompagna plusieurs fois Mgr Taché dans la province de Québec. Il fit avec lui le voyage de Québec en 1886, pour aller assister à la remise de la barrette rouge au premier cardinal canadien, le 21 juillet. En 1891, lors des fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des oblats au Canada, Mgr Taché le choisit comme représentant du clergé séculier du diocèse. Les deux autres compagnons de voyage étaient les RR. PP. Dandurand et Lacombe, o.m.i.

Ayant cessé d'enseigner au collège, M. l'abbé Cloutier rendit de multiples services dans le ministère et les œuvres. Il desservit successivement, en 1894, les paroisses de Saint-Eustache et d'Oak Lake. En 1895, le nouvel archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, le nomma procureur de la Corporation archiépiscopale, poste qu'il occupa pendant dix ans.

En 1905, à la mort de Mgr Ritchot, vénérable patriarche, qui était curé de Saint-Norbert depuis 1862, M. l'abbé Cloutier fut désigné pour le remplacer. Il y arriva le 1er avril. Le 10 janvier précédent, un incendie avait consumé le presbytère ; il en construisit un nouveau, celui-là même dans lequel il devait mourir. L'année 1908 marqua le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale ; il fut célébré par une belle et joyeuse fête paroissiale. Mgr F.-A. Dugas, p.a., v.-g., y prononça le sermon de circonstance.

Pendant vingt-cinq ans, le digne et vaillant curé Cloutier poursuivit sa mission au milieu de son peuple. Le 22 décembre 1920, il devint archidiacre et membre du conseil diocésain. Le 15 juin 1922, Sa Sainteté Pie XI, reconnaissant ses mérites et son long état de service, lui conféra la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*, et Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface le constitua son vicaire-général, le 27 juillet de la même année.

Homme de Dieu, Mgr Cloutier cherchait en tout le bien des âmes et le service du prochain. Cet homme, que l'on disait riche, est mort pauvre, laissant à peine de quoi se faire enterrer. Il a tout donné au cours de sa vie, semant les bienfaits à droite et à gauche, toujours dans la plus grande discrétion. Seuls les dons qu'il fit au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, son *Alma Mater*, lorsqu'il fut éprouvé par le feu il y a quelques années, et celui qu'il fit à sa paroisse, en payant la moitié du coût du soubassement qu'il venait de construire, ont transpiré dans le public.

Homme d'ordre et de traditions, il avait aussi le culte du passé et des choses d'histoire. C'est par ses soins qu'a été publiée, il y a deux ans, la *Vie de Mgr Noël-Joseph Ritchot, p.a.*, écrite par l'honorable L.-A. Prud'homme.

Les funérailles du regretté défunt eurent lieu à Saint-Norbert. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface chanta le service. Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière y fut représenté par Mgr Auguste Boulet, p.d.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1929-30, p. 116.)

APPENDICE XV

(*Voir page 307*)

SIR CHARLES FITZPATRICK
(1851-1942)

Sir Charles-Thomas Fitzpatrick est décédé à Québec, le 17 juin 1942, à l'âge vénérable de 90 ans et 6 mois.

Charles-Thomas Fitzpatrick naquit à Sainte-Foy (dans la partie de cette paroisse qui forma en 1855 celle de Sillery), le 19 décembre 1851. Son père s'appelait John et sa mère Mary Conolly. En 1864, il commença ses études au collège de Sainte-Anne, et les y poursuivit jusqu'après sa rhétorique. Il fit ses deux années de philosophie au séminaire de Québec.

Sir Thomas Chapais l'un des deux survivants des années de sir Chs Fitzpatrick à Sainte-Anne, nous écrit : « Il jouissait parmi nous d'un grand prestige. Au sortir de la classe, où il brillait dans les premiers rangs, grâce à ses talents et à son travail, il primait à la *butte*, pendant les récréations et les congés. Au jeu de balle, aux barres, au *foot-ball*, il était sans rival. Taillé en athlète, il excellait dans tous les jeux qui demandent l'effort physique. Fitz, comme on l'appelait familièrement, était déjà une étoile de première grandeur. »

Il termina ses études classiques en 1873, avec le diplôme de bachelier ès arts.

Après quelques mois passés au grand-séminaire, comme étudiant en théologie, il suivit les cours de droit à l'Université Laval, et en 1876, il fut reçu avocat, remportant comme trophée de ses derniers examens la médaille d'or du gouverneur général, le comte Dufferin.

« Avocat de premier ordre, surtout comme criminaliste, il atteignit la grande notoriété quand il fut appelé à défendre Riel, devant le tribunal de Régina, en 1885. Le très fort plaidoyer qu'il prononça alors lui valut un grand prestige et prépara son entrée dans la vie publique. Élu député du comté de Québec à l'Assemblée législative en 1890, il y siégea pendant six ans. Il se fit élire en 1896 pour la Chambre des communes par les mêmes électeurs qu'il représenta sans interruption jusqu'à sa nomination au poste de juge en chef de la Cour suprême, en 1906. Il avait été solliciteur-général en 1896 et ministre de la Justice en 1902. Il fut nommé membre du Conseil privé impérial en 1908 et membre du tribunal de la Paix, à La Haye, la même année. »

Ajoutons que sir Charles était Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, docteur en droit des universités Laval, d'Ottawa, de McGill, de Toronto et de Notre-Dame (Indiana), commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et que, pour couronner sa brillante carrière, il fut nommé lieutenant-gouverneur, en 1918. C'était le troisième que notre collège donnait à la province de Québec.

Sous cette avalanche de titres et d'honneurs, que devenait chez lui l'homme privé ? Laissons parler, encore une fois, le témoin déjà cité et si bien renseigné : sir Thomas Chapais.

« Sir Charles était un catholique fervent ; il ignorait ce que c'est que le respect humain ; il pratiqua toujours sa religion avec une piété sincère. Mais dans les années déclinantes de sa vie, il avait donné les plus admirables exemples de ferveur et de foi. À la fin, il ne connaissait plus que deux demeures : sa maison sur la rue Sainte-Ursule et la chapelle des Pères du Sacré-Cœur. Dans ce pieux sanctuaire, on pouvait le voir chaque jour, prosterné durant de longues heures, devant le Tabernacle.

« À notre point de vue spécial, sir Charles était pour les élèves de Sainte-Anne, anciens et nouveaux, la plus haute personnalité. Il avait conservé un filial attachement, et manifestait un admirable dévouement pour son *Alma Mater*. On en eut des preuves bien tangibles lors du sinistre qui détruisit presque complètement notre vieux et cher collège. Sir Charles, par son influence, par son prestige, par ses sacrifices personnels, fut l'un des plus grands promoteurs de la restauration qui conserva à notre pays l'un de ses actifs foyers d'instruction secondaire. »

En 1879, monsieur Fitzpatrick avait épousé demoiselle Corinne Caron, fille de l'honorable René-Édouard Caron, le deuxième lieutenant-gouverneur de la province. Elle avait passé cinq de ses plus jeunes années à Spencer Wood ; elle y revint, en 1918, au bras de son illustre époux, comme châte-

laine de cette maison vice-royale. Lady Fitzpatrick a survécu à son mari. Fidèle compagne d'un homme de mérite, elle a partagé ses joies et aussi les épreuves qui se rencontrent dans toute existence humaine, et plus souvent dans la vie des hommes publics. Leur union de soixante-trois ans offre un bel exemple de ménage chrétien.

A. TÊTU, *ptre.*

(*L'Union Amicale*, décembre 1943.)

APPENDICE XVI

(*Voir page 105*)

MONSEIGNEUR HENRI TÊTU
(1849-1915)

Monseigneur Henri Têtu appartenait à une famille bénie de Dieu, qui donna, chose jusque là inouïe dans les annales ecclésiastiques de notre pays, ses cinq fils au sanctuaire. L'aîné de tous, Monsieur Ludger, était professeur des belles-lettres au collège, lorsqu'une mort tragique l'enleva, le 20 juillet 1876, à l'institution à laquelle il faisait honneur ; il se noya vis-à-vis de Sainte-Anne même, une violente saute de vent renversant la frêle embarcation sur laquelle il revenait de Saint-Roch-des-Aulnaies, où il était allé exercer son zèle. Celui qui devait être Monseigneur Henri, né le 24 octobre 1849, fit ses études au Collège de Sainte-Anne avec son aîné, tous deux heureusement doués, laborieux, types de jovialité, d'expansion, de franchise ; ils furent ordonnés ensemble à la Rivière-Ouelle, le 22 juin 1873, par Sa Grandeur Monseigneur Taschereau.

À l'appel de Monseigneur Baillargeon, l'abbé Henri encore séminariste, entra à l'archevêché le 1er septembre 1870, pour y remplir la charge d'assistant-secrétaire jusqu'au 2 mars 1878, où il prit celle d'aumônier laissée vacante par le départ de M. N. Laliberté. Depuis la mort de Monseigneur Bolduc, le 8 mai 1889, il occupa de plus le poste de procureur. Simultanément il fut toujours chapelain quelque part ; c'est ainsi que, en 1873, il alla pendant six mois dire la messe tous les jours à l'Hôpital du Sacré-Cœur ; de 1874 à 1880, il fut aumônier de la garnison ; de 1879 à 1882, chapelain du couvent de Bellevue, et, depuis 1882, aumônier de la prison. C'est dans l'exercice de

ce dernier ministère que, dimanche le 13 juin, il fut terrassé par le mal, plus fort que sa volonté, qui abrégeait ses préambules pour frapper un coup moins attendu.

À l'occasion de l'élévation au cardinalat de Monseigneur Taschereau, M. Têtu fut nommé camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, le 11 mars 1887, et, à la demande du cardinal, prélat domestique le 15 avril 1889, honneurs bien mérités par de fidèles et constants services, par un affectueux dévouement à celui qu'il pouvait appeler « mon vénérable et très aimé cardinal ».

Le procureur de l'archevêché était en même temps trésorier de la plupart des œuvres diocésaines, de l'assurance mutuelle des fabriques, des évêchés et des maisons d'éducation et de charité, chapelain général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il a toujours été un promoteur zélé des œuvres de charité québécoises, il leur a donné un dévouement infatigable, et les pauvres bénissent sa mémoire comme les habitués du Club des marins catholiques. Sa parole et sa plume incisives ne sont pas étrangères à des embellissements qui mettent un sourire au front de la vieille capitale. Ses loisirs, et il savait encore en trouver au milieu de besognes absorbantes, il les employait à s'occuper d'art et d'histoire. Ses ouvrages, les uns d'un style clair et rapide, les autres d'une exactitude remarquable, portent la marque de l'érudit, du chercheur consciencieux, du goût entendu, du critique spirituel. Notre littérature historique lui doit plusieurs monographies : *Esquisse biographique sur Mgr de Laval, Les Évêques de Québec, Son Éminence le cardinal Taschereau, Histoire du Palais épiscopal de Québec, Le R. P. Bouchard, L'abbé D.-H. Têtu, Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault, David Têtu et les « raiders » de Saint-Alban.* Il est l'éditeur du *Journal d'un voyage en Europe par Mgr Plessis*, du *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816* par Mgr Plessis, et, avec Monseigneur C.-O. Gagnon, des *Mandements des Évêques de Québec.* On lui doit encore de nombreux articles de revues et journaux. Qui ne s'est attaché récemment à la lecture des *Impressions grégoriennes et des Impressions musicales*, celles-ci interrompues par la mort ?

Est-elle assez remplie cette carrière de Monseigneur Têtu, que nous regrettons d'esquisser si rapidement ? Quelle trêve connut-elle ? Un voyage de six mois dans les principaux pays de l'Europe en 1882-83, un voyage en Europe et en Palestine en 1891-92, deux autres voyages en 1900 et 1910, dont l'objectif principal était la célèbre Passion d'Oberammergau. En outre, chaque année, quelques jours de vacances à Sainte-Anne, à la Rivière-Ouelle où dorment les doux souvenirs, sur la plage de la pointe aux Orignaux dont le charme est fait de

calme, de silence et de fraîcheur, et chaque mois, la visite promise à son frère François cher perclus de l'*Alma Mater*.

D'une famille où l'esprit et le cœur se disputent la palme, Monseigneur Têtu, dont le premier abord pouvait paraître austère à qui ne le connaissait pas, était l'homme affable, le cœur d'or, chaud et expansif à ses amis, sympathique au plus humble confrère, secourable aux besoins, ouvert à l'infortune. Il avait un goût sûr, le culte du beau, particulièrement de la belle et bonne musique ; son esprit cultivé était méthodique ; sa parole avait toute la franchise de sa pensée. La Providence lui avait fait don d'une force de volonté qui donnait le branle à sa vie ; la ponctualité, l'ordre tenaient à son tempérament, et celui qui le remplacera aux bureaux de l'administration financière diocésaine devra trouver une comptabilité d'une précision lumineuse. C'était un prêtre pieux, d'une régularité exemplaire ; avec quelle édification, quelle piété recueillie et sacerdotale les prêtres de la seconde retraite ecclésiastique ne le voyaient-ils pas, par exemple, présider leurs exercices annuels.

Il ne se démentit pas devant la mort ; quand il eut compris sa sommation, il se tourna aussitôt du côté de l'éternité et s'abandonna avec confiance, sans trouble et sans crainte, à la miséricorde divine. Comme le voyageur intrépide qui abusa de ses forces et tombe épuisé à la dernière étape, ainsi tomba Monseigneur Têtu, le 14 juin 1915.

Nous avons perdu un ami qui nous aimait d'un amour de bienfaiteur. Sa charité, son dévouement, son conseil, le crédit et le prestige de ses relations sociales furent pour nous autant de bienfaits ; nous sentons très vivement cette perte.

Ludger DUMAIS, *ptre*.

(*Annuaire 1914-1915*, p. 100.)

APPENDICE XVII

(*Voir page 68*)

MONSIEUR LE CHANOINE CHARLES RICHARD (1851-1929)

M. Richard fut l'une des plus belles figures du clergé de Québec et l'un des mieux doués des élèves du collège. C'était quelqu'un : un homme et un prêtre.

Prêtre-éducateur, d'abord, pendant quinze ans, si l'on compte dans ce chiffre quatre années de professorat comme séminariste ; prêtre pasteur d'âmes, pendant vingt-neuf ans.

On le trouve dans l'enseignement, au collège, dès 1871.

Curriculum de sa vie de professeur : pendant deux ans, il enseigne les langues latine et grecque (1871-73), les belles-lettres (1873-75). De 1875 à 1877, il est préfet des études. Il occupe la chaire de philosophie en 1878, et celle de rhétorique, de 1879 à 1881. Il sera directeur des élèves et en même temps préfet des études (1882-84). Les deux années suivantes, outre la préfecture, il aura l'enseignement de la philosophie. Il cumule souvent deux emplois, enseignant de plus l'histoire et le catéchisme.

Le jeune abbé avait déjà beaucoup lu, beaucoup retenu, il avait un goût sûr ; aussi, son enseignement était-il nourri et bien vivant. Avec quel entrain il s'appliquait à nous faire goûter les bons auteurs classiques ; avec quelle fine ironie, il nous faisait toucher du doigt les faiblesses de nos pauvres compositions ! Certes, il n'était pas prodigue d'éloges, et quand, à la fin d'un travail qui nous semblait presqu'un chef-d'œuvre, nous pouvions lire la note : « Ce n'est pas mal », nous nous estimions relativement heureux.

Professeur de rhétorique, il enseignait à ses élèves les règles de l'art de bien dire, et dans ses sermons multipliés, surtout pendant son directorat, il leur en montrait l'application dans des modèles d'une grande beauté.

Monsieur Richard enseigna à peu près toutes les sciences qu'embrasse notre cours d'études. Sa grande facilité le rendait apte à remplir avec succès les différentes charges de la maison. Une seule branche lui semblait interdite, la musique, pour laquelle, vraiment, il n'était pas doué.

À la préfecture, il avait remplacé l'abbé Charles Bacon, qu'on regardait, à bon droit, comme un maître. M. Richard ne fit pas oublier son modèle, mais il l'égala. C'est à son heureuse initiative et ses instances qu'on doit la fondation des prix Poiré, Painchaud et Dufour-Demers.

Comme directeur, il jouissait d'un grand prestige, et il fit un bien considérable à ses élèves : il savait leur apprendre à fixer leurs regards vers les hauteurs et à dédaigner ce qui est bas et avilissant !

Il semblait bien qu'avec ces aptitudes, M. Richard fût destiné à consacrer sa vie entière à l'éducation de la jeunesse et à continuer un rôle où, déjà, il avait connu tant de succès. Cependant, après quinze ans d'un labeur ardu et souvent pénible, il abandonna l'œuvre de ses premières années et tourna les yeux vers le ministère paroissial. Il était fatigué physiquement et moralement.

Personne, parmi les enfants d'Adam, n'est exempt de faiblesses : M. Richard ne pouvait se prêter facilement au travail en collaboration.

Il était d'une réserve extrême, ne parlant jamais de lui, cachant avec une discrétion exagérée ses sentiments, à tel point qu'on peut dire que si plusieurs de ses confrères furent honorés de son amitié, aucun ne le fut de ses confidences.

En 1886, un parent fortuné lui ayant offert d'aller étudier en Europe, il eut été cruel de l'empêcher de profiter d'un tel avantage.

Au séminaire français de Rome, il se remit à l'étude de la théologie et du droit canonique avec un courage méritoire, à son âge. Il ne songeait nullement à conquérir des grades, mais sur les instances de ses directeurs et de ses amis, il se présenta aux examens et en sortit avec le doctorat en théologie et en droit canon.

À son retour à Québec, en 1889, Monseigneur Taschereau lui confia la cure de Notre-Dame-de-la-Garde, au Cap-Blanc.

En 1893, il est transféré à Saint-Gervais, cure importante et recherchée.

Il est nommé curé de Saint-Romuald, en 1898. C'était un nouveau champ à cultiver, différent de celui qu'il venait de quitter. Dans cette grande paroisse de quatre mille âmes, avec une population en grande partie ouvrière, il trouvait bien peu de temps pour lire et étudier. Il sacrifia ses goûts et se dépensa sans compter au bien de son nouveau troupeau. Il y avait beaucoup à faire, à Saint-Romuald : il fallait fonder un collège de Frères, bâtir sacristie et presbytère et réparer l'église. Tout cela se fit avec entente parfaite entre le curé et les paroissiens. Il avait d'emblée conquis la confiance de tous et inspiré le respect. M. Richard était un prédicateur tout à fait remarquable : on ne se lassait pas de l'entendre, tant sa parole était lumineuse, sa conviction communicative et son zèle ardent. Les lettrés, et ceux qui ne l'étaient pas, trouvaient un égal plaisir à l'écouter. Un professionnel de Saint-Romuald, bon juge en la matière, disait : « Ma dévotion se contenterait d'une messe basse, le dimanche, mais je vais assidûment à la grande, pour entendre prêcher notre curé. » Les gens du peuple, pour exprimer leur admiration envers un bon prédicateur étranger, disaient tout simplement : « Il prêche presque aussi bien que M. Richard. »

En 1924, les directeurs du collège furent heureux de lui voir accepter l'hospitalité qu'ils lui offraient sous leur toit.

Il revenait à la maison paternelle, bien différent de ce qu'il était trente-huit ans auparavant quand il partit : le temps avait accompli son œuvre, courbé ses épaules ; la paralysie progressive l'avait déjà envahi et devait le réduire en quelques

mois à l'immobilité complète. N'importe, sa belle intelligence était intacte et ne devait pas subir d'éclipse, même en ses derniers jours.

Il décédait le 30 janvier 1929.

M. le chanoine Richard était né à Sainte-Anne, le 25 avril 1851, de François Richard, cultivateur, et d'Octavie Roy. Il avait été ordonné prêtre, dans la basilique de Québec, le 23 mai 1875. Ses funérailles ont eu lieu dans la chapelle du collège, le 2 février 1929. Au milieu de la nombreuse assistance on remarquait une importante députation de la paroisse de Saint-Romuald, ayant à sa tête son curé et le maire ; sir Charles Fitzpatrick et l'honorable sénateur Thomas Chapais, ses anciens compagnons de collège, étaient aussi venus lui donner par leur présence un dernier témoignage d'amitié. Mgr Plante, auxiliaire de Son Éminence le cardinal Rouleau, assistait au service funèbre et présida l'absoute. M. l'abbé E.-Alfred Dupont, curé actuel de Saint-Romuald, chanta la messe.

M. Richard repose maintenant dans le cimetière Painchaud, à côté de quelques-uns de ses collaborateurs de jadis et de plusieurs de ses anciens élèves.

A. TÊTU, *ptre.*

(*Annuaire 1928-29*, p. 117.)

APPENDICE XVIII

(*Voir page 101*)

MONSIEUR FIRMIN-H. PROULX
(1831-1918)

Le 16 février 1918, on conduisait en terre un homme dont la mémoire doit être défendue contre l'oubli, un ami bien connu du monde agricole d'il y a trente ans, M. Firmin-H. Proulx, ancien propriétaire de la *Gazette des Campagnes*. C'est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière que le travail avait vieilli M. Proulx et usé ses forces ; retiré auprès de son fils, au presbytère de Saint-Magloire, il trouva, dans la sollicitude de la piété filiale, l'attention qui a prolongé sa vie jusqu'à 87 ans, réchauffant sa vieillesse aux souvenirs et à l'amour d'une cause, dont il gardait la belle fierté. C'est au champ du grand labeur

à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qu'il est venu chercher le dernier repos.

Au commencement de 1862, sur l'invitation de M. Pilote, fondateur de l'École d'agriculture, M. Proulx laissait, pour la campagne, Québec, sa ville natale, ses vieux parents, un emploi lucratif : il consentait le risque de la publication d'un journal qui devait être comme l'organe de l'École. Dès ce jour, il se consacrait tout entier aux choses de l'agriculture, bien convaincu que ce n'est pas la terre qui est ingrate envers l'homme, mais c'est l'homme qui méconnait les bienfaits de la nourricière des moissons et de la vraie liberté. Il se fit avec ardeur le zélé missionnaire de la science agricole. Tous ses efforts se tournèrent vers l'instruction de la classe laborieuse des campagnes. Il lia pour ainsi dire son existence à celle de l'École d'agriculture, s'attacha à tout ce qui l'intéressait ; ses combats contre le préjugé, la routine furent les siens ; ses succès, ses revers lui furent personnels.

Qui n'a pas vu M. Proulx à l'œuvre ne croira jamais la somme de travail et d'énergie qu'il lui fallut pour maintenir, avec les faibles moyens à sa disposition, la publication de son journal ; les pouvoirs publics lui mesurèrent leurs faveurs, il en fut même souvent négligé. Pour accomplir sa noble tâche, il eut souci non seulement de la vie matérielle du journal ; il chercha, il observa, il étudia, il voulut pénétrer tous les préceptes de la culture des champs, aux frais mêmes de l'acquisition d'une riche bibliothèque agricole[1]. N'est-ce pas de l'héroïsme dans tous ces vrais sacrifices ? Aussi l'École d'agriculture réclame-t-elle le droit de déposer sur la tombe de M. Firmin-H. Proulx ses sympathies, hommage d'une reconnaissance profonde pour la coopération donnée à la diffusion de son enseignement.

L. DUMAIS, *ptre.*

[1] *L'annuaire de 1927-28* consacre dix pages à l'énumération des volumes de cette bibliothèque léguée à l'École d'agriculture.

APPENDICE XIX
(*Voir page 81*)

MONSIEUR J.-D. SCHMOUTH
(1842-1917)

Né aux Trois-Rivières en avril 1842, M. Schmouth entra à 16 ans, par la protection de l'honorable Jos.-Éd. Turcotte, à l'École normale Jacques-Cartier, où il obtint le diplôme académique. Un agronome français, M. Frédéric-M. Ossaye, donnait aux élèves-maîtres des leçons d'agriculture théorique de physique et de chimie appliquées à l'agriculture. « Quand la Corporation, disent les *Annales du collège*, donna à M. Émile Dumais, premier professeur à l'École d'agriculture, le congé qu'il demandait, elle s'adressa à M. Verreau, principal de l'École normale de Montréal, qui suggéra le nom d'un des meilleurs élèves de cette école, M. Schmouth, pour remplaçer M. Dumais ». Le nouveau professeur donna son premier cours le 1er mars 1861. Lorsque, en 1863, le gouvernement exigea que les professeurs principaux fussent qualifiés d'un diplôme décerné par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, M. Schmouth donna les preuves de sa compétence, et obtint le certificat de capacité en agriculture et chimie agricole. Il occupa pendant 34 ans la chaire d'où il se mêla à la vie extérieure de l'École, pendant la phase la plus difficile de son existence ; en outre, il fut au collège, de décembre 1875 à juin 1878, professeur d'anglais et de matières commerciales. Mais il était avant tout un vétéran de l'enseignement agricole ; il avait gardé bon souvenir de sa carrière de professeur, et il aimait à en causer. Aux prises avec la maladie qui le paralysait, il écrivait encore : « Faible octroi, petit nombre d'élèves firent la tâche ardue au débutant ; peu à peu les choses s'améliorèrent, et les émoluments atteignirent un chiffre suffisant à pourvoir aux besoins d'une famille habituée à la simplicité et à l'économie. » La publication de son cours n'eût pas déparé notre littérature agricole ; sa plume se serait trouvé des ressources aussi facilement que sa parole et son esprit.

M. Schmouth fut, dans la paroisse, une personnalité en vue, dont l'influence s'exerça dans les conseils municipaux. Mais rien n'est stable ici-bas ; la charité, mieux que la fortune, donna le bonheur et la paix à ses dernières années. Son nom mérite que l'École d'agriculture le garde de l'oubli.

Décédé à Lévis, M. J.-D. Schmouth fut inhumé à Sainte-Anne le 5 juin 1917.

(*Annuaire 1916-1917*, p. 85.)

APPENDICE XX
(*Voir page 111*)

SIR THOMAS CHAPAIS
(1858-1946)

I

Joseph-Amable-Thomas Chapais est né, le 23 mars 1858, à Saint-Denis de Kamouraska, qui demeura toujours son unique petite patrie. C'est une paroisse si typiquement canadienne-française qu'un anthropologue américain l'a choisie comme terrain d'étude de notre vie rurale[1]. La famille Chapais est originaire du diocèse d'Avranches, en Normandie, et c'est aux environs de 1744 que le premier ancêtre canadien, Jean Chapais, vint s'établir à la Rivière-Ouelle, dont Saint-Denis devait plus tard se détacher.

Thomas fut, paraît-il, dès sa jeunesse, très brillant ; et, comme on le fait pour tous les enfants prodiges, on raconte à ce sujet une anecdote. Un jour, alors qu'il n'avait que six ou sept ans, il aurait répété devant un groupe de parents et d'amis tout un sermon qu'il venait d'entendre à la grand'messe dominicale. « L'étonnant petit orateur, ajoute celui qui rapporte ce fait, fut applaudi comme on n'aurait osé le faire dans l'église ; et ce fut le premier triomphe de celui qui devait en remporter tant d'autres, où sa mémoire ne devait plus être seule mise à contribution. Thomas Chapais fit ses études secondaires au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour lequel il avait gardé le culte traditionnel d'un bon élève. Lors du centenaire du collège, en juin 1927, il prononça un discours dont la prosopopée finale se faisait pardonner par une véritable émotion ce qu'elle aurait pu avoir d'artificiel sur d'autres lèvres[2]. C'est au collège de Sainte-Anne, en 1874, que le futur orateur politique et académique débita son premier discours, qui était naturellement le panégyrique du fondateur, l'abbé Charles-François Painchaud. Il entra ensuite à la Faculté de droit de l'université Laval d'où il sortit, en 1879, licencié et lauréat du second prix Tessier. La même année, il était admis au barreau, mais il ne semble guère avoir pratiqué le droit.

[1] Horace Miner : *Saint Denis, a french-canadian parish*, 1939, 283 p.

[2] Abbé Alphonse Têtu : *Fêtes du Centenaire*, p. 52.

De 1879 à 1884, il fut secrétaire particulier de l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et à ce titre, rédigea probablement la fameuse réponse au premier-ministre Joly qui demandait la dissolution de la législature. C'est en 1884 qu'il épousa mademoiselle Hectorine Langevin, fille aînée de sir Hector-L. Langevin, alors ministre fédéral. La même année, il devenait rédacteur-en-chef du *Courrier du Canada*, pour y tenir la plume jusqu'à la disparition du journal en 1901. En 1883, l'ancien rédacteur, J.-C. Taché, malade, l'avait invité à lui succéder, en des termes solennels, comme il convenait à l'époque. « Si ma plume, disait-il dans une lettre, valait le prix que vous semblez y attacher, et que sur mon lit de mort, j'eusse à la passer à quelqu'un, je vous dirais : Prenez. »

C'est à l'élection fédérale de mars 1891 que le jeune conservateur se présenta pour la première et unique fois, dans son comté de Kamouraska. Il fut défait par H.-G. Carroll, qui, plus tard, devait devenir lieutenant-gouverneur de la province de Québec. L'année suivante, le candidat battu était appelé à faire partie du Conseil législatif. Il fut ministre sans portefeuille dans le cabinet Taillon, leader du gouvernement au Conseil, puis président du Conseil, et enfin, ministre de la colonisation et des mines. En mai 1897, se terminait, avec la victoire des libéraux, ce qu'on pourrait appeller son premier stage au pouvoir.

Jouissant des loisirs de l'opposition, M. Chapais devint alors avant tout écrivain. À la *Revue canadienne*, il tint, pendant vingt ans, une chronique mensuelle, intitulée : *À travers les faits et les œuvres*. Son collègue au Conseil législatif, l'honorable Trefflé Berthiaume, lui offrit aussi l'hospitalité de *La Presse* où, sous le pseudonyme d'*Ignotus*, il publia plusieurs chroniques historiques. Il y raconta entre autres choses la vie des douze intendants de la Nouvelle-France. Il se passionna pour celle de Talon, et, en 1904, paraissait en librairie *Jean Talon, Intendant de la Nouvelle-France*. En 1911, il terminait *Le marquis de Montcalm* qui, couronné par l'Académie française, valait à son auteur le prix Thiers. C'est peu de temps après que Monseigneur François Pelletier et Monseigneur Camille Roy vinrent lui demander d'inaugurer un cours d'histoire du Canada à l'université Laval. Il se fit quelque peu prier, mais, finalement, accepta, et c'est ce qui nous a valu le *Cours d'histoire du Canada 1760-1867*.

En 1917, peu de temps avant l'adoption de la loi de conscription, le premier ministre Borden offrit au vieux conservateur un siège au sénat. Il refusa parce qu'il ne voulait pas approuver cette loi, et ce n'est que le 31 décembre qu'il entra dans le corps législatif où son père avait siégé trente-cinq ans

auparavant. Il devenait ainsi, à l'époque, le seul Canadien ayant le privilège d'appartenir à la fois au parlement fédéral et à une législature provinciale. « Lui seul, disait un jour un des ses collègues du sénat, l'honorable J.-P.-B. Casgrain, peut détenir ce double mandat sans être critiqué par personne, ami ou ennemi au sens politique. » En septembre 1930, l'honorable Chapais traversait l'Atlantique pour la première fois, comme délégué canadien à l'Assemblée de la Société des Nations. En 1925, il était créé *Knight Bachelor* (sir) par le roi. On lui a légèrement reproché, dans un article consacré à sa mémoire, d'avoir accepté cet honneur. Il ne faut pas oublier que sir Thomas Chapais était, après tout, d'une autre époque, plus britannique et moins démocrate que la nôtre. C'est avec une émotion réelle qu'il se vit décorer par son souverain, comme l'avaient été autrefois ses dieux politiques, Macdonald et Cartier. Et puis, comme le disait en le félicitant l'honorable Raoul Dandurand, c'est le gouvernement canadien, et non le gouvernement impérial, qui avait fait la recommandation.

En 1936, sir Thomas Chapais retrouva les joies du pouvoir à Québec. Il entra comme ministre sans porte-feuille dans le cabinet Duplessis, poste qu'il devait reprendre dans le second cabinet Duplessis en 1945. En septembre 1938, il devint même premier ministre intérimaire de la province pendant les vacances du premier ministre. Il participa jusqu'à la fin à l'activité des corps législatifs auxquels il appartenait. La dernière fois qu'il prononça un discours au Sénat ce fut, je crois, le 9 mai 1946, alors qu'il s'opposa très bravement au prêt du Canada à la Grande-Bretagne. Peu de temps après, il prenait le chemin de Saint-Denis où il mourait lundi, le 15 juillet 1946.

À ces quelques notes on peut ajouter, avec l'aide du *Canadian Parliamentary Guide* et des recueils de biographies, que sir Thomas Chapais était Chevalier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, qu'il fut président de la Société royale du Canada, de la Société historique du Canada, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Les *Who's who*, qui terminent toujours leurs notices par la mention de la religion à laquelle appartient celui dont ils donnent la biographie, disent que sir Thomas était catholique. Dans son cas, c'était plus qu'une étiquette, si on en juge par le témoignage sans restriction que Son Éminence le cardinal Villeneuve lui rendit le 1er décembre 1945 en lui accordant la médaille d'or du mérite diocésain.

(Jean-Charles BONENFANT, *Culture*, n° de septembre, 1946.)

II

Témoignage de Son Éminence le cardinal Villeneuve accordant à sir Thomas Chapais la Médaille d'or du Mérite diocésain :

Ce n'est pas parce que sir Thomas est sénateur, conseiller législatif, ministre, commandeur, et le reste, que la médaille d'or du Mérite diocésain lui est présentement adjugée. C'est parce qu'avant tout cela, et malgré tout cela, il est bon paroissien.

J'ai considéré que ce n'est tout de même pas banal d'avoir gravi, comme vous, à peu près toute la hiérarchie des honneurs de ce monde, et d'être quand même si croyant, si chrétien, si humble et si bon paroissien dans l'Église de Dieu.

Un paroissien qui prie, qui se confesse, et s'approche de la Table sainte, qui vient aux retraites ; un paroissien qui fait partie des vieilles Congrégations, un paroissien modèle, un paroissien qui est un exemple, et qui rayonne ainsi du plus bel apostolat.

Du coup, il faut le dire, vous êtes bon paroissien et modèle partout. Votre foi et votre piété paroissiale jaillissent d'elles-mêmes partout, sans pose ; et parce que vous croyez, vous parlez en croyant ; parce que vous aimez, votre langage est chaud de conviction et d'amour de Dieu, quand vous parlez.

La Providence vous accorda de transporter sur les théâtres les plus élargis le talent oratoire qui vous est propre, et vous avez saisi toutes les occasions de le mettre au service de notre religion. C'était, par exemple, une vibrante pièce d'éloquence au Congrès eucharistique de Montréal, en 1910 ; puis, au Congrès marial de Québec, en 1929, et à celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1931, de remarquables discours sur la Vierge Marie ; puis aux Semaines sociales, à Montréal, 1920, sur *Le rôle social de l'Église*, et à Québec, 1927, sur *La Papauté et l'Ordre international.*

Quand il s'agit de défendre l'enseignement, le droit ou la discipline catholique, on vous entendra prononcer trois discours contre le divorce, un discours au Conseil législatif relatif à *l'impôt sur les biens des Religieux*, un discours *contre la crémation*, ou bien une étude relative au *Serment du Roi par rapport aux catholiques.* Au Conseil législatif ou au Conseil de l'Instruction publique, votre voix retentit chaque fois qu'on menace de toucher à notre système d'éducation catholique. Enfin, on sait votre attachement à nos collèges classiques, surtout, on n'en sera pas surpris, à votre collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière[1].

[1] Sir Thomas Chapais, un des principaux propagandistes de L'*Aide à Sainte-Anne*, était de toutes les fêtes du collège. Chaque année, avec

Et puis, vous êtes comme le chevalier défenseur du caractère chrétien de notre histoire, soit à l'inauguration du monument de Monseigneur de Laval, en 1908, soit déjà à l'inauguration du monument du Père Massé, à Sillery, soit au tricentenaire de l'arrivée des Jésuites en 1925, ou bien encore, au Congrès de la Langue française en 1912. Et quel respect pour l'autorité ecclésiastique, très spécialement pour les évêques. Lisons l'*Éloge de Monseigneur Paul-Eugène Roy*, prononcé le 17 juin 1926, Monseigneur Paul-Eugène Roy, dont vous aviez été le compagnon d'armes en tant de circonstances et pour tant d'œuvres, mais tout spécialement dans les croisades de tempérance. Vos discours, *La Croix de Tempérance* (1910), à Québec, *L'abbé Édouard Quertier* (1925), à Saint-Denis, et toutes vos allocutions à de multiples journées de tempérance tenues en divers endroits du diocèse, voilà autant de témoignages.

Sir Thomas, l'Église de Québec vous considère comme l'un de ses meilleurs fils, son paroissien par excellence, et je suis heureux en son nom de vous remettre la Médaille d'or du Mérite diocésain. Ce n'est qu'un symbole de celle que vous remettront les anges, quand vous serez vieux, ce qui va prendre du temps encore, et qu'on entendra le Seigneur vous dire : « *Intra in gaudium Domini*, entrez dans la joie du Seigneur, » bon et fidèle paroissien.

(*Semaine religieuse de Québec*, 13 décembre 1945.)

---

neveux et nièces, il faisait son « pèlerinage » au collège. Après sa visite aux autorités de la maison et à son cousin l'abbé Alphonse Têtu, il aimait à revoir les principaux endroits qu'il avait fréquentés écolier. C'est avec plaisir qu'il indiquait le coin du jardin Painchaud où, avec un condisciple, il avait, tout jeune, cultivé les fleurs ; la source au bas de la *troisième* où comme ses compagnons, il puisait l'eau pour arroser la traditionnelle glissoire ; le petit rocher où il allait, en face du fleuve, lire Chateaubriand son auteur préféré ; la Roche à canon où, sur la montagne, il se rendait rêver parfois les jours de congé, comme jadis Fréchette et Buies. Cette ascension, il la faisait encore quelques années avant sa mort, malgré ses quatre-vingts ans passés.

APPENDICE XXI

ÉDOUARD RICHARD

auteur d'« Acadie »

(1844-1904)

Édouard Richard fut avocat, député, shérif, historien, archiviste. Ses ancêtres ont été pour la plupart victimes de la fameuse dispersion acadienne de 1755.

Son père, Louis Richard, marchand, épousa, à Stanfold, le 14 janvier 1841, Marie-Hermine, nièce du premier évêque de Saint-Hyacinthe, M^lle^ Prince. Il avait été fait conseiller législatif de Québec, en 1874, quand il décéda le 13 novembre 1876.

Édouard naquit à Princeville (Stanfold) le 14 mars 1844. Ses études classiques terminées à Nicolet, il va quelque temps à l'École d'agriculture de Sainte-Anne, étudie le droit à Laval et à McGill, passe ensuite en France où il a comme compagnon d'études Gérin-Lajoie.

Durant sept ans, il fut l'associé légal de sir Wilfrid Laurier à Arthabaska. De 1872 à 1878, on le voit député de Mégantic aux Communes.

L'état de sa santé le dirige ensuite vers le climat du Nord-Ouest. Jusqu'en 1852, il est shérif des Territoires. Aux élections de 1887, il est défait par l'honorable Larivière, dans le comté de Provancher. Enfin, nommé par le gouvernement fédéral pour aller recueillir des documents historiques, il passera huit ans à Paris. C'est avant son départ qu'il conçut le projet d'écrire sur la question acadienne[1].

En 1895, il fit traduire en anglais par le Père Drummond, s.j., le manuscrit français de son *Acadie*[2]. Le texte original

[1] Ayant vécu son enfance au milieu de descendants d'Acadiens, Édouard Richard avait souvent entendu parler de l'année du « grand dérangement ». Un de ses vieux parents, Raphaël Richard, tenait de la bouche même de l'une de ces déportées l'histoire si lugubre du départ de Grand-Pré. L'écrivain nous dit dans son livre *Acadie* les impressions profondes que son jeune esprit en avait gardées. (Conférence : D^r^ J.-E. Prince, à l'Université Laval 1909.)

[2] Cette œuvre (*Acadie*) fut pour nos frères acadiens, un moment auguste de leur histoire, le signal d'une résurrection, selon le mot de l'un d'entre eux, un livre qui a fait époque dans les fastes de la race française en Amérique. (HENRI D'ARLES, préface d'*Acadie*, p. XII.)

français sera publié par Henri d'Arles en trois volumes, de 1916 à 1921. En 1897, succédant à Joseph Marmette, Édouard Richard fut envoyé à Paris à titre d'archiviste officiel et en rapporta une foule de documents nouveaux. En 1896, il avait été élu membre de la Société royale et nommé docteur en droit de l'Université Laval.

Il mourut à Battleford, aux Territoires du Nord-Ouest, le 27 mars 1904. (*Dictionnaire* du Père LEJEUNE, o.m.i.).

APPENDIE XXII
(*Voir page 116*)

LE DOCTEUR N.-EUTROPE DIONNE
(auteur de la *Vie de M. Painchaud*)
(1848-1917)

Le docteur Narcisse-Eutrope Dionne, fils de Narcisse Dionne et d'Élizabeth Bouchard, est né le 18 mai 1848, à Saint-Denis de Kamouraska. Il entra au collège de Sainte-Anne, en 1857, pour ses études classiques qu'il termina en 1866. Étudiant quatre ans en théologie, il enseigne (1868-69) la première classe du cours commercial au Collège de Sainte-Anne, et on le voit plus tard professeur au séminaire de Québec.

Hésitant à faire le pas définitif du sacerdoce, il se tourne vers l'étude de la médecine dont il obtient le baccalauréat en 1872 et le doctorat en 1874.

Il ne tarda pas à se faire connaître comme excellent médecin : ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont pu attester l'étendue de ses connaissances, la clairvoyance de son diagnostic, et la sûreté de sa thérapeutique. Mais tout en pratiquant l'art de guérir, il sentait croître en lui l'attrait pour les études d'histoire.

Comment donc cet attrait avait-il commencé ?

Au printemps de 1873, arrivait à Québec un écrivain américain, déjà connu dans le monde intellectuel par des travaux pleins d'érudition et de charme. Le but de son voyage était certaines recherches qu'il désirait faire dans les archives de notre parlement provincial et de nos institutions religieuses et enseignantes. Malheureusement, une cruelle épreuve était

venue le frapper au milieu de sa carrière littéraire. Presque aveugle, il se voyait condamné à ne lire et écrire que par intermittence, et très peu de temps à la fois. Il lui fallait donc recourir habituellement aux services d'un secrétaire et d'un lecteur.

Son ami l'abbé Henri-Raymond Casgrain lui indiqua le jeune Eutrope Dionne qu'il connaissait bien, puisqu'il venait de Saint-Denis, paroisse voisine de Rivière-Ouelle.

Eutrope Dionne accepta comme une bonne fortune l'offre qui lui était faite et fut vite apprécié par l'écrivain étranger à qui il donna le plus précieux concours à travers les archives de l'évêché, du séminaire, de l'Hôtel-Dieu et du parlement. Cet écrivain, dont la cécité menaçante ne pouvait dompter l'ardeur investigatrice, c'était François Parkman, l'historien érudit et captivant de La Salle, de Frontenac, de Wolfe et de Montcalm. Telle est l'origine de la vocation historique d'Eutrope Dionne.

En 1880, il est l'heureux vainqueur dans le concours : *Où est le tombeau de Champlain ?* À cette époque, il entra dans le journalisme. Faisant trève aussi souvent qu'il le pouvait à la pure discussion politique qu'il n'aimait guère, il fit bénéficier ses lecteurs d'études sérieuses sur des sujets d'intérêt social, comme, par exemple, celui des cercles agricoles, dont il salua les débuts et mit en lumière les avantages. Il s'occupa aussi activement de l'organisation professionnelle des journalistes, et il fut le véritable fondateur et, pendant longtemps, l'âme de l'association de la presse canadienne-française.

En 1889, une savante monographie sur la vie et les voyages de Jacques Cartier lui valut une nouvelle couronne. Il obtenait le prix du concours ouvert par le comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec, à l'occasion de l'érection du monument Cartier-Brébeuf, sur les bords de la rivière Lairet.

En 1892, il devint bibliothécaire de notre législature provinciale. Dans ce domaine éminemment propice aux travaux de l'esprit, il devait passer le reste de ses jours. Livres, brochures, articles de revue se multiplièrent sous sa plume avec une prodigieuse fécondité. En 1894 (*à la demande du Comité des Fêtes Painchaud*), il publiait une *Vie de l'abbé Painchaud*, fondateur du Collège de Sainte-Anne, qui était l'*Alma Mater* de l'écrivain. C'est un de ses meilleurs ouvrages, un de ceux où il a le plus complètement donné la mesure de son talent. La même année, il écrivait une intéressante étude sur Chouart et Radisson, ces deux types d'explorateurs et de traiteurs qui ont joué un rôle si curieux dans l'histoire de la Nouvelle-France au XVII^e^ siècle. Puis, durant les années qui suivirent, l'infa-

tigable auteur publia une biographie de Mgr Forbin-Janson, une étude sur le Père Hennepin, des notices sur Pierre Bédard, sur Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, sur les vice-rois et les lieutenants-généraux de la Nouvelle-France, sur l'abbé Gabriel Richard, curé de Détroit, sur le Père Rasle ; des livres sur les serviteurs et servantes de Dieu au Canada, sur les ecclésiastiques et les royalistes français en Amérique. Tous ces opuscules et tous ces ouvrages importants étaient couronnés, en 1907, par la publication du deuxième et dernier volume de la vie de Champlain. Dès 1893, la Société royale du Canada l'avait appelé à siéger dans ses rangs.

En 1905, il publiait le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux, revues publiés en langue française dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada.* L'ensemble de cet ouvrage formera un total de 858 pages et de 11,514 numéros. Mentionnons, encore, un volume considérable de lexicographie sur notre parler populaire et un livre consacré à l'origine des noms de famille des Canadiens français.

Entr'autres qualités fondamentales du véritable historien, il avait l'amour de la vérité et le souci de l'exactitude. Il n'achevait une tâche que pour en recommencer une autre. L'effort d'aujourd'hui était pour lui un acheminement perpétuel à l'effort de demain. Il semblait avoir adopté pour devise : *Nulla dies sine linea.* Admirable exemple dont l'influence devait être éducatrice ! Que sa carrière, si pleine de tâches utiles vaillament accomplies, soit un enseignement et un aiguillon ! Ce sera son suprême honneur d'être encore agissante et génératrice d'efforts fructueux, après être parvenue au terme où s'achèvent tous les labeurs humains, le grand et éternel repos de l'au-delà dans lequel notre regretté collègue est entré avec la ferme sérénité d'un croyant[1].

Il est décédé le 30 mars 1917.

(Thomas CHAPAIS : *Discours et conférences*, IIe volume, pp. 107-123, *passim.*)

---

[1] Au mois de décembre 1916, le docteur Dionne écrivait : « Tant mieux si, autour de moi, on se berce d'illusions, mais je le sais, je me dirige lentement vers la tombe. La mort ne m'effraie pas : au contraire, je la désire souvent. *Qui me délivera de ce corps de mort ?* Toutefois : *fiat voluntas Dei*, c'est encore et c'est toujours le parti le plus sage. *Fiat ! Fiat !* (*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1916-1917, p. 82.)

APPENDICE XXIII
(*Voir page 222*)

SIR A.-P. PELLETIER
(1837-1911)

Sir Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier naquit à la Rivière-Ouelle, de Jean-Marie Pelletier, cultivateur et de Justine Painchaud, le 22 janvier 1837. Justine était la sœur du fondateur, l'abbé Chs-François Painchaud, qu'elle assista à ses derniers moments.

Pantaléon Pelletier fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne (1847-1856) et son cours de droit à l'université Laval. Inscrit au barreau du Bas-Canada en 1860, il devint conseiller de la reine en 1879. Il faisait partie de la milice canadienne et fut en service actif dans le régiment des Voltigeurs canadiens pendant l'affaire du Trent (incident anglo-américain au cours de la guerre de sécession). Promu capitaine en 1863 et major en 1866, il commanda le 9e bataillon durant l'invasion fénienne et se retira ensuite de la milice tout en conservant son grade.

Député libéral de Kamouraska à la Chambre des communes de 1869 à 1877, il fut nommé sénateur et devint ministre de l'agriculture dans le cabinet Mackenzie en 1877. Il représenta Québec-Est dans la législature provinciale en 1873, ayant ainsi double mandat. « Homme de jugement, dit Rumilly, il avait toute l'estime du clergé, ce qui était bien précieux, car des différends surgissaient alors entre le clergé et les libéraux. Pelletier, surnommé « évêque laïque » fut en plusieurs occasions médiateur, conciliateur, pacificateur[1]. »

En reconnaissance des services rendus comme président de la Commission canadienne à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, il fut nommé Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Grégoire.

Comme avocat, il fit longtemps partie du bureau du Commandeur Louis-de-Gonzague Baillargé qui, en 1885, se le fit adjoindre comme aviseur légal de la ville de Québec[2]. Il fut

[1] RUMILLY : *Un demi-siècle de vie politique* (de Choquette), p. 11.

[2] OSCAR PELLETIER : *Mémoire et Souvenir de famille*, pp. 12-13.

président du sénat de 1896 à 1901. Promu juge de la Cour supérieure en 1904, il fut nommé lieutenant-gouverneur de Québec le 15 septembre 1908, et mourut à Spencer Wood le 29 avril 1911.

Il avait épousé, en 1861, Suzanne Casgrain, fille de l'honorable Chs-Eusèbe Casgrain et sœur de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, et, en secondes noces Virginie, fille de Marc-Pascal de Sales Laterrière, seigneur des Éboulements. De son premier mariage est né le colonel Oscar Pelletier.

Parmi les 39 braves qui, sous le commandement de leur curé, l'abbé de Francheville, repoussèrent en 1690 une tentative de débarquement des troupes de l'amiral Phipps à la pointe de la Rivière-Ouelle, apparaît le nom de Jean Pelletier, ancêtre de sir A. Pelletier. Ce qui faisait écrire au colonel Oscar Pelletier : « Je n'échangerais pas la conduite de mon courageux ancêtre, embusqué derrière les crans de la pointe de la Rivière-Ouelle et faisant bravement le coup de feu sur les troupes anglaises, je n'échangerais pas, dis-je, la conduite de ce vaillant patriote contre bien des parchemins[3]. »

APPENDICE XXIV

MONSEIGNEUR FERNAND DUPUIS, P.D.
(1858-1938)

Joseph-Fernand Dupuis, naquit au village des Aulnaies, le 20 juin 1858, de Jean-Baptiste Couillard-Dupuis et de Justine Letellier de Saint-Just. Monsieur et madame Dupuis étaient des chrétiens modèles, entourés de la profonde estime de tous ceux qui les connaissaient. Le bon Dieu leur avait donné une famille nombreuse dont Fernand était le benjamin.

Il entra au collège de Sainte-Anne, en septembre 1870, et termina ses études classiques en juin 1879. Au collège, le

[3] OSCAR PELLETIER : *Loc. cit.*

jeune Dupuis fut vraiment le type de l'écolier heureux ; son bon caractère lui attirait l'amitié de ses confrères ; ses talents lui valaient des succès ; il se pliait facilement aux exigences du règlement, sa piété et sa bonne conduite lui gagnaient l'estime de ses directeurs. Ses études terminées avec le certificat de bachelier ès arts, il embrassa l'état ecclésiastique.

Il eut l'avantage de passer ses années de cléricature au séminaire français, à Rome, et de faire sa théologie à l'université Grégorienne. Le 3 juin 1882, il recevait l'onction sacerdotale des mains du cardinal Monaco La Valetta, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran.

De retour au pays, muni de son doctorat en théologie, il fut nommé professeur de cette science sacrée, au collège de Lévis.

Après neuf années de professorat, l'abbé Dupuis obtint un congé. Il en profita pour revoir Rome qui lui était restée chère et faire le pèlerinage de Terre sainte qui l'attirait par ses touchants souvenirs. À son retour, il publiait le récit de son voyage dans un volume de 500 pages, intitulé : *Rome et Jérusalem.* C'est un ouvrage qui, après tant d'autres du même genre, se lit encore avec plaisir et profit. L'abbé était alors devenu vicaire à Notre-Dame de Québec, depuis septembre 1893.

À la fin de 1896, il fut nommé curé de Berthier. Il devait y passer sept années remplies des travaux de son zèle et marquées par la restauration de l'église et du presbytère. C'est là, que Monseigneur l'archevêque vint le chercher pour lui confier l'aumônerie du couvent des Sœurs de Jésus-Marie, à Sillery. Il accepta avec plaisir son nouveau poste ; il aimait d'avance cette institution où l'une de ses sœurs était morte religieuse.

Le 3 juin 1907, Sillery était en liesse : on y célébrait les « noces d'argent » de monsieur l'aumônier. On avait su apprécier ses qualités, et l'on était heureux de lui donner un témoignage non équivoque de reconnaissance pour les services que, depuis quatre ans, il rendait à la communauté. Encore quelques mois et viendrait la séparation.

Au milieu de novembre de cette année, l'abbé Dupuis fut nommé curé de Saint-Raphaël. Dans ce nouveau poste, le ministère serait différent, mais réclamerait aussi du zèle et du dévouement.

Le 16 septembre 1916, la cure de Plessisville devint vacante par la mort de M. l'abbé Vaillancourt ; M. Dupuis fut appelé à le remplacer.

L'abbé Dupuis arrivait donc à Plessisville à l'automne de 1916, pour y passer les dernières années de sa vie. Il avait eu

pour prédécesseurs des missionnaires héroïques, et, parmi eux, un martyr de son dévouement. Il était digne de leur succéder. Plein de vigueur encore malgré ses cinquante huit ans d'âge et ses trente-quatre de travaux, il se mit à l'œuvre avec un courage toujours jeune. Son pastorat de vingt années fut marqué par des événements mémorables.

En février 1928, l'abbé Dupuis eut la grande surprise de sa vie. Son Éminence le regretté cardinal Rouleau lui apportait de Rome sa promotion à la dignité de prélat domestique qu'il avait si bien méritée.

Le 9 juin 1932, nouvelle fête à Plessisville : on y célébrait les noces d'or sacerdotales du curé. La solennité en fut surtout marquée par le dévoilement d'un monument à la mémoire de M. l'abbé E. Bélanger, mort tragiquement, en 1845, dans la savane de Stanfold, et de tous les missionnaires et curés de la paroisse.

Mgr Dupuis avait, je pourrais dire, deux *Alma Mater :* le collège de Sainte-Anne et le collège de Lévis. Dans chacune de ces maisons, il avait passé neuf années de sa vie. C'est un privilège assez rare que d'avoir deux « mères grandes, » mais privilège non exempt de toute charge, le collège de Lévis et le collège de Sainte-Anne le comptant tous deux parmi leurs bienfaiteurs. Mgr Dupuis fut de ceux qui ont voulu payer la nouvelle chapelle de Sainte-Anne. Pour elle, il a non seulement ouvert sa bourse, mais, de plus, il s'est occupé activement de recueillir les souscriptions de ses confrères de classe. On le voit aussi contribuer à la reconstruction du collège incendié en 1920. En ses dernières années, il lui restait encore quelques économies : il en fait deux parts égales entre Sainte-Anne et Lévis.

Les fêtes grandioses du centenaire des Bois-Francs préludèrent à la fin de sa carrière comme curé de Plessisville. Il ne pouvait songer à être l'organisateur de ces fêtes, mais il voulut encourager et aider ceux qui se mirent à l'œuvre. Il le fit sans ménager ses fatigues. On le vit présider les nombreuses cérémonies de cette semaine du souvenir. Il se plaisait à louer le mérite des organisateurs, du principal d'entre eux, son dévoué vicaire et petit neveu, l'abbé René Dionne.

Jusque-là, il avait joui d'une santé exceptionnelle ; en cinquante-cinq ans de vie sacerdotale, pas une fois il n'avait manqué de célébrer la sainte messe pour cause de maladie. Mais la vieillesse était venue, et la maladie de cœur qui devait l'emporter lui porta ses premiers coups. Il se rendit compte que l'heure de céder sa place à un autre avait sonné, et sans se faire prier, il remit sa cure aux mains de son archevêque.

Des paroissiens qui, à plusieurs reprises, lui avaient manifesté leur estime, voulurent lui en donner un nouveau témoi-

gnage en meublant splendidement les chambres qu'il allait occuper à l'hôpital de leur ville. C'est dans ce pieux asile que vont s'écouler les derniers mois de sa vie.

Le 22 août 1938, il rendait son âme à Dieu.

A. TÊTU, *ptre.*

(*Annuaire 1938-39*, p. 100.)

APPENDICE XXV

LE RÉVÉREND PÈRE LETELLIER, s.s.s. (1862-1921)

La mort subite du Père Letellier, le 24 août 1921, a été une véritable épreuve pour les directeurs du Collège de Sainte-Anne. C'est que, pour eux, ce religieux était non seulement un homme de foi, de talent et de mérite, mais un ami sincère, dévoué, s'ingéniant à prouver à son *Alma Mater* son profond attachement. Ce qu'il voulut pour sa communauté, il le désira ardemment pour le collège où il fit ses études classiques : il souhaitait qu'il devînt une institution prospère pour le bien intellectuel et moral de ses élèves, pour la gloire de Dieu et de son Église.

Il se réjouissait de ses succès, et quand il eut à déplorer ses malheurs, il fut prompt à donner l'encouragement qui fait du bien au cœur éprouvé. Pour la reconstruction du collège incendié comme pour l'érection de la chapelle, son grand cœur lui fit trouver de généreuses contributions et des conseils pleins de sagesse.

Pourrons-nous oublier jamais son hospitalité si accueillante et si fraternelle ?

Du Père Letellier, l'abbé Élie Auclair écrit :

« Il avait 59 ans d'âge, 38 ans de vie religieuse, 33 ans de sacerdoce et 18 ans de supériorat. C'était l'un des premiers canadiens entrés chez les Pères du Saint-Sacrement, l'un des plus anciens religieux de son ordre venus au Canada et l'un des fondateurs des importantes maisons de Montréal et de New-

York. De toutes façons, non seulement dans son institut, mais dans tout le clergé américain et canadien, le Père Letellier était une personnalité.

« Issu de la noble souche des Letellier de Saint-Just et des Chapais, ayant reçu, par conséquent, une éducation de famille des plus soignées, ayant eu l'avantage, en plus, de s'instruire aux meilleures écoles, ce religieux savant et éclairé autant qu'ardent et dévoué, qui alliait la prudence au zèle, était surtout et avant tout un homme d'énergie et de décision. Il a été puissant en œuvres, parce que, très maître de lui, il a su être, dans toute la force du terme, un conducteur d'âmes.

« Grand, osseux, bien découplé, de figure fière et austère, ayant l'œil vif et pénétrant, il en imposait et s'imposait tout de suite. On sentait en lui l'homme supérieur, le vrai religieux, le prêtre du Christ. On l'aurait même jugé brusque et cassant, autoritaire et inflexible, car sa voix était rude et son geste net, si un large et bon sourire n'eût, à l'heure voulue, adouci l'expression de ses traits plutôt durs. Mais ce religieux était un saint, et les saints sont bons et pleins d'indulgence au fond. On ne causait pas longtemps avec le Père Letellier sans en éprouver la conviction.

« Arthur Letellier de Saint-Just était né à la Rivière-Ouelle le 7 août 1862. Son père, Charles Letellier de Saint-Just, était le propre frère de Luc, l'ancien lieutenant-gouverneur de Québec. Sa mère avait nom Élise Chapais. Arthur fit ses classiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et sa philosophie chez les sulpiciens, à Montréal. Il prit la soutane et fut tonsuré à Montréal, en 1882. Au cours d'un voyage de santé qu'il fit alors en Europe, il connut la congrégation du Saint-Sacrement, et, le 1er août 1883, il entrait au postulat-noviciat de Bruxelles. Un an plus tard, le 29 novembre 1884, il prononçait ses premiers vœux. On l'envoya à Rome, en 1885, pour y suivre les cours de théologie. Sa santé compromise l'ayant obligé de prendre encore du repos, il fit un voyage au Canada. De retour à Rome, il fit, en 1887, sa profession perpétuelle et reçut, le 25 février 1888, l'onction sacerdotale dans la basilique de Latran.

« En 1890, le Père Letellier, avec le regretté Père Estévenon, fut au nombre des premiers religieux de la fondation canadienne de Montréal. Il devait demeurer là dix ans (1890-1900). En 1900, il suivit encore le Père Estévenon et fut avec lui de la fondation américaine de New-York. En 1903, il devenait le supérieur de cette maison et, en même temps, le curé de l'importante paroisse canadienne de Saint-Jean-Baptiste que dirigent les Pères dans la grande ville américaine. De 1914 à 1918, il fut supérieur à Montréal. Enfin, en 1918, il retourna à New-York toujours comme supérieur

et curé. Entre temps, il s'occupa de la fondation du juvénat de Suffern, près de New-York ; il assura, à Montréal, le succès du congrès des prêtres-adorateurs de 1915, et, enfin, plus récemment, il avait la joie de fonder une nouvelle maison de sa congrégation à Québec, son diocèse d'origine.

« Ce que cet homme de Dieu, si attaché à sa règle et si fervent pour l'expansion du culte eucharistique, a travaillé, pendant trente ans de vie active en Amérique, il est bien difficile de l'exposer en quelques lignes. Contentons-nous de noter que le Père Letellier a été, surtout en ces derniers vingt ans, l'âme et la cheville ouvrière de toutes les œuvres des Pères du Saint-Sacrement au Canada et aux États-Unis. Entendu en affaires comme il s'en trouve peu, ayant de nombreuses et importantes relations sociales, supérieurement intelligent et prompt autant que sûr à juger sainement des hommes et des choses, il a largement et puissamment servi les intérêts de sa communauté, et, du même coup, ceux de la religion et de la piété bien comprise. »

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1921-22, p. 93.)

APPENDICE XXVI

(*Voir page 8*)

L'ABBÉ ISRAËL-NORBERT DUMONT
(1852-1933)

Le Père Dumont, comme on l'appelait partout dans le Madawaska, a terminé sa longue carrière de 81 ans, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile, le 16 novembre 1933. Il était né à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 8 juin 1852, à deux pas de l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église de Sainte-Louise. Son père s'appelait Édouard, et sa mère : Clémentine Bélanger.

Après un cours très élémentaire à la petite école du rang, il entra comme commis chez un marchand de l'endroit. Il aurait réussi dans le commerce, car il avait de réelles aptitudes pour les affaires, comme il le démontra plus tard, mais il avait entendu au fond de son âme l'appel au sacerdoce. Il devait donc faire des études. Comment y arriver ? Ses parents ne

pouvant lui procurer cet avantage, il lui fallut chercher des protecteurs, et, Dieu aidant, il en trouva.

Ce n'est qu'à dix huit ans qu'il put entrer au Collège de Sainte-Anne, en septembre 1870. Il y poursuivit ses études, jusqu'à la versification inclusivement. Puis la Providence lui fit rencontrer quelques Messieurs de Saint-Sulpice qui se chargèrent de lui faire terminer son cours au collège de Montréal.

Sa vocation à l'état ecclésiastique était évidente. Il endossa donc la soutane et fut ordonné prêtre par Monseigneur Rogers, à Bathurst, le 1er mai 1882. Il s'était donné au diocèse de Chatham, et c'est là qu'il exerça son long et fructueux ministère. D'abord vicaire à Saint-Basile, pendant deux ans, il fut prêté au diocèse de Charlottetown ; il y occupa, deux autres années, la cure de la Baie-Saint-Pierre, sur l'île du Prince-Édouard.

De retour au Nouveau-Brunswick, il fut nommé curé de Sainte-Anne de Madawaska. Le curé n'avait eu jusque-là pour logement qu'une mansarde sous le toit de la sacristie. M. Dumont bâtit un presbytère : ce fut son premier exploit dans le domaine de la construction ; il devait en accomplir bien d'autres. En effet, appelé à Saint-François, après quatre années heureuses à Sainte-Anne, il eut à élever un presbytère dans sa mission de Clair, une église au Lac-Baker, (1902), à terminer église et presbytère à Saint-François, et enfin une jolie chapelle à Connors.

C'est chose relativement facile de bâtir temples et maisons, quand on a sous la main les ressources nécessaires, mais c'est une tout autre histoire quand il faut les amasser à coup de quêtes, de contributions volontaires et de bazars. Le Père Dumont s'y adonna avec zèle et avec succès. Tel de ces bazars, celui de 1899, à Connors, a laissé un souvenir particulier : M. Dumont y avait fait venir la fanfare du Collège de Sainte-Anne. Ce fut une fête de quelques jours pour ces jeunes musiciens et pour les hôtes qui les reçurent avec tant de cordialité.

Mais il n'y avait pas que des bazars, à Saint-François ; il y avait aussi des concours, des triduums qui, de temps à autre, appelaient les paroissiens à venir retremper leur piété. M. Dumont invitait quelques confrères à prêcher et à confesser. Il m'est arrivé de prendre part à ces pieux exercices. Quel bon souvenir j'en ai gardé ! Avec quelle attention ces bons chrétiens écoutaient les instructions et avec quelle piété ils s'approchaient des sacrements ! La vie matérielle des missionnaires ne manquait pas de pittoresque : on s'installait comme on pouvait dans une petite maison ; les gens y apportaient les denrées de divers sortes, et M. Dumont, passé maître

dans l'art culinaire, leur préparait des plats qui auraient rendu jaloux feu M. Vatel.

M. Dumont — c'est une des belles œuvres de sa vie — fut un constant recruteur de vocations sacerdotales et religieuses. S'il remarquait des signes de vocations chez un adolescent, il s'appliquait à cultiver ces précieux germes. Il se faisait au besoin professeur et préparait ces jeunes gens à entrer au collège. Si les moyens leur faisaient défaut, il ouvrait généreusement sa bourse et les aidait de ses deniers.

Plusieurs prêtres du diocèse de Chatham proclament aujourd'hui, à sa louange, qu'ils lui doivent, en partie du moins, d'être devenus ce qu'ils sont. En récompense de ce zèle pour sa gloire, le bon Dieu lui accorda le bonheur d'assister à la première messe de plusieurs de ses protégés et de compter l'un de ses neveux au nombre de ces élus du sanctuaire.

De nombreuses jeunes filles trouvèrent en lui le guide qui les conduisait à la vie religieuse.

Tout en conservant en son cœur une vive reconnaissance pour les prêtres du Collège de Montréal qui lui avaient permis de finir son cours, sa plus constante affection fut toujours pour le Collège de Sainte-Anne qui en avait vu les débuts. C'est vers lui qu'il orientait ses jeunes amis. Il fut le plus zélé des recruteurs bénévoles et l'un de ses insignes bienfaiteurs.

Chaque année, il venait au collège revoir ses chers élèves. Au lendemain de sa mort l'un d'entre eux écrivait : « Nous nous rappelons la joie que causait sa visite . . . alors que tous les *Cayens* se réunissaient autour du Père Dumont, pour apprendre les nouvelles du Madawaska, tout en grillant, par un privilège spécial, quelques cigarettes. Il aimait la jeunesse et la jeunesse l'aimait. »

La vie du bon Père Dumont a démontré, une fois de plus, la vérité de la parole de saint Paul à son disciple Timothée : « La piété est utile à tout ; c'est à elle que sont promis les biens de la vie présente et ceux de la vie future. »

A. Têtu, *ptre.*

(*Annuaire 1933-34*, p. 101.)

APPENDICE XXVII
(*Voir page 206*)

L'ABBÉ ALFRED DIONNE
(1861-1918)

Dans la galerie des bienfaiteurs insignes de notre collège, on a placé un portrait fidèle et bien vivant : celui de M. l'abbé Alfred Dionne, ancien élève de Sainte-Anne, mort curé de Saint-Georges de Beauce, le 22 février 1918. Depuis la disparition de Mgr Gauvreau et de Mgr Têtu, l'*Alma Mater* n'avait pas d'ami plus fidèle.

Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1861, de l'honorable Élisée Dionne, conseiller législatif, et de Claire Têtu, il fut successivement élève et professeur dans notre collège, jusqu'à son ordination par Mgr Racine, en 1884. Nommé vicaire au Cap-Saint-Igance, il se fit, pendant huit ans, l'auxiliaire dévoué de Mgr Sirois. Les paroissiens n'ont pas oublié le jeune prêtre actif qui, en 1886, passa ses jours et ses nuits au chevet des malades atteints de la petite vérole. À Saint-Maxime-de-Scott, où il demeura de 1892 à 1896, l'abbé Dionne mit tout son zèle à faire une belle et bonne paroisse de ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une desserte. Appelé à Saint-Roch de Québec, il se fit, pendant trois ans, le promoteur de la plus ardente piété et des plus belles cérémonies religieuses à l'église de la Congrégation.

Mais la cure de Saint-Georges devait être le principal champ de son apostolat. C'est là que, pendant près de vingt ans, il se dépensa sans compter, faisant preuve de toutes les qualités sacerdotales et administratives. Le magnifique temple paroissial restera comme le témoignage vivant de sa grande activité et de son goût artistique. Ne pourrait-il pas justifier ce texte à graver sur sa tombe : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison. » Mais son amour pour le temple matériel de sa paroisse n'a été que le symbole de son amour pour les temples spirituels qu'étaient les âmes de ses ouailles. *Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris :* telle était sa devise. Quels bienfaits n'a-t-il pas répandus ? Quels maux n'a-t-il pas adoucis ? Quelles initiatives n'a-t-il pas encouragées ? L'œil à tout, il voyait tout. Les sociétés paroissiales étaient florissantes, et le mouvement vers la Table

sainte a toujours trouvé en lui un apôtre fervent. Le cœur toujours ouvert, la main toujours tendue, il a su se faire l'ami des humbles et le serviteur des pauvres. Aussi, à ses funérailles la paroisse de Saint-Georges l'a-t-elle pleuré comme un père.

Pasteur dévoué des ouailles confiées à sa direction, il fut aussi l'ami par excellence de ses confrères dans le sacerdoce. Avec sa belle humeur et sa franche gaieté, il avait vite conquis les cœurs. Le Collège de Sainte-Anne était toujours très honoré de sa visite. Nous étions sûrs que dans son affection il nous apportait, avec ses mots fins pour rire et ses réparties, la distraction et le repos.

Formé à l'école de Mgr Gauvreau et de Mgr Sirois, deux prélats à la cordialité proverbiale, l'abbé A. Dionne sut faire de son presbytère le *home* des prêtres de la Beauce. Qui dira sa joie à recevoir ses hôtes? Fut-il jamais hospitalité plus grande? Les jeunes curés, surtout, trouvaient à son foyer un bienveillant accueil. C'était pour l'abbé Dionne un véritable apostolat. Est-il quelqu'un qui ait plus besoin d'affection et de conseils que le jeune prêtre, placé dans une petite cure éloignée des centres? Les commencements d'une paroisse sont souvent pénibles ; la vie y est parfois longue et monotone. Il est bon d'avoir alors un guide expérimenté, un homme de bon conseil. C'est ce qu'a toujours été le curé Dionne. Les réunions à l'occasion des Quarante-Heures, des conférences théologiques, des fêtes paroissiales étaient des moments d'entretiens sérieux, de sages conseils ou de douce gaieté. On regagnait ensuite sa petite paroisse, avec une nouvelle lumière dans l'esprit et une nouvelle ardeur au cœur. Comment un tel prêtre n'aurait-il pas eu l'estime et la vénération de ses confrères?

Plein de zèle pour ses paroissiens, d'amitié pour les ecclésiastiques, le curé Dionne avait un culte pour la jeunesse étudiante. À Scott, il faisait la classe pour aider les collégiens en retard ; à Saint-Roch, il était l'ami des jeunes gens qu'il soutenait de sa chaude parole ; à Saint-Georges, il se fit l'apôtre ardent de l'éducation.

Les écoles paroissiales furent l'objet de son dévouement, et le « petit-collège » du Bon-Pasteur, agrandi par ses soins, eut une grande part de son affection. Chaque jour, il s'y rendait encourager les élèves à l'étude et jouer avec eux en récréation. Voulant plus encore pour le développement intellectuel de sa paroisse, il fonda, en 1914, un grand collège tenu par les Frères Maristes, l'un des plus avantageusement connus dans la Beauce.

Mais il n'oublia jamais son *Alma Mater*. Sainte-Anne était pour lui, par la naissance et l'éducation, une petite patrie.

Quelle joie d'y venir se reposer, ne fût-ce qu'une journée ! Il lui faisait plaisir d'assister à nos fêtes, de s'informer de ses petits protégés, d'y décorer les élèves méritants de sa paroisse, de célébrer la messe de communauté à laquelle les écoliers étaient heureux de lui chanter : *Temple témoin des premiers vœux*, ou encore *Bénissons à jamais le Seigneur dans ses bienfaits*. Il tenait à récompenser leurs succès dans les études par de magnifiques prix d'argent. Et quand le collège de Sainte-Anne eut besoin d'aide, il fut encore un de ses amis les plus généreux. Par sa contribution à l'érection de la nouvelle chapelle, par le secours et l'encouragement qu'il apporta aux directeurs du collège dans l'épreuve de l'incendie de 1916, et, enfin, par le témoignage d'affection qu'il donna à l'*Alma Mater* dans son testament, l'abbé A. Dionne se place, dans le souvenir des anciens élèves, parmi les plus insignes bienfaiteurs de Sainte-Anne. Il est le digne fils de l'honorable É. Dionne qui a su aider notre institution dans la crise de 1870 ; le digne petit-fils de l'honorable A. Dionne qui soutint de sa parole, de sa bourse et de son cœur MM. Painchaud et Pilote, dans les pénibles débuts du Collège de Sainte-Anne.

Paroissiens, confrères ou élèves ne l'oublieront donc pas dans leurs prières. Sainte-Anne gardera précieusement son souvenir devant le Seigneur. Tout d'ailleurs, ici, nous le rappellera : le Calvaire qu'avec M^gr^ Gauvreau il a voulu faire ériger au flanc de la montagne, la blanche chapelle dont le projet lui tenait tant au cœur et où il espérait venir un jour prier avec nos jeunes ; l'ancien manoir seigneurial autour duquel il prenait ses joyeux ébats d'écolier : deux vieux amis qui, aujourd'hui encore, « se souviennent en pleurant » leurs maîtres d'autrefois.

In memoria æterna erit justus : telle sera la mémoire de M. l'abbé A. Dionne, au Collège de Sainte-Anne.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1917-1918, p. 80.)

APPENDICE XXVIII
(*Voir page 291*)

L'ABBÉ FRANÇOIS TÊTU
(1861-1926)

L'abbé François Têtu est né à la Rivière-Ouelle, le 7 juillet 1861, de Ludger Têtu, médecin, et de Clémentine Dionne, fille de l'honorable Amable Dionne. Il fit ses études à Sainte-Anne et fut ordonné prêtre à Québec par Son Éminence le cardinal Taschereau, le 30 mai 1885. Professeur au Collège de Sainte-Anne de 1885 à 1894, la maladie l'oblige ensuite à l'inaction jusqu'à sa mort arrivée le 25 août 1926.

Ces quelques mots résument sa vie, mais non ses mérites. Qui a fait plus que lui pour le collège par ses prières et ses souffrances ?

Dans le registre du collège, il écrivait, le 1er juin 1910, à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales :

« Il y a aujourd'hui 25 ans que je suis prêtre ! Quand je réfléchis aux grâces de choix que Dieu m'a accordées pendant cette longue période, et au gaspillage que j'en ai fait, une prière s'échappe ardente de mon âme : Merci, mon Dieu, et pardon ! et je demande à tous mes amis de la répéter pour moi. Vue de l'extérieure, ma vie sacerdotale n'est pas difficile à résumer : 1re messe, le 31 mai 1885 ; dernière, le 4 octobre 1897 ; 9 ans de professorat au Collège de Sainte-Anne, 4 ans sous les soins des médecins dans ma famille, et 12 ans de repos à Sainte-Anne. Je ne puis penser sans attendrissement à toutes les attentions délicates que les prêtres du collège ont eues pour moi pendant ces douze dernières années. Quand tout les invitait à s'éloigner du vieil infirme à demi-ramolli, qui suinte l'ennui par tous ses pores, ils se sont fait un devoir de l'envelopper d'égards, ont mêlé leur belle jeunesse à sa décrépitude, et lui ont fait une chaude atmosphère d'amitié où les jours sombres eux-mêmes sont forcés de sourire. Le mot que je leur dis aujourd'hui, je voudrais qu'il fût entendu par tous les confrères qui nous ont quittés depuis 12 ans. À eux aussi, je dis, MERCI ! et *Oremus pro invicem.* »

Ces lignes de notre cher perclus, ajoute M. le chanoine Dumais qui les reproduit dans les *Annales*, sont bien la paraphrase de l'*ama nesciri et pro nihilo reputari*. L'âme sa-

cerdotale attire la grâce sur ses frères par son immolation ; or, l'holocaute de M. Têtu, depuis 16 années, fume sans interruption comme le pur encens d'un autel généreux, et jamais une plainte, toujours la bonne humeur, le calme d'une intelligence fortement organisée et riche des connaissances utiles aux professeurs et aux élèves.

Et à la mort de l'abbé Têtu, nous lisons dans l'*Annuaire*, à la date du 25 août 1926, page 107. . .

« Un concert d'éloges monte autour de la tombe de ce prêtre qui a vécu toute sa vie dans la souffrance et l'obscurité. Les articles de journaux qui s'écrivent à son sujet finissent invariablement par ces mots : « c'était un saint ». Un des religieux les plus en vue, qui a vécu longtemps à Rome, disait : « Vous devriez recueillir tous les documents, les témoi- « gnages nécessaires pour introduire cette cause quand le « temps sera venu. » Dans L'*Action catholique*, l'abbé François Blanchet écrit : « Petit écolier à Sainte-Anne, j'ai connu « M. l'abbé François Têtu dont on nous apprend la mort ce « matin. C'était une figure originale. On l'apercevait à la « salle de récréation des professeurs, assis dans un fauteuil « roulant où l'avait cloué une maladie pénible. Nous savions « qu'il étudiait continuellement et qu'il était une encyclopédie « vivante qu'on consultait de tous côtés. Son attachement « à la grande maison d'éducation, où nous étions pensionnaires, « nous liait nous-mêmes à cette institution. Il faisait respirer « l'esprit de la grande famille scolaire. Il était la preuve « vivante que nos maisons d'éducation, où s'exerce tant de « dévouement et se dépensent une vertu sérieuse et de solides « talents, ont une âme collective, magnifique et prenante, qui « empêche le jeune homme d'oublier l'*Alma Mater*. . . Mais « ce qui frappait davantage chez l'abbé Têtu, c'était cet aspect « d'ascète dont l'avaient marqué les souffrances subies plus de « trente années, sans une plainte et avec un grand esprit sur- « naturel. Nous étions convaincus que cet homme était un « saint. » »

« De son côté Monsieur Geo. Pelletier écrit dans *le Devoir* : « Il vient de mourir, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Poca- « tière, un des prêtres les plus modestes et les plus érudits de la « province, M. l'abbé F. Têtu. De connaissances encyclo- « pédiques, il était la Providence des jeunes professeurs, des « jeunes élèves et des anciens qui avaient recours à ses conseils « et à sa science. Malgré des souffrances physiques atroces, « il garda toute sa vie, soutenue par une foi admirable, une dou- « cœur de caractère, une égalité d'humeur, une gaîté qui ne « se démentirent jamais. En le perdant, son collège perd, avec « le clergé québécois, un des esprits marquants de sa généra- « tion de prêtres, et de professeurs, un saint. » De Rome le

Révérend Père Langlais nous écrit : « C'est pour les prêtres « du collège la mort d'un père et d'un ami ; la perte d'un saint « qui attirait sur la maison, par le mérite de ses souffrances « héroïquement supportées et constamment offertes à Dieu, les « bénédictions les plus précieuses, et qui rendait tout le monde « meilleur par l'exemple des vertus les plus élevées, par sa « seule présence. Mais le saint continuera au ciel d'aimer son « collège, de prier pour vous tous. Félicitons-le plutôt, louons- « le et remercions Dieu qui le récompense et le couronne. »

APPENDICE XXIX

(*Voir page 295*)

L'HONORABLE GEORGES CARROLL

lieutenant-gouverneur

(1865-1939)

Henry-Georges Carroll naquit à Kamouraska, le 31 janvier 1865. Il était le fils de Michael Carroll et de Margaret Campbell. « Né d'un père irlandais et d'une mère écossaise, écrit M. Georges Pelletier, dans *Le Devoir*, il fut pourtant un Canadien français de formation, de langue, de cœur et d'esprit. À 26 ans, comme il sortait à peine de l'Université, des électeurs de langue française l'élurent député de préférence à un Canadien français pur sang déjà en vedette dans la politique et dans le journalisme (Thomas Chapais), ce qui n'empêcha pas ces deux hommes de devenir et de rester des amis sincères.

« À 37 ans, H.-G. Carroll devint solliciteur-général dans le cabinet Laurier. Une santé délicate le contraignit à sortir de la politique, pour devenir juge à 39 ans. Au barreau, dans la politique, dans la magistrature, partout où il passa, M. Carroll fut un homme digne, courtois, de bon jugement, de belle culture, d'un commerce personnel des plus agréables. Aussi, quand il devint lieutenant-gouverneur, au printemps de 1929, M. Carroll prit un poste dont il devait remplir les fonctions avec un tact infini. Sa mort le fera regretter de tous ceux qui l'ont approché au cours de sa carrière. »

Il avait fait partie d'une commission royale qui enquêta sur le commerce des liqueurs, et, en 1921, quand M. Taschereau

créa la Régie des liqueurs, M. Carroll en accepta la vice-présidence. Il connaissait d'avance tous les tracas, tous les ennuis qu'il rencontrerait dans l'exercice de cette nouvelle fonction ; n'importe, par esprit civique, par dévouement au bien commun, il fit le sacrifice de sa paix personnelle ; il resta sourd à des voix bien chères qui lui demandaient de ne pas se laisser entraîner dans ce guêpier.

« À la vice-présidence de la Commission des liqueurs, écrit M. Eugène L'Heureux, il fit preuve d'un tact et d'une sincérité remarquables. Nous nous rappelons fort bien que les apôtres de la tempérance comptaient toujours sur l'appui du président Carroll, pour réduire à leur plus simple expression possible les ravages de l'alcool légal ou illégal.

« Sa compétence, son intégrité de juriste furent exemplaires. Comme lieutenant-gouverneur, il a également brillé, en dépit d'une modestie presque timide qui étonnait chez un homme aussi familier avec le succès. Feu M. Carroll peut être cité en exemple à la jeunesse désireuse de faire honnêtement son chemin. »

Après ce concours unanime de flatteuses appréciations de la vie publique de M. Carroll, il y a un point spécial sur lequel il faut appuyer, dans l'*Annuaire du Collège* : son attachement à son *Alma Mater*.

Après le grand incendie de 1920, au cours de la campagne de souscription entreprise pour réparer les ruines du collège, quelques anciens élèves de la Rivière-du-Loup travaillaient à son succès. Un jour, le chef de cette équipe, M. Jules Langlais, écrivit au comité central qui siégeait à l'hôtel-de-ville de Québec : « Demandez à l'honorable juge Carroll de venir à notre aide : un discours de sa part, dans ce milieu qui lui est resté si sympathique, fera un merveilleux effet. » Mais il fallait triompher de la répugnance qu'éprouvait le bon juge à parler en public, depuis qu'il était sorti de la politique. Nous fîmes appel à son dévouement. Il se rendit à nos instances, il alla à la Rivière-du-Loup, il y prononça un discours, qui, nous dit-on, produisit, et au delà, l'effet attendu.

À mesure que les années et les honneurs s'accumulaient sur sa tête, les liens qui l'unissaient à son collège, loin de se détendre, semblaient se resserrer davantage. Il était devenu lieutenant-gouverneur, quand, au Congrès marial tenu à Sainte-Anne, au mois de septembre 1931, on l'invita, une fois encore, à se faire entendre. Il vint prendre part à la célébration et parla éloquemment à l'une des séances solennelles. Après avoir présenté ses hommages au délégué apostolique et aux évêques présents, il disait : « Il y a dans cet auditoire des prêtres que j'ai connus, mais la plupart de ceux avec qui j'ai vécu ne sont plus. Ils sont partis emportant avec eux l'espé-

rance éternelle, car ils ont cru profondément... Mes hommages à l'*Alma Mater* pour laquelle j'ai gardé un souvenir ému et reconnaissant... Au cours de ce congrès, c'est surtout l'ancien élève de ce collège qui vient vous dire qu'il est d'esprit et de cœur avec vous dans le témoignage public de foi et de confiance que vous rendez à la Sainte des Saintes. Il se souvient de quel culte elle était ici entourée. En vérité, un congrès marial ne pouvait être tenu dans un endroit plus rempli d'Elle et des vertus qu'elle inspira. Je me retrouve ici, après une vie déjà longue, pour déclarer, non pas, sans doute, avec la ferveur du jeune âge, mais avec une foi vivante, que je crois à la protection maternelle de la Vierge sur tous ceux qui la lui demandent avec un filial abandon. »

N'étaient-ce pas là des paroles capables de faire du bien à tous, surtout aux jeunes âmes qui les entendaient prononcer par leur illustre grand frère ?

À part ces déclarations publiques de son affection pour son vieux collège, M. le gouverneur avait une manière plus intime d'en faire preuve.

À Spencer Wood, chaque fois qu'il donnait un dîner à de hauts personnages ecclésiastiques, jamais il ne manquait d'y inviter le supérieur du collège et son plus grand plaisir était de le voir s'asseoir à sa table. Il venait volontiers se mêler aux anciens à la réunion de l'amicale. Il accepta d'en être le président et ne résigna cette fonction que forcé par la maladie.

Un jour, dans l'une de ces conversations amicales, que j'avais de temps en temps avec lui, il me disait : « Quand j'étais jeune député, l'un de mes aînés pour qui j'avais la plus grande confiance me dit : mon cher Carroll, retenez bien ceci : il n'y a rien de plus important et de meilleur dans la vie que d'écouter la voix de sa conscience. Ce mot d'ordre, je l'ai retenu et j'ai tâché d'y être fidèle. »

À tout cela, il joignait une politesse jamais en défaut, qui avait sa source dans une bonté foncière. Quand il donnait un ordre à l'un de ses subordonnés, il avait l'air et le ton d'un homme qui demande un service.

N'est-ce pas là le secret de sa vie d'une si belle tenue et d'une popularité de si bon aloi ? Ah ! ils avaient bien raison, ceux qui, à sa mort (20 août 1939), le proclamaient digne de servir d'exemple à tous ses concitoyens.

A. Têtu, *prêtre.*

(*Annuaire 1939-40*, p. 89.)

APPENDICE XXX

L'ABBÉ SIMÉON HUDON
(1861-1934)

Monsieur l'abbé Siméon-P. Hudon, vicaire-forain de l'archidiocèse d'Ottawa, est décédé dans son presbytère le 26 mars 1934, à l'âge de 73 ans et quelques jours. Né en mars 1861, de Joseph Hudon, cultivateur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et d'Angélique Bois, M. l'abbé Hudon fit, au collège de sa paroisse natale, son cours complet, commercial et classique, qu'il termina en 1883. Il fut ordonné prêtre le 19 mai 1887.

Aussitôt après son ordination, à la demande de Mgr Duhamel, il passa à l'archidocèse d'Ottawa, où il fut d'abord pendant deux ans vicaire à Saint-Eugène de Prescott, avec la desserte de la mission de la Chute-à-Blondeau.

« En 1899, écrit l'abbé René Bergeron, il est nommé curé de Rockland ; il y arrive le 31 mai. Il se met à l'œuvre en arrivant. Il s'agit de restaurer la chapelle, et d'en faire une église convenable. En 1891, il bâtit une salle paroissiale, en même temps qu'il fait agrandir et embellir le cimetière. En 1896, il fonde la fanfare de l'Association athlétique de Rockland, laquelle est encore bien vivante. Il en est le secrétaire-trésorier. Il en contrôle les parts. Cette même année, il bâtit le couvent du Sacré-Cœur, où les Sœurs Grises viennent enseigner.

« Une première grande épreuve l'atteint vers février 1899. Son église de briques brûle. Il se met au travail pour doter Rockland d'une belle et grande église en pierre qu'il ne terminera qu'en 1908 ou 1909. Elle brûlera plus tard, mais il la reconstruira plus belle encore.

« En 1905, il bâtit l'école supérieure, ce qu'on appelle en Ontario, le *High School*, sous le contrôle du gouvernement provincial.

« Entre temps, il fonde une école paroissiale dans la partie est de la ville, à East Rockland. C'est l'école Sainte-Famille.

« Outre les grands voyages qu'il fit un peu partout, deux fois à Chicago et dans le *Middle West*, il part en janvier 1913 pour visiter l'Europe, l'Asie mineure, et la Terre sainte. Il revient en mai de la même année.

« *Le Droit* est déjà fondé depuis l'année précédente. Il se donne corps et âme à cette œuvre, et contribuera de sa bourse, mille dollars par an, pendant dix ans, pour le maintien du journal. Il a toujours gardé une fierté extraordinaire de son Collège de Sainte-Anne. Ses générosités en sont la preuve. »

Causeur quelquefois un peu prolixe, à cause de l'abondance et de la précision des détails, dates et anecdotes, conteur infatigable des luttes qu'il eut à soutenir pour la conservation de la langue et de la foi, il s'attira l'admiration de tous par son dévouement inlassable aux grandes causes, et sa puissante originalité à les faire triompher.

Si ses confrères intimes le taquinaient quelquefois, et mettaient en doute quelques-uns des détails dont il émaillait ses narrations, tous du moins ont en lui reconnu la vaillance, le zèle et le dévouement du bon Pasteur.

La maladie cruelle, qui a mis quatre ans à le terrasser, ne l'a jamais abattu, ni découragé. Sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu ont été admirables. Toujours le sourire aux lèvres, il répondait infailliblement à ceux qui s'informaient de sa santé, qu'il était mieux qu'hier.

Dieu a voulu sanctifier son bon et fidèle serviteur, en le crucifiant avec Lui.

L'abbé Hudon est décédé le 26 mars 1934.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1933-34.)

*
* *

À propos de ses luttes patriotiques, M. Victor Barrette écrit, dans *Le Droit* du 23 juin 1948 : « S'il fut un patriote et un prêtre qui savait prononcer et vivre le mot de fierté, ce fut l'ancien curé de Rockland. La nature l'avait doué d'une taille et d'une force de géant. Venu du vieux Québec, il ne devait pas oublier ce que devait être sa mission chez des frères de sa nouvelle province. Cœur brûlant de justice, il souffrait depuis longtemps de ce que les catholiques de langue française manquaient d'un quotidien uniquement spécialisé dans la défense de leurs droits scolaires. Il fut donc l'un des premiers à s'inscrire dans les comités préparatoires à la fondation du *Droit*, et son nom se lit parmi les premiers et les plus généreux souscripteurs.

« Ce qu'il ne faut pas moins admirer, c'est le concours empressé de M. le curé Hudon à tout ce qui lui était demandé. D'une admirable ponctualité à toutes les assemblées, il était estimé pour l'opportunité de ses conseils et pour sa ténacité

à se mesurer avec toutes les tempêtes. Il n'était pas d'un tempérament porté aux concessions et aux demi-mesures. C'était l'homme résolu aux grands coups, lorsqu'il le fallait. Il en donna autant d'exemples dans l'administration du journal que dans celle de la paroisse. De tels hommes se montrent indispensables dans les occasions difficiles, et ce sont les hommes qu'on appelle providentiels. Pendant les dix premières années du journal, ils ont fait, sans un moment de repos, l'œuvre de mainteneurs. Et parmi ces magnifiques pionniers, le nom du curé Hudon brille au premier rang.

Aussi, chaque fois, que l'un des vieux du *Droit* passe devant le cimetière de Rockland, il salue en même temps que le noble calvaire, la tombe trop modeste qui garde les restes d'un homme qui a mérité de notre maison et de tous ses compatriotes. Son souvenir parmi nous ne périra jamais, puisque selon la parole sainte, la mémoire du juste ne saurait périr. »

APPENDICE XXXI

(*Voir page 67*)

M. L'ABBÉ CHARLES DUPONT
(1870-1933)

La mort subite stupéfie et atterre ceux-là qui se voient soudainement privés d'un être cher. On s'en est rendu compte lors du décès de M. l'abbé Charles Dupont ; ce confrère tant estimé, ce curé si dévoué, décédé le 15 juillet 1933.

Né en 1870, à Saint-Roch-des-Aulnaies, M. Dupont appartenait à une nombreuse famille dont les parents, de vrais types de chrétiens, ne ménagèrent pas les sacrifices pour donner à l'Église deux de leurs enfants.

Après ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il fut ordonné prêtre en 1897, à Saint-Pacôme, par Mgr L.-N. Bégin. Le défunt garda de son *Alma Mater* un constant et vivant souvenir. Il sut même, à l'occasion, soit par des visites que des malins appelaient « Pèlerinages à la Mecque », ou encore par d'appréciables offrandes, lui prouver son attachement. Nous nous imaginons son contentement, lorsqu'après quatre ans de ministère à différents endroits : Saint-Flavien, Saint-Éphrem, Cap-Saint-Ignace, il fut appelé à

enseigner l'anglais dans cette dernière institution. Malheureusement sa gorge, déjà usée au Cap, par de longues répétitions de chant, devint rebelle à l'enseignement et le força de se séparer de ses aimables confrères pour prendre un repos. N'aimant pas l'inaction, il fit cinq mois de ministère à Saint-Victor ; après quoi, il accepta la cure d'Inverness, où il demeura onze ans, au milieu d'une populaion de races et de religions différentes.

Le curé garda longtemps le souvenir de ses relations avec les curés voisins, et déplora, dans la suite, que la facilité des communications modernes n'ait fait que rendre plus rares ces visites fréquentes et prolongées que l'on se rendait autrefois entre curés.

En 1917, M. l'abbé Dupont entrait à Pont-Rouge, qui devait être sa dernière cure. Son œil observateur lui fit voir l'opportunité de nombreuses améliorations. Lorsqu'il avait un projet en vue, le curé le mûrissait longuement, prévoyant les difficultés qu'il aurait à rencontrer, et, lorsque le temps était venu de le mettre à exécution, il se mettait en campagne, bien muni d'arguments pour défendre sa cause, et ce serait se tromper que de croire qu'un obstacle quelconque pouvait l'arrêter. Ayant été heureux dans ses premières entreprises, il en vint à jouir d'une confiance peu ordinaire chez ses gens et à obtenir aisément d'eux tout ce qu'il croyait raisonnable. C'est ainsi qu'il réalisa la construction d'un nouveau presbytère, l'agrandissement du cimetière et l'embellissement de l'église. Il lui arriva souvent d'avoir recours à des corvées, et, chaque fois, il s'arrangeait de manière que chacun fît sa part. On en aura une idée en songeant que six mille voyages de sable ont été transportés sur le parterre de l'église pour y combler un fossé.

Intéressé aux choses de la Fabrique, il ne l'était pas moins à celles de la paroisse en général. Dans maintes entreprises locales, il y alla non seulement de ses conseils et de ses encouragements, mais même de ses démarches et de son argent. La classe agricole était l'objet d'attentions particulières de sa part.

Si l'on entend tant vanter ses qualités de sage administrateur, n'allons pas croire que le côté spirituel était en souffrance pour autant. Y a-t-il un curé qui ait travaillé avec plus de fermeté contre les modes indécentes ? qui ait plus favorisé l'expansion du bon journal, des retraites fermées, des vocations, etc., etc. . . Les jeunes gens et les collégiens, surtout, lui rendent le témoignage qu'il s'est préoccupé d'eux. Il avait aussi à cœur que les religieux de sa paroisse vivent d'une vie conforme à l'esprit de leur vocation. Aussi ne ménagea-t-il pas ses suggestions pour hausser le niveau de la vie religieuse.

Enfin, M. Dupont tenait à ce que la maison du bon Dieu fût digne de l'Hôte qu'elle abrite. Repoussant toute idée de

recherche et de luxe, il voulait par contre que tout fût à l'ordre et propre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église.

M. le curé Dupont donna grand soin à l'instruction de ses fidèles. Ses prédications étaient préparées de longue main et avaient un cachet de simplicité, de fermeté et de vie. Il prêcha par la parole et aussi par l'exemple de sa vie privée. On remarquait chez lui une régularité scrupuleuse à ses exercices de piété : aussi ne s'étonnait-on pas de ce qu'il exhortât avec tant de conviction ses paroissiens à l'assistance à la messe quotidienne et à la communion fréquente.

Le trait caractéristique du cher curé défunt était bien sa bonté, sa belle humeur et sa cordiale hospitalité. Son air de bon papa se traduisait par des gestes et des paroles de sympathie. Il pardonna beaucoup et s'efforça d'avoir le moins possible à se faire pardonner.

Sa compagnie était recherchée à cause de sa gaieté, de sa conversation pleine de bons mots et de naturel. On ne s'ennuyait pas en sa présence. Il lisait beaucoup, était bien renseigné et avait surtout bonne mémoire des noms et des faits d'autrefois. Tout en ne recherchant pas la popularité, il avait un cercle d'amis assez étendu. Partout où il allait, sa haute stature attirait tout d'abord les regards, sa figure joviale attirait vers lui et enfin son charme retenait. Chose certaine, c'est que sa cordiale hospitalité lui valut pour beaucoup d'avoir conservé de solides amitiés.

Le Collège de Sainte-Anne n'oublie pas que par « l'œuvre Saint-Charles », l'abbé Charles Dupont est un de ses grands bienfaiteurs. Un grand nombre de jeunes gens lui devront leur vocation sacerdotale.

(*Annuaire 1933-34*, p. 88.)

APPENDICE XXXII

(*Voir page 251*)

L'ABBÉ JOSEPH GIGNAC
(1872-1949)

Dans la galerie des directeurs du Collège de Sainte-Anne et dans celle des curés de Saint-Éphrem de Beauce, l'abbé Jos. Gignac occupera toujours une place de choix.

Il est né à Portneuf, le 26 janvier 1872, de David Gignac, cultivateur, et de Félicité Baril. Sa conduite et ses succès à l'école primaire le désignèrent à l'attention du curé, M. Napoléon Cinq-Mars, qui ne fut pas étranger à son entrée au collège de Sainte-Anne, en 1888.

Il fut, par le préfet, placé en méthode (le cours classique ne comptant alors que six années). Les études lui étaient un plaisir. Il se classa toujours parmi les premiers. Sa popularité ne se démentit jamais.

Après une année passée, en 1894-95, au grand-séminaire de Québec, il vint continuer sa formation et ses études théologiques à Sainte-Anne, où il enseigne d'abord en méthode pendant deux ans. Ses qualités de jugement et d'équilibre le font ensuite choisir comme premier maître de discipline au cours classique.

En 1899-1900, il enseigne en versification. Il sera nommé professeur d'histoire en 1902. Et voilà qu'à l'automne de 1907, la Corporation le choisit comme directeur des élèves. Il n'avait jamais désiré le commandement, mais l'autorité ne lui fit pas défaut. L'affection des élèves lui était acquise comme celle de ses collègues.

M. Gignac incarnait le type du charmant compagnon toujours gai et serviable, rendant la vie agréable aux autres. Ses relations avec les parents des élèves furent toujours empreintes de la plus haute politesse, de la plus franche cordialité.

Les élèves lui témoignaient le plus grand respect. À la tribune de directeur, il savait donner les conseils opportuns et reprendre au besoin les délinquants. Mais à sa chambre, c'était le pardon, dût-il se montrer un peu trop facile. On le lui reprocha parfois.

M. Gignac se reposait des fatigues du directorat par la lecture. Il se tenait au courant des grandes questions du jour. La compagnie de son curé, M. Napoléon Cinq-Mars, lui avait fait aimer les écrits de Tardivel. Aussi ne jurait-il que par *la Vérité*. Il n'avait pourtant rien de ce qui caractèrise l'intransigeant.

Considérant son temps de collège terminé, voulant lui aussi, comme plusieurs de ses confrères, goûter aux douceurs du ministère paroissial, il s'en va, en 1913, sur la nomination de son archevêque, occuper la cure de Saint-Éphrem de Beauce, où il passera plus de trente ans.

Il s'y fit tout à tous, comme le demande saint Paul. Ne regardant ni son temps, ni ses peines, il se donne tout entier à sa paroisse et à ses paroissiens.

Saint-Ephrem, fondé en 1866 eut toujours à sa tête d'excellents curés : MM. Beaudet (1866-72), Dessylva (1872-78), Octave Soucy (1878-86), Léon Morissette (1886-1913). L'abbé

Gignac tient à marcher sur leurs traces. *Nihil innovetur nisi quod traditum est.* La beauté du culte paroissiale, l'instruction des enfants, la formation des jeunes gens et des jeunes filles furent son ambition.

Parmi les principales œuvres de M. Gignac à Saint-Éphrem, signalons (d'après les notes que nous transmet M. l'abbé Alphonse Labbé, son digne successeur) l'organisation de la Ligue du Sacré-Cœur en 1914, l'encouragement donné plus tard à la fondation des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, l'établissement de la journée du Rosaire perpétuelle, le 4 de chaque mois. Pour aider le spirituel, le curé doit encourager les œuvres temporelles. C'est ce que fit M. Gignac pour l'U.C.C., la Caisse populaire et certaines sociétés de secours mutuels, l'éclairage du village, etc. Il sut à merveille entretenir les propriétés de la fabrique, agrandir et embellir le cimetière, mais surtout restaurer avec un goût exquis la belle église de Saint-Éphrem.

L'abbé Gignac sut surtout instruire son peuple. Les sermons étaient courts et clairs. Sa voix riche et grave pénétrait facilement l'oreille et la conscience. Il savait parler à temps, et n'irritait pas par des paroles blessantes, se rappelant, selon saint François de Sales, que pour les âmes, le miel vaut mieux que le vinaigre. Il fut un modèle d'équilibre en tout. Sachant que la vertu tient le juste milieu, il se gardait de toute outrance dans ses remarques, ses exigences et ses conseils.

Son presbytère était ouvert à tous. Nul ne savait mieux que lui recevoir ses confrères dans le sacerdoce. Il avait du temps pour tout le monde. Les paroissiens allaient avec confiance recevoir ses avis sur leurs différents problèmes.

L'abbé Gignac était à peine au milieu de sa carrière pastorale quand la maladie commença à diminuer ses forces. Son moral, son énergie, sa bonne humeur n'en furent pas affectés. Sa porte resta ouverte à tous comme son cœur. Assis sur sa chaise roulante, il pouvait passer des heures (sans donner le moindre signe d'ennui) à entendre ses paroissiens lui exposer leurs problèmes, gagnés qu'ils étaient par sa sympathique et paternellle bonhomie.

M. Gignac n'avait rien à lui. Curé d'une paroise pourtant aisée, il n'a jamais thésaurisé, donnant d'une main ce qu'il recevait de l'autre. L'argent fut toujours la dernière de ses préoccupations : *Beatus vir qui post aurum non abiit.*

Ses noces d'argent curiales furent pour les paroissiens une fête de cœur. Il y parla comme à ses plus beaux jours, avec une âme débordante de reconnaissance envers Dieu qui lui avait permis d'être prêtre, ensuite prêtre-éducateur, et enfin pasteur d'un si bon peuple.

Son départ de Saint-Éphrem fut un deuil général. Retiré à Québec chez les Dominicaines, il y vécut trois ans. Son temps

s'y passa entre la prière, la lecture, et la réception de ses amis. Il avait eu la permission de célébrer la messe avec exemption de certaines rubriques, *v.g.* il pouvait rester assis. Il continua à faire l'édification de tous ceux qui l'approchaient : les confrères, les anciens paroissiens en visite et les religieuses dominicaines qui l'entourèrent de leurs soins les plus constants.

Homme de foi, il vit venir la mort avec le sourire sur les lèvres et la plus grande résignation dans le cœur. Sa confiance dans le bon Dieu ne s'était jamais démentie un instant.

Ses funérailles à Saint-Éphrem furent le grand couronnement de sa carrière. Qui dira le bonheur de ses paroissiens en le voyant revenir dormir son dernier sommeil au milieu d'eux ? À son cercueil exposé dans l'église, les fidèles venaient s'agenouiller et prier avec ferveur, les mères y amenaient leurs petits enfants, les malades touchaient de leurs membres endoloris les vêtements sacerdotaux, les mains du défunt tordues par les infirmités. C'était presque une scène évangélique.

L'abbé Gignac, repose maintenant dans le cimetière paroissial de Saint-Éphrem.

APPENDIX XXXIII

(*Voir page 408*)

L'ABBÉ ALPHONSE TÊTU[1]
(1858-1949)

Un grand deuil afflige, depuis quelques jours, le diocèse de Québec et le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. M. l'abbé Alphonse Têtu, doyen du clergé de Québec et dernier survivant d'une famille de cinq prêtres, vient d'être rappelé à Dieu, en la 91e année de son âge et la 68e de son sacerdoce.

Les condoléances qui ont afflué de toute part, les sympathies de hautes personnalités religieuses et politiques, l'émotion des prêtres et des élèves du collège de Sainte-Anne à la nouvelle de sa mort, ensevelissent doucement, comme dans un suaire de vénération, celui qui a tenu une noble place dans le diocèse et promettent que sa mémoire restera bénie.

[1] À la mort de l'abbé Têtu (13 septembre 1949), le présent volume était déjà sous presse.

Son calme surnaturel, sa belle lucidité et son espérance du bon accueil de Dieu, aux approches du terme inévitable, s'expliquent par le rythme régulier de sa vie : il l'a tout entière, avec zèle et piété, consacrée à la gloire du divin Maître et au bien des âmes.

Ordonné prêtre par Son Éminence le cardinal Taschereau, le 5 mars 1882, M. l'abbé Têtu fut d'abord quelques mois vicaire à Saint-Charles et à Sainte-Claire. Il entra ensuite au collège de Sainte-Anne où il fut professeur de rhétorique pendant dix ans et procureur de 1892 à 1894. Après avoir été quelque temps vicaire à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, auprès de son ami, le curé F.-X.-L. Blais, il fut aumônier de l'Académie Commerciale de Québec, de 1895 à 1927, soit trente-deux ans. Lorsque la maladie l'obligea à prendre sa retraite, il fut heureux de se retirer à son *Alma Mater*, où il vécut encore vingt-deux ans, honoré et vénéré de ses confrères et des élèves.

* * *

Au cours de sa longue et belle vieillesse, M. l'abbé Têtu ne semble pas avoir jamais connu un seul moment d'ennui. Depuis une vingtaine d'années, il partageait ses journées entre la prière et la lecture. Tous les jours, il passait une couple d'heures à la chapelle. On sait que, depuis l'automne dernier, grâce à Son Exc. Mgr l'Archevêque, qui avait accordé la permission de garder le Saint-Sacrement dans l'oratoire situé vis-à-vis de sa chambre, il n'avait qu'à traverser le corridor pour faire ses heures d'adoration réparatrice. Il savait en profiter le plus possible.

À 91 ans, il avait la chance exceptionnelle de jouir encore d'une bonne vue. Il pouvait lire beaucoup et même le soir, très tard. Quel charme, quel réconfort et quel bonheur pour ce fin lettré ! Avec quel plaisir, il a dégusté, ces derniers mois, les ouvrages de Daniel Rops : *L'Histoire sainte, Jésus en son temps, L'Église des apôtres et des martyrs !* Il se plaisait à feuilleter et à étudier la traduction et le commentaire du *Psautier romain* par Dom Salvin Ely ainsi que le *Bréviaire expliqué* de Dom Pius Parsch.

Il avait lu avec une extrême attention, au mois de juin, la *Mort est morte* de Jacques Debout. Il disait, après une bonne soirée de lecture : « Voilà un des plus beaux livres que j'ai lus. C'est reposant. On n'a pas raison d'avoir peur de mourir. »

* * *

Le mot célèbre d'Horace sur le vieillard : *laudator temporis acti*, ne lui convenait guère. S'il rappelait quelquefois le bon

vieux temps, c'était pour affirmer énergiquement qu'il ne valait pas celui que nous vivons présentement. À l'entendre, les jeunes d'aujourd'hui l'emporteraient de beaucoup sur ceux d'autrefois. Ils seraient plus studieux, plus débrouillards, plus dociles et plus *fins* que leurs devanciers.

Me sera-t-il permis de rappeler que sa fidélité inaltérable au *bon vieux parti* ne laissait pas de surprendre et d'amuser quelquefois certains de ses confrères moins fervents et peut-être plus sceptiques ? Il ne faudrait pas oublier que, de son temps, il n'était guère possible de ne pas s'attacher fortement à la politique et aux hommes qui l'incarnaient. On devait, à cette époque lointaine, presque nécessairement être rouge, si le père était rouge, ou bleu, si le père était bleu. Aujourd'hui, on s'applique volontiers à se dégager de telle ou telle couleur politique pour apprécier les hommes à leur juste valeur. Ils ne sont pas rares ceux qui osent penser et dire qu'il peut y avoir des hommes de mérite et des citoyens éminents dans tous les partis politiques. Quelques-uns vont même jusqu'à dire, après le vieil Aristote, que « ce ne sont pas toujours les meilleurs qui gouvernent ».

M. l'abbé Têtu savait généralement faire preuve d'une belle largeur de vue. Tous admiraient sa vive intelligence, son esprit de conversation servi par une culture à la fois artistique, — l'architecture religieuse l'intéressait vivement — littéraire et théologique. Il savait nombre de bonnes histoires. Son répertoire semblait inépuisable. De plus, il avait le talent de les varier et de les adapter à toutes les circonstances.

« La mort du bon M. Têtu me peine beaucoup, m'écrivait un confrère, en apprenant son décès. En outre d'être un excellent prêtre et une figure pittoresque, il était un homme charmant, spirituel et très charitable. Lors de mes études, j'ai moi-même bénéficié de sa générosité. Je suis sûr que sa belle âme ne tardera pas à entrer au ciel, mais je prierai beaucoup pour lui. » Cette allusion à la grande charité de M. Têtu, plus d'un ancien en connaît la justesse et la valeur.

* * *

Au milieu de la première retraite pastorale, alors que Son Exc. M^gr^ l'Archevêque était à Sainte-Anne, M. l'abbé Têtu, dont la santé inquiétait vivement ses confrères, avait eu le bonheur de recevoir l'Extrême-Onction des mains de Monseigneur Maurice Roy, qu'il affectionnait et vénérait tout particulièrement. Ajoutons que ce fut son bon ami, le chanoine Théberge, curé de la Rivière-Ouelle, — on sait que le cher disparu était très attaché à sa paroisse natale — qui lui donna le saint Viatique. Ce Pain vivant devait le réconforter et

même, ce qui arrive souvent, lui permettre de se reprendre à vivre plusieurs semaines encore.

Il n'était pas de ceux qui ont peur de la mort. Il savait que « la porte du tombeau, ouvre la véritable vie et que les défunts sont les vrais vivants ». Il se rappelait les douces et consolantes paroles de saint Ephrem qu'il avait transcrites de sa main : « Ayons toujours en notre mémoire la Passion de Jésus-Christ et que le supplice de la mort n'épouvante point ceux qui sont héritiers d'un Dieu crucifié. » On pourrait ajouter avec saint Augustin que « la mort n'est plus à craindre depuis que Jésus-Christ est mort ; d'autant plus qu'il l'a vaincue et désarmée, et pour ainsi dire, tuée ».

Ce qui est sûr, c'est que la mort de M. l'abbé Têtu fut très belle et très douce. Ses dernières heures furent bien paisibles et bien calmes. Il n'a fait, semble-t-il, que changer de vie, que passer simplement, sans agonie et sans souffrance aucune, de cette vie mortelle et incertaine, à l'autre vie, c'est-à-dire, à la véritable vie, à celle qui a été promise aux justes et qui durera éternellement.

Si nous ne l'avons plus au milieu de nous, il est plus que jamais avec nous. Il continue de s'intéresser à tous nos problèmes spirituels et éducationnels. Gardons-nous de l'oublier.

Les obsèques du vénérable doyen du clergé de Québec furent splendides. On peut les compter au nombre des plus belles et des plus imposantes qu'on ait vues à Sainte-Anne. À la translation des restes, qui fut suivie de l'*Office des Morts*, Son Exc. M^gr^ Kiwanuka, vicaire apostolique du Masaka, assistait au trône. Le service fut chanté le lendemain par Son Exc. M^gr^ Garant, auxiliaire de Québec. Le chœur était presque rempli de prélats et de chanoines. Beaucoup de prêtres avaient dû prendre place dans le bas-chœur et même dans la nef. La messe de Requiem fut chantée avec piété et talent par la chorale du collège. Rien de plus touchant et de plus consolant que la liturgie de la messe des morts. Pourquoi nous attarder à pleurer nos disparus ? Ne vaut-il pas mieux, prier pour le repos de leur âme et nous préparer à les retrouver bientôt au séjour de l'éternelle félicité ? N'avons-nous pas la douce et ferme certitude que « notre Rédempteur est vivant, et que celui qui a cru et espéré en lui, alors même qu'il serait mort, vivra ? ».

Camille MERCIER, *ptre.*

(*Semaine religieuse de Québec*, 29 septembre 1949.)

INDEX ONOMASTIQUE

A

Alphonse XIII, 116.
Amyot, Guillaume, 113.
Antoniutti, Mgr Ildebrando, IX, 233.
Auneau, Mgr, 390.

B

Bacon, abbé Charles, 19
Bacon, abbé Louis, 77.
Baillargeon, Charles, 307.
Baillargeon, Elzéar, 406, 407.
Baillargeon, Mgr Chs-François, 38, 449.
Barbeau, Marius, 434.
Barnard, M., 81.
Baudrillart, Mgr, 395.
Beaubien, Louis, 164.
Beaudoin, abbé Arthur, 203, 252, 393, 398.
Beaudoin, abbé Édouard, 323, 390.
Beaudoin, abbé Richard, 208.
Beaulieu, abbé Georges, 20.
Beaulieu, Joseph, 430.
Bégin, abbé Charles, 205.
Bégin, abbé Ferdinand, **69**.
Bégin Mgr L.-N., 124, 144, 226, 235, 252, 257, 262, 263, 286, 297, 324, 327, 334, 377, 388, 436, **452**.
Bélanger, Salluste, 141, 279.
Belcourt, abbé, 454.
Bernier, Gédéon, 430.
Bernier, Napoléon, 255, 429.
Blais, Mgr André.-A., 93, 94, 111, 114, 123, 133, 134, 265, 292, 294, **471**.
Blais, abbé Ludger, 108.
Blais, abbé Walstan, 25.
Blanchard, abbé Étienne, 266.
Blanchet, abbé François, 176, 244, 333,510.
Bois, abbé Honorius, 255, **257**.
Bois, abbé L.-Ed., 86, 180, **456**.
Bolduc, chanoine Majorique, 108, 114, 182, 226, 247, 292.
Bossé, Mgr, F.-X., **35**, 37, 82, 111, **460**.
Bouchard, Georges, 270, 398.
Boucher, Edmond, 400, 404.
Bouchy, abbé, 55, 88, 89, 356.
Boulet, abbé Alfred, 203, 303.
Boulet, Auguste, 108, 153, 176, 186, 195, 204, 210, 230, 255, 277, **278**, 290, 291, 303, 333, 378, 389, 394, 397, 405, 425, 478.
Boulet, Mme François, 147.
Boulet, abbé Saluste, 204.
Bourassa, Henri, 232.
Bourget, Mgr, 452.
Bourque, abbé Albert, 357, 359, 371, 404.
Bourque, abbé Charles, 48, 346, 357, 371, 401, 404.
Bourque, abbé Joseph, 179, 204, 357, 359, 363, 371.
Bourret, abbé Alexis, 33.
Boutet, Aimé, 255, 428.
Brochu, abbé, 147, 218.
Brodeur, le curé, **46**, 359.
Bruchési, Mgr, 232, 235, 284.
Brunault, Mgr, 298.
Buies, Arthur, 87, 88.
Buteau, abbé Félix, 294.
Byng, Lady, 322.
Byng, Lord, 322, **323**.

C

Cantillon, 17.
Caplette, Delphis, 363.
Caron, Damase, 429.
Caron, Jos.-Éd., 237, 238, 256, 292, 404.
Caron, René-Édouard, 479.

Caron, abbé Zéphirin, **8**, 206.
Carroll, le juge H.-G., 293, 404, **511**.
Casgrain, abbé H.-Raymond, 58, 190, 495.
Casgrain, abbé René, 222.
Castonguay, abbé Esdras, 403.
Castonguay, J.-N., 109.
Chabot, abbé Ferdinand, 84, 114, 176, 178, 359.
Chamberland, abbé Joseph, **155**.
Chapais, Charles, 101.
Chapais, Jean-Chs, 109, 240, 273.
Chapais, Thomas, 34, 40, 113, 157, 165, 183, 237, 266, 279, 292, 306, 309, 310, 390, 401, **488**.
Chaplan, Étienne, 183.
Chapman, W., 116.
Charette, le général de, 41.
Charland, Thomas, o.p., XVI.
Charlebois, M^gr^, 330.
Chartier, Émile, ptre, XVI, 244.
Cherrier, M^gr^ A.-A., 476, 477.
Chouinard (courrier), 433.
Cloutier, M^gr^ Gabriel, 319, 403, 407, **475**.
Collet, abbé C.-A., 45, 56, 67, 85, 98, 114, 134, 152, 207, 247, 294, 425.
Conroy, M^gr^, 452.
Côté, abbé Georges, 270, 300.
Coulombe, Édouard, 304, 307.
Coulombe, abbé Omer, 294.

D

D'Amours, abbé J.-A., 251, 266.
Dandurant, le Père, 477.
Delâge, M. le curé, 8, 18, 27, **78**.
Demers, Adjutor, 73.
Demers, abbé Édouard, 11, 25.
Deschènes, Bruno, 46, **120**.
Deschènes, Gilbert-M., 81, 95, 100, 165.
Desjardins, D^r^ Arthur, 71, 114, 162
Desjardins, M^lle^ Éléonore, 187, **431**, 432.
Desjardins, abbé Rémi, 9, 20, 118, **153**.
Desmarais, abbé Aldée, 244.
Desranleau M^gr^, 414.
Destroimaisons, abbé Léon, 346, 359, 371, 390.
Destroimaisons, abbé Magloire, 178, 205, 397.
D'Hassonville, Rév. Père, 302.
Dignard, J.-Bte, 434.
Dion, Alfred, 398.
Dionne, Adolphe, 20.
Dionne, abbé Alfred, 206, 266, **506**.
Dionne, Élisée, **120**.
Dionne, abbé Elzéar, 74, 114, 133, 153, 168, 169, 176, 209, **229**, 297.
Dionne, abbé Émile, 35, 45, 52, 56, 71, 105, 109, 157, 176, 226, **314**, 354, 363, 367.
Dionne, D^r^ N.-E., 76, 116, 183, **494**.
Dobelle, 288.
Dorion, Jules, 464.
Doucet, abbé, 26.
Douville, M^gr^ Arthur, XV.
Drouin, abbé Amédée, 294.
Dubé, abbé Herménégilde, 45, 55, 108, **467**.
Dubé, Léonard, 428.
Dufault, Paul, 279.
Dumais, abbé Joseph, 77.
Dumais, abbé Ludger, 114, 136, 168, 210, 214, **217** et suiv., 226, 230, 233, 236, 244, 264, 265, 278, 297, 302, 314, 321, 326, 327, 354, 362, 371, 434.
Dumont, abbé Israël, 8, 503.
Dufour, abbé Édouard, 11.
Dupont, abbé Alfred, 67, 179, 203, 205, 379, 403, 408.
Dupont, abbé Charles, 67, **516**.
Dupuis, M^gr^ Fernand, **498**.
Dupuis, Louis, 181, 233, 398.
Duthoit, 288

E

Édouard VII, 144.

F

Fafard, abbé Édouard, 104, 114, 180.
Fafard, F.-X., 356.
Faucher de Saint-Maurice, 81.
Ferland, abbé Arthur, 323, 390.
Feuiltault, Mgr, 401.
Fillion, abbé Hector, 154, 203, 309, 371.
Fitzpatrick, sir Charles, 292, 296, 306, 307, 310, 441, **478**.
Flory, 288.
Flynn, 164.
Forget, Mgr, 166.
Fortin, Augustin, 428.
Fortin, abbé Alphonse, 317, 417.
Fortin, Ls-de-G., 101, 316, 401, 404.
Fortin, abbé Maxime, 234.
Fortin, Omer, 204.
Fraser, abbé Georges, 121, 122, 132, 192, 224, **225**.
Fréchette, H., 116, 433.
Frenette, abbé, 6, 9, 31, 108, 468.

G

Gagné, abbé Charles, 233, 264, 400.
Gagnon, Donatien, 351.
Gagnon, Ernest, 80, 81, 90, 91.
Gagnon, Henri, 319.
Gagnon, Onésime, 222, 279.
Gagnon, abbé Hyacinthe, 147.
Gagnon, P'tit Jean, 435.
Garneau, Nemèze, 165, 187.
Gagon, Eugène, 72.
Garon, abbé Louis, 182, 400.
Gaspé, abbé Thomas Aubert de, **458**.
Gautherot, Gustave, 251.
Gauthier, Mgr, 393.
Gauthier, Rév. Père, 302.
Gauvreau, Mgr Antoine, 47, 50, 51, 66, 104, 109, 110, 114, 122, 123, 135, 145, 167, 169, 203, 205, 206, 222, 224, 425, **473**.
Gauvreau, abbé Célestin, 294.
Gauvreau, abbé Lucien, 226.
Gendron, abbé Maximilien, 227.
Gerlier, Pierre, 234.
Gignac, abbé Joseph, 114, 251, **518**.
Globensky, 299.
Gosselin, Mgr Amédée, 401, 402.
Gosselin, abbé Joseph, 333.
Goudreau, abbé Georges, 87, 115, 123.
Gouin, sir Lomer, 237, 238, 256.
Grandbois, Mgr Georges-Ét., 301, 401.
Grandin, Mgr, 97.
Grouard, Mgr, 228.
Groulx, chanoine Lionel, XVIII, 190, 266, 279, 288, 410.
Guertin, le Père, o.m.i., 183.
Guimont, Odilon, 341, 400.
Guy, abbé Georges, 182, 391.

H

Hallé, Mgr, 390.
Hamel, Oscar, 266, 304.
Hamel, Th.-Ét., 6, 10, 80.
Hamelin, abbé Léandre, 182.
Hanrahan, James, **154**.
Hébert, le curé, 78.
Hudon, abbé Siméon, 77, 398, **514**.
Huguenin, Louis, 255, 262.

J

Jacques, Wilfrid, 196.
Jean, abbé Alexandre, 317, 324, 325, 330, 371.
Jean, abbé F.-X., 258, 317.
Jean, Joseph, 228.
Juchereau, Marie-Anne, 422.

L

Labelle, Mgr, 81, 89, 90, 91.
Lacombe, le Père, 477.
Laferrière, abbé Joseph, 244.
Laflamme, Mgr, 124.

Laflèche, Mgr, 124, 144.
Laforest, Ovide, 210.
Lafortune, Mgr Albini, XIII.
Lagacé, Charles, 428.
Lagacé, abbé Pierre, 48.
Lallemand, Siméon, 169.
Lambert, Arthur, 60.
Lambert, F.-X., 313, 317.
Lamy, Étienne, 248.
Landry, sénateur Philippe, 15, 51, 144, 284, **469**.
Langevin, Mgr Adélard, 93, 124.
Langevin, Antoine, 147, 294, 424.
Langlais, abbé Alphonse, 105, 204.
Langlais, Père Émile, 115, 292, 401, 511.
Langlais, Roméo, 401, 402.
Langlois, Antoine, 180.
Langlois, Mgr J.-Alfred, XII, 325, 393, 401, 402, 407.
Langlois, Ernest, 230.
Lapointe, abbé Arthur, **219**, 244.
Lapointe, Ernest, 237, 240.
Lavergne, l'honorable sénateur, 401.
Lavoie, Dominique, 427.
Lavoie, abbé Joseph, 203, 244.
Lavoie, Napoléon, 344.
Leblanc, l'honorable P.-E., 270.
Lebon, abbé Wilfrid, 179, 204, 236, 307, 324, 334, 385, 397, 401.
Leboucq, Robert, 255.
Leclerc, grand-vicaire Bruno, 27, 109.
Leclerc, abbé Clément, 390.
Leclerc, abbé Édouard, 9, 20, **30**.
Leclerc, abbé Jean-Bte, 203, 244.
Lefebvre, le Père Camille, 185.
Légaré, abbé Cyrille, 38.
Lemieux, Mgr Célestin, 401.
Lemieux, Mgr M.-J., o.p., XVII.
Léon XIII, 72, 116, 452.
Lessard, abbé Auguste, 179, 204, 251, 379.
Lessard, abbé L.-N., 35, 55, 71, 75, 114, 116, **152**, 346, 356, 357, 358, 378.
Letellier, Père P.-A., 293, **501**.
Letellier de Saint-Just, 16.
Létourneau, abbé Amédée, 255.
Levasseur, abbé Paul, 227.
Lévesque, Pierre, 313.
Lévesque, Wenceslas, 237, 292.
Lippens, 117.
Lizotte, Dodé, 431.
Lizotte, François, 430.
Lizotte, abbé Joseph, **19**, 206.
Lorne, marquis de, 13, 16.
Lortie, l'abbé S., 183, 200, 248.
Louis, le Frère, 57.
Louise, Princesse, 13, 15.
Lynch, Mgr, 41, 452.

M

MacDonald, A.-R., 35.
MacDonald, Sir John, 14.
Magnan, C.-J., 251.
Marchand, F.-G., 154, 163, 165.
Marie-Léonie, Sœur, 185.
Marois, Mgr C.-A., 190.
Martel, abbé Antoine, 26.
Martin, abbé Édouard, 269, 398.
Martin, abbé Olivier, **239**, 378.
Massé, Clovis, 255, 269, 430.
Massé, abbé Ferdinand, 244.
Masson, honorable R., 17, 52.
Mathieu, Mgr, 190, 226, 406, 476.
Mercier, abbé Camille, 317, 524.
Mercier, Honoré, 89, 91, 92, 163.
Merry del Val, Mgr, 144.
Michaud, abbé Adolphe, 30, 45, 50, 82, 84, 85, 100, **118**, 190.
Miville, abbé Georges, 61, 77, 153, 171, **175**, 179 et suiv., 212, 213, 214, 264, 331, 401.
Miville, Père Rosaire, o.p., 404.
Morel, abbé Thomas, 422.
Morneau, abbé Ls-Philippe, 346, 359, 371.

N

Nantel, abbé A., 95.
Naud, abbé Jean, 86, 147, 424.

O

O'Leary, abbé Peter, **465**.
Ouellet, David, 24, 168, 169, **254**.
Ouellet, Philippe, 428.
Ouellet, Pio, 430.
Ozanam, 250.

P

Pageau, Joseph, 113, 115, 233, 266, 398.
Painchaud, docteur, J., 104.
Painchaud, abbé Chs-F., 461.
Pâquet, Mgr L.-A., 406.
Paradis, David, 141.
Paradis, abbé Odilon, 33.
Parent, Georges, 407.
Parent, Prudent, 46.
Parkman, 495.
Pasquet, Joseph, 238, 255, 262.
Pelletier, Alphonse, 334.
Pelletier, sir Alph.-Pantaléon, 222, 235, **497**.
Pelletier, abbé Dominique, 56, 78, 82, 85, 103, 115, 119, 129, **130**, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, etc., 207, 220, 238, 292, 298, 351, 382.
Pelletier, abbé Eugène, 244, 357, 362, 371.
Pelletier, Mgr François, 401.
Pelletier, Mgr Georges-Léon, XV.
Pelletier, abbé Geo.-N., 179.
Pelletier, L.-Ph., 81, 100, 111, 113, 165, 293, 307, 309.
Pelletier, abbé Noël, 270, 379.
Pelletier, sénateur, 80, 81.
Pérodeau, Narcisse, 404, 405.
Pietro di Maria, Mgr, 388.
Pilote, abbé Frs, 23, 51, 54, 296, 297.
Poiré, Mgr, 7, 11, 20, 23, 24, 25, 29, 33, 37, 45, 66, 73, 74, 80, 85, 89, 94, 102, 103, 106, 111, 112, 114, 121, 122, 382, **453**.
Potvin, cap. Alfred, 17.
Potvin, abbé Georges, 54, 294.
Potvin, abbé Pascal, 390.
Pouliot, abbé Alphonse, 68.
Proulx, Firmin-H., 485.
Proulx, abbé Louis, 244.
Proulx, abbé Narcisse, 22, 24, 206, 237, **238**.
Proulx, Walstan, 294.
Provencher, Mgr, 33, 454.
Prud'homme, l'hon. L.-A., 478.

Q

Quertier, abbé, 206, 244.

R

Racine, Mgr Antoine, 5, 18.
Racine, Dominique, 47, 6, 19.
Rameau de Saint-Père, 299.
Raymond, abbé Conrad, 294.
Raymond, Joseph, 429.
Raymond, Ludger, 397, 429.
Raymond, Thomas, 429.
Richard, abbé Charles, 19, 32, 68, 108, 114, 133, 210, 395, **482**.
Richard, Édouard, **493**.
Richard, abbé Édouard, 121, 153, 195, 210.
Richard, François, 22, 350.
Richard, abbé Joseph, 68, 87, 133, 176, 192, 244, 255, 298.
Ritchot, Mgr, 477.
Rivard, Adjutor, 183, 266.
Rivard, abbé Émilien, 296.
Ross, Mgr, 388, 461.
Rouleau, colonel Chs-Edmond, 109, 251, **462**.
Rouleau, abbé Joseph, 70.
Rouleau, Mgr R.-M., o.p., 393, 394, 397.
Rousseau, abbé Albert, 359, 404.
Roussel, abbé Jean-Paul, 359.
Routhier, juge A.-B., 41, 116.
Roy, abbé Camille, 157, 218, 390.
Roy, Mgr Marie-Antoine, o.f.m., XIV.
Roy, Mgr Maurice, X.
Roy, Mgr Paul-Eugène, 200, 226, 227, 237, 238, 248, 249, 250, 256, 266, 279, 301, 306, 309, 310, 388, 389, 392.

Roy, Rodolphe, 165.
Roy, chanoine Stanislas, 141.
Roy, abbé Wilfrid, 179, 204.

S

Saint-Hilaire, Joseph, 169, 240.
Saint-Jean-Berchmans, 79.
Schmouth, J.-B.-D., 18, 100, 117, 428, **487**.
Signay, M^gr^, 423, 457.
Sirois, Ernest, 233.
Sirois, abbé Jos.-N., 182, 228, 246.
Sirois, Ls-P., 109.
Smeulders, M^gr^, **38**, 452.
Soucy, abbé Jos.-Octave, 66, 77, 83, 84.

T

Taché, M^gr^, 476, 477.
Taillon, 164.
Talbot, A., 165.
Talbot, le quatuor, 391.
Tanguay, M^gr^ Cyprien, 111, 115, 180.
Tanguay, Hector, 359.
Tanguay, abbé René, 48, 203.
Taschereau, hon. L.-A., 310, 404, 405.
Taschereau, Eugène, 113.
Taschereau, S. Ém. le cardinal, 6, 12, 18, 19, 31, 35, 37, 38, 55, 67, 71, 72, 78, 79, 93, 112, 146, 204, 377, **451**.
Taxil, Léo, **143**.
Têtu, abbé Alphonse, 31, 114, 218, 245, 246, 292, 307, 368, 397, **521**.
Têtu, abbé François, 201, 357, 371, 378, **509**.
Têtu, Georges, 34, 77.
Têtu, M^gr^ Henri, 73, 102, 105, 107, 110, 111, 146, 156, 211, 222, 251, **480**.
Têtu, abbé Ludger, 294.
Théberge, Onésime, 430.
Théberge, Paul, 430.
Théberge, abbé Stanislas, 204.
Thellier de Poncheville, 271.
Thériault, abbé Isaac, 105.
Thiboutot, Nazaire, 139, 431.
Tremblay, abbé Louis, 75, 114, 117, 119, 187, 359, 362, 371.
Tremblay, colonel Pierre, 294.
Trépanier, F.-X., 233.
Trudelle, abbé Charles, XXI, 2, 3 et suiv.
Turgeon, hon. Adélard, 187.
Turgeon, M^gr^, 423, 450.

V

Vachon, M^gr^ Alexandre, XI.
Vallée, Pamphile, 113.
Vallée, Stanislas, 105, 429.
Vandry, Alfred, 406.
Vanier, Guy, 304.
Vanutelli, S. Ém. le cardinal, 231, 232.
Verreault, abbé J.-Julien, 204.
Veuillot, François, 288.
Veuillot, Louis, 250.
Villeneuve, le cardinal, 431, 491.

W

Wexler, Madame, 30.

INDEX ANALYTIQUE

A

Agriculture (l'), 81, 100, 117.
Agriculture (École d'), 81, 117, 162, 166.
Action sociale : fondation d'un journal catholique, 200.
Aide à Laval, 312.
Agrégation et salaire, 182.
Académie canadienne-française, 16.
A.C.J.C., 234.
Adieux de M. l'abbé Charles Richard à la communauté, 68.
Adieu (le discours d'), 382.
Allocations provinciales, 317.
« *Alma Mater* » : séance en l'honneur du chanoine Dumais, 265.
Améliorations de la vie collégiale, 7.
Amicale (l') : sa fondation en 1890 par l'abbé Collet, son but, ses conditions, ses avantages, 97-100.
Anglais (l') : on l'enseigne depuis longtemps, 154-156.
Annuaire (l') : sa publication en 1887, et ses avantages, 136.
Aqueduc, 21, 118, 119.
Attachement à l'*Alma Mater* d'un illustre ancien, 512, 513.
Autrefois et aujourd'hui : 336-338.

B

Baccalauréat d'autrefois, 158-161.
Baillargeon (M^gr^) : notice biographique, 449-450.
Bascule (la) : cérémonie réjouissante, 433.
Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré : on s'intéresse à sa reconstruction, 326.
Baudrillart (M^gr^) : le recteur de l'Institut catholique de Paris nous honore de sa visite, 395.
Bedeaux : diverses catégories, 349.
Bégin (le cardinal), 252, notice biographique, **388**, 453.
Bénédiction du nouveau collège, **319**.
Benoît XV, successeur de Pie X, **262**.
Berchmans (Saint-Jean-), 79.
Berne (la) : description typique, 455.
Bienfaiteurs des débuts, **422**.
Bienfaiteurs insignes, **146**, 147.
Bibliothèque (la) : le supérieur Trudelle l'organise, 29, 82.
Blais, (M^gr^ A.-A.) coadjuteur de Rimouski visite son *Alma Mater*, 94 ; notice biographique, 471-473.
Blessés d'Ontario, 263.
Bossé (M^gr^ Frs-Xavier) : notice biographique, 460-462.
Bouchy (l'abbé) : sa mort et son éloge, 55.
Boulet (M^gr^) : sa prélature, ses noces d'argent, **296**, 298 ; son voyage en Europe, 303.
Buies, Arthur : son retour à l'*Alma Mater*, 87 ; sa vie d'écolier, 88, 89.

C

Calvaire, 206.
Camérier d'honneur : cette dignité est conférée à M. le grand-vicaire Poiré, **73**.
Canada (*Ô*) : on le chante pour la première fois en 1880, 41.
Cantiques d'autrefois, 341.
Capot d'écolier, 49.
Cardinal : M^gr^ Taschereau, le premier cardinal canadien, est fêté à Sainte-Anne, **71**, 72 ; sa visite en 1887, **75**, notice biographique, **451**.

Carroll (l'honorable) : notice biographique, 511-513.
Catholique fervent, 479.
Centenaire (le) : un comité le prépare, 391, 392.
Centenaire (le) : compte-rendu de la première journée des fêtes collégiales, 398-403.
Centenaire (le) : la messe solennelle, **403** ; le banquet et les discours, 404, 405.
Centenaire (fête du) : compte-rendu par l'abbé Têtu, 396-408.
Cercle Mailloux, 234.
Chanoine (un nouveau) à l'occasion du centenaire, **397**.
Chant (le), 355 ; les *chansons*, 358.
Chants sacrés : nouveau manuel, 346.
Chapais (sir Thomas) : l'enfant prodige, le journaliste, l'homme politique, l'historien, le professeur, le sénateur, le ministre provincial, **488**-490.
Chapelle : un comité s'occupe de la faire construire, 246.
Chapitre métropolitain, 263.
Cigarettes (les) : elles peuvent mettre le feu, 316.
Cimetière paroissial, 273.
Cinquantenaire de l'École d'agriculture, **237**.
Cloutier (Mgr Gabriel) : notice biographique, **475**-478.
Concierge modèle, 428.
Collations de jadis, 345.
Conférenciers de marque, 288.
Conférences en 1905, 183, et en 1914, 251.
Congé du centenaire, 405.
Congréganistes jubilaires, 247.
Congrès eucharistique de Québec, 322.
Congrès eucharistique de 1910, **231**.
Congrès d'enseignement secondaire, **279**, 280.
Congrès de la langue française, **248**, 249.
Conscription, 272, 284, 285.
Construction de deux toits français, 24.
Courrier légendaire, 433.
Cours de récréation : il faut les agrandir, 324.
Couvent des SS. de la Sainte-Famille, **389**.
Croix du dôme (la) : bénédiction solennelle, 394.
Culture générale (la), il y a 60 ans, **96**, 97.

D

Décès d'un jeune professeur, 8.
Destitution du lieutenant-gouverneur, 16.
Dieu a fait son œuvre, **409**.
Dimensions du collège de 1923, 319.
Dionne (l'abbé Alfred) : le pasteur dévoué, le curé à l'hospitalité proverbiale, l'ami de la jeunesse, le bienfaiteur insigne de son *Alma Mater*, **506-508**.
Dionne (le docteur N.-E.) : notice biographique, 494-495.
Directeur (le) : ses hautes fonctions, 47.
Drames (les), 362.
Drapeau Carillon – Sacré-Cœur, 230.
Drapeau collégial, **190**.
Droit (le) bénéficie du patriotisme et de la générosité de l'abbé S. Hudon, **515**.
Dubé (abbé Herménégilde) : notice biographique, 467-469.
Dumont (l'abbé Israël-Norbert) : notice biographique, **503**-505.
Dupont (l'abbé Charles) : notice biographique, **516**.
Dupuis (Mgr Fernand) : notice biographique, 498-500.

E

Éducateur (le prêtre) vit pour ses élèves, **383** ; il fait une œuvre éminemment utile, **413**.

Éducateur (un grand), 211.
Employés du collège, 426-432.
Enseignement secondaire (comité permanent), 236.
Entrée d'un nouveau, 337.
Élections collégiales du 13 juillet 1879, 9, de 1884, 45.
Éloge funèbre du chanoine Dumais, **331**-333.
Embellissements du bocage, 203-205.
Étapes d'une journée de collège, 339-347.
Examens oraux, 352.
Externats classiques, 12.

F

Fanfare (la), 359.
Félicitations du supérieur du Séminaire au supérieur du collège de Sainte-Anne, 10.
Fêtes du centenaire : compte-rendu par l'abbé Têtu, **396** à 408.
Fêtes et promenades de vacances, 8.
Finances : elles donnent des inquiétudes, 23 ; elles deviennent meilleures, 25, 26.
Fitzpatrick (le lieutenant-gouverneur) en visite à l'*Alma Mater*, 295. Chaleureux appel de sir Charles aux anciens et aux amis de Sainte-Anne, **441**-443 ; notice biographique, **478**-480.
Fonds d'Hébertville, 27.
France (la) : on s'intéresse aux événements historiques de ce pays, 40.
Français en délégation, 289.
Fraternité sacerdotale, 51.
Funérailles de sir A.-P. Pelletier, **235**.

G

Gaspé (abbé Thomas Aubert de) : notice biographique, 455-458.
Gauvreau (Mgr Antoine) : notice biographique d'un apôtre et d'un bienfaiteur, **473**-475.
Gazette des Campagnes (la), 101.
Générosité de Mgr Poiré, 455.
Gignac (l'abbé Joseph) : notice biographique, **518**-521.
Glissoire, 350.
Grammaire anglaise de l'abbé Chamberland, 155.
Grippe espagnole, 293.
Guerre du Transvaal, 465., *guerre de 1914*, 261, 287.

H

Horloge du dôme, 397.
Hospitalité proverbiale, 201.
Hudon (l'abbé Siméon) : notice biographique, 514-516.

I

Immaculée Conception (l') : réception des congréganistes, **367**, 368.
Incendie à la ferme, 389.
Incendie de l'église paroissiale, le 8 décembre 1917, p. 281.
Incendies (au collège) du 2 août 1916, 268, du 15 décembre 1920, 305.
Index de 210 notices biographiques de prêtres congréganistes, **445**-448.

J

Jeux de balle, 343, 344.
Jour de l'an au collège, 295.
Journalisme : liste d'anciens élèves qui ont embrassé cette carrière. 40.
Jubilé d'or de Mgr Poiré, 33, 34, 35.

K

Kiosques, 63.

L

Landry (le sénateur Philippe) : notice biographique, **469**-471.
Langlois (Mgr Alfred), auxiliaire du cardinal Bégin, 325 ; réception d'un ami très cher, **393**, 402.

Lessard (abbé L.-N.), 152.
Letellier, s.s.s. (le révérend Père) : notice biographique, **501**-503.
Lettre pastorale du cardinal Bégin recommandant la souscription en faveur de Sainte-Anne, **436**-441.
Lévis inspire des craintes mal fondées, 12.

M

Madone (la), 49, elle est le théâtre d'une touchante réunion lors des fêtes du centenaire, **406**, 407.
Mailloux (le cercle), **361**.
Mailloux (l'aile) de 1842, p. 423.
Maladie grave de M. le supérieur Ludger Dumais, **327** ; sa mort, 329.
Manitoba (écoles du), 144.
Marbre funéraire de M. Painchaud, 425.
Médaille d'or du Mérite diocésain, méritée par un ancien, 492.
Mémoire (la) : il est bon de la cultiver, 95.
Mercier (Honoré) : le premier ministre visite le collège avec M^gr^ Labelle et l'honorable Gagnon, 89.
Messes (les premières), 377.
Milice en 1850, 17.
Miville (abbé Georges) : notice biographique, **176** ; il fut un ascète et un éducateur, 177.
Modernisme, 200.
Mont-Cassin (le), 196.
Mot d'ordre de M^gr^ Antoniutti, délégué apostolique, **415**.
Musée (le) en 1881, 48.

N

Nationalisme, 201.
Navire d'ivoire, 29.
Noces d'argent sacerdotales, 265, 333.
Noces d'argent sacerdotales de l'abbé Frs Têtu, **509**.
Noces d'or de M. Trudelle, 50, du cardinal Taschereau, 113, 114.
Noces d'or de M. Fafard, 180, de M^gr^ Sirois, 228.
Noël au collège, 369.
Noyade et héroïsme d'un rhétoricien en vacances, **210**.
Noyade de l'abbé Ludger Têtu, 480.
Notes (lecture des), 354.
Notre-Dame du Sacré-Cœur, 192.

O

Œuvres du curé de Saint-Éphrem, 520.
Œuvre Saint-Charles, 518.
Œuvre solide et admirable de nos collèges-séminaires, 414.
O'Leary, (l'abbé Peter) : notice biographique, 465-467.
Orateur précoce, 488.
Ordination de cinq prêtres de Sainte-Anne, 39.
Ordination sacerdotale, 227.
Orgues, 52.
Ozanam (son centenaire), **250**.

P

Pacifique canadien (le), 16.
Page agricole, 270.
Painchaud (le curé) : translation de ses restes, 103 à 107, 109 à 112 ; sa biographie, **116**.
Painchaud (la chapelle), 408, 425-427.
Painchaud (la société), 360.
Parkman, (François), fait trouver au D^r^ Dionne sa vocation d'historien, 395.
Paroisse (la) : elle a les prémices des fêtes du centenaire, 398.
Paroissien modèle, 491, 492.
Pêcheries, **258**.
Peintures de la vieille chapelle, 102.
Pelletier (abbé Dominique) : 10^e^ supérieur, 129 ; son activité intellectuelle, 134 ; ses travaux à l'extérieur, 135, **137** à 143 ; sa personnalité, **170**-172.

Pelletier (sir A.-P.) : notice biographique, 497, 498.
Pèlerinage d'un ancien élève, 492.
Personnalités religieuses et civiles sorties de Sainte-Anne depuis un siècle, **412**, 413.
Personnel du collège lors du centenaire, **443**-445.
Picote (la) : ses méfaits, 53.
Pierre angulaire, 153, 315.
Pilote a fait une œuvre magnifique, **409**, 410.
Pilote : sa mort, 54, 55.
Pilote (l'aile) de 1855, p. 424.
Plan détaillé de la montagne, **208**.
Poiré, (M^gr^) missionnaire, 453-455.
Poiré (M^gr^) : démission, 122, mort et funérailles, 123-125.
Portrait de Painchaud et de Pilote brossé par le chanoine Groulx, **410**.
Portrait d'un portier illustre, 434.
Préfecture apostolique de M^gr^ Bossé, 35, 36.
Préfet des études : sa nécessité et son rôle, 19.
Prélatures apportées de Rome par le cardinal Taschereau, 73.
Prêtres du collège : leur vie, **378**.
Prix du prince de Galles, 96.
Prix Poiré, Prix Painchaud et *Prix Dufour-Demers* : leur fondation, 11.
Profession de foi et de confiance en la Sainte-Vierge, 513.
Prohibition de l'autre alcool, **279**.
Proulx, Firmin-H : notice biographique, **485**-486.

Q

Quertier (le monument), 390.
Questions actuelles à Sainte-Anne, 184.

R

Réception au marquis de Lorne et à la princesse Louise, 13.
Reconstruction du collège en 1921, p. 313.
Recruteur de vocations sacerdotales et religieuses, 505.
Règlement XVII, 263.
Règlementaires, 348.
Rentrée (description), 221.
République du Canada, 16.
Reproches à éviter, **323**.
Rerum novarum : les élèves étudient le chef-d'œuvre de Léon XIII, **145**.
Retraites et récollections, 366.
Retraites de vocation, 80.
Réunion de 1918 (Fêtes de la chapelle), **291**-293.
Rêve de Gratry, 347.
Réflexions édifiantes d'un jubilaire perclus et souffrant, 509.
Richard (abbé Édouard), 153.
Richard (le chanoine Charles) : notice biographique, 482-485.
Richard (Édouard) : notice biographique de l'auteur d'*Acadia*, 494.
Riel, 54.
Riel, l'abbé Gabriel Cloutier ramène secrètement son corps de Régina à Saint-Boniface, **476**.
Roussin (un âne vaillant), 21.
Roy (M^gr^ Paul-Eugène) : sa mort, son panégyrique, **393**.
Rouleau (M^gr^) : notre archevêque vient nous visiter, **394**.
Rouleau (le colonel) : le zouave pontifical, l'écrivain, l'organisateur d'un régiment, **462**-464.
Rubans (la prise des), 381, 406.

S

Sacré-Cœur (le), **41**.
Séances publiques, 8.
Schmouth, J.-D. : notice biographique, 487.
Semaine sainte (la), 370-372.
Séminaristes : leur régime de vie, ses avantages, ses inconvénients, 374-376.

Serviteur bon et fidèle, 46.
Siècle (un) finit et un autre commence, 151.
Société royale (la), 16.
Sœurs de la Sainte-Famille (Petites), **185**-187.
Sommités civiles et politiques, 39.
Sortie des élèves, 382.
Souscription en faveur de Sainte-Anne, **311**.
Sorèze : son esprit, 411.
Souvenances canadiennes, 190.
Succession de M^me^ Wexler, 30.
Supérieur (le) : ses hautes fonctions, 219.
Suppression du comité financier, 13.
Synode, 322.

T

Tableau d'honneur, 233.
Taschereau (le cardinal) : grand bienfaiteur de Sainte-Anne, **146** ; notice biographique, **451**, 452.
Taxil (Léo) : un fumiste d'envergure, 143.
Témoignages : Lettres de M^gr^ le délégué apostolique, de plusieurs archevêques et évêques du Canada et de quelques sommités religieuses, IX à XX.
Têtu (abbé François) : notice biographique, **509**-511.
Têtu (M^gr^ Henri) : l'aumônier, le procureur de l'archevêché, l'historien, le voyageur, l'artiste et le prêtre modèle, **480**-482.
Translation des restes de M. Pilote, 296-298.
Théologie : on consacre plus de temps à cette étude, 37.
Tremblement de terre, 327-330.
Trudelle. Origines de M. Trudelle, ses différentes cures, ses goûts pour l'histoire, son entrée au collège de Sainte-Anne, son élection au supériorat, **3** à 19.
Trudelle : le supérieur quitte le collège en 1886, p. 57 ; l'abbé Casgrain fait l'éloge de l'écrivain et du prêtre, **59**.

V

Vacances, 32.
Vacances d'hiver, 83, 84.
Vatel trop complaisant, 69.
Veuillot (François), 290.
Vie spirituelle (la), 365.
Visite du lieutenant-gouverneur, sir A.-P. Pelletier, **222**-225.
Visite du lieutenant-gouverneur Masson, 52.
Visite de Lord Byng, 323.
Visite de M^gr^ Antoine Racine, 18.
Vocations ecclésiastiques : fondation en 1896 d'une œuvre pour les favoriser, 67 ; de l'Œuvre Saint-Charles en 1933, **67** ; du Recrutement sacerdotal en 1943, 67.
Vocations sacerdotales, 39.
Voleurs à l'œuvre, 207.
Voyages à Rome du cardinal Taschereau, 38.
Voyage à Rome de M. Miville, 196.

Z

Zouaves de Pie IX, 463-464.

N. B. — Ces tables onomastique et analytique ont été dressées par MM. les abbés Charles Bourque et Camille Mercier. Les photos sont de M. l'abbé Laurent Gagnon. M. l'abbé Antoine Drapeau nous a aussi prêté son généreux concours.

Cordial merci à ces dévoués collaborateurs.

W. LEBON, *ptre*.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Témoignages IX

Avant-propos XXI

CHAPITRE PREMIER

LE SUPÉRIORAT DE M. CHARLES TRUDELLE, V.-G.

(1878-1886)

NOUVEAUX PROGRÈS

I

(1878-81)

Origines de M. Trudelle. — Ses différentes cures. — Ses goûts historiques. — Son entrée au Collège de Sainte-Anne. — Il est élu supérieur. — Félicitations reçues. — Améliorations de la vie collégiale. — Décès de l'abbé Zéphirin Caron. — Progrès dans les études. — Prix Poiré et Prix Painchaud. — Prix Dufour-Demers. — On craint l'ouverture d'un cours classique à Lévis. — Suppression du Comité financier de 1870. — Réception au marquis de Lorne et à la princesse Louise. — Médaille du gouverneur. — Les exercices militaires 3

Visite de M^gr^ Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. — M. Trudelle nommé vicaire général honoraire. — M. Charles Bacon de nouveau préfet des études. — L'abbé Édouard Leclerc lui succède. — Comment le grand-vicaire Poiré a connu le Collège de Sainte-Anne. 18

Le petit âne *Roussin* et le service d'eau. — Construction des toits français et du dôme collégial. — Générosité de M. Poiré. — Bonne situation financière 21

II

(1881-1884)

Le « terrible quotidien ». — Le supérieur Trudelle est aussi procureur. — Le fonds d'Hébertville. — Local de la bibliothèque. — Bâtisse sur la ferme. — La succession de Madame Wexler et l'éducation. — Départ de MM. Eugène Frenette, directeur, et Édouard Leclerc, préfet. — Entrée de MM. Émile Dionne, Adolphe Michaud et Alphonse Têtu. — Encore la question des vacances 27

Noces d'or du grand-vicaire Poiré, supérieur. — Visite de Mgr F.-X. Bossé, préfet apostolique du Golfe-Saint-Laurent. — Ses missions. — Études théologiques et nouveau règlement des séminaristes. — Les élèves vont saluer à son passage Mgr Taschereau en route pour Rome. — La question universitaire. — La fête du supérieur. — Prêtres et journalistes de Sainte-Anne. — Les événements historiques qui intéressent les élèves..... 33

III

(1884-1886)

Élections collégiales. — L'abbé C.-A. Collet, directeur des élèves. — M. Pilote, délégué de la Chambre d'agriculture, visite l'École et la ferme. — Décès de Prudent Parent..... 45
M. Antoine Gauvreau prêche la retraite. — La fête du directeur. — Création du musée par M. Trudelle. — Le capot d'écolier. — La troisième Madone. — Visite du lieutenant-gouverneur Masson .. 49
La picote. — Décès de MM. Pierre Bouchy, Georges Potvin et Pierre Lagacé. — Départ de M. Trudelle. — Son attachement à Sainte-Anne. — M. Trudelle apprécié par l'abbé H.-R. Casgrain. — Il reviendra fêter ses noces d'or. — Sa maladie. — Sa mort. — Son éloge funèbre par M. Miville..... 58

CHAPITRE DEUXIÈME

LE SECOND SUPÉRIORAT DE Mgr CHS-ÉDOUARD POIRÉ

(1886-1896)

UN INSIGNE BIENFAITEUR

I

(1886-1889)

M. Antoine Gauvreau refuse le supériorat. — Élection de M. Poiré, bienfaiteur. — Entrée de M. Jos.-Octave Soucy. — L'Œuvre Saint-François-de-Sales et le recrutement sacerdotal. — Départ du préfet Charles Richard pour Rome. — Remplacé par son frère Joseph..... 65
Le service domestique. — On songe vainement aux « Frères des Bonnes-œuvres ». — Un Vatel trop complaisant. — Une grève d'écoliers..... 69

Le cardinalat de Mgr Taschereau fêté à Sainte-Anne. — Jubilé de Léon XIII. — Les prélatures à Québec. — Fête de Mgr Poiré, nommé camérier d'honneur. — Discours de Son Éminence aux académiciens. — Ordinations. — Service pour les bienfaiteurs. — Décès de MM. Delâge et Hébert. — Les fêtes de saint Jean Berchmans. — Les retraites de vocation..... 71

Le cercle Saint-Isidore et la société Saint-Jean-Baptiste. — Les clubs neutres. — Les adversaires de l'École d'agriculture. — Enrichissement de la bibliothèque, du musée, du cabinet de physique. — Toujours les vacances. — Le départ de M. Soucy..... 80

II

(1889-1892)

Une grande fête s'annonce. — Changement dans le personnel. — Décès de l'abbé Louis-Éd. Bois, de M. Jean-Baptiste Dupuis, de l'abbé William Tremblay. — Visite d'Arthur Buies. — Réception à l'honorable premier ministre Honoré Mercier, à Mgr Labelle, à l'honorable Ernest Gagnon, secrétaire provincial. — Fêtes de Mgr André-Albert Blais, ancien élève, nommé évêque-coadjuteur de Rimouski..... 85

Question relative au baccalauréat. — Prix du prince de Galles. — Les événements historiques. — Fondation de l'Amicale par M. Chs-A. Collet. — Mémoire relatif à l'École d'agriculture. — Restauration de la chapelle et de l'église paroissiale. — Les tableaux. — Bénédiction d'une cloche..... 95

Translation, de l'Île-aux-Grues à Sainte-Anne, des restes mortels du fondateur, Chs-Frs Painchaud. — Troisième centenaire de saint Louis de Gonzague, patron du collège. — Cinquantenaire de la Congrégation de la sainte Vierge. — Les fêtes Painchaud au collège et à l'église paroissiale. — La chapelle funéraire. — Le souvenir du Fondateur..... 103

III

(1892-96)

Troisième terme de Mgr Poiré. — Noces d'or du cardinal Taschereau à Québec et à Sainte-Anne. — Noces de diamant de Mgr Poiré, nommé protonotaire apostolique..... 112

Les professeurs d'anglais. — Visite et conférence de Mgr Cyprien Tanguay. — Publication de la *Vie du fondateur Chs-Frs Painchaud* par le docteur N.-E. Dionne. — Les polémiques Chapman-Fréchette et Chapman-Routhier. — Anciens de Sainte-Anne au Congrès agricole de Québec. — Il est question de louer la ferme au gouvernement. — Installation de l'aqueduc collégial. — Le village en bénéficie. — Décès d'un riche et d'un pauvre..... 115

Démission de Mgr Poiré. — Sa maladie. — Sa mort. — Ses funérailles. — Visite de Mgr Langevin, de Saint-Boniface. — Sa conférence sur les écoles du Manitoba. — Le souvenir de Mgr Poiré ne s'éteindra pas..... 122

CHAPITRE TROISIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. DOMINIQUE PELLETIER

(1896-1902)

L'HORIZON S'AGRANDIT

I

(1896-1899)

Les hésitations du nouveau supérieur. — *Curriculum vitæ*. — Modifications du règlement. — Un cimetière historique. — Cinquantième anniversaire de la consécration de l'église paroissiale. — La bibliothèque générale. — La bibliothèque Saint-Antoine. — Attributions de l'économe. — Les amusements. — Encouragements à l'étude. — Les séances publiques ne seront plus gratuites. — Publication de l'annuaire..... 129

Travaux du tuf. — M. Pelletier se fait « perce-montagne ». — L'avenue Painchaud. — Les « questions actuelles ». — Mgr Merry del Val au Canada. — Mgr Gauvreau et les pèlerinages à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. — Décès du cardinal Taschereau et de quelques autres bienfaiteurs. — Leur souvenir..... 137

II

(1899-1902)

Le siècle s'achève. — M. Louis-N. Lessard, directeur des élèves. — M. Édouard Richard à Rome. — Deux autres directeurs : MM. Georges Miville et Auguste Boulet. — À la procure, M. Elzéar Dionne remplace M. Rémi Desjardins. — Les professeurs d'anglais : MM. Jos. Chamberland, James Hanrahan, Hector Fillion. — Manuels publiés par le Collège. — Discussions à la société Painchaud..... 151

Les modifications du baccalauréat. — Notes historiques sur l'École d'agriculture. — Difficultés de sa survivance. — On songe à agrandir le collège. — Commencement des travaux. — Personnalité de M. Pelletier : son enseignement, sa prédication, son ascétisme, ses infirmités. — Il est nommé curé de Bienville..... 157

CHAPITRE QUATRIÈME

SUPÉRIORAT DE Mgr GEORGES MIVILLE

(1902-1908)

VIE RAYONNANTE

I

(1902-1905)

Retour de l'abbé Miville. — Sa nomination. — Un ascète. — Son affection pour la jeunesse. — Les *Annales*. — MM. Magloire Destroimaisons et Ferdinand Chabot. — Nouveaux instruments de physique. — Bénédiction de l'aile Saint-Antoine par M. Miville. — Le 50e de l'abbé Édouard Fafard. — Les heures réglementaires. — Salaire des professeurs. — À quand l'agrégation ? — Les conférenciers : Chapais, Lortie, Rivard et autres. — Le mouvement des idées..... 175

Construction d'un couvent. — Arrivée des Petites Sœurs de la Sainte-Famille. — Convention des Missionnaires agricoles. — Un problème d'économie sociale. — La « Milice du Pape ». — Décès de l'abbé H.-Raymond Casgrain. — Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. — Cinquantenaire du dogme de l'Immaculée Conception..... 185

II

(1905-1908)

La santé du supérieur. — Son voyage en Europe. — Sa correspondance. — Les événements de l'époque : la persécution religieuse en France, l'hérésie moderniste, l'exode des communautés religieuses au Canada. — Fondation de l'Action sociale catholique. — Le mouvement nationaliste. — Les fêtes du 3e centenaire de Québec..... 195

La vie intime du Collège. — Son hospitalité. — Les travaux du bocage : les sentiers, les avenues, les jeux de balle, les kiosques, les catégories d'oiseaux. — Bénédiction de la Madone et du Calvaire. — Les processions du Saint-Sacrement. — Une histoire de voleurs. — Noyade d'Ovide Laforest. — Décès de l'abbé Édouard Richard. — Un nouveau supérieur. — Regrets que laisse le départ de M. Miville..... 202

CHAPITRE CINQUIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. LE CHANOINE LUDGER DUMAIS

(1908-1917)

VIVE LABEUR ! LA GRANDE GUERRE.

I

(1908-1911)

M. Dumais écolier. — Sa vocation d'éducateur. — Ce que doit être un supérieur, d'après Mgr Dupanloup. — M. Dumais continue son enseignement. — Collections historiques. — Le tricentenaire de Québec. — Souhaits du supérieur aux « petits nouveaux »..... 217

Visite du lieutenant-gouverneur sir A.-P. Pelletier. — Sentiments envers son *Alma Mater*. — Enthousiasme de Mgr A. Gauvreau. — Décès de l'abbé Georges Fraser, curé de Sainte-Anne. — Conseils de Son Excellence Mgr Paul-Eugène Roy aux écoliers. — Les noces d'or sacerdotales d'un ancien : Mgr Jos-Napoléon Sirois. — Visite de Mgr Grouard, o.m.i..... 222

Le service d'eau. — Le procureur A. Boulet fait percer un long tunnel pour l'aqueduc. — Inauguration officielle du drapeau collégial : le Carillon Sacré-Cœur. — Les prêtres du collège au Congrès de tempérance à Québec et au Congrès eucharistique international de Montréal. — Le cardinal Vanutelli et Mgr Bruchési. — Le cardinal Bourne et Henri Bourrassa. — Protestations contre Nathan, maire de Rome..... 229

Fondation du cercle Mailloux de l'A.C.J.C. — Funérailles du lieutenant-gouverneur sir A.-P. Pelletier. — Congrès de l'enseignement secondaire et Comité permanent. — Bulletin de *L'Enseignement secondaire au Canada*..... 234

Le cinquantenaire de l'École d'agriculture. — Sir Lomer Gouin et l'honorable Jos.-Édouard Caron en promettent le développement. — Vers l'avenir !..... 237

II

(1911-1914)

Conventums de classes. — Sainte-Anne et Saint-Hyacinthe. — Les départs. — La question d'agrégation. — L'espace vital. — Projet d'une nouvelle chapelle. — Julibé d'or de deux congréganistes. — Congrès de la langue française à Québec. — Ce qu'en dit Son Excellence Mgr Paul-Eugène Roy. — Au collège, centenaires de Veuillot et d'Ozanam. — Visite d'une ferme canadienne par M.

Gustave Gautherot, de Paris. — Conférences de Mgr Têtu et du Commandeur Chs-E. Rouleau. — Cardinalat de Son Éminence Mgr Louis-N. Bégin. — Démolitions pour constructions..... 243
Bâtisse nouvelle de l'École d'agriculture. — M. Joseph Richard, directeur, remplacé par M. Olivier Martin. — Nouveaux professeurs. — L'affiliation universitaire. — Inauguration de la nouvelle École. — Futurs développements..... 254

III

(1914-1917)

C'est la guerre. — Répercussion à Sainte-Anne. Décès de Pie X. — Le cardinal Bégin au couronnement de Benoît XV..... 261
Rentrée des élèves. — Séance en faveur des écoles françaises d'Ontario. — Résurrection du chapitre de Québec. — M. le supérieur Dumais nommé chanoine. — Soirée en son honneur. — Une journée d'Action sociale au collège. — Construction des ailes nouvelles. — Le feu. — Nouvel agrandissement de l'École d'agriculture. — Visite du lieutenant-gouverneur P.-Évariste Leblanc. — Une amicale à l'École d'agriculture..... 263
Les horreurs de la guerre. — Conférence de l'abbé Thellier de Poncheville. — La conscription Borden. — Nouveau cimetière paroissial. — Conseils de Son Excellence Mgr Paul-Eug. Roy aux finissants. — L'abbé Auguste Boulet nommé supérieur..... 271

CHAPITRE SIXIÈME

LE SUPÉRIORAT DE Mgr AUGUSTE BOULET

(1917-1923)

ÆDIFICAVIT DOMUM

GUERRE ET PAIX

I

(1917-1920)

On salue le nouveau supérieur. — Prohibition de « l'autre alcool ». — Concert Paul Dufault. — Question des vocations au Congrès de l'enseignement secondaire. — Étude de l'histoire du Canada. — Examen collégial et examen universitaire. — Incendie de l'église paroissiale. — On occupe graduellement les nouveaux bâtiments collégiaux..... 277

Toujours la guerre. — Service militaire des écoliers. — Leur baccalauréat. — Prières publiques pour la paix. — Projet d'un oratoire sur la montagne. — Nos étudiants en Angleterre. — Héroïsme des soldats canadiens. — Élèves de Sainte-Anne morts à la guerre. — Visites de MM. Lionel Groulx, François Veuillot, Duthoit, Flory et Dobelle..... 284

Les grandes fêtes de la nouvelle chapelle. — La grippe espagnole. — Élèves décédés. — Réception à sir Charles Fitzpatrick. — Congrès des missionnaires agricoles. — Translation des restes de M. Pilote, fondateur de l'École d'agriculture. — Son souvenir. — Prélature de Mgr Boulet..... 290

II

(1920-1923)

Que nous réserve la nouvelle décade ? — Son Excellence, Mgr Paul-Eug. Roy, nommé coadjuteur de Québec. — Bénédiction de la nouvelle église paroissiale. — Campagne de souscriptions en faveur de l'université Laval. — Voyage de Mgr Boulet en Europe..... 301

Incendie du vieux collège. — Vœux de Benoît XV. — Réunions des anciens. — Retour du supérieur. — Organisation de l'Aide à Sainte-Anne. — Les zélateurs. — Logement temporaire des classes 304

Démolition et reconstruction. — Bénédiction de la pierre angulaire. — Trois professeurs aux études en Europe. — Subsides de la législature. — Journée d'action catholique. — Journée missionnaire. — Bénédiction du nouveau collège..... 313

CHAPITRE SEPTIÈME

LE SECOND SUPÉRIORAT DE M. LE CHANOINE LUDGER DUMAIS

(1923-1925)

UNE LUMIÈRE S'ÉTEINT

Non recuso laborem. — Le Congrès eucharistique de Québec. — Le synode diocésain. — Visite de lord Byng, gouverneur général. — Culture physique. — La nouvelle salle académique. Un nouveau préfet des études. — Bénédiction des cloches du collège et de l'École d'agriculture par Son Éminence le cardinal Bégin. — Son Excellence Mgr Alfred Langlois, auxiliaire de Québec. — Les événements de l'époque..... 321

Maladie du supérieur. — L'inoubliable tremblement de terre. — Décès de M. le chanoine Dumais. — Mgr Boulet, vice-supérieur..... 326

CHAPITRE HUITIÈME

TRANCHES DE VIE COMMUNE

I

L'ENTRÉE AU COLLÈGE

Il y a un demi-siècle. — L'âge *enclos*. — Le petit nouveau. — Chez le directeur et le préfet. — Les désertions. — Les souvenirs..... 336

II

LES ÉTAPES D'UNE JOURNÉE

Le réveil. — L'étude du matin. — Le déjeuner. — La messe. — Le chant des cantiques. — L'Office de la sainte Vierge. — La classe de l'avant-midi. — Le *quart d'heure de Rabelais*. — L'examen particulier. — Le dîner. — La récréation. — Les jeux. — La visite du saint Sacrement. — La collation. — La lecture spirituelle. — La prière du soir. — Les trois-quarts d'heure. — Le coucher..... 339

III

FONCTIONS PARTICULIÈRES

Les réglementaires. — Les sacristains. — Les madoniers. — Les bedeaux. — Les finissants à la glissoire..... 348

IV

LES ÉTUDES

Les examens. — La lecture des notes. — La retenue. — Les classes de chant. — La société Sainte-Cécile. — La bonne chanson. — La fanfare. — La société Painchaud. — Le Cercle Mailloux de l'A.C.J.C. — Les drames..... 352

CHAPITRE NEUVIÈME

TRANCHES DE VIE SPIRITUELLE

I

LES RETRAITES ET LES FÊTES

La retraite annuelle. — La retraite de vocation. — Les récollections. — Les retraites fermées. — Les fêtes religieuses : la Toussaint ; l'Immaculée Conception ; Noël ; la Semaine sainte ; Pâques ; la Fête-Dieu..... 365

II

LA VIE DES SÉMINARISTES

Régime des séminaristes. — La salle commune. — La vie d'enseignement. — Les vacances du jour de l'an. — Avantages de la régence. — La retraite d'ordination. — Les premières messes au collège. — Visite aux professeurs..... 374

III

FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Caractère religieux. — Examens du baccalauréat. — La prise des rubans à la Madone. — La descente du bocage. — Les adieux des finissants. — Le *Te Deum* de la sortie..... 380

CHAPITRE DIXIÈME

LA FIN DU PREMIER SIÈCLE COLLÉGIAL

I

VERS LE CENTENAIRE

(1925-1927)

L'arrivée du nouveau supérieur. — Décès de Son Éminence le cardinal Bégin. — Mgr Paul-Eugène Roy devient archevêque de Québec. — Au collège : construction du couvent des Sœurs de la

Sainte-Famille. — Encore le feu ! — La rentrée des écoliers. — Décès de Son Excellence Mgr Paul-Eugène Roy. — Professeurs aux études. — Le monument Quertier. — Fête des saints martyrs canadiens. — Visite de Son Excellence Mgr Alfred Langlois. — La croix remonte sur le Dôme. — Son Excellence Mgr Raymond-Marie Rouleau, o.p., nouvel archevêque de Québec, visite Sainte-Anne. — Réception à Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. — L'aurore du Centenaire 387

II

LES FÊTES DU CENTENAIRE

1927

(par l'abbé Alphonse Têtu)

La préparation prochaine. — Lettre ouverte du supérieur aux anciens. — L'horloge du centenaire. — Un nouveau chanoine. — Préludes à la paroisse 396

Les fêtes collégiales :

Premier jour

Journée superbe. — Arrivée des anciens. — Salut du saint Sacrement. — Le souper 398

À la salle académique :

Souhaits de bienvenue par M. le supérieur. — Chant par le grand chœur. — Discours de l'honorable Thomas Chapais, de Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'université Laval. — Discours de M. Roméo Langlais, président de l'Amicale. — Allocution de Son Excellence Mgr Langlois, évêque de Valleyfield 401

Deuxième jour :

La messe. — Sermon du Rév. Père Rosaire Miville, o.p. — Le banquet. — Discours de l'honorable N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur, de l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, de Mgr Boulet, procureur du collège. — *À la Madone* : Allocution de M. le supérieur. — Discours de MM. Elzéar Baillargeon, c.r., Georges Parent, m.p. — Allocution de Son Excellence Mgr Langlois, de Mgr Gabriel Cloutier 403

Au cimetière Painchaud :

Souvenir des défunts. — Fin des fêtes 407

ÉPILOGUE 409

LES APPENDICES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

« A » Origines de Sainte-Anne-de-la-Pocatière 421
« B » Les bienfaiteurs : du collège Painchaud 422
de l'aile Mailloux 423
de l'aile Pilote 424
« C » La chapelle du cimetière Painchaud 424
« D » Au service du collège. (Les concierges, les ouvriers, les fermiers, etc . . .) 427
« E » Trois personnages romanesques 432
« F » Lettre de Son Éminence le cardinal Bégin au clergé diocésain lors de l'incendie du collège de Sainte-Anne 436
« G » Lettre du lieutenant-gouverneur sir Charles Fitzpatrick aux anciens élèves à la même occasion 441
« H » Le Personnel du Centenaire 443
« I » Index des notices biographiques de l'Annuaire collégial 445

NOTICES BIOGRAPHIQUES

I Sa Grandeur Mgr Chs-F. Baillargeon 449
II Son Éminence le cardinal Taschereau 451
III Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin 452
IV Mgr Chs-Édouard Poiré 453
V L'abbé Louis-Édouard Bois 456
VI L'abbé Ths-Aubert de Gaspé 458
VII Mgr F.-X. Bossé 460
VIII Le Commandant Chs-E. Rouleau 462
IX L'abbé Peter O'Leary 465
X L'abbé Herménégilde Dubé 467
XI Le sénateur Philippe Landry 469
XII Sa Grandeur Mgr André-Albert Blais 471
XIII Mgr Antoine Gauvreau 473
XIV Mgr Gabriel Cloutier 475
XV Sir Charles Fitzpatrick 478
XVI Mgr Henri Têtu 480
XVII Le chanoine Chs Richard 482
XVIII Firmin-H. Proulx 485
XIX J.-D. Schmouth 487
XX Sir Thomas Chapais 488
XXI Édouard Richard (Acadia) 493
XXII Dr N.-Eutrope Dionne 494
XXIII Sir A.-P. Pelletier 497

XXIV Mgr Fernand Dupuis 498
XXV Le Père Arthur Letellier s.s.s. 501
XVI L'abbé Israël Dumont 503
XXVII L'abbé Alfred Dionne 506
XXVIII L'abbé François Têtu 509
XXIX L'honorable Geo. Carroll 511
XXX L'abbé Siméon Hudon 514
XXXI L'abbé Charles Dupont 516
XXXII L'abbé Joseph Gignac 518
XXXIII L'abbé Alphonse Têtu 521

Index onomastique 525

Index analytique 531

Table des matières 537

TABLE DES GRAVURES

		PAGES
M. Charles Trudelle, v.-g.		2
Le Collège de Sainte-Anne (4e étape : 1881-1901)		43
Les kiosques	du Plateau	63
	Châteauguay	63
	Villebois	63
	Pilote	63
M. Dominique Pelletier		128
Le Collège de Sainte-Anne (5e étape : 1901-1913)		149
Mgr le chanoine Georges Miville		174
Souvenirs	Le monument Painchaud	193
	La Madone	193
	Mon Repos	193
	Le Calvaire	193
La montagne du Collège		208
M. le chanoine Ludger Dumais		216
Le Collège de Sainte-Anne (6e étape : 1913-1920)		241
Quatre directeurs des élèves	L'abbé Chs-Allyre Collet	259
	L'abbé Louis-Nazaire Lessard	259
	L'abbé Joseph Gignac	259
	L'abbé Arthur Beaudoin	259
Mgr Auguste Boulet, p.d.		276
Mgr Wilfrid Lebon, p.d.		385
M. le chanoine Alphonse Fortin		417

CE LIVRE
A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
CHARRIER & DUGAL, LIMITÉE
IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES
À QUÉBEC
LE QUINZE NOVEMBRE
MIL NEUF CENT QUARANTE-NEUF

BNQ
000 368 247



IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA